VINGT-SEPTIÈME ANNÉE — N° 8033 38 PAGES DERNIÈRE ÉDITION MERCREDI 11 NOVEMBRE 1970

PAGES 17 A 18 :
« Le Monde des arts »
PAGES 14 ET 15 :
« Le Courrier des sciences et des techniques »
•
DANS LE PROCHAIN NUMERO :
« Le Monde des spectacles »

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry 5, rue des Italiens, Paris-IXe Directeur : Jacques Fauvet

0,70 F
Algérie, 0,70 DA; Maroc, 0,70 dir.; Tunisie, 70 m.; Allemagne, 0,80 DM; Autriche, 6 sch.; Belgique, 7 fr.; Canada, 40 c. cts; Danemark, 1,75 kr.; Espagne, 8 pes.; Grande-Bretagne, 1,6 sh.; Grèce, 10 dr.; Iran, 23 rls; Italie, 120 l.; Liban, 85 ptres; Luxembourg, 7 fr.; Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 0,75 fl.; Portugal, 7,5 esc.; Suède, 1,50 kr.; Suisse, 0,70 fr.; U.S.A., 50 cts; Yougoslavie, 3,5 din.
Tarif des abonnements page 27
C.C.P. PARIS N° 4207-23
TELEXPARIS N° 65572
Ad. télégr. : JOURMONDE-PARIS
Tél. : PRO. (770) 91-29

LE GÉNÉRAL DE GAULLE EST MORT

L'ancien président de la République, qui sera inhumé jeudi à Colombey avait refusé dès 1952, dans son testament, les obsèques nationales

L'homme du refus

De Gaulle, pour l'Histoire, c'est et ce sera à jamais l'homme du 18 juin 1940. Ce qu'en expert et en prophète il avait dans l'ombre tenté jusque-là d'empêcher, la défaite des armes, pourra être ignoré ; ce qu'il aura fait pour défendre, pendant quatre ans, l'honneur et l'intérêt de la France, et souvent plus face à ses alliés que face à ses ennemis, pourra même être oublié ; ce que, dans l'exil intérieur, comme chef de parti, il aura entrepris pour miner puis abattre le régime en place pourra être réhabilité ; ce qu'il aura accompli au pouvoir, par deux fois saisi et deux fois perdu, pourra être contesté ; il restera l'homme qui, seul, contre le vieux bon sens qui fait pommettre tant d'erreurs aux sages, contre le sentiment populaire si souvent abusé, contre l'apparente logique de la force, aura dit « non » à la défaite de la France.

« L'homme de caractère », c'était bien lui tel qu'il se décrivait dès son premier livre, et tel qu'il allait rester tout au long de sa vie, celui qui se barricade de refus et s'entoure de mystère. Et de tous ses refus, l'un des plus grands, peut-être parce que le plus risqué, fut celui qu'il opposa aux alliés qui voulaient abandonner Strasbourg. Ceux que tiendra davantage l'histoire politique ont été plus calculés. « Non » au pouvoir qu'il délaisse le 20 janvier 1946, avec l'espoir sans doute que l'appel du vide l'y ramènerait bien vite ; « non » à la Constitution de la IVe République qu'il croit mort-née et combat jusqu'au jour où « la faillite des illusions » lui fera dire « non » à son propre mouvement, le R.P.F., le 6 mai 1953 ; et le temps du « recours », alors prophétisé, survenant enfin cinq ans plus tard, ce sont les refus opposés à ceux qui veulent chicaner les conditions de son retour, puis discuter l'exercice envahissant de son pouvoir personnel ; ce sont les grandes et cruelles heures de la guerre d'Algérie, où il atteint au zénith de sa popularité d'un côté de la Méditerranée et à l'abîme de l'impopularité de l'autre, et qui lui font dire, dans le plus pur style gaullien, « non » aux officiers des barricades de 1960, aux généraux de la fronde de 1961. Qui ne se souvient du visage qui apparut alors souverain sur le petit écran, comme, plus tard, de sa voix impérieuse, le 30 mai 1968 : « Eh bien ! Non, la République n'abdiquera pas, le peuple se ressaisira... » Il se ressaisit en effet, mais l'ordre retrouvé... et le charme rompu, il devait, à son tour, un an plus tard, dire « non » au président de la République.

« L'ambitieux de premier rang », tel qu'il le décrivait aussi il y a quarante ans, c'était bien lui, qui souffrait tant que la France ne fût pas un plus grand pays distant sa loi au monde, à défaut de quoi il donnait à tout vent, d'avant et d'ailleurs, des leçons que les Grands. On l'écoutait autant, mais comme on le fait d'un acteur, d'un artiste du verbe ; on le suivait de moins en moins, alors même que son seul tort était souvent d'avoir raison trop tôt ou de parler trop haut. Qu'il ait été ou non joué à la « roulette russe », le dernier acte du référendum était, lui aussi, un refus et une ambition, le refus d'en rester aux mauvais souvenirs et au verdict incertain de mai, l'ambition de rénover en profondeur les structures du pays et les rapports sociaux. Mais il était bien tard, trop tard.

Peu d'hommes ont voulu plus que lui, de sa jeunesse à sa mort, s'identifier autant à la France. Puisse Plutarque avoir menti au moins une fois, et l'ingratitude envers les grands hommes n'être pas la marque des peuples forts !

J. F.

« Il a donné à la France actuelle ses institutions son indépendance, sa place dans le monde »

DÉCLARE M. GEORGES POMPIDOU

A 9 h. 40, mardi matin, un « flash » des agences de presse annonce : « Le général de Gaulle est mort. » On apprenait alors que l'ancien chef de l'Etat était décédé subitement, à la suite d'une rupture d'anévrisme, lundi soir à 19 h. 30, dans sa propriété de la Boisserie, à Colombey.

Les obsèques de Charles de Gaulle, qui disparaît ainsi quelques jours avant son quatre-vingtième anniversaire — il était né le 22 novembre 1890. — y seront célébrées jeudi matin à 11 heures, dans l'intimité et en dehors de toute représentation officielle, conformément au testament que l'ancien président de la République avait rédigé le 16 janvier 1952 et dont M. Georges Pompidou était depuis lors le dépositaire.

Nous publions ci-dessous le texte intégral de ce document diffusé mardi en fin de matinée par le service de presse de l'Elysée :

« Je veux que mes obsèques aient lieu à Colombey-les-Deux-Eglises. Si je meurs ailleurs, il faudra transporter mon corps chez moi sans la moindre cérémonie publique. Ma tombe sera celle où repose déjà ma fille Anne et où, un jour, reposera ma femme. Inscription : Charles de Gaulle

« La cérémonie sera réglée par mon fils ma fille, mon gendre, ma belle-fille, aidés par mon cabinet, de telle sorte qu'elle soit extrêmement simple. Je ne veux pas d'obsèques nationales. Ni présidents, ni ministres, ni bureaux d'assemblées, ni corps constitués, seules les armées françaises pourront participer officiellement en tant que telles, mais leur participation devra être de dimensions très modestes, sans musique, ni fanfare, ni sonnerie. Aucun discours ne devra être prononcé, ni à l'église ni ailleurs.

« Pas d'oraison funèbre au Parlement, aucun emplacement réservé pendant la cérémonie sinon à ma famille, à mes compagnons membres de l'ordre de la Libération, et au conseil municipal de Colombey-les-Deux-Eglises.

« Les hommes et les femmes de France et d'autres pays du monde pourront, s'ils le désirent, faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière demeure. Mais c'est dans le silence que je souhaite qu'il soit conduit. Je déclare refuser d'avance toute distinction, promotion, dignité, citation, déclaration, qu'elle soit française ou étrangère. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés. »

Deuil national

Telles étant les volontés du disparu, M. Georges Pompidou, qui n'a été informé du décès que mardi matin, et M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, ont toutefois décidé de se rendre mercredi à Colombey-les-Deux-Eglises pour s'incliner devant la dépouille mortelle du général.

A l'Elysée, où les drapeaux ont été mis en berne, tous les ministres et tous les secrétaires d'Etat ont assisté, à 12 h. 30, à un conseil extraordinaire, au cours duquel M. Georges Pompidou a donné lecture du testament de Charles de Gaulle. Puis les dispositions suivantes ont été annoncées :

● Le jeudi 12 novembre sera journée de deuil national. Les administrations publiques et les écoles seront fermées ;

● Un office religieux sera célébré jeudi matin à Notre-Dame en présence de M. Pompidou, des membres du gouvernement et des compagnons de la Libération.

Aucune oraison funèbre ne sera prononcée au cours de cette cérémonie, à laquelle se proposent d'assister, a indiqué M. Léo Hamon, plusieurs chefs d'Etat étrangers ;

● Le conseil des ministres, qui devait siéger jeudi matin, est repoussé de vingt-quatre heures.

A l'issue des délibérations, M. Georges Pompidou s'est adressé au pays, à 13 heures, sur les ondes de la radio et de la télévision dans les termes suivants :

« Françaises, Français,

« Le général de Gaulle est mort. La France est veuve.

« En 1940, de Gaulle a sauvé l'honneur. En 1944, il nous a conduits à la libération et à la victoire. En 1958, il nous a épargné la guerre civile. Il a donné à la France actuelle ses institutions, son indépendance, sa place dans le monde.

« En cette heure de deuil pour la patrie, inclinons-nous devant la douleur de Mme de Gaulle, de ses enfants, de ses petits-enfants. Mesurons les devoirs que nous impose la reconnaissance. Promettons à la France de ne pas être indignes des leçons qui nous ont été dispensées et que, dans l'âme nationale, de Gaulle vive éternellement. »

A l'Assemblée nationale, où les drapeaux avaient également été mis en berne, et où les députés ont suspendu jusqu'à vendredi matin, en signe de deuil, l'examen des fascicules budgétaires.

Dès l'annonce de la mort de l'ancien président de la République, les stations de radio françaises ont interrompu leurs programmes réguliers pour diffuser de la musique classique et commenter les principales étapes de la carrière du disparu.

La télévision diffuse ce mardi, à partir de 19 heures, un programme spécial commun aux deux chaînes.

DERNIÈRE MINUTE

M. Nixon à Paris

La Maison Blanche a annoncé que le président Nixon assistera jeudi matin, à Paris, à la cérémonie qui se déroulera à Notre-Dame à la mémoire du général de Gaulle.

Le président des Etats-Unis, à l'annonce de la mort de l'ancien chef de l'Etat français, a fait publier une déclaration qui dit notamment que « sa disparition n'est pas seulement une perte pour la France mais pour toute l'humanité ».

Un façonneur de l'Histoire

Par JEAN LACOUTURE

Pendant les années essentielles il ne fut qu'une ombre éloquente, une voix qui venait, fabuleuse et brouillée, avec la nuit.

Etrange voix issue des profondeurs, poussée comme la note d'un cor de chasse, avec des inflexions hachées, irrationnelles, qui captaient l'attention, un ton de grand d'Espagne qui aurait des souvenirs de corps de garde, une éloquence où se mêlent le cardinal, le procureur, le latiniste et le cuirassier. On écoutait ce chant nocturne exorcisant la défaite. Mais l'homme, qui était-il ?

Mis à part Paul Reynaud et quelques dizaines d'hommes politiques, le maréchal Pétain et quelques centaines de militaires, Daniel-Rops et un quarteron d'écrivains et de journalistes, qui donc connaissait le flamboyant insurgé de Londres ? Qui avait su prêter attention à la haute silhouette dressée derrière la cohorte des ministres descendant, le 5 juin 1940, les marches de l'escalier de l'Elysée, visage morose, regard brûlant, gants blancs ? Et rares encore étaient ceux qui avaient aperçu le fantôme sarcastique et fiévreux hantant, « d'un château l'autre », les conseils de guerre de la défaite, le personnage hérissé, l'activiste impénitent que Churchill qualifiait déjà d' « homme du destin ».

Une image allait faire surface, celle que publiaient de temps à autre les feuilles de la Résistance, *Combat* ou *Franc-Tireur*, un visage aux lignes lourdes, au regard éteint sous le képi aux feuilles de chêne, effigie à coup sûr moins exaltante que la voix du crépuscule. Où les services de Londres avaient-ils donc trouvé ce cliché caricatural qui faisait si fâcheusement confondre l'homme des divisions cuirassées avec les lugubres généraux de la débâcle ?

Au hasard de rencontres ou de lectures plus ou moins clandestines, on apprenait qu'il avait été, hautain et déférent, l'aide de camp de Philippe Pétain ; qu'il avait publié des livres en forme de proue, visiblement écrits par un familier de Tacite et de Vauvenargues ; qu'il avait commandé, en gants blancs, un régiment de chars à Metz, s'y heurtant à un gouverneur militaire nommé Giraud ; qu'il avait laissé partout, de Varsovie à Trèves, de l'Ecole de guerre à Beyrouth, du camp de prisonniers d'Ingolstadt à l'état-major de la Ve armée, le souvenir d'un personnage encombrant et fascinant, d'un esprit supérieur au ton plus supérieur encore, d'une imagination brillante et d'un courage affirmé, et que la plupart de ceux qui l'avaient approché lui promettaient un grand destin — non sans parfois le vouer au diable.

Bref, dans l'ombre d'où il clamait ses certitudes, le solitaire de Londres n'apparaissait pas comme un miracle soudain promu par un destin aveugle, mais plutôt comme un faiseur d'Histoire, n'épargne pas même des visiteurs hécatomes venus à Londres découvrir l'homme au nom duquel ils se battent, son humour en forme de pince de crabe. A un agent de renseignements qui repart pour le continent et lui dit au revoir, il lance : « Dans ce métier-là, on se fait toujours poisser. »

Mais il ne s'affirme pas qu'en écrasant. Plus l'événement grandit, plus la catastrophe s'emplit, plus sa lucidité s'affine et ses réflexes s'assurent. Dès Mers-el-Kébir, Churchill a vérifié que cet allié écrit, que cet hôte indigne est le seul à sa taille, et le seul à sa taille de la France à refaire. Comme lui, ce n'est pas sur des cartes qu'il travaille, mais sur la mappemonde. Ils se battent parfois corps à corps, le plus souvent au coude à coude. Ainsi, de Gaulle finit-il par jeter la France dans le camp des vainqueurs.

(Lire la suite page 2, 1re col.)

L'ALLIÉ DIFFICILE

Par ANDRÉ FONTAINE

Avec le général de Gaulle disparaît le dernier de ceux qu'on avait pu appeler les géants de la dernière guerre : hommes exceptionnels, promus par des circonstances exceptionnelles, plus à l'aise au milieu des tempêtes que dans la banalité de la paix. Civils ou soldats, on attendait d'eux avant tout le courage physique et moral, la détermination implacable, les nerfs d'acier, l'imagination et l'audace stratégiques, la capacité de dissimuler ; nul peut-être, dans ce siècle, n'a possédé plus que lui, au sens romain du terme, ces vertus. C'est qu'il était entièrement dominé depuis sa plus tendre jeunesse, par une passion, jalouse et romantique, de la France et qu'il n'était pas de sacrifice dont elle ne lui parût digne.

D'un tel jouteur, dont Churchill disait qu'il n'avait jamais vu homme aussi occupé de sa propre aventure, personne, ami ou adversaire de la France, ne pouvait attendre qu'il fût un partenaire facile. Les Anglais le découvrirent vite, en un temps où il n'aurait pu exister sans leurs crédits et le micro de la B.B.C. L'histoire de la France libre, ce n'est pas seulement celle d'une poignée d'acharnés qui refusaient la défaite et voulaient quoi qu'il leur en pût coûter que leur pays figure, à l'heure de la paix, dans le camp des vainqueurs ; c'est aussi la lutte constante menée par Charles de Gaulle contre ses alliés pour que la France retrouve le statut de grande puissance qu'après juin 1940 elle semblait avoir définitivement perdu.

La présence de la France à la capitulation du Reich et du Japon, un siège permanent au Conseil de sécurité, l'attribution de zones d'occupation en Allemagne et en Autriche récompensèrent son obstination. Mais c'est sans lui que les trois Grands avaient essayé à Yalta et à Potsdam de jeter les fondements de la paix.

(Lire la suite page 6, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR

L'espoir

Jusque dans sa mort, de Gaulle aura reçu du destin des marques particulières. Le plus connu des soldats s'en va l'avant-veille du jour où l'on célèbre le souvenir du Soldat inconnu. Avec l'orgueilleuse humilité qui fut toujours la sienne, il rentre dans le rang des héros exemplaires.

Il ne reste de lui que ce qui fut son dernier mot et qui est sans doute le meilleur : l'espoir.

Lui qui nous voulut plus grands peut-être que nous ne l'étions, puisse-t-il nous enseigner par son exemple à être moins petits !

ROBERT ESCARPIT.

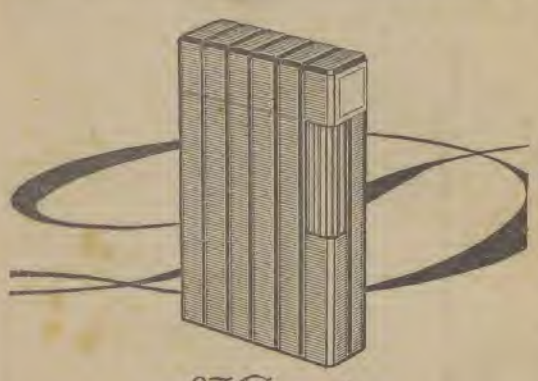

S.T. Dupont
ORFÈVRES A PARIS
Briquets habillés d'or, de laque de Chine, d'argent
Collection or contrôlé 18 carats

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Un façonneur de l'Histoire

(Suite de la première page.)

Roi, de politique in ibrumeba, de conférences en inventions, le chasse-neige, en n'étant sur les marches lignées tuliées à la France libre (à Alexandrie, par exemple, où il est allé la veille d'un prêche brésilienne [illegible] Laurence Durrell) prend peu à peu une ampleur, une profondeur singulières.

De jour, enfin, Charles-sous-Terre par pied sur le sol du pays, et la voix d'autres avec la légende. C'était le 18 juin 1940, au petit matin, sur la plage de Carteret. Pour lui, c'est alors l'épreuve majeure, la rencontre de Jeanne d'Arc du Dauphin : le peuple de France le reconnaîtra-t-il ? Dans un décor millénaire de village miraculé, l'homme du 18 juin va, intimidé, à la rencontre d'un peuple [illegible]. Une et l'autre se mesurent, se considèrent. De Gaulle marche sûrement d'un pas incertain. Il n'a pas encore cette allure de vieux chamois qu'il prendra plus tard, négligeant sur la houle populaire. Le visage surpris, l'allure, le sulle, le regard, décoloré par les gaines, les corps et les gendarmes, de Bayeux à Lisieux. Mais le sous-sourire de bouche en bouche, et la foule s'amasse, surpris, attentive, puis chaleureuse. La voix inquiète du prophète se la passer, la sera comme de réssaure. c'est donc vrile de se gérer en [illegible] voulue de [illegible] et à toutes espérances ?

Vingt années plus tard, c'est Paris qui découvre le son vrai [illegible] le ton et le [illegible]. Cette fois, c'est d'abord l'intensité, [illegible] Le [illegible] Le [illegible] Le

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Fondateur et président de la Ve République

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

Le 14 mai 1958, des 7 heures du matin une DS noire franchissait le portail de la Boisserie à Colombey-les-Deux-Églises, et empruntait à grande vitesse la route de Paris. Comme il le faisait chaque mercredi régulièrement depuis six ans, le général de Gaulle allait passer la journée dans la capitale.

Depuis quelques semaines il avait reçu, soit à la Boisserie, soit dans son petit bureau de la rue de Solférino, beaucoup de visiteurs, plus qu'à l'habitude, presque autant qu'autrefois. Certains d'entre eux — MM. Soustelle, Lebourgeois, Roger Frey, Edmond Michelet et surtout Michel Debré — lui avaient paru soudain revêtus, presque réalistes, la IVe République, assurément, allait s'effondrer, la route du pouvoir allait s'ouvrir. Rappel à de Gaulle était imminent... Il n'y croyait guère. Depuis la nuit passée, cependant, qui avait vu l'émeute monter le long à Alger, lorsque l'armée avait rejoint les émeutiers, lancés et leur le petit doigt sur les Champs-Élysées à l'heure même où l'Assemblée nationale opérait l'investiture au sixième président du conseil du régime, M. Pierre Pflimlin, il lui semblait bien que quelque chose était en train de bouger. Simple péripétie ou coup d'État ? Dans l'incertitude, il s'est trouvé en bien des moments de la tourmente, mais le moins de succès de leur faire plus ; et, de tous façon, le jeu fait peu...

Six-sept jours plus tard exactement, le 1er juin, les mêmes députés qui venaient de sonner à M. Pflimlin la direction du gouvernement pour faire face à l'émeute allaient investir par 329 voix contre 224 le général de Gaulle et lui accorder par surcroît les pouvoirs constitutifs. Il avait soixante-sept ans.

Des fois sa vie allait être consacrée tout entière à diriger, diriger et incarner le nouveau régime. Après une phase d'installation, marquée par quelques gestes qui portaient en germe toute la politique, tant intérieure qu'extérieure, qui devait ensuite mûre en moyenne de 1962 à 1965, la Ve République poursuivrait quatre longues années durant le problème algérien, tantôt tournée davantage vers la politique de la IVe République (janvier 1959 - avril 1961), tantôt assez sur la recherche, puis la réalisation, enfin les conséquences de la paix (avril 1961 - fin 1962), la priorité serait donnée, dans une troisième étape, à la diplomatie (début 1963 - novembre 1965) qui avait rejoint les siècles passés, et leur le petit doigt sur les Champs-Élysées à l'heure même où l'Assemblée nationale opérait l'investiture au sixième président du conseil du régime, M. Pierre Pflimlin. Il lui semblait bien que quelque chose était en train de bouger. Simple péripétie ou coup d'État ? Dans l'incertitude, il s'est trouvé en bien des moments de la tourmente, mais le moins de succès de leur faire plus ; et, de tous façon, le jeu fait peu...

Six-sept jours plus tard exactement, le 1er juin, les mêmes députés qui venaient de sonner à M. Pflimlin la direction du gouvernement pour faire face à l'émeute allaient investir par 329 voix contre 224 le général de Gaulle et lui accorder par surcroît les pouvoirs constitutifs. Il avait soixante-sept ans.

Des fois sa vie allait être consacrée tout entière à diriger, diriger et incarner le nouveau régime. Après une phase d'installation, marquée par quelques gestes qui portaient en germe toute la politique, tant intérieure qu'extérieure, qui devait ensuite mûre en moyenne de 1962 à 1965, la Ve République poursuivrait quatre longues années durant le problème algérien, tantôt tournée davantage vers la politique de la IVe République (janvier 1959 - avril 1961), tantôt assez sur la recherche, puis la réalisation, enfin les conséquences de la paix (avril 1961 - fin 1962), la priorité serait donnée, dans une troisième étape, à la diplomatie (début 1963 - novembre 1965) qui avait rejoint les siècles passés, et leur le petit doigt sur les Champs-Élysées à l'heure même où l'Assemblée nationale opérait l'investiture au sixième président du conseil du régime, M. Pierre Pflimlin. Il lui semblait bien que quelque chose était en train de bouger. Simple péripétie ou coup d'État ? Dans l'incertitude, il s'est trouvé en bien des moments de la tourmente, mais le moins de succès de leur faire plus ; et, de tous façon, le jeu fait peu...

Six-sept jours plus tard exactement, le 1er juin, les mêmes

L'installation (juin 1958 - janvier 1959)

Quand, dès président du conseil il avait constitué son gouvernement, le général s'installe à l'hôtel Matignon, chemin faisant — et n'avait l'armée, qui venait massivement dans la discipline, les Français d'Algérie et même l'adversaire, le F.L.N. — qui s'attaquait sans relâche à la solution de ce problème algérien. C'est ce qu'il parut entreprendre, en effet, se rendant à Alger dès le 4 juin pour lancer, du même balcon d'où Forant où l'insurrection avait chassé victoire, le fameux « Je vous ai compris ».

Certes, il retourna en Algérie presque chaque mois jusqu'à l'hiver, s'efforçant de calmer les Européens et de délivrer l'armée de l'action politique, lancera le plan de Constantine et, finalement, le 23 octobre dans une conférence de presse, prononcer, aux nationalistes la « paix des braves » dans des conditions et formes telles que cette offre ne renouvelera pas de suite. Mais c'est en fait à la préparation, à la réflexion et à la mise en œuvre de la nouvelle Constitution qu'il consacra une grande presque absolue.

Avait-il pris, comme certains l'ont prétendu depuis, qu'il lui suffirait de maîtriser pour que les armes se taisent ? A-t-il cru — non sans raison peut-être — que s'il parvenait en quelques mois, et sans rayer un mot trop élevé, à revêtir la guerre les partis le plaisant du pouvoir, le péril contre pour regrimber leurs sous ? Tout porte à admettre que le programme du général, son désir de conserver le plus longtemps possible au moins dans ses nouvelles, tout conduit à amorcer une solution du problème algérien, sans parler sur le succès ou échec. De même, il faut dès l'automne 1958, dans un mémorandum adressé au président du Conseil, M. Eisenhower et à M. Macmillan, le lui, le rétre et l'objectif de sa diplomatie atlantique, il accélérait le renouvelle nucléaire, jetait les bases de sa politique européenne, et, avec la dévaluation, le retour à la libération des échanges, signifiait durablement la monnaie. Alors, dans le même temps, c'est à l'institution du régime qu'il apportait tous ses soins, quitte à reprendre plus tard les autres dossiers lorsque son pouvoir serait mieux assis.

Le 4 octobre, après six semaines de délibérations au sein du gouvernement d'abord, du comité consultatif constitutionnel présidé par M. Paul Reynaud ensuite, de Gaulle présentait, place de la République, la nouvelle loi fondamentale. Elle organisait le fonctionnement du pouvoir les pouvoirs autour d'un personnage central sur qui tout repose et qui peut assumer, dans les circonstances graves, exercer temporairement une série de « dictature à la romaine » sans limitation, si cela lui plaît, de durée. Ce personnage, le président de la République, ainsi place au centre du dispositif, se pouvait être que le général lui-même — le vétéran qui tuait les jarges mesures. Au fil des mois, il allait d'ailleurs le retoucher à plusieurs reprises en le rendre plus simple encore, soit en interprétant de la façon la plus extensive ou en que la cohésion la plus exercative pour les autres institutions, les dispositions relatives, soit en modifiant, par référendum en 1962 l'élection présidentielle au suffrage universel.

La Constitution était brillamment ratifiée par le peuple au référendum du 28 septembre, aussitôt mise en œuvre avec les élections législatives des 23 et 30 novembre 1958 et le 21 décembre, le général comme président de la Ve République. Le 8 janvier, lendis que le dernier président de la IVe, M. René Coty, se retirait de Gaulle entrait à l'Élysée, et le jour même désignait comme premier ministre son fidèle compagnon Michel Debré, qui devait demeurer trois ans et trois mois à la tête du gouvernement. La Ve République commençait.

La poursuite de la guerre d'Algérie (janvier 1959 - avril 1961)

Ceux qui avaient cru à une fin rapide de la guerre d'Algérie s'étaient bien trompés : elle devait se poursuivre plus longtemps sous de Gaulle — près de quatre ans — qu'elle n'avait duré sous le régime précédent. Ceux qui avaient espéré une solution du type « Algérie française » reclamant l'indépendance ont blâmé qu'ils avaient été dupés ; ce n'est pas sur « accélérons-leur » tentaient qu'à diverses reprises ils ont pu se bonne foi penser que le fléau de la balance allait pencher vers leur chèvre.

Car si de Gaulle avait dès l'origine, comme l'assurent ses partisans, le sentiment de ne pas aller plus loin que cette solution, l'armée, l'opinion métropolitaine et les Français d'Algérie n'étaient pas disposés à l'entendre, « faut croire qu'il a singulièrement tardé » qu'il a paré dans tous ses domaines — révoltes militaires, terrorisme, tapiemente assassin, enfin, enfin de tout bien originaux et fondamentaux — le prix le plus élevé. La paix, l'indépendance, on devaient pas apparaître comme le couronnement d'une évolution normale dans l'ordre, avec méthode et harmonieusement dosée à chaque étape, mais comme une sorte de défaite aggravée par les crimes de l'O.A.S.

Pendant toute la première période de l'existence du nouveau régime, l'incertitude domine. Le général de Gaulle gouverne par la parole à raison de deux conférences de presse, quatre ou cinq allocutions radio-télévisées et trois douzaines de discours en province où à l'étranger par année. Il voyage beaucoup, visitant une quinzaine de départements et trois ou quatre pays étrangers chaque année, sans compter quelques pays africains, des inspections, des conférences internationales ; il reçoit plus encore, accueillant à Paris, rue de Lille, tous les chefs d'État de l'Afrique francophone et de très nombreux présidents et souverains étrangers.

Le cours des choses qui vont, en 1960, de la fin de février au début de mai, la vie publique nationale est extrêmement active. L'affaire des barricades d'Alger vient à peine de s'achever après une semaine de troubles. L'offensive du gouvernement, avec les chefs d'État de l'Afrique francophone et de très nombreux présidents et souverains étrangers.

Le cours des choses qui vont, en 1960, de la fin de février au début de mai, la vie publique nationale est extrêmement active. L'affaire des barricades d'Alger vient à peine de s'achever après une semaine de troubles. L'offensive du gouvernement, avec les chefs d'État de l'Afrique francophone et de très nombreux présidents et souverains étrangers.

Cent vingt discours en dix semaines

Que fait pendant ce temps le général ? Pour commencer, il visite les grands départements du Languedoc (25-26 février). A peine de retour à Paris, il s'envole pour une tournée d'inspection en Algérie (3 au 6 mars), où il parlera aux officiers d'une « Algérie algérienne » liée à la France », mais les encouragera assez à combattre énergiquement et à gagner la guerre : c'est la fameuse « tournée des popotes ».

Le 6 mars, le président de la République, après avoir entendu les leaders des groupes parlementaires, prend la parole devant M. Chaban-Delmas qui exprime et motive son refus pur et simple d'appliquer la Constitution et d'abroger la résolution du Parlement. Le 23, il accueille un hôte de marque qui visitera la France jusqu'au 2 avril : M. Khrouchtchev, accompagné d'une suite nombreuse.

Le lendemain même des adieux du leader soviétique, de Gaulle quitte à son tour Paris pour Londres, où il sera quatre jours durant l'hôte de la reine, en des temps encore lustrauxes au cours desquels il s'adressera au Parlement britannique. Un nouveau voyage, plus long, va suivre : le 17 avril, c'est le départ pour le Canada où la visite durera quatre jours, puis les États-Unis où il séjournera plus d'une semaine, recevant au Sénat une ovation inoubliable ; enfin la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane où sonneront bientôt pour la première fois un président de la République en exercice. Rentré à Paris le 4 mai, il s'adressera

(Dessin de Jean Effel.)

25 août 1944
— Mon grand !

une journée entière de l'Élysée, pour présider, le 11, au Havre, au lancement du paquebot France. Le 16, c'est le « sommet » Est-Ouest, ouvert à Paris, où il pousse Eisenhower à la fermeté, comme il n'a cessé de le faire tout au long de la crise de Berlin.

Pendant ces dix semaines, il n'a guère cessé d'être en voyage ou en représentation ; il a néanmoins présidé six conseils des ministres, quelques conseils de défense parfois graves : a traité vingt affaires dont plusieurs sources de soucis, a multiplié les conséquences diplomatiques, politiques, stratégiques sur l'Algérie, le Parlement, l'armée, la France, l'agriculture, les mass-media, la politique mondiale ; a prononcé au bas mot cent vingt discours, allocutions, déclarations ou harangues devant des auditoires d'industriels, anciens camps de vétérans, langues-dociens, de parlementaires ruraux, de chercheurs des chantiers navals du Havre, de « doudous » martiniquais ou du premier ministre soviétique.

Le rythme n'est certes pas toujours aussi précipité, la base si grande ni si diverse des tâches des présidences de la Ve République. Mais, quand on étudie, au cours des six années écoulées, on s'étonne rétrospectivement d'un tel dédoublement d'activité, d'une activité si constante de la part du chef d'un régime sans lequel, pourtant, et pendant de longues périodes, un seul ministre ne pouvait rien faire, ne passait rien que les problèmes n'avaient pas que l'impossibilité était la règle.

A quel moment le président de la République, chef d'armées, chef de forces liées en conflit et de nombreux, quel qu'il en coûte, la paix ? On a vu qu'il y était résolu quand, le 16 septembre 1959, il lançait le maître-mot d'autodétermination. Pourtant, il n'y cernait pas, pas encore, en après tout un mois, lancée au début de l'été dans des émissaires du F.L.N. venant traiter à Melun avec le général et un plan fructueuses : le fut même le référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination algérienne partant, serre, en germe la solution, mais n'exprime d'ailleurs un compromis, de faire prévaloir celle « Algérie algérienne » liée à la France « contractuellement » ou « fédérale » ou « indépendante. Une véritable négociation, sur un pied d'égalité, en terrain neutre, était cependant engagée.

Enfin, la première bombe atomique de fabrication française explose au Sahara, le 13 février — « Hourra pour la France ! », a tabié de Gaulle aux techniciens, — la seconde le 1er avril. La « force de frappe » est en main de maître.

La paix et ses conséquences (mai 1961 - novembre 1962)

Ceux à Evian, le 20 mai, que débuterent les pourparlers avec les nationalistes. Chaque soir, le ministre qui les conduisait du côté algérien, M. Louis Joxe, rendait compte au chef de l'État des progrès échangés, prenait ses instructions et parfois demandait un aide pour les initiatives ou les impulsions de son premier ministre. La conférence se traîna ainsi jusqu'à mai, s'étant à Lugrin, pour se dissoudre lorsque résonna le canon de Bizerte où Tunisiens et Français s'affrontaient durement autour de la base. Il fallut ensuite renouer un à un les fils brisés, reprendre le dialogue, concéder et apaiser. Les accords consacrant l'indépendance algérienne, si cessez-le-feu, le retrait progressif de la France de ce pays et du Sahara étaient enfin signés le 18 mars 1962. Six mois difficiles et politiquement mouvementés allaient suivre.

L'activisme n'avait pas désarmé. Tandis que l'Algérie entrait dans une longue période de troubles où les violences terroristes allaient se poursuivre dans la plus grande indécision et de rivalies politiques que traverserait le pays à partir du 1er juillet, date de la proclamation de l'indépendance, les attentats se multipliaient en métropole où les « nuits bleues » ponctuées d'explosions alternaient avec les assassinats. Par deux fois, en mimant d'abord la route qu'il devait emprunter le 8 septembre 1961 près de Pont-sur-Seine, puis en prenant sa voiture sous le feu ennemi d'un commando au Petit-Clamart, le 22 août 1962, l'O.A.S. allait tenter de tuer de Gaulle. S'il demeurait visagé et même préparée quand fouiller à Alger, au soir du 21 avril 1961, le putsch des généraux. Un'faire était, cette fois, grave, et gent longs jours durant, plans mouvements de débarquement aéroporté, de subversion interne, où les comptes du 22 mai étaient cette fois en poche de différents de la légalité menacée. Les barricades de 1960 étaient nées de l'émoure d'une conférence de presse, le putsch de 1961 de la perspective d'une déclaration relative à l'ouverture des pourparlers de paix. Des discours, partail, fit tomber les armes des mains des officiers rebelles après quatre jours d'allusions et d'agitation, comme un autre discours avait renversé, quinze mois plus tôt, les dérisoires barricades d'Alger. La répression, à la faveur des pleins pouvoirs, aussitôt vaincu, allait suivre sans retard. La négotiation pouvait s'ouvrir.

Diplomatie (décembre 1962 - mai 1964)

Cette diplomatie enfin libérée de la contrainte algérienne et aurocoup d'un quadruple prélude au départ — l'indépendance des pays de la Communauté l'importance relative de l'aide que leur apporte la France, la présence de l'armée métropolitaine et une certaine forme d'indécisions agressive à l'égard des alliés occidentaux — va s'engager, sans précipitation, dans de leurs directions. La conférence de presse du 14 janvier 1963 apporte avant refus tranchants : non à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, non à la force multilatérale proposée par les États-Unis. Mais conjoncture et enseignement, le général de Gaulle dans un pesse Cherbourg et de la part par habitude, donne l'accolade au vieux chancelier Conrad Adenauer ; il viennent de signer le traité d'amitié franco-allemand, couronnement d'une longue œuvre de réconciliation.

Au cours de l'année 1963 et des premiers mois de 1964, la politique extérieure gaulliste se développera avant vers d'autres horizons. Dans un discours prononcé en mars 1964, le président de la République lance à grand fracas l'idée de la neutralisation du Vietnam. Il accorde une importance plus grande — et des crédits relativement importants — au Laos et au Cambodge, dont il reçoit avec faste le jeune souverain à Paris en vaine affinité au début de 1964. Surtout il prépare de longue haleine la reconnaissance de la Chine populaire, qui intervient en janvier 1964. Il prépare à se rendre au Japon et plusieurs de ces pays lointains.

Il songe aussi à visiter l'Amérique latine et entame par le Mexique ce périple qui le conduira en octobre 1964 au Pérou, en Bolivie, au Chili, en Argentine, en Uruguay et au Brésil. Il veut y rencontrer un nouveau peuple qui, comme les Russes, les Japonais, les Mexicains, les Péruviens, les Chiliens, les Argentins, les Uruguayens, les Brésiliens, les Canadiens, les Antillais, les Guyanais, les Polynésiens, les Calédoniens, les Malgaches, les Polynési

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Dans « le Fil de l'épée », qui parut en 1932, de Gaulle écrit : « Il est temps que l'élite militaire reprenne conscience de son rôle prééminent. [...] Pour rendre le fil à l'épée, il est temps qu'elle restaure la philosophie propre à son état. » Il trace dans ce livre le célèbre « portrait de l'homme de caractère », et traite aussi du prestige, de l'autorité, de l'ambition.

« Face à l'événement, c'est à lui-même que recourt l'homme de caractère. Son mouvement est d'imposer à l'action sa marque, de la prendre à son compte, d'en faire son affaire. Et, tant de s'abriter sous la hiérarchie, de se couler dans les textes, de se couvrir des comptes rendus, le sortir qui se dresse, se campe en tête front. Non qu'il veuille ignorer les ordres ou négliger les conseils, mais il a la passion de vouloir, la faiblesse de décider. Non qu'il ait inconsidérément du risque ou dédaigneux des conséquences, mais il les mesure de bonne foi et les accepte sans ruse. Bien mieux, il embrasse l'action avec l'orgueil du maître, car il veut naître, elle est à lui ; jouissant du pouvoir, pourvu qu'il lui soit dû et lors même qu'il n'en tire pas profit, supportant tout le poids du réel, vous dirai-je sans quelque amère satisfaction. Bref, toujours qui trouve au-dessus son ardeur et son point d'appui, joueur qui préfère moins le gain que la réussite et pale des dettes de son propre argent, l'homme de caractère confère à l'action la noblesse : sans lui, même tâche d'esclave, grâce à lui les dieux du héros. » *(Page 53.)*

« La passion d'agir par soi-même s'accompagne, évidemment, de quelque noblesse dans les procédés. L'homme de caractère incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés reprouvent et, parfois, lui en attestent. Dailleurs, un tel chef est distant, car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement. Au-dessous de lui, l'on murmure sont bas de sa hauteur et de ses exigences. Mais, dans l'action, plus de murmure ! Les volontés les suivent, s'orientent vers lui comme le fer vers l'aimant. Vienne la crise, c'est lui que l'on suit, qui lève le flambeau de ses propres mains, dussent-ils s'y rompre, et le porte sur ses reins, quand même ils seraient usés. Décroissant, la confiance des petits exalte l'homme de caractère. Il se sent obligé par cette humble faiblesse qu'on lui rend. Sa fermeté croît en mesure, mais aussi en sérénité. Jamais, si il est né prédestiné, quoi l'affaire réussisse, il ne dissimule la gloire à l'avantage et, dans le cas d'un revers, il n'admet pas que le reproche descende plus bas que lui. On lui rend en échec ce qu'il offre en sécurité. » *(Page 55.)*

Le prestige

« ...Et, tout d'abord, le prestige ne peut aller sans mystère car on révère moins ce que l'on connaît bien. Tous les cultes ont leurs tabernacles et il n'y a pas de grand homme pour ses domestiques. Il faut donc que dans les projets, à la manière, les mouvements de l'esprit, un élément demeure que les autres ne puissent saisir et qui, intrigue, les enveigle, les tienne en haleine. Non, certes, qu'on doive s'enfermer dans une tour d'ivoire, ignorer les subordonnés, haïr de mépriser l'accessible. Bien au contraire, l'empire sur les âmes exige qu'on les observe et que chacune puisse croire qu'on la distingue. » *(Page 78.)*

L'autorité

« Au reste, dominer les événements et imprimer une marque, en assumer les conséquences, c'est bien là ce qu'avant tout on attend du chef. L'élévation d'un homme au-dessus des autres ne se justifie que s'il apporte à la tâche commune l'impulsion et la garantie du caractère. Car enfin, le privilège de la domination, le droit d'ordonner, l'orgueil d'être obéi, les nulls égards, hommages et facilités qui entourent la puissance, l'honneur et la gloire dont le chef reçoit la plus large part, pourquoi lui seraient-ils attribués ? Et comment les parer, sinon par le risque qu'il prend à son compte ? L'obéissance ne serait point tolérable si celui qui l'exige n'en devait rien tirer d'effectif. Et qu'en tirera-t-il s'il n'est, par décide, et n'entreprend ? » *(Page 85.)*

L'ambition

« Que les politiques et les soldats veuillent donc, malgré les servitudes et les piétiges contradictoires, se faire au-dessus la philosophie qui convient et l'on reverra, s'il le faut, de belles harmonies. Certes, il importe peu que vy ennient les médiocres qui chercheraient dans les difficultés à s'en garantir plutôt qu'à les dominer. Mais, puisque vous êtes hantés d'une haute ambition, l'exercerai le pouvoir suprême dans toute l'étendue qu'il comporte désormais et suivant les règles qui me sont prescrites. » *(Le 28 décembre 1958. Déclaration faisant suite à l'élection à la présidence de la République.)*

La démocratie

« La démocratie se confond exactement pour moi, avec la souveraineté nationale. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple exerçant la souveraineté nationale. » *(Conférence de presse tenue à Londres le 27 mai 1942.)*

Le rôle du chef de l'Etat

« C'est dans du chef de l'Etat, placé au-dessus des partis, qui doit procéder le pouvoir exécutif. Au chef de l'Etat la charge d'incarner l'intérêt général quant au choix des hommes avec l'autorité qui se dégage du Parlement. A lui la mission de nommer les ministres et d'abord bien entendu, le premier, qui devra diriger la politique et le travail du gouvernement. Au chef de l'Etat la fonction de promulguer les lois et de prendre les décrets en Conseil, envers l'Etat tout entier que rendent ces textes, la charge de prévoir les conseils du gouvernement et d'y assurer cette influence de la continuité dont une nation ne se passe pas. A lui l'attribution de servir d'arbitre au-dessus des contingences politiques, soit normalement par le conseil, soit, dans les moments de grave confusion, en invitant le pays à faire connaître par des élections sa décisive souveraine. A lui s'il devait arriver que la patrie fut en péril, le devoir d'être le garant de l'indépendance nationale et des traités conclus par la France. [...]

« Telle notre tâche, c'est l'alternance des humeurs douleurs d'un peuple dispersé et des fécondes grandeurs d'une nation libre groupée sous l'égide d'un Etat fort. » *(Discours de Bayeux, 16 juin 1946.)*

Un homme seul

Dans sa conférence de presse du 19 mai 1958, de Gaulle estime qu'il peut encore être utile à la France :

« Utile, enfin, parce que je suis un homme seul, que je ne me confonds avec aucun parti, avec aucune organisation, que depuis six ans je n'exerce aucune action politique, que depuis trois ans je n'ai tenu aucune déclaration, que je crois un homme qui n'appartiens à personne et qui appartient à tout le monde.

« Utile, comment ? Eh bien ! si le peuple le veut, comme naguère la présidente crise nationale à la tête du gouvernement de la République française. »

Guide et chef

« La tâche nationale est immense, elle dépasse, dit-il, tout ce qu'on trouve de rare, rocailleux. Guide de la France et chef de l'Etat représentant, j'exercerai le pouvoir suprême dans toute l'étendue qu'il comporte désormais et suivant les règles qui me sont prescrites. » *(Le 28 décembre 1958. Déclaration faisant suite à l'élection à la présidence de la République.)*

La légitimité

Au moment de l'insurrection des barricades d'Alger, puisant « *comme étant le général de Gaulle aussi bien que le chef de l'Etat* », il déclare :

« Enfin je m'adresse à la France. Eh bien ! mon cher et vieux pays, nous voilà donc ensemble, encore une fois face à une lourde épreuve. En vertu du mandat que le peuple m'a donné et de la légitimité nationale que j'incarne depuis vingt ans, je demande à tous et à toutes de me soutenir quoi qu'il arrive. » *(Allocution radiodiffusée du 29 janvier 1960.)*

« La continuité de la France apparaît à leur noble en à charges. Elle apparaît donc par excellence à nous-mêmes. Je le dis ici, sans politique. » *(Mention, octobre 1960.)*

« Français, Français, vous le savez c'est à moi que vous vous adressez. Depuis plus de vingt années les événements ont voulu que je serre de guide au pays dans les crises graves, que nous avons vécues. Voici que, de nouveau, mon devoir et ma fonction m'ont encore à choisir la route. Comme la partie est vraiment grave, il me faut, pour la mener à bien, une adhésion nationale, notamment de une majorité qui soit en proportion de l'enjeu. Mais aussi j'ai besoin, oui, j'ai besoin de savoir ce qu'il en est dans les esprits et dans les cœurs. C'est pourquoi je me tourne vers vous par-dessus vous les intermédiaires — fin vérité — qui ne le sait ? — l'affaire est entre chacune de vous, chacun de vous, et moi-même.

« Françaises, Français, tout est simple et clair ! C'est un « oui » franc et massif que je vous demande pour la France. » *(5 janvier 1961.)*

« Je m'affirme, pour aujourd'hui et pour demain, en la légitimité française que la nation m'a conférée, que je maintiendrai quel qu'il arrive, jusqu'au terme de mon mandat ou jusqu'à ce que les moyens qui sont les forces, soit la vie, et dont je prendrai les moyens d'assurer qu'elle demeure après moi. » *(23 avril 1961.)*

Le trop-plein

Interrogé au cours de sa conférence de presse du 15 mai 1962 sur son intentions, il déclare :

« Je veux dire ce qui arrivera quand de Gaulle aura disparu. Eh bien ! je vous dis ceci, qui peut-être vous expliquera dans quelle direction à cet égard nous allons marcher : ce qui est à redouter, à mon sens, après l'événement dont je parle, ce n'est pas le vide politique, c'est plutôt le trop-plein. » *(Le 15 mai 1962.)*

L'élection présidentielle

« La clé de voûte de notre régime, c'est l'institution nouvelle d'un président de la République désigné par la raison et le sentiment des Français pour être le chef de l'Etat et le guide de la France. Bien loin que le président doive, comme naguère, demeurer confiné dans un rôle de conseil et de représentation, la Constitution lui confère, à présent, la charge suprême du destin de la France et de celui de la République.

Il ajoute :

« Pour que le président de la République puisse porter et exercer effectivement une charge pareille il lui faut la confiance explicite de la nation. Permettez-moi de dire qu'en représentant le chef de l'Etat, en 1958, je pensais que moi-même et à cet égard les événements de l'Histoire avaient déjà fait le nécessaire. En raison de ce que nous avons vécu et réalisé ensemble, à travers tant de peines, de larmes et de sang, mais aussi avec tant d'espoirs d'enthousiasme et de résultats, il y a entre vous Français et moi-même un lien exceptionnel qui n'investit et qui n'oblige. Je n'ai donc pas attaché alors une importance particulière au mode par lequel m'étaient conférés tous les pouvoirs de la République puisque celle-ci était d'avance reconnue par la force des choses. D'autre part, tenant compte des susceptibilités politiques dont certaines étaient respectables, j'ai préféré à ce moment-le qu'il n'y eût pas à mon égard une sorte de plébiscite formel. » *(28 septembre 1962.)*

Les partis de jadis

« Une fois de plus, le référendum a mis en pleine lumière une donnée politique fondamentale de notre temps. Il sorte du fait que les partis de jadis, dans même qu'une commune passion professionnelle les réunissait pour un instant, ne représentent plus la nation. Ou s'en était clairement et terriblement aperçu, quand, en 1940, leur régime abdiqua dans le désarroi. On l'avait aussi constaté en 1958 lorsqu'il me passa la main au bord de l'anarchie, de la faillite et de la guerre civile. On devait de le vérifier en 1962. » *(7 novembre 1962.)*

« Pour la première fois, depuis sa naissance, la République est située dans la continuité.

« [...] Il ne faut pas s'attendre, bien sûr, à ce que les professionnels de la politique, du dénigrement, de l'aigreur, renoncent, tout au moins pour le moment, à cuer le fiel à crachier la bile et à lâcher le vitalgre. Seulement c'est un fait que le jeu de naguère réni des coalitions, intrigues, combinaisons, chutes, élévations, qui était pratiqué par les spécialistes, ce jeuxà ne peut pas reprendre. » *(16 janvier 1963.)*

« L'essentiel pour le général de Gaulle, ce n'est pas ce que peuvent penser le comité Gustave, le comité Théodule, le comité Hippolyte. L'essentiel pour le général de Gaulle, président de la République française, c'est ce qui est utile au peuple français, ce que pense ce que veut le peuple français. » *(Orange, septembre 1963.)*

La politique

A la veille du second tour de l'élection présidentielle, il prononce une allocution le 19 décembre 1965 et déclare notamment :

« La République nouvelle a son président. C'est moi. Me voici tel que je suis. Je ne dis pas que je sois parfait et que je n'ai pas mon âge. Je ne prétends nullement tout savoir et tout pouvoir. Je sais, mieux que qui que ce soit, qu'il faudra que j'aie des successeurs et que la nation les choisisse pour qu'ils suivent la même ligne. Mais, avec le peuple français, il m'a été donné par l'Histoire de réussir certaines entreprises. Avec le peuple français, je suis actuellement à l'œuvre pour nous assurer le progrès, l'indépendance et la paix. Avec vous toutes et avec vous tous, qui êtes le peuple français, je pourrai, demain, donner à nos affaires une impulsion nouvelle, veiller de plus près encore à ce que chacun ait sa part dans le développement national, conduire la France suivant sa vocation, à une action humaine ambitieuse et généreuse, m'adresser à tous les Français, à ceux qui ont confiance en moi comme à ceux qui ne le sont point, à ceux qui m'ont suivi comme à ceux qui ne m'ont point suivi, à ceux qui ne m'ont point suivi comme à ceux qui ne m'ont point suivi, à ceux qui ne m'ont point suivi, à ceux qui ne m'ont point suivi,

UNION SOVIÉTIQUE

ÉPILOGUE DE L'ATTERRISSAGE IMPRÉVU EN ARMÉNIE

Les militaires américains et turc ont été expulsés d'U.R.S.S.

De notre correspondant

Moscou. — L'agence Tass a confirmé la libération des militaires américains et turc détenus en Arménie depuis l'atterrissage imprévu du tout-aplatit, le 27 octobre, sur le territoire de l'U.R.S.S., à proximité de Leninakan. Après avoir brièvement rappelé les éléments de l'affaire, l'agence soviétique écrit : « Les organismes habilités de l'U.R.S.S. ont procédé à une enquête détaillée pour établir les circonstances de cette infraction aux frontières d'Etat de l'U.R.S.S. et le degré de culpabilité des personnes se trouvant à bord de l'avion. En partant des résultats de l'enquête et comme leur en ont témoigné des représentants du gouvernement des Etats-Unis et de la Turquie, ainsi que des assurances de leur part, le gouvernement soviétique a jugé possible de ne pas traduire ces personnes en justice et de se limiter à leur expulsion d'Union soviétique. »

Des inquiétudes dissipées

Selon des indications rendues alors avant l'annonce de cette décision, les discussions sur ce sont des gouvernements américains auraient été traitées à un niveau très élevé et directement par Washington. Après la publication des notes soviétiques du 27 octobre aux gouvernements des Etats-Unis et de la Turquie, les autorités américaines semblent en effet avoir envisagé l'hypothèse d'une « escalade » délibérée de la part de l'U.R.S.S. C'est dans cet esprit qu'a été considérée notamment le cas du passagers du Beechcraft pourraient être traduits en justice. Un proche, quelles qu'en soient les conditions, qui été pour les Soviétiques un moyen de démontrer que cette affaire n'était pas purement accidentelle et de donner une base à des accusations d'espionnage. Il semble que les inquiétudes à ce sujet n'aient eu dissipées qu'au cours des dernières vingt-quatre heures.

Du côté soviétique, aucune allusion n'est faite à l'affaire antérieure du détournement vers la Turquie, le 15 octobre, d'un appareil de l'Aéroflot dont l'hôtesse fut mortellement blessée. Si l'on admet à Moscou que les deux incidents ne peuvent être liés jusqu'aux, certains, soulignent volontiers qu'un lien « psychologique » existait néanmoins entre eux. En fait, les deux affaires ont été finalement dissociées, mais le gouvernement soviétique continue à réclamer l'extradition par le gouvernement turc des auteurs du détournement du 15 octobre.

En ce qui concerne l'aventure des pilotes américains et de leur collègue turc, la *Pravda* parle en tirer la morale, sans y faire expressément allusion, dans un bref commentaire, mardi matin, sur les dangers des bases militaires américaines à l'étranger. Sangsant apparemment au gouvernement turc, l'auteur écrit notamment :

« Les autorités des pays où se trouvent des bases militaires des Etats-Unis n'ont pas la possibilité de contrôler les actes des Américains. De ce fait, ces Etats sont exposés à de vifs soupçons supplémentaires dans les aventures de l'impérialisme des Etats-Unis, avec toutes les conséquences qui en découlent. On se rend de mieux en mieux compte que la présence des nids de faucons constitue, pour chaque pays, un obstacle dans la recherche de sa politique indépendante dans l'arène internationale. » — A. J.

M. Zorine se félicite de la « position réaliste » du gouvernement français

Dans un discours qu'il a prononcé à Poligny-la-Forêt (Yvelines), au cours d'une « table ronde » franco-soviétique organisée par l'association France-U.R.S.S., M. Valerian Zorine, ambassadeur de l'U.R.S.S. en France, a rendu hommage à « la position réaliste des milieux dirigeants français qui ont compris l'attitude des pays socialistes en faveur de la normalisation des relations entre tous les pays européens ».

« A la suite du rapprochement franco-soviétique, a-t-il ajouté, on a pu se convaincre le processus de normalisation des relations entre les pays européens, en particulier par la signature du traité entre l'U.R.S.S. et la R.F.A. et par la reconnaissance de plus en plus large de la nécessité d'une convocation rapide de la conférence européenne. »

M. Zorine a souligné les responsabilités particulières de la France et de l'U.R.S.S. membres permanents du Conseil de sécurité, et qui sont « les deux plus importants Etats du continent européen ». Dans le maintien de la paix internationale, il a déploré qu'il y ait encore en France des partisans de la politique de force sur la base des blocs au moyen d'une « Europe unie » opposée à l'U.R.S.S. et aux autres pays socialistes. Mais il s'est réjoui que l'autre conception de la politique étrangère ait triomphé ces dernières années en France.

Pour sa part, M. Raymond Schmittlein, ancien ministre français, a exposé les préoccupations qu'il éprouve devant la situation au Proche-Orient et le problème de Berlin. Il a cependant affirmé qu'il ne saurait pas la de conditions préalables à la convocation d'une conférence sur la sécurité européenne.

Bulgarie

UNE DÉLÉGATION YOUGOSLAVE EXPLORE LES CHANCES DE SUCCÈS d'une rencontre Tito-Jivkov

Belgrade (*A.F.P.*). — Une importante délégation yougoslave, comprenant des dirigeants de la Ligue des communistes (L.C.Y.) et un haut fonctionnaire des affaires étrangères, est arrivée lundi à Sofia. Lenvoi de cette délégation fait suite à un échange de correspondance entre M. Tadar Jivkov, premier secrétaire du parti et chef du gouvernement bulgare, et le maréchal Tito (*le Monde* des 3 et 22 septembre 1970).

La délégation yougoslave doit étudier, au cours de ses entretiens avec les dirigeants bulgares, s'il y a ou non un rapprochement des positions entre les deux pays et quelles seraient les chances réelles de succès d'une rencontre Tito-Jivkov suggérée par le dirigeant bulgare. Les Yougoslaves estiment, étant donnée la tension qui existe depuis longtemps entre Belgrade et Sofia, qu'il vaudrait peut-être mieux éviter une telle rencontre si elle devait se solder par un échec.

Le principal sujet de friction entre les deux pays demeure le problème de l'existence du peuple macédonien. La Bulgarie est prête à reconnaître l'existence de la Macédoine comme entité administrative yougoslave, mais conditionne sa popularisation comme une branche ethnique bulgare. Cette thèse est contestée par les Yougoslaves.

● *MM. Gromyko et Cyrankiewicz en Roumanie.* — Les dirigeants polonais effectuent, à partir de ce mardi, une visite officielle de quatre jours à Bucarest pour signer le nouveau traité d'amitié et d'assistance mutuelle mis au point au mois d'août dernier. — (*A.F.P.*)

SÉLECTION PAR L'ARGENT ?

Les Soviétiques paieront quelque 2 300 F pour se rendre en Occident

De notre correspondant

Moscou. — Une petite vieille prend 0 le gare de Bielorussie le train pour Paris. Deux jours de voyage pour lesquels elle s'est chargée de provisions, car il n'est pas question de descendre au wagon-restaurant les quelques roubles qui lui restent. Elle n'a même pas pu acheter toutes les devises étrangères auxquelles, une fois obtenu son visa, elle avait droit. Avec en tout 100 francs en poche, elle arrivera jusqu'à Amiens, où son frère la prendra en charge. Ce frère, elle ne l'a pas vu depuis la guerre. Il est maintenant très âgé, et c'est pour le revoir une dernière fois qu'elle a économisé pendant plusieurs années afin d'entreprendre ce long voyage.

Cela, c'est une histoire de l'été dernier. Elle ne se reproduira plus, car il est complètement exclu qu'une autre petite vieille, dans la même situation, puisse payer les 400 roubles (soit quelque 2 300 francs) que les autorités soviétiques exigent maintenant pour la délivrance d'un visa de sortie pour l'Occident (« le Monde » du 10 octobre).

Les candidats à ce genre de visa ne sont pas très nombreux en U.R.S.S. L'autorisation de se rendre à l'étranger étant déjà une chose rare, les Soviétiques qui voyagent dans les pays occidentaux le sont, le plus souvent, en mission officielle. On a déjà parlé, d'autre part, du cas des étrangers résidant en U.R.S.S. et pour qui un visa sera bientôt pour se rendre dans leur pays où également coûter 400 roubles (mais davantage selon leur destination). Est-il impossible de penser que les gouvernements dont ils sont ressortissants se préoccuperont de leur situation ? Dans le cas de la France, ce serait un direct intéressant de la coopération franco-soviétique.

La petite vieille de la gare de Bielorussie n'a, pour son part, aucun recours. Or son cas est représentatif. Ce sont surtout des retraités, en effet, qui les citoyens soviétiques qui songent à entreprendre ce genre de voyage. D'abord, parce que cela demande du temps. Ensuite, parce que les formalités sont un peu moins compliquées pour eux que pour des ouvriers ou employés qui doivent, entre autres documents, montrer un « papier » de leur employeur avant de pouvoir déposer leur demande de visa. Enfin, parce que c'est plutôt vers la fin de sa vie qu'on éprouve le besoin de revoir un parent dont on est séparé depuis de longues années.

De tels voyageurs ne sont pas politiquement très dangereux et ne représentent pas des véhicules très actifs pour les missiles de la propagande occidentale. Au reste, les autorités soviétiques ne se privent pas de refuser ou de faire attendre indéfiniment un visa sans fournir aucune explication lorsque cela les jugent bon. On se rend donc en conjoncture sur les mints qui ont eu la réussir à prendre une mesure instituant une sélection supplémentaire par l'argent et qui brime, avant tout, les petites gens.

A moins que, cinquante-trois ans après la révolution, l'idée de se rendre dans des pays non socialistes soit considérée comme un luxe réservé à quelques rares élus, et cela il convient de déboucher l'avenir des citoyens soviétiques les plus modestes.

ALAIN JACOB.

● *Les nouveaux locaux de l'agence de tourisme soviétique à Paris*, viennent d'être inaugurés, le siège de l'Intourist est désormais installé 7, boulevard des Capucines, dans le 2e arrondissement (tél. : 742 67-40).

M. Serge Zaprometov, directeur du bureau, a rappelé que le nombre des touristes français ayant visité l'Union soviétique en 1969 s'était élé de quarante mille.

● *L'ambassadeur de Tchécoslovaquie à Athènes serait rappelé à Prague*, affirme la presse grecque. M. Pavol Majling, qui avait tenté de se suicider le 2 novembre en se tirant une balle de revolver dans la bouche, s'apprête à quitter l'hôpital Hippocrate d'Athènes. — (*A.F.P.*)

LA « PRAVDA » CENSURE LE NOM DE STALINE

Moscou (*A.F.P.*) — *Le nom de Joseph Staline a été supprimé dans la publication, mardi lundi matin, par la Pravda, du message de félicitations adressé par la Chambre du peuple de Chine populaire au président du Soviet suprême, à l'occasion du quarante-troisième anniversaire de la révolution d'Octobre.*

Le texte, diffusé en anglais par l'agence Chine nouvelle, encourageait le peuple soviétique, « éclairé par l'œuvre de Staline », à poursuivre les traditions glorieuses de la révolution d'Octobre.

En revanche, le texte, reproduit par l'organe du parti soviétique, déclare : « Le peuple chinois, qui a hérité plus loin dans le télégramme, est convaincu fermement que le peuple soviétique, éclairé par l'œuvre de Staline, a poursuivre les traditions glorieuses de la révolution d'Octobre.

En revanche, le texte, reproduit par l'organe du parti soviétique, déclare : « Le peuple chinois, qui a hérité plus loin dans le télégramme, est convaincu fermement que le peuple soviétique, éclairé par l'œuvre de Staline, a poursuivre les traditions glorieuses de la révolution d'Octobre.

MATHÉMATIQUES POUR L'INFORMATIQUE

J.-P. BERTRANDIAS et N. GASTINEL / Les éléments de base indispensables à tout informaticien.
T. 1 : Analyse fonctionnelle. U., 32 F.
T. 2 : Equations différentielles U., 22 F

STRUCTURE ET TECHNOLOGIE DES ORDINATEURS

ALAIN PROFIT / Notions fondamentales et description du matériel constituant les machines et systèmes, ou "hardware". U., 68 F

armand colin

LE MONDE diplomatique
MENSUEL
Le journal de la coopération internationale
Le numéro : 2 F
5, rue des Italiens, PARIS (9e)
Tél. : PROvence 01-28

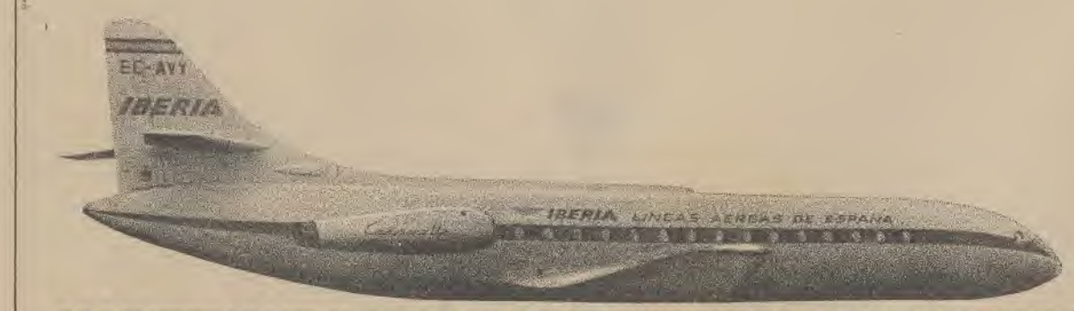

MAINTENANT, IBERIA RELIE LE BOURGET A FRANCFORT.

55 minutes de charme espagnol. Départ du Bourget (lundi, mercredi et vendredi) à 11 h 40 ; arrivée à Francfort à 12 h 35.

Le charme de l'Espagne dans tous les ciels du monde. IBERIA
lignes aériennes internationales d'Espagne où seul l'union est mieux traité que vous-même.

EUROPE DE L'OUEST

Allemagne fédérale

M. Scheel transmet au chancelier une invitation à se rendre en Pologne

De notre correspondant

Bonn. — Le chancelier Brandt se rendra très vraisemblablement à Varsovie pour la signature du traité germano-polonais, dont la conclusion est attendue dans quinze ou dix jours. Le ministre des affaires étrangères, M. Walter Scheel, qui se rendait à Bruxelles, est arrivé lundi à Bonn pour mettre le chancelier au courant du progrès des négociations. Il lui a remmis par la même occasion le vœu qu'avait exprimé, lundi matin, le premier ministre polonais, M. Cyrankiewicz, de « voir bientôt en Pologne » le chef du gouvernement de la République fédérale.

Du côté allemand, on n'insiste plus sur la nécessité d'établir des relations diplomatiques entre les deux pays avant même que le chancelier puisse envisager une visite à Varsovie. Les porte-parole de la République fédérale soulignent depuis leur domicile de vice. Enfin, parce que c'est plutôt vers la fin de sa vie qu'on éprouve le besoin de revoir un parent dont on est séparé depuis de longues années.

De tels voyageurs ne sont pas politiquement très dangereux et ne représentent pas des véhicules très actifs pour les missiles de la propagande occidentale. Au reste, les autorités soviétiques ne se privent pas de refuser ou de faire attendre indéfiniment un visa sans fournir aucune explication lorsque cela les jugent bon. On se rend donc en conjoncture sur les mints qui ont eu la réussir à prendre une mesure instituant une sélection supplémentaire par l'argent et qui brime, avant tout, les petites gens.

A moins que, cinquante-trois ans après la révolution, l'idée de se rendre dans des pays non socialistes soit considérée comme un luxe réservé à quelques rares élus, et cela il convient de déboucher l'avenir des citoyens soviétiques les plus modestes.

ALAIN JACOB.

● *Mlle Bernadette Devlin, député d'Irlande du Nord*, participera mercredi soir à 20 h. au grand meeting organisé salle de la Mutualité à Paris par le Secours rouge. Prendront également la parole : le Dr Hogarty, président de l'Association pour les droits civiques en Irlande du Nord, et M. Eamonn McCann, président du parti socialiste irlandais.

● *Mlle Jacqueline Chonchol, ancien ministre du Développement du Chili, vient d'être nommée conseiller technique du directeur du développement à l'Unesco.*

● *Rencontre à Bonn des ministres du Commerce extérieur des pays du Benelux.* — Les ministres du Commerce extérieur des pays du Benelux se sont rencontrés à Bonn le 10 novembre. Ils ont examiné les problèmes de leur commerce extérieur et ont pris des mesures en vue de faciliter le développement de leurs échanges. Ils ont notamment décidé de mettre en commun les informations dont ils disposent sur les pays tiers et de mettre en commun les informations dont ils disposent sur les pays tiers et de mettre en commun les informations dont ils disposent sur les pays tiers et

PROCHE-ORIENT

Les États-Unis confirment leur hostilité à la proposition française de plan de paix à quatre

Depuis la polémique du cessez-le-feu au Proche-Orient il y a cinq jours, une intense activité diplomatique se développe en vue de parvenir à la reprise de la mission Jarring.

Le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, a rencontré lundi le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, et son homologue égyptien, M. Mohmoud Riad. Le porte-parole du département d'Etat a qualifié ces entretiens de « préliminaires », mais il a ajouté que, pour l'instant, « personne ne peut dire quand la négociation reprendra ».

On apprend aussi de source officielle au département d'Etat que les Etats-Unis ne sont pas d'accord avec la proposition française faite le semaine dernière par M. Maurice Schumann surgérant que les quatre grandes puissances élisent en commun un plan de paix pour le Proche-Orient.

Selon la presse israélienne, M. Eban s'accorderait pas en vue aux Etats-Unis, les Américains ayant demandé au gouvernement de Jérusalem de ne pas prendre de décisions hâtives au sujet de la mission Jarring. Les Etats-Unis souhaitent en outre attendre les résultats de leurs contacts avec les Soviétiques et les Egyptiens.

Pour sa part, M. Riad a rencontré lundi matin M. Jarring et M. Thant et leur a confirmé que la R.A.U. était prête à appliquer la dernière resolution votée par l'Assemblée générale et à reprendre inconditionnellement la négociation avec la médiateur des Nations unies.

Parallèlement, les représentants des quatre grandes puissances ont poursuivi, lundi soir, pendant deux heures et demie, leur concertation sur le Proche-Orient. Ils « sont convenus de la nécessité de permettre aux parties de reprendre les discussions sous l'égide de M. Jarring ». Leur prochaine réunion aura lieu le lundi 23 novembre chez le représentant américain, M. Charles Yost.

Cependant le calme continue de régner dans le secteur du canal de Suez. Le général Dayan a confirmé lundi que l'armée égyptienne avait jusqu'récemment de l'équipement amphibie soviétique en quantités importantes.

D'autre part, le ministre de la défense, s'adressant lundi à la Knesseth, a affirmé que les Israéliens n'avaient perdu que seize soldats depuis le début de six jours, alors qu'ils ont abattu cent onze appareils égyptiens et dix-huit syriens. Ce bilan a été arrêté au 7 août 1970, date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

LE PROTOCOLE FIXANT LES MODALITÉS D'APPLICATION DES ACCORDS DU CAIRE ET D'AMMAN EST ENTRÉ EN VIGUEUR

Amman (*A.F.P.*). — Le gouverneur militaire général de Jordanie a donné à la population de strictes consignes pour « préserver l'ordre et la sécurité », à l'occasion de l'entrée en vigueur à partir de mardi du protocole fixant les modalités d'application des accords du Caire et d'Amman.

Aux termes d'un communiqué diffusé lundi soir par Radio-Amman, le gouverneur militaire général a invité tous les citoyens à respecter les consignes suivantes :

1) Le port d'armes est formellement interdit dans les rues et les lieux publics de la capitale, des villes, villages et tous lieux habités, sauf dans les cas prévus par le protocole.

2) Est également formellement interdite la constitution de dépôts de grenades, mines, explosifs et armes de toute sorte dans les villes, villages et lieux habités.

3) La détention d'armes individuelles dans les maisons est autorisée dans les limites du protocole. Cependant, les détenteurs de ces armes restent soumis à l'interdiction du port d'armes dans les lieux publics.

4) Les citoyens sont invités à signaler à la police toute infraction à ces consignes afin que les autorités puissent prendre les sanctions nécessaires à l'égard des contrevenants.

Les dispositions du protocole sont restées également en vigueur à Irbid, à 80 kilomètres au nord d'Amman. Selon le colonel Abdel Latif Abouzaylah, membre du comité supérieur de la ville, les tentes se sont retirés de la ville. Le colonel Abouzaylah a ajouté qu'à Jerash (30 kilomètres d'Amman) la période transitoire prévue par l'accord a été prolongée de deux ou trois jours pour donner le temps aux fedayin d'évacuer complètement la ville. Enfin, à Zarka, la levée du couvre-feu sera décidée dans les prochains jours, et les forces armées jordaniennes quitteront la ville.

LES IMPORTATIONS MILITAIRES AGGRAVENT LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE ISRAÉLIENNE

La dette extérieure israélienne sera de 3,8 milliards de dollars (14 milliards de francs) à la fin de cette année. La dette par habitant sera ainsi la plus forte du monde. Malgré un accroissement de 9 % des exportations, le déficit de la balance commerciale passera de 900 millions à 1 400 millions de dollars, principalement à cause des « importations de devises », directes et indirectes, dont le montant atteint 600 millions de dollars.

Des chiffres ont été rendus publics lundi soir par le ministre des finances, M. Pinhas Sapir, à la fin de la conférence économique qui a réuni pendant cinq jours des industriels et des financiers, juifs des différentes régions du monde.

Le texte fait état d'un processus d'intégration graduelle des Arabes de Cisjordanie dans l'économie israélienne qui, indique-t-il, a des avantages pour tous. La Cisjordanie et Gaza connaissent un plein-emploi presque équivalent à celui qui prévaut en Israël. Soixante - deux pour cent des Arabes de Cisjordanie en mesure de travailler sont employés. Ce pourcentage est de 55 % à Gaza et de 70 % en Israël même.

Par ailleurs, les exportations de la Cisjordanie vers les pays arabes sont passées de 54 millions de dinars en 1965 à 69 millions en 1969. — (*A.F.P.*).

AFRIQUE

Rhodésie

Sir Alec Douglas-Home a confirmé l'ouverture de négociations préliminaires entre Londres et Salisbury

(De notre correspondant.)

Londres. — Vingt-quatre heures avant l'examen de la question rhodésienne par le Conseil de sécurité, Sir Alec Douglas-Home a confirmé lundi aux Communes que le gouvernement britannique avait engagé une négociation préliminaire avec le régime de Salisbury en vue d'examiner s'il existait une base de négociation sérieuse permettant aux gouvernements unicists et rhodésien de régler leur différend. Dans sa déclaration, Sir Alec a fait preuve d'une grande prudence sur l'issue de cette négociation de la « dernière chance ». « *La situation d'aujourd'hui est encore moins favorable à une solution que l'on pouvait* », a-t-il déclaré. Néanmoins, répondant plusieurs questions des députés, le secrétaire du Foreign Office a ajouté que « *lorsqu'on entreprend une négociation, il ne faut pas jouer sur un échec...* ».

Il fait on prévoit que les négociations, qui seront conduites sous l'autorité de la Grande-Bretagne en République sud-africaine et le représentant du gouvernement rhodésien dans ce pays, s'annoncent difficiles et demanderont du temps. En effet, Sir Alec a confirmé sa position prise par le parti conservateur dans l'opposition, à savoir : aucun règlement n'est possible avec le gouvernement de M. Smith, sinon dans le cadre des cinq principes définis antérieurement garantissant l'évolution progressive vers un régime fondé sur la règle de la majorité, c'est-à-dire, dans les faits, un régime d'égalité électorale qui permettrait à l'écrasante majorité noire d'avoir une place prépondérante au Parlement. Or, Alec que le gouvernement des colons rhodésiens ont déclaré que la Constitution de 1969 était rejetée à amendements. Il est encore loin d'accepter le principe « one man, one vote ». Le droit de vote pour chaque citoyen, principe que M. Smith vient de condamner encore une fois, il y a quelques jours. Mais l'espoir existait malgré tout du côté britannique que, malgré leur ellicocité douteuse, les sanctions affectent notamment les réserves en devises de la Rhodésie pourraient le gouvernement de Salisbury à la négociation.

Sir Alec a bien souligné que le gouvernement demandait le maintien des sanctions pendant la durée des négociations, et cela malgré l'opposition d'une minorité bruyante au sein du parti conservateur. En fait, vingt-trois députés conservateurs s'étaient contre le gouvernement, et M. Powell se mit à la tête de ces « rebelles » pour dénoncer la manque de réalisme du gouvernement qui, selon lui, devrait accepter les lois et reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie. Mais l'opposition travailliste parmi laquelle devrait essentiellement que le Parti progressiste du peuple, que dirige l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ali Bhutto. Mais le régime d'Islamabad — la nouvelle capitale du Pakistan — y attache également un grand prix, indépendamment de toute considération électorale.

Les rapports avec Pékin sont, pour des raisons d'intérêts national et de sécurité, un facteur essentiel de la diplomatie et de la stratégie pakistanaise. Cet exprimé que le Pakistan, qui soutient depuis plusieurs années la demande d'admission de la Chine populaire aux Nations unies fasse preuve d'une grande réserve à l'égard du projet soviétique de sécurité collective en Asie et participe — sans enthousiasme — au « pacte » — aux pactes militaires occidentaux du Sud-Est asiatique.

Les dirigeants pakistanais plaident avec habileté cette politique auprès des Etats-Unis, puisque Washington, qui encourage par ailleurs une normalisation des rapports avec l'Inde, a décidé de lever l'embargo sur les livraisons d'armes en vigueur depuis le conflit indo-pakistanais de 1965. Cette décision a été prise notamment pour dissuader le Pakistan d'acheter en Chine certains armements (chars, missiles, matériaux militaires et économiques pakistanaises se sont succédé cette année à Pékin, qui a accordé en 1968 un prêt de 41 millions de dollars pour la construction d'une fabrique de matériel d'artillerie au Pakistan-Oriental).

En outre, la crainte d'un rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde incite Islamabad à resserrer ses liens avec Pékin. Les Pakistanais espèrent le fait que les dirigeants chinois ont constamment soutenu leur point de vue dans la querelle du Cachemire, enfin la pression militaire qu'exerce la Chine sur la frontière sino-indienne permet au Pakistan de réduire très sensiblement les charges de sa défense qui pèsent lourd sur les ressources nationales.

La Chine a également été invitée à apporter sa contribution au IVe Plan pakistanais qui est entré en application au mois de juillet dernier ; l'aide extérieure doit financer plus du tiers des investissements publics prévus par ce plan de cinq ans ; au regard de cette des pays occidentaux et notamment des Etats-Unis, l'assistance chinoise au Pakistan était jusqu'alors modeste.

La Chine a octroyé en 1965 un crédit de 60 millions de dollars remboursable en cinquante ans en nature ; il est utilisé pour acheter des équipements industriels chinois et former des techniciens ; seuls le Canada et la Suède qui participent à un consortium d'aide au Pakistan offrent des prêts à des conditions presque aussi avantageuses.

Le commerce sino-pakistanais est limité mais se développe ; la Chine achète du jute brut et du coton au Pakistan et lui livre en échange du riz. Les échanges culturels entre les deux pays sont, en revanche, assez nombreux. Enfin, le Pakistan et la Chine ont délimité en 1963 leur frontière commune et rouvrirent en août 1969 à travers celle-et la route traditionnelle de la soie.

GERARD VIRATELLE.

DEUX AGENTS NORD-CORÉENS INTERCEPTÉS PRÈS DES COTES SUDISTES

Les gardes sud-coréens ont intercepté dimanche deux Nord-Coréens armés qui tentaient de s'infiltrer dans l'île de Yuldo, à l'ouest de Séoul, a annoncé un porte-parole du contre-espionnage sud-coréen. Le porte-parole a précisé que l'un des Nord-Coréens avait été tué. Les gardes, quant à eux, ont eu deux morts et deux blessés.

L'agent nord-coréen capturé, Kang Yi Kon, trente-neuf ans (qui appartient au département culture) du Parti du travail nord-coréen, aurait avoué que sa mission consistait à organiser un réseau clandestin pour créer des troubles à l'occasion des prochaines élections générales sud-coréennes. Ce plan comprenait l'assassinat de membres du gouvernement de Séoul. — (*A.F.P.*)

MM. POMPIDOU ET CHABAN-DELMAS ONT REÇU LE PRÉSIDENT DU GABON

M. Jacques Chaban-Delmas a reçu, lundi en fin d'après-midi, M. Albert-Bernard Bongo, président de la République du Gabon, qui séjourne actuellement à Paris.

Le chef de l'Etat gabonais qui avait été auparavant l'hôte à déjeuner du président Pompidou, avec lequel il avait eu un entretien de plus d'une heure, a également rencontré, depuis son arrivée à Paris, MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Foccart.

En quittant l'Elysée, M. Bongo a déclaré qu'il était d'accord avec la proposition de M. Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, de réunir une conférence de chefs d'Etat africains pour déterminer les conditions d'ouverture d'un dialogue avec l'Afrique du Sud.

AMÉRIQUE

Canada

● *Le sort de M. James Cross.* — M. Jérôme Choquette, ministre québécois de la justice, a indiqué lundi que les ravisseurs de M. James Cross avaient envoyé trois nouvelles photographies du diplomate britannique. Ces photographies étaient accompagnées d'un message politique du Front de libération du Québec. Selon M. Jérôme Choquette, ces documents indiquent que M. Cross est toujours en vie. Le ministre a déclaré d'autre part que la loi sur les mesures de guerre resterait en vigueur au moins jusqu'au 15 décembre. — (*A.P., U.P.I.*)

États-Unis

● *Deux anciens collaborateurs de M. Barry Goldwater nommés dans l'administration Nixon.* — Le président Nixon a annoncé samedi la nomination de M. Robert Mardian à la tête du département de la sécurité intérieure au ministère de la justice. D'autre part, le vice-président Agnew s'est adjoint, comme secrétaire de presse, M. Walter Godd, un entrepreneur de publicité à Washington. Ces deux personnalités nouvellement nommées avaient été des collaborateurs du sénateur Barry Goldwater lors de la campagne électorale de ce dernier contre le président Lyndon Johnson en 1964. — (*Reuter.*)

Maintenant Texas Instruments envoie transistors et diodes à Arpajon aussi vite que dans l'espace.

Arpajon, 10 heures. Vous découvrez avec un léger frisson, qu'il vous faut 4000 transistors. Tout de suite. Et vous ne les avez pas.

10 heures 1. Vous sirotez une boisson terrible. Pour réveiller vos idées.

10 heures 3. Vous composez tranquillement PEL 31 40 ou PEL 98 50 : deux nouveaux numéros de Texas Instruments France.

10 heures 4. Vous avez immédiatement (sans standardiste, sans enormément) la communication avec un ingénieur de vente spécialisé qui est aussi un conseiller personnel.

10 heures 10. Notre ingénieur appelle nos magasins de stockage de Montrouge, approvisionnés en permanence et passe votre commande.

Si votre usine se trouve dans la région parisienne (Arpajon ou ailleurs), vous serez livré en une demi-journée. Pour la province, il nous faut à peine plus de temps.

Texas Instruments France travaille depuis longtemps dans la recherche spatiale.

Pour envoyer à la seconde venue du matériel à haute fiabilité dans l'espace, nous avons mis au point des techniques nouvelles de gestion.

Aujourd'hui, c'est vous qui en profitez.

Si cela vous semble incroyable, appelez tout de suite **PEL 31.40 ou PEL 98.50.**

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

Usine : 06-Villeneuve-Loubet. Bureaux de vente : 379, avenue de la Libération, 92-Clamart.

EXTRÊME-ORIENT

Le chef de l'État pakistanais se rend en Chine populaire

Les deux Chambres du Parlement indien ont condamné lundi à l'unanimité les Etats-Unis et l'Union soviétique parce qu'ils vendent des armes au Pakistan malgré les protestations du gouvernement de New-Delhi. Le ministre des affaires étrangères, M. Sardar Swaran Singh, a précisé à cette occasion que les Etats-Unis allaient livrer au Pakistan six intercepteurs à réaction de type F-104, quatre appareils de patrouille maritime et trois cents camions de transport blindés.

M. Singh a annoncé d'autre part que l'Union soviétique allait publier une nouvelle carte de l'Inde sur laquelle la frontière sino-indienne serait indiquée comme « délimitation non réglée ». Le gouvernement soviétique, a déclaré le ministre, a tenu compte des protestations indiennes à propos d'une carte du grand atlas soviétique désignant de larges parties du territoire indien comme partie intégrante de la Chine populaire.

D'autre part, comme l'indique ci-dessous Gérard Viratelle, le chef d'Etat pakistanais commence ce mardi une visite officielle en Chine.

De notre envoyé spécial

Islamabad. — Le général Yahia Khan commence ce mardi une visite officielle de cinq jours en Chine populaire. Le chef de l'Etat pakistanais, qui s'est rendu successivement ces derniers mois en U.R.S.S., aux Etats-Unis, en France et à Rome, il y a quelques jours, le président polonais, veut montrer aussi, avant les élections générales du 7 décembre, que les relations extérieures de son pays sont diversifiées. Il est optimiste, à ce égard, que les voyages aux Etats-Unis et en Chine aient été annoncés en même temps.

Les Chinois n'ont pas apprécié cette simultanéité, mais elle caractérise le réalisme pakistanais en politique étrangère. L'amitié avec la Chine est considérée comme essentielle par le Parti progressiste du peuple, que dirige l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ali Bhutto. Mais le régime d'Islamabad — la nouvelle capitale du Pakistan — y attache également un grand prix, indépendamment de toute considération électorale.

Les rapports avec Pékin sont, pour des raisons d'intérêts national et de sécurité, un facteur essentiel de la diplomatie et de la stratégie pakistanaise. Cet exprimé que le Pakistan, qui soutient depuis plusieurs années la demande d'admission de la Chine populaire aux Nations unies fasse preuve d'une grande réserve à l'égard du projet soviétique de sécurité collective en Asie et participe — sans enthousiasme — au « pacte » — aux pactes militaires occidentaux du Sud-Est asiatique.

Les dirigeants pakistanais plaident avec habileté cette politique auprès des Etats-Unis, puisque Washington, qui encourage par ailleurs une normalisation des rapports avec l'Inde, a décidé de lever l'embargo sur les livraisons d'armes en vigueur depuis le conflit indo-pakistanais de 1965. Cette décision a été prise notamment pour dissuader le Pakistan d'acheter en Chine certains armements (chars, missiles, matériaux militaires et économiques pakistanaises se sont succédé cette année à Pékin, qui a accordé en 1968 un prêt de 41 millions de dollars pour la construction d'une fabrique de matériel d'artillerie au Pakistan-Oriental).

En outre, la crainte d'un rétablissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Inde incite Islamabad à resserrer ses liens avec Pékin. Les Pakistanais espèrent le fait que les dirigeants chinois ont constamment soutenu leur point de vue dans la querelle du Cachemire, enfin la pression militaire qu'exerce la Chine sur la frontière sino-indienne permet au Pakistan de réduire très sensiblement les charges de sa défense qui pèsent lourd sur les ressources nationales.

La Chine a également été invitée à apporter sa contribution au IVe Plan pakistanais qui est entré en application au mois de juillet dernier ; l'aide extérieure doit financer plus du tiers des investissements publics prévus par ce plan de cinq ans ; au regard de cette des pays occidentaux et notamment des Etats-Unis, l'assistance chinoise au Pakistan était jusqu'alors modeste.

La Chine a octroyé en 1965 un crédit de 60 millions de dollars remboursable en cinquante ans en nature ; il est utilisé pour acheter des équipements industriels chinois et former des techniciens ; seuls le Canada et la Suède qui participent à un consortium d'aide au Pakistan offrent des prêts à des conditions presque aussi avantageuses.

Le commerce sino-pakistanais est limité mais se développe ; la Chine achète du jute brut et du coton au Pakistan et lui livre en échange du riz. Les échanges culturels entre les deux pays sont, en revanche, assez nombreux. Enfin, le Pakistan et la Chine ont délimité en 1963 leur frontière commune et rouvrirent en août 1969 à travers celle-et la route traditionnelle de la soie.

GERARD VIRATELLE.

Philippines

ÉLECTION MARDI D'UNE ASSEMBLÉE CONSTITUTIONNELLE

Manille (*A.F.P.*). — Les citoyens philippins doivent élire mardi les trois cent vingt délégués de l'assemblée constitutionnelle. Celle-ci sera chargée de refondre la Constitution, qui est vieille de trente-cinq ans et s'inspire de la Constitution américaine.

Il y a plus de deux mille cinq cents candidats. Mais la campagne électorale a été l'une des plus calmes dans l'histoire du pays. On craint toutefois que les « armées privées » ne se manifestent mardi pour intimider les électeurs.

AMÉRIQUE LATINE

Cuba

Le Pentagone annonce le retour d'un ravitailleur de sous-marins soviétique vers le port de Cienfuegos

Washington (*Reuter, A.F.P., A.P.*). — Un porte-parole du Pentagone, M. Jerry Friedheim, a annoncé lundi qu'un ravitailleur de sous-marins et un remorqueur soviétiques étaient de nouveau signalés dans les parages du port de Cienfuegos, il s'agit des deux bâtiments dont la présence prolongée dans le port cubain avait fait dire au Pentagone, le 25 septembre dernier, que les Soviétiques étaient prêts à en faire d'utiliser pour une base de sous-marins équipés de fusées.

Depuis, les Américains avaient observé que les deux navires étaient partis vers le large, dans l'Atlantique, sans avoir fait une escale de deux semaines dans le port de Mariel, près de La Havane. Par la suite, ils avaient déclaré qu'à la suite d'un accord passé avec les Soviétiques, la construction de la base avait été arrêtée et que le matériel apporté par les navires soviétiques en avait été retiré.

M. Friedheim a indiqué que les deux navires soviétiques se trouvaient à environ une journée de navigation de Cienfuegos et il a précisé : « Nous continuons à observer de près la situation. Le mouvement des deux navires a été observé pour des navires de surface et pour l'aviation ».

Le porte-parole du Pentagone n'a pas précisé si le retour des deux bâtiments laissait ranimer les craintes du gouvernement américain. « Je dis simplement que les navires se trouvent », a-t-il déclaré.

● *La présence du docteur Mengele, ancien médecin d'Auschwitz, au Paraguay.* — La radio israélienne aurait fait état d'une « lettre du président Heinemann » exprimant sa conviction que l'ancien médecin d'Auschwitz, Mengele, se trouvait au Paraguay et rappelant le refus de l'extrader opposé à Bonn par les autorités de ce pays. Le président de la République fédérale a démenti avoir signé une telle lettre, qui semble émaner d'un fonctionnaire des services de la présidence. — (*A.F.P.*)

Toute l'Histoire chez Robert Laffont

Par l'auteur de 'MORT D'UN PRÉSIDENT'
William Manchester
LES ARMES DES KRUPP
Une fabuleuse histoire vraie de folie, de sang et de mort. L'EXPRESS
800 pages d'Histoire passionnante : le roman noir des marchands de canon.

Max Gallo
LA NUIT DES LONGS COUTEAUX
La nuit où Hitler massacra ses premiers amis. Une magistrale reconstitution historique et psychologique. LE MONDE

Michel Salomon
MÉDITERRANÉE ROUGE
Un nouvel empire soviétique?
Le rêve séculaire des Tsars devient-il une angoissante réalité?

3 nouveaux livres dans 2 collections à l'échelle mondiale :
'CE JOUR-LA' 'L'HISTOIRE QUE NOUS VIVONS'
(Consultez les Catalogues chez votre Libraire)

Publicité

La Fnac vient d'ouvrir son nouveau magasin-club

Fnac-Sport:
désormais, le plus important magasin français spécialisé dans les sports d'hiver

Le magasin-sport que voulait vous offrir la Fnac

Il existait déjà, à la même adresse, un magasin Fnac-Sport — mais qui n'était qu'une installation provisoire. Avec une surface d'accueil et de vente multipliée par trois et une redistribution complète des rayons, le nouveau Fnac-Sport est donc une véritable création. C'est désormais le plus grand magasin français spécialisé dans les sports d'hiver.

Confort et liberté : c'est toujours l'ambiance Fnac

Pas d'imitation bâtarde de chalet savoyard ni de faux dépaysement. La décoration ne vise qu'à créer une atmosphère détendue et confortable. Et l'architecture intérieure organise seulement l'espace pour que les visiteurs puissent, en toute liberté, ou choisir ou seulement s'informer.

Libre-service pour les pulls et anoraks. Un salon d'essayage pour les chaussures qui vaut d'être signalé.

La politique commerciale qui a fait le succès de la Fnac

Comme Fnac-Etoile et Fnac-Châtelet (consacrés, eux, à l'image et au son), Fnac-Sport pratique une politique systématique de prix — avec les plus fortes remises sur tous les articles vendus. Il a aussi la même politique de vérité : totalement indépendant vis-à-vis des marques, Fnac-Sport porte sur chaque article présenté un jugement de qualité qu'il communique à ses visiteurs.

Tout l'équipement de sports d'hiver

On trouve tous les articles de toutes les grandes marques internationales. Vous pouvez choisir vos skis entre 40 modèles, avec 25 combinaisons possibles pour les fixations. Pour les seules chaussures à boucles : 20 modèles dans toutes les tailles. Et le choix est encore plus grand pour les fuseaux, anoraks, pulls, gants, bonnets (pour adultes et enfants)... On trouve aussi bien les pelles à neige, les chaînes ou porte-skis pour la voiture, etc.

Un ordinateur vous aide à choisir votre station de sports d'hiver

C'est un nouveau service, en première mondiale... Parmi les 225 stations homologuées en Europe, Fnac-Sport vous aide à choisir celle qui répond le mieux à vos désirs (difficulté et longueur des pistes, remontées mécaniques, altitude, enneigement, ensoleillement, équipement hôtelier, possibilité de garde des enfants, etc).

La mise au point des programmes a été assurée par les spécialistes de Honeywell Bull, en liaison avec le service informatique de la Fnac.

Un réglage automatique des fixations de sécurité

Au sous-sol est installé un atelier qui prend en charge la gravure des skis et la mise en place des fixations de sécurité — le réglage de celles-ci étant automatiquement déterminé par un appareil de mesure dont c'est la première sortie en France.

L'atelier se charge également de la réparation des skis (assurée par une équipe de techniciens qui ont tous fait des stages chez les fabricants).

Les autres sports

On trouve aussi dans le même magasin, un rayon tennis (innovation à Fnac-Sport). Et des rayons nautisme, plongée, camping (qui en saison d'été, prendront le pas sur les sports d'hiver).

Tous les mercredis : nocturne jusqu'à 21 heures

Fnac-Sport est ouvert tous les jours (sauf dimanche et lundi), de 10 heures à 19 heures, sans interruption — avec nocturne le mercredi jusqu'à 21 heures.

13, bd de Sébastopol
Paris 1er
Métro Châtelet.

Impact

LES DÉBATS A

Les députés ont approuvé le budget des transports terrestres

L'Assemblée nationale a approuvé lundi après-midi le budget des transports terrestres, qui s'élèvera en 1971 à 6 875 millions de francs en crédits de paiement contre 5 805 en 1970, et à 170 millions en autorisations de programme contre 159. S'agissant des dépenses ordinaires, les crédits nouveaux consacrés aux interventions publiques intéressent la batellerie pour 5 millions, la S.N.C.F. pour 325 millions, la R.A.T.P. pour 51 millions.

C'est à propos de l'augmentation de la participation de l'Etat aux dépenses d'exploitation de la R.A.T.P. que M. Raymond Mondon a rencontré quelque opposition. C'était la première fois que le ministre des transports intervenait au Palais-Bourbon après plusieurs mois de maladie et de convalescence. Si la commission des finances, qui proposait une réduction de 10 millions de francs, s'est rendue rapidement aux raisons de M. Mondon après l'avoir entendu affirmer que 1971 serait l'année de la réforme des transports en commun et en particulier de la R.A.T.P., M. Bourbonnaud (U.D.R.), auteur d'un amendement approuvé par la commission de la production et tendant à annuler la majoration de 41 millions de francs, a été plus dur à convaincre. Prise à partie par des représentants de la région parisienne (de MM. Pierre Bas et Caillaud, par exemple), M. Bas, ministre, il s'est finalement rallié, et les propositions du gouvernement ont été approuvées sans modification.

Au début de la séance, M. FORTUIT (U.D.R.), rapporteur de la commission de la production, avait déploré notamment que « le ministère de l'équipement, il ne suffit pas de vouloir en parler, mais il faut le traduire par des mesures très précises, les moyens nécessaires et suffisants ».

Passant aux réponses apportées par les transports routiers et la sécurité routière, le ministre déclarait : « La réforme du transport routier marchandises et voyageurs répond à un double objectif. Elle doit lui permettre de faire face à son développement et à son évolution, de la rendre plus compétitive et mieux adaptée à sa vocation. Il faut en outre assurer une meilleure coordination entre modes concurrents. La réforme tend aussi, à l'intérieur même du secteur routier, à mettre fin à certaines situations injustes et parfois même à des situations dangereuses. Elle doit, en outre, de manière à mieux satisfaire les besoins du marché, diminuer les prix, mais elle devra prévoir des aides et des garanties destinées à créer les conditions d'une saine et efficace concurrence entre les différents modes de transport. »

Pour ce qui est de la batellerie, qui se trouve dans une situation économique difficile, « la mise en navigation du trafic, la seule solution raisonnable consiste à diminuer la profession, les moyens devront être activés au sein d'un marché communautaire, avec un double but : améliorer la productivité et la compétitivité du transport fluvial, et relever le niveau de vie de la population batelière. Tel est l'objet du plan d'ensemble de la batellerie, qui doit être financé pour partie par l'Etat, partie par la profession. L'action prioritaire doit permettre l'élimination par voie volontaire et dans la limite de neuf cents unités, soit environ 15 % de la flotte actuelle, les bateaux notamment trop âgés et un certain nombre de bateaux de conception périmée.

Traitant ensuite des transports urbains, qui doivent « s'efforcer avec rapidité, au moindre coût pour l'usager et avec le minimum de nuisance pour ses voisins », l'orateur rappelle que les principales administrations, les représentants des collectivités locales et les exploitants des services intéressés se sont concertés à ce sujet en mai dernier, et qu'un livre blanc va être publié. Les dispositions qui concernent le stationnement payant des véhicules, qui avaient suscité quelques inquiétudes, ont été retirées du projet de loi.

Enfin, le ministre, le budget de 1971 consacre l'effort entreprise, notamment de 266 millions de francs en 1970, la subvention d'équilibre forfaitaire est ramenée à 693 millions. Mais la réalisation des prévisions budgétaires est subordonnée à une modification des relations financières entre l'Etat, la S.N.C.F., M. Bourbonnaud (U.D.R.), auteur d'un amendement approuvé par la commission de la production et tendant à annuler la majoration de 41 millions de francs, a été plus dur à convaincre. Prise à partie par des représentants de la région parisienne (de MM. Pierre Bas et Caillaud, par exemple), M. Bas, ministre, il s'est finalement rallié, et les propositions du gouvernement ont été approuvées sans modification.

Au début de la séance, M. FORTUIT (U.D.R.), rapporteur de la commission de la production, avait déploré notamment que « le ministère de l'équipement, il ne suffit pas de vouloir en parler, mais il faut le traduire par des mesures très précises, les moyens nécessaires et suffisants », comme on l'a fait pour la S.N.C.F.

M. Mondon : à un dirigisme étroit le gouvernement préfère le jeu d'un marché organisé

M. RAYMOND MONDON prend alors la parole. Après avoir insisté sur son souci de donner plus souple et plus de cohérence aux administrations qui relèvent de son autorité et de coopérer étroitement avec le ministère de l'équipement, il rappelle que l'objectif de la réforme de la S.N.C.F. décidée l'an dernier et appliquée depuis le début de cette année, est de rétablir le bilan de cette entreprise et d'harmoniser la concurrence entre modes de transport.

Selon le ministre, le budget de 1971 consacre l'effort entreprise, puisque de 266 millions de francs en 1970, la subvention d'équilibre forfaitaire est ramenée à 693 millions. Mais la réalisation des prévisions budgétaires est subordonnée à une modification des relations financières entre l'Etat, la S.N.C.F., M. Bourbonnaud (U.D.R.), auteur d'un amendement approuvé par la commission de la production et tendant à annuler la majoration de 41 millions de francs, a été plus dur à convaincre. Prise à partie par des représentants de la région parisienne (de MM. Pierre Bas et Caillaud, par exemple), M. Bas, ministre, il s'est finalement rallié, et les propositions du gouvernement ont été approuvées sans modification.

Au début de la séance, M. FORTUIT (U.D.R.), rapporteur de la commission de la production, avait déploré notamment que « le ministère de l'équipement, il ne suffit pas de vouloir en parler, mais il faut le traduire par des mesures très précises, les moyens nécessaires et suffisants », comme on l'a fait pour la S.N.C.F.

« Notre politique des transports, conclut M. Mondon, est au service du bonheur et de l'économie de la nation. Le gouvernement a écarté un dirigisme étroit, difficile à mettre en œuvre et dangereux dans ses résultats. Il lui a préféré le jeu du marché, organisé, assouplis en fonction des nécessités pratiques propres du monde des transports et de besoins croissants qui ne seraient pas satisfaits autrement par le marché. »

Dans la discussion générale, M. BARBET (P.C.) prédit une aggravation, due à l'insuffisance des crédits, des difficultés de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P. Tout en reprochant au gouvernement de n'avoir pas fait le premier pas vers une politique des transports publics, M. Bonhomme (U.D.R.) souligne que le budget de la R.A.T.P. « ne représente qu'un 1971 des 513 millions qui leur étaient inscrits dans le cadre du budget de la Ville de Paris, 414 millions si l'on y inclut la participation du district, alors que le S.N.C.F. ne chiffre pas pour 1971 dans le budget de l'Etat, 325 millions ».

Passant aux réponses apportées par les transports routiers et la sécurité routière, le ministre déclare : « La réforme du transport routier marchandises et voyageurs répond à un double objectif. Elle doit lui permettre de faire face à son développement et à son évolution, de la rendre plus compétitive et mieux adaptée à sa vocation. Il faut en outre assurer une meilleure coordination entre modes concurrents. La réforme tend aussi, à l'intérieur même du secteur routier, à mettre fin à certaines situations injustes et parfois même à des situations dangereuses. Elle doit, en outre, de manière à mieux satisfaire les besoins du marché, diminuer les prix, mais elle devra prévoir des aides et des garanties destinées à créer les conditions d'une saine et efficace concurrence entre les différents modes de transport. »

Pour ce qui est de la batellerie, qui se trouve dans une situation économique difficile, « la mise en navigation du trafic, la seule solution raisonnable consiste à diminuer la profession, les moyens devront être activés au sein d'un marché communautaire, avec un double but : améliorer la productivité et la compétitivité du transport fluvial, et relever le niveau de vie de la population batelière. Tel est l'objet du plan d'ensemble de la batellerie, qui doit être financé pour partie par l'Etat, partie par la profession. L'action prioritaire doit permettre l'élimination par voie volontaire dans la limite de neuf cents unités, soit environ 15 % de la flotte actuelle, les bateaux notamment trop âgés et un certain

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le budget de l'intérieur est en forte augmentation

Sans désemparer, l'Assemblée entreprend l'examen des crédits du ministère de l'intérieur. Ces crédits connaissent une progression importante puisque les dépenses de fonctionnement des services comportent une augmentation de plus de 543 millions de francs correspondant à une croissance de 14,14 % d'une année sur l'autre. Les dépenses en capital augmentent de plus de 89 millions, soit un taux de progression de plus de 20,34 %. A ces crédits s'ajoutent les dotations du Fonds spécial d'investissement routier, qui connaissent par rapport à 1970 une croissance de plus de 40 millions, et les transferts attendus du budget des charges communes et du F.I.A.T., transferts qui auront pour effet de porter les dépenses en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

La police nationale bénéficiera de 2 903 millions contre 2 583 en 1970 pour ses dépenses de fonctionnement, soit une augmentation de 12,7 %; la protection civile de 121 millions au lieu de 102. Les crédits pour subventions à l'équipement des collectivités locales, auxquels il convient de joindre les dotations du Fonds spécial d'investissement routier (320 millions), progresseront de 393 à 462 millions, soit de 17,55 %.

M. CHAUVET (U.D.R.), rapporteur de la commission des finances, rend hommage aux fonctionnaires de police « pour la dignité de leur attitude, leur fidélité aux devoirs de l'Etat », et élève contre « la campagne de dénigrement menée contre eux par certains informateurs de l'opinion publique ». L'orateur souligne cependant qu'il est fait avec la période de 2 700 emplois. Mais la situation de certains personnels n'est pas encore satisfaisante. Le rajeunissement aurait notamment voulu que des postes de sous-officiers généraux et non trois, fussent prévus des cette année. Après avoir annoncé que les mesures de rattrapage en faveur des gardiens bénéficieront en moyenne de 3 % d'augmentation, M. CHAUVET demande, d'autre part, qu'il considère la loi du 15 juillet 1970 comme une simple étape dans l'indemnisation des rapatriés.

M. PIC (socialiste) insiste sur les difficultés financières des collectivités locales et le « malaise » qui en résulte. Il souligne que les crédits qui leur sont alloués pour la réalisation des équipements augmentent surtout en apparence. Les dotations des institutions communales ne vont guère remédier à cette insuffisance de moyens, ajoute-t-il. Le groupe socialiste n'approuvera pas le budget.

M. OLIVIER STIRN (U.D.R.) demande l'installation de sous-préfets dans les arrondissements chef-lieux de départements et propose, au nom de l'U.D.R., que le Parlement soit saisi d'un plan de cinq ans intéressant la police.

M. FOUCHIER (P.D.M.) préconise une réforme du statut des cadres A du ministère des attributions de préfecture et la prise en charge par l'Etat des personnels départementaux exerçant des tâches préfectorales.

Pour M. WALDECK L'HUILLIER (P.C.), une crise plus encore, c'est sur les conseils généraux que l'Etat va se reposer pour effectuer une partie des tâches qui lui incombent. De même, le projet ne contient aucune des mesures réclamées par le personnel des préfectures. Quant à celles qui concernent la police, elles sont considérées par les intéressés comme nettement insuffisantes. L'orateur signale l'attention sur la dégradation de la situation financière des collectivités locales. Quant à la réforme des structures, elle ne permet les opérations qu'en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

La police nationale bénéficiera de 2 903 millions contre 2 583 en 1970 pour ses dépenses de fonctionnement, soit une augmentation de 12,7 %; la protection civile de 121 millions au lieu de 102. Les crédits pour subventions à l'équipement des collectivités locales, auxquels il convient de joindre les dotations du Fonds spécial d'investissement routier (320 millions), progresseront de 393 à 462 millions, soit de 17,55 %.

M. CHAUVET (U.D.R.), rapporteur de la commission des finances, rend hommage aux fonctionnaires de police « pour la dignité de leur attitude, leur fidélité aux devoirs de l'Etat », et élève contre « la campagne de dénigrement menée contre eux par certains informateurs de l'opinion publique ». L'orateur souligne cependant qu'il est fait avec la période de 2 700 emplois. Mais la situation de certains personnels n'est pas encore satisfaisante. Le rajeunissement aurait notamment voulu que des postes de sous-officiers généraux et non trois, fussent prévus des cette année. Après avoir annoncé que les mesures de rattrapage en faveur des gardiens bénéficieront en moyenne de 3 % d'augmentation, M. CHAUVET demande, d'autre part, qu'il considère la loi du 15 juillet 1970 comme une simple étape dans l'indemnisation des rapatriés.

M. PIC (socialiste) insiste sur les difficultés financières des collectivités locales et le « malaise » qui en résulte. Il souligne que les crédits qui leur sont alloués pour la réalisation des équipements augmentent surtout en apparence. Les dotations des institutions communales ne vont guère remédier à cette insuffisance de moyens, ajoute-t-il. Le groupe socialiste n'approuvera pas le budget.

M. OLIVIER STIRN (U.D.R.) demande l'installation de sous-préfets dans les arrondissements chef-lieux de départements et propose, au nom de l'U.D.R., que le Parlement soit saisi d'un plan de cinq ans intéressant la police.

M. FOUCHIER (P.D.M.) préconise une réforme du statut des cadres A du ministère des attributions de préfecture et la prise en charge par l'Etat des personnels départementaux exerçant des tâches préfectorales.

Pour M. WALDECK L'HUILLIER (P.C.), une crise plus encore, c'est sur les conseils généraux que l'Etat va se reposer pour effectuer une partie des tâches qui lui incombent. De même, le projet ne contient aucune des mesures réclamées par le personnel des préfectures. Quant à celles qui concerne la police, elles sont considérées par les intéressés comme nettement insuffisantes. L'orateur signale l'attention sur la dégradation de la situation financière des collectivités locales. Quant à la réforme des structures, elle ne permet les opérations qu'en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

M. ALDRY (socialiste), qui traite de la situation des rapatriés, souligne la déception que le décret du 3 août a fait naître et affirme que la valeur des biens spoliés, notamment pour les fonds de commerce et les professions libérales, est très fortement sous-estimée. Il demande pourquoi aucune indemnité n'a encore été versée aux rapatriés, alors que l'application de la loi sur le moratoire a laissé un solde positif de 300 millions.

M. CHAUVET (U.D.R.) regrette que rien ne soit prévu concernant le transfert à l'Etat de certaines charges imposées aux communes. Il indique que le rapport de programme le budget ne fa-

Libres opinions

A nouvelle société, majorité nouvelle

Par JEAN LECANUET (*)

L'INTENTION d'une « nouvelle société », plus humaine et plus juste, a été relancée par le premier ministre. Comment pourrions-nous ne pas approuver une intention qui rejoint notre volonté ? Mais plus encore une nouvelle société n'est, d'abord, comme la « vieille société », des sciences, sans relance volontaire et sans appui de gaullisme.

Alors, n'avons-nous de proposer un volet et trouver d'une réforme profonde de la vie publique, impriment le même mouvement dans la dimension d'une réforme forte, sur le fondement d'une dimension sociale.

A entendre les ministres du premier ministre, le pays comprend confusément une condamnation implicite de la politique d'hier, mais demeure sans doute sceptique devant les perspectives nouvelles qui relèguent à long terme les objectifs de notre dernier. Ce changement d'orientation est capital, si je le regarde comme un fait important.

En réalité, la guerre des équipages est terminée. Les multipolarités sont à l'ordre du jour, ensemble, il convienne sans doute de mettre les textes en accord avec la pratique qui, encore actuellement, diffère le temps. Mais ce problème, réel et sérieux n'apporte pas de solution inquiète.

L'union de l'Europe n'est vrai, ne progresse que moitié et terminé sous l'effet mécanique de ses engrenages établis que par une volonté active. C'est peu, c'est insuffisant et même mécanique. Au moins ne se défait-elle plus, et la Grande-Bretagne n'en sortira pas encore. Quant aux Etats-Unis, que tantôt se discutent à l'ordre d'Europe une sortie de leurs forces militaires, ils cessent en conséquence d'être l'obsession qui, naguère, précipitait de Gaulle vers l'Est. Bientôt l'Europe libre, rendue à elle-même, s'interrogera sur l'effort à consentir pour organiser sa sécurité, qui ne pourra être que communautaire, sous peine de rester illusoire.

Bref, le système politique, tel qu'il est, se transforme, et chacun pour qui passe rétablir la question qui divisait la majorité des Français en deux pour ou contre de Gaulle. Après le traité, la vie reprend ses droits. Les problèmes reprennent leur place. Ce sont ceux de la libéralisation des mœurs bouleversées par les modes nouvelles de l'existence individuelle, de la décentralisation des conditions de vie et de la modernisation de certaines formes de culture, de loisirs, etc.; mais, et les données changent, l'approche des solutions doit, elle aussi, évoluer.

Cette constatation renvoie à la question qui domine les autres : passé le stade des intentions, des perspectives éloignées, comment en venir au procédés aux réformes qui dessinent concrètement la « nouvelle société » ? Les classifications politiques d'hier, nées en grande partie de l'attraction ou de la répulsion exercées par le gaullisme, sont dépassées. Le rassemblement conservateur regroupera, tôt ou tard, au plan de l'action sinon d'un même parti, les forces qui veulent l'évolution. Il supposa une désertation que les faits imposent. A gauche, elle s'opère déjà, plaidé sous la forme d'illusions — et nous le regrettons. — d'une désorganisation dont le parti communiste tire profit. Au sein de la majorité, les jalousies entre les leaders peuvent devenir des signes de folie. Pour l'instant, la loi de la persévérance dans l'être tient lieu de doctrine à ce groupe centrifuge. Mais la nécessité des choses dans l'action finira par dissoudre les conservateurs, si nombreux dans ses rangs, de ceux qui sentent l'obligation d'une politique du mouvement.

C'est cette transformation, c'est ce ralliement que nous devons encourager et ce qui nous concerne. C'est cette convergence de textes et de volontés réformatrices, où qu'elles se situent actuellement dans l'opposition ou dans la majorité, que nous pouvons favoriser. C'est notre rôle. Ce que nous appelons le centre n'a jamais été pour nous un simple et négatif double refus. Il est le convoyeur d'un alternance ou d'un balancement. Il se veut par cette dénomination des mouvements dialectiques de droite et de gauche.

Comment favoriser cette convergence ? Comment procéder pour que l'objectif d'une nouvelle société corresponde, pour la réaliser, une majorité nouvelle ? Ex-prisonnant rigoureusement notre indépendance. En refusant par conséquent de nous laisser digérer et dissoudre dans la majorité confuse et sans frontière d'aujourd'hui, mais en refusant aussi de nous assimiler à une opposition globale, sommaire et finalement sectaire, notre action se doit par avoir l'ambition — d'ailleurs hors de notre portée — de renverser, mais de modifier en mêlant une tension et une concurrence extérieures à la majorité. Quand les circonstances le permettront, cette pression pourra faire évoluer, sur une convergence d'objectifs communs les éléments réformateurs actuellement enfoncés dans la majorité leurs des électorat-vertiges de 1968. Sinon les possibilités conservatrices de cette majorité continueront de paralyser les efforts du premier ministre quand il voudra passer de l'intention à l'action.

Cette attitude d'appel des questions du pays et de recherche inlassable d'une majorité nouvelle n'est-elle pas celle qu'attendent les Français ? Je pose la question à nos amis comme à ceux qui se disent nos adversaires.

(*) Sénateur, maire de Rouen, président du Centre démocrate.

M. Marcellin : c'est une grande œuvre que le gouvernement a entreprise pour les collectivités locales

M. RAYMOND MARCELLIN prend alors la parole. Il traite successivement de l'administration générale du territoire, de la protection civile, des rapatriés, de la police nationale et des collectivités locales. Voici l'essentiel des indications fournies par le ministre de l'intérieur.

● *L'administration générale du territoire.* — Le concours d'attachés de préfecture à créés dans les services de l'Etat », et s'élève contre « la campagne de dénigrement menée contre eux par certains informateurs de l'opinion publique ». L'orateur souligne cependant qu'il est fait avec la période de 2 700 emplois. Mais la situation de certains personnels n'est pas encore satisfaisante. Le rajeunissement aurait notamment voulu que des postes de sous-officiers généraux et non trois, fussent prévus des cette année. Après avoir annoncé que les mesures de rattrapage en faveur des gardiens bénéficieront en moyenne de 3 % d'augmentation, M. CHAUVET demande, d'autre part, qu'il considère la loi du 15 juillet 1970 comme une simple étape dans l'indemnisation des rapatriés.

M. PIC (socialiste) insiste sur les difficultés financières des collectivités locales et le « malaise » qui en résulte. Il souligne que les crédits qui leur sont alloués pour la réalisation des équipements augmentent surtout en apparence. Les dotations des institutions communales ne vont guère remédier à cette insuffisance de moyens, ajoute-t-il. Le groupe socialiste n'approuvera pas le budget.

M. OLIVIER STIRN (U.D.R.) demande l'installation de sous-préfets dans les arrondissements chef-lieux de départements et propose, au nom de l'U.D.R., que le Parlement soit saisi d'un plan de cinq ans intéressant la police.

M. FOUCHIER (P.D.M.) préconise une réforme du statut des cadres A du ministère des attributions de préfecture et la prise en charge par l'Etat des personnels départementaux exerçant des tâches préfectorales.

Pour M. WALDECK L'HUILLIER (P.C.), une crise plus encore, c'est sur les conseils généraux que l'Etat va se reposer pour effectuer une partie des tâches qui lui incombent. De même, le projet ne contient aucune des mesures réclamées par le personnel des préfectures. Quant à celles qui concerne la police, elles sont considérées par les intéressés comme nettement insuffisantes. L'orateur signale l'attention sur la dégradation de la situation financière des collectivités locales. Quant à la réforme des structures, elle ne permet les opérations qu'en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

M. ALDRY (socialiste), qui traite de la situation des rapatriés, souligne la déception que le décret du 3 août a fait naître et affirme que la valeur des biens spoliés, notamment pour les fonds de commerce et les professions libérales, est très fortement sous-estimée. Il demande pourquoi aucune indemnité n'a encore été versée aux rapatriés, alors que l'application de la loi sur le moratoire a laissé un solde positif de 300 millions.

M. CHAUVET (U.D.R.) regrette que rien ne soit prévu concernant le transfert à l'Etat de certaines charges imposées aux communes. Il indique que le rapport de programme le budget ne fa-

Sans désemparer, l'Assemblée entreprend l'examen des crédits du ministère de l'intérieur. Ces crédits connaissent une progression importante puisque les dépenses de fonctionnement des services comportent une augmentation de plus de 543 millions de francs correspondant à une croissance de 14,14 % d'une année sur l'autre. Les dépenses en capital augmentent de plus de 89 millions, soit un taux de progression de plus de 20,34 %. A ces crédits s'ajoutent les dotations du Fonds spécial d'investissement routier, qui connaissent par rapport à 1970 une croissance de plus de 40 millions, et les transferts attendus du budget des charges communes et du F.I.A.T., transferts qui auront pour effet de porter les dépenses en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

La police nationale bénéficiera de 2 903 millions contre 2 583 en 1970 pour ses dépenses de fonctionnement, soit une augmentation de 12,7 %; la protection civile de 121 millions au lieu de 102. Les crédits pour subventions à l'équipement des collectivités locales, auxquels il convient de joindre les dotations du Fonds spécial d'investissement routier (320 millions), progresseront de 393 à 462 millions, soit de 17,55 %.

M. CHAUVET (U.D.R.), rapporteur de la commission des finances, rend hommage aux fonctionnaires de police « pour la dignité de leur attitude, leur fidélité aux devoirs de l'Etat », et élève contre « la campagne de dénigrement menée contre eux par certains informateurs de l'opinion publique ». L'orateur souligne cependant qu'il est fait avec la période de 2 700 emplois. Mais la situation de certains personnels n'est pas encore satisfaisante. Le rajeunissement aurait notamment voulu que des postes de sous-officiers généraux et non trois, fussent prévus des cette année. Après avoir annoncé que les mesures de rattrapage en faveur des gardiens bénéficieront en moyenne de 3 % d'augmentation, M. CHAUVET demande, d'autre part, qu'il considère la loi du 15 juillet 1970 comme une simple étape dans l'indemnisation des rapatriés.

M. PIC (socialiste) insiste sur les difficultés financières des collectivités locales et le « malaise » qui en résulte. Il souligne que les crédits qui leur sont alloués pour la réalisation des équipements augmentent surtout en apparence. Les dotations des institutions communales ne vont guère remédier à cette insuffisance de moyens, ajoute-t-il. Le groupe socialiste n'approuvera pas le budget.

M. OLIVIER STIRN (U.D.R.) demande l'installation de sous-préfets dans les arrondissements chef-lieux de départements et propose, au nom de l'U.D.R., que le Parlement soit saisi d'un plan de cinq ans intéressant la police.

M. FOUCHIER (P.D.M.) préconise une réforme du statut des cadres A du ministère des attributions de préfecture et la prise en charge par l'Etat des personnels départementaux exerçant des tâches préfectorales.

Pour M. WALDECK L'HUILLIER (P.C.), une crise plus encore, c'est sur les conseils généraux que l'Etat va se reposer pour effectuer une partie des tâches qui lui incombent. De même, le projet ne contient aucune des mesures réclamées par le personnel des préfectures. Quant à celles qui concerne la police, elles sont considérées par les intéressés comme nettement insuffisantes. L'orateur signale l'attention sur la dégradation de la situation financière des collectivités locales. Quant à la réforme des structures, elle ne permet les opérations qu'en capital à un chiffre supérieur à 400 millions.

M. ALDRY (socialiste), qui traite de la situation des rapatriés, souligne la déception que le décret du 3 août a fait naître et affirme que la valeur des biens spoliés, notamment pour les fonds de commerce et les professions libérales, est très fortement sous-estimée. Il demande pourquoi aucune indemnité n'a encore été versée aux rapatriés, alors que l'application de la loi sur le moratoire a laissé un solde positif de 300 millions.

M. CHAUVET (U.D.R.) regrette que rien ne soit prévu concernant le transfert à l'Etat de certaines charges imposées aux communes. Il indique que le rapport de programme le budget ne fa-

La police tire son autorité du respect de la loi

● *La police nationale.* — Réaugmentation du budget de fonctionnement qui passera de 2 590 millions à 2 903 (+ 12,1 %), accroissement des effectifs, amélioration de la situation des personnels et, pour la police en uniforme, de l'immobilier, une forte progression des dotations d'entretien et d'équipement.

Pour les effectifs, la politique poursuivie se développe systématiquement depuis 1969 et l'effort doit bénéficier aux corps actifs. Le projet de budget porte création de 2 725 emplois. Au titre de 1969, 1970 et 1971, ce sont 7 620 emplois qui auront été créés. Les efforts se font dès maintenant sentir.

La gendarmerie nationale a bénéficié également d'un renforcement de 1 100 gendarmes en 1969, auxquels s'ajouteront en 1971 1 100 nouveaux emplois, plus 1 000 appelés du contingent.

Toutes les mesures prises auront pour effet d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels de police et d'inaugurer leur efficacité et de mieux assurer les services que le public en attend. Mais il convient aussi que les méthodes soient modernisées et que des pratiques périmées disparaissent pour que la police se consacre à l'essentiel de ses tâches : « Au service exclusif de la cité, la police nationale ne saurait être qu'un service public parmi bien d'autres. Le service public qui d'assurer la sécurité publique et de maintenir l'ordre le oblige à exercer leurs activités d'une manière quotidienne et régulière. Tous les policiers sont des fonctionnaires d'autorité. La population les respecte et leur obéit parce qu'eux-mêmes respectent scrupuleusement la loi et le tirent leur autorité de ce respect même de la loi. »

● LES COLLECTIVITÉS LOCALES. — Les dotations qui sont les principaux bénéficiaires des majorations de crédits et subventions sont sont des réseaux urbains, des adductions d'eau, des égouts, des stations d'épuration des collectivités publiques et la tranche urbaine du Fonds spécial d'investissement routier. Les sont prioritaires au regard du Plan, puisqu'ils permettent d'améliorer les équipements les plus urgents, qui sont nécessités par la croissance des villes.

● LES FINANCES LOCALES. — Le versement représentatif de la part locale de la taxe sur les salaires, à répartir entre les collectivités locales, s'élèvera, en 1971, à 10 634 millions contre 1 [illegible] en 1970, soit une augmentation de 15 % d'une année à l'autre. Dotée tout de l'augmentation déjà intervenue en 1970, et vraisemblablement, en deux ans, marquant une progression de plus de 30 %. Ces pourcentages prouvent le caractère très évolutif de la nouvelle recette mise à la disposition des collectivités locales en remplacement de l'ancienne taxe sur le chiffre d'affaires. Si celle-ci avait été appliquée en 1971, elle produit rétrécit qu'à 2 960 millions.

Quant au Fonds d'action locale, il reçoit un pourcentage du versement représentatif qui était fixé à 3 % pour l'année 1970 et qui a été ramené de deux dixièmes de point pendant dix ans de façon à atteindre 2,8 % en 1971. Il est [illegible] 1 [illegible] 406 millions. La loi du 31 janvier 1966 a imposé au comité de gestion du Fonds d'action locale de répartir les crédits en 1969 Mais cela, toutes dérogations ont été prises pour que le volume des prêts des caisses publiques où assimilées soit en augmentation par rapport à 1969. Ce résultat a été atteint grâce, en particulier, à une augmentation de près de 25 % du montant global des prêts de la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales. Aussi bien, le montant des seules caisses publiques pour 1970 sera-t-il probablement de 9 800 millions, ce qui représente une augmentation de l'ordre de 8 % par rapport à 1969. Il est difficile de déterminer dès maintenant quels seront les programmes de prêt des grands établissements de crédit publics en 1971, mais globalement le montant des prêts aux communes et aux équipements des grands établissements de crédit pourrait atteindre plus de 9 900 millions.

● LES REFORMES. — L'année 1971 verra aussi, à partir du 1er janvier, l'application de réformes importantes, dont certaines, d'ordre législatif, feront prochainement l'objet d'un débat devant l'Assemblée.

Des textes seront à la fois la simplification et la rapidité des décisions, l'accroissement des pouvoirs des collectivités locales et le renforcement de leurs moyens. Pour que les dossiers soient étudiés plus rapidement, pour éviter qu'n'accomplissent des navettes inutiles entre administrations centrales et les départements, un décret a été proposé au premier conseil des ministres, décret complémentaire du décret anti-remontée » : le préfet sera habilité à prendre toutes dispositions nécessaires. Il aura le pouvoir de répartir les crédits, de affecter les crédits nécessaires au financement des opérations.

Un projet de loi modifiant les libertés communales en simplifiant les tutelles budgétaires et les tutelles qui s'exercent sur un grand nombre de délibérations des conseils municipaux. Déjà, les conseils généraux sont depuis le décret du 12 janvier 1970, obligatoirement consultés lors de la préparation du plan régional de développement ainsi que sur l'ordre de priorité des équipements programmés en département.

Il reste à faciliter la constitution de syndicats intercommunaux multiples, à permettre de développer rationnellement les attributions des districts, et, aussi, à permettre, dans les villes, la création des communautés par des initiatives locales que les communes seraient libres de prendre par le gouvernement. « Toutes ces réformes, qui seront réalisées avant le 1er janvier 1971 [illegible] ». Il souhaite une entrevue entre les deux organisations avant le 21 novembre, date à laquelle le comité directeur du Parti socialiste [illegible] les propositions du leader de la CDR. Les socialistes, soulignent également M. Fuzier, ne souhaitent pas, eux aussi, engager dans des conversations compliquées et difficilement compréhensibles.

De son côté M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a déclaré lundi soir à Bordeaux qu'il ne voyait rien là « de nouveau ni de bon ni en mal ». Pour la part il ne réclame pas concrètement parce que le parti radical n'est clairement promoteur contre le marxisme.

Dans *le Nouvel Observateur*, M. Jacques de Bourbon-Busset se refuse à prendre sur cette nouvelle initiative, car, note-t-il, « ce moment d'opinion [illegible] ».

UNE LETTRE VOLÉE

Traitant du problème des [illegible] et des transports des collectivités locales, M. Morellin a indiqué :

« *Plusieurs centrales ont fait diffuser à une lettre que l'avais écrite le 15 août au ministre des finances, M. Giscard d'Estaing, [illegible] les routes nationales de deuxième et troisième catégorie des départements, les ressources indispensables à leur remise en état et à leur entretien étant [illegible] dans le budget de l'Etat, cette opération ne pouvait se faire que département par département et avec l'accord des conseils généraux. Ce n'était qu'une hypothèse et le déplore que cette lettre ait été volée, publiée dans la presse et qu'à même fait l'objet d'une diffusion inopiné de certains parlementaires. J'ajoute que les chiffres énoncés dans cette lettre ont été communiqués au ministère des finances. La demande dans des parlementaires de ne pas faire état de cette correspondance.* »

Après les déclarations de M. Mitterrand

M. FUZIER : un discours d'un très grand intérêt.

A la suite des propositions faites dimanche à Châteauroux par M. François Mitterrand, ancien président de la F.G.D.S., pour aboutir à une fusion entre la Convention des institutions républicaines et le parti socialiste, M. Claude Fuzier, membre du secrétariat du parti socialiste, déclare que « ce discours est « *d'un très grand intérêt pour le progrès de l'unité des socialistes* ». Il souhaite une entrevue entre les deux organisations avant le 21 novembre, date à laquelle le comité directeur du Parti socialiste [illegible] les propositions du leader de la CDR. Les socialistes, soulignent également M. Fuzier, ne souhaitent pas, eux aussi, engager dans des conversations compliquées et difficilement compréhensibles.

De son côté M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a déclaré lundi soir à Bordeaux qu'il ne voyait rien là « de nouveau ni de bon ni en mal ». Pour la part il ne réclame pas concrètement parce que le parti radical n'est clairement promoteur contre le marxisme.

Dans *le Nouvel Observateur*, M. Jacques de Bourbon-Busset se refuse à prendre sur cette nouvelle initiative, car, note-t-il, « ce moment d'opinion [illegible] ».

M. Pompidou prononcera le 5 décembre un discours sur la politique familiale

M. Denis Baudouin, nouveau porte-parole du service de presse de l'Elysée a exposé mardi matin aux journalistes accrédités auprès de lui une série de mesures concernant la famille. Assumant M. Bernard Anthonioz-Blanchet, conseiller du président, M. Michel Bungarzon, conseiller diplomatique de M. Pompidou, M. Baudouin a précisé qu'il ne connaissait « il ne savait pas de conférence de presse du président de la République avant le mois de janvier, mais que, le 5 décembre, il prononcerait un discours radiodiffusé sur la politique familiale à l'occasion de l'ouverture du colloque de l'Union nationale des associations familiales.

M. Baudouin et ses collaborateurs ont précisé les idées à développer à la presse présidentielle, qui pourrait les adresser à Mme Simone Veil, qui abandonne ses fonctions d'adjoint au maire de l'Elysée, pour entrer à la direction des relations culturelles du quai d'Orsay.

Courrier des sciences

LE « TÉLÉPHONE DES PROFONDEURS »

LES sons se propagent à une vitesse qui dépend du milieu qu'ils traversent. Ainsi la voix, qui est un son particulier, se propage à une vitesse qui dépend du milieu gazeux dans lequel se trouve le locuteur. Cet exemple avait eu, il y a quelques années à peine, un intérêt purement académique : en n'imaginait pas de locuteur vivant dans un milieu autre que l'air ou, à la rigueur, l'oxygène sous faible pression. Mais les progrès de l'exploitation des océans ont amené les savants à concevoir des mélanges gazeux permettant aux plongeurs de respirer aux grandes profondeurs, donc aux fortes pressions. On sait que dans ces mélanges l'hélium remplace l'azote de l'air et que le pourcentage d'hélium peut être considérable — jusqu'à 98 % — s'il s'agit de descendre à une grande profondeur. Les conditions de propagation des sons dans de tels gaz sont complètement différentes de celles qui existent dans une atmosphère ordinaire. L'homme placé dans une caisson contenant ces mélanges prononce des paroles qu'il est incapable de reconnaître lui-même, tant sa voix est déformée et ressemble à celle de Donald Duck, le célèbre canard. L'effet est bien sûr le même s'il s'agit de communiquer avec la surface au moyen d'un téléphone.

Pour remédier à cet inconvénient, les chercheurs de la compagnie IBM ont mis au point un appareil, le « bathyphone », qui tient lieu de téléphone entre le locuteur situé dans l'atmosphère d'hélium et l'auditeur situé dans l'air. Le signal vocal subit dans cet appareil un traitement qui lui restitue son intelligibilité.

LA déformation que la présence d'hélium apporte à la voix est certes due au fait que dans de gaz le son se propage approximativement trois fois plus vite que dans l'air. Mais le phénomène n'est pas aussi simple qu'on pourrait l'imaginer à première vue. Par exemple, la « voix de canard » n'est pas du tout le même chose que l'effet obtenu lorsqu'on passe dans un magnétophone une bande magnétique à vitesse élevée. Dans ce dernier cas, le phénomène est simple : toutes les fréquences contenues dans la voix se trouvent multipliées par un facteur identique. Tel n'est pas le cas lorsqu'on parle dans l'hélium.

Chacun sait que l'homme possède des cordes vocales, mise en vibration par l'air (ou tout autre gaz) qui les traverse. La fréquence de ces vibrations est de l'ordre de 100 périodes par seconde pour une voix d'homme et du double ou du triple pour une voix de femme. Cette fréquence ne dépend d'ailleurs que très peu du gaz qui traverse les cordes vocales : elle est surtout déterminée par les dimensions et les caractéristiques des cordes vocales.

D'autre part, l'émission des cordes vocales n'est pas, en fait, constituée d'une fréquence unique (fréquence F de l'ordre de 100 cycles par seconde, comme il a été dit) : à cette fréquence fondamentale viennent se superposer les « harmoniques », fréquences multiples telles que 2F, 3F, ... nF. Le signal émis par les cordes vocales est même particulièrement riche en harmoniques. Mais que ce signal soit émis dans l'air ou dans l'hélium, les fréquences de la vibration fondamentale et de ses harmoniques restent inchangées, ainsi que leurs amplitudes relatives.

Dépendant les cordes vocales ne sont pas tout dans la parole, puisqu'on sait même qu'il est possible de parler sans utiliser les cordes vocales, en chuchotant. L'essentiel de ce qui rend la parole intelligible vient en fait de « l'articulation », c'est-à-dire de la position et des mouvements de la cavité buccale. C'est la cavité buccale qui modifie les sons émis par les cordes vocales pour les transformer en langage articulé, et c'est donc ce mécanisme qu'il est utile de connaître pour comprendre les modifications qui interviennent en présence d'hélium.

On peut comparer les interactions des cordes vocales et de la cavité buccale à celles des cordes et de la caisse de résonance dans un instrument de musique. Les premières, qui n'ont vu, délivrent un signal d'« excitation » dans lequel se trouvent mélangées une fréquence fondamentale et ses harmoniques. La deuxième amplifie parmi ces harmoniques ceux qui correspondent à ses fréquences propres de résonance et atténue les autres fréquences. Il en sort un signal modifié (voir figure) où on retrouve les mêmes fréquences qu'à l'entrée, mais avec des amplitudes changées. La courbe qui représente l'enveloppe de ces amplitudes en fonction de la fréquence caractérise le son obtenu.

On peut donc dire que ce qui fait l'intelligibilité du signal vocal, c'est le « profil » des amplifications et atténuations que la cavité buccale apporte aux diverses fréquences contenues dans le signal des cordes vocales, plutôt que ce signal lui-même.

Que se passe-t-il alors dans la cavité buccale lorsque celle-ci est remplie d'air ou d'hélium ? Pour le premier cas, il s'agit d'un gaz relativement lourd, dans lequel les vibrations se propagent lentement : les fréquences de résonance (ou d'atténuation) de la cavité buccale remplie de ce gaz sont relativement basses et on trouve une courbe enveloppe qui présente des « pics » (résonances) et des « vallées » (absorptions) dans les basses fréquences. Par contre, s'il s'agit d'hélium, gaz léger, ces fréquences sont bien plus élevées (voir figure). On peut approximativement considérer que toutes choses étant égales par ailleurs, un pic de résonance donné se trouve à une fréquence trois fois plus élevée avec l'hélium qu'avec l'air.

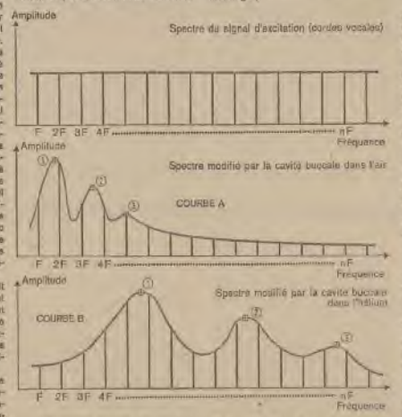

Les cordes vocales émettent dans la cavité buccale un son dont la décomposition spectrale montre qu'il s'agit de « raies » régulièrement espacées (fréquence fondamentale F et ses multiples) et d'intensité comparable. La cavité buccale, suivant qu'elle est remplie d'air ou d'hélium, amplifie ou atténue l'intensité des raies selon un profil dont l'allure est la même à cela près que dans l'hélium l'enveloppe a se trouve translatée vers les hautes fréquences.

Cela étant, l'énoncé du problème de la voix dans l'hélium tient en deux propositions :

— Le signal « d'excitation » produit par les cordes vocales reste inchangé ;

— Le profil des amplifications ou atténuations apportées au signal précédent par la cavité buccale conserve la même allure dans les deux cas, à ceci près que dans l'hélium, les amplifications ou atténuations interviennent à des fréquences trois fois plus élevées que leurs homologues dans l'air (voir figure).

Sachant maintenant de façon précise comment l'atmosphère d'hélium altère la voix, il suffit, pour restituer cette dernière, de réaliser l'opération inverse.

Supposons que nous disposions pour cela de tout notre temps. Lorsque l'orateur prononce un son dans l'hélium, nous l'enregistrons sur bande magnétique de façon à pouvoir en disposer librement par la suite, puis nous procédons à l'analyse spectrale du signal enregistré. Explorant de proche en proche les fréquences contenues dans ce signal, nous mettons en évidence une fréquence F ayant une certaine amplitude, puis une fréquence 2F ayant une amplitude différente etc., et nous traçons donc point par point la courbe B de la figure. Après avoir ainsi procédé à l'analyse du son tel qu'il se présente dans l'hélium, nous passons à la synthèse du son tel qu'il doit se présenter dans l'air. Nous faisons subir à la courbe B une transformation qui conserve ses ordonnées (les amplitudes), mais qui divise par trois toutes les fréquences, et nous obtenons la courbe A. Cette-ci nous donne les amplitudes que doivent avoir, dans l'air, les composantes de la fréquence F, 2F, 3F, du signal que nous voulons synthétiser. Il ne reste plus qu'à mettre en place une batterie d'oscillateurs accordés sur ces diverses fréquences et à régler les amplitudes des signaux qu'ils délivrent pour qu'elles soient conformes aux indications de la courbe A. La superposition de tous ces signaux nous donne le son « synthétique » cherché.

En fait, le « bathyphone » traite la parole à mesure qu'elle apparaît et pour cela, il met en œuvre toutes les ressources de l'électronique. Ainsi, le spectre du signal d'entrée est analysé de façon presque instantanée au moyen de quinze canaux d'entrée, dont chacun a pour rôle d'extraire du signal microphonique les composantes situées dans quinze bandes de fréquences contiguës. La courbe spectrale dans l'hélium se trouve donc définie par quinze points. Par ailleurs, un dispositif spécialisé extrait en bloc la fréquence fondamentale des cordes vocales et ses harmoniques et, sans chercher à en analyser le contenu, envoie ce signal d'excitation vers quinze canaux de sortie chargés de synthétiser, par bandes de fréquence contiguës, le spectre de fréquence de la voix dans l'air. La différence entre les canaux d'entrée (analyse) et les canaux de sortie (synthèse) provient du fait que ces derniers sont munis de filtres passe-bande ajustant des fréquences trois fois plus faibles que celles des canaux d'entrée. On comprend donc intuitivement que l'opération réalisée dans le « bathyphone » consiste bien, comme il était prévu, à prélever et conserver inchangé le signal d'excitation issu des cordes vocales, tout en changeant l'« enveloppe » qui module ses composantes selon la loi précédemment définie (division de toutes les fréquences par trois).

On imagine aisément que les détails de la réalisation pratique sont extrêmement importants, mais qu'ils sont aussi quelque peu ardus... : d'autant plus qu'au-delà de la théorie, une bonne part d'empirisme est nécessaire pour obtenir un résultat satisfaisant.

POLEN LLORET.

Albert Ducrocq, lance
la collection "Cosmos-Encyclopédie"

Les deux premiers tomes sont en vente chez votre libraire.

Collection ou encyclopédie ?

Encyclopédie, bien sûr : ouvrage de référence, "Cosmos-Encyclopédie" fait la somme des connaissances acquises depuis Spoutnik I. Ouvrage de prospective, "Cosmos-Encyclopédie" annonce les prochaines étapes de la conquête spatiale.

Collection, également : chacun des 12 tomes de "Cosmos-Encyclopédie" traite un thème particulier (l'exploration des planètes, l'espace au service de l'homme, l'astronautique phénomène économique, l'homme dans le cosmos, etc.)

Rédigée sous la direction d'Albert Ducrocq, le plus renommé des chroniqueurs de l'espace, "Cosmos-Encyclopédie" est le document le plus complet, le plus clair et le plus illustré qui ait jamais été réalisé dans ce domaine.

"Cosmos-Encyclopédie" : un événement dans l'édition

et des techniques

Grâce au laser

DU CINÉMA EN VRAI RELIEF

LE cinéma parlant, puis la couleur, enfin l'écran large, ont été autant d'étapes importantes de l'évolution du septième art. Il reste encore un domaine à conquérir : celui du relief. Quelques essais ont certes été tentés et, tous les deux ou trois ans, on annonce l'invention d'un procédé nouveau. Mais jusqu'ici aucun n'a réussi à s'imposer.

On ne pourrait donc « a priori » qu'être sceptique devant l'annonce récente du tournage d'un film en relief par un Américain, M. Joseph Strick, si le procédé qu'il doit employer n'était totalement nouveau. Il s'agit en effet cette fois de tourner un film en vrai relief grâce aux hologrammes et au laser.

LA possibilité de voir en relief tient en première approximation au fait que nous regardons le monde avec deux yeux. Chacun peut en faire l'expérience : quand nous fermons un œil le monde devient plat et la perception des distances, donc du relief, disparaît. L'impression de relief provient de l'écartement des yeux, qui se traduit par exactement les mêmes messages lumineux. Les deux images obtenues sur les rétines diffèrent donc un peu, et notre cerveau est capable d'interpréter ces différences en termes de distance et de profondeur. Tous les procédés employés jusqu'ici pour faire du cinéma en relief ont utilisé cette propriété en envoyant au chaque œil un message lumineux différent. Le cerveau du spectateur se charge ensuite de l'interprétation.

Toute la difficulté consiste alors à faire que l'œil droit de tous les spectateurs d'une salle de cinéma voie un spectacle différent de celui que perçoit l'œil gauche. On y est jusqu'ici parvenu plus ou moins bien en utilisant des systèmes compliqués qui mettaient un peu vers la gauche les rayons lumineux destinés à l'œil gauche, et un peu vers la droite ceux qui sont destinés à l'œil droit. A condition de placer soi-même sans bouger la tête, il y a là un détour évident, qui rendu en fait une salle bondée partie de ses vertus. En effet, en pratique nous savons, en plus de la vision binoculaire, commande de légers déplacements de la tête pour vérifier si tel objet est bien devant tel autre.

Les systèmes à lunettes ont eu un peu plus de succès et quelques films ont été projetés au public. Les verres de ces lunettes sont différents, l'un par exemple est rouge et l'autre bleu. On projette sur l'écran deux images, une en rouge pour l'œil droit, une en bleu pour l'œil gauche. L'œil droit, qui est recouvert par un verre bleu, ne voit que l'image rouge, l'image bleue étant noyée dans le fond bleu. De même, l'œil gauche couvert par un verre rouge ne voit que l'image bleue. D'où une impression de relief.

Ce système a été perfectionné par la suite, en remplaçant les verres colorés par des verres incolores mais polarisants. Ces derniers sélectionnent deux images polarisées différemment si projetées sur l'écran. Mais le nécessité de porter des lunettes spéciales (particulièrement gênantes pour les personnes qui en portent déjà) a empêché l'extension du système.

Il faut d'ailleurs remarquer qu'avec tous ces procédés l'impression de relief est exclusivement le même pour tous les spectateurs : tous les yeux droits voient la même image, tous les yeux gauches une autre image. Le résultat obtenu ne change pas quand on déplace la tête ou quand on se déplace à l'intérieur de la salle. Il y a là un défaut évident, qui rétrécit du fait une bonne partie de ses vertus. En effet, en pratique nous savons, en plus de la vision binoculaire, commande de légers déplacements de la tête pour vérifier si tel objet est bien devant tel autre.

DESSIN DE RONE.

Mais le système ne fonctionne pas de la même façon si on se déplace à droite ou à gauche de la salle. Un autre donc une véritable sensation de relief ne il sera possible de voir les parties cachées par l'objet quand on se place dans une autre position.

Le problème de la « projection » par ce procédé n'est pas délicat en soi. On sait que l'on dispose de l'hologramme, on ne rencontre pas de difficultés insurmontables à en voyer sur lui un rayonnement laser et à en obtenir les ondes lumineuses que l'on désire. Le vrai problème intervient d'une part, au niveau de la fabrication de l'hologramme, d'autre part lorsqu'on veut obtenir une projection visible par de nombreux spectateurs.

On sait produire des hologrammes avec des temps de pause parfaitement (plusieurs minutes). On obtient alors une photographie immobile mais en vrai relief. Le cas du cinéma est beaucoup plus compliqué : pour obtenir l'illusion du mouvement grâce à la persistance des images rétiniennes, il faut projeter de vingt-cinq à trente images par seconde. A la prise de vues, le temps de pause doit donc être de l'ordre du cinquantième de seconde ! Passer d'un temps de pause de quelques minutes à un temps de pause d'un cinquantième de seconde demande de véritables prouesses techniques. Les inventeurs d'Holotron Corp. et de Battelle Memorial Institute estiment les avoir réalisées.

Des films trop lents

La longueur de la pause exigée par la prise de vues en procédé holographique vient de la nécessité d'enregistrer des détails très fins sur la plaque photographique. L'holographie est, en effet, un procédé d'enregistrement interférentiel qui exige une très grande précision. On est donc contraint à utiliser des plaques photographiques capables d'enregistrer les plus fins détails. Or, tous les photographes le savent, plus une pellicule est sensible, plus son grain est gros. On doit donc employer des pellicules à grain extrêmement fin, donc d'une sensibilité très faible. Tout cela, l'on n'est pas gênés par le temps, on est donc conduit à utiliser des temps de pause considérables.

Certes, il est toujours possible de diminuer la durée des temps de pause en augmentant la quantité de lumière qui parvient sur le film par unité de temps. La prise de vues en holographie peut donc se faire avec un éclairage très intense. Mais si l'on voulait obtenir avec les films très peu sensibles des temps de pause assez courts pour le cinéma on serait obligé d'utiliser des intensités lumineuses si considérables qu'elles ne pourraient qu'incommoder les acteurs ou même détériorer les objets. Il a fallu trouver autre chose.

Ce ne pouvait être que l'utilisation d'une pellicule plus sensible, donc à grain moins fin et pouvant enregistrer moins de détails. Ce faisant, on perd évidemment de l'information et on introduit des défauts dans l'image. Le dispositif inventé par Holotron Corp. et le Battelle Memorial Institute permet de choisir les paramètres pour l'on va avoir les soit en aboutissant à une image acceptable, malgré la diminution de la quantité d'informations dont on dispose. Au nombre de ces paramètres figurent :

— La pression du dessin, c'est-dire la finesse avec laquelle l'image est reproduite ;

— L'intensité du bruit de fond, c'est-dire les images parasites, les petits points brillants ou sombres qui peuvent détériorer l'image ;

— L'angle sous lequel on peut regarder l'hologramme quand il est éclairé par le laser ou aumoins de la reproduction.

Les dispositifs les plus simples ont tous, en pratique, pour conséquence de diminuer l'angle sous lequel il faut donc, à priori, de projetes des images uniques sur l'hologramme avec du laser : la salle de spectacle sera alors remplie de surfaces techniques importantes.

La prise de vues elle-même impose certaines limites : l'holographie ne peut fonctionner qu'en lumière cohérente et les « projecteurs » qui doivent servir à éclairer les scènes ne pouvant être que des lasers. Il n'est donc pas possible de photographier par ce procédé en lumière naturelle ; ce qui interdit toute prise de vues en extérieur. Enfin, il est à craindre que l'emploi d'un éclairage laser n'engendre des images très contrastées, avec des parties éclairées très vivement et d'autres trop faiblement dans l'ombre. Aussi, n'est-ce qu'après la première projection d'un film réalisé selon ce procédé que l'on pourra juger de ses possibilités de commercialisation.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(1) En utilisant une structure régulière sur le repoli on peut se débarrasser partiellement de ces contraintes.

Retirer ses lunettes

Ce défaut ne devrait plus exister avec le nouveau procédé mis au point par une filiale de Du Pont de Nemours, Rolinan Corp., et le Battelle Memorial Institute. Il utilise techniquement le montage inverse étudié par l'objet que l'on veut reproduire en relief. On veut par exemple arriver à voir ce qui se trouve derrière en déplaçant la tête, comme dans la vie normale.

Pour comprendre comment ce résultat peut être obtenu, il est nécessaire de revenir sur la manière dont les objets ou les êtres vivants émettent ou renvoient de la lumière. Chaque objet, qu'il soit lumineux par lui-même ou éclairé, envoie des ondes lumineuses qui se propagent dans toutes les directions. Ces ondes lumineuses partent de la surface même de l'objet. A mesure qu'elles se propagent elles deviennent dans l'espace des surfaces dont la forme dépend de leur forme de départ, c'est-à-dire de la forme même de l'objet. Nos yeux perçoivent donc de la lumière venue des objets qui nous entourent par l'intermédiaire de « surfaces lumineuses » qui se propagent. Pour avoir une vision « réelle » il suffit donc de trouver un moyen de reproduire exactement ces surfaces lumineuses. C'est ce qui est maintenant possible grâce aux lasers et aux hologrammes (le Monde du 3 février 1969).

En effet, quand on éclaire un hologramme avec un rayon laser, on reconstitue exactement les ondes lumineuses émises par l'objet qui a impressionné l'hologramme. Pour obtenir du cinéma en vrai relief, il suffit donc, à priori, de projetter sur l'écran une image identique à celle qui paraîtrait déjà obtenue par l'objet s'il se trouvait lui-même dans la salle. On aura donc une véritable sensation de relief si il sera possible de voir les parties cachées par l'objet quand on se place dans une autre position.

Le problème de la « projection » par ce procédé n'est pas délicat en soi. On sait que l'on dispose de l'hologramme, on ne rencontre pas de difficultés insurmontables à en voyer sur lui un rayonnement laser et à en obtenir les ondes lumineuses que l'on désire. Le vrai problème intervient d'une part, au niveau de la fabrication de l'hologramme, d'autre part lorsqu'on veut obtenir une projection visible par de nombreux spectateurs.

On sait produire des hologrammes avec des temps de pause parfaitement (plusieurs minutes). On obtient alors une photographie immobile mais en vrai relief. Le cas du cinéma est beaucoup plus compliqué : pour obtenir l'illusion du mouvement grâce à la persistance des images rétiniennes, il faut projeter de vingt-cinq à trente images par seconde. A la prise de vues, le temps de pause doit donc être de l'ordre du cinquantième de seconde ! Passer d'un temps de pause de quelques minutes à un temps de pause d'un cinquantième de seconde demande de véritables prouesses techniques. Les inventeurs d'Holotron Corp. et de Battelle Memorial Institute estiment les avoir réalisées.

Des films trop lents

La longueur de la pause exigée par la prise de vues en procédé holographique vient de la nécessité d'enregistrer des détails très fins sur la plaque photographique. L'holographie est, en effet, un procédé d'enregistrement interférentiel qui exige une très grande précision. On est donc contraint à utiliser des plaques photographiques capables d'enregistrer les plus fins détails. Or, tous les photographes le savent, plus une pellicule est sensible, plus son grain est gros. On doit donc employer des pellicules à grain extrêmement fin, donc d'une sensibilité très faible. Tout cela, l'on n'est pas gênés par le temps, on est donc conduit à utiliser des temps de pause considérables.

Certes, il est toujours possible de diminuer la durée des temps de pause en augmentant la quantité de lumière qui parvient sur le film par unité de temps. La prise de vues en holographie peut donc se faire avec un éclairage très intense. Mais si l'on voulait obtenir avec les films très peu sensibles des temps de pause assez courts pour le cinéma on serait obligé d'utiliser des intensités lumineuses si considérables

Retirer ses lunettes

Ce défaut ne devrait plus exister avec le nouveau procédé mis au point par une filiale de Du Pont de Nemours, Rolinan Corp., et le Battelle Memorial Institute. Il utilise techniquement le montage inverse étudié par l'objet que l'on veut reproduire en relief. On veut par exemple arriver à voir ce qui se trouve derrière en déplaçant la tête, comme dans la vie normale.

Pour comprendre comment ce résultat peut être obtenu, il est nécessaire de revenir sur la manière dont les objets ou les êtres vivants émettent ou renvoient de la lumière. Chaque objet, qu'il soit lumineux par lui-même ou éclairé, envoie des ondes lumineuses qui se propagent dans toutes les directions. Ces ondes lumineuses partent de la surface même de l'objet. A mesure qu'elles se propagent elles deviennent dans l'espace des surfaces dont la forme dépend de leur forme de départ, c'est-à-dire de la forme même de l'objet. Nos yeux perçoivent donc de la lumière venue des objets qui nous entourent par l'intermédiaire de « surfaces lumineuses » qui se propagent. Pour avoir une vision « réelle » il suffit donc de trouver un moyen de reproduire exactement ces surfaces lumineuses. C'est ce qui est maintenant possible grâce aux lasers et aux hologrammes (le Monde du 3 février 1969).

En effet, quand on éclaire un hologramme avec un rayon laser, on reconstitue exactement les ondes lumineuses émises par l'objet qui a impressionné l'hologramme. Pour obtenir du cinéma en vrai relief, il

Quelques litres d'essence contre un peu de magnétisme

LE mois, la monnaie, le billet de banque, le chèque, la carte de crédit... c'est ça, le progrès. Telle est du moins l'idée que nous nourrissent certaines publicités. Et de fait, on n'arrête pas le progrès.

A l'inverse, elle peut trouver un écho dans les difficultés actuelles, parce-là, de trouver matière l'inversion qui la précédée : la carte de crédit. La prodigieuse généralisation de son emploi aux Etats-Unis s'est accompagnée d'une massification de la fraude, sous les formes les plus diverses, et l'idée progresse de procéder à chaque présentation de la carte à un contrôle du crédit existant de son porteur. D'un point de vue pratique, la solution consiste à disposer d'un petit terminal qui permettra d'interroger un ordinateur central gardant en mémoire, en les tenant à jour à son instant, le montant net des disponibilités de chacun... et la liste des cartes volées. Encore faut-il que cet ordinateur soit assez puissant et que les terminaux soient assez bon marché...

Bien malin celui qui peut dire devant quels problèmes quels sensor. Les systèmes en vigueur demain, mais plus les choses vont plus il semble acquis qu'à l'avenir « l'argent » perdra les divers supports matériels pour prendre des allures électromagnétiques. Mais les dispositifs qui le manipulerons alors ignorent, en théorie du moins, leurs propres limites, se rien de leur sens plus facile, n'est le vouloir, que de le suivre d'un compte à l'autre, à la trace. A prendre cette nouvelle apparence l'argent pourra de devenir pratiquement irréfutable. Mais il y perdra peut-être un peu de cette propriété qu'on lui accorde ordinairement : l'absence d'odeur... — M. V.

La lutte contre les maladies à virus

800 000 dollars pour l'Interféron

L'Institut national de l'allergie et des maladies infectieuses de Bethesda, aux Etats-Unis, vient d'informer les laboratoires du gouvernement américain allait consacrer par son intermédiaire un budget de 800 000 dollars (soit environ 4 millions de francs) à un programme d'action concertée pour développer les recherches sur l'interféron.

L'interféron est cette substance naturelle — découverte il y a treize ans par Isaacs et Lindenmann — que sécrètent les cellules humaines lorsqu'elles sont infectées par un virus.

Première ligne de défense de l'organisme, avant la sécrétion massive d'anticorps spécifiques, l'interféron semble inhiber la propagation des virus vers les cellules voisines. Il pourrait être la première arme efficace contre les virus.

Mais à l'enthousiasme que provoqua à l'époque la découverte de ses propriétés remarquables, devait succéder la déception : on ne parvenait pas à l'isoler, encore moins à le purifier, pas plus qu'à stimuler sa production, extrêmement faible, au sein des cellules. Depuis deux ans, les choses ont bien changé : l'interféron est isolé, et, surtout, plusieurs laboratoires, dont Merck aux Etats-Unis, ont découvert des inducteurs capables d'accroître de façon considérable sa fabrication.

Enfin, on en attribue maintenant, outre son action antivirale, des propriétés antitumorales.

Vingt contrées prêt tant avec des firmes privées qu'avec des laboratoires d'Etat viennent actuellement à :

— produire de l'interféron en quantité suffisante pour étudier des techniques de purification, puis analyser sa structure chimique ;

— parfaire les recherches sur les inducteurs de façon à obtenir un produit de qualité uniforme ;

— mettre au point des méthodes de production économiquement rentables.

La France, d'ailleurs, dispose elle aussi de plusieurs équipes qui attachent leurs recherches à la purification et la production de l'interféron ; en particulier, l'unité de l'INSERM que dirige à Paris le professeur Chany, qui depuis plusieurs années la production de l'interféron est étudiée à partir du placenta humain.

— M. A. R.

(1) Selon le Journal of the American Medical Association (J.A.M.A.) du 14 septembre 1970.

f. link
la lune
Une synthèse des recherches lunaires.
Collection Sciences d'aujourd'hui dirigée par Andre George
albin michel

ŒUVRES
DE
MAURICE GEVREY
1884 - 1957
Hommage au grand mathématicien qui a apporté une contribution importante et toujours d'actualité aux progrès des sciences mathématiques en consacrant ses travaux à la théorie des équations aux dérivées partielles.
Ouvrage in-8° raisin, 590 pages, 1 planche hors texte, relié.
PRIX : 53,75 F T.T.C.
EDITIONS DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
15, quai Anatole-France - 75-PARIS-7e.
C.C.P. PARIS 9061-11 Tél. : 555-26-70

collection études supérieures
l'instrument de travail fondamental pour les étudiants en sciences
1 - Mathématiques (MP 1e année) Algèbre
6A - Mathématiques (PC 1e année) (1 - cours et exercices)
6B - Mathématiques (PC 1e année) (2 - solutions)
8 - Mathématiques et statistiques pour les sciences naturelles (CB - BG)
41 - Energétique (1)
62 - Physique (MP - PC 1e année)
44 - Problèmes de chimie générale
70 - Autopsie du hasard
150 - Eléments de cytologie animale
BORDAS enseignement supérieur
collection quantos
(11 fascicules - 1 fascicule carrefour)
toutes les mathématiques de base en "programmé"
pour les étudiants en médecine, agriculture, CNAM, IUT, sciences humaines, études commerciales et pour la formation permanente en cours du carrière

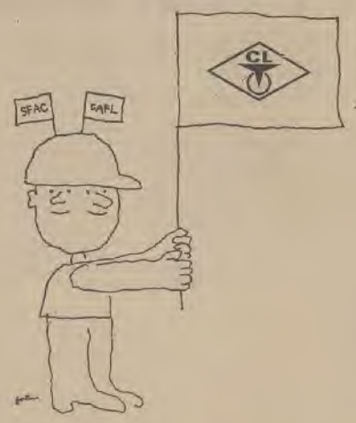

il y avait SFAC, il y avait CAFL

il y a maintenant Creusot-Loire

En donnant naissance à Creusot-Loire, SFAC et CAFL ont fait beaucoup plus qu'additionner leurs hommes, leurs usines, leurs savoir-faire. Mettant en œuvre une stratégie de développement adaptée à sa nouvelle dimension, Creusot-Loire entend actualiser ses structures, rationaliser ses productions pour accroître son efficacité industrielle et sa rentabilité financière.

Avec Creusot-Loire présent dans les transports, l'électro-mécanique, l'énergie nucléaire, les travaux publics, la chimie, le pétrole, le papier, l'océanographie et l'industrie spatiale, la France dispose d'une entreprise de poids prête à jouer serré sur tous les marchés mondiaux.

Creusot-Loire : première entreprise française dans le domaine des aciers spéciaux et de la mécanique lourde.

CL

CREUSOT-LOIRE

Le Monde DES ARTS

KIENHOLZ AU C.N.A.C.

L'Amérique d'un Américain

AVEC Kienholz, il faut en venir aux faits. Le catalogue de l'exposition annonce des tableaux, mais au sens théâtral du terme. Ce sont des scènes, des mises en scène. Les événements mêmes qu'ils évoquent sont reconstitués. Des « environnements », comme on dit, grandeur nature, avec des objets réels disposés dans un espace à peine simulé. Kienholz travaille dans l'irréfutable, metteur en scène et accessoiriste prodigieux. L'ancien hôtel des Rothschild, où s'est installé le C.N.A.C., semble avoir changé de lieu. Nous sommes ailleurs.

Où ? En Amérique. L'Amérique d'un Américain, telle qu'il la vécue, du moins à travers certains moments lentement ressentis et observés.

Avant d'être artiste, Kienholz fut barman, garçon d'hôpital, militaire, pacifiste, habitué des bordels et des bars... C'est de cette expérience que rend compte son œuvre. Un peu à la manière d'un Steinbeck ou d'un Faulkner : l'école de l'espérance qui peut être transmise dans le cadre d'une activité artistique.

Voici donc, preuve à l'appui, à travers d'extraordinaires assemblages où comme le sordide, l'histoire vécue — et à quel niveau du thermomètre ! — d'Edward Kienholz, ou plutôt les histoires qu'il veut bien nous dire pour en dénoncer l'horreur ou la médiocrité. On a rarement « sculpté » l'univers épouvantable de l'avortement comme l'a fait Kienholz. Sculpter ? Oui, sculpter, à la manière des assemblages surréalistes : d'incroyables accessoires réels mis en présence sous la lumière jaune d'une ampoule électrique. Sculpter aussi l'isolement des aliénés avec un aquarium tenant lieu de cerveau, enchaînés dans leur cellule de fer et qu'il faut voir à travers la petite fenêtre carrée placée bien haut. Le matérialisme d'un chabanais californien, le « Roxys » ouvert encore pendant la guerre.

Portraits ni exacts ni ressemblants

L'« œuvre », on y entre. C'est le lieu même reconstitué avec ses chimères ; le fantastique y côtoie la médiocrité avec naturel. L'étouffante et misérable tiédeur d'un bar, le « Bessory » répliqué exacte, avec ses personnages en quête de coude à coude, ses reflets de buvverie triste, pétrifiés au vernis. On y entre aussi accompagné par le brouhaha des conversations. Les ébats amoureux de l'adolescent sire de bière dont les bouteilles vides jonchent le parterre, dans la Dodge paternelle.

Ce monument aux morts, enfin : soldats, drapeaux, l'Oncle Sam qui pointe son index : « I want you », femme dans une poubelle, tandis qu'une bande magnétique débite « God bless America », tableau noir recouvert de centaines de noms de pays ayant existé et aujourd'hui effacés de la carte du monde, à travers les guerres et les bouleversements. Se battre pour une patrie ? semble dire Kienholz. Elles passent. Plutôt qu'une mort absurde, les joies de la vie : voilà, dans le même monument aux morts, tables, chaises de jardin, distributeurs de Coca-Cola au frais. On peut consommer... L'expérience de Kienholz ne serait qu'une aventure solitaire, si elle ne concernait également une certaine Amérique. A certains moments de son histoire et dont l'artiste porte témoignage.

Autant de portraits. Les portraits de certains moments, de certains lieux, ni exacts ni ressemblants à proprement parler. C'est leur impact sur nous qui nous donne l'illusion de leur véracité. Des portraits de l'Amérique vécue par un Américain. A la limite, il en « parlerait » en intérieur, s'il n'avait ce puissant pouvoir d'évocation. Ces sculptures-environnements, n'auraient pu être autant de poèmes, mais les mots trahissent les expériences intensément vécues et ressenties.

Dans le cas de Kienholz, il est probable qu'il ne lirait rien des expériences de cet homme solide, fort et truculent. Un Hemingway de la peinture qui aime vivre dans la forêt, chasser, pêcher. Le contact direct avec la nature sauvage comme avec les lieux et les hommes... Il préfère œuvrer du ses mains, manipuler, ressentir fortement les choses.

A quarante ans, c'est un grand enfant qui a accumulé une grande charge émotionnelle durant sa vie. Son approche symbolique en apporte la preuve réelle. Cela a existé tel quel puisque le voici. Mieux : cela existe aujourd'hui à travers l'œuvre qui est une preuve. Il nous la donne à voir comme il l'a vécue et ressentie. La réalité et son commentaire tout à la fois. Kienholz n'est pas réaliste, mais surréaliste.

Les surréalistes parisiens des années 20 étaient hyper-cultivés. Ils utilisaient les pouvoirs libérateurs du rêve, briseur de tabous. A la fois un jeu et une manière subversive. Kienholz veut-il dénoncer cette Amérique sont, dans un certain sens, il présente le réquisitoire en dix tableaux ? Nullement. Il dit simplement : « Voilà ce que j'ai vécu. Ce que je ne vous ai pas et qu'il a touché du doigt durant son existence. Il le fait sans humour, avec un goût du pathos qui pourrait paraître brillant, souvent parfait en tout cas, parfois élémentaire, rudimentaire, mais tragique aussi. Il a à son service le savoir-faire technique pour les exprimer, les élaborer et les mettre en place. Il a aussi la puissance financière pour les réaliser, sans doute parce qu'il est américain et que là-bas l'art se « consomme ».

Un gros et important volume publié par William Rubin (1), conservateur en chef du département des peintures au Museum of modern art de New-York, tente de démontrer, tout au long de cinq cents pages, combien est redevable l'expérience artistique américaine depuis la guerre à de Kooning, qui doit tout aux célébrations « dada ». Même le fameux action de Harold Rosenberg « The American action painters », publié en 1952, qui avait fondé la théorie de l'abstraction lyrique, aurait, selon William Rubin, des sources « dada » : les artistes font autre chose que des images. Le tableau est le lieu d'un événement. Ils ont brisé toute distinction entre l'art et la vie... Et ses valeurs doivent être recherchées hors de l'art...

Tel est le cas de Kienholz. Ses œuvres d'art ne correspondent pas aux conventions habituelles de ce qu'il est convenu d'appeler ainsi. Le « goût » n'a en effet rien à faire ici.

Or, va au musée pour voir des chefs-d'œuvre. Le travail de Kienholz n'en offre pas. Comme bien d'autres artistes aujourd'hui, l'art, pour Kienholz, a une autre fonction. La signification y est plus importante que le sens du beau. L'œuvre d'art est une manière de penser, de « dire » les choses. Pas nécessairement d'embellir ou d'orner.

C'est un langage symbolique qui a chez lui presque chose de primitif. Les œuvres illustrant des moments réels. Il veut en donner conscience. Nous sommes revenus au Moyen Age au temps où l'image avait quelque chose de sorcier et de conjuratoire sur la réalité. Un Moyen Age qui aurait connu les bandes dessinées avec des scènes littéralement sculptées grandes nature.

A côté de ces « tableaux-environnements » onze « tableaux-concepts », autant de textes-programmes pour une œuvre. Une seule a été réalisée : l'horrible hôpital. Les autres sont encore à l'état d'idée, esquisses, tels des diplômes, avec le prix indiqué dans le texte. Un contrat.

Ce qui permet de vendre l'idée sans d'encombrant de l'œuvre. Le second degré du symbolisme : le symbole du symbole, l'idée plutôt que l'objet. C'est la contradiction de Kienholz qui s'exprime. A travers les choses sérieuses. Il lui arrive de les nier par d'autres objets de remplacement. L'idée saute : « Live in your head », vivez mentalement...

JACQUES MICHEL.

(1) Dada and surrealism, par William Rubin. Thames and Hudson, édit. Lausanne et Paris, relié, 324 pages. Grand format, abondamment illustré. Vendu à Le Monde, 108, boulevard Saint-Germain, 165 F.

★ C.N.A.C., 11, rue Berryer, jusqu'au 16 novembre. — La galerie Yvon Lambert, 15, rue de l'Echaudé, Paris-6e, expose des « Aquarelles-aimants » de Kienholz.

■ L'exposition « La jeune gravure contemporaine » aura lieu au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11-13, avenue de New-York, du 15 au 30 novembre. Elle présentera toutes les tendances actuelles de la gravure depuis les moyens classiques jusqu'aux procédés tels que la sérigraphie, et rendra un hommage particulier à Yves Alix et Gérard Cochet, récemment disparus.

AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

IIIe Salon international des galeries pilotes

LES accords bilatéraux ou multilatéraux entre musées, qui permettent la circulation des expositions et, partant, leur meilleur amortissement, ne sont pas non plus sans explications esthétiques. Ils multiplient les points de vue sur des œuvres aujourd'hui plus que jamais vulnérables à l'alentour. Le cadre, sculpté ou non, qui hier encore les isolait conventionnellement des influences et des interrelations extérieures, a en effet sauté pour les livrer entièrement à l'ambiance du lieu et à tout un réseau d'interrelations extérieures, qui varient de capitale à capitale et de musée à musée.

Quand des Vermeer ou des Goya, systèmes esthétiques clos, quittent le Mauritshuis pour l'Orangerie, cela ne fait ni chaud ni froid à la *Jeune fille au turban* ou à la *Comtesse Chinchon*. Quand des fresques de Florence — qu'il est déjà si difficile de considérer ainsi détachées de leur mur ou de leur voûte — quittent la Toscane pour aller-retour sur les simulacres ennuyeuses du Petit Palais, via New-York, Londres, Munich, Bruxelles, Copenhague, on peut être sûr qu'elles inspirent des associations très différentes aux visiteurs londoniens, munichois, parisiens, etc.

Mais lorsqu'il s'agit de certaines formes outrancièrement sommaires de l'art actuel, « art pauvre » dispersé sur le sol, « environnements » d'ordonnance presque aléatoire, éléments bruts qu'il appartient en somme au regard du visiteur et au « génie du lieu » de compléter et en quelque sorte d'activer, alors on peut s'attendre à ce que le spectacle et la signification soient ressentis très diversement d'une étape à l'autre : l'itinérance et le dépaysement ajoutent à l'œuvre, disons plutôt à la proposition, ou même simplement au propos, une seconde nature.

Les têtes chercheuses de l'art moderne

Tel est bien le cas de l'Exposition des galeries pilotes, que nous avons vue fêté dernier à Lausanne, et qu'accueille aujourd'hui notre Musée municipal d'art moderne (1). C'est la troisième fois qu'est organisée cette manifestation, dont René Berger, directeur du Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, a inventé la formule. Au cadastre en angle droit du Musée cantonal est ainsi substitué un itinéraire en marbre, avec des défilements et des repoints (il l'on peut parler de repos devant ces envois dont un si grand nombre visent surtout à « déranger » ; scandés tout autrement.

Enfin, la présentation des galeries — puisqu'ici l'exposant est la galerie, représentée par son éventail de peintres habituels, à cubs des remarquerais. Ainsi, à l'enseigne de la galerie Mathias Fels, les œuvres de Brusse, et aussi de Kudo, ne sont plus les mêmes. Chez Lucien Durand également on note des modifications, et de même chez Sonnabend, où l'étonnant escabeau de Calonico, gêné par un système de refroidissement permanent qui le rend inutilisable, figure tout la première fois, comme posé dans le cinéma par Arnaut. Par contre, les galeries les plus lointaines n'ont en général rien ajouté, ni rien retiré : par exemple, on retrouve avec plaisir le panorama cinétique pour salle obscure de la Howard Wise Gallery de New-York (avec la sculpture « cybernétique » de Wen-Ying Tsai, l'« électromagnetic flotile » de Collie, les alimentations ingénieuses de Takis et le dispositif mural électronique de Downey).

L'idée des galeries pilotes répond évidemment au désir de souligner le rôle de promotion et d'orientation joué par les galeries dynamiques, et non dépourvues de goût du risque, dans la vie artistique. Des galeries comme Schmela (Düsseldorf) qui a imposé Beuys et le « pop » allemand, comme Foksal à Varsovie, Wide Space à Anvers, le Studio Marconi à Milan, Carmen Lamanna à Turin, ont indiscutablement des pionniers. (Et l'on sait quelle part de l'aventure de l'art vivant en doit, à Paris, à l'énergie d'une Iris Clert ou d'une Denise René.) Que dire encore des activités à certains égards héroïques de la Dwan Gallery, qui après avoir contribué à faire admettre les principaux mouvements américains de l'après-guerre, de Franz Kline à Oldenburg et à Warhol, est depuis 1968 le pionnier du « land art » et de ces « earth works » (œuvres de terre) — ces excavations, ces terrassements de Heizer, de Long, de Smithson, qui donnent aux climats le prolongement du plein air, et dont la présentation, de ce fait, consiste essentiellement en projection de diapositives.

Entre l'atelier de l'artiste (plus étendu à tout l'environnement) et le musée, lieu d'observer un certain recul avant d'institutionnaliser l'avant-garde, les galeries les plus vivaces assurent la fonction de tête chercheuse, même si certaines ont le prudence de garantir leurs arrières par le maintien d'un choix d'artistes éclectiques qui leur permettent de ne pas tout miser sur l'extrémisme. Il est frappant de constater le nombre de ces galeries pilotes qui, à côté des valeurs d'objets, des champions du plexiglas et autres acrylates du néon ou du laser (comme Reinterswärd) admettent encore des peintres qu'on n'ose plus dire traditionnels mais enfin qui continuent de s'exprimer avec des moyens sur une surface à deux dimensions : ce qui ne retire rien à leurs mérites, mais correspond à une saine assurance contre l'éphémère.

MICHEL CONIL LACOSTE.

(1) Voir le Monde du 25 juin.

★ Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 6 décembre.

« Le siècle de Rembrandt »

★ Le siècle de Rembrandt » se tiendra au musée du Petit-Palais à partir du 15 novembre. Organisée autour de la plupart des Rembrandt connus et authentiques des musées français, — une singulière, dont certaine n'ont encore jamais été montrées à Paris, — cette exposition regroupe plus de deux cents tableaux de l'école hollandaise depuis le maniérisme de la fin du XVIe jusqu'au pré-rococo de la fin du XVIIe, et qui proviennent des diverses collections publiques françaises.

NOIR ET COULEUR : dessins du XIXe siècle

LE charme du dessin est de faire saillir une attente et de mettre vivement en évidence les moyens. L'intéressante exposition de la galerie L'Œil fournit des exemples de tous les outils et de leurs ressources principales au siècle dernier : l'usage du crayon estompé et relevé de craie chez Géricault ; la plume et les fortes taches de lavis dans les figures de Géricault, qui peut donner un poids singulier à l'aquarelle et se divertir au pur contour ; l'usage du pinceau aquarelle au encre chez Delacroix ; mélange de plume et crayon indispensable à Daumier pour tourner la mimique, et surtout le crayon noir, le Conté, le Seurat joint avec une science fascinante sur le grain du papier dans la « Silhouette d'homme » ou le « Paysage ténébreux » ; on en a l'écho dans la silhouette féminine de Signac, mais l'effet est bien différent du fusain fuligineux de Redon.

A l'autre pôle, l'aquarelle qui permet un beau panneau où brille un Picasso plein de fraîcheur entre deux Boudin légers, elliptiques, et une adorable feuille, à peine touchée, de Cézanne. Etude enlevée et d'un goût net de Manet à la barbe blonde traitée par Degas ; Constantin Guys, comme souvent, paraît négligeable. Dans l'entrée, une « Tour » rentrée de Hugo attire l'attention, avec une gouache de Marcou aux verts denses. Enfin deux feuilles d'études de Renoir et Van Gogh où l'on voit l'artiste chercher la forme en la répétant. — A. C.

★ Galerie L'Œil, 5, rue Bonaparte, Paris-VIe.

GALERIE DINA VIERNY
36, rue jacob - paris 6e - 548-23-18
POLIAKOFF
GOUACHES
29 SEPTEMBRE — 29 NOVEMBRE

SALVADOR DALI
Œuvres anciennes
Novembre - Décembre
GALERIE FRANÇOIS PETIT
122, boulevard Haussmann - Paris (8e)

RUE VOLTAIRE
38, rue de Bourgogne - 551 95-43
DUREUIL
Jusqu'au 13 novembre

GALERIE LAMBERT
Petit
GOLDSTEIN
Sculptures
13, rue Saint-Louis-en-l'Ile - IVe

Darthea Speyer
GILLIAM
PEINTURES SUSPENDUES
9, rue Jacques-Callot - 633 78-41

LE NOUVEL ESSOR, 40, rue des Saints-Pères
Les Naïfs espagnols
Entrée libre (entrée) - Jusqu'au 23 décembre

GRAND PRIX DE PEINTURE DU DOME
(5.000 F)
Entrée les toiles avant le 20 nov.
108, bd du Montparnasse - 14e
Renseignements
PRONO 2000 - 755-71-40

Gal. LOUISE LEIRIS
57, r. de Monceau (8e) - 522-37-35
ANDRÉ MASSON
Œuvres récentes
1968 - 1970
Jusqu'au 28 novembre

Pour THÈSE DOCTORAT
vendeuse personne possédant peintures, dessins ou dessins de :
P. DELAROCHE
Peintre du 19e siècle
Revue Normal, D 21P3
66, rue d'Assas, PARIS (6e)

Galerie DENISE RENE
Rive Droite, 124, rue La Boétie
CLAISSE
(Œuvres récentes)

Galerie DENISE RENE
Rive Gauche, 196, bd Saint-Germain
GRAPHIQUES et MULTIPLES
des artistes de la galerie

du symbolisme au surréalisme
DAVID MESHULAM
le peintre israélien
expose pour la première fois en France
GALERIE SERRET-FAUVEAU, 137, bd Haussmann, Paris-8e
du lundi au vendredi inclus
jusqu'au 20 novembre 1970
Tél. : 359 54-71

L'ARTISANAT POLONAIS A PARIS

Cepelia

Ouverture, en plein cœur de Paris, d'un centre de diffusion de la production artisanale polonaise :
• Tapis et tapisseries éclatants (primés à diverses expositions internationales)
• Tapis en peau de mouton
• Linge de table brodé
• Objets d'art en bois sculpté
• Manteaux de fourrure ouvrages
• Meubles rustiques
• Céramique d'art régional
• Articles cadeaux et de décoration...
Un grand choix d'articles entièrement faits main, immédiatement disponibles et réservés aux revendeurs, décorateurs...

Cepelia
FRANCE S.A.
23 rue Tailbout - PARIS 9e
Tél. 824 89.43

SIMONE BADINIER
15, rue Guénégaud - Paris (6e)
Tél. : 633 04-04
MONTCHOUGNY
« plages »
du 5 au 28 novembre

FELIX VERCEL
NEW-YORK
PRÉSENTE EN EXCLUSIVITÉ
COUTELAS
du 5 au 21 novembre
9, AVENUE MATIGNON
PARIS 8e - TÉL. 256-25-19

DANY LARTIGUE
Histoire naturelle
EXPOSE DANS SON ATELIER
26, boulevard de Clichy.

Galerie LACLOCHE, 74, rue de Grenelle
ALICE HUTCHINS
« aquarelles »
jusqu'au 28 novembre

DURAND-RUEL, 37, avenue Friedland (8e) - ELY. 06-74
JEAN RIGAUD
Jusqu'au 6 novembre

La Galerie Combaldes, 15, rue La Boétie, présente
LES MINÉRAUX
proposés par Raymond Favre
jusqu'au 28 novembre

GALERIE AGORA
62, rue La Boétie, PARIS (8e) - BAL. 13-14
BLOND
œuvres récentes
du 19 au 28 novembre

NICOLE BERTAGNA et JACQUELINE CARDOT
présentent
JEAN MOULIN
Jusqu'au 28 novembre - HALLES DE PARIS - Pavillon 12

LA DEMEURE
GRAU GARRIGA
« ELS MEUS ESTENDARDS »
Tapisseries
6, place Saint-Sulpice - Jusqu'au 28 novembre

GALERIE MATHIAS FELS
(74, bd Haussmann (VIIIe) - 924-10-62)
NOUVEAU RÉALISME
1960-1970
Jusqu'au 27 novembre

toujours bien glacé
CAMPARI
le nom qui vient aux lèvres
quand la soif devient plaisir...
CAMPARI
l'aperitivo

SCULPTURES « A GRANDE ÉCHELLE » AUX ÉTATS-UNIS

LARDERA ET NEWMAN DANS UN NOUVEL AGE DE FER

Par P.-M. GRAND

New-York. — Le plein air et les grandes dimensions hantent les meilleurs sculpteurs, mais dans le renouveau du « monument » qui répond à un nouvel intérêt — entreprises, universités et même mécènes de particuliers — plus que des commandes officielles l'âge de pierre, avec ses matériaux, ses masses et ses statues, paraît remplacé par un nouvel âge des métaux. D'acier y règne surtout, et toujours progressivement son esthétique propre dans un contexte de préoccupations urbaines. Ce serait l'heure d'une tour Eiffel américaine d'aujourd'hui. Les mérites d'un acier spécial étudié pour résister aux dégradations de la rouille, l'acier « *cor-ten* », ne sont sans doute pas étrangers à cet avènement dont l'évolution d'une esthétique de fabrication industrielle. On n'est bien entendu pas toujours explicatif. Les effets, l'aluminium et parfois le bronze ont aussi leur part dans le sujet très affirmé de la « large scale sculpture ».

Les œuvres « à grande échelle », qui ont permis aux États-Unis des développements très originaux, prouvent assez opportunément réfutées par l'actualité à un rappel de la découverte européenne de la plastique moderne due, en fait, par Espagnols Gargallo et Gonzalez, grâce à une des meilleures réalisations du sculpteur français Lardera, inaugurée en octobre, non loin de Washington.

L'étoile du Maryland de Lardera

Lardera travaille depuis longtemps en grandes dimensions. « L'étoile du Maryland », placée devant l'usine d'aluminium Reynolds du groupe Pechiney Howmet, conçue de Frederick, succède à Torino-Sept, autres sculptures monumentales dont la conception est de même nature. Il n'y a pas eu, pour le période de pleine maturité de Lardera, dont nous avons sous les yeux le meilleur témoignage, de tournant décisif. Le renouvellement progressif a se lecture de la sculpture à petites dimensions pratiques, en le fait, de façon systématique entre 1946 et 1948, a produit par ajustements successifs la conversion actuelle de la sculpture, peut être vue de tous les côtés.

Heureux drame que l'article, ajouté et sensible comme il l'est, a été vivre jour après jour. L'adjonction des éléments horizontaux dans les assemblages de plaques occupées verticales, de plus en plus nombreux, est matériellement parfaitement intégrée. Après avoir imposée par étapes, malgré les références théoriques « *étoile du Maryland* » occupe donc tout l'espace et son emplacement, dégagé des bâtiments de l'usine à l'arrière, le fait vraiment rayonner sur la plaine agricole en toute la Patapsco et où pousse le tabac. Elle reste fidèle à la primauté visuelle même à Lardera, qui refuse, rappelons-le, toute sensualité tactile : on la voit à distance, et le plaisir qu'elle donne est pur de tout contact éventuel. Étoile encore en cela.

La mise au point de cet important ensemble, tant de deux mètres, a été délicate. Lardera a préparé d'avance des plaques qui ont été soudées sur place à l'usine même. Deux matériaux, l'acier « cor-ten », qui acte d'une telle couleur brique dans deux ans environ, et l'aluminium. Déjà l'ensemble des plaques remontées à jouer, mais les effets essentiels de la composition résident dans l'équilibre issu des vides découpés, où entre le ciel et des plans métalliques tantôt animés de franges, tantôt traités en plaques nettes. Composition immobile, certes, mais vibrante. Rendons-le le meilleur de Lardera, celle qui l'association de deux métaux remplace avantageusement les remises de couleurs parfois introduites dans certaines œuvres de la même série, et celle où l'ampleur du vide est la plus délicatement fournie en d'infinies combinaisons qui assurent une population totale de l'espace une libre circulation de l'air entre les éléments et une légèreté étonnamment élevée. On oublie qu'il s'agit de tonnes de métal dans cette sublimation totale de la masse, comme on ignore le poids d'une étoile.

L'« Obélisque », de Barnett Newman

Le travail contre la masse paraît le phénomène essentiel de la sculpture « à grande échelle » aux États-Unis. Nous avons pu voir à North Haven, dans le Connecticut, au centre Lippincott, diverses solutions de problème. Disons tout de suite que nous y avons rencontré une chef-d'œuvre : l'*Obélisque brisé* », de Barnett Newman.

Bien que Barnett Newman ait priorité chacun des sujets d'étonnement.

En travailleur spécialiste est d'avoir retourné la figure traditionnelle de l'obélisque pointe en bas, et d'avoir pour cette figure-cadre, environ à la moitié de sa hauteur habituelle, sur la pointe d'une pyramide quadrangulaire qui lui sert de socle. Grandiose symbole pour des temps nouveaux, cet objet parfait est une terrible interrogation, un étrange sourire. On comprend aussi que la question soit posée en termes si clairs par cette figure comme foudroyée, mais encore dressée dans une énigmatique stabilité. Mieux que la ruine ou le désordre qui suivent un passé écroulé avant un autre monde, la cassure manifeste une angoisse dépouillée et constante, acide mais sans amertume ; nous sommes à cette intense jonction dangereuse, sur cette pointe, d'un instant de devenir.

L'avait-on dit si bien en sculpture ?

Trois exemplaires de l' « *Obélisque brisé* » où, peut-être mieux, « massé », se trouvent réunis dans l'atelier Lippincott. L'un d'eux a été très bien placé à New-York devant le Seagram Building, peu après son exécution. C'est en 1964 que Barnett Newman a commencé ici son travail.

Il va sans dire que la construction d'un tel monument fait difficulté (25 pieds de haut, 3 mètres de côté, à la base). Une puissante base permettre assure la stabilité des épaisses plaques de « *cor-ten* » soudées en un volume creux et jaune.

Ici la masse, d'une remarquable venue, est entièrement assurée par la spiritualisation.

Beaucoup d'autres « Large scale sculptures »

Il est caractéristique qu'un atelier de l'importance du soin de North Haven, où viennent travailler vingt-huit sculpteurs d'avant-garde soit aussi un marché où l'on peut venir choisir et acheter une grande sculpture en plein air. On y trouvera notamment, ce qui n'est pas leur meilleur titre de gloire, des copies des titans pascaux de l'île de Pâques. Il est plus précisément de cette dernière veste, qu'entre les artistes pop, dont le travail a été repoussé par divers milieux et dont les œuvres se vêtent de peinture que l'on sait dans « Dif-ter », qui sera d'une telle couleur brique dans deux ans environ, et l'aluminium. Déjà l'ensemble des plaques remontées à jouer, mais les effets essentiels de la composition résident dans l'équilibre issu des vides découpés, où entre le ciel et des plans métalliques tantôt animés de franges, tantôt traités en plaques nettes. Composition immobile, certes, mais vibrante. Rendons-le le meilleur de Lardera, celle où l'association de deux métaux

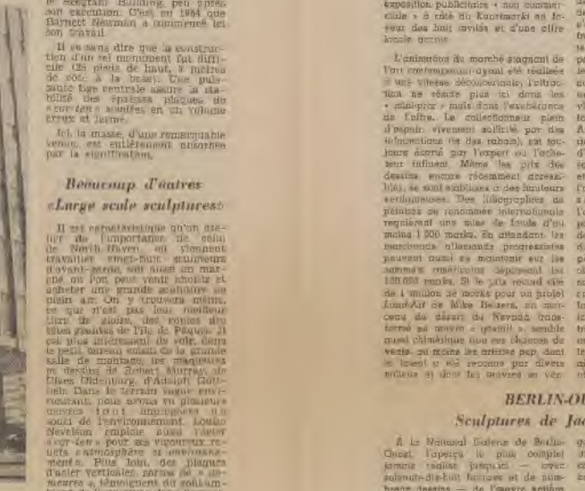

BARNETT NEWMAN : Obélisque brisé devant le Seagram Building.

même. Deux matériaux, l'acier « Cor-ten », qui acte d'une telle couleur brique dans deux ans environ, et l'aluminium. Déjà l'ensemble des plaques remontées à jouer, mais les effets essentiels de la composition résident dans l'équilibre issu des vides découpés, où entre le ciel et des plans métalliques tantôt animés de franges, tantôt traités en plaques nettes. Composition immobile, certes, mais vibrante. Rendons-le le meilleur de Lardera, celle où l'association de deux métaux

A TRAVERS LES GALERIES

C'est un art à la fois intellectuel et sensible que nous propose Dorfman à la Galerie 9. Le thème du miroir, qui y revient constamment sous forme allusive, retrouve un plein signification de troublante entre le visible et l'invisible, le reflet et le corps. d'ouverture sur le merveilleux et le magique. Découpées par grands plans orthogonaux et cernées, en disposant, tremblantes d'une fine pellicule de peinture brossée rapidement dans un étonnant travail des noirs et des blancs, ces toiles, reflets de l'intériorité, savent se passer de toute présence effective.

★ Galerie 9, 9, rue des Beaux-Arts.

* * *

Parée au tel, une grande toile aux angles arrondis qui représente sur toute sa surface la trouée d'un jour pour mon toutes ses grâce et pointe de mélange à créer l'illusion du volume, telles sont les données proposées par PETER STAMELL à la Galerie Rive Droite. Il a belle s'y a ladies », vite épuisée pour elle-mêmes, les images de l'artiste saisie ne saurait être considérée comme fin en soi. Présentation impartiale et de valeur esthétique mêlée d'objets ordinaires ou de gestes quotidiens, les œuvres de Shemyllis sont plus sérieusement impersonnelles que celles de la plupart des pop'artistes américains. A nous d'interpréter ces constats avec soupçonnant de la part de leur auteur.

★ Galerie Rive Droite, 3, rue de Dunes.

* * *

COLAS-GUERIN s'est engagé à en matière dans la nouvelle figuration. Ses œuvres récentes constituent les différentes étapes d'une lente métamorphose de la forme abstraite pour aboutir à une nude expression de l'homme. Les personnages qui apparaissent dans certaines toiles (Galerie Jacques Dubrières) et dans ses collages et gravures (Galerie du Soleil) dans des tableaux-collages dans ses bouquets de pierres et ces paysages des Alpilles, eux-mêmes empêtrés dans ses compositions abstraites. Dans cet univers mêlant aux formes synthétiques, solides et cernées, revues par Soulié contrastent la bataille de couleurs pures, l'homme cherche l'homme et conquiert peu à peu la vie.

★ Galerie Jacques Dubrières, 22, rue Mazarine.

★ Galerie du Soleil dans la Tête, 30, rue de Vaugirard.

* * *

MAX PAPART est un de ces peintres qui, soucieux de répondre à des exigences formelles sur leur propre travail, élaborent leur œuvre en dehors des courants, voire à contre-courant. Figuratif, en plein le plus pur, il tient à des « lignes » et à des « formes » nettes et en volume creux et jaune.

Ici la masse, d'une remarquable venue, est entièrement assurée par la spiritualisation.

Beaucoup d'autres « Large scale sculptures »

Il est caractéristique qu'un atelier de l'importance du soin de North Haven, où viennent travailler vingt-huit sculpteurs d'avant-garde soit aussi un marché où l'on peut venir choisir et acheter une grande sculpture en plein air. On y trouvera notamment, ce qui n'est pas leur meilleur titre de gloire, des copies des titans pascaux de l'île de Pâques. Il est plus précisément de cette dernière veste, qu'entre les artistes pop, dont le travail a été repoussé par divers milieux et dont les œuvres se vêtent de peinture que l'on sait dans « Dif-ter », qui sera d'une telle couleur brique dans deux ans environ, et l'aluminium. Déjà l'ensemble des plaques remontées à jouer, mais les effets essentiels de la composition résident dans l'équilibre issu des vides découpés, où entre le ciel et des plans métalliques tantôt animés de franges, tantôt traités en plaques nettes. Composition immobile, certes, mais vibrante. Rendons-le le meilleur de Lardera, celle où l'association de deux métaux

ALLEMAGNE

La Foire de l'art actuel à Cologne

Correspondance

Cologne. — La Kunstmarkt (Foire de l'art actuel) de Cologne, qui a été créé il y a quatre ans par l'Association des négociants d'art allemand prospectaires, a fait rapidement carrière. Ce qui, en 1967, permettait une expérience courageuse, se présente en 1970 comme une entreprise commerciale considérée, et plein essor, qui même pouvoir renouer aux fonctions idéologiques et au prétexte des discours explicitelle. Organisé à la mi-octobre à la Kunsthalle, la quatrième Kunstmarkt annonce un chiffre d'affaires voisin de 5 millions de marks et quarante-deux mille visiteurs, chiffres qui n'ont été dépassés qu'au cours de l'année record 1969. A Cologne, on proclame fièrement que l'on est sûr des ventes d'opportunisme et que l'on se maintient une angoisse dépouillée et constante, acide mais sans amertume ; nous sommes à cette intense jonction dangereuse, sur cette pointe, d'un instant de devenir.

L'avait-on dit si bien en sculpture ?

Trois exemplaires de l' « *Obélisque brisé* » où, peut-être mieux, « massé », se trouvent réunis dans l'atelier Lippincott. L'un d'eux a été très bien placé à New-York devant le Seagram Building, peu après son exécution. C'est en 1964 que Barnett Newman a commencé ici son travail.

Il va sans dire que la construction d'un tel monument fait difficulté (25 pieds de haut, 3 mètres de côté, à la base). Une puissante base permettre assure la stabilité des épaisses plaques de « *cor-ten* » soudées en un volume creux et jaune.

Ici la masse, d'une remarquable venue, est entièrement assurée par la spiritualisation.

Beaucoup d'autres « Large scale sculptures »

Il est caractéristique qu'un atelier de l'importance du soin de North Haven, où viennent travailler vingt-huit sculpteurs d'avant-garde soit aussi un marché où l'on peut venir choisir et acheter une grande sculpture en plein air. On y trouvera notamment, ce qui n'est pas leur meilleur titre de gloire, des copies des titans pascaux de l'île de Pâques. Il est plus précisément de cette dernière veste, qu'entre les artistes pop, dont le travail a été repoussé par divers milieux et dont les œuvres se vêtent de peinture que l'on sait dans « Dif-ter », qui sera d'une telle couleur brique dans deux ans environ, et l'aluminium. Déjà l'ensemble des plaques remontées à jouer, mais les effets essentiels de la composition résident dans l'équilibre issu des vides découpés, où entre le ciel et des plans métalliques tantôt animés de franges, tantôt traités en plaques nettes. Composition immobile, certes, mais vibrante. Rendons-le le meilleur de Lardera, celle où l'association de deux métaux

Galerie Camille Renault, 184, boulevard Haussmann.

* * *

Le jeune artiste MARC FAVRESSE possède un sens rare de l'organisation des surfaces, mais ses œuvres, rudes mais lyriques brunes et sourdes qu'éclairent des blancs éblouissants sont avant tout des recherches de matière. Les reliefs et les matériaux utilisés, ciments, métaux, résines, y sont travaillés en sculpteur et en orfèvre. Avec ses compositions où s'inscrivent toutes sortes de feuilles de métal martelé, l'artiste arborum Favresse évoque des saisons incertes et nous rétient volontiers.

★ Galerie du Bord-Pont, 8, quai Montebello.

* * *

A la galerie des peintres graveurs, RIEGEL nous rapprend ce qu'est une gomme ou un chron. Il n'y a rien mystère ni symbole caché derrière les formes dérouteuses de simplicité et de clarté de ses planches de Paris. L'image épurée apparaît souvent sur un fond très travaillé, qui dénote parfois une certaine complicence dans l'utilisation des procédés tels que l'application de dentelles et de tissu sur la plaque de cuivre, mais n'empêche cependant pas d'apprécier. Chablée et le son apportés à la réinitiation de ces équatrices de la meilleure veine. Sépal est moins brillant lorsqu'il évoque les grandes capitales européennes.

★ Galerie des Peintres Graveurs, 156 bis, boulevard de Montparnasse.

GENEVIEVE BREEBETTE.

LUCIE WEILL, 6, rue Bonaparte
NORA AURIC
Jusqu'au 20 nov.

Galerie Yves Jaubert
75, rue Saint-Honoré - ELY. 37-30
Tony AGOSTINI
Jusqu'au 25 novembre 1970

GALERIE DES CAPUCINES
27, boulevard des Capucines
PETEREIT
(Semaitaine de nus)
jusqu'au 28 novembre

galerie proscenium
35, rue de seine paris 6
Polieri
Octobre/Novembre

GALERIE DES ORFÈVRES
86, quai des Orfèvres
23, place Dauphine - DAN. 41-39
FRED KLEIN
au 30 nov. au 5 déc.

GALERIE MONA LISA
52, rue de Varenne (7e) - 548 17-29
NAUMOVSKI
4 nov. - 31 déc.

CENTRE NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN
11, rue Berryer (8e)
KIENHOLZ
jusqu'au 16 novembre
ouvert tous les jours de 12 à 19 h.
sauf le mardi
Participation aux frais 2 F.

Jusqu'au 28 novembre
L'Assassinat de Sharon Tate
LORJOU
Musée Galliera
10, av. Pierre-1er-de-Serbie

GRAND PALAIS
entrée de Selves
ANDRÉ BEAUDIN
Peintures, aquarelles, aquarelles
CARTIER BRESSON
photographies
Jusqu'au 30 novembre
ouvert tous les jours, sauf mardi de 10 à 20 h., décrit de 10 à 22 h. Entrée : 5 F.

adami
peintures récentes
Galerie Maeght
13 rue de Téhéran, Paris 8

Gal. CLAUDE BERNARD, 5 et 7, rue des Beaux-Arts
MARYAN
aquarelles 1968 et 1970
A partir du 12 novembre

Galerie KATIA GRANOFF, 13, quai Conti
G. von HEIDER
jusqu'au 28 novembre

MUSEE NATIONAL D'ART MODERNE
SERGE POLIAKOFF
Ouvert tous les jours de 9 h. à 17 h. 15 (sauf le mardi) y compris le 11 novembre
Fermeture définitive le lundi 16 novembre à 17 h. 15

GALERIE D'ART MATIGNON
30, avenue Matignon, Paris-8e
LETELLIER
Pastels
Jusqu'au 21 novembre

GALERIE MARCEL BERNHEIM
35, rue La Boétie — Paris-8e
Antonio ALCANTARA
Jusqu'au 17 novembre

la Société Générale
8, avenue du président-wilson - paris (16e)
présente des peintures et tapisseries de
noël pasquier
du 5 au 25 novembre 1970
de 9 h à 17 h 30

LES EXPOSITIONS

LE SIÈCLE DE REMBRANDT. — Petits Palais, avenue Wilson-Coubertin (256-90-21). Sauf mardi. De 10 h. à 18 h., mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 3 F (le samedi : 2 F). Jusqu'au 1 décembre.

FRESQUES DE FLORENCE. — Petit Palais, Champs-Élysées (225 80-01). Sauf mardi. De 10 h. à 18 h. Entrée : 2 F (le samedi : 1 F). Jusqu'au 29 novembre.

BIRGE POLIAKOFF. — Musée national d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson. (723 61-27). Sauf mardi. De 9 h. à 17 h. 15. Entrée : 2 F (le samedi : 1 F). Jusqu'au 16 novembre. Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob (548 23-18), jusqu'au 20 novembre.

DESSINS DU NATIONAL MUSEUM DE STOCKHOLM. — Musée des beaux-arts, 1, rue Bonaparte (place de Furstenberg). Sauf mardi et lundi. De 10 h. à 18 h. Entrée : 2 F (le dimanche : 1 F). Jusqu'au 4 janvier.

HENRI CARTIER-BRESSON. — Grand Palais (256-72-65). Sauf mardi. De 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 22 novembre.

RÉTROSPECTIVE ANDRÉ BEAUDIN. — Grand Palais (256-72-65). Sauf mardi. De 10 h. à 20 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 novembre.

SALON D'AUTOMNE ET CINQUANTENAIRE DE BENGUS. — Grand Palais, av. Wilson-Coubertin (256 54-64), tous les jours. De 11 heures à 18 h. 30. Entrée : 5 F.

EDWARD HIENHOLZ. — Centre national d'art contemporain, 11, rue Berryer (359 46-81). Sauf mardi. De 12 h. à 19 h. Entrée : 2 F. Jusqu'au 16 novembre.

EDLEF ROMÉNY. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705 03-99). Sauf samedi. De 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 novembre.

L'ART ARMÉNIEN DE LOUSARADJO À NOS JOURS. — Musée des arts décoratifs, 107-109, rue de Rivoli (742 22-04). Sauf dimanches. De 12 h. à 19 h. 5. Jusqu'au 15 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 10 janvier.

LORJOU. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (723 39-65). « L'assassinat de Sharon Tate », jusqu'au 28 novembre.

BIENNALE INTERNATIONALE DES GALERIES PILOTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, section ARC, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27, poste 24-69). Sauf lundi et mardi. De 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 2 F. Jusqu'au 6 décembre.

LE FRANCE DE SAINT LOUIS. — Salle des gens d'armes du Palais du Louvre, 36, quai des Orfèvres. Sauf mardi. De 10 h. à 19 h. ; mercredi : jusqu'à 22 h. Entrée : 3 F ; dimanche : 1 F. Jusqu'au 30 janvier.

LA RENAISSANCE DU CULTE DE SAINT LOUIS AU XVIIe SIÈCLE. — Musée de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, 2, rue de Bellechasse (705 36-69). Sauf mardi. De 14 h. à 17 h. Entrée : 2 F. Visites sur place et sur rendez-vous (Mme Dupuy-Chesnard). Du 19 novembre au 31 janvier.

JAPON, THÉATRE MILLÉNAIRE VIVANT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (723 61-70). Sauf mardi. De 10 h. à 17 h., mercredi jusqu'à 21 h. Entrée : 5 F. — Visites-conférences tous les jeudis à 15 h. et mercredi à 19 h. (3 F). — Projection de films à 15 h. (5 F), sauf mardi et samedi. Jusqu'au 31 janvier.

PANORAMA DES SCULPTEURS DU QUÉBEC. — Maison Rodin, 77, rue de Varenne (551 01-34), sauf mardi. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Entrée : 1 F. Dimanche : 0,50 F. Jusqu'au début janvier.

LES BALLETS SUÉDOIS ET L'ART DÉCORATIF DES ANNÉES 1920-1925. — Bibliothèque Forney, hôtel des associations de Paris, 1, rue du Figuier. Sauf dimanche et lundi. De 14 h. à 20 h. Jusqu'au 28 novembre.

HOMMAGE AUX GRAVEURS OPTISTES. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (742 03-81). Cinquante-deuxième exposition de la Société des peintres graveurs français. Tous les jours de 14 heures à 18 heures. Du 13 novembre au 12 décembre.

DANS LES GALERIES

CENTRAF. — Galerie Saint-Germain, place Furstenberg. Jusqu'au 14 novembre.

OSCAR KOKS : LAWRENCE DURRELL PEINTRE. — Librairie de Seine, rue de Seine (329 11-78). Sauf dimanche et lundi matin. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

ANDRÉ MASSON (1896-1970). — Galerie Louise-Leiris, 47, rue de Miromesnil (562 37-45). Sauf dimanche et lundi. De 10 h. à 18 h. et du 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 30 novembre.

NOUVEAU RÉALISME. — Galerie Mathias Fels, 124, boulevard Haussmann (924 10-62). Jusqu'au 27 novembre.

FLAVIN. — Galerie Rive Droite, 3, rue Mandelli (723 61-27). Jusqu'à fin novembre.

MAX ERNST. — Galerie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain (548 35-87). Jusqu'au 30 novembre.

DESSINS DU XIXe SIÈCLE. — Galerie 1 Gill, 3, rue Séguier (325 92-84), jusqu'au 30 novembre.

DESSINS ANCIENS DES XVIIe, XVIIIe ET XIXe SIÈCLES. — Galerie Kessler, 15 bis, faubourg Saint-Honoré (225 26-29). Jusqu'au 30 novembre.

JACQUES POLIERI. — Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (326-85-65). Jusqu'au 14 novembre.

EN BANLIEUE

L'ART CINÉTIQUE. — Galerie Gérard-Philipe, 4, Saint-Denis (243 00-53). Sauf dimanche et lundi. De 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 novembre.

EN PROVINCE

• LILLE. — Musée de l'Hospice Comtesse : Images populaires de Lille et Flandres. (Mardi : de 30 novembre). — Palais des beaux-arts : peintures anciennes de la collection de Mondi, jusqu'au 16 novembre.

• AIX-EN-PROVENCE. — Musée Granet (place de Malte). Dessins, pastels de paysage modernes (jusqu'au 30 novembre).

SALONS SPÉCIALISÉS

SALON DE L'ENFANCE. — Palais du C.N.I.T., à Puteaux. Tous les jours de 14 h. à 19 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 12 novembre.

BADEN-BADEN : Les architectes révolutionnaires

L'exposition documentaire des projets et des phases de l'Architecture de la Révolution, tenue par Claude Bastet à Paris et envoyée en Allemagne, est parfaitement en mesure de créer une nouvelle et charmante étude sur des bases scientifiques. Grâce à cette exposition qui voyagera à travers l'Allemagne depuis Baden-Baden, le public allemand pourra faire la connaissance des projets des architectes de l'époque de la Révolution française Étienne-Louis Boullée (1728-1799), Claude-Nicolas Ledoux (1736-1806) et Jean-Jacques Lequeu (1757-1825), conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Ces trois architectes, dont les projets se portent utopiques de maisons sphériques, temples de la gloire, pyramides, tours de ville et cylindriques utilisaient un lexique qui, pour certaines, ont été vraiment mis en mouvement l'histoire de l'architecture jusqu'à Le Corbusier comme le prétend l'historien de Tony Emt. Étaient-ils les « découvreurs » ? On doit admettre que les bons archives et fantastiques de la fin de l'âge monumental du baroque ?

WOLFGANG RAINER.

BERLIN-OUEST : Sculptures de Jacques Lipchitz

A la National Galerie de Berlin-Ouest, l'époque le plus complet jamais réalisé jusqu'ici — avec soixante-dix-huit œuvres et de nombreux dessins — de l'œuvre sculpté de Jacques Lipchitz qui s'avait pas été exposée depuis 1958 en Europe occidentale, est conçu de manière à détruire une légende qui avait cours en Allemagne : la légende de pionnier de la sculpture cubiste, l'artiste, venu de Lituanie, s'est installé vers 1911, seulement lors de son deuxième séjour à Paris, entre le cubisme de Picasso et celui de Léger. Les œuvres précédentes étaient des figures planes, taillées en niveau, telle la sentimentale Femme à la gaselle de 1911-1913, qui constitue le point de départ du « cubisme » de la sélection composée presque uniquement de bronzes et exposée à l'Holzinger strasvalor de la Neuer Berliner National Galerie.

Peu de temps après l'immédiate cubiste et l'exploration du volume qui a suivi, le libération artistique aboutit à un art d'expression qui se laisse par d'être libertaire, à un poétisme prométhéen baroque et pluriformi pour lutter et mis auréoles vibrantes évoquant Rodin.

Lipchitz n'est pas, au fond, un sujet stylistique. Pour ses œuvres pleines d'élan, il a utilisé une méthode contraire à la méthode manipulée, ce servant uniquement de vocabulaire révolutionnaire pour son approvisionnement artistique. Formes et surfaces sont soumises à l'expression ou « thème » Dora Jalon indiquant des corps stylisés qui se rencontrent pour s'affronter ou s'aimer intensément et se fondent en une synthèse thématique. Lipchitz a trouvé des formulations classiques (le Cri, 1928-1929), la Mère et l'Enfant, 1930).

Cette cure intuitive de modeler, qui plus tard se soutient de plus en plus passionnément d'existants mythiques et religieux, cous jaisez perplexes à tous égards devant la justification idéographique d'un « message » qui, étant donnée la mentalité actuelle et physique pesant sur les jaïs pendant la guerre et le nazisme, se savait mal en en en ci lyrique.

LES ESTAMPES, BIEN D'ÉQUIPEMENT

DANS le pavé, les chefs d'entreprise n'ont sou vent des amateurs d'œuvres d'art et, qu'il des années, semire d'entre eux se sont constitués une collection de toiles, de gravures, d'aquarelles. Rien ou presque de ce goût personnel pour l'art, en revanche, ne paraîtrait dans les locaux prétécédemmés, où pourtant ces mêmes chefs d'entreprise passent le plus clair de leur temps.

Le crédit-bail (leasing) va-t-il changer ce dernier compromet ? L'expérience originale que tentent actuellement Sofitom Empreinte et Arts Affaires pourrait bien y parvenir : elle est en tout cas à suivre. Ces deux sociétés se sont en effet associées pour proposer aux responsables de firmes (ou de collectivités) la location-vente, selon le système du crédit-bail d'estampes originales d'artistes contemporains, afin d'amener les amis des bureaux ou salles de conseil, ou, si l'on préfère, ils les « personnalisent », comme on dit, jusqu'à présent, le crédit-bail n'avait été appliqué, en France, que pour investissi ? « achat » des biens d'équipement.

L'investissement qui utilise cette formule n'a pas à faire l'avance des fonds correspondants qu'il doit, au moins qu'il achète, il s'acquitte de sa dette sous la forme d'un loyer annuel (ou mensuel) — déductible sur les trois exercices — et, en forme de contrat, il peut, s'il le désire, devenir le propriétaire du matériel en opérant, des l'origine, un versement résiduel prévu du départ.

« Leasing » des œuvres

C'est par cette même technique qu'Sofitom Empreinte et Arts Affaires comptent bien faire le tour des bureaux pour y faire pénétrer des estampes d'Appel, d'Aymé, de Bellil, de Bouisset, de César, de Tremois... et d'une vingtaine d'autres artistes contemporains.

Nul, de la liberale Le Pechoule, du société Empreinte est depuis une quinzaine de mois active d'estampes. Elle possède ses propres ateliers de fabrication, les techniques, son imprimerie, sur les presses de Jugeville sortent des estampes tirées d'une gravure sur nuance, bois, linoleum — dont le nombre d'épreuves est limité à quelques dizaines d'exemplaires.

La société Arts Affaires (800 000 millions de chiffre d'affaires annuel) est spécialisée dans la vente et la location sur autoprises d'œuvres d'art originales (lithographies d'artistes contemporains, sculptures, céramiques, tapisseries). Ses activités s'étendent au « design » à l'affiche, à la carte de vœux. Cinq coordinateurs artistiques prospectent pour elle la clientèle de domicile. C'est ce service de vente qu'Arts Affaires met à la disposition d'Empreinte. Le contrat de crédit-bail qui les point par Empreinte et Arts Affaires est prévu pour une durée de trois ans et pour un montant cinq estampes.

L'échéance venue, le « locataire » peut, à son gré, devenir propriétaire des estampes louées, en poursuivre la location à des conditions plus avantageuses ou, enfin, renouveler tout ou partie des « œuvres » qu'il a louées.

L'industriel renouvelait-il un nouveau choix ? Peut-être. Mais il ne lui est surtout pas défendu de conserver le goût du profit. Les promoteurs du crédit-bail d'œuvres d'art bien connus pratiqu'ils rappellent que ce système permet, contre le paiement d'un loyer, de se « constituer, pratiquement sans endettement, un fonds de commerce » à l'instar de MM. Guggenheim aux Etats-Unis, — une collection prestigieuse dont l'éclat et la grandeur se portent que croître et s'imposer avec le temps ».

ALPHONSE THELIER.

« ÉCRITURES » DE MAX ERNST

A La Hune

Un ensemble de dessins et de lithographies de Max Ernst est exposé à La Hune à l'occasion de la publication de son dernier livre, Écritures. On y trouve également de nombreux documents intéressants sur son œuvre et sur l'histoire du surréalisme. Peintre de poète, l'écriture et le dessin se se recoupent pas chez Max Ernst. Changeant de ces voies à les après mûrissement. De cette double activité, il tire et l'exposition donnant un dialogue complémentaire. Exemplaires de la Femme cent tête et de la Semaine de bonté, illustrant le dernier de Max Ernst qui intervient sur une image opaque. Le jeu un anamorphose dans la réalité, il le perturbant, il propose la rencontre inopinée d'éléments irréconciliables — qui un ordre des situations insolites et fait jaillir le fantastique dans les plus aimables des scènes. Ses lithographies en couleur, les plus récentes, apparemment charmantes se révèlent dès que le regard s'y attarde, extravagantes. Leurs espaces informels irréels veulent immédiatement à y projeter des images fantastiques. C'est le cas des frottages.

Attachante exposition qui rappelle que le plus jeune des surréalistes de la première heure est également un des plus féconds : « Autodidacte, il continue de peindre et de sculpter d'écrire aussi bien le plus clairement du monde. Il a mêlé le poète, le peintre, le sculpteur, le dessinateur, le graveur de Mondrian, mais en place à New-York, où les deux rives toujours de l'aéroport de Vancouver, évocation du décollage, sur Robert Murray. En sculpture, nous sommes dans la capitale d'un nouveau langage, encore à l'état naissant. Mais, bientôt, les trois obéliques de Newman seront dressés aux États-Unis et y répéteront leur très belle et singulière enigme.

★ Galerie La Hune, 170, boulevard Saint-Germain. Paris-6e. Écritures, par Max Ernst. Préface de Paul du Bouchet. 8.00 F. 108 illustrations, 48 p. 30 F.

SCIENCES

LES SOVIÉTIQUES EXPÉRIMENTERAIENT UN SYSTÈME DE SATELLITES ANTI-SATELLITES

Les techniciens soviétiques auraient expérimenté à la fin du mois d'octobre un système de satellite anti-satellite. Du 20 au 30 octobre ont en effet été lancés trois satellites de la série Cosmos : Cosmos-373, 374 et 375. Il semble que Cosmos-372 ait joué le rôle d'un satellite ennemi, tandis que Cosmos-374 et Cosmos-375 étaient les satellites intercepteurs. Finalement, Cosmos-374 et Cosmos-375 ont explosé, sans doute accidentellement après que Cosmos-373 et Cosmos-374 aient modifié leurs orbites. L'expérience ne nouvait avoir pour objet la destruction réelle du satellite « ennemi », mais d'amener un engin capable de faire sauter sa charge s'il en avait été muni.

Selon les indications du réseau américain militaire de *tracking*, Cosmos-373 fut d'abord placé sur une orbite inclinée à 62,8 degrés sur l'équateur, entre 1 102 et 910 kilomètres d'altitude. et Cosmos-374 sur une orbite inclinée à 62,8 degrés sur l'équateur, entre 1 053 et 530 kilomètres d'altitude. Le 23 octobre, trois jours après son lancement, Cosmos-373 changea d'orbite et se mit à graviter entre 542 et 473 kilomètres d'altitude, tandis que Cosmos-374, qui le lendemain 24 octobre, modifia son orbite le 24 pour graviter entre 2 130 et 501 kilomètres. Quant à Cosmos-375, lancé le 30 octobre les parametres initiaux de l'orbite, qui n'ont pas été annoncés par les Soviétiques, étaient un périgée de 338 kilomètres, un apogée de 2 134 kilomètres et une inclinaison de 62 degrés.

Une expérience analogue avait été faite par les Soviétiques il y a deux ans, en novembre 1968 (*Vol* le 1er novembre, *Soyuz* 2 le 3 novembre) et en 1969, *à la crise de la jeunesse dans la société de consommation* ».

(1) Institut d'études ecclésiastiques, 4, rue Mondétour, Paris-1er.

● *Académie française.* — La succession du siège occupé précédemment par François Mauriac vient d'être déclarée, en dépit de trois fois (en attendant que soit prononcée officielle la vacance du siège du Pasteur Vincent-Rudolf, le nombre de membres de l'Académie. Le successeur de Jérôme Carcopino, rappelons-le, devrait être désigné le 19 janvier prochain. M. Roger Caillois, M. Jacques Maritain et M. Henri Queffélec ; celui de Henri Mondor le 11 février, académicien élu récemment la succession de Mr Georges Izard, M. J.-P. Weber et Mr Bojean.

MÉDECINE

L'HOPITAL DE BEAUNE A ÉTÉ CONSTRUIT EN DIX-HUIT MOIS

La ville de Beaune (Côte-d'Or) va être dotée d'un nouvel hôpital de moyenne capacité (trois cents lits) équipé pour la chirurgie, la médecine, la pédiatrie, la maternité, la réanimation, les soins intensifs et les consultations externes. Il ouvrira ses portes l'année prochaine.

Construit sous la direction du ministère de la santé publique et de la Sécurité sociale, par un groupement d'études et d'entreprises, l'hôpital de Beaune, que M. Pompidou a visité voici quelques jours, est une sorte de prototype où l'on trouve plusieurs innovations pour ce qui concerne par exemple, l'alimentation des malades et les liaisons à l'intérieur de l'établissement. l'équipement des cadres d'investissement et d'exploitation, l'accélération du processus de construction, etc.

D'autre part, l'architecture de l'hôpital est conçue de façon à permettre des modifications ou des agrandissements éventuels.

Cet hôpital a été élevé « clé en main » en un peu de dix-huit mois alors que des constructions de genre ne sont en général pas réalisées en moins de huit à dix ans.

Les villes de Provins, d'Arcachon, de Montélier et d'Aubenas ont obtenu l'accord de principe du ministère de la santé pour construire un hôpital de ce modèle.

André Rivière, président de la Confédération de la publicité française, Henri Massot, président de l'Union de la presse française, Manuel Molins, président du Syndicat de la presse d'informations techniques et spécialisées, Bernard de Plas, président d'honneur de la Confédération de la publicité française.

RELIGION

A STRASBOURG

Un débat œcuménique sur le problème juif

De notre correspondant

Strasbourg. — Mgr Elchinger, évêque de Strasbourg, le doyen Roger Nelli, membre du comité central du conseil œcuménique des Eglises et M. Joseph Kaplan, grand rabbin de France, qui évoqua l'état actuel des relations judéo-chrétiennes au cours d'un grand débat public dans la salle du Conservatoire. Le choix de Strasbourg était significatif : le mouvement de l'amitié judéo-chrétienne avait pris naissance dans la capitale alsacienne au sortir de l'Armadéki après quatre ans passés à l'étrangère à la France entière, comme le rappela le doyen Marcel Simon, membre de l'Institut.

La discussion, animée par le grand rabbin de Bas-Rhin, M. Warschawski, abouti à un consensus ensemble positif de ces relations. Des relations à cette évolution notamment marquée à la rencontre chez certains rabbins, comme M. Kaplan, l'évêque de Strasbourg, refusant sur ce point par M. Roger Mehl, doyen de la faculté de théologie protestante, devait déplorer « ce piège fondamental de la conférence de Beyrouth, et déclarant que le devoir des chrétiens était d'aider à la réconciliation entre juifs et Arabes et non de les inciter à la haine. L'antisémitisme, traité sur des références chrétiennes, fut mis sur le grand rabbin Kaplan, même qui dénoncé à l'antisémitisme.

(1) La Société d'études et de développement des entreprises modernes (SEDEM) et la Compagnie générale d'études (CGE).

Comprendre l'âme israélite

Le problème du sionisme doit être abordé avec le souci de la compréhension de l'âme juive. Rappelant cette compétence essentielle de la mentalité israélite absolument à étudier le dialogue entre chrétiens et juifs, déclare l'évêque de Strasbourg. Toutefois, l'évolution d'une communauté religieuse en comme groupe politique, trois fois en Est, risque de marquer au recul de la spiritualité du peuple juif, rencontre le prêtre, qui assure que les chrétiens ne pouvaient pas plus, d'autre part, le fait palestinien. Dans un autre dialogue analogue, M. Mehl terminait que la constitution de l'Etat d'Israël était liée à l'accomplissement de la promesse messianique (avec mais qu'il ne pouvait quand à lui, y souscrire) en tant que chrétien de signification théologique. Pour le grand rabbin Kaplan, par contre, l'histoire contemporaine d'Israël est la suite directe de l'Histoire sainte. Libéré des périls actuels, revenu à l'état de peuple Israël sans capitale, selon lui, de prononcer une action nommée et spirituelle dans le sens « prophétique » qui bénéficiera également à ses victimes. — J. C. H.

MGR PEZERIL : considérer l'étranger comme une grâce.

Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, consacre cette semaine l'éditorial de *Présence et Dialogue*, bulletin de l'archidiocèse de Paris aux migrants.

Après avoir rappelé « l'énorme responsabilité » de la région parisienne, où se trouvent un million trois cent mille étrangers, l'évêque écrit :

« *Nous devons découvrir le sens religieux de ces phénomènes économiques et politiques qui déterminent la migration : il se manifeste dans le mystère du grand phénomène de reconnaissance mutuelle.*

« *Considérer l'étranger comme une grâce pour nous et ne pas nous considérer comme une grâce pour l'étranger !*

« *Notre propre Me est changée du jour où 1 à 2 millions d'hommes de migrants dans la région parisienne le Christ nous donne la grâce d'élargir nos perspectives intérieures.* »

LE PASTEUR CARSON BLAKE EXHORTE LES CHRÉTIENS A COMBATTRE LE RACISME « PAR DES ACTES PRÉCIS ».

Florence (Reuter). — Le pasteur Eugène Carson Blake, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises, a exhorté les chrétiens à combattre le racisme et à s'opposer à la construction du barrage de Cabora-Bassa, au Mozambique.

Le Dr Blake, lors de l'ouverture de l'assemblée générale de la Fédération italienne des Eglises évangéliques, à Florence, a déclaré : « *Il faut que toutes les Eglises luttent pour éliminer le démon du racisme, non seulement par des paroles mais par des actes précis.* »

L'assemblée succédait par le pape en juillet dernier à trois dirigeants africains des colonies portugaises en rébellion pour leur indépendance et se dont du 208 000 dollars accordé par le Conseil œcuménique des Eglises « aux peuples opprimés pour des raisons raciales » ne sont pas suffisants n-t-il poursuivi

« *Il ne sert à rien de donner un sourire, financer des mouvements de libération ou de nouveaux chers si les Eglises ne sont pas prêtes en même temps à agir elles-mêmes* », a ajouté M. Dr Blake. « *Les Eglises ont le devoir d'informer sur les activités de leurs gouvernements, de leurs industries et de leurs banques pour voir s'ils ne sont pas impliqués dans le racisme blanc et ne sont pas aussi responsables de ce qui se passe dans le sud de l'Afrique et dans d'autres régions du monde* », a-t-il ajouté.

● Des sessions d'information théologique sont organisées par le Cercle Philippe-Kern (8, place de la Sorbonne, Paris-5e, tél. 329-12) qui dans d'autres cycles, les études auront lieu les samedi et lundi, avec la participation de plusieurs spécialistes, parmi lesquels le Père Congar, théologien du monde du lors et des variétés.

CORRESPONDANCE

La messe dominicale et la paroisse

M. Christian Bonnet, maire de Carnac et député du Morbihan nous écrit :

J'ai pris connaissance, avec intérêt de l'article consacré dans votre numéro du 14 octobre, à la fréquentation de la messe dominicale par les catholiques français.

Outre-je dire que ce sondage, concernant la constitution de petites communautés chrétiennes se substituant à des paroisses qui rassemblent « des individus n'ayant aucun lien naturel entre eux » m'a intéressé (intérêt ?).

Au moment où les autorités civiles découvrent l'attachement réel que portent la grande majorité des Français à leurs communes, certains ecclésiastiques catholiques songent à démanteler la paroisse, cellule de vie spirituelle.

Il faut tout ignorer de l'état d'esprit des chrétiens pour méconnaître l'attachement profond porté, par eux-la même dans la pratique est irrégulière, à une paroisse dont la notion même est liée aux souvenirs essentiels de leur existence et de celle des êtres qui leur sont chers (...)

Il est confondant de voir l'acharnement avec lequel certains se plaisent à ériger tous les cadres de vie dont l'homme a pourtant de plus en plus besoin, au bénéfice de vagues regroupements dont la base sera, sans doute professionnelle c'est-à-dire catégorielle, et donc contraire à l'esprit de charité. (...)

Venant d'intellectuels déracinés, le dénigrement d'esprit qui préside à de telles élucubrations sera seulement risible, s'il n'était lourdement sous-tendu des aspects. Dont le renforcement, par réaction, des tendances dites intégristes au sein de l'Eglise catholique n'est à coup sûr pas le moindre.

(L'article précisait en effet que, selon les sondages de l'IFOP, l'office dominical était « fréquenté en majorité par des ruraux et des habitants des petites villes ». L'industrialisation de la paroisse actuelle concerne les secteurs fortement urbanisés. Quant aux petites communautés « pour lesquelles l'article ne prévoit nullement part) — elles ne sont pas nécessairement à base professionnelle. Nombre d'entre elles (le numéro du 28 octobre) semblent être au contraire des quartiers en miniature.)

(1) 29, rue d'Ulm, Paris-5e.

centre continue de formation

DU 12 AU 30 FEVRIER 1971
FINANCE : EMPLOIS ET RESSOURCES
DU 26 AU 30 JANVIER 1971
FINANCE : LA RENTABILITÉ A LONG TERME
DU 11 AU 15 JANVIER 1971
MARKETING : BIENS DE GRANDE CONSOMMATION
DU 4 AU 9 JANVIER ET DU 15 AU 20 MARS 1971
MARKETING : BIENS INDUSTRIELS
DU 22 AU 30 JANVIER 1971
CONTROLE DE GESTION
DU 18 AU 22 JANVIER 1971
MARKETING A L'EXPORTATION
DU 4 AU 9 JANVIER 1971
COMPTABILITÉ : OUTIL DE GESTION
DU 25 AU 27 MARS 1971
STRATÉGIE D'ENTREPRISE
DU 14 AU 20 JANVIER 1971
STRATÉGIE D'EXPANSION INTERNATIONALE
DU 11 AU 16 JANVIER 1971
AUDIT
DU 8 AU 12 FEVRIER 1971
MÉTHODES SCIENTIFIQUES DE GESTION
12, 13 ET 15 JANVIER 1971
DIRECTION DU PERSONNEL
25, 26 et 27 JANVIER 1971
COMMUNICATIONS ET STRUCTURES DE L'ENTREPRISE
24, 25 ET 26 FEVRIER 1971
CRÉATIVITÉ
15 ET 16 MARS 1971
ENTREPRISE ET TENSIONS SOCIALES
24, 25 ET 26 FEVRIER 1971
INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE
DU 18 AU 23 JANVIER 1971
MANAGEMENT DES GRANDES ORGANISATIONS *

* Ce séminaire est donné plus particulièrement aux directeurs départementaux du ministère de l'équipement et aux cadres des entreprises dont l'activité est liée aux travaux publics et le bâtiment.

Tous les cours ont lieu à Jouy, en session résidentielle, du lundi matin au samedi après-midi

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions, s'adresser au
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
78-JOUY-EN-JOSAS - Tél. : 950-11-86 et 951-23-06
« Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris »
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES DE JOUY-EN-JOSAS
(H.E.C., I.S.A., C.F.C.)

CANNES-CALIFORNIE
Le plus bel immeuble
Le plus joli site
N'hésitez pas : renseignements gratuits par correspondance.
CENTRE D'INFORMATION DU LOGEMENT,
122, rue d'Antibes, 06 - CANNES.

pourquoi le transportable Schneider est-il le seul vrai transportable ?

regardez-le, soupesez-le, transportez-le, vous comprendrez pourquoi

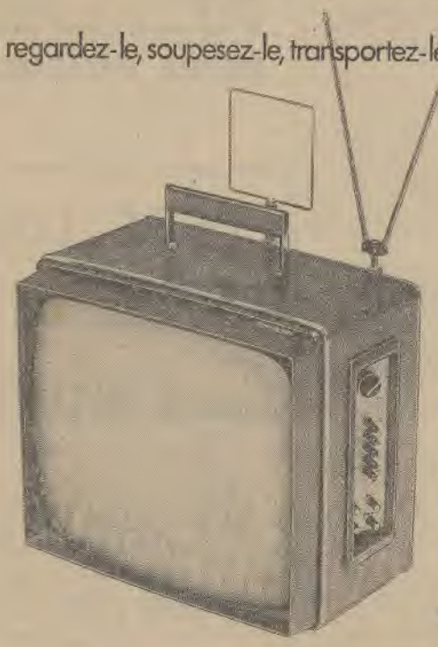

Regardez-le : il est à la fois mini-taille et maxi-écran. Et son habillage «bois» le rend encore plus beau.
Soupesez-le : il n'a rien d'un fardeau. On le porte et on l'emporte très simplement.
Transportez-le : il a la poignée des *vrais* transportables. Ce n'est pas un téléviseur de salon avec une poignée surajoutée.
Le voilà, le Transportable, le vrai, le «qui-va-à-une-pièce-à-l'autre-d'une-maison-à-l'autre». Il suffit de l'examiner pour comprendre.
Allez le voir chez le distributeur spécialiste Schneider et... donnez-lui la main !

SCHNEIDER

ENSEIGNEMENT

Un colloque de l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique

Réduire les études supérieures et développer la formation permanente

L'Association d'études pour l'expansion de la recherche scientifique (AEERS), présidée par M. André Lichnerowicz (1), qui a organisé les colloques de Caen en 1966 sur la réforme de l'Université, et d'Amiens en 1968 sur la formation des enseignants, dont les débats ont apporté de nombreuses propositions novatrices, en prépare un troisième sur le thème : « Vie active et formation universitaire ». Une réunion préparatoire, à laquelle participaient des universitaires, des chefs d'entreprise et des syndicalistes, doit se tenir à Orléans les 13 et 14 novembre.

Deux rapports préliminaires, qui vont être présentés à Orléans, proposent des mesures originales, notamment un raccourcissement de la durée des études supérieures pour favoriser l'éducation permanente.

Comment favoriser, réellement l'éducation permanente, faire que celle-ci ne soit pas le fait, en somme pour les sans-diplômes, combattre plus efficacement « les déterminismes de la naissance et de la fortune » et éviter « le cloisonnement entre ceux qui ont acquis à vingt-et-un ans des brillants diplômes et ceux qui sont allés, sans faute, après le premier cycle d'études ou à l'issue d'études secondaires inachevées » ? Le premier rapport, de MM. André Lichnerowicz, professeur au Collège de France, et Bertrand Girod de l'Ain, maître de conférences associé à l'université de Paris-Dauphine, estime indispensable de s'attaquer à la formation initiale et notamment de réduire la durée des études supérieures longues, contrairement en quelque sorte les cadres à la formation permanente et, dégager les moyens crédits nécessaires.

Le rapport souligne d'abord l'« *allongement massif* » des études supérieures depuis vingt-cinq ans, avec, outre la liberté scolaire dans la plupart des spécialités en dehors de la création de la propédeutique a porté cette durée à trois ans au moins. Dans les écoles d'ingénieurs, le « *modèle en cinq années d'études* » tend à se généraliser. Surtout les élèves qui se jugent « surqualifiés » ne accumulent les diplômes : « *une licence en sciences économiques ou un diplôme d'une business school américaine, ou même encore des deux pour les diplômés des grandes écoles, ou un diplôme de « sciences po » pour les licenciés en droit* ». Résultat : à partir du moment où ils entrent à l'école, ils visent à faire de plus en plus d'années de études pour devenir ingénieur, avocat, professeur de lycée ou cadre commercial. »

Cet allongement de la durée moyenne d'études a plusieurs causes : « *l'explosion des connaissances* ; » « *le rôle des sciences nerveuses* » de professeurs mécontentés et d'employeurs « *seul moyen d'assurer des promotions* » *qui leur* « *gênent* » *quand ils ne* « *marginalisent* » *ceux qui ont* « *mauvaises* » *diplômes* ; *enfin le quasi monopole* « *gratuit* » *que possède la scolarité* ; *la* « *pression* » *des familles* ; *le nombre des étudiants a décuplé plus vite que le nombre des emplois de cadres.*

Un « parking » !

« *L'Université tend de plus en plus à jouer un moment rôle pour la stabilité, concurrencer les jeunes diplômés, voire les gens de travail productif. L'arrivée sur le marché d'un trop grand nombre de diplômés risquerait de le bouleverser. Il semble, notamment en question des situations acquises et des privilèges à forcer, dans le pays, des salariés qui ne peuvent donner leur emploi, ce qui reste encore assez fréquent dans certaines professions. D'autre part, le système universitaire est devenu l'un des moyens de l'embauche, mention recruter des jeunes gens qui, sinon, qui parmi « essaie » et « se mettent » ; mais ils ne sont pas prêts à jouer un rôle prépondérant dans la société pendant leur « temps » d'université. Celle-ci joue le rôle d'un « parking » !*

Cette situation tend à se perpétuer « *l'allongement des études renforce les privilèges liés aux diplômes* » : seuls ceux qui ont « *un rôle prépondérant* » *entre enfant* » *dans les carrières intéressantes dans* « *fonction publique, et des promotions des diplômés* » *finissent un véritable* « *barrage* » *contre les nouveaux venus. Situation catastrophique dans un monde où les changements économiques, technologiques et scientifiques sont rapides. « *Privilégier l'allongement de la formation initiale au détriment de la formation permanente, c'est choisir d'avoir toujours massage au vingt ans du retard sur l'enseignement.* »*

De surcroît, « *l'allongement des études supérieures absorbe une part croissante des deniers publics, au détriment d'autres fonctions sociales, même dans le domaine éducatif* » comme « *l'amélioration de l'enseignement primaire, le relèvement indispensable des traitements des instituteurs* ». Cela aboutit à faire de plus en plus financer les études des hautes cadres par les familles ouvrières et « *les jeunes ouvriers qui ont arrêté leurs études à quatorze ans, alors que ceux-ci sont les véritables clients du système éducatif permanente.*

Les rapporteurs indiquent que dans plusieurs pays comme l'Allemagne de l'Est ou la Grande-Bretagne universités supérieures comme Cornell ou le Massachusetts Institute of technology (MIT), la durée des études universitaires a été ramenée à quatre ans pour les professions comme celle d'architecte ou d'ingénieur, « alors que pour le système en Allemagne le ministère fédéral de la recherche scientifique M. Hans Leussink, a déposé un projet de loi tendant à fixer à deux ans la durée de préparation de deux ans pour la plupart des diplômes.

Des mesures hardies

Pour la France, les auteurs du rapport proposent une série de mesures particulièrement hardies :

● *Supprimer les redoublements dans le premier et le second cycle* en distinguant deux types d'enseignements. Dans les disciplines où une progression est indispensable (français, langues, mathématiques, sciences), des cycles de niveau seraient institués. Pour toutes les autres, les élèves accéderaient automatiquement à la classe supérieure.

● *Assouplir l'orientation des élèves* notamment en substituant au système pas assez, trop rigide, une organisation en matières à options et en blocs, permettant aux étudiants brillants de gagner du temps, aux autres de se « rattraper » ; inciter d'autre part les étudiants à accélérer une première expérience professionnelle dès la fin du premier cycle (on leur accordant par exemple des points supplémentaires aux examens ou aux concours).

● *Réduire la durée de préparation des diplômes*, la ramener à quatre ans pour les études d'ingénieur, à trois ans pour la licence en droit. Allonger les préparations de sciences pour permettre aux étudiants d'achever les études dans le temps normalement prévu ; faire commencer les licences et les sciences les formations complémentaires (professionnelles) après la licence ou après le premier cycle, et non après le deuxième ; multiplier à partir des premiers cycles plurid'sciplinaires, des « ponts » non traditionnels de plus courte durée.

● *Assouplir les modes de recrutement des cadres* et leur avancement, notamment en « *tenant largement compte de l'expérience professionnelle* ». L'Etat, qui a donné le « *mauvais exemple* », pourrait notamment réduire les écarts de traitement entre les diplômés des grandes écoles prestigieuses et ceux des I.U.T. par exemple : l'Ecole nationale d'administration pourrait ne recruter que des jeunes ayant déjà une expérience professionnelle.

Créer des unités d'enseignement indépendantes

Ce second rapport, dû à MM. Michel-Yves Bernard, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, et Jean-Louis Quermonne, président de l'université des sciences sociales de Grenoble, étudie la façon dont les universités doivent collaborer à l'éducation permanente : « *L'Université n'est ni pas chargée à faire exclusif, mais elle a* — par la loi d'orientation — *l'obligation d'y concourir* ».

Pour trouver sa place parmi les entreprises publiques ou privées d'éducation permanente, chaque université doit faire une sorte d'étude de marché, notamment les rapporteurs. Ils proposent notamment de créer un « *groupe de travail* » chargé de définir les besoins de « *prévoir et de spécifier des formations* » et de constituer une « *équipe de recherche* », comprenant des sociologues, des psychologues, des économistes et des représentants du monde économique (salariés et patrons).

Selon les rapporteurs, deux modes d'action doivent être prévus, suivant que l'Université veut créer des formations « *spécifiques* » destinées à « *permettre aux travailleurs de se maintenir dans la même profession (recyclage, remise à jour) ou de changer de métier* », ou « *différentes* » nécessitant accès à un statut supérieur (de technicien à ingénieur par exemple). Les premières peuvent être lancées rapidement, « *ne nécessitant aucun diplôme, c'est en cause, quoique réellement, se mettre trainer les institutions* ». Mais l'enseignement devant « *obligatoirement rechercher les auditeurs* », consistera un « *sensition* » pour la recherche pédagogique.

En matière de formation « *officielle* », l'attribution d'un diplôme est nécessaire vis-à-vis de l'employeur. Mais ce diplôme doit pouvoir être acquis petit à petit sans que le travailleur ait à abandonner son emploi, et de telle façon qu'il puisse changer de domicile. « *Une formation permanente efficace doit être étalée en unités d'enseignement susceptibles d'être acquises indépendamment les unes des autres, et surtout d'entrer dans un cursus étalement d'équivalences à l'échelle européenne, voire internationale. Pour devenir ingénieur-électronicien, il est essentiel d'avoir acquis une formation préalable en mathématiques* », nos rapports que cette formation ou été acquise dans l'enseignement qui délivre le diplôme, ou dans n'importe quel autre ? Il faut mettre en place un « *cours des dispositifs des valeurs d'enseignement, cohérents d'une manière quel établissement, de façon à permettre de concilier la formation permanente efficace et l'indispensable mobilité des travailleurs* ».

D'autre part, les universités devraient utiliser largement toutes les possibilités de l'enseignement par correspondance (imprimés, bandes sonores, bandes magnétiques), radio ou télévision, des études à temps partiel.

Cette action, selon les rapporteurs, doit amener les universités à modifier leurs structures : « *Les actuelles unités d'enseignement et de recherche modulables des universités sont généralement mal adaptées pour assurer une telle formation.* » Il faut mettre en place de réelles structures d'ambition pluridisciplinaire, comme les « collèges » d'Oxford ou de Cambridge, ou l'Ecole normale supérieure d'Ulm, par la « dépendance de l'université de l'E.N.S. à la formation permanente apparaîtrait très vite comme le moyen non que non ; de cette action, parce qu'elle permettre seule d'« intégrer la formation des adultes à la vie même de l'université ».

Cette intégration doit se faire aussi sur le plan financier : les universités ne peuvent plus se concentrer, estiment les rapporteurs de consacrer à la formation permanente seulement des « restes » commémoratifs, elles doivent évaluer le coût exact de chaque opération et intégrer ensuite celle-ci à leur programme normal. D'autre part, les universités pourraient essentiellement comme les institutions privées, demander des cotisations aux participants « On peut n'universel se borne à couvrir les formations non rentables, laissant les autres au secteur privé ; ou bien l'Université assure les mêmes enseignements que les institutions privées, mais gratuitement ; il n'est pas évident que dans ces conditions, le succès soit assuré ; ou bien l'Université procède à une étude réelle des nos clients de manement et évaluer de faire payer à chacun le juste prix. » Toutefois, les rapporteurs ne prennent pas nettement : « *Dans tous les cas le coût réel, intégralement, est considérable.* »

(1) Institut d'études ecclésiastiques, 4, rue Mondétour, Paris-1er.

● *Rentrée universitaire.* — PARIS IV : l'ensemble des enseignements du premier et du deuxième cycle ont commencé le lundi 9 novembre. En raison de nombreuses grèves, les cours ont été, selon une pétition du comité d'action, remplacé par des « débats » et des « rencontres » avec des enseignants communistes. Le 6 novembre, le comité d'action, rejoignant ceux de l'Ecole centrale et de l'I.N.S.A. de Lyon, qui se déclarent « en grève », a décidé de prolonger la grève jusqu'au 16 novembre. Mais le bureau national de l'UNEF, « contre l'UGE, cette fois, de tendance P.S.U., contestent cette élection. Aux yeux de « *Pour le pouvoir étudiant* », une clause « étrange » avait été ajoutée à leur liste M. Bécomec, membre du bureau national de l'UNEF, qui fait scription le 9 novembre au siège de l'UGE, rue d'Aboukir, où se tenait une conférence de presse du nouveau président de l'UNEF, contre 25 % à l'UNEF-Renouveau. Il demande « la restitution immédiate des locaux occupés ».

Ainsi se poursuit la bataille que se livrent au sein de l'UNEF les trois principales forces qui se disputent le contrôle de l'organisation : P.S.U., UNEF-Renouveau et Alliance des jeunes pour le pouvoir étudiant, ces derniers étant peu nombreux à l'union des grandes écoles. L'UNEF-Renouveau semble avoir conforté une majorité.

LE BUREAU NATIONAL DU P.S.U.: des méthodes staliniennes.

Le bureau national du parti socialiste unifié, dans un communiqué, que « le parti communiste, en dépit de ses efforts, demeure, de n'empêcher de l'Union des grandes écoles, un gros de bataille, comme chacun sait son influence reste très minoritaire ». Il estime que « les faits sont d'une extrême gravité » et « tient à dénoncer les méthodes staliniennes syndicales tous les éléments leur permettant de se faire une opinion. Il apparaît en effet nécessaire de dénoncer à l'opinion que par-delà la politique d'hégémonie à grand spectacle le parti communiste français contribue à discréditer les méthodes staliniennes. »

La nouvelle direction de l'Union des grandes écoles est contestée par l'ancienne

A qui appartient la direction de l'Union des grandes écoles, organisation créée en décembre 1969 ? Au cours d'une assemblée générale le 6 novembre, un « collectif provisoire », de tendance UNEF-Renouveau, semble par des étudiants communistes, a fait de l'Ecole centrale et de l'I.N.S.A. de Lyon par un décision de grève de l'UNEF et de l'UGE, cette dernière de tendance P.S.U., contestent cette élection. Aux yeux de « *Pour le pouvoir étudiant* », une clause « étrange » avait été ajoutée à leur liste M. Bécomec, membre du bureau national de l'UNEF, qui fait scription le 9 novembre au siège de l'UGE, rue d'Aboukir, où se tenait une conférence de presse du nouveau président de l'UNEF, contre 25 % à l'UNEF-Renouveau. Il demande « la restitution immédiate des locaux occupés ».

Ainsi se poursuit la bataille que se livrent au sein de l'UNEF les trois principales forces qui se disputent le contrôle de l'organisation : P.S.U., UNEF-Renouveau et Alliance des jeunes pour le pouvoir étudiant, ces derniers étant peu nombreux à l'union des grandes écoles. L'UNEF-Renouveau semble avoir conforté une majorité.

● *Rentrée universitaire.* — PARIS IV : l'ensemble des enseignements du premier et du deuxième cycle ont commencé le lundi 9 novembre. En raison de nombreuses grèves, les cours ont été, selon une pétition du comité d'action, remplacé par des « débats » et des « rencontres » avec des enseignants communistes. Le 6 novembre, le comité d'action, rejoignant ceux de l'Ecole centrale et de l'I.N.S.A. de Lyon, qui se déclarent « en grève », a décidé de prolonger la grève jusqu'au 16 novembre. Mais le bureau national de l'UNEF et de l'UGE, cette dernière de tendance P.S.U., contestent cette élection. Aux yeux de « *Pour le pouvoir étudiant* », une clause « étrange » avait été ajoutée à leur liste M. Bécomec, membre du bureau national de l'UNEF, qui fait scription le 9 novembre au siège de l'UGE, rue d'Aboukir, où se tenait une conférence de presse du nouveau président de l'UNEF, contre 25 % à l'UNEF-Renouveau. Il demande « la restitution immédiate des locaux occupés ».

Ainsi se poursuit la bataille que se livrent au sein de l'UNEF les trois principales forces qui se disputent le contrôle de l'organisation : P.S.U., UNEF-Renouveau et Alliance des jeunes pour le pouvoir étudiant, ces derniers étant peu nombreux à l'union des grandes écoles. L'UNEF-Renouveau semble avoir conforté une majorité.

● *L'Institut oriental*, 16, rue de la Sorbonne, Paris-5e, organise à partir du 16 novembre des séries de conférences publiques en anglais sur la littérature soviétique, anglo-irlandaise et américaine et sur l'histoire sociale et les institutions anglaises.

● *Au centre universitaire des langues orientales*, un emploi de professeur de grec moderne est déclaré vacant par un arrêté paru au *Journal officiel* du 8 novembre. Un délai de trois semaines au moins, à compter de cette date, est accordé aux candidats pour adresser au secrétariat de cet établissement : 2, rue de Lille, Paris-7e, leur désignation de candidature et l'exposé de leurs titres.

TAPIS PERSANS
NOUÉS MAIN ✱ IMPORTATION DIRECTE
AVEC CERTIFICAT D'EXPERTISE (Origine Garantie)
Mise en vente
- jusqu'à épuisement -
de lots sélectionnés à prix exceptionnels
exemples :
SARUK 360×270 7.000F ✱ GHOM 185×135 1.400F
GHOM, fleurs soie 355×228 10.300F ✱ BALUTCH 112×86 350F
ISPAHAN 200×150 1.200F ✱ KACHAN 190×128 2.500F
AUX ENTREPÔTS DE GROS
OUVERTS AU PUBLIC : TOUS LES JOURS 9 h. à 19 h.
Alighetchi
PROMOTEUR DU TAPIS PERSAN EN EUROPE
9, rue de la Douane (rue L. Jouhaux)
Entrée : 1 rue Yves Toudic
face aux Douanes Centrales
PARIS Xe ✱ Tél : 206.89-90 ✱ M° République ✱ Parking

JUSTICE

A TOULOUSE

Épilogue judiciaire d'une querelle littéraire et familiale

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le tribunal de grande instance de Toulouse a rendu, le 3 novembre, son jugement dans le procès qui opposait la princesse et les comtes de Béarn à Mme Myriam Perera. Mme Georgette Moss, épouse séparée de fait du prince de Béarn, et les comtes Hector, Albert et Odon de Béarn, avaient assigné en justice Mme Myriam Perera, femme de lettres qui utilise comme pseudonyme le nom de Myriam de Béarn et le titre de princesse de Béarn, dont elle signe ses œuvres personnelles, ou communes, avec le prince de Béarn (le *Monde* du 3 juin 1970).

L'affaire débattue successivement le 1er juin et le 19 octobre dernier, avait pris une ampleur. Le prince de Béarn, intervenant en qualité de chef de famille, avait soutenu, devant le tribunal, que c'est à bon droit qu'il avait autorisé sa collaboratrice à prendre le pseudonyme précité. Il avait aussi sommé les comtes Hector, Albert et Odon de Béarn, ses oncles et cousins, à être qu'ils parlent. Le prince de Béarn et Mme Myriam Perera demandaient aux experts pour établir le montant des dommages subis.

Suivant en partie les réquisitions de M. Alimavera substitut du procureur, le tribunal a déclaré irrecevable l'action de Mme Georgette Moss contre Mme Myriam Perera et jugé que le patronyme des demandeurs, c'est-à-dire, celui des comtes comme celui de Gaston de Béarn est en réalité de Galard de Brassac de Béarn. MM. Odon, Hector et Albert de Béarn ont pris incontestablement à l'instance le titre de comte de Béarn, en Gaston de Galard de Brassac de Béarn celui de prince de Béarn. Le tribunal leur a interdit, en conséquence, à adjoindre ces titres respectifs à leur patronyme. Il a donc débouté MM. Odon, Albert et Hector de Béarn de leur action, et déboutant solidairement Mme Myriam Perera et M. Gaston de Béarn de leur demande de dommages et intérêts. Mme Georgette Moss et MM. Odon, Hector et Albert de Galard de Brassac de Béarn sont condamnés aux dépens.

M. Gaston de Béarn avait indiqué que qui seul le titre de comte de Béarn a été reconnu à ses ancêtres par arrêt rendu le 1er février 1779, confirmé par l'empereur Napoléon Ier en 1811, puis par le gouvernement de la République. Le titre de prince de Béarn, porté successivement par ses arrière-grand-père, grand-père et père est contestable. C'est pourquoi, en 1947, à la mort de son père, il avait voulu n'se figurer au *Bottin mondain* que sous les titres individuels de Gaston de Béarn, prince de Chalais et de Viarnes.

Par la suite, sur les instances des membres de sa famille, il reprit les titres de prince de Béarn, adopté par extension par ses ancêtres et fondés pour signer ses œuvres littéraires. — L.A.

AUX ASSISES DE PARIS

La mort de miss Sandra Gowans

Le 23 juin 1967, Mlle Sandra Gowans était arrivée à Paris avec ses parents pour entreprendre un voyage à travers l'Europe. C'était son premier séjour dans le continent. Elle avait dix-huit ans.

La petite chambre mansardée, au cinquième étage de l'hôtel du Helder, dans le rue du même nom, ne l'avait pas enchantée. Elle avait essayé d'en obtenir une autre mais, comme l'hôtel était plein, elle s'était résignée à l'incontort. Son père aussi avait eprouvé comme un pressentiment. Cet Américain, résidant au Pakistan, n'avait pas l'habitude d'être éloigné de son enfant et il aurait souhaité que Sandra accepte une chambre non loin de celle qu'il avait obtenue au troisième étage pour lui et sa femme. Le soir, il était monté pour aider sa fille à s'installer et aussi, peut-être, pour se rassurer. En la quittant, en tout cas, il lui avait recommandé de bien fermer la porte à clé.

Le lendemain 24 juin 1967, Sandra Gowans était trouvée étranglée dans son lit. » On avait *l'impression*, dire le commissaire Fodéme de la brigade criminelle, qu'elle avait été jusqu'à la fenêtre et elle s'était couchée. » Avant de se mettre en lit, l'adolescente avait écrit à son ami de cœur une lettre, qui lui découvrait près de son corps et dans laquelle elle lui disait combien son absence lui pesait. « Il est 23 heures, écrivait-elle vers la fin. La fenêtre est ouverte. » Et elle ajoutait, en souligné un peu : « *Le ciel à Paris est vert la nuit.* »

Il est peu de malheurs qui ne provoquent un sentiment d'étrangeté. Les résultats de l'enquête entreprise en jour dans la chambre 19 de l'hôtel du Helder étaient apparemment encore celui qu'éprouvaient les parents désespérés de la victime.

Qu'entendent-on ? Dans la matinée du 23 juin, des inspecteurs de police enquêtant sur l'émission d'un chèque volé se présentaient à la porte de cette chambre, occupée depuis le 2 juin par un certain André Dalto. Selon une pièce qui avait touché le chèque, c'était cet homme qui le lui avait remis. L'occupant de la pièce demande aux policiers, avant de leur ouvrir, le temps de s'habiller. Il n'entend personne ne répondit à l'appel des fonctionnaires. Lorsque ceux-ci pénétrèrent, la pièce était vide. Le bouilleur en sous la chambre, l'homme s'était enfui. Probablement pressé-t-il, par les bruits qu'entendent des objets que leur suspect avait abandonnés et considérant que certains d'entre eux provenaient de vols notamment de celui qui avait été commis dans une agence où avait été dérobé le chéquier. Ils purent aussi établir grâce à un permis de conduire que l'homme qu'ils recherchaient s'appelait en réalité André Fourcot, né le 18 septembre 1938, à Alger, évadé, en 1967, de la centrale d'Eysses, où il purgeait une peine de réclusion pour différents vols.

La chambre fut nettoyée et mise en état de recevoir de nouveaux clients. Dans l'après-midi, la famille Gowans se présentait.

Étranges constatations

Le 24 juin, les enquêteurs devaient faire d'étranges constations. Sur le lit de la victime se trouvait une chemise d'homme sale, présentant notamment des traces d'usure dans le dos. Il y avait dans le lavabo de la chambre de service à laquelle étaient reliés des pots de bombe et sur la tablette dessous, un rasoir mécanique. La chemise, selon la femme de chambre, appartenait au client précédent. Quant au rasoir, qui ne se trouvait pas à cet endroit dans la matinée, il correspondait à la trousse de toilette emportée le matin par les inspecteurs et appartenant à Fourcot.

Les policiers examinaient alors minutieusement la pièce et découvraient, dissimulé dans une cloison, un réduit dans lequel un homme pouvait tout bien se cacher s'il était quelque peu souple. Dans ce réduit, ils trouvaient d'ailleurs un paquet de cigarettes, ainsi qu'un billet de chemin de fer dérobé dans l'agence où avait été volé le chèque remis par Fourcot alias Dalto, à la prostituée.

Les enquêteurs devaient ainsi se rendre à l'évidence : André Fourcot se s'était pas enfui par le toit dans la matinée du 23 juin ; il était resté à l'intérieur de la pièce, était sur lent du réduit, pensant que les inspecteurs visiteraient la chambre d'hôtel avant de s'en aller, persuadés que leur suspect était hors de leur portée.

Mais ce qui était plus grave pour Fourcot, qui devenait de ainsi le principal suspect du meurtre, c'est qu'une empreinte digitale était relevée sur le sac de la victime et qu'elle correspondait à celle d'André Fourcot. Des lors une explication était opposée au meurtre de Sandra Gowans. Fourcot, quitant chez le soit au cochetur, avait tué la jeune fille de peur qu'elle ne dénonce l'alerte. Il s'était rasé ensuite, avait changé de chemise et, avant de prendre la fuite, s'était emparé dans le sac de la jeune femme de 70 francs, dont celle-ci portait dans un lettre et qui n'avaient pas été retrouvés sur les enquêteurs.

André Fourcot a été arrêté le 6 juillet 1967, à Nice, dans un hôtel, alors qu'il fouillait des meubles. Depuis cette date, comme dans la lettre qu'il avait fait parvenir aux enquêteurs dès que son nom fut apparu dans la presse, il n'a jamais cessé de protester de son innocence.

Un esprit raisonneur

A l'audience du lundi 9 novembre de la cour d'assises de Paris où il comparaissait pour meurtre et vol qualifié, André Fourcot a répété qu'il n'était pour rien dans la mort de Sandra Gowans. Il a exposé, comme à l'instruction, qu'il se trouvait en compagnie d'un homosexuel surnommé Nicole le 23 juin, lorsque les policiers se présentèrent à sa porte, qu'il se cacha avec son compagnon dans le réduit, mais qu'il quitta l'hôtel du Helder vers midi sans être aperçu et que le soir du meurtre il se trouvait à Lille. « Nicole, c'est lui, était resté dans le réduit de peur d'être pris par les policiers qui investissaient pendant ensuite l'hôtel. »

Cette thèse qu'il a opposée aux très fournies charges qui pèsent contre lui, Fourcot l'a soutenue tout au long de l'audience avec un esprit raisonneur, soucieux de démontrer qu'il ne fut pas entreprenant pour retrouver celui qui pouvait le disculper ou tout au moins introduire dans toute cette affaire un doute dont il devrait normalement bénéficier.

La cour d'assises dira ce mardi, s'il est parvenu à la convaincre.

K. CHRISTITCH.

La catastrophe de Saint-Laurent-du-Pont

M. PIERRE PERRIN DEMANDE L'ANNULATION DE SA SUSPENSION

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Le maire de Saint-Laurent-du-Pont, M. Pierre Perrin, a décidé de présenter une requête devant le tribunal administratif de Grenoble pour demander l'annulation de l'arrêté préfectoral — en application de la décision du conseil des ministres du 4 novembre — le suspendant de ses fonctions. Cette requête devait être déposée le mardi soirée 10 novembre.

D'autre part, une Association de parents des victimes vient d'être créée sur l'initiative de deux de ces parents (1). Un communiqué de cette association, publié le 9 novembre, déclare notamment : « La tragédie que nous venons de subir nous a rassemblés, nous les parents d'innocentes victimes, en une seule famille unie dans la douleur. Nous devons à la mémoire de nos enfants de conserver cette union. C'est pourquoi un certain nombre d'entre nous ont décidé de former une association. Elle aura pour but d'apporter à chacun le réconfort moral dont nous avons tant besoin. Son devoir sera également de veiller à ce que les responsabilités soient bien établies pour que le martyre de nos enfants ne soit pas inutile et qu'à l'avenir plus aucune vie ne soit ainsi ôtée. Enfin, pour que la disparition de nos chers petits ne soit signalée par quiconque. »

(1) Les parents des victimes peuvent joindre contact avec M. Espinosa, 21, route de la Bastille, à Grenoble (tél. : 87-42-83) ou avec M. Serge Boisnomel, 184, rue de Créon, Lyon-3e (tél. : 60-31-33).

NOMINATIONS D'UN CONSEILLER D'ÉTAT ET DE MAGISTRATS

Par décrets publiés au Journal officiel du 6 novembre sont nommés :

● M. Eugène Guibaud, général de corps d'armée (C.R.), conseiller d'Etat en service extraordinaire ;

● M. Robert Schmelck, avocat général à la Cour de cassation, conseiller du gouvernement près le tribunal des conflits ;

● M. Aimé Blondeau, avocat général à la Cour de cassation, commissaire du gouvernement suppléant près le même tribunal ;

● M. Alexandre Derieux, président de chambre à la cour d'appel de Dijon, membre du tribunal permanent des forces armées de Lille, en qualité de président jusqu'au 31 décembre 1976 ;

● M. François Nérault, premier vice-président du tribunal de grande instance de Versailles ;

● M. Philippe Bellemer, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Dijon.

Par décret publié au *Journal officiel* du 7 novembre, M. Bérard Grémont-Marvel est nommé juge au tribunal de Paris.

● *La cour d'appel de Rennes a confirmé la condamnation de dix mois de prison*, infligée par le tribunal de grande instance de Dinan à un médecin de Chalines (Côtes-d'Or), le docteur Jean Dumas, cinquante-neuf ans, pour pratiques abortives. Il lui était reproché entre quinze et vingt avortements, mais une seule de ses clientes, étudiante à Rennes, a été retrouvée et condamnée à trois mois de prison avec sursis en première instance, ce que la cour d'appel a également confirmé, tout comme l'interdiction pendant cinq années d'exercer la médecine prononcée contre le docteur Dromit. — (*Corr.*)

● *Un jugement d'expulsion a été prononcé* le 9 novembre contre un habitant de Belley (Ain), M. Dalmasso, handicapé physique, en faveur duquel deux habitantes avaient observé une grève de la faim de sept jours pour empêcher son expulsion d'un logement de la localité (le *Monde* du 3 novembre). Cette grève de la faim avait cessé le 7 novembre sur l'intervention des médecins.

M. Dalmasso s'est opposé à être relogé à l'hospice de la ville.

FAITS DIVERS

● *Tué par un panneau de signalisation.* — Le 9 novembre au matin, sur l'autoroute A-7, près de Montélimar (Drôme), au moment où une voiture passait sous un pont, un panneau de signalisation tomba sur le véhicule et en perça le toit. Le conducteur, M. Dimitri Georgacopoulos, soixante-quatre ans, représentant, 10, rue Raspail à Marseille, fut si grièvement blessé qu'il mourut sur le coup. Son passager qu'avait cependant à arrêter la voiture sur le bas-côté de la chaussée.

Le panneau de signalisation avait été arraché quelques instants auparavant dans un petit chemin voisin. Il s'agirait d'un geste criminel. — (*Corresp.*)

● *Important vol d'armes à Nîmes.* — Quarante-deux carabines et fusils de chasse ont été dérobés pendant la nuit du 9 au 9 novembre dans la succursale de Manufrance. Un autre vol d'armes (vingt-cinq carabines et fusils de chasse) avait été commis le 28 octobre dans un armurier de Nîmes.

calculatrice de compétition 2.980 f

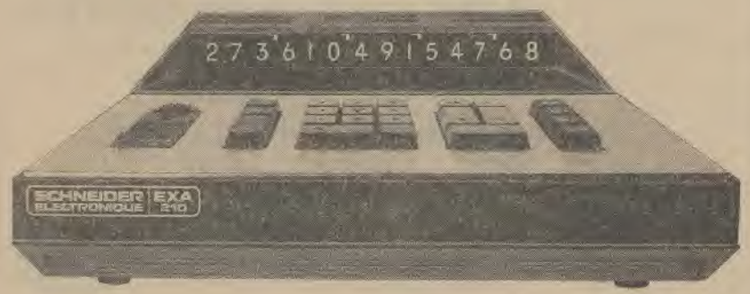

seule l'exa 210 Schneider vous offre à ce prix, 14 chiffres et une mémoire

Seul Schneider pouvait lancer sur le marché français une nouvelle calculatrice électronique aussi perfectionnée à un prix aussi bas.
Compétitive, l'EXA 210 l'est, en effet, aussi bien par ses performances que par son prix. Elle est la seule à vous offrir pour 2.980 F, 4 opérations, une capacité de 14 chiffres, facteur constant et une mémoire.

Voilà pourquoi l'EXA 210 Schneider ne craint pas la compétition. Elle la gagne.

SCHNEIDER ELECTRONIQUE
made in france

comment passer 8 jours avec une schneider exa 210
Je me engagement ce soir : prêt à accepter ce soir à Schneider Electronique, 17 avenue Malakoff Paris 16e
Nom ..... Prénom .....
Société ..... Adresse .....
..... Tél .....
Sur place de l'Etoile à partir de 19 h. 18-10 MOT

JUSTICE

Les obstacles juridiques à la ratification française de la convention européenne des droits de l'homme paraissent de plus en plus académiques

De notre envoyé spécial

Besançon. — Le colloque de Besançon avait donné, dans son examen des obstacles à la ratification par la France de la convention européenne des droits de l'homme, la prééminence aux arguments juridiques. C'était s'exposer à tomber dans l'académisme. On ne l'a pas toujours évité, encore que tous les rapports eussent été de qualité.

La présence, et surtout les interventions du directeur des affaires juridiques du ministère des affaires étrangères, M. Guy de Lacharrière, rappelaient le désir de ratifier qui est, peut-être, aujourd'hui, celui du gouvernement. Ces interventions contribuèrent à éclairer les incompatibilités ou les simples différences qui subsistent entre la Constitution française et la convention.

Elles montraient aussi qu'elles n'ont sans doute plus la même acuité qu'auparavant, et que le droit civil soit maintenant servir à résoudre, s'il avait pu un instant servir à compliquer.

Le colloque organisé par l'Institut René Cassin, du 5 au 7 novembre, à Besançon, se proposait d'examiner tous les points de droit mal, majeure, encore, étaient venus pour des obstacles définitifs à une ratification par la France de la convention européenne des droits de l'homme.

Il est vite apparu, toutefois, que plusieurs des rapports présentés, pour exhaustifs qu'ils aient été, avaient dorénavant un intérêt le plus souvent historique. Ainsi en était-il du rapport que présentait M. Erpen, maître des requêtes au Conseil d'Etat, sur la convention et les problèmes de la langue qui ont connu, récemment que l'on sait dans les années 60. Le gouvernement, en leur état, ne fait plus de cette question un motif de réticence.

L'existence des départements et des territoires d'outre-mer n'est pas non plus de nature à mettre en péril l'adhésion de la France au traité signé à Rome en 1950. S'il n'est pas nécessaire de préciser que le texte s'appliquera aux D.O.M., le chose étant de soi, il n'est pas moins évident que l'on se saurait exclure les territoires d'outre-mer de son bénéfice. Une position différente, précise le directeur des affaires juridiques du Quai d'Orsay, reviendrait à affirmer que les pouvoirs publics français accordent, celui, les régimes une protection juridique différente.

Néanmoins, ces territoires obligeront probablement à une procédure particulière de consultation, mais dont les modalités sont à définir. En effet, les Comores, d'une part, le Territoire français des Afars et des Issas, de l'autre, jouissent un pouvoir d'autorité interne. Or l'adhésion à la convention supposera son applicabilité immédiate par les juridictions sous souveraineté française. Il convient alors de savoir si ces deux territoires en question sollicitent l'introduction dans leur législation interne d'un traité qui, par définition, lui sera supérieur.

Un troisième rapport, enfin, permit de signaler que le régime du monopole d'émission de radio et de télévision octroyé en France par l'O.R.T.F. n'apparaît pas être contraire à l'article 10 de la convention par la commission européenne des droits de l'homme. Rien n'interdirait d'autre part que le gouvernement français joindre à sa ratification une déclaration interprétative en ce sens.

Garde à vue et violence illégale

Le délai maximum de la garde à vue en droit commun (quarante-huit heures) n'est probablement pas en contradiction avec le traité. Celui-ci, en effet, n'est pas d'une rigueur absolue en ce qui concerne la période durant laquelle un témoin, un suspect, peut être détenu par la police sans contrôle juridictionnel ou sanction d'une peine.

Si le texte français dit « arrêté » que certains prétendent opposer à « immédiatement » du « sans délai », le texte italien, qui fait foi au sens du « prompto », ce qui est plus vague encore.

Les exceptions à la procédure normale, que permet le mécanisme du flagrant délit méritent également attention. Celui en particulier qui, dans ce cas précis, remet le pouvoir d'incriminer, non pas comme c'est la règle au juge d'instruction, mais au procureur de la République.

Les tribunaux français qui, dès sa ratification, appliqueront la convention par priorité au droit interne devraient dire aussi si le délai, exceptionnel, de six jours de garde à vue autorisé pour les affaires relevant de la Cour de sûreté de l'Etat, contrevient ou non aux prescriptions de la convention.

La décision de recourir à l'article 16 n'est pas contrôlable

Le rapport de Mme Questiaux sur l'article 16 de la Constitution française (1) est le grand mérite de montrer combien la polémique passée avait nui à un examen paisible. Aussi bien peut-on soutenir que cette disposition de la Constitution française avait jusqu'à présent plutôt servi d'argument juridique pour ne pas ratifier qu'elle ne recèle vraiment de moyens de s'en abstenir.

De fait, la France est le seul pays du Conseil de l'Europe qui ait organisé préventivement le fonctionnement des pouvoirs publics durant les périodes de « crise ».

La convention exige que le secrétaire général du Conseil de l'Europe soit informé des mesures prises et de leurs motifs durant de telles périodes. On voit où le bât blesse. De plus, alors que l'a montré l'affaire grecque, la France court le risque de voir censurer, au plan international, un pouvoir exceptionnel que rien pourtant ne peut contrôler en droit interne.

Au demeurant, la décision proprement dite de recourir à l'article 16 échappe à toute possibilité de réclamation devant la commission. Seules les mesures qui seraient prises par la suite pourraient être invoquées pour soutenir que la convention a été violée. Ce travail de la commission serait, en un mot, de vérifier que les mesures exceptionnelles n'excédent pas ce qui était nécessaire, eu égard aux circonstances, et qu'elles qui sont proportionnées à la réalité du péril. On reconnaît là une tradition du juge français, qu'il agisse en droit public ou du droit privé.

Quelle peut être dans ces conditions, la attitude du gouvernement français ? Il ne lui est pas possible, évidemment, d'imposer une réserve générale sur l'application de l'article 16 puisque le caractère général qui serait le sien est interdit par la convention. Une déclaration interprétative n'aurait pas, de son côté, beaucoup de signification, à supposer qu'elle ait, qu'elle fût d'une rédaction aisée. Une réserve partielle, en revanche, n'est pas à écarter a priori.

En fait, comme devait le faire observer M. Marcel Prélot, c'est au Conseil constitutionnel qu'il conviendrait de demander si l'article 16 de la Constitution française lui paraît ou non compatible avec la lettre et l'esprit de la convention.

En réalité, les rapports, comme les interventions, dissimulent mal ce que peut avoir aujourd'hui de tardif, voire d'académique, un tel débat, surtout s'il est permis de supposer que la volonté politique de ratifier est requise. Aussi retiendra-t-on l'opinion qu'exprimait Mme Questiaux dans son rapport : « *Le contrôle international surprend les Français parce qu'ils n'en ont pas l'habitude. Mais cet état d'esprit peut être tout différent lorsque ce contrôle aura été, en quelque sorte, assimilé à la vie normale de l'Etat.* »

PHILIPPE BOUCHER.

(1) L'article 16 de la Constitution de 1958 les stipule notamment :

« *Lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des assemblées, ainsi que du Conseil constitutionnel.*

« *Il en informe la nation par un message.*

« *Ces mesures doivent être inspirées par la volonté d'assurer aux pouvoirs publics constitutionnels, dans le minimum délais, les moyens d'accomplir leur mission. Le Conseil constitutionnel est consulté à leur sujet.*

« *Le Parlement se réunit de plein droit.*

« *L'Assemblée nationale ne peut être dissoute pendant l'exercice des pouvoirs exceptionnels.* »

LES LETTRES *françaises*

Directeur : ARAGON

Cette semaine :

ARAGON

présente des poètes qu'il aime

PHILIPPE BOUCHER.

ABONNEZ-VOUS !

1 AN : France 90 F - Etudiant 70 F - Etranger 100 F
Les Lettres françaises, 5, Fg Poissonnière, Paris-9e.
Mandat ☐ C.B. ☐ C.C.P. PARIS 152-25 ☐

Nom et prénom .....
Profession .....
Adresse .....
.....

(Publicité)

Aux pays du Whisky les 3 Grands du Cognac

Les grandes marques dominent les grands marchés : les 3 grands du Cognac, Courvoisier, Hennessy, Martell, vendent à eux trois plus de 70 % du cognac de marque exporté. La qualité et sa constance expliquent avant tout cette prééminence. La taille des maisons, leurs ressources financières leur permettent d'accumuler des stocks considérables, l'équivalent de 160 millions de bouteilles. Et leur donnent aussi la possibilité d'entreprendre des campagnes de promotion de plus en plus vigoureuses dans notre civilisation riche en moyens d'informations de masse.

La lointaine époque de Philéas Fogg

Les trois grandes maisons peuvent aussi être présentes sur tous les marchés à la fois. Des plus grands aux plus petits. Des plus proches aux plus éloignés. Ainsi elles peuvent tenter des démarches coûteuses pour pénétrer dans des pays qui ne seront éventuellement des clients importants que beaucoup plus tard. L'Europe de l'Est par exemple. Il faut avoir les moyens d'entreprendre des voyages aux résultats incertains. Se contenter de vendre, pour commencer, quelques milliers de bouteilles. Rien ne doit être négligé car l'essentiel c'est d'être omniprésent. A notre époque, les échanges, les voyages se multiplient. La clientèle doit pouvoir retrouver partout son cognac préféré, que ce soit à l'aéroport de Hong-Kong ou à celui de Reykjavik.

La structure commerciale moderne facilite l'essor des grandes marques. Sur les grands marchés, les agents de distribution se concentrent, utilisent des moyens considérables. Il leur est plus aisé de s'appuyer sur des grandes marques connues, capables d'expansion rapide, leur donnant ainsi la certitude de pouvoir répondre aux besoins croissants des marchés. Ces trois grandes maisons deviennent ainsi les « locomotives » de la profession.

Traditionnellement, des maisons très anciennes comme Martell et Hennessy se sont lancées dans la conquête des marchés les plus lointains. Les dirigeants de ces maisons, bien avant Lavion, passaient parfois six mois de l'année à sillonner le monde. C'était l'époque des diligences, des « steamers », et de Philéas Fogg. Courvoisier, arrivé plus tard aux vastes dimensions, a su employer les techniques modernes de ventes et de promotion pour constituer un réseau mondial d'agents.

Le Cognac dans les pays du Whisky et de l'alcool de riz

Les grandes marques peuvent ainsi s'intégrer à des marchés absolument différents. Dépêcher des hauts cadres de leur état-major dans des régions aux civilisations les plus opposées. Certains envoyés connaissent ainsi les arcanes des offices du commerce extérieur des pays de l'Est. D'autres se familiarisent avec les mœurs de la société chinoise commerçante, installée dans tout l'Extrême-Orient et qui marie le cognac avec les plus hauts mets de la gastronomie traditionnelle de la vieille Chine. Quant au grand commerce américain, les dirigeants des grandes marques le pénètrent aussi facilement que le vieux négoce britannique aux maisons centenaires.

Martell, Courvoisier, Hennessy exportent plus de 80 % du cognac vendu en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord. Ils livrent sur ce marché — le plus grand marché étranger du cognac — plus de 10 millions de bouteilles sur un total d'un peu plus de 12 500 000 vendues dans ce pays.

Près de 90 % des exportations aux U.S.A.

Hennessy, Courvoisier, Martell assurent près de 90 % des exportations de cognac à destination des Etats-Unis, ce qui représente près de 8 millions de bouteilles sur environ 9 millions vendues dans ce pays. Enfin, dans le Sud-Est asiatique, les trois grandes marques expédient près de 70 % du cognac exporté dans cette région. Ainsi 4 millions de bouteilles portant la marque des trois grands du cognac sont vendues annuellement sur ce marché d'Extrême-Orient. En tout, le négoce cognacais expédie dans ce même secteur 5 700 000 bouteilles environ.

Acaptation permanente à l'évolution du marché et de l'économie pour Hennessy et Martell. Capacité très rapide de croissance pour Courvoisier, maison plus « jeune » et naguère encore de taille plus modeste, c'est ce que signifie économiquement et humainement cette prééminence des trois grandes maisons de cognac.

Ce qui n'empêche qu'elles n'aient chacune leur style, leurs caractéristiques bien particulières et qu'elles y tiennent.

Mais par le sérieux de leur qualité, nul ne doute qu'elles contribuent à donner à l'étranger une haute image de la France, pays à la fois traditionnel et expansionniste.

Philippe BASTI-COMBET

PROGRAMMES

THEATRE ANTOINE

PAUL MEURISSE
UN SALE EGOISTE
de FRANÇOISE DORIN
DIMANCHE 15 h. et 18 h. 30
le triomphe de Paris !

ÉVOLUTION MUSICALE DE LA JEUNESSE
FORMATION DE L'AMATEUR DE CONCERTS
ÉTUDIANTS ET TOUS ADULTES
ORCHESTRE DE PARIS
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE L'O.R.T.F.
ORCHESTRE DES CONCERTS LAMOUREUX
1er CONCERT : SAMEDI 21 NOVEMBRE à 18 h.
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
RENSEIGNEMENTS ET ABONNEMENTS :
11, RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE - PARIS (IVe) - ODÉON 16-34

THEATRE DE PARIS
Claude Rich
dans
Hadrien VII
MISE EN SCENE DE RAYMOND ROULEAU

LA BRUYÈRE - Dir. VITALY
voulez-vous jouer avec moa ?
de MARCEL ACHARD
Je trouve que vous devriez tous aller voir cette pièce. Car vous verriez vraiment de la poésie, du charme, de la gaieté.
Acteurs étonnants vraiment.
C'est quelque chose à voir, qu'on ne doit pas laisser passer.
Jean-Jacques Gautier.

MADELEINE
UNE FILLE DANS MA SOUPE
Matinée supplémentaire MERCREDI 11 NOVEMBRE

LA ROUTE DE SALINA

SALINA est une petite ville du nord du Mexique. Une petite ville au bout d'une route, d'une route qui traverse un désert. Il ne suffit pas d'arriver à Salina. Encore faut-il y arriver intact.

Si j'ai voulu faire ce film c'est parce qu'il illustre une histoire étrange, captivante, qui permet un «suspense» implacable.

La mécanique de ce «suspense», l'angoisse de la situation, le soleil, l'amour, la fragilité d'un bonheur de rencontre, la manière de vivre de ces gens en dehors de l'environnement, de la morale, voilà les éléments !

Et puis, il y a toujours le mirage des acteurs. Quand j'étais jeune et passionné d'Orson Welles jamais je n'aurais imaginé que je tournerais un jour avec lui la Dame de Shangaï.

Rita Hayworth, Mimsy Farmer, deux générations d'actrices, deux manières de jouer, deux manières de vivre, un antagonisme, un choc. Bref, le rêve d'un metteur en scène.

Georges Lautner.

MIMSY FARMER — ROBERT WALKER — RITA HAYWORTH

LA ROUTE DE SALINA

PREMIÈRE exclusivité PUBLIQUE

CONCORDE-PATHE V.O. • LUMIERE-GAUMONT V.F. • BILBOQUET V.O. • QUARTIER LATIN V.O.

THÉATRES

Les tours de relâche sont indiqués entre parenthèses : (D) signifiant dimanche, (L) lundi, (M) mardi, (Me) mercredi, (J) jeudi, (V) vendredi et (S) samedi.

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 45: Auteurs (famille nouveau).
Opéra (représentations données au Palais des Sports), 21 h. : les Noces ; l'Oiseau de feu ; le Sacre (2e présentation).
Opéra-Comique, 20 h. 30 : Cavalleria Rusticana.
Théâtre de l'Est parisien, cinéma, 19 h. et 21 h. 30 : Une nuit à Casablanca ; 20 h. 30 : la Cale Olivette.
Théâtre de la Ville (D), et L.), 18 h. 30 (Nouveau) ; 20 h. 30 : Le chemin du palais d'Italie.

Abbéssiale (L.), 21 h. 30 : Henri Michaux ; 22 h. : le Minerai québécois.
Alcazar (D.), 18 h. : le Pauvre Suisse.
Alliance française (D. soir et L.), 21 h. : le Voyage d'Alice.
Amandiers (D. et L.), 18 h. 45 : la Fille du commandeur ; 22 h. : Spectacle Bijou Fou.
Antoine (D. soir et L.), 21 h. : Un sale égoïste.
Atelier (L.), 21 h. : Un piano dans l'herbe.
Athénée (L.), 20 h. 45 : le Roi nu, Bonifas-Parfleuse (L.), 21 h. : les Enfants d'Edouard.
Caumartin (M.), 21 h. 15 : A cor et à cri (Except. soirée).
Charles-de-Rochefort (M.), 21 h. (Tél.) : la Lune. (Except. soirée)
Comédie Caumartin (J.), 21 h. 30 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (Le), 20 h. 45 : Ne réveillez pas maman.
Comédie Saint-Martin (M.), 21 h. : Sam. (Except. soirée, matinée le 11.)
Daunou (J.), 21 h. : Pantouflards.
Deux-Ânes (L.), 21 h. 30 : Diderot (Duval et Moi).
Edouard-VII (M.), 21 h. : Double jeu.
Elysée-Montmartre (D.), 20 h. 30 : Jerry sur la Butte.
Epte-de-Bois, 19 h., 21 h. : Five.
Européen-Vandeville (M.), 21 h. 30 : Les Filles du marché (Except. soirée).
Fontaine (J. et V. soir), 23 h. : Franciscomania.
Gaîté-Montparnasse, relâche.
Grammont (L.), 18 h. : Hosanna.
Gymnase Marie-Bell (L.), 21 h. : le Contrat.
Halles (Pavillon 111) (L.), 20 h. : le Temptée.
Hébertot (M.), 21 h. : j'ai réglé cette nuit.
Huchette (D.), 21 h. : Spectacle Ionesco.
Madeleine (L.), 21 h. 15 : les Filles modèles.
La Bruyère (L.), 21 h. : Voulez-vous jouer avec moa ?
Lucernaire (L.), 21 h. : le Serpent ; 22 h. : Mythus et Sexus.
Madeleine (L.), 21 h. : Une fille dans ma soupe. (Matinée le 11.)
Marigny (J.), 20 h. 45 : Un violon sur le toit.
Mathurins (L.), 21 h. : Alice dans les jardins du Luxembourg.
Michel (L.), 21 h. : La fille dans le prince est un enfant.
Michodière : relâche.
Montparnasse (D.), 20 h. 30 : Jeux de massacre.
Montparnasse, 13 h. 30 : Christophe Colomb.
Nouveautés (L.), 21 h. : Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.
Œuvre (L.), 20 h. 45 : les Paysans rouges.
Palais-Royal (L.), 21 h. : des Beaux-hommes.
Petit Théâtre Montparnasse (D.), 21 h. 30 : Il manque trois des fools.
Porte-Montparnasse (L.), 21 h. : les Enfants de la grande-Ourse.
Porte-Saint-Martin (L.), 20 h. 45 : Dali.
Potinière (M.), 21 h. : le Troisième témoin. (Except. soirée le 10, matinée le 11.)
Récamier (D.), 20 h. 30 : M. Mère.
Renaissance (L.), 21 h. : Dodue mamie.
Saint-Georges, relâche.
Salle Adyar (L.), 21 h. : Tête d'or.
Sélénie (M.), 18 h. 30 et 22 h. : le Compteur de la soupe ; Un pas décentralisant.
Théâtre de la Cité internationale. — Grand Théâtre (D. et L.), 21 h. : Octobre à Angoulême — La Galerie (D.), 21 h. : la Grande Enquête de François-Mitis Kalipa.
Théâtre Daniel-Sorano (D. soir et L.), 20 h. 30 : Le jour qui va venir.
Théâtre Moderne (D. soir et L.), 21 h. : le Gardien.
Théâtre de la Musique (M.), 21 h. : Poem Charlie.
Théâtre de Paris (L.), 21 h. : Hadrien VII.
Théâtre de Poche-Montparnasse (L.), 21 h. : Dou-cul.
Théâtre de Travers (L.), 21 h. : l'Equilibre libéré.

Mardi 10 novembre

Théâtre 347 (L.), 21 h. : Nouvelle compagnie du Grand Guignol (les Bagnes d'enfer ; Rocco du papier).
Théâtre de 7 (D.), 21 h. : des Morot (Chandonneur).
Tripel (D.), 22 h. 30 : Un ange dans la neige.
Variétés (L.), 21 h. : De la belle époque aux années folles.
Vieille Grille, 21 h. 30 : Brigitte Fontaine.
Vieux-Colombier, relâche.

Théâtres de banlieue

Antony (Théâtre de la nouvelle mêlée), 20 h. 30 : Récital José Torres.

Le music-hall

Bobino (L.), 21 h. : Les Fenêt.
Casino de Paris (M.), 20 h. 45 : Sim (accordéon) (Except. soirée).
Folies-Bergère (V.), 20 h. 30 : Si vive la folie !
Mayol (Me.), 15 h. 15 et 21 h. 15 : Nu à la une.
Olympia (L.), 21 h. 30 : Gilbert Bécaud. (Matinée le 11, à 15 h. 30.)

Chez les chanteurs

Cavean de la République, 21 h. : C'est ça Poemble (G. Déry, les Frères randonnés, B. Maurice, D. Mussy).
Mouffe (L.), 21 h. : La ville dans le prince est un enfant.
Michodière : relâche.
Montparnasse (D.), 20 h. 30 : Jeux de massacre.
Montparnasse, 13 h. 30 : Christophe Colomb.
Nouveautés (L.), 21 h. : Roger Pierre et Jean-Marc Thibault.
Œuvre (L.), 20 h. 45 : les Paysans rouges.
Palais-Royal (L.), 21 h. : des Beaux-hommes.
Petit Théâtre Montparnasse (D.), 21 h. 30 : Il manque trois des fools.
Porte-Montparnasse (L.), 21 h. : les Enfants de la grande-Ourse.
Porte-Saint-Martin (L.), 20 h. 45 : Dali.
Potinière (M.), 21 h. : le Troisième témoin. (Except. soirée le 10, matinée le 11.)
Récamier (D.), 20 h. 30 : M. Mère.
Renaissance (L.), 21 h. : Dodue mamie.
Saint-Georges, relâche.
Salle Adyar (L.), 21 h. : Tête d'or.
Sélénie (M.), 18 h. 30 et 22 h. : le Compteur de la soupe ; Un pas décentralisant.
Théâtre de la Cité internationale. — Grand Théâtre (D. et L.), 21 h. : Octobre à Angoulême — La Galerie (D.), 21 h. : la Grande Enquête de François-Mitis Kalipa.
Théâtre Daniel-Sorano (D. soir et L.), 20 h. 30 : Le jour qui va venir.
Théâtre Moderne (D. soir et L.), 21 h. : le Gardien.
Théâtre de la Musique (M.), 21 h. : Poem Charlie.
Théâtre de Paris (L.), 21 h. : Hadrien VII.
Théâtre de Poche-Montparnasse (L.), 21 h. : Dou-cul.
Théâtre de Travers (L.), 21 h. : l'Equilibre libéré.

CINÉMAS

La cinémathèque

Palais de Chaillot, 18 h. : le Mort (Le signe) ; 18 h. 30 : Les Deux 20 h. 30 : les Pères du silence ; 22 h. 30 : la Dame au ventoux ; 0 h. 30 : Une fille dans soupe (nv).
Institut pédagogique national, 18 h. 30 : Bonnie et Clyde ; 20 h. 30 : Gilda ; 22 h. 30 : Marie pour mémoire.

Films français

A.B.C. : le Gendarme en balade.
Ambassade : l'Homme orchestre.
Balzac : les Novices.
Berlitz : l'Homme orchestre.
Beverley : la Liberté en croupe.
Bonpel : le Gendarme en balade.
Bretagne : Du sonde.
Caravelle : le Dernier tour.
Champollion : la Beauté du diable.
Champs-Elysées : Un homme et une femme.
Clichy : Le Beauté du diable.
Clichy-Palace : la Dame dans l'auto.
Clunyvision : le Gendarme en balade.
Colisée : le Cercle rouge.
Convention-Saint-Charles : le Cercle rouge.
Dunkerque : le Mur de l'Atlantique.
Delambre : le Gendarme en balade.
Demosthène : Elle boit pas, elle fume pas, elle drague pas mais... elle cause.
Fauvette : le Cercle rouge.
Feuillade : le Gendarme en balade.
Français : le Cercle rouge.
France-Elysée : la Liberté en croupe.
Galaxie : la Dame dans l'auto.
Gaumont-Rive gauche : la Dame rouge.
George-V : Du sonde.
Helder : la Dame dans l'auto.
Hollywood : l'Aveu.
Impéria : l'Homme orchestre.
Liberté : le Rupture.
Luxembourg : Casanova.
Madeleine : la Liberté en croupe.
Maine : la Dame dans l'auto.
Marbeuf : Mr. Freedom.
Marignan : le Mur de l'Atlantique.
Marivaux : Du sonde.
Marlotte : la Dame dans l'auto.
Max-Linder : les Novices.
Mercury : le Gendarme en balade.
Miramar : les Novices.
Mistral : la Liberté en croupe.
Monte-Carlo : le Corniaud.
Montparnasse : l'Homme orchestre.
Montrouge : le Mur de l'Atlantique.
Napoléon : la Dame dans l'auto.
Pagode : Picasso, un portrait.
Parnasse : Simon du désert (Mes.) et courts métrages de F. Reichenbach, à Renoir et Q. Pires.
Paramount-Gobelins : les Novices.
Paramount-Montparnasse : les Novices.
Paramount-Montparnasse : la Faute de l'abbé Mouret.
Paris : la Dame dans l'auto.
Palais-Orléans : le Gendarme en balade.
Plaza : le Jumeau vertu.
Publicis Champs-Elysées : la Faute de l'abbé Mouret.
Publicis Saint-Germain : la Faute de l'abbé Mouret.
Richelieu : le Mur de l'Atlantique.
Rio-Opéra : les Novices.
Sainte-Germain-Village : la Liberté en croupe.
Saint-Lazare-Pasquier : la Rupture.
Saint-Lazare-Pasquier II : la Maison du Brésil.
Saint-Ménard : la Dame dans l'auto.
Select : le Gendarme en balade.
Studio Bertrand : Salem rouge.
Studio Médicis : Camarades.
Studio Raspail : la Liberté en croupe.
Studio Républiques : Camarades.
Studio 43 : la Liberté en croupe.
Simplon 18, le 15 : Scaramouche.
Temple : Quiz.
Triomphe : les Novices.
Ventoux : la Faute de l'abbé Mouret.
Wepler : le Mur de l'Atlantique.

Films étrangers

(VERSION ORIGINALE)

Académie 14 h. : Out Ballon ; 16 h. : Butch Cassidy et le Kid ; 18 h. : Johnny Guitar ; 20 h. : Mackenna (cowboy) ; 22 h. : l'Arnaqueur (A.).
Ariequin : Mendoza (A.).
Biarritz : enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (I.).
Bilboquet : la Route de Salina (A.).
Bonaparte : Tendres Chasseurs (Am.).
Boul'Mich : Wanderlust (A.).
Casino Saint-Martin : Une passion ignorée.
Cluny : Drame de la jalousie (A.).
Cinéac-Ivanhoé : le Reptile (A.).
Club 15 : Waterloo (I.-R.).
Cluny-Ecoles : Waterloo (I.-R.).
Cosmos : la Route de Salina (A.).
Dominique : Cromwell (An.).
Dragon : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (I.).
Elysées-Cinéma : Waterloo (I.-R.).
Elysées-Lincoln I : Un achève bien les chevaux (A.).
Elysées-Lincoln II : Tendres Chasseurs (Am.).
Empire : Tora ! Tora ! Tora ! (A.).
Eurydice : Cité de la violence (I.).
Jean-Renoir : Bullitt (A.).
Lord Byron : les Diables du Révérend (Suède).
Lumière : la Route de Salina (A.).
Luxembourg I, 10 h., 12 h., 14 h. : Mouse (I.).
Luxembourg II : Ice (A.) ; 10 h., 13 h., 16 h. : Candy (Fr.-I.).
Luxembourg III : Love (Am.) ; 10 h., 12 h., 14 h. : la Vierge et le Dinah (An.).
Mac-Mahon : le Diable du Borro (A.).
Marbeuf : les Soldats (A.).
Marbeuf : Drame de la jalousie (A.).
Mont-Parnasse : Monique (Al.).
Muriel : Waterloo (I.-R.).
Moulin-Rouge : Waterloo (I.-R.).
New-Yorker : Hommes du général (A.).
Monceau (A.).
Normandie, le 10 : le Couteau dans l'eau (A.).
Normandie : Drame de la jalousie (A.).
Paramount-Elysées : Mélinda (A.).
Paramount-Opéra : Waterloo (I.-R.).
Passy : U. (Al.).
Quartier Latin : la Route de Salina (Am.).
Racine : Ice (A.).
Rennelagh, 22 h. : Monterey Pop (A.).
Rotonde : Cromwell (An.).
Saint-Germain-Huchette : Un soleil dans les chevaux (A.).
Saint-Germain-Studio : Drame de la jalousie (A.).
Saint-Lazare-Pasquier III : M.A.S.H. (A.).
Scarlett : Monique (An.).
Studio Action-La Fayette, le Figurant (A.).
Studio Action-République : Entrons dans la danse (A.).
Studio Alpha : Enfants (A.).
Studio Bertrand : les Mariés (A.).
Studio Cujas : Brasero (I.).
Studio Gît-le-Cœur : Blonde Vénus (A.).
Studio Harpe : Easy Rider (A.) ; Tête coupée (Al.).
Studio Jean-Cocteau : Une passion (Suède).
Studio Logos : Rudy Snatcher (A.).
Studio Marigny : l'Entreprenant M. Petrov (A.) ; Guy Drucker (A.).
Studio Parnasse : Thérèse (I.).
Studio Saint-Séverin : le Sang du Cancer (Esp.).
Studio Ursulines : Dessins animés ; Vlip flip, Tom et Jerry (A.).
Styx : Une nonne pour Dracula (Am.).
Ursulines : Enquête sur un citoyen au-dessus de tout soupçon (I.).
Val-de-Grâce : West Side Story (A.).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

VERSAILLES Eglise Notre-Dame Mardi 10 novemb. à 21 h. Location : Festival-Bureau et Librairie (Klesger)
Inauguration Grand Orgue ROBERT ROBERT Titulaire du Grand Orgue Festival J.-S. BACH

GAVEAU Lundi 12 novembre à 21 h. (v.a. Klesger de 21-Ouv)
Concerts Mat. Sup. Musique Patricia THOMAS piano Robert DUME chant Patrice Fontanarosa Orch. Concerts Lamoureux Dir. Michel CALS Massif-Pizzaos (Tr.-sub.) Rostlin-Prokofieff

SALLE PLEYEL Lundi 12 décemb. à 21 h. (Gaveau)
RECITAL GZIFFRA Schumann, Mendelssohn Chopin, Ravel, Liszt

Salle Cortot Vendredi 13 novembre à 21 h. (v.a. matinée)
PACIFIC ART TRIO de Scripps College A. Shoire, piano L. Baker, violon F. Lindgren-Wyatt Beethoven, Ives, Brahms

Théâtre des Champs-Elysées Lundi 23 novembre à 21 h. (Valmalète)
Orch. de Chambre de STUTTGART Dir. Karl MUNCHINGER BACH-MOZART

SALLE GAVEAU Lundi 23 novembre à 21 h. (Werner)
Récital de musique suisse par Nikita MAGALOFF Frankenberg - Prokofieff Scriabine

PLEYEL Mardi 24 novembre à 21 h. (Klesger)
Festival CHOPIN NIEDZIELSKI Préludes op. 28, Scherzo Sonate n° min. 10 Etudes Polonaises

Eglise St-Séverin Lundi 23 et mercredi 25 novembre à 20 h. 30 Loc. Eglise et Gerard (WERNER)
J.-S. BACH intégrale du « Clavecin bien tempéré » en 3 récitals ZUZINA RUZICKOVA

Eglise St-Augustin Mardi 24 novemb. à 21 h. (Werner)
« Noël de Mozart » VIVIANE « M. DUYCK ODE à SAINTE-CÉCILE de HAENDEL avec Bernard THOMAS Eugène E. GRASSEAU G. PIETTI - E. HAMILTON Dir. : Bernard THOMAS

Eglise Saint-Eustache Jeudi 26 novemb. à 21 h. (Valmalète)
VERDI : REQUIEM Sol. Nancy TATUM Oralia DOMINGUEZ Timo CALLIO Kurt MOLL Chœurs de Saint-Eustache Orchestre Colonne Dir. R.P. MARTIN

THEATRE DES VARIETES • 7 DERNIERES
Le triomphe de la Bonne Humeur Française !
DE LA BELLE EPOQUE AUX ANNEES FOLLES !
Soirées 21 h. - Mat. Dim. 15 h. - Tél. GUT.09.92

SPECTACLES

le théâtre par Bertrand Poirot-Delpech

« LA MOSCHETA », d'après Ruzante

Publié en 1952 et en 1965 par les éditions de l'Arche, représenté en Italie par le groupe Le Bosco en 1967 (T.E.P.) et en 1969 (Odéon), inscrit au répertoire de plusieurs troupes européennes, et notamment à celle du Catharine de Marcel Maréchal, qui la monta dès 1968 et reprit plusieurs fois à Bartromelis (1969) comme à Lons, Fontainebleau, puis au festival de Salzburg, Ruzante n'est plus un inconnu pour le public français. On commence même à être tentéde de son personnage de paysan transplanté à la ville du XVe siècle par la guerre, et qui oppose à ses situations où il ne se reconnaît pas la seule arme du son imagination, du son bagou, de sa vaurienne et de son verbe en liberté.

Contrairement à l'équipe italienne de Do Bosco, et en particulier à Pasquer Franco Parenti, qui symbolisent et illustrent les travaux de Maria Bonfito sur les conditions historiques du moyen âge de Ruzante, Marcel Maréchal ne s'est nullement mis en chercher en priorité ce que cette pièce recélait de problématique moderne. Il portait l'Orfeo sur la marque de son spectacle de 1969 à Bartromelis (1). Qu'en plus que tentais, comme l'explique le programme, le travail publiée par Franco Bortolotti pour la trame de la temps à l'Odéon (2).

Le seul deux temps par Jacques Angelcat suffit à montrer (et à rétablir) de la représentation. Au lieu des fanfaraqs de Padoue et à quatre roues, la scène économique le site tristement international des bidonvilles et croupissent sous toutes les latitudes tous les déracinés et les sous-prolétaires du monde entier. Les interventions précises du chœur et ses danses de rage désespérée sur fond de rythmes sud-américains ne laissent aucun doute sur l'intention de spectacle : faire chanter par Ruzante le poème de tous les hommes d'aujourd'hui que n'on a dépossédés de tout, y compris de leur identité de leur langage, et dont l'imagination fabulatoire, faite d'emprunts anachroniques, reste riche en puissance de toutes les révoltes à venir.

Si le chœur et ses variations crée le réalisme poétique donnant effectivement cette dimension à la Moschetta, le jeu des comédiens ne trouve le plus souvent. Non qu'ils manquent de talent : tous en définissent, au contraire à commencer par Marcel Maréchal toujours parfait par son aisance clownesque, offert jusqu'à épuisement, veillant sur deux de famille et de capoeira et s'en comment comme une note furieuse. En compère-maître, en soldat polyvoque et en épouse infidèle, Bernard Bollet, Jean-Jacques Lecoeur et Jacques Angelcat donnent à Ruzante une réplique dynamique, à l'unisson. Mais les yeux de nous ne indications ne sont pas satisfaits et on ressent cet en effacada de qu'elles qui de dénouement matinal. L'ensemble souffre d'une approximation peu professionnelle et qui ruine les meilleurs efforts.

Aussi s'explique sans doute l'accueil tiède de la générale, où les jeunes spectateurs étaient pas les moins réservés.

(1) Voir le Monde du 22 mai et du 2 juin.
(2) « Texte-programme », dans la nouvelle collection « théâtre ouvert » chez Gallimard.

★ Odéon-Théâtre de France, 21 h.

DEMAIN
LE NOUVEAU LOSEY
LOSEY GENIAL
LOSEY EXPLOSIF
LOSEY EXTRAORDINAIRE
LOSEY ADMIRABLE
LOSEY

ROBERT SHAW • MALCOLM McDOWELL
DEUX HOMMES EN FUITE
PUBLICIS Elysées V.O. • PUBLICIS St-Germain V.O. • VENDOME V.O. • STUDIO JEAN-COCTEAU V.O. • PARAMOUNT-MONTPARNASSE V.F. • CAPRI V.F.

ENTRETIEN

John Arden entre l'Inde et l'Irlande

Revenant de l'Inde, où il est resté un an, John Arden s'est arrêté quelques jours à Paris, où il a rencontré Guy Rétoré qui commence les répétitions de l'Ange de l'hospice (1), deuxième épisode du T.E.P.

De John Arden, on connaît en France le Dernier Soldat d'Arrabrugg, monté par R. Planchon ; la Danse du sergent Musgrave, mise en scène de Peter Brook à l'Athénée ; Vous êtes comme des porcs, présenté par Rétoré au T.E.P. John Arden appartient à la première génération du jeune théâtre anglais : à quarante ans, il est parti pour l'Inde, car « à quarante ans, il faut se rechanger ». Il a voulu quitter le théâtre et surtout « les relations incestueuses auteur-public ... en en arrêtant de répéter les mêmes choses aux mêmes gens ».

Il n'est pas allé en Inde chercher son Kathmandou, il voulait étudier les bases théâtrales, et sans aucun doute était-il attiré par une philosophie fascinante.

« C'est agir objectivement que les forces révolutionnaires que d'utiliser le théâtre comme une petite idéologie ancienne », dit Arden, qui, là-bas, « est toujours venu toujours étranger » et « en tant qu'Anglais, rien-coïncidence ? en prison, où il a fait un séjour pour des problèmes politiques ». Il a indiqué que « Siegal avait été trouvée dans Vaillant. Selon lui, un malentendu sépare théâtre et Européens par manque d'informations sur impossibilité de s'informer ».

« On sait sur ce plan, que le problème naissant est le plus dramatique, mais comment le résoudre dans un temps bref ? Comment faire tomber les barrières de langage ? »

Faute de parcourir les campagnes, John Arden est allé dans les grandes villes et les universités sans pouvoir établir de contact réel. Les problèmes d'intégration se poursuivent. Dans Vous êtes comme des porcs il expose les conflits d'une société de cette bourgeoisie et d'une tribu de marginaux, sans accuser ni les uns ni les autres.

« La situation est la même qu'aux Etats-Unis, où les travailleurs blancs ne portent pas la responsabilité du racisme ; comme les Noirs, ils sont victimes, mais ne le savent pas assez ».

De la ségrégation en Angleterre, il parle avec une sorte de rage contenue : « Il n'agit d'une stratégie politique extrêmement dangereuse pour détourner les esprits des carences réelles du gouvernement. Pakistanais et Jamaïcains sont moins nombreux que certains ne se plaisent à le dire. Beaucoup moins nombreux qu'en ex-Indochine après, parce qu'à cette époque, dès qu'un Noir entrait dans un port anglais, il devenait un homme libre. Au cours des siècles, les marchands de petit esclaves : les couleurs se sont tondues. »

Actuellement, il envisage d'aller en Irlande faire du « théâtre populaire », notion aussi vague en Angleterre qu'en France, et qui se formule dans la même imprécision.

John Arden retourne à Londres, à ses théâtres et à sa presse qui continuent son public : il n'attaque pas systématiquement la presse, mais lui reproche de ne pouvoir sortir de la fonction que lui assignent les lecteurs : « on dit qu'il faut les journaux pour s'informer, mais pour passer le temps dans le métro. En outre, dit-il, « tous ces commentaires, ces critiques, bien fort pénètrent dans l'intoxication du système, et si nous nous en sortir d'abord, il faut les mettre, prenez garde à votre santé ».

Cependant, il se prête sans réticence à l'interview. Dialogue, il reste l'homme qui a « beaucoup lu » ; il veut simplement suivre son évolution, entreprendre des recherches en faveur d'un théâtre populaire, pour un contact sans intermédiaire avec le public irlandais, dire la vérité, stimuliser ce qui reste en eux, regarder les gens sous leurs draps.

L'Ange de l'hospice, autre satirique pantomime comme une comédie du système, raconte les épisodes d'une lutte sans merci entre conservateurs et travailleurs, tant sont que ce qui a peu près l'un des personnages, lorsque deux puissances se rencontrent, sous les ronge tout permis... Une vérité de tous les temps, de tous les lieux.

Le théâtre son être amoureux, nous John Arden dans la préface, mais il ne le sera jamais si l'on n'accorde la priorité aux deux attributs essentiels de Dionysos : ordre, désordre, lucidité, nudité, générosité, corruption, fertilité et facilité.

Il appelle l'Ange de l'hospice un « vulgaire mélodrame » dans le sens de pièce avec accompagnement musical. C'est politique. Guy Retoré veut monter le spectacle comme une grande farce lyrique et corrosive.

COLETTE GODARD.

(1) Cette théâtre de l'Ange de l'hospice et M. Dubuche, éditions de l'Arche. Ce dernier sera donné à partir du 4 novembre.

Au Musée de l'homme

JAPON : THÉATRE MILLÉNAIRE VIVANT

Est-il nécessaire d'être initié pour apprécier à sa juste valeur l'exécution, présentée par le Musée de l'homme au théâtre aponais et pour en retenir l'enchâssante leçon ? On sait certes, sédulé et souvent élégant, le complicité chatoyante des costumes, par le diversité des masques et des mannequins qui en font d'images qui permettent au visiteur d'exercer à un partout étayement. Mais toute de voir des masques et des costumes habités, d'entendre sur une scène de vrais acteurs solennels par la musique de ces étranges instruments mais derrière leurs stèles, on risquerait de passer le fruit d'un effort de synthèse qui vise à exprimer un « passé actuel » toujours vivant. Par bonheur, un catalogue réunissant des études fort complètes sur chacun genre, et aussi un programme audiovisuel suffisamment didactique (seulement quelque peu le planes avec les grands styles de l'art dramatique nippon : « bugaku, au nô, au kyogen ou bunraku-jôruri, au kabuki... Et à cet théâtre, qui en garde les prémisses bien des le VIe siècle de notre ère.

Puisés dans les collections du Musée du théâtre national de Tokyo, du Musée d'ethnographie de Neuchâtel, du Musée Rietberg de Zurich, du Musée historique belinois, du Puppentheatersammlung de Munich, etc., sans omettre celle du Musée de l'homme et les collections privées japonaises, et celle de Vimu Janette Ostier, ces objets évoquent les principales étapes d'un théâtre dépendant d'abord du rite et plongeant ses racines dans le sacré. Ce sont précisément des masques expressifs (jusqu'à en devenir particulier : « les par Mme Ostier, qui illustrent le gigaku, importé de Chine vers le VIIe siècle comme le bugaku — ballets de cour, — ce dernier plus lyrique, mêlant non moins efficaces et l'un et l'autre. Mais les rites de transe les plus anciens, les danses de rage désespérée qui ont pu survivre à l'ère du « bugaku » et du « gigaku » ne laissent aucun doute sur leur ancienneté. Ils

SPORTS

JUDO

Les deuxièmes championnats de France interdépartementaux par équipes

Quelques millions de téléspectateurs l'ont appris sans trop d'émotion au soir du 8 novembre : l'équipe de France de judo, actuellement en « tournée » au Japon, a battu à Osaka l'équipe de l'Université locale. Combien auront retenu cette nouvelle, alors même qu'à Paris une autre manifestation de judo plus importante, et assurément plus proche, n'a pas réussi à attirer plus de deux cents spectateurs au stade de Coubertin ? Les deuxièmes championnats de France interdépartementaux de judo n'ont, en effet, pas connu le succès d'affluence escompté. Ils n'en sont tout bien passé. Dix-sept équipes seulement autant de départements, quinze judokas par équipe, sept heures d'éliminatoires, deux cent cinquante combats avant d'en arriver à la victoire des sélectionnés des Bouches-du-Rhône sur leurs homologues de l'Isère (huit victoires à sept).

Au-delà du succès remporté par l'équipe méditerranéenne, il faut voir dans ces chiffres la preuve de la situation paradoxale du judo dans notre pays.

L'abonnement des spectateurs à des championnats de France, la quasi présence « d'initiés » au stade de Coubertin, pourraient contribuer à renforcer cette affirmation selon laquelle le judo n'est pas un « sport populaire ». Il s'agit là, semble-t-il, d'une confusion. La popularité d'un sport se traduit autant, sinon plus, par le nombre de pratiquants que par celui des spectateurs.

Le judo, avec ses quatre-vingt mille licenciés, se situe au troisième rang des sports pratiqués en France. Il est donc populaire. Même s'il fait, après l'exploit du, essayer de comprendre pourquoi le public ne « répond pas » à ce sport, cette popularité constitue une consolation pour les organisateurs de ces championnats de savoir que, la veille, dans ce même stade de Coubertin, une rencontre de handball opposant l'équipe de France à la réserve s'est jouée devant cent cinquante personnes.

En ce qui concerne le judo, et plus précisément ces championnats, faute de disposer des mêmes moyens, les organisateurs ont essayé de mettre sur pied une formule attrayante. La nature même de cette compétition s'y prête : chaque département représente par quinze judokas (cinq seniors, cinq juniors, cinq cadets) réunis, selon un système d'élimination directe, d'être écarté ou championnat dès le premier tour. En fait, il s'agit bien davantage d'une Coupe de France interdépartementale que d'un championnat. Cela explique l'intensité et la rapidité des combats, notamment quand certains compétiteurs, pour sauver leur équipe, sont amenés à prendre tous les risques.

Au public de faire l'effort

Il faut admettre que, du point de vue spectaculaire, le judo y a gagné. Cela pouvait-il suffire à vaincre l'indifférence du public ? Il apparaît bien que non, tant cette indifférence est la conséquence d'un malentendu. Considéré comme un sport trop technique, le judo reste, pour le grand public, le domaine privilégié de quelques connaisseurs. La nature des prises, le vocabulaire utilisé par les judokas et les arbitres sont des données hermétiques pour le « non-initié », qui passe vite du méconnaissance à l'ennui et de l'ennui à l'indifférence.

Dès-lors, pour autant, demander au judo de se franciser, de se dépouiller pour le mettre à la portée de chacun ? Les judoka sont catégoriques sur ce point : il n'en est pas question. Selon l'un d'eux, « ce serait même une hérésie. Car le but essentiel d'un sport n'est pas de faire plaisir aux spectateurs, mais à celui qui le pratique. Même si ceux-ci ne sont pas incommodés et même si d'autres, par profession ou par démagogie, sacrifient tout au public ».

Il semble donc que ce soit au public de faire les efforts nécessaires. Les fans-judo ont déjà permis d'un départ et, dans l'immédiat, les judokas seulement à se disputer titres et championnats dans une relative clandestinité. En ce sens ce doit leur reconnaître au moins le mérite de ne pas travailler pour la galerie. Et il n'est pas trouver d'être spécialiste pour admettre que c'est bonnet blanc et blanc bonnet.

PIERRE GEORGES.

TENNIS

L'« open » de Coubertin a débuté sous le signe du commerce

Le tournoi professionnels-amateurs (« open ») qui se déroule à Paris au stade de Coubertin a mis aux prises dès le lundi 9 novembre les meilleurs joueurs du moment, à l'exception des Australiens Newcombe et Roche, Patrick Proisy et François Jauffret n'ont pu résister, le premier à Rosewall, le second à Graebner. Georges Goven, en revanche, a dominé le Yougoslave Pilic en deux sets. Pierre Barthès et Jean-Baptiste Chanfreau entraînent en lice ce 10 novembre. Le « spectacle » doit exciter en intérêt au 21 des jours, mais on doit aussi faire remarquer que les compétitions « bénéficient » d'un environnement dont on ne saurait affirmer qu'il soit spécifiquement tennistique.

Point n'est besoin de savoir s'il a eu place dans une compétition sportive.

Le « décorrée » peut être aussi trouvée à l'intérieur : durant le premier jour du tournoi, lundi, il était devenique question du nouveau revêtement de sol posé sur la planche de bois de la salle dont la couleur rouge vif peut, au demeurant, inquiéter des yeux sensibles qui des échanges qui s'y déroulent jusque sur le plot des juges de ligne, en note la rarque distinctive d'une ligne. C'est que les organisateurs « comptent » beaucoup, également, sur l'O.R.T.F. dont les caméras auront au mal à éviter cette dominante qui cidine...

Goven resterait amateur

On pense généralement que la publicité couvrira le montant des gain en espèces décernés durant cette compétition (15 000 francs environ) Restent le voyage des joueurs, la location du stade, qui seront comprises ou non par les recettes d'entrée et l'indemnisation — inédite, dites — versée par l'O.R.T.F. le W.C.T. en plus par les frais de séjour des joueurs professionnels, qui assurera surtaxées cette charge.

Leur nouveau contrat doit le leur permettre : 1 000 dollars (5 500 francs) au minimum par tournoi d'ici-à-dire dans le cas où le joueur est éliminé au premier tour, les trente-deux professionnels exclusifs par le W.C.T. ont l'assurance de disputer, dans l'année, au moins vingt tournois : ceux que le groupe commercial organise. Aussi Georges Goven, par exemple, s'il confirme son intention de passer dans les cadres professionnels — ce qui est sûr — gagne certain du tout — a une bourse garantie au départ de 20 000 dollars (110 000 francs). Gagnant qui avait signé un pré-contrat, semble-t-il définitif, il demeurait ses chances avec les professionnels.

Durant une semaine, le spectacle se déroulera au stade Pierre-de-Coubertin : les anciens s'y disposent en effet, de 10 h. 30 à 23 heures environ. Il est à craindre que leur qualité ne soit inégale : la saison de tennis est pratiquement terminée et l'ombre du tournoi, surtout les professionnels qui ont beaucoup-une cette année, se sont déroulé jour dans leur meilleurs forme. Ce tournoi ranse donc de ressembler plus à une série d'exhibitions qui ne serait peut-être pas, non plus, pour déplaire aux mauvaises du sport-spectacle. Ceux-ci pourront, au demeurant, « récupérer » le prix de leur billet d'entrée puisque dans le meilleure tradition du sport commercial, les amateurs de primeurs ont organisé, à l'intérieur du stade, par une firme française...

MICHEL CASTAING.

SIMPLES MESSIEURS (premier tour) — Rosewall (Aus.) b. Pralon, 6-1, 4-2. Graebner (E.-U.) b. Jauffret, 7-6, 3-6, 6-4 ; Taylor (G.-B.) b. Barès (R.-A.), 6-3, 3-6 ; Gottfried (Afr. Sud) b. Crealy (Aus.), 6-3, 9-1 ; Ashe (E.-U.) b. Davidson (Aus.), 7-5, 3-6, 7-5 ; Okker (Pays-Bas) b. Spear (Aus.), 6-1, 6-7, 6-0 ; Goven b. Pilic (Yougo.), 6-3, 6-4.

CORRESPONDANCE

Des lettres modernes... à l'éducation physique...

Nous recevons la lettre suivante de Mme Hélène Tuzet, professeur de littérature comparée à l'université de Poitiers.

Je reçois une lettre d'une de mes anciennes étudiantes qui débute dans l'enseignement. Elle est titulaire d'une licence de lettres modernes et de la maîtrise de lettres modernes. (A quoi sert la maîtrise ? Mes étudiants me posent cette question depuis qu'elle existe, et je suis incapable de répondre.) Ayant échoué au 10 à l'agrégation et au C.A.P.E.S., elle a accepté un poste de maîtresse auxiliaire, et s'est trouvée, comme des dizaines d'autres licenciés, jetée dans l'enseignement sans le moindre stage pédagogique. Mais cela n'est rien.

« Peut-être, m'écrit-elle, n'aurais-je pas dû m'imaginer dans une classe en tant d'enseignant le français, ma discipline aurait été moins grande. Me voici donc au C.E.G., avec 9 heures d'anglais, 7 heures d'éducation physique, du dessin des travaux manuels, et, pour rire, 3 heures de français. Et tout cela sans pour l'avoir. J'ai accepté ce poste en m'imaginant changée pour un autre compromis, mais sans de l'histoire et de la géographie : ces deux matières ne sont pas du tout dans mes capacités. »

J'ajoute que le C.E.G. en question se trouve dans un bourg de huit cent cinquante habitants, situé à 18 kilomètres d'une ville importante et abondamment pourvue en établissements scolaires de tout degré. Sommes-nous donc au temps des diligences ? Rien n'inconcevable qu'à côté des élèves, des professeurs spécialisés se déplacent et fassent une partie de leur service dans une localité voisine ? Non sans indemnité, bien entendu...

Je ne commente pas davantage. Le jeune professeur que je cite qui est un modèle de dévouement et de bonne volonté, ne se révolte pas. Mais ses dons et ses compétences méritaient autre chose. Et combien d'autres sont dans son cas ?

(1) Il existe pourtant en France un comité Pierre de Coubertin, qui ne vivait que mal, mais péniblement.

(2) La Fédération française tennistique répondant, à 6 des bénéfices éventuels.

Pour devenir 1 1400 F par mois
GUIDE PRATIQUE DE L'INFORMATIQUE
gratuit sur demande
S.E.L. 22 boulev. des Batignolles Paris (8e).

HOMMES D'AFFAIRES CADRES, SECRETAIRES
L'ANGLAIS ou L'ALLEMAND PARLÉ
(LE FRANÇAIS POUR LES ETRANGERS)
PAR LES NOUVELLES METHODES
AUDIO-ACTIVES COMPARATIVES
DEMONSTRATION GRATUITE SUR REDEZ-VOUS
LABORATOIRE DE LANGUES
PIGIER RIVE GAUCHE DE 9 H A 21 H
PLACE ST-MICHEL
ENTREE 29 QUAI ST-MICHEL
ODE.88.02
NOTICE SUR DEMANDE

«WEEKLY SELECTION»
Le Monde
La Sélection hebdomadaire en anglais
est vendue dans les principaux kiosques et par abonnements dans tous les pays

D'un sport à l'autre

RUGBY A TREIZE. — *Après les forfaits de Guérard et de Biffi, les sélectionneurs ont formé comme seul équipe de France qui, le 11 novembre, rencontrera celle d'Australie, vainqueur de la coupe du monde : Cros, Marsalon, Molinié, Grugeon, B. Duhau, (o), Capdouze, (m) Fruttini, J.-P. Clar (capt.), de Nadai, G. Bonet, P. Dallet, Cabaro, Sabatié.*

FOOTBALL. — *L'équipe de France qui affrontera la Norvège au Comité d'Europe des nations, mercredi 11 novembre, à Lyon (17 heures), est ainsi composée : Curkovic (Saint-Etienne), Djorkaeff (Paris-Saint-Germain), Noël (Marseille), Janvier (Saint-Etienne), Bossis (Saint-Etienne), Bousdira (Bordeaux), Husk (Strasbourg), Michel (Nantes), Floch (Monaco), Molitor (Strasbourg), G. Lech (Rochaux), Loubet (Marseille).*

Marco Molitor, ainsi dans une, revient avant au match, en remplacement de Revelli, blessé. C'est sa première sélection en équipe de France (4).

MOILLARD
VOUS EXPLIQUE LE BOURGOGNE
Pourquoi les vrais amateurs de Bourgogne sont-ils fidèles à Moillard ?
■ Les vrais amateurs de Bourgogne sont particulièrement difficiles - ils ont bien raison ! - et, très éclectiques, ils savent qu'il n'existe pas « UN Bourgogne », mais de nombreux Bourgognes, aux caractéristiques et à la personnalité bien affirmées.
■ Et ces Bourgognes-là, grands seigneurs ou nobliaux de moindre lignée, les vrais amateurs savent aussi que Moillard les tient régulièrement à leur disposition, d'année en année, sans défaillance, depuis 1848. Alors, pourquoi vous étonner que les clients de Moillard deviennent tous des amis fidèles ?
■ Mais attention ! Moillard ne confie ses bonnes bouteilles qu'à des distributeurs qualifiés. Sachez les reconnaître...
(A suivre).
MOILLARD
Négociant-Eleveur
21-NUITS-SAINT-GEORGES

MSL DIRECTION
93, boulevard Haussmann, PARIS-8e

CHEF DU PERSONNEL
Nord de la France
70.000 F + logement
Un des premiers groupes industriels français recherche pour l'une de ses principales usines (3 000 personnes environ) un Chef du Personnel. Placé sous l'autorité du Directeur de l'Usine et assurant fonctionnellement des services centraux du Siège, il titulaire nommément les différentes activités usuelles : mouvements, formation, sécurité, social, etc. Il sera responsable des salaires, des classifications et de la liaison avec les représentants du personnel. Il participera activement à l'élaboration de la politique sociale de la Société. De suite sera confié à un diplômé d'Ecole supérieure, âgé de 35 à 45 ans, et ayant au moins 5 ans d'expérience comme Chef du personnel dans une usine de plus de 500 personnes.
Ecrire P. H. FRANCONI, réf. R 7179

DIRECTEUR FINANCIER
70.000/90.000 F
35/45 ans
Une société française de promotion immobilière (50 personnes), installée en étroite collaboration avec un cabinet d'architecte, traitant et ayant en général la construction de bâtiments neufs de logements, notamment dans le Midi, recherche un Directeur financier. Dans un premier temps, placé en position fonctionnelle auprès du président, directeur général, il assumera l'ensemble des activités et contacts extérieurs pour les problèmes financiers et administratifs intéressant les services compétents de la société des décisions prises et veillera à leur application. Après cette période d'adaptation, il participera lui-même à l'étude des projets, à l'élaboration des plans de financements des programmes qu'il négociera avec les banques. Il prendra les contacts utiles avec l'administration et éventuellement avec les clients. Le poste situé dans une ville de 1Ml, convviendrait à un diplômé de l'enseignement supérieur économique ou commercial (type HEC, ESSEC, Sciences Po, ECP) ayant si possible l'anglais. Le candidat retenu aura assumé pendant plusieurs années des responsabilités de niveau comparable dans une société d'investissements de crédit ou de banque, ou dans l'immobilier.
Ecrire à P. VINEL, réf. R 3334.

INGÉNIEUR DE VENTE
Pièces mécaniques
Europe
26/32 ans
Un important groupe belge à activités internationales diversifiées, ayant parmi ses objets la fabrication de pièces mécaniques à jours à et légères ainsi que leur vente en Europe, recherche un ingénieur attaché à sa direction commerciale. Ce cadre sera une formation technique supérieure. Il possèdera une expérience d'environ 4 ans dans la fabrication ou vente ou utilisation de pièces mécaniques forgées (étoile de construction, vis de assemblage d'automobiles). Il possèdera couramment le français et l'allemand. Son rôle consistera à promouvoir les ventes en Belgique, en France et en Allemagne, à servir de liaison technico-commerciale entre la direction du groupe et les agents, à participer à la politique de développement de son secteur. Le candidat aura en fonction de l'âge et de l'expérience du titulaire.
Ecrire à L. GORLIJON, réf. R 33.

Pour chacun de ces postes adresser un bref curriculum vitae en spécifiant bien la référence. Aucune information ne sera transmise à quiconque sans autorisation expresse du candidat dûment au cours d'un entretien personnel avec le consultant.
LONDRES - DUBLIN - PARIS - BRUXELLES - DUSSELDORF - MILAN - MELBOURNE - JOHANNESBURG

INFORMATIONS PRATIQUES

Transports

Les stations de sports d'hiver par trains autos-couchettes

La S.N.C.F. rappelle que cet hiver elle met en circulation des trains autos-couchettes pour les stations suivantes, desservant les principales stations de sports d'hiver :

● VERS LES ALPES.

Paris-Mont-Blanc (Saint-Gervais) : aller-retour tous les jours.

Paris-Modane - Salins : aller tous les jours, du 18 décembre 1970 au 11 avril 1971 ; retour tous les jours, du 18 décembre 1970 au 10 avril 1971.

Paris-Grenoble : aller-retour tous les jours.

Paris-Gap : aller les vendredis du 18 décembre 1970 au 16 avril 1971 ; retour les dimanches, du 20 décembre 1970 au 18 avril 1971 (sauf le 11 avril), circule en outre le 12 avril.

Nantes-Lyon : Aller les vendredis (sauf 25 décembre et 1er janvier), circule en outre les 23 et 30 décembre ; retour les dimanches (sauf 11 avril), circule en outre le 12 avril.

Paris-Lyon (trains autos jour) : aller-retour tous les jours.

Paris-Nice : aller-retour tous les jours.

● VERS L'AUVERGNE.

Paris-Clermont-Ferrand : aller les vendredis ; retour les nuits du dimanche au lundi.

● VERS LES PYRENEES.

Paris-Toulouse (service autos express) (1) : aller-retour tous les jours.

● VERS LES VOSGES.

Paris-Strasbourg (service autos express) (1) : aller-retour tous les jours.

(1) Les voyageurs prennent le train de leur choix, l'automobile étant acheminée séparément.

EN QUELQUES HEURES D'AVION

Quinze stations de sports d'hiver sont actuellement équipées d'un aéroport et plusieurs d'entre elles sont desservies directement par avion.

Il est possible cet hiver, comme chaque année, d'atterrir rapidement au cœurs de quatre d'entre des Alpes allez sur ski des campagnes Air France et Swissair, qui relient Paris à Genève en moins d'une heure. A Genève, les vols correspondent avec les plans de vol sont réalisés en moins de 1h 15 et 1h 45 au ski.

Belle occasion les liaisons par action spectacular, les circuits en hélicoptère, ainsi que le dîner sur les glaciers — bien des stations de plus en plus nombreuses le font en ski en moins vingt et cinq minutes, selon le Syndicat des transporteurs aériens.

Les compagnie mixte avec un ensemble dans ce vol de montagne : Air Alpes propose ainsi du vol Paris, des service quotidien entre Grenoble et l'Alpe d'Huez, Genève et Chamonix, Méribel, Lyon et Chamonix, Méribel, Grenoble-Aix et Chambéry, Chambéry-Aix et Val d'Isère.

Renseignements aux agences air France et Air Inter et pour Air Alpes : agences de Bonneterre, Aix, Lyon, Paris, 13, Vivienne-Gal, 2e, « 33-19-94 ; Air-Inter-Service, 2ème 29 087 (Courbevoie) 2ème 26-49, Paris 29 001 ; Val d'Isère 34 06-02 ; 2 d'Alpes-Hôtes, 7e). ; 99-75-41.

Télévision — Radiodiffusion

MARDI 10 NOVEMBRE

Programme commun sur les deux chaînes de télévision en hommage au général de Gaulle...

En raison de la mort du général de Gaulle, la direction de l'O.R.T.F. a décidé de modifier totalement les programmes prévus à la télévision ce mardi 10 novembre.

A partir de 18 heures, programme commun aux deux chaînes. Jusqu'à 19 h. 45 musique classique entrecoupée de flashes d'information ; à partir de 19 h. 45 et pour toute la soirée : programme d'information et rétrospective de documents filmés en hommage au général de Gaulle.

On apprend que la nouvelle émission de la première chaîne « Procès » est reportée au mardi 24 novembre.

...et sur l'ensemble du réseau radio

A la radio (O.R.T.F.), le programme est composé à l'ensemble du réseau (France-Inter, France-Culture et France-Musique) depuis mardi midi.

Jusqu'à 20 h. 30, programme de musique classique, lecture des « Mémoires du général de Gaulle » et témoignages.

A partir de 20 h. 30 — et pendant trois heures — émission rétrospective d'hommage à l'ancien président de la République et de la France libre.

TRIBUNES ET DEBATS

EUROPE 1 : 19 h. 15, Roger Schiavetti, Pierre Viansson-Ponté, à propos de « la République gaulliste ».

MERCREDI 11 NOVEMBRE

PREMIERE CHAINE

10 h. 30 CEREMONIES DE L'ARMISTICE

15 h. 25 FILM SOVIETIQUE. — « Quand passent les cigognes », de M. Kalatozov, avec T. Samoilova et A. Batalov (palme d'or au Festival de Cannes 1958).

17 h. FOOTBALL. — France-Norvège.

19 h. 45 TELE-SOIR SPECIAL.

20 h. 45 ANNEE BEETHOVEN. — Marche funèbre.

21 h. 35 LES COULISSES DE L'EXPLOIT. — C. Alamanos : *Saint-Etienne-Marseille ; Carnus Clay.*

23 h. BASKET-BALL. — Coupe d'Europe.

DEUXIEME CHAINE

14 h. 30 (C) AUJOURD'HUI, MADAME. — A 14 h. 10, « Jacques simes » (feuilleton).

20 h. 25 75e ANNIVERSAIRE DU CINEMA. — « Louis Lumière, aînés de 1895 », de M. Allegret. Antoine et Sanguin.

21 h. 25 (C) VARIETES. — Dr. Isnard et Pierre d'Alvre, par G. Renault et R. Sangla. *Avec M. Kelly, D. Sanders, P. Dumayet, S. Bittel, etc.*

22 h. 25 (C) POST-SCRIPTUM. — Autour de M. Lonty, auteur de « Samore est la tombe où repose mon ami ». *Avec Aslma, M. Laurell et Ch. Rocheleri.*

FRANCE-CULTURE

20 h. 15 PROSPECTIVE. — Le recteur de réflexion sur le futur (III).

21 h. CONCERT. — Par l'Orchestre national, dir. L. von Matacic, avec L. Kaiser, violon : « *Concerto à la mémoire d'un ange* » (*Berg*) ; « *Kaiser symphonie* » (*Liszt*).

23 h. 10 UN LIVRE, DES VOIX. — « La République qui le tue » ; correspondance Maurice Barrès-Charles Maurras.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15 (S.) NOUVEAUX TALENTS, PREMIERS SILLONS. — Le pianiste L. Wright, qui interprète Bach, Mendelssohn et Liszt.

21 h. (S.) CONCERT. — Par l'Orchestre national (dir. France-Culture).

23 h. TRANSFIGURATIONS MUSICALES. — Peinture et musique : « Bibran.

FRANCE-INTER

21 h. TRIBUNE DE L'HISTOIRE. — M. et Mme Barrès, évocation de J.-F. Chiappe.

INTER-VARIETES

20 h. 40 EVOCATION. — « Un siècle sous les arches », montage radiofi. de J. Francey.

Documentation

L'ÉCONOMIE DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

La direction de la Documentation a fait paraître dans la semaine du 2 au 7 novembre 1970 :

● *Notes et études documentaires.* — N° 3731, 3732 et 3733 du 28 octobre 1970 : *Les économies régionales : L'économie de la région Poitou-Charentes.* Le numéro (120 pages), 10 F. — N° 3734 du 5 novembre 1970 : *Le livre en Italie.* Le numéro (32 pages), 2,50 F. Abonnement : un an (cent numéros), 200 F.

● *Documents officiels* (publiés en collaboration avec les services d'information et de presse, sous-direction de la documentation du ministère des affaires étrangères). N° 42 du 22 au 28 octobre 1970. Le numéro : 1,50 F. Abonnement : un an (cinquante-deux numéros), 60 F.

● *Problèmes politiques et sociaux* (articles et documents d'actualité mondiale). N° 45 du 6 novembre 1970 : *Extrême-Orient* (N° 6). — *La Chine et l'Information ; L'actualité du trotskisme trotskiste en Chine.* Le numéro, 3 F. Abonnement : un an (cinquante-deux numéros), 145 F.

● PROBLEMES ECONOMIQUES. — *Sélection de textes français et étrangers* (publiés en collaboration avec l'institut national de la statistique et des études économiques). N° 1192 : 5 novembre 1970 : *France : Histoire et évolutions récentes du syndicalisme français. Questions internationales : Les marches du Tiers-Monde. Pays étrangers : Le nationalisme plus (inquiétant) japonais. Mémoires de la grande campagne électorale de 1969-1970 à Chicago. — Les problèmes de population en Mauritanie. Supplément : Les indices et résultats mensuels de conjoncture.* Le numéro, 2 F. Abonnement : un an (cinquante-deux numéros), 80 F.

● MAGHREB. — *Etudes et documents d'Algérie, Libye, Maroc et Tunisie* (publication rédigée en collaboration avec la fondation nationale des sciences politiques). N° 41 de septembre-octobre 1970 : *Faits et questions d'actualité ; Chronologie* (juillet-août 1970) ; *Etudes et documents.* Le numéro, 7,50 F. Abonnement : un an (six numéros), 40 F.

● BULLETIN STATISTIQUE DU TOURISME (rédigé par le commissariat général au tourisme). N° 38 d'octobre 1970 : Notamment, rapport des études et enquêtes publiées en 1969. Abonnement : un an (douze numéros), 70 F.

● LE PROGRES SCIENTIFIQUE (publication rédigée par la délégation générale à la recherche scientifique et technique). N° 140 de septembre : *La recherche à l'étranger.* Le numéro, 8 F. Abonnement : un an, 40 F.

Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française, 31, quai Voltaire, Paris-7e, accompagnées du titre de paiement libellé au nom du régisseur des recettes (C.C.P., Paris 3060-98).

La vie quotidienne

Les entreprises de nettoyage à domicile

La remise en état d'un appartement, après l'exécution de travaux ou après une longue absence, soulève souvent des difficultés.

Plusieurs entreprises sont spécialisées dans des gros nettoyages : vitres, parquets et éventuellement, lessivage des murs. Elles donnent un devis gratuit avant de commencer le travail. Certains assistent de ne prendre en charge que les grandes surfaces, d'autres, au contraire, sont prêtes à remettre en état un logement de quelques pièces.

Le nettoyage des tapis et moquettes, et le dépoussiérage des tentures.

Nettoyage parisien (338 62-62) : délai maximum d'intervention quarante-huit heures ;

Nettoyeurs et entretiennent réunis (878 12-71) : posent les moquettes et revêtements de sol. Nettoient tapis et moquettes à domicile. Prix de la demi-journée de travail : 75 F hors taxes ;

Universal service (782 47-37) : spécialiste du nettoyage chez les particuliers. Se charge également des fauteuils et moquettes.

Pour ce qui concerne plus particulièrement le nettoyage des tapis et des meubles, et notamment des fauteuils et des canapés, certaines entreprises travaillent à domicile :

Home Service (387 56-18) : délai d'exécution quatre à cinq jours ; il faut compter environ 50 F pour un gros fauteuil, 100 F pour un canapé trois places et 5 F au mètre carré pour tapis et moquettes ;

Lutèce (ANJ 12-26) : assure également la retainte des meubles en cuir.

Enfin, il est possible de faire faire le ménage courant et n'importe quel nettoyage à domicile en téléphonant, vingt-quatre heures à l'avance, à S.O.S. 76-60. Il en coûte 25,63 F pour le déplacement, plus 7,37 F par quart d'heure de travail.

LE MANUEL DU TRANSPORT ROUTIER INTERNATIONAL

Le Manuel du transport routier international 1970, édité par l'IRU, vient de paraître. C'est un document pratique rédigé en trois langues (français, anglais et allemand) qui présente la réglementation la plus récente sur le transport routier international de voyageurs et de marchandises dans vingt-quatre pays.

Ce document de 374 pages comporte pour chaque pays : l'ensemble des réglementations en vigueur (autorisations, circulation, taxes, etc.) ; la liste des bureaux de douane ouverts au régime TIR (départ, destination, passage) ainsi que les heures d'ouverture ; les prérogatives des associations professionnelles ; la liste des transporteurs routiers internationaux, ainsi qu'une série de renseignements utiles aux usagers du TIRU, des pays et dimensions des véhicules, les accords et nouvelles en vigueur en Europe.

En vente à l'AFTRI, 44, rue de la Bienfaisance, Paris-8e, 35 F (frais d'expédition éventuels en sus) pour toute commande passée avant le 15 novembre, au-delà de cette date, 50 F.

Aide sociale

CRÉATION D'UN SERVICE D'INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SUR LES PROBLÈMES FÉMININS

M. Jacques Baumel, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, a annoncé lundi, au siège de France-Inter, la création d'un service d'informations administratives sur les problèmes féminins. Ce service, qui commence à fonctionner immédiatement, 94, rue de Varenne, Paris-7e, donnera notamment des renseignements sur le droit du travail la formation professionnelle et le recyclage. Mais il ne traitera pas les questions de droit privé. Ce service sera provisoirement transformé en un Centre d'information féminin (CIF), qui fonctionnera dans les mêmes conditions que le Centre d'information du jeunesse, le CID.

Jeunesse

● *Loisirs pour les jeunes du 5e arrondissement à Paris.* — Sous ce titre, le bulletin d'information du comité aménagement du 5e publie une liste complète et accompagnée de renseignements pratiques de tous les équipements culturels et sportifs de l'arrondissement.

Bulletin d'abonnement au 5e, 1 place Jussieu et mairie du 5e, 1 place Jussieu et mairie du 5e, 21, avenue des Gobelins, Paris-5e.

GRÈVE DANS LA MÉTÉOROLOGIE

En raison du nouveau mouvement de grève qui affecte pour vingt-quatre heures et depuis le 5 novembre au soir, les services de la météorologie nationale, nous sommes au regret de ne pouvoir publier les informations, les prévisions et les cartes qu'ils nous fournissent chaque jour.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 novembre :

DES DÉCRETS

n° 59-1073 du 29 août 1959 et n° 61-1247 du 22 novembre 1961 en ce qui concerne la taxe parafiscale instituée au profit du Comité des fruits à cidre et des productions cidricoles, ainsi que le décret n° 66-700 du 11 octobre 1966 en ce qui concerne l'utilisation des cotisations professionnelles et arrêté du 4 novembre 1970 fixant le taux de la taxe parafiscale instituée au profit du comité ;

● modifiant le décret n° 61-498 du 15 mai 1961 modifié relatif aux conditions d'attribution de l'allocation de logement ;

● portant création du diplôme d'Etat d'ergothérapeute ;

● portant création de certificats d'aptitude aux fonctions de sage-femme monitrice et de sage-femme conseillère et arrêté du 6 novembre 1970 relatif à ces certificats d'aptitude.

DES ARRÊTÉS

● portant transfert des biens domaniaux à l'Office national des forêts ;

● fixant la liste des diplômes délivrés par l'université d'Angers au cours de l'année universitaire 1969-1970 habilités au titre du droit sur le territoire de la République française ;

● portant approbation des statuts de l'université de Nanterre.

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.
Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-13e

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3972

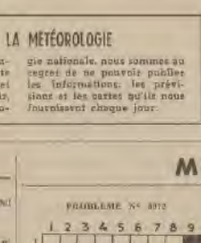

HORIZONTALEMENT

I. On n'en verse que ceux qui ont de la bouteille. — II. Est bon pour le foyer, mais reste sans dessert. — III. Un bavard. A particulier à plus d'un savoyard. — IV. Inversées. — V. On lui doit un lieu commode. — VI. Adjectif. — VII. Mettre au rouge. — VIII. Prénom. — IX. Plus la nuit qu'un plus la soif. Proclamé. — X. Abbé célèbre. Prénom. — XI. Sur une cité dans Jérôme Bosschaerts.

VERTICALEMENT

1. Une affection qui touche le cœur, surtout quand elle atteint à un démembrement. — 2. Donne dévoilé. Voyez. Divisé proportionnel. — 3. Il faut compter environ 50 F pour un gros fauteuil. 100 F pour un canapé trois places et 5 F au mètre carré pour tapis et moquettes. — 4. Ramena. Sans remplissage. — 5. Déclamation. Spécialité nuversgrade. Abréviation. — 6. Profil. Direction. — 7. Deux points. Lesch — 8. Cacatoès. Noie.

SOLUTION DU PROBLEME N° 3972

HORIZONTALEMENT

I. Temps. Pol. — II. A.C. ali. Ass. — III. Boy. Mole. — IV. Ecolier. — V. Ria. EE. — VI. Sikants. — VII. Fetiche. — VIII. A. Salles. — IX. Lavoir. — X. Ed. Dire. — XI. Pyro. Sel.

VERTICALEMENT

1. Tarte. Algo. — 2. Bonnelles. — 3. Tolle. — 4. Revueiles. — 5. Ali. Arsion. — 6. Mantille. — 7. Taon. Tetes. — 8. Dol. Rebo. — 9. Ravie. Sola.

ROBERT LESPAGNOL.

Le Monde
C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-9e
ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	1 an
—	France	
53 F	94 F	178 F
	Algérie, Tunisie (tarif spécial)	
45 F	82 F	152 F
	Algérie, Tunisie, Maroc (avions)	
59,50 F	112 F	214 F
	Etranger	
60 F	106 F	202 F
	Belgique	
45 F	81 F	150 F
	Autres pays étrangers (voie normale)	
66 F	120 F	242 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Renouvellement : nous prions les abonnés de bien vouloir nous renvoyer la carte d'abonnés dès leur règlement et, s'ils utilisent leur C.C.P., joindre les trois volets à leur ordre.

Les tarifs d'abonnements sont provisoirement inchangés et ne tiennent pas encore compte de la récente augmentation du prix de vente.

CARNET

Audiences

— M. Pompidou a reçu lundi après-midi à l'Elysée M. Charles Ferrey, sénateur républicain de l'Eure de l'Illinois, avec qui il a notamment parlé du problème nucléaire.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Mlle Dominique Boutier,
fille du docteur Léon Boutier et de Mme née Elisabeth Dumont,
avec **M. Dominique Henry,**
fils de M. Robert Henry et de Mme Denise Visudupin.

Mariages

— M. et Mme Bernard Orlia sont heureux de faire part du mariage de leur fils
Michel
avec **Mlle Marilyneis Mazza,**
à Lessano (Italie), le 14 novembre 1970.
44, rue du Commandant-Charcot, Lyon.

Nécrologie

— M. et Mme Pierre Ballou, ses parents,
Mlle Jacqueline Rogeon, sa fiancée,
Ses familles Ballou, Calmer, Pigel et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
M. Philippe BALLOU,
survenu le 22 octobre 1970 dans sa vingt-neuvième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée le 26 octobre 1970, suivie de l'inhumation à Saint-Germain-du-Seudre (Le Havre, résidence de France, 70, boulevard d'Aquitaine, Saint-Germain-du-Seudre, par Saint-Germain-Lembron (63).

— Mme Lucien Chaillot, sa mère,
Mlle Jacqueline Chaillot, M. Eric Chaillot, ses enfants,
M. et Mme Paul Garnier,
M. et Mme Jean Chaillot et leur fils,
ses beaux-frères, beau-frère et belle-sœur,
ils toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre-Robert CHAILLOT,
expert du R.I.P.A.,
ancien de guerre 1.A.E.,
survenu le 18 octobre 1970 à Majunga (Madagascar) à l'âge de quarante-huit ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 13 novembre, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Pontoise.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour compléter
votre liste de mariage
traditionnelle
Christofle
OUVERTE
ouvre le 30 Octobre sa
"BOUTIQUE"
"JEUNES MARIES"
Dans le décor
d'un appartement
vous découvrez
MEUBLES • OBJETS MENAGERS
LINGE DE MAISON
ARTICLES DE VOYAGE
UNE PROFUSION D'IDEES
ORIGINALES ET MODERNES
12, rue Royale • 6e étage
tous les jours de 9 h 45 à 19 h

— M. Roger Dumas-Laroile,
M. et Mme Edouard Dumas-Laroile,
M. et Mme Jacques Dumas-Laroile,
M. et Mme Pierre Dumas-Laroile
et leur fils,
Martin, Guillemette, Philippe, Thierry, Françoise,
Maurice, Isabelle et Béatrice Dumas-Laroile,
Mlle Marie Bonnome,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Mme Roger DUMAS-LAROLLE,
née Marguerite Laroile,
survenu le 31 octobre 1970.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 4 novembre en l'église orthodoxe de Nice, cathédrale Dormition-de-la-Mère-de-Dieu, 5, avenue Marechal-Foch, Nice.
5, boulevard Anatole-France, Le Mans.

— Les familles Geuneron, Bourseau, Clément et Nadeau ont la douleur de faire part du décès de
M. Yves GAUCHERON,
survenu accidentellement à Saint-Dizier le vendredi 6 novembre dans sa vingt-quatrième année.
Les obsèques auront lieu à Lizy (Seines-et-Marne), le mercredi 11 novembre, à 15 heures.
4, rue du Commandant-Guinier, Paris-19e.

— L'Union des syndicats de médecins de centres de santé (3, rue de Stockholm, Paris-8e) a la douleur de faire part du décès du
Docteur Fernand GOULENE,
son vice-président.
Les obsèques auront lieu le jeudi 12 novembre 1970 à Arcueil (94).

— Mme Intimor,
Mlles Yvonne et Alice Julienne,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur JULIENNE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Fez (Maroc) le 26 octobre 1970.
Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu le samedi 31 octobre dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Yves Maigrenon,
Mlles Olivier et Vincent Maigrenon,
Mme Jacques Maigrenon,
Mme Noël Giacomi,
M. et Mme Bernard Maigrenon et leurs enfants,
Mme François Chabanier et ses enfants,
M. et Mme Claude Maigrenon et leur fils,
M. et Mme Bernard Salaün d'Aguiran,
M. et Mme Jean-Louis Maigrenon et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Maigrenon et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Maigrenon,
M. et Mme Georges Chabanier et leur fils,
font le chagrin de faire part du décès de
M. Yves MAIGRENON,
survenu en son domicile le 27 octobre à l'âge de quarante et un ans.
Les obsèques ont eu lieu à Maison (Hauts-de-Seine), le 30 octobre, dans la plus stricte intimité.
1, rue Saint-Exupéry, M. Ulysse
143, rue de Sèvres, Paris-6e.
96, rue du Théâtre, Paris-15e.

— La Fédération nationale des Hôteliers-Restaurateurs-Cafetiers-Hôteliers-Restaurateurs-Cafetiers-Hôteliers-Restaurateurs-Cafetiers-

PETITES ANNONCES

(PLACARDS ENCADRES SUR 2 COLONNES : MAJORATION 50 % PAR LIGNE)

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,50
OFFRES D'EMPLOI	20,00	22,00
REPRÉSENTAT. : Demandes	10,00	11,00
Offres	20,00	22,00
COURS ET LEÇONS	10,00	11,00
ENSEIGNEMENT	15,00	17,00

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER :		
Achat - Vente - Location	15,00	17,00
AUTOS - BATEAUX	15,00	17,00
PROPOSITIONS COMMERC.	24,00	29,00
CAPITAUX	50,00	60,00
OCCASIONS	17,00	20,00

OFFRES D'EMPLOI

SOCIÉTÉ NACHURY

IMPORTANT PROMOTEUR IMMOBILIER
LYON

recherche

un DIRECTEUR COMMERCIAL

30-40 ans

NOUS DEMANDONS :
- Du sérieux, niveau supérieur (HEC, ESSEC) et certaine ancienneté.
- Une bonne expérience de l'immobilier.
- Des connaissances de marketing et de promotion des produits publicité et de société.
- La capacité d'animer une équipe de vente afin d'assurer la commercialisation d'une part de 250 à 300 logements neufs annuels et l'autre part du nouvellement de rénovation immobilière.

NOUS OFFRONS :
- Un salaire élevé en relation avec les compétences.
- Des possibilités d'intéressement aux résultats.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous le numéro 134 505 à :

IEP — DEPARTEMENT RECRUTEMENT, 136, rue Pasteur, 92 - NEUILLY

INGÉNIEURS ANALYSTES

B S N recherche pour le Service Informatique de la Société EVIAN des Ingénieurs Analystes Organisateurs.

Ils seront chargés des études d'organisation administrative et de la réalisation des systèmes qu'ils auront conçus.

Cette fonction convient à des ingénieurs âgés de 28 à 30 ans, possédant une première expérience de l'analyse, ayant le sens des contacts humains et une grande rigueur intellectuelle.

Lieu : VILLEFRANCHE-SUR-SAONE (30 km de LYON).

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé sous la référence A. 32 à B S N, Direction Générale des Relations Humaines, 22, boulevard Malesherbes, Paris-8e.

RCS ASCENSEURS

recherche

pour son CENTRE INFORMATIQUE, situé à

LYON

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

SUR IBM 360-30

2 à 3 ans d'expérience
Langage COBOL et ASSEMBLEUR

Adresser lettre manuscrite avec C.V. (dit, et prét. à M. GUENARD — Service du Personnel, 15-19, rue Tiphaine, PARIS-15e

France cadres

26, RUE MARBEUF, PARIS 8e

propose de vous faire parvenir une documentation précise sur un poste de :

ADJOINT AU DIRECTEUR

D'UN ETABLISSEMENT FINANCIER

14 SOCIÉTÉ : Société de Développement régional créée dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire pour faciliter l'implantation des entreprises (financement d'investissements en leasing)

FONCTIONS ESSENTIELLES : prospection, démarchage commercial et financiers d'entreprises, étude de programmes d'investissement et de plans de financement, recherche de contrôle suivi des affaires.

RÉMUNÉRATION : de l'ordre de 60.000 F.

LOCALISATION : Bordeaux avec déplacements versant Sud.

Envoi en indiquant la référence 28/70 M pour renvoi documentation et dossier de candidature.

ÉTABLISSEMENT A VOCATION NATIONALE

de création récente recherche pour étoffer son équipe de base des

a) SPÉCIALISTES HAUT NIVEAU

devant exercer des fonctions de Conseillers de Direction

— Ceux-ci doivent posséder de solides qualités psychiques : clarté, lucidité, équilibre, souplesse intellectuelle. La confiance en soi doit le tout positive doit leur permettre une saine et réaliste politique.

— Ils doivent avoir une maîtrise certaine des techniques générales de gestion intellectuelle, pouvoir faire des réalisations contractuelles.

— Ou être expérimentés dans une des techniques suivantes : Gestion financière, Marketing, Psychologie industrielle, Informatique.

— Appréciant le travail de groupe, ils connaîtront une forte pluridisciplinaire exigence qui permanence de former, canaliser et dynamiser des spécialistes en Gestion Industrielle constituant un développement des M.P.I.

Dénomination personnalisée — Résidence Paris — Déplacements province fréquents

b) PSYCHOLOGUE CONFIRMÉ

pour :
— recrutement de consultants en gestion industrielle participant à ce service travail de psychologie industrielle
— études d'évaluation de stages de formation.

Ce poste conviendrait à un Psychologue femme, ayant une expérience de 3-6 ans de psychologie appliquée.
Déplacements possibles en province.

Adresser un dossier complet à CARO, 63, rue de Ponthieu, PARIS-8e

Directeur de Département

Toutes les capacités humaines !
1) — Le talent de tel ou tel Français sur un marché mondialisé ?
2) — La sécurité de toute famille vaille bien celle du pays ?
Il y a une énigme de nouvelles formes à résoudre.
Nous qui depuis longtemps protégeons nos intérêts sur les marchés, nous avons d'ores et déjà pourvu. Vous trouverez sans doute un

pour imaginer, créer, décrocher et diriger un service chargé d'exploiter la nouvelle énergie que vous voulez mettre au service de vos services. Probablement, votre homme doit vous opérer en dehors du temps.

Le premier vous connaît à l'étude approfondie du problème et à l'élaboration du dossier rétablissement du service en vue de faire exploiter son produit par les moyens appropriés. Pour cela, il devra faire appel aux spécialistes.

Dans un deuxième temps, il devra passer à l'action en s'appuyant sur l'infrastructure déjà présente dans le groupe (c'est un nom qui vaut de l'or), alors que sur les sommets de son équipe.

Expérience en ayant tout commercialisé : votre homme sera donc un grand animateur et d'abord vous aurez, ce sera plutôt un meneur.

Nous lui proposons donc un poste pouvoir bénéficiant qu'avant satisfaire entièrement son goût de la créativité et des responsabilités.

Il ne manquera pas non plus d'être satisfait sur le plan financier car nous savons à la juste rémunération de nos collaborateurs et nous pour avoir d'assurer leur avenir.

Si vous pensez être l'homme que nous cherchons, ne tardez pas à nous écrire (avec C.V. avec 3 photos sous la référence 3 - 0.0) à David SAYONS.

EUROPEAN SELECTION SERVICES
44, rue Pasquier - PARIS 8e

Gestion Prévisionnelle

LA FILIALE FRANÇAISE (1 100 personnes) D'UN GROUPE INTERNATIONAL DE PRODUITS CHIMIQUES PHARMACEUTIQUES vivre deux nouveaux postes pour le redéploiement de son service « Contrôle » :

UN POSTE :
ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Responsabilités :
- Élaborer en liaison avec les responsables concernés, les plans économiques relatifs aux activités du service, les budgets trimestriels départements du groupe (assortement des produits, modifications de conditions de vente, investissements, évolution des méthodes de distribution).
- Assumer le chef des tâches de contrôle hospitalière à leurs tutelles des assemblées des responsables hierarchiques en différentes aux problèmes de gestion, suggérer des mesures correctives dans le cadre.
- Vérifier que les normes définies pour les calculs des tarifs et des barèmes de facturation sont bien respectées dans la pratique et comparer les modifications qui nécessitent éventuelles adaptations.
- Participer à la mise en place du système d'information informatique interne.

Les candidats doivent avoir acquis une expérience de 25 à 32 ans, ayant une bonne formation économique (licence ou grande école commerciale) et une première expérience dans les postes analogues. Connaissance du français et anglais. Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à CARO, 63, rue de Ponthieu, PARIS-8e

UN POSTE :
EXPLOITATION DES INFORMATIONS BUDGÉTAIRES

Responsabilités :
- Exploiter les informations budgétaires et économiques, mettre en place les informatiques du Département dans l'ensemble de ces informations.
- Participer à la mise en place du système d'information informatique interne.

Les candidats doivent avoir une formation économique (licence ou grande école commerciale) et une première expérience dans les postes analogues. Connaissance du français et anglais. Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à CARO, 63, rue de Ponthieu, PARIS-8e

ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche

CADRE

30 ans

Diplômé Hautes Spécialités

Profil recherché : Direction Générale & Trésorerie

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ecrire avec C.V. n° Pierre Lichou s.a. — 10, rue de Lisbonne, Paris 8e

Filiale d'un Groupe International

cherche : UN JEUNE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour vente Pompes et Energie Stationnaires Industrielles à Moteurs Thermiques, Plastiques métalliques et Papier-carton. Nécessaire notion anglais.

Ecr. cand. (nat. ac. prét. et c. vie) à n° 13.594 CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

BANQUE SPÉCIALISÉE

DANS LE FINANCEMENT INDUSTRIEL ET IMMOBILIER

recherche

POUR ELARGIR SON ÉQUIPE D'ANIMATION COMMERCIALE DE LA RÉGION PARISIENNE

INSPECTEURS COMMERCIAUX

LES TÂTERESSES DEVRONT :
- posséder une expérience professionnelle de plusieurs années ;
- avoir une bonne connaissance de l'analyse des bilans d'entreprises ;
- avoir le goût des contacts humains ;
- être dynamiques et entreprenants ;
- avoir entre 22 et 35 ans.

Les débouchés d'avenir tout assurés par l'élargissement constant du nombre des succursales régionales dont les Directeurs sont choisis parmi les Inspecteurs Commerciaux les plus efficaces.

Adresser C.V. manuscrit, photo, prétentions sc 54.978 CONTESSE Publ., 20, av. l'Opéra, Paris (1er), qui tr.

ENTREPRISE EN EXPANSION

AYANT DÉJÀ DES BUREAUX RÉALISATION EN COURS

recherche

POUR VENTE ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS SPÉCIAUX

relations à établir à la demande
Ambiance jeune
nombreux développements
structure (milieu)

CADRE SUPÉRIEUR

pour relations clientèle

Accès possible à DIRECTION COMMERCIALE

Ne répondre que si expérience et compétence niveau être dans activité voisine

Envoyer lettre manuscrite en 1314 PUBLIREVES, 37, rue Boissy-d'Anglas (8e), n. t.

ENTREPRISE LEADER TECHNIQUES AVANCÉES

recherche

ESPECIALISTES
Diplômés de Perfectionnement supérieur

1° UN CHEF DE DÉPARTEMENT FINANCIER

Connaissances comptabilité exigées et informatique
Age : moins 35 ans minimum

2° UN CONTROLEUR FINANCIER

Chargé de la préparation et du suivi des budgets trimestriels
Age maxim. de 28 ans.

Rémunération en fonction de l'expérience acquise dans entreprises américaines.

AVANT, SOCX, INTERESS.

Adr. C.V., prétentions, photo à n° 15.197 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Jeune Société de Conseil

recherche

Responsable d'un centre de vente et d'introduction de techniques informatiques chez les et les clients installés dans le Sud-Est.

UN INGÉNIEUR D'ETUDES

diplômé Grandes Ecoles (X, ECP, Mines, etc.) ayant expérience du Conseil et de l'Organisation et si possible et démarrage de projet informatique de gestion.

Ecr. n° 14.829 CONTESSE P., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Importante propriété, assur. du rachat, s'y réf. rach. dome 30-40 ans pour travail de rédaction et dactylo. Avantages sociaux. Ecrire P. et R. Ecrit M.A.S. 3 40.243, rue Vivienne, 1e.

Entreprise de presse recherche TECHNIC AGENT pour service publicité, conditions à discuter. Téléphoner : SOL. 14-71

Importante usine de mécanique moyenne (800 personnes) recherche CHEF DE PRODUCTION responsable de tous ateliers de fabrication et montage. Connaissant à indiquer formation A et B ou équivalent. Age 35 à 38 ans. Connaissance anglais souhaitée. Réponse à : HAVAS - HAVRE, n° 39.031, avec C.V., qui trans.

Fabricant de panneaux décoratifs du bois

recherche

CHEF DE SERVICE EXPORTATION

Lieu de travail provisoirement banlieue Nord, ensuite Paris-IXe

CONDITIONS REQUISES :
- Agé 40 ans.
- Bonne formation générale et commerciale.
- Allemand et anglais courant.
- Expérience de la vente sur le C.E.E.
- Si possible expérience en la vente des panneaux ou produits similaires.

Ecr. C.V. et prétent. à n° 3.535 SPERAR — 50, rue Saint-Lazare, Paris (IXe), qui trans.

WIBAU - FRANCE S.A.

FILIALE VENTE et A.V. SIÈ ALLEMANDE GROS MATÉRIELS DE TRAVAUX PUBLICS (40 ouvr. - 2,5 millions A.F.)

recherche pour SAINT-MAUR (près R.E.R.)

CHEF SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

RESPONSABLE VIS-A-VIS DU D.G., DE TOUS PROBLÈMES ADMINIST. et FINANCIERS

mise en place-contrôle gestion administrative, comptabilité analytique, organisation générale, gestion du personnel, quest. juridi. Assurances.

35-50 ANS, SOLIDE FORMATION GLE (I.E.G., APPRECIE) ET EXPERIENCE GESTION MODERNE (DE PREF. DANS P.M.E.) AXEE SUR LA VENTE, ALLEMAND COURC. NÉCESS., SENS ORGANISATION et RENTABILITE BON CONTACT

Lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo (rés.) sous référence 2A. 5 :

sc sélection conseil
6, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INTERNATIONALE A CLIENTÈLE INDUSTRIELLE RECHERCHE

Jeune homme, 25 ans, dégagé obligations militaires, niveau licence lettres, droit ou sciences économiques, pour poste commercial. Paris, nécessitant nombreux contacts extérieur.

Téléphoner : 227-07-50, poste 57.

SOCIÉTÉ EN EXPANSION recrute HOMME et FEMME ambitieux pour salle à renseignements. Ecrire, cv recent, vu : 76-Le-Havre, B.P. 1.

IMPTE STE FRANÇAISE rech. **INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN PARLANT ALLEMAND**

Connaissance dans le domaine moteur et pneumatique souhaitée. RÉSEAU DE VENTE en AUTRICHE, ALLEMAGNE et SUISSE. Adresser offres, prétentions et C.V. à B.O.B. Boîte postale 300, PARIS (8e) qui transmettra.

Ecole Technique Paris recherche **PROFESSEURS** diplômés en chimie générale

Ecr. LAIR, 35, r. des Mathurins, PARIS-8e qui transmettra.

SOCIETE STEIN SURFACE

1, Bureaux de la COLLINE DE SAINT-CLOUD
1021 SAINT-CLOUD

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

Grandes Ecoles

Ayant quelques années de pratique (mini.) CONTROLE et REGULATION pour installations de THERMIQUE INDUSTRIELLE

GRANDES POSSIBILITES D'AVENIR

Place financière capable de s'intégrer rapidement dans cette équipe.

Anglais et (ou) allemand parlé (souhaité).

Poste intéressant technicité, carrière, retraite.

Ecrire en indiquant C.V. (manuscrit) et prétentions.

L.U.E.R. pour exportation (Paris 1) rech. des vendeurs pour assur. des cours d'anglais, pour diplômés de la année de licence. Débutants bien motivés. Ecrire à M. O'NEIL, L. r. de l'Ecole-de-Médec. (6e)

P. SHINE CANADIAN PACIFIC recherchent

pour leur Service **CONTAINERS**

Attaché commercial

Formation commerciale et expérience vente, transport maritime souhaitée.

Homme jeune, dynamique et bonne présentation. Anglais souhaité.

GESTIONNAIRE DE CONTAINERS

pour assistée du chef de distribution
Partie active et de contrôle du transport maritime. Important travail téléphone. Sens initiatives et responsabilité.

Adr. C.V. prétent. et photo à CANADIAN PACIFIC 24, Boulevard des Capucines (75) PARIS (9e).

Société mondiale commercialisant produits de beauté HENRY MARCY, 32, rue Godot-de-Mauroy (9e). — OPE. 98-07.

Importante ste rech. ingénieur grande école débutant en poste adjoint à directeur dans région Ouest, service et travaux neufs. Ecr. Havas Rennes, avec C.V. photo, et photo n° 372 A.

Une filiale française d'une importante société internationale pétrolière recherche :

UN CHEF DE DIVISION

pour assurer l'organisation et le développement des relations techniques et commerciales avec l'industrie automobile et aéronautique.

Le candidat devra assurer la coordination entre les services techniques et commerciaux et préparer des programmes pour promouvoir une stratégie adaptée des constructeurs en toutes des produits de la société.

Ces fonctions importantes présentent une réelle opportunité d'avancement rapide pour un candidat dynamique et ambitieux.

De bonnes connaissances de la Français d'une pratique d'anglais avec un diplôme de 3e cycle d'expérience d'une société d'importance internationale. Une bonne connaissance de l'anglais est requise et une expérience de l'industrie automobile serait un avantage.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui sera traité avec la plus grande discrétion à Wolmar Murray Ernst de Kroll, 3, avenue Montaigne PARIS-8e, sous la référence PIL - 54 - 10 - 70.

IMPORT. SOCIÉTÉ ÉDITION

Réputation internationale

demande

Homme, 30 ans environ

DÉLÉGUÉ PÉDAGOGIQUE

Région Est

STATUT CADRE

SERA CHARGÉ :
— Contacts commerciaux enseignement ;
— Promotion des ouvrages.

QUALITES REQUISES :
— Excellente culture générale ;
— bonne présentation ;
— Dynamisme, esprit d'équipe ;
— Expérience du livre souhaitée.

Adresser C.V. photo et prétentions à n° 55.235, CONTESSE Publicité, 20, av. l'Opéra, Paris, q. tr.

PETITES ANNONCES

(PLACARDS ENCADRES SUR 2 COLONNES : MAJORATION 50 % PAR LIGNE)

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,50
OFFRES D'EMPLOI	20,00	22,00
REPRÉSENTAT. : Demandes	10,00	11,00
Offres	20,00	22,00
COURS ET LEÇONS	10,00	11,00
ENSEIGNEMENT	15,00	17,00

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER :		
Achat - Vente - Location	15,00	17,00
AUTOS - BATEAUX	15,00	17,00
PROPOSITIONS COMMERC.	24,00	29,00
CAPITAUX	50,00	60,00
OCCASIONS	17,00	20,00

OFFRES D'EMPLOI

Importante société industrielle région parisienne recherche

INGÉNIEUR

DÉBUTANT
ou avec 1 an ou 2 ans d'expérience en milieu industriel.
Intéressé par recherches nouveaux développements.
Formation école d'ingénieurs (A.M., ou équiv. ou E.N.S. ou polytech). Première source.
Travailler dans un groupe international.
Envoyer C.V. détaillé à M. A. n° 54.939, CONTESSE PUBLIC., 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui tr.

Importante société de transport recherche

COLLABORATEUR

Français, 40 ans, diplômé, expérience niveau fin. cadre, connaissance assurances souhaitée de la section administratives du département automobiles. Possibilité, 40 h. semi 35 h jours 1/2. Envoyer cv. prétent. 2 rémun. 30.766, rue Vivienne, 1e.

CHAUSSON

recherche

UN PSYCHO-TECHNICIEN

Pour la nouvelle usine de MAUBEUGE

Période d'adaptation puis en poste au Service Central d'opérations

Ecrire en indiq. cat. sanitaire de 8 h 11 h et de 14 h 17 h à : Ecrire Chausson, 1111 ASN-GENS

Importante société en plein développement recherche

UNE SITUATION DE CADRE RESPONSABLE

au service de vente qui se confirme au bureau du centre-ville. Les candidats doivent :
— Avoir une expérience (1 an minimum) des ventes de produits consommables ;
— Avoir une expérience (1 an minimum) des ventes de matériel de bureau ou de matériel informatique ;
— Maîtriser parfaitement la dactylographie et la comptabilité (analyse exigée).

Adr. C.V. photo et prét. n° 4.873, 32, rue Bayen, PARIS-17e

CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET
(91) VERT-LE-PETIT

recherche

INGÉNIEUR

ou

LICENCIÉ

Avec bonne formation pour études de matériel mécanique de mesures électriques. Ecrire à recherche :

Important ensemble immobilier cherche pour compte propriétaire gérant

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

26-30 ans, célibat. et sérieux, connaissant les usages et les traditions étrangers en France. Bon salaire, 5 à 6 années expér. Avantages sociaux, bonus, C.V. manuscrit, photo, prétentions à A.E.C., rue de Monceau, Paris-8e.

PROFESSEURS diplômés en chimie générale

Ecr. LAIR, 35, r. des Mathurins, PARIS-8e qui transmettra.

SOCIETE STEIN SURFACE

1, Bureaux de la COLLINE DE SAINT-CLOUD
1021 SAINT-CLOUD

recherche

INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN

Grandes Ecoles

Ayant quelques années de pratique (mini.) CONTROLE et REGULATION pour installations de THERMIQUE INDUSTRIELLE

GRANDES POSSIBILITES D'AVENIR

Place financière capable de s'intégrer rapidement dans cette équipe.

Anglais et (ou) allemand parlé (souhaité).

Poste intéressant technicité, carrière, retraite.

Ecrire en indiquant C.V. (manuscrit) et prétentions.

L.U.E.R. pour exportation (Paris 1) rech. des vendeurs pour assur. des cours d'anglais, pour diplômés de la année de licence. Débutants bien motivés. Ecrire à M. O'NEIL, L. r. de l'Ecole-de-Médec. (6e)

P. SHINE CANADIAN PACIFIC recherchent

pour leur Service **CONTAINERS**

Attaché commercial

Formation commerciale et expérience vente, transport maritime souhaitée.

Homme jeune, dynamique et bonne présentation. Anglais souhaité.

GESTIONNAIRE DE CONTAINERS

pour assistée du chef de distribution
Partie active et de contrôle du transport maritime. Important travail téléphone. Sens initiatives et responsabilité.

Adr. C.V. prétent. et photo à CANADIAN PACIFIC 24, Boulevard des Capucines (75) PARIS (9e).

Société mondiale commercialisant produits de beauté HENRY MARCY, 32, rue Godot-de-Mauroy (9e). — OPE. 98-07.

Importante ste rech. ingénieur grande école débutant en poste adjoint à directeur dans région Ouest, service et travaux neufs. Ecr. Havas Rennes, avec C.V. photo, et photo n° 372 A.

Une filiale française d'une importante société internationale pétrolière recherche :

UN CHEF DE DIVISION

pour assurer l'organisation et le développement des relations techniques et commerciales avec l'industrie automobile et aéronautique.

Le candidat devra assurer la coordination entre les services techniques et commerciaux et préparer des programmes pour promouvoir une stratégie adaptée des constructeurs en toutes des produits de la société.

Ces fonctions importantes présentent une réelle opportunité d'avancement rapide pour un candidat dynamique et ambitieux.

De bonnes connaissances de la Français d'une pratique d'anglais avec un diplôme de 3e cycle d'expérience d'une société d'importance internationale. Une bonne connaissance de l'anglais est requise et une expérience de l'industrie automobile serait un avantage.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, qui sera traité avec la plus grande discrétion à Wolmar Murray Ernst de Kroll, 3, avenue Montaigne PARIS-8e, sous la référence PIL - 54 - 10 - 70.

GROUPE INDUSTRIEL RENTABILITE ELEVEE

recherche

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT PRODUITS

35 à 50 ans

Formation électromécanique souhaitée mais pas exclusive

- Chargé d'orienter la diversification des activités ;
- Il analyse les possibilités des marchés divers et détermine des gammes complètes (cahier des charges) ;
- Il suit le produit commercial et lancée permettant de donner les productions nouvelles.

Il doit être ingénieur possédant esprit (intelligence, imagination, technique) bon sens économique, connaissance problèmes d'industrialisation, fin et de commercialisation.

- Affecté à la direction générale, il dirige une section autonome pouvant détacher ses responsabilités importantes.

Rémunération selon niveau expérience
Mécaforce : Paris ou Vendôme au choix.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé avec photo à :

BRIS CLICON
41, rue Lamartine, 75-Paris, qui assurera la première entrevue.
Toute discrétion assurée.

SOCIETE ALSTHOM

recherche

pour son Etablissement de MASSY

TECHNICIENS

formation BTS (IUT, spécialité électronique, instrumentation, électromécanique)

POUR :
1) Mise en route et dépannage installations industrielles spéciales de commandes numériques de machines-outils, centrales mixtes et centrales de processus ;
2) Mise en service, maintenance installations.

Déplacements très fréquents, 2 jours/semaine.

Les candidats doivent avoir quelques ans d'activité.

Adr. C.V. et prétentions à SERVICE DU PERSONNEL 6, rue Ernest-Renan (91) MASSY

CADRES SUPÉRIEURS

35 à 45 ans, expérience grandes surfaces souhaitée

MAGASINS GRANDES SURFACES

Expérience commerciale, connaissance de l'application et de la vente des marchandises. Envoyer lettre manuscrite, C.V. photo, à n° 11.110, Publimarin, 19, rue Murillo, Paris-8e

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

très actif, situé NORD recrute pour son centre de recherches (100 salariés)

PHARMACOLOGUE

Il sera chargé :
— Diriger et de diriger l'utilité de pharmacologie.
— Plusieurs années expérience dans l'industrie pharmaceutique souhaitées.
— Ecrire sous le n° 13.898.

Discrétion assurée.

Adresser C.V. et prétentions : RUGHEPESE, 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ISOREL S.A.

recherche pour son usine de transformation SAINT-GERMAIN-LES-ARPAJON (91)

INGÉNIEUR CHIMISTE

DE FABRICATION
de formules industrielles

Il devra avoir une bonne connaissance des matières premières.

QUALITÉS REQUISES :
— Sens du commandement (expérience de 10 ans minimum) ;
— Esprit de gestion ;
— Sens du service ;
— Esprit de synthèse ;
— Goût du travail en équipe.

Analyse minutieuse (compétence assurée).

Envoyer candidature, C.V. manuscrit, photo, à service Personnel de Isorel, 91-PUTEAUX.

Pour Aéroport (Orly-Ouest) technicien expérimenté pour mont. quart-ressortissants pour CFA, 3 ans minimum D.E.E.S.T.D.M. 14, rue Bayard, 75-E.S.T. (8e) Tél. : 723-96-10.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TOUS LUMINAIRES

recherche

UN CADRE DE VENTE

35 à 38 ans
Formation type A.M.

Pour bureau et dynamisme en rétablissement commercial, vendeur, 1 attaché en poste aux ventes, une commandeur, dans les grandes sociétés internationales.

Envoyer C.V. manuscrit et détaillé à : EUROPAY (LUMINAIRES) rue de Lorraine, Paris (19e) qui transmettra.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE NANTES

vous, vous SON SERVICE DE PROMOTION DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

DEUX COLLABORATEURS POLYVALENTS

— 35 ans minimum ;
— Bilingues : franco-anglais ;
— Ayant un sens prononcé de l'organisation ;
— Formation S.C.P., ESSEC, HEC, ou équivalent.

Envoyer C.V. manuscrit et photo, sous référence n° 6.039, I.P.P., 53, rue de Prony, Paris (17e), qui trans.

Les candidats doivent avoir quelques ans d'activité.

Adr. C.V. et prétentions à SERVICE DU PERSONNEL 6, rue Ernest-Renan (91) MASSY

GROUPES DE SOCIÉTÉS de travaux publics
recherche

CADRE COMPTABLE

qui prendra plus ADJOINT A CHEF COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
division d'activité

Envoyer C.V. manuscrit S.TO, 17, rue de Gerlanda, Paris-15e.

UN DES PREMIERS INFORMATICIENS PACIFICIENS PARISIENS

Avant services électronique recherche

CHEF COMPTABLE FISCALISTE

Attaché au secrétariat général.

Le titulaire des opérations de contrôle fiscal subsidiaires, sera plus particulièrement responsable :
— Des déclarations fiscales mensuelles et annuelles ;
— Des contrôles de la comptabilité générale ;
— Exécution de fonctions similaires.

Envoyer C.V. et prét à n° 1.034 Publimarin, 19, rue Volney (2e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Bureaux ouverture Saint-Lazare

recherche pour utilisation

SERVICE FISCAL

Expérience pour utilisation
FORMATION et EXPÉRIENCE FISCALES

Ecrire conjoncte à la Direction Générale, sera à notre disposition des documentations fiscales.

Ecr. C.V. photo et prétentions n° 21.828 R. B.I.U. PUB., 17, rue Caumartin, Paris (9e).

ERICSSON

recherche pour son département INFORMATIQUE

Programmeurs CONFIRMÉS

CONDITIONS :
— Format IBTO, DOS (IBM-MATIC) ou équivalent ;
— Expérience mini de 1 ans en programmation COBOL pour VOS (système ASSEM-BLEUR souhaité).

FONCTIONS :
Mise en pratique et programmation applications de gestion industrielle (matériel IBM).

Ecrire à : Mr ERICSSON, Service Personnel Informatique, 35, rue Jean-Jaurès, 93-COLOMBES (tout le département 92).

SIX PROFESSIONNELS CABLEURS (SES) P. 1 AT. 2

TEL : MOL. 27-12

Ferme sur VALDE LOIRE vers

ANALYSTE PROGR.

matériel, connaissance souhaitée

PERFORATRICES

expérimentées. Ecr. C.V. et prét. à HAVAS, BLOIS, n° 7.301.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

pour SIÈGE SOCIAL PARIS

INGÉNIEUR D'ETUDES

— Contrôleur ;
— CALCUL B.A. ;
— HYDRAULIQUE.

Format. DCP, ECP, SIM.
Ecr. ex. C.V. photo et prétent. STE TUYAUX BONNA B.P. 371-08, PARIS (8e).

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ RÉGULIÈRE

recherche pour son Service Comptabilité Fournisseurs

AIDE COMPTABLE

EXPÉRIMENTÉ (E)

Être de suite ou à convenir. Général salaire 1 % 13e. Restaurant entreprise. Ecrire ou se présenter :

INTERPUBLIC, 4, rue de Téhéran-Vaïe, Neuilly-sur-Seine (Ste Sadoine).

SIÈ industrielle (5.000 personnes) à sources affilée à trésorerie cherche trésorier, recherche et mise en place comptes à 91 - IVRY SUR-SEINE

CHEF DU PERSONNEL

FORMAT. ENSEIGN. SUPER. (certificat de préférence) ou diplôme

EXPÉRIENCE DU POSTE

Cette fonction qui le tient naturelle avec un aspect important de la gestion administrative de la société nécessite un homme ayant de bonnes relationnelles.

Env. C.V. photo, prétentions à M. BOULMER, rédac. 75, B.P. 38, 12 - ESSY-les-MOULINEAUX.

L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS (Ventes)

Paris

BUTT-CHAUMONT, 7e, square, dans imm. ancien, 4 pièces, cuisine, s.b., 2e étage, ascenseur, vide-ordures, 2 caves, 2 chambres de bonne, 2 W.-C. Prix : 250.000 F. Ecrire : Bureau 24, rue Pierre-Fontaine, Paris-9e.

Près rond-point Champs-Elysées, dans imm. 1 ch., cuis. cabine, s.b.v., 24-35 F. Parkin. à partir.

PORTE DE VERSAILLES, proc. tout commerces, 100 000 F, 75m-2e, corrés 19 h. 30.

GAZARINI, Dernier CAPT 4 PIÈCES, 78 m², PRIX EXCEPTIONNEL : 270.000 F.

Directement, sans intermédiaire, rue Voltaire (porte Républicaine), propriétaire où ils bel immeuble récent 4 étages, APPARTS libres et occupés, 2 boutiques rez-de-chaussée, pide facilité de paiement. — Tél : BOT. 25-36 et BOT. 18-57.

XVIe — Ellipse 3 PIÈCES cuisine, salle d'eau, chauffage central. Prix : 190.000 F. Tél. 33-74, matin.

PYRÉNÉES (près Nation), Bureaux 4 PIÈCES sur cour, Cuisine, s.b.b.i., TV centrale. Prix : 30.000 F. Ch. midi. — 770-17-38.

GARE DU NORD, P. 5 p. vast beau 3 P. (18 m), imm. c. de 1. ass. ancien, cuis., bas. 2e ét. (1e ascen.) 1.000 F. — 266-19-71.

XVIe — VICTORIA-HUGO BELLES-FEUILLES 4 P. 11 ch (30 m² + 2 ch. serv. 2e ét. ss ascen. D.E.M.T. 76, r. Mirb. 45-60.

XVIe — RUE BRANCION (Vaug.), 5e étage 3 PIÈCES, cuis., vide-ordures, chauffage central, Possib. meuble. Prix : 47.000 F. Tél. : WAG. 46-17.

AV. RAPP Grande Cuisine 3e étage 3 pièces 78 m², 2 chambres service. BAL. 44-12.

AV FOCH (angle Victor-Hugo) 3 pièces, ascenseur, 3e étage, 2 chambres service. BAL. 44-12.

PANTHÉON Splendide 300 m² dernier étage, 3 pièces, 2 terrasses, cuis., calme. BAL. 44-12.

BUTTE MONTMARTRE 3 pièces, cuisine, 2e étage, 2e ét. ass. 324-51-91.

17e 4 pièces confort moderne 3e étage, ass. Tél. 766-66-... Cabine.

EN BORD DE SEINE, RUE UNIONS TRINITÉ SUR JARDIN Superbe 130 m² (ext. — 3 chbres, 2 salles de bains, 2 W.-C., 2 terr. plein ciel). 6 RUE DE LONDRES.

QUAI D'ORSAY Splendide exceptionnelle 6e ét., 2 pièces, 2 chambres service, grand séjour. BAL. 44-12.

CHARON Rue Bécaria Tél. 70 à Neuilly-sur-Seine. 3 pièces, cuisine, vide-ordures, 2e étage. Tél. 747-76-74.

Région parisienne

BOURG-LA-REINE, 3-4 p. imm. neuf, Pl. Enfant. — ELY. 07-18.

NEUILLY (nab.), CENTRE, 11 pièces, Vendôme, 000. D.-P.

Parf. vil. ancl. (Maisons) — UN APPARTEM. 3 PIÈCES, — UN APPARTEM. 2 PIÈCES, 71 ch. PLESSIS-ROBINSON, 45 résidence, ass. sport bois, vue sur verdure. 770-00, 1 200 F-50. Immob. de Sceaux, 6, r. de la Gare, 3 h. à 17 h.

VERSAILLES, Parf. à pied, st P.J. Sarre, gar. cave, vrm. 64, avec 1 ch. service, 5 min. gare Chantiers. Prix : 145 000 F. Tél. après 19 h : 950-12-40.

CRETEIL près Bonne nouvelle, bel appart. 140 m², 5 pièces, 2 bains, cab. toil., gar. LAGRANDE 208-16-63.

APPART (Achat)

Ch. suite, ex 4 p. 71 ch. Bon 2 170 Prestig. 21, ad Bon-Nouvelle, 6 m.

Ch. Paris 3-4 p. Ecr. 7.176, Press 10, ch. Bonne-Nouvelle, 6 m.

Pour fin décembre, ass. gr. cpte bonne Paris. TRE. 02-05.

Achète Paris 3-4 pces bon stand., quart. résident. : OPE. 49-16.

LOCAUX COMM.

AV. MATIGNON

Magas. 5-mètres, qu. a-ad. ancl. haute, 120 m² en total. Conviendrait pour bureaux, agence immob. 324-6 ch. accès-cours, non-sociétés propriétaire 288-78-71.

Mo ARGENTINE

Magas. face direct. imm. cent. en total sem. 320 m² en trois-ch. 3 vitrines et 3 accès extérieur. Ecrit pouv. ancien. 100 000 m² rmg. standard 6 rlmgs.

junior actualité

LA BOUTIQUE DU SOIR

Pour dîner, danser, bientôt réveillonner... des petits BLOUSONS à porter sur jupe longue, PANTALON-COSAQUE ou pantalon-gaucho. TRANSPARENTS, les voiles, les mousselines Unis ou imprimés, les velours en noir ou en couleur (brique, violet, rouille)

LE MINI-GILET scintillant 99 F

LA BLOUSE TRANSPARENTE en crêpe georgette viscose 110 F

STYLE COSAQUE la jupe-pantalon en crêpe acétate et viscose 139 F

Printemps

HAUSSMANN NATION PARLY 2

RÉGIONS

Corse

UN SEUL CENTRE ADMINISTRATIF A BASTIA

(De notre correspondant.)

Bastia. — Un important centre administratif a été inauguré dans le centre de Bastia. Cet immeuble groupe désormais la sous-préfecture et un centre inter-service, soit seize administrations ou organismes parapublics différents.

La formule originale mise au point sur l'initiative de M. George Abadie, sous-préfet, offre des commodités nouvelles pour le public ou les élus, grâce, en particulier à un S.V.P. administratif, et de nombreuses salles de réunion. L'originalité du nouveau centre réside aussi dans la formule juridique employée : celle de la copropriété de droit privé entre le département de la Corse, huit services de l'Etat et sept organismes parapublics.

Le programme d'équipement de l'agglomération de Bastia (60 000 habitants), pendant le VIe Plan, a d'autre part été mis au point. Cinq priorités ont été définies : 1) Mise en chantier de la voie urbaine qui doit éviter que les accès et le centre de la ville ne soient totalement paralysés par la circulation automobile — il faut, en effet, parfois une heure pour traverser Bastia ; 2) recentrer la ville qui a tendance à s'étendre vers le sud et la plaine orientale ; 3) donner la priorité aux liaisons aériennes et maritimes, notamment grâce à l'adaptation de l'aéroport au trafic des avions gros-porteurs ; 4) construire un nouveau lycée classique et moderne et un centre hospitalier ; 5) achever la mise en service du téléphone automatique. Bastia est, en effet, la dernière ville de France de plus de 50 000 habitants à ne pas disposer de liaisons téléphoniques automatiques. — F. S.

Languedoc

Vingt-deux mille huit cents hectares de terres ont été achetés par des étrangers entre 1963 et 1970

De notre correspondant

Montpellier. — *Entre octobre 1963 et janvier 1970, 650 étrangers ont acquis 22 800 hectares de terres en Languedoc-Roussillon. Des chiffres sont donnés par une étude de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural du Languedoc (SAFER). A titre de comparaison, dans la France entière, en 1967 et en 1969, et selon les chiffres du ministère de l'agriculture, 1 288 étrangers ont acheté 21 031 hectares.*

En Languedoc-Roussillon, les achats ont régulièrement progressé d'année en année à l'exception de 1965 : 800 hectares en 1964, 910 en 1965, 1 400 en 1966, 1 400 en 1967, 1 700 en 1968 et 2 400 en 1969. Le département des Pyrénées-Orientales ne figure pas dans ces statistiques, mais on sait, par une enquête directe du bureau d'études de la SAFER, que, dans le Roussillon et la Cerdagne, 14 900 hectares ont été acquis pendant cette période par des étrangers, dont plus de la moitié (7 700 hectares) par des sociétés forestières.

Dans les autres départements de la région du Languedoc, les chiffres sont les suivants : 4 845 hectares acquis dans l'Hérault, 2 044 dans le Gard et 1 094 dans l'Aude. De 1968 et 1969, dans l'Hérault, sur 5 hectares achetés, un l'a été par un étranger. En 1969, dans l'Aude, le Gard et l'Hérault, sur 10 hectares achetés, 1 l'a été par un étranger. Plus de la moitié des acquéreurs étrangers sont des Hollandais, dont un certain nombre ont acheté des terres dans l'arrière-pays, comme ces familles protestantes réfugiées autrefois aux Pays-Bas et qui, à la recherche de leurs origines, ont acquis des résidences secondaires dans les Cévennes, notamment près de Saint-Jean-du-Gard.

Or nous savons, pour les gros achats, une certaine spéculation, qui crée un sentiment d'amertume et de mécontentement chez les anciens propriétaires. Dans l'Hérault, où le prix de vente moyen a été de 2 300 F l'hectare, les agents immobiliers ont en effet acheté au prix moyen de 880 F l'hectare. Il en résulte parfois une surtaxe raciale contre les nouveaux propriétaires, qui, bien entendu, ne sont pour rien dans cette hausse abusive. Les « intermédiaires immobiliers » font l'acquisition du terrain chez un mitoyen et la vente chez un autre, pour éviter que le prix d'achat initial ne soit trop connu.

Un marché non agricole de la terre apparaît progressivement, corrélé certainement par la situation du Languedoc-Roussillon, où la fonction résidentielle tend à se développer fortement. On ne sait pratiquement pas d'achat en vue d'une mise agricole. Dans ce domaine, un seul cas est cité dans les Pyrénées-Orientales, où un étranger, attiré par le soleil, maintient le caractère agricole de la propriété qu'il a achetée. Il a, en outre, entrepris des démarches pour obtenir sa naturalisation. — R. B.

District parisien

DANS LES YVELINES SIX MILLE PERSONNES VIVENT ENCORE DANS 45 BIDONVILLES

M. Pierre Chaubard, préfet des Yvelines, a présidé, le samedi 7 novembre, la cérémonie — symbolique — de « résorption » d'un bidonville de six cents habitants situé non loin de la Reine, à Carrières-sous-Poissy (Yvelines). Selon M. Berthier, maire de la localité, les quatre-vingts familles vivant dans ce bidonville, pour la plupart des travailleurs d'origine portugaise ou espagnole, embauchés chez Chrysler - France, à Poissy, et chez Renault, à Flins-sur-Seine, doivent être relogées *« dans le courant de l'hiver 1971 »*.

Pour sa part, le préfet a déclaré qu'il existait encore dans les Yvelines *« quarante-cinq bidonvilles groupant plus de six mille habitants »*. Des *« programmes de résorption »* sont pour l'instant prévus en ce qui concerne les « micro-bidonvilles » de Houilles et de Conflans-Sainte-Honorine.

● *Nouvelle manifestation contre le projet de parc de stationnement sous le square Jean-XXIII.* — Le comité des habitants du quatrième arrondissement appelle la population du quartier à se réunir mercredi 11 novembre, à 15 heures, au square Jean-XXIII, pour tenter une nouvelle démarche à la préfecture de Paris.

● *La fusion de deux communes* de l'arrondissement de Thionville (Moselle) entrera en application au 1er janvier : Basse-Yutz et Haute-Yutz formeront une agglomération de dix-huit mille habitants.

Provence-Côte d'Azur

LA REMISE EN ÉTAT DES FORÊTS DU VAR DÉTRUITES PAR LE FEU

Dans *le Monde* du 22 octobre nous avions parlé, à propos de l'évaluation des récents incendies de forêts du Var, d'une analyse des sols faite par l'Institut national de la recherche économique d'Antibes. Il s'agissait en fait du centre d'Antibes de l'Institut national de la recherche agronomique.

La direction de l'Institut national de la recherche agronomique nous précise à ce sujet que le directeur départemental de l'agriculture du Var a demandé au centre d'Antibes *« un examen des sols des zones les plus affectées par l'incendie afin que les agriculteurs soient informés des précautions qu'ils devraient prendre pour réaliser une remise en culture avec un maximum de garantie »*. Cet examen n'est pas terminé, mais la direction de l'Institut indique qu'on peut toutefois espérer une remise en végétation des zones incendiées *« dans les meilleurs délais »*.

● *M. Hubert Dubedout*, maire de Grenoble, ayant mis en cause l'O.R.T.F. dans un « Témoignage » intitulé « Pour un débat municipal » (*le Monde* du 4 novembre), nous prie de préciser que son article avait été rédigé il y a plusieurs mois et ajoute : *« Depuis, les efforts d'une nouvelle équipe portent leurs fruits ; nous saurons avec intérêt cette évolution qui pourrait amener l'O.R.T.F. à jouer un rôle plus important hors de Paris. »*

Basse-Normandie

NOUVELLE MANIFESTATION CONTRE LA FERME D'UN MÉDECIN PARISIEN DANS L'ORNE

(De notre correspondant.)

Alençon. — Deux cent cinquante agriculteurs ont « nouvel envahi samedi soir, à Ceton (Orne), la ferme du docteur Neymegie, qui dirige une clinique à Paris (*le Monde* des 25 février et 3 mars). Aucun incident n'est à signaler, les gendarmes se trouvant sur place. Les agriculteurs entendaient manifester contre un « cas flagrant de cumul d'exploitation et de profession », le médecin parisien possédant trois fermes dans le Perche.

Une solution interviendrait toutefois prochainement en ce qui concerne la vente de deux de ces exploitations à la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) de Basse-Normandie. Le docteur Neymegie, qui demandait récemment 2,5 millions de francs pour les 85 hectares en question, accepterait de les vendre 1,4 million, alors que la SAFER propose 1,3 million. Cette solution donnerait satisfaction aux agriculteurs.

Du symbolisme au surréalisme

DAVID MESHULAM

le peintre israélien

exposé pour la première fois en France

GALERIE SERRET-FAUVEAU

137, boulevard Haussmann, PARIS-8e.

DU 5 AU 20 NOVEMBRE 1970

du lundi au vendredi inclus.

12 % Revenu avec GARANTIE BANCAIRE

Appartements : 2 chambres à coucher des F.Fr. 58 427. 1 chambre à coucher dès F.Fr. 32 100. Studios dès F.Fr. 25 160.

Chauffée en hiver, air conditionné en été piscine, cours de tennis, golf, parkings yacting-club privé.

Informations ACFISA, rue du Cendrier, Genève, Suisse

LOS TRES GABALLOS Box 105, - Torremolinos, Espagne

En Amérique latine aucun plan de publicité n'est complet sans

VANIDADES CONTINENTAL

Magazine féminin diffusé à 417.296 exemplaires, Vanidades représente la plus vaste audience d'Amérique latine, sur le plan des magazines.

La lectrice de Vanidades est cultivée, raffinée, aisée. Elle est passionnée par tout ce qui s'adresse à la femme moderne.

Elle trouve dans le lecteur des pages de Vanidades, illustrées de pages très colorées, tout ce qui concerne la Mode, les Soins de Beauté, la Décoration de la Maison et la vie de ses Vedettes de cinéma préférées. Elle découvre d'délicieuses recettes culinaires d'Amérique latine et du monde entier. Elle est avertie de tout ce qui se passe à Paris, à New-York ou à Rio.

Par l'intermédiaire des pages de Vanidades, 259 ambassadeurs d'Amérique latine et des Etats-Unis touchent actuellement ce marché lucratif.

N'avez-vous pas là une bonne raison pour vous en parler à Vanidades pour votre publicité ?

Pour tous renseignements écrivez à :

SARAL PUBLICATIONS, 605 Third Ave., New York, N.Y. 100 16, U.S.A.

LA VIE ÉCONOMIQUE

A L'ÉTRANGER

La Suisse s'attend avec appréhension à une longue période de « surchauffe »

De notre correspondant

Berne. — Les autorités helvétiques se montrent de plus en plus inquiètes des nouvelles inflationnistes qui se dessinent dans l'économie suisse. La semaine dernière déjà, dans un rapport adressé au gouvernement, une commission d'experts avait tiré la sonnette d'alarme. A son tour, M. Nello Celio, chef du département fédéral des finances, a exprimé, dans un entretien accordé à l'Agence télégraphique suisse, les préoccupations que lui inspire l'actuelle phase de surchauffe que traverse le pays. M. Celio estime cependant que ces difficultés passagères ne devraient pas affecter la position de la Suisse lors des conversations exploratoires qu'elle entamera dès le 10 novembre avec la C.E.E. à Bruxelles. Selon lui, son pays souffrirait d'une inflation importée. *« La situation critique qui existe en Suisse, dit-il, en également constaté dans les autres pays européens, mais du Marché commun comprin, dont certains connaissent même une inflation plus importante que chez nous. »* Le chef du département fédéral des finances n'en pense pas moins que *« la situation est encore plus dangereuse que lors de la dernière période de surchauffe au début des années 60, car aujourd'hui nous ne pouvons plus disposer des forces de travail étrangères. Maintenant, nous avons utilisé pleinement la capacité de production de notre industrie. C'est pourquoi nous devons nous attendre à une longue période de surtension conjoncturelle ».*

En Allemagne fédérale

LA HAUSSE DE PRIX S'ACCÉLÈRE

Francfort (*Agefi*). — Selon l'Office fédéral des statistiques, l'indice du coût de la vie (1962 = 100) a atteint, en octobre, 124,7 en augmentation de 0,5 % par rapport au mois précédent. Comparée à l'indice d'octobre 1969, la hausse ressort à 4 % alors qu'elle était de 3,8 % en septembre.

M. Schiller, ministre fédéral de l'économie, commentant cette augmentation, a précisé que le taux de progression des prix par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de l'année 1970 se situerait en dessous de 4 % et que ce taux serait abaissé au-dessous de 3 % en 1971.

● *Le Congo (Kinshasa) lance son premier emprunt sur l'euro-marché* : 25 millions de dollars destinés au financement d'une partie de son programme d'expansion économique, notamment du réseau de transport. Remboursable dans cinq ans, cet emprunt est le plus gros crédit jusqu'à présent sur le marché par un Etat africain.

D'autre part, les Etats-Unis vont faire un prêt de cinq millions de dollars au Congo-Kinshasa pour lui permettre d'accroître sa production de sulfure.

Pas de réévaluation isolée

Parmi les mesures qui permettraient éventuellement de combattre l'inflation, M. Celio a mentionné la stérilisation d'une partie des soldes et des gains des entreprises. Il a également parlé de l'encouragement à l'épargne. Toutefois, il a tenu à réaffirmer qu'il n'était pas question pour l'instant de modifier la parité du franc et qu'une réévaluation ne servirait à rien dans les circonstances actuelles. « Je ne crois pas, a-t-il précisé, que cette mesure puisse être prise par la Suisse seulement. Si l'on veut agir par ce moyen, tous les Etats européens importants doivent le faire en commun. »

M. Celio n'envisage pas non plus d'instituer un dépôt à l'importation tout qu'une certaine pénurie continuera de régner sur le marché des capitaux. Pour agir efficacement, le gouvernement prévoit de promulguer au printemps prochain, a annoncé M. Celio, un article constitutionnel sur la conjoncture lui permettant d'agir globalement sur la demande. En outre, il estime que l'Etat devrait avoir la possibilité d'imposer le volume de la construction en période de crise. Enfin, le chef du département des finances a déclaré : « Si nous parvenons à un équilibre entre l'offre et la demande dans le domaine de la construction, si le citoyen suisse *arrive à comprendre qu'il ne doit pas dépenser plus qu'il ne gagne* et qu'il doit épargner, c'est-à-dire si nous arrivons à une certaine discipline dans la population, alors nous aurons déjà fait un grand pas en avant. » — L.C.B.

Aux États-Unis

LA BANQUE FÉDÉRALE DE NEW-YORK SE DEMANDE SI LA HAUSSE DES PRIX S'EST VRAIMENT RALENTIE.

New-York (*A.F.P.*) — La Banque fédérale de réserve de New-York lance un nouvel avertissement contre la rapidité de la hausse des salaires aux Etats-Unis, dans son dernier bulletin mensuel, et met en doute l'authenticité du ralentissement de la hausse des prix enregistrée au cours des derniers mois par les indices officiels.

« Il n'existe pas, ou il reste peu, de signes laissant présager un arrêt de la rapide marée montante des augmentations de salaires », déclare la principale banque du système de Réserve fédérale.

La banque observe que le ralentissement de la hausse des prix au détail avant septembre résultait largement des prix alimentaires, ce qui constitue *« une base bien mince d'amélioration »*. *« Les prix de gros des produits industriels ont paru accélérer leur progression en septembre et surtout en octobre »*, conclut-elle.

UNE ENTREPRISE VA AUTOMATISER LES TRAVAUX DE COURTAGE FINANCIER

New-York (*A.F.P.*). — Les sociétés G.T.E. Information Systems, filiale du grand groupe électronique General Telephone and Electronics et Control Data, un des principaux constructeurs d'ordinateurs des Etats-Unis, ont décidé de créer une filiale conjointe pour offrir aux maisons de courtage américaines et, ultérieurement, étrangères, une automatisation complète de leurs activités.

Nommée Brokerage Transaction Services Inc., la nouvelle compagnie offrira un service qui enregistrera automatiquement les ordres de Bourse des diverses succursales des maisons de courtage, les transmettra au marché, renverra un rapport d'exécution à la source et assurera la contrepartie de l'ordre.

● *Les constructeurs italiens d'automobiles Fiat* a annoncé, lundi, que les prix de tous ses modèles allaient être augmentés en moyenne de 3,5 %.

vous appréciez le bon goût ... elle aussi

Harmonieusement dessinée, la 504 s'habillera de drap ou de cuir, selon votre goût.

Vous la voyez sur toutes les routes, mais la connaissez-vous vraiment bien ?

★ 3 nouveaux moteurs au choix
★ 4 roues indépendantes
★ 4 freins à disque assistés
★ boîte de vitesses classique ou automatique
★ sièges-fauteuils avec appui-tête réglable
★ rayon de braquage de 5,20 m
★ toit ouvrant ou non.

Et combien d'autres équipements que vous découvrirez vous mêmes chez les Concessionnaires Peugeot.

504 PEUGEOT

Peugeot produit plus pour vous livrer plus vite

Philips : résolution de votre casse-tête

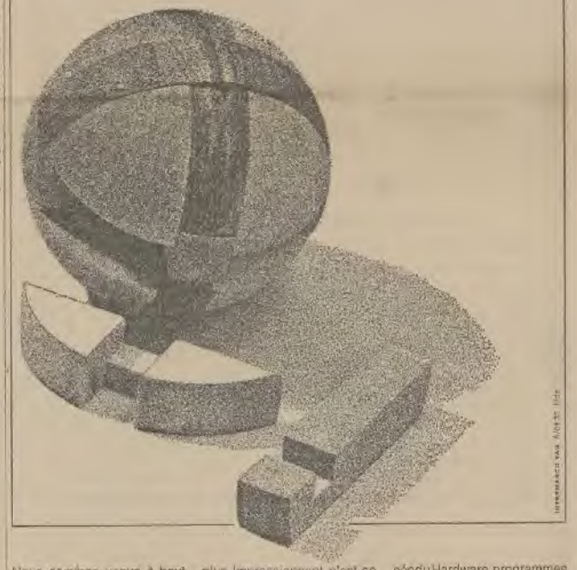

Nous sommes venus à bout du casse-tête. Comment ? en testant tout sur nous-même : n'oubliez pas ce détail. Depuis vingt ans et trois générations d'ordinateurs, nous avons été nos propres cobayes. Utilisateur, fournisseur, constructeur, PHILIPS vous fait profiter de sa triple expérience.

En 1969, 18 000 ordinateurs de toutes marques fonctionnaient en Europe de l'Ouest. En 1970, il y en aura à peu près 35 % de plus. Impressionnant, n'est-ce pas ? Malheureusement, si l'on en croit l'exemple américain, les trois quarts de ces coûteuses machines seront mal utilisées - c'est-à-dire : peu rentables. Morale : Choisissez votre ordinateur chez un constructeur qui saura lui faire rendre tout ce qu'il vous doit : PHILIPS.

PHILIPS multiplie le rendement d'un ordinateur par divers coefficients : technologie avancée du Hardware, programmes d'exploitation performants, conception optimisée des applications, techniciens bien entraînés. Hardware + Software + Méthodes + Hommes : conception globale PHILIPS. Cette équation pose exactement le problème et le résout.

Vous pourrez choisir la solution qui permettra le meilleur usage de votre ordinateur. Pour en savoir plus long, écrivez-nous.

PHILIPS

Division ORDINATEURS

5, square Max-Hymans - 75-PARIS 15e - Tél. 734.77.59

PHILIPS data systems

LA VIE ÉCONOMIQUE

«Frères des hommes»

L'EFFICACITÉ AU RAS DU SOL

L'efficacité est souvent silencieuse. Le professeur Borlaug, prix Nobel de la paix 1970, n'a-t-il entendu parler de ces cinquante inconnus qui ont socialisé comme une reconnaissance à leurs propres efforts l'attribution de cette récompense à un autre ? Eux-mêmes connaissaient-ils cet inventeur discret de nouvelles variétés de céréales pour pays pauvres quand le prix Albert Schweitzer 1970 leur fut décerné ? Leur manière d'agir procède pourtant du même principe.

Plutôt que de vouloir vaincre le sous-développement par le parachutage d'une quelconque manne, les cinquante volontaires de « Frères des hommes » préfèrent au manifeste efficacité au ras du sol. Leur association — qui n'est pas confessionnelle — a été fondée en 1965. A l'heure actuelle, elle est implantée en huit points minuscules du globe : trois en Inde, trois en Afrique, un au Pérou et au Brésil. C'est certainement une des tentatives les plus réussies aujourd'hui en matière de coopération privée.

La politique de « Frères des hommes » se résume en quelques mots : vivre avec ceux qui clament sous-développement et partager leur sort. Plus précisément, l'association limite de leur ambition toute chosée :

1) Une dynamique et un esprit d'entreprise dont ils sont dépourvus après des siècles de misère ;

2) Un minimum de technique qu'ils ne peuvent découvrir seuls par manque d'information et d'ouverture sur le monde, et parce qu'ils n'ont aucune référence à un système de développement à leur portée ;

3) Un minimum d'investissement indispensable pour démarrer.

Dans l'Etat du Bihar, en Inde, neuf volontaires de « Frères des hommes » se sont installés au moment de la famine de 1967. En huit ans, ils ont pratiquement transformé le sort de quelque mille paysans : dans vingt-six puits ont été creusés, l'utilisation de graines sélectionnées et d'engrais a été adoptée, on fait trois récoltes par année au lieu d'une, et une école agricole a été créée avec la collaboration de cadres indiens. Appliquant les principes de l'association, les neuf volontaires sont en train de se retirer progressivement, pour aller s'installer à 100 kilomètres de là et recommencer. En Haute-Volta, où les résultats sont encore plus spectaculaires, le gouvernement lui-même vient de demander à « Frères des hommes » de créer des activités de pêche sur deux lacs du pays.

Ne tombe pas double emploi avec les grandes organisations internationales ? « Nous ne doublons pas, affirment-ils, nous devançons. Nos ingénieurs-pilotes servent à rasser les organismes officiels qui ont besoin de voir des choses réussir avant de se mettre en branle. »

« Frères des hommes » n'accepte que des candidats célibataires de sexe masculin, âgés de vingt et un à vingt-sept ans. La sélection est très sévère. « Nous voulons, disent les responsables, des gens équilibrés, passionnés, qui se soient pris des échecs. Des jeunes capables de prendre dès responsabilités qu'on ne demande pas en Europe à des hommes de quarante ans. » Il est de plus une formation technique solide et une excellente condition physique.

Ces « James Bond » du développement — dont plusieurs sont étrangers — ne sont pas choisis à la légère : sur cent cinquante candidatures, « Frères des hommes » affirme n'en retenir qu'une ou deux, après six mois de stage à Paris. La durée de l'engagement est de deux ans, renouvelables.

L'association peut compter déjà trente-cinq mille donateurs, qui ont offert en 1969 près de 4 millions et demi de francs. Mais elle doit nourrir chaque jour quarante mille enfants à Madhya-Pradesh, Recife et Calcutta.

R. S.

✱ 8, rue de Sèvres, Paris-6e. Tél. : 548-87-35. C.C.P. Paris 6-30.

ENERGIE

LA RAFFINERIE BP DE DUNKERQUE POURRAIT DOUBLER SA CAPACITÉ D'ICI À 1975

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — Le Livre blanc de la communauté urbaine de Dunkerque vient de faire l'objet de trois tables rondes, au cours desquelles les autorités portuaires, les industriels et les responsables de l'agglomération ont évoqué les horizons 1975, 1980 et 2000.

Le port autonome évalue son trafic à 52 millions de tonnes en 1975, 70 millions de tonnes en 1980 (Dict [illegible] 2000) sera édifié, entre Dû et Calais, un ensemble industriel-portuaire de très grande taille.

Sur le plan industriel, les projets de Pechiney-Kayser (un fait l'objet d'exposés, ainsi que la perspective qui se précise de construire un steam-cracking sur le littoral de la mer du Nord. Il est probable, en effet, que la raffinerie BP de Dunkerque doublera sa production d'ici 1975, afin d'atteindre la capacité de 10 millions de tonnes par an.

● *La Compagnie française des pétroles* annonce une nouvelle découverte de pétrole dans le golfe Persique, au large de l'émirat de Dubaï. A 15 kilomètres au sud du champ de Fateh, la découverte a été faite par un consortium international où la C.F.P. entre pour 25 % et où figurent également des intérêts américains, espagnols et allemands.

AFFAIRES

Le groupe américain de produits alimentaires Heinz est prêt à racheter Grey-Poupon et Parizot

La société américaine de produits alimentaires Heinz (4,2 milliards de chiffre d'affaires en 1969, plus de trente mille salariés) vient de signer une promesse d'achat de 50 % du capital des sociétés françaises de condiments Grey-Poupon et Parizot. L'opération est seulement soumise à Paris à l'approbation du comité des investissements étrangers.

Le groupe ainsi constitué se placerait au deuxième rang sur le marché français des condiments (20 à 25 % de la production, avec un chiffre d'affaires de 50 millions de francs, derrière la Générale alimentaire (Amora) qui contrôle près de 80 % du marché.

Grey-Poupon, qui a connu ces dernières années une très forte expansion, son chiffre d'affaires est passé de 20,5 millions de francs en 1966 à environ 37 millions en 1969. — (Univers). Parizot, au rayon international de Heinz, le moyen de développer ses marques (Grey-Poupon, mais aussi Mantle) sur les marchés étrangers, que la société, encore familiale, ne pouvait corriger d'antiquer seule.

Le cas de Parizot (15 millions de chiffre d'affaires) est différent. La nécessité d'investissements importants (déplacement de son usine de Dijon) le contraignait à se rapprocher d'un groupe puissant, tout en sauvegardant sa marque.

Pour Heinz, qui possède une petite usine en Hollande, le rachat d'un outil industriel moderne (les usines de Dijon et d'Appoigny de Grey-Poupon) lui donne d'emblée un atout important pour se développer sur le marché européen, que ce soit sous sa marque ou sous celles de ses filiales françaises.

Il est encore trop tôt pour préjuger de la décision du gouvernement français. La recherche d'une « solution française » efficace est difficile, puisque le seul groupe qui pourrait être intéressé — la Générale alimentaire — se trouverait en situation de monopole si elle était autorisée à contrôler cette affaire. En revanche, Heinz, du fait de sa puissance, serait un adversaire dangereux pour le premier groupe français sur le marché européen.

En achetant des titres à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson

Un holding américain devient un des principaux actionnaires de la Compagnie financière de Suez

Une société américaine, INA Corporation, va acquérir une participation de 10 % environ dans la Compagnie financière de Suez. Pour se faire elle va acheter à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson une partie des actions de la seconde banque d'affaires française qu'elle avait acquises lors de la fusion intervenue en juillet 1969.

L'INA Corporation devient ainsi l'un des deux principaux actionnaires de la Compagnie financière de Suez avec la couronne britannique, qui détenait encore en juillet dernier 11,60 % du capital.

Cette opération intervient alors que le rachat par le redressement de titres de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Elle marque l'épilogue d'une affaire commencée en janvier 1969, quand M. Armand de Vogüé, alors président de la Compagnie de Saint-Gobain, avait organisé avec M. Georges-Picot, président de la Compagnie financière de Suez et administrateur de Saint-Gobain, la défense contre l'offre publique d'achat lancée par la Société Boussois-Souchon-Neuvesel.

Qui est l'INA Corporation ? Une société holding installée à Philadelphie dont la principale filiale est l'Insurance Company of North America, et l'activité majeure l'assurance. Son actif totalise soit de l'ordre de 2,7 milliards de dollars (12 milliards de francs), et ses capitaux propres de 762 millions de dollars (3,3 milliards de francs), installée à Bruxelles depuis 1965, elle essaie de développer ses affaires en Europe. Aux Etats-Unis, elle tente de se diversifier. Elle a mené ces dernières diverses opérations immobilières, dans l'industrie électronique et dans les matériels de protection contre l'incendie. En janvier 1969, elle a absorbé une importante banque d'investissements américaine, la Eirth and Company.

Diluer le capital et internationaliser les activités

Depuis presque deux ans on savait que la Compagnie financière de Suez entretenait des contacts avec des sociétés européennes, nationales, directement, ou indirectement par l'intermédiaire de son réseau de filiales de placements internationaux. La dégradation avec l'INA Corporation s'est dénouée brusquement lundi. Elle répond au double souci constant du président de la Compagnie financière de Suez de diluer les portions les plus importantes de son capital parmi d'autres, et si possible d'internationaliser ses intérêts.

Il y a trois ans, en effet, la Compagnie financière n'avait encore que deux actionnaires principaux : la SAPE, holding de Pont-à-Mousson, pour 53 %, et le gouvernement britannique pour 26,6 %. Le premier ne présentait aucun danger parce que le groupe Suez avait une participation réciproque dans Pont-à-Mousson. En revanche, les Britanniques étaient vraisemblablement désireux désormais depuis 1956, date de la nationalisation du canal. Cette intention était confirmée peu après par le peu d'intérêt montré par le principal actionnaire du groupe lors de la création de la SIM (Société d'investissement immobilière). En outre, des rumeurs de négociations à trois entre le concurrent, la Banque de Paris et des Pays-Bas, des investissements européens et la Couronne britannique, inclinaient M. Georges-Picot à chercher à assumer davantage le destin de son groupe. Les diverses opérations auxquelles il a procédé, et l'évolution de la répartition du capital de la Compagnie financière qui en est résulté, le montrent.

En 1970 ces principaux actionnaires ne sont pas moins de six, auxquels vient s'ajouter aujourd'hui l'INA Corporation. Il s'agissait, jusqu'à présent, de la Société nationale des eaux (1,5 %), de la Banque de l'Indochine (3,8 %), de la SAPE (3,3 %), de la couronne britannique (plus que 11,6 %), de la Société générale de fécondage et de participations (constituée en holding pour les besoins de la fusion Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, soit 5,07 %) et de Saint-Gobain lui-même (10,24 %). L'intervention de Suez dans l'affaire Saint-Gobain faisait donc partie de cette stratégie.

Neanmoins, après avoir été pendant plus d'une dizaine d'années l'une des seules affaires de Suez, le groupe Saint-Gobain, la défense contre l'offre publique d'achat lancée par la Société Boussois-Souchon-Neuvesel.

Qui est l'INA Corporation ? Une société holding installée à Philadelphie dont la principale filiale est l'Insurance Company of North America, et l'activité majeure l'assurance. Son actif totalise soit de l'ordre de 2,7 milliards de dollars (12 milliards de francs), et ses capitaux propres de 762 millions de dollars (3,3 milliards de francs), installée à Bruxelles depuis 1965, elle essaie de développer ses affaires en Europe. Aux Etats-Unis, elle tente de se diversifier. Elle a mené ces dernières diverses opérations immobilières, dans l'industrie électronique et dans les matériels de protection contre l'incendie. En janvier 1969, elle a absorbé une importante banque d'investissements américaine, la Eirth and Company.

JACQUELINE GRAPIN.

● *Election du président de la Fédération des syndicats d'initiative.* — Le docteur Pierre Dailly a été réélu pour trois ans président de la Fédération nationale des syndicats d'initiative et offices de tourisme, à l'issue de l'assemblée générale de ces organismes.

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Les discussions sur l'Airbus

Londres demande des précisions supplémentaires

Londres (*A.F.P.*). — La Grande-Bretagne demandera de nouvelles explications à l'Allemagne fédérale, à France et les Pays-Bas avant de prendre une décision définitive sur la participation au projet de l'avion gros-porteur européen, l'Airbus A-300-B.

Le ministre britannique de l'équipement aéronautique, M. Frederick Corfield, demandera ces éclaircissements à ses collègues européens au cours de leur prochaine réunion — dont la date n'est pas encore connue et il ne leur communiquera en réponse définitive qu'après une nouvelle délibération du gouvernement conservateur à Londres.

Ces éclaircissements, précisent-on de source autorisée, concernent notamment la participation réelle de la firme de moteurs Rolls-Royce aux deux versions de l'Airbus. Les assurances données à ce sujet par les ministres des trois pays de l'Europe continentale ne paraissent pas suffisantes pour convaincre le gouvernement de Londres d'abandonner le projet britannique du BAC-211, concurrent de l'Airbus.

L'Airbus européen pourrait exister en deux versions : l'A-300-B, un bimoteur capable de transporter jusqu'à 250 passagers sur des distances de 2 000 kilomètres et dont, selon les compagnies clientes, de modèles américains ou britanniques, et l'A-300-B-7, capable, avec 300 passagers environ, de parcourir 3 400 kilomètres et équipé de deux moteurs britanniques (*le Monde* du 21 octobre).

Le gouvernement britannique initialement intérêt des Européens en engagement plus net, en particulier celui de faire pression sur les deux compagnies nationales, c'est-à-dire Lufthansa, Air France et K.L.M., pour que celles-ci donnent leur préférence à la version des Airbus munis de moteurs britanniques. Toutefois, ces compagnies ont, en fait, déjà passé commande de modèles équipés de réacteurs américains.

Le prototype Concorde-002 assemblé en Grande-Bretagne, pour atteindre une vitesse double de celle du son a dû être interrompu.

Le pilote d'essai, Brian Trubshaw, a dû, en effet, arrêter un des réacteurs, un voyant lumineux ayant signalé une possible rupture d'huile une demi-heure après le décollage de l'appareil.

De son côté, le prototype Concorde-001, assemblé en France, a passé le 9 novembre le cap des deux cents heures de vol, dont quarante-cinq à vitesse supersonique. Pendant son dernier essai, le fonctionnement d'un des quatre réacteurs a été arrêté alors que l'avion volait à Mach 2, « Le comportement de l'appareil a été remarquable », a déclaré M. Turcat, directeur des essais en vol.

● *Liaison aérienne la Réunion-les Comores.* — Le premier vol commercial hebdomadaire entre Saint-Denis (Réunion) et Moroni (Comores), via Tananarive et Majunga, a eu lieu samedi. Cette liaison, qui met les Comores à trois heures et demie de la Réunion, est assurée par un Boeing-737 de la compagnie Air Madagascar. — (*A.F.P.*)

CONCORDE-002 ÉCHOUE DANS SA TENTATIVE D'ATTEINDRE MACH 2

Londres (*A.F.P.*). — Une nouvelle tentative — la troisième depuis le 5 novembre — effectuée le 9 novembre par le prototype Concorde-002 assemblé en Grande-Bretagne, pour atteindre une vitesse double de celle du son a dû être interrompue.

Le pilote d'essai, Brian Trubshaw, a dû, en effet, arrêter un des réacteurs, un voyant lumineux ayant signalé une possible rupture d'huile une demi-heure après le décollage de l'appareil.

De son côté, le prototype Concorde-001, assemblé en France, a passé le 9 novembre le cap des deux cents heures de vol, dont quarante-cinq à vitesse supersonique. Pendant son dernier essai, le fonctionnement d'un des quatre réacteurs a été arrêté alors que l'avion volait à Mach 2. « Le comportement de l'appareil a été remarquable », a déclaré M. Turcat, directeur des essais en vol.

Quels rapports y a-t-il entre Linde et les matières synthétiques?

Les matières synthétiques commencent des usages nouveaux

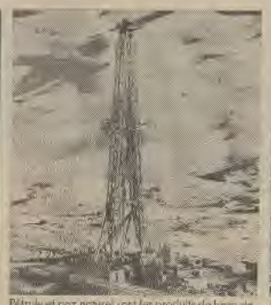

Pétrole et gaz naturel sont les produits de base de la pétrochimie

Partie d'une installation pétrochimique Linde

Aussi bien en technique que dans la vie de tous les jours les matières synthétiques sont devenues indispensables. C'est à pétrochimie qui donne les produits de base pour la fabrication de matières synthétiques.

Pétrole et gaz naturel contiennent plusieurs hydrocarbures. Au cours de la transformation des hydrates de pétrole le cracking thermique dégage des mélanges gazeux riches en hydrocarbures.

Par des procédés à basse température ces mélanges gazeux sont décomposés et pour la fabrication d'un grand nombre de matières synthétiques on part des hydrocarbures ainsi obtenus.

Technique à basse température et procédés techniques inertes ... sont les deux activités de l'ordre AG.

Les activités de Linde comprennent :
Procédés à basse température et physico-chimiques
Technique de froid et du conditionnement de l'air Systèmes hydrauliques
Véhicules de manutention
Gaz techniques et technique de soudage Machines-outils et outils
Entreprise frigorifiques Appareils domestiques

Linde Linde Aktiengesellschaft, Wiesbaden, Allemagne

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Libres opinions

L'AVENIR DES CADRES

Par CHARLES MAGAUD (*)

La croissance de notre société industrielle s'accompagne d'un phénomène « cadres » en rapide expansion, ce qui ne veut pas dire que celui-ci soit facile à saisir, facile à commencer et facile à orienter.

Phénomène difficile à saisir, car les syndicalistes, les universitaires, les technocrates, ne parviennent pas à se mettre d'accord sur ce mazze; selon les uns, qui retiennent seulement les ingénieurs et les techniciens de l'industrie, la masse des cadres atteindrait deux millions ; selon les autres, qui y ajoutent les membres des professions libérales et tous ceux qui exercent une certaine responsabilité sociale, cette masse atteindrait quatre millions. Ce désaccord naît en vérité des préférences à l'égard d'une société de techniciens ou d'une société de notables, mais il prouve également que, par la force des choses, une tendance se développe pour confondre les cadres avec les classes moyennes.

Phénomène difficile à comprendre, car les cadres souffrent d'un mal diffus, de nature psychologique, qui s'analyse en un certain état de malaise et même d'angoisse ; pourtant, ce mal ne se réduit pas à un certain nombre de revendications matérialistes, car il trouve ses sources profondes dans l'instabilité de l'appareil de production ; en effet, les cadres éprouvent une appréhension devant l'incertitude des décisions économiques entraînant des fusions ou des concentrations qui remettent en question leur situation personnelle ; la société de consommation ne leur apporte même pas de compensation, car ils sont partagés entre ceux qui ne peuvent pas, par un système qui attise leurs désirs sans leur procurer la tranquillité.

Aliénés, car ils n'occupent pas la place à laquelle ils estiment avoir droit entre les syndicats ouvriers et les groupes financiers ; ils aspirent à la stabilité des classes moyennes, mais ils ne sont pas liés à un champ comme un agriculteur, à un fonds comme un commerçant, ils sont liés au contrôle et à la compatibilité de leur entreprise, et un droit de présence reste toujours beaucoup plus inconfortable qu'un droit réel sur une chose.

De plus, les cadres se sentent mystifiés par les ponctions de la politique fiscale et par les menaces des technocrates sur leurs avantages sociaux ; ils se sentent également mystifiés lorsque les syndicats exercent des fonctions d'autorité à l'égard du personnel sans avoir de responsabilités nettement définies dans la gestion de l'entreprise ; à tous les degrés de l'échelle ils subissent totalement l'incertitude des mutations sociales.

Phénomène difficile à orienter, car la représentation des cadres restera mal assurée aussi longtemps que 80 % d'entre eux ignoreront l'engagement syndical. Il revient donc au gouvernement et à sa majorité de se pencher sur leurs problèmes et de les obliger à leur tourner « vers-les-ci » et dépasser le stade des privilèges et des revendications pour faire participer les cadres à une vaste concertation des groupes sociaux dans la nation ; si, en effet, leur malaise provient de leur aliénation, les remèdes se trouvera avec évidence dans le dialogue et la concertation.

Par la réforme de la Sécurité sociale, par la réforme fiscale, le gouvernement a récemment marqué sa volonté de protéger les cadres ; mais il reste à exécuter un projet à long terme pour les sortir de leur aliénation et leur donner confiance en eux-mêmes et en leur société. Ce projet devrait englober un certain nombre de réformes destinées à promouvoir la concertation et la participation.

Participation à la propriété du capital des entreprises par introduction dans notre pays d'une législation sur les « stock-options » ; dans cette perspective, une proposition de loi sur les plans d'achat d'actions a été récemment déposée par M. Grussmeier, député de Vallée-Marne ; elle devrait voir prochainement sa discussion à l'Assemblée nationale.

Cogestation dans la gestion des entreprises par de nouvelles formules de décentralisation des décisions ; cette réforme complexe, rendue indispensable par la concurrence internationale, devrait être mise au point par l'action conjointe des instituts de recherche sur la gestion, des syndicats et du Parlement.

Concertation pour la mise en place de l'éducation permanente, qui commence aux cadres la possibilité d'une mise à jour de leurs connaissances tous les dix ans, et bientôt sans doute tous les cinq ans ; cette législation devrait d'ailleurs s'accompagner d'un protocole de certification. C'est-à-dire de coopération nécessaire au niveau des cadres entre l'Etat, les industries et l'Université.

Mais ancrés de ces réformes, si nous voulons vraiment rompre l'isolement des cadres, il faut leur donner l'assurance du dialogue ; sans cette assurance, ils seraient obligés de choisir entre deux tentations également intenables : s'abandonner à la massification comme leur conseille une certaine opposition ou lutter pour devenir les privilégiés d'une société technicienne comme leur suggèrent les faux prophètes du progrès.

Entre ces deux tentations, l'avenir des cadres se situe dans une troisième voie qui est la nôtre : leur insertion dans une économie au service de l'homme. Mais cette insertion exige un engagement politique, syndical ou professionnel sans lequel il serait douteux qu'ils parviennent à maîtriser l'instabilité et l'incertitude de leur condition. La tâche de la majorité apparaît alors très claire : faire comprendre aux cadres le sens et la portée de leur engagement pour orienter notre société industrielle vers un meilleur destin.

(*) Député de Paris, délégué national de l'U.D.R. pour les cadres.

CONSEILLERS, MANAGERS

vous qui avez le désir de faire une carrière dynamique comme conseillers en investissement.

INTER EUROPE CONSEIL

filiale de la 9e banque et du 1er groupe français d'assurances

vous propose de vous associer MAINTENANT à son expansion rapide.

Téléphonez personnellement ou écrivez à :

PIERRE PLANCHER
Tél. 924.06.51 et 924.37.08
INTER EUROPE CONSEIL
45, boulevard de Courcelles, PARIS (8e).

DANS IMMEUBLE GRAND STANDING
AU DERNIER ETAGE

VASTE APPARTEMENT LUXUEUX

450 m2 + terrasse circulaire aménagée de 80 m2.
Accès direct par ascenseur Studio à l'étage pour personnel
Prix : 1.600.000 - Crédit (14)
Tél. 845.52.60 - 65-20 et 82-11

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Le tribunal de Saint-Étienne ordonne l'évacuation des grévistes qui occupent un bureau des Nouvelles Galeries

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — A la demande de la direction des Nouvelles Galeries de Saint-Etienne, le tribunal de grande instance de la ville statuant inédit à intervenir en référé à ordonné l'évacuation du secrétariat directorial des Nouvelles Galeries occupé jour et nuit depuis huit semaines, par des employés qui y restaient régulièrement. Ces derniers refusent depuis bientôt une semaine toute modification des salaires.

Le jugement rendu mardi intervient à huis clos, nommément cités de ne rentrer sans autorisation de l'employeur dans le secrétariat de la direction et à ordonnée à quiconque se trouvant dans les lieux de les évacuer.

« A défaut, dans un délai de quarante-huit heures, la société demanderesse pourra faire procéder à l'expulsion, au besoin avec le concours de la force publique » conclut le jugement.

Les représentants de la C.F.D.T. estimant que le délai de quarante-huit heures représente un retrait cette dans une procédure d'urgence. Une pétition d'une dépêche des Nouvelles Galeries, qui devait prélever le pétition devait lieu, se poursuivra continuelles, par groupes d'une vingtaine de personnes, à se réunir dans le secrétariat directorial. La C.F.D.T. pense à ce sujet qu'il ne s'agit pas d'une action syndicale comme le déclare la C.G.T., puisque cette occupation nécessite la participation d'un même chiffre de personnes par jour, dont des représentants de F.O. et des salariés non syndiqués.

Nouvelle grève à la météorologie nationale

Le personnel de la météorologie nationale est à nouveau en grève pour cinq-quinze heures depuis 14 heures, mardi 10 novembre. Les employés de la météorologie, qui participent depuis trois semaines à des mouvements revendicatifs, dans la grève nationale du 18 au 19 octobre, réclament une augmentation des effectifs et une revalorisation des carrières. Au P.T.T., la C.F.D.T. a déposé un préavis de grève pour les services annexes. Le ministère a précisé que, si ce préavis de grève était suivi d'effet, les retards dans la distribution du courrier que la grève nationale du 28 au 31 octobre a provoqués (trois journées de trafic) ne pourraient être résorbés rapidement.

En revanche, le travail a repris aux éditions des Presses universitaires, lundi 9 novembre, après trois semaines de grève, et à l'usine Colgate-Palmolive, à Compiègne.

MONNAIES ET CHANGES

M. SCHILLER REJETTE L'IDÉE D'UN CONTROLE DU MARCHÉ DES EURODEVISES

● *Une union économique et financière des pays de la Communauté économique européenne ne serait pas seulement possible, mais indispensable du point de vue économique et politique* a déclaré M. Karl Schiller, ministre de l'économie d'Allemagne fédérale, dans une interview accordée au quotidien parisien « Le Monde » publiée le mardi. M. Schiller a fait allusion au plan Werner, sur une proposition de la Commission.

Quant au contrôle du marché des euro-devises, proposé par M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre français de l'économie et des finances, il implique, selon le ministre allemand, un contrôle du marché des devises, et c'est pourquoi M. Schiller rejette cette idée. « Il n'est pas pareille cela absolument pas absolument pour nous, précise-t-il, rêvant durant qu'un renforcement à un concertée BRD les économies concerne un grave dommage au commerce international et à la répartition du travail de l'économie mondiale ».

Sur la question des relations germano-soviétiques, M. Schiller a répondu que dans ce domaine les très importantes commandes de l'URSS de pourraient être satisfaites qu'en coopération avec d'autres pays, et en particulier avec la France. « Je crois, ajoute-t-il, à des possibilités de collaboration franco-allemande étroite dans cette matière. »

M. EMMINGER DÉMENT QU'UNE BAISSE CONCERTÉE DES TAUX D'INTÉRÊT SE PRÉPARE.

Francfort (*A.F.P.*). — Le vice-président de la Bundesbank, M. Otmar Emminger, a démenti, mardi, toutes les rumeurs circulant à l'heure actuelle sur les marchés internationaux des devises au sujet d'une baisse concertée du taux d'intérêt.

Cette rumeur avait pris naissance lundi, à la suite de nouvelles annonciatrices de Bâle indiquant que, lors de la réunion des gouverneurs de banques, les banques avaient demandé à la Bundesbank d'aider les Etats-Unis en abaissant son propre taux d'escompte afin d'enrayer de nouvelles sorties de devises des Etats-Unis en direction des marchés européens.

M. Emminger a catégoriquement démenti cette version en précisant qu'aucun participant de la réunion n'avait demandé à la Bundesbank une réduction unilatérale de son taux d'escompte. Les milieux financiers de Francfort estimaient que les Etats-Unis pourraient baisser des cette semaine leur taux d'escompte de 6 % à 5,5 %. On se demande dans les coulisses, à Francfort, comment le temps la Bundesbank pourra résister à la pression internationale et aux nouvelles tentatives de devises.

● *M. René Bidoux remplace M. Roger Lindet au secrétariat général de l'U.G.F.S.* Union générale des fonctionnaires C.G.T. Précédemment secrétaire général de la fédération des finances C.G.T., M. Bidoux a été élu par le congrès qui vient de se tenir à Paris. M. Lindet abandonnant ses fonctions pour convenances personnelles.

Le congrès, d'autre part, a fait de nouveau déclaré hostile aux « contrats de progrès » et il a réclamé un système d'échelle mobile pour maintenir leur pouvoir d'achat.

(Publicité)

Le système comptable de 45.000 P.M.E.

Il est rares dans la région parisienne, 45.000 sous toute la France utilisent la comptabilité OBBO. Pourquoi ?

Parce que, pour bien gérer une affaire, améliorer sa rentabilité, prévoir son avenir, il faut pouvoir, d'un seul coup d'œil, juger une situation commerciale claire et précise qui permet de diriger le « cap de barre » nécessaire au moment propice.

Le système comptable OBBO, ingénieux, très simple, vous offre à tout moment cet « instantané » de votre entreprise. C'est un remarquable instrument de gestion qui vous permet d'assurer, sur votre affaire, la surveillance la plus dynamique.

OBBO n'est pas cher et fait gagner du temps.

OBBO, c'est Facon.

Je désire recevoir la documentation sur la comptabilité OBBO.

M. .....
Société .....
Rue .....
Ville .....

S.A. OBBO. - Service 120
9, rue de Montrouge - 75-Paris (9e)
Tél. 878-95-60 et 28-50

ASSURANCE-MALADIE

LE SYNDICAT DES MÉDECINS DU RHONE NE DÉSAVOUE PAS « L'AFFICHE JAUNE »

L'article intitulé « Une surprenante campagne des médecins de la région Rhône-Alpes », que le Monde a publié dans son numéro des 1er-2 novembre, nous a valu plusieurs lettres de médecins qui nous font part de leurs inquiétudes au sujet de la convention en discussion entre les syndicats du corps médical et les dirigeants des caisses d'assurance-maladie.

Quant au Syndicat des médecins du Rhône, il donne les précisions suivantes sur la « curieuse affiche jaune » dénoncée par nos confrères, le fait du Rhône exercice de la médecine. M. Pierre Trion, président de ce syndicat, nous écrit en effet :

« L'affiche jaune » n'émane ni du Syndicat des médecins du Rhône ni de la fédération des médecins de la région Rhône-Alpes. Personne ne l'a jamais vue, dans les pharmacies ou ailleurs, à Lyon et dans le département du Rhône. Elle a été diffusée dans un secteur très limité de la région Rhône-Alpes par un syndicat départemental appartenant à notre fédération.

Malgré son caractère schématique, commun à la plupart des affiches syndicales, nous ne la désavouons pas, car elle reprend des thèses malheureusement fondées sur des bases très solides.

(...) A notre ressentiment du 26 octobre (à Lyon), devant plus de mille deux cents médecins représentant l'unanimité du corps médical du Rhône, nous avons donné des informations sur les négociations en cours. Et nous avons fait état des rapports des commissaires du Ve Plan, proposant l'instauration d'une médecine forfaitaire et considérant la convention unique en préparation comme une phase transitoire.

Nous avons demandé que le texte de cette convention initiale présente des garanties destinées à éviter cette évolution vers une médecine collective, dénoncée par le rapporteur du paiement à l'acte.

(...) Les garanties que nous avons demandées pour accompagner notre adhésion à la future convention, nous ne les avons pas encore obtenues. Les menaces contre l'indépendance et les libertés médicales persistent. Et c'est l'inquiétude réelle de nous les médecins conventionnés, qui nous qui a voulu exprimer l'« affiche jaune » que vous mentionnez.

Nous vous demandons enfin de vouloir bien préciser que le libre choix du médecin par le malade n'existe pas depuis le 23 mai 1960, en raison du remboursement discriminatoire.

Les médecins conservent certaines modalités en vérifiant pas strictement par le contenu du projet de convention, mais par rapport au prix de remboursement ou de prestation de travail du remplaçant ou plus, comme l'écrit très récemment le syndicat des médecins du Rhône, « le choix du VP plus indépendant en effet qu'en même fait soit être tout, dès à 70 % ; étant à maintenir le contrat des médecins conventionnés et donc médecine libre. Il est aussi parallèle de tout que mécanisme conventionnel et ... que le pays est prêt et rétrograde ... avant à vue ... ».

Nous avons demandé au ministère des transports (Journal officiel du 6 novembre) « Le Journal officiel Vermeil » a été mis en point par la S.N.C.F., qui en reçoit pas de subventions de l'Etat et est obligé de trouver les moyens de maintenir les personnes d'un certain âge, généralement libres en leur temps, à utiliser le train pendant les périodes de faible trafic et par là même à prolonger un supplément de trafic suffisant pour compenser la perte de recettes entraînée par la réduction consentie, il est normal que son application soit suspendue au moment des départs et des retours de vacances, lorsque la traite ferroviaire est particulièrement chargée.

« Ces restrictions se rapportent, tout-fois, qu'une trois radiales et ... Cette circulaire figure sur les formules de commandes, et les réservations ... ont été remplies aux services intéressés afin d'éviter le retour des incidents signalés par M. Duclos. »

PERSONNES AGÉES

Les conditions d'emploi de la carte Vermeil

M. Guy Duclos, député des Hauts-de-Seine (communiste) avait adressé l'intention du ministre des transports et sur les conditions d'utilisation aux tarifs réduits de la carte Vermeil pour les personnes âgées.

« Sur l'imprimé S.N.C.F. indique le député, il est indiqué que la carte Vermeil n'est pas valable en permanence sur le parcours intérieur de la région parisienne et à certaines périodes de l'année dans les trains rapides et express. C'est alors que vous ajoutez que le dernier vendredi de juin au 2 septembre inclus, cet empêchement a été décidé pour trois durée de trois jours. Or, il ... ».

« Par ailleurs, il apparaît qu'il existe des interprétations différentes suivant les gares. On a refusé à certains guichets de délivrer des billets Vermeil pour tous les trains, y compris les omnibus, alors que l'imprimé ne signale que les express et les rapides. Mais on semble admettre que les personnes âgées peuvent être obligées de se déplacer pour des raisons de famille à des dates impératives et le faisant ainsi, par une interprétation restrictive de textes qui sont pourtant loin de réservoir précisément aux besoins, priées du bénéfice de cette carte Vermeil créée en leur faveur.

« Ces restrictions ... ».

Aucun Parisien ne l'a jamais vue, dans les pharmacies ou ailleurs, à Lyon et dans le département du Rhône. Elle a été diffusée dans un secteur très limité de la région Rhône-Alpes par un syndicat départemental appartenant à notre fédération.

Malgré son caractère schématique, commun à la plupart des affiches syndicales, nous ne la désavouons pas, car elle reprend des thèses malheureusement fondées sur des bases très solides.

(...) A notre ressentiment du 26 octobre (à Lyon), devant plus de mille deux cents médecins représentant l'unanimité du corps médical du Rhône, nous avons donné des informations sur les négociations en cours. Et nous avons fait état des rapports des commissaires du Ve Plan, proposant l'instauration d'une médecine forfaitaire et considérant la convention unique en préparation comme une phase transitoire.

Nous avons demandé que le texte de cette convention initiale présente des garanties destinées à éviter cette évolution vers une médecine collective, dénoncée par le rapporteur du paiement à l'acte.

(...) Les garanties que nous avons demandées pour accompagner notre adhésion à la future convention, nous ne les avons pas encore obtenues. Les menaces contre l'indépendance et les libertés médicales persistent. Et c'est l'inquiétude réelle de nous les médecins conventionnés, qui nous qui a voulu exprimer l'« affiche jaune » que vous mentionnez.

Nous vous demandons enfin de vouloir bien préciser que le libre choix du médecin par le malade n'existe pas depuis le 23 mai 1960, en raison du remboursement discriminatoire.

Les médecins conservent certaines modalités en vérifiant pas strictement par le contenu du projet de convention, mais par rapport au prix de remboursement ou de prestation de travail du remplaçant ou plus, comme l'écrit très récemment le syndicat des médecins du Rhône, « le choix du VP plus indépendant en effet qu'en même fait soit être tout, dès à 70 % ; étant à maintenir le contrat des médecins conventionnés et donc médecine libre. Il est aussi parallèle de tout que mécanisme conventionnel et ... que le pays est prêt et rétrograde ... avant à vue ... ».

Nous avons demandé au ministère des transports (Journal officiel du 6 novembre) « Le Journal officiel Vermeil » a été mis en point par la S.N.C.F., qui en reçoit pas de subventions de l'Etat et est obligé de trouver les moyens de maintenir les personnes d'un certain âge, généralement libres en leur temps, à utiliser le train pendant les périodes de faible trafic et par là même à prolonger un supplément de trafic suffisant pour compenser la perte de recettes entraînée par la réduction consentie, il est normal que son application soit suspendue au moment des départs et des retours de vacances, lorsque la traite ferroviaire est particulièrement chargée.

« Ces restrictions se rapportent, tout-fois, qu'une trois radiales et ... Cette circulaire figure sur les formules de commandes, et les réservations ... ont été remplies aux services intéressés afin d'éviter le retour des incidents signalés par M. Duclos. »

Si votre ordinateur s'ennuie, c'est que vous ne savez pas lui parler.

Combien de cadres responsables s'emparent à leur ordinateur, alors qu'ils devraient d'abord s'en prendre à eux-mêmes !

Apprendre le Langage Ordinateur : c'est ce que vous propose l'INSEP (Institut Supérieur d'Education Permanente) par correspondance :

LES ORDINATEURS ET L'INFORMATIQUE

documentation (42) sur demande

insep 4, av. de l'Opéra Paris 1er tél. 073.28.13

LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

Après ses entretiens avec M. Schumann

M. Rippon se déclare encouragé par l'attitude française

Pratiquement au premier jour suivant des entretiens de Bonn depuis son entrée en fonctions, M. Geoffrey Rippon, ministre britannique chargé des affaires européennes, a rencontré lundi à Paris M. Maurice Schumann. Les conversations, qui ont commencé dans la matinée, se sont poursuivies au cours d'un déjeuner au Quai d'Orsay, auquel assistait le ministre de l'agriculture, M. Jacques Duhamel.

De fait et d'autre, il a été rappelé avec insistance qu'il ne s'agissait nullement, au cours de cette rencontre, de négocier, puisque cette tâche est strictement dévolue du côté de la C.E.E. au président du conseil des ministres, M. Scheel, MM. Schumann et Rippon n'en ont pas moins utilement confronté leurs vues sur le développement, la mise en application, réalisme aux leurs gouvernements respectifs avaient en commun une égale volonté de donner leur entrée à l'Europe. Sur ce point M. Rippon a répété, après ses entretiens au Quai d'Orsay, que Londres travaillait à présent plus le pouvoir de quant au souhait du gouvernement français de voir l'Angleterre adhérer à la C.E.E. et que ce sentiment avait fait d'un grand encouragement pour la délégation britannique.

L'existence d'un climat politique favorable entre Londres et Paris ne suffit pas à lui seul à éliminer les problèmes techniques posés par l'adhésion de Londres.

Il ne semble pas que M. Schumann ait parlé à Jeffrey Rippon des demandes à lui adressées à Paris par Maurice Schumann. Les conversations, qui ont commencé dans la matinée, se sont poursuivies au cours d'un déjeuner au Quai d'Orsay, auquel assistait le ministre de l'agriculture, M. Jacques Duhamel.

De fait et d'autre, il a été rappelé avec insistance qu'il ne s'agissait nullement, au cours de cette rencontre, de négocier, puisque cette tâche est strictement dévolue du côté de la C.E.E. au président du conseil des ministres, M. Scheel. MM. Schumann et Rippon n'en ont pas moins utilement confronté leurs vues sur le développement, la mise en application, réalisme aux leurs gouvernements respectifs avaient en commun une égale volonté de donner leur entrée à l'Europe.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 6. LA MORT DU GENERAL DE GAULLE

— L'adversaire de la IVe République et le chef de parti, par J. Fauvet. — L'ennemi de la défaite, par M. Legris. — Le théoricien militaire et le soldat, par J. Planchais. — Fondateur et président de la Ve République, par P. Viansson-Ponté. — L'écrivain et l'orateur, par A. Passeron.

8. EUROPE DE L'EST

— Les deux généraux américains détenus en Arménie ont été libérés.

9. EUROPE DE L'OUEST

— M. Brandt est invité à Varsovie pour la signature du traité germano-polonais.

10. PROCHE-ORIENT

— Les Etats-Unis confirment leur hostilité au plan français à quatre.
— L'accord entre la R.A.U. et la Jordanie entre en vigueur.

10. AFRIQUE

— La Grande-Bretagne et la Rhodésie engagent des négociations préliminaires.

11. ASIE

— Le chef de l'Etat pakistanais va se rendre en Chine populaire.

12 - 13. POLITIQUE

— L'Assemblée nationale a voté le budget des transports terrestres. — La discussion du budget du ministère de l'intérieur.
— Libres opinions : « A nouvelle société, majorité nouvelle », par J. Lecanuet.

14 - 15. COURRIER DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

— Le « téléphone des profondeurs ».
— Le cinéma en relief grâce au laser.

LE MONDE DES ARTS

Pages 17 à 19

20. RELIGION

— A Strasbourg, un débat œcuménique sur le problème juif.

21. ENSEIGNEMENT

— Un colloque de l'Association pour l'expansion de la recherche scientifique.

22. JUSTICE

— Aux assises de Paris : la mort de Sandra Gawons.
— A Toulouse : épilogue judiciaire d'une querelle littéraire et familiale.
— La catastrophe de Saint-Laurent-du-Pont : M. Perrin demande l'annulation de sa suspension.

25. SPECTACLES

— Théâtre : « la Moscheta », d'après Ruzante..
— Entretien avec John Arden.

26. SPORTS

— Tennis : l'open de Coubertin.

32 - 33. RÉGIONS

— Les étrangers achètent des terres dans le Languedoc.

34 à 36. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

— Le tribunal de Saint-Etienne ordonne l'expulsion des grévistes des Nouvelles Galeries.
— Risque de surchauffe en Suisse.
— Libres opinions : « L'Avenir des cadres », par C. Magaud.

Lire également

Informations pratiques :

Programmes radio, TV ; « Journal officiel » ; mots croisés 27
Carnet 28
Offres d'emploi ..... 29 à 31
Demandes d'emploi 31
L'immobilier 31
Finances 37

A B C D E F G

APRÈS LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Les derniers instants de l'ancien chef de l'État

Rien n'avait laissé prévoir le malaise cardiaque qui devait être fatal, dans la soirée de lundi, au général de Gaulle. Ce dernier avait en effet, comme à l'habitude, fait dans l'après-midi une promenade dans le parc de la Boisserie, puis avait travaillé comme chaque jour à la rédaction du deuxième volume de ses *Mémoires d'espoir* — dont le premier tome avait été publié il y a quelques semaines.

C'est alors qu'il se trouvait dans un fauteuil en train d'attendre l'heure du journal télévisé en faisant une réussite que le général de Gaulle s'est brusquement effondré. Un médecin fut immédiatement appelé par Mme de Gaulle, qui était seule à ses côtés, mais l'ancien président de la République devait mourir un quart d'heure seulement après cette brutale crise cardiaque.

C'est par la brigade de gendarmerie de Colombey-les-Deux-Eglises que la nouvelle fut transmise à l'aube à Paris aux plus hautes instances de l'Etat. A Colombey même, les premiers à être prévenus furent le maire et les membres du conseil municipal.

Au siège des « Français libres »

A l'Association des Français libres, 8, square du Champ-de-Mars, à Paris-15e, les anciens compagnons se retrouvent au quatrième étage de l'immeuble, dans les locaux de la *Revue de la France libre*. M. Maurice Jourdan, secrétaire général de l'association, a les larmes aux yeux. Il répond à des centaines d'appels téléphoniques : « *Oui, nous sommes assommés, c'est tellement imprévu, le général allait bien...* » M. Maurice Jourdan adresse chaque fois quelques mots de remerciement.

Un ancien député, M. Paul Theetten, qui fut l'un des collaborateurs immédiats du général de Gaulle à Londres, évoque quelques souvenirs. Le commandant Jacques Bauche, un « ancien » de Bir-Hakeim, et M. Stanislas Mangin, fils du général Mangin, sont les premiers à venir présenter leurs condoléances.

Un coup de téléphone encore : l'amiral Charles-Edward Lahaye, inspecteur général de la marine et ancien commandant de l'aéronavale française libre de 1941 à 1943, président de l'association, communique le texte du télégramme qui sera envoyé à Colombey. M. Maurice Jourdan prend contact avec l'Ordre de la libération, dont Charles de Gaulle était le grand maître.

Graves, silencieux, les visiteurs affluent dans l'antichambre trop étroite. Sous les vitrines, un portrait du général à Londres et l'édition de luxe de ses Mémoires : « *l'Appel* », relié en toile bleue, « *l'Unité* », de couleur blanche, « *Salut* », de couleur rouge. Personne ne parle.

En quittant les locaux, quelques compagnons demandent le dernier numéro de la « *Revue de la France libre* », qui reproduit, en couverture, l'appel du 18 juin. Un des collaborateurs de cette publication, M. René Cassin, y écrit notamment que « *la parole donnée, les promesses faites au peuple français aux heures sombres de l'automne 1940, à savoir : la libération matérielle de la patrie, la restauration de ses libertés républicaines et la pleine rentrée de la France dans le cercle des nations victorieuses, ont été tenues.* »

M. MAURICE SCHUMANN : une page altière de notre histoire est tournée.

Bruxelles (Communautés européennes) (*A.F.P.*). — Répondant à une allocution de M. Walter Scheel, président du conseil des ministres des Six, au nom des Etats membres, à propos du décès du général de Gaulle, M. Maurice Schumann a déclaré : « *Je veux, monsieur le président, vous dire ma gratitude. Une page altière de notre histoire — histoire de la France et histoire de l'Europe — est non certes déchirée, mais tournée. Mais le livre demeure et continue, grâce, pour une large part, au grand homme qui quitte ce monde. Je vous demande, monsieur le président, ainsi qu'à tous mes collègues, la permission de me retirer pour confondre mon deuil personnel avec le deuil national.* »

M. Maurice Schumann a regagné Paris en fin de matinée.

L'ESPAGNE A ÉTÉ SON DERNIER VOYAGE A L'ÉTRANGER

(De notre correspondant)

Madrid. — La nouvelle a causé une profonde impression chez tous les Espagnols pour qui le chef de la Résistance française était considéré comme un héros de légende. On rappelle aujourd'hui à Madrid que le dernier voyage du général à l'étranger a été celui effectué en Espagne au début de l'été 1970. Le général Diez-Alegria, chef du haut état-major, a déclaré : « La mort de de Gaulle nous consterne tous. Cette disparition signifie qu'une autre page de l'histoire vient d'être tournée. Peu des grands hommes de l'époque de de Gaulle sont encore de ce monde. Le général avait montré envers l'Espagne une grande compréhension et on peut même dire une certaine cordialité. »

M. Luis Gonzalvo, compagnon de la Libération, qui au cours de la dernière guerre avait été nommé lieutenant-colonel des forces françaises, nous a déclaré : « C'était le chef idéal. Malheureusement il nous a déçus, nous les républicains espagnols qui avons combattu sous ses ordres. Ceux qui comme nous avaient lutté pour la liberté et pour que la France reste un pays libre étaient en droit d'être aidés par lui dans leur combat pour la liberté du peuple espagnol. Et cela de Gaulle ne l'a pas fait. »

Le numéro du « Monde » daté 10 novembre 1970 a été tiré à 489 705 exemplaires.

M. MALTERRE, président de la C.G.C. : « Un personnage historique hors série. »

« *Le général de Gaulle fut pour les Français de ma génération le symbole de la résistance à l'occupant. La première fois que je fus reçu par lui lors de son retour au pouvoir en 1958, j'eus l'impression rare d'avoir devant moi un personnage historique hors série.*

» *Les décisions qu'il eut à prendre, dans un univers en pleine transformation, très différent de celui qu'il avait connu, soulevèrent les passions. Pour les uns il incarna l'avenir, pour les autres le passé.*

» *En fait, comme beaucoup de personnages historiques, il dut tenir compte, plus que son style le laisserait croire, des circonstances et des événements.*

» *A-t-il réalisé ce qu'il désirait ? Ce n'est que plus tard, lorsque les passions seront apaisées, que l'Histoire pourra porter sur son action un jugement serein.*

» *De toute façon, non seulement pour les Français, mais aussi dans le monde entier, son nom figurera parmi les plus grandes personnalités de notre temps.* »

C.F.T.C. : des réalisations sociales qu'on ne peut oublier.

« *Avec le général de Gaulle disparaît un personnage historique d'une stature exceptionnelle. La C.F.T.C. n'a pas à apprécier l'action de l'homme politique, mais elle estime qu'il n'est pas possible d'oublier les réalisations sociales à la mise en place desquelles il a puissamment contribué, telles que la Sécurité sociale, les délégués du personnel, les comités d'entreprise.*

» *Son action sur le plan social pendant qu'il était au pouvoir a comporté, à côté d'éléments discutables, certains autres que nous estimons positifs, telle que la participation.* »

DEMAIN MERCREDI 11 NOVEMBRE

COURSES à SAINT-CLOUD

Un très beau programme avec

LE PRIX DE L'ÉLEVAGE

(Poule de femelles - handicap) pour juments de 3 ans et au-dessus - 2.500 mètres.

100.000 F à la gagnante.

PAUL VI : un grand témoin de notre histoire contemporaine.

Le pape a envoyé le télégramme suivant au président Pompidou : « *Au moment où le général de Gaulle vient d'être appelé soudainement dans son éternité, nous prions à l'intention du grand homme d'Etat disparu, dans le souvenir des rencontres qu'il nous a été donné d'avoir avec lui, et nous adressons à Votre Excellence, comme à tous ceux qui sont touchés par cette subite disparition d'un grand témoin de notre histoire contemporaine, l'expression de nos condoléances attristées.* »

Le pape a également envoyé un télégramme à Mme de Gaulle.

M. GIUSEPPE SARAGAT : le dernier des grands Français antiques et le premier des modernes.

Rome (*A.F.P.*). — M. Giuseppe Saragat, président de la République italienne a adressé un télégramme de condoléances au chef de l'Etat : « *La mort du général de Gaulle, qui plonge dans le deuil la France amie et alliée, est un deuil pour tous les peuples qui ont le culte des valeurs, celles valeurs humaines, de la grandeur morale et politique, du héroïsme, du dévouement à la cause sacrée de la patrie...*

» *D'où l'aureole de respect universel qui, dans la diversité des opinions et des intérêts politiques des différents peuples, a entouré et entourera toujours la figure du grand disparu à qui s'applique, en le paraphrasant, le mot d'un poète italien à l'occasion de la mort d'un de nos héros :* » Le « dernier des grands Français » antiques et le premier des modernes. »

» *Avec ces sentiments,* conclut le message de M. Saragat, *j'exprime au nom du peuple italien, et en mon nom propre, les plus profondes condoléances aux parents du disparu et en particulier à sa noble compagne, à vous, monsieur le Président de la République, au gouvernement et au peuple français.* »

M. WILLY BRANDT : il a donné à l'Europe un poids nouveau.

Bonn (*A.F.P.*). — Le chancelier Willy Brandt a adressé à M. Georges Pompidou le télégramme suivant : « *A la suite de la mort de l'ancien président de la République française, le général de Gaulle, j'exprime à Votre Excellence et à la nation française mes sincères condoléances. Je le fais aussi au nom du peuple allemand.*

» *Le rôle joué par le défunt dans l'histoire de l'Europe et du monde restera inoubliable. Il a pris en main la sauvegarde de la France dans une période sombre. Il a engagé la reconstruction et ramené son pays dans le groupe des puissances mondiales. Il a donné à l'Europe un poids nouveau. Il est devenu le symbole de l'entente et de l'amitié franco-allemandes.*

» *Le traité que le président de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer ont signé le 22 janvier 1963 a inauguré une nouvelle ère dans les relations entre nos Etats. Il restera, comme legs de ces deux grands hommes, un des piliers de la politique allemande.*

» *La visite que le président de Gaulle a faite, en 1962, en R.F.A. a montré la sympathie et le respect que la population allemande lui manifestait. Elle lui avait exprimé aussi la reconnaissance qu'elle éprouvait non seulement pour le fait qu'il lui avait tendu la main, mais aussi pour la manière dont il a défendu injustement, sur le plan politique, les intérêts vitaux de l'Allemagne.*

» *J'ai partagé moi-même entièrement ce respect à cette sympathie. Mes rencontres avec le président de Gaulle, comme bourgmestre régnant de Berlin et comme ministre des affaires étrangères, m'ont toujours impressionné et enrichi. Le peuple allemand s'associe au deuil de la famille et du peuple français pour le président défunt, qui a été un des plus grands hommes de notre temps.* »

LA CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE VIETNAM EST AJOURNÉE

La délégation du G.R.P. de la République du Vietnam du Sud a diffusé, mardi, le communiqué suivant :

« *Apprenant le grand deuil qui frappe la France dans le décès du général de Gaulle, la délégation du G.R.P. de la République du Vietnam du Sud, en signe de sincères condoléances, s'est mise d'accord avec les autres délégations participant à la conférence de Paris sur le Vietnam, pour reporter la quatre-vingt-douzième séance au jeudi 19 novembre 1970.* »

LE CAIRE : un ami difficile à remplacer.

Le Caire (*A.F.P.*). — « *La perte aujourd'hui du général de Gaulle constitue pour le monde entier un violent et pénible choc* », a déclaré mardi matin à l'A.F.P. le porte-parole officiel du gouvernement égyptien, M. Mounir Hafez. Le peuple de la République arabe unie, encore plongé dans ses peines à la suite de la mort de son chef, le président Gamal Abdel Nasser, a appris avec une profonde tristesse cette nouvelle, qui, pour lui, est un nouveau choc, a ajouté le porte-parole.

M. Mounir Hafez a encore déclaré : « *Le général de Gaulle figurait parmi les illustres personnages du vingtième siècle. Le peuple de la République arabe unie gardera un éternel souvenir du général de Gaulle en tant que grand leader, héros de la libération, partisan de la paix et homme politique juste et honnête : avant tout, c'était un homme exemplaire et un ami difficile à remplacer. C'est avec grande peine que la R.A.U., peuple et gouvernement, font leurs derniers adieux à cet illustre ami qui a été à l'origine du renforcement des relations amicales et de l'estime réciproque entre les peuples de la R.A.U. et de la France. C'est avec émotion que la R.A.U. présente à la France, peuple et gouvernement, ses condoléances* », a conclu le porte-parole officiel de la R.A.U.

M. EDWARD HEATH : il a incarné l'esprit indomptable de la France.

Londres (A.F.P.). — M. Edward Heath, premier ministre britannique, a adressé au président Pompidou le message suivant :

« *Au nom du gouvernement britannique, je vous présente mes sincères condoléances à l'occasion de la mort du général de Gaulle. Sa place dans l'histoire est assurée. Grand homme d'Etat et grand chef, il a incarné l'esprit indomptable de la France. Nos pensées vous accompagnent et accompagnent votre pays en ce triste moment.* »

M. Heath a également envoyé un message à M. Jacques Chaban-Delmas.

● *Aux Etats-Unis*, la mort du général de Gaulle a été annoncée en pleine nuit. Elle a consterné les New-Yorkais qui en ont eu connaissance, mais il était trop tôt pour qu'une réaction officielle parvînt de Washington. Les premières émissions d'informations télévisées qui pourront retracer la carrière du chef de la France libre n'auront lieu que vers 7 heures, heure locale (13 heures, heure de Paris). — (*A.F.P.*)

● *En U.R.S.S.*, la mort de l'ancien président de la République a été commentée en ces termes par Radio-Moscou : « *Le nom du général de Gaulle est bien connu en Union soviétique où il a séjourné il y a quatre ans. Au cours de cette visite, l'ancien chef d'Etat français a jeté les bases d'une coopération générale entre l'U.R.S.S. et la France.* »

Le speaker a précisé que « *dans quelques jours, le général devait fêter ses quatre-vingts ans* ».

● *A Montréal*, c'est peu avant 4 heures du matin (heure locale) que les habitants ont appris par la radio la nouvelle de la mort du général de Gaulle. L'une des stations les plus écoutées dans la métropole a lu un bulletin spécial et à mis fin à son programme régulier pour diffuser de la musique classique. — (*A.F.P.*)

● *A l'UNESCO*, une séance solennelle d'hommage à la mémoire du général du Gaulle est organisée mardi après-midi. Au cours d'une réunion du bureau de la conférence générale, actuellement réunie, son président, M. Dell Oro Maini, avait rappelé « *toute la gratitude que l'UNESCO doit au général de Gaulle, qui avait tenu à participer personnellement à la célébration du vingtième anniversaire de l'UNESCO, il y a quatre ans* ».

UN AVION SAOUDIEN A ÉTÉ DÉTOURNÉ SUR DAMAS

Amman (*A.F.P.*). — Un DC-3 de la compagnie saoudienne — Saudi Arabiq Airlines, qui assurait la liaison Amman-Tureif-Ryad, a été détourné mardi matin sur Damas, peu après son départ d'Amman, apprend-on dans la capitale jordanienne, de source gouvernementale.

L'appareil transportait dix passagers, dont une famille jordanienne et des ressortissants saoudiens.

Le Monde

comme les autres quotidiens paraîtra le 11 novembre daté 12

JÉRUSALEM : un nouveau coup porté au monde arabe.

(*De notre correspondant.*)

Jérusalem. — Il serait difficile d'affirmer que l'annonce de la mort du général de Gaulle a été accueillie avec tristesse par le grand public israélien. Mais la nouvelle, qui s'est répandue très rapidement, a eu un grand retentissement.

« *La disparition du général de Gaulle est un nouveau coup porté au monde arabe* », dit-on dans les milieux politiques de Jérusalem, où l'on estime que l'ancien président de la République avait conservé une grande influence sur la politique de son pays en Méditerranée. La radio nationale israélienne, qui a consacré tous ses bulletins d'information à une évocation de la personnalité du général de Gaulle, n'a pas manqué de rappeler aussi la fameuse conférence de presse au cours de laquelle le général a parlé des Juifs, « *peuple d'élite, sûr de lui et dominateur* », et la détérioration des rapports franco-israéliens, dont la responsabilité lui est entièrement attribuée.

Bien que personne ne l'ait encore exprimé à Jérusalem, on paraît croire ici que la disparition du général pourrait faciliter une évolution de la politique française dans un sens favorable à une amélioration des rapports franco-israéliens. — A. Sc.

M. BAUNSGAARD (premier ministre danois) : un des grands hommes d'État contemporains.

Le premier ministre danois a déclaré, mardi, à Copenhague :

« *De Gaulle appartient aux grands hommes d'Etat de notre époque. Il a joué un rôle décisif pour la France au cours de la deuxième guerre mondiale, durant laquelle il fut le leader et le symbole de la résistance française contre la puissance occupante. Après 1958, en tant que président de la République française, ce fut de Gaulle qui décida de la politique étrangère de la France.* »

● *En République Centrafricaine*, le général Bokassa, président de la République, apprenant la mort du général de Gaulle, a annoncé son départ immédiat pour Paris. Le conseil des ministres de la R.C.A. a été convoqué de toute urgence. (*A.F.P.*)

SOBI

Taux d'intérêts créditeurs

8,10 % à 9,80 % NETS D'IMPOTS

ou

NETS DE TOUS FRAIS 10,80 % à 13,07 %

COMPTES BANCAIRES BLOQUÉS ET A TERME

ÉPARGNE-SOBI

Investissements par fractions de 5.000 F (3 ans minimum)

Remboursements anticipés à des conditions fixées par avance.

SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS

Inscrite sur la liste des Banques sous le N° CBM 7 (loi du 13 juin 1941)

26, bd d'Italie, Monte-Carlo (Principauté de Monaco)

Documentation n° 180 H sans engagement

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE — N° 8034 32 PAGES DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 12 NOVEMBRE 1970

PAGES I A VII :
« Le Monde des spectacles »
● Brecht et la musique :
● L'éclatement du Bread and Puppet :
● Le rachat de l'U.G.C.
●
DANS LE PROCHAIN NUMERO :
« Le Monde des livres »

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry 5, rue des Italiens, Paris-IXe Directeur : Jacques Fauvet

0,70 F
Algérie, 0,70 DA; Maroc, 0,70 dir.; Tunisie, 70 m.; Allemagne, 0,60 DM; Autriche, 6 sch.; Belgique, 7 fr.; Canada, 40 c. cts; Danemark, 1,75 kr.; Espagne, 8 pes.; Grande-Bretagne, 1,6 sh.; Grèce, 10 dr.; Iran, 23 ris; Italie, 120 l.; Liban, 85 pires; Luxembourg, 7 fr.; Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 0,75 fl.; Portugal, 7,5 esc.; Suède, 1,50 kr.; Suisse, 0,70 fr.; U.S.A., 50 cts; Yougoslavie, 9,5 din.
Tarif des abonnements page 10
C.C.P. PARIS N° 4207-23
TELEXPARIS N° 65572
Ad. télégr. : JOURMONDE-PARIS
Tél. : PRO. (770) 91-29

CONSIDÉRÉE PARTOUT COMME UN ÉVÉNEMENT MONDIAL

La disparition du général de Gaulle réunit à Paris plusieurs dizaines de chefs d'Etat ou de gouvernement

Tandis qu'à Colombey-les-Deux-Eglises on s'apprête à la fois à préserver le caractère d'intimité familiale et villageoise voulu par le général de Gaulle pour ses obsèques célébrées jeudi à 15 heures et à canaliser la foule silencieuse qu'il invite à le suivre à sa dernière demeure, à Paris, les pouvoirs publics préparent l'hommage solennel qui réunira à 11 heures à Notre-Dame, autour du président de la République, les souverains, les chefs d'Etat ou de gouvernement, les ministres venus du monde entier.

● DANS LES MILIEUX POLITIQUES FRANÇAIS, *la disparition de l'ancien président de la République suscite des appréciations qui portent bien souvent sur l'action du libérateur plus que sur celle du fondateur de la Ve République. Beaucoup de ceux qui le combattirent de 1958 à 1969, qu'il s'agisse des communistes, des leaders de la gauche ou des partisans de l'Algérie française, font faire leurs griefs pour ne garder en mémoire que le personnage historique auquel ils rendent hommage. Ainsi, par exemple, M. René Andrieu, membre du comité central du parti communiste, écrit dans* l'Humanité : « L'héritage du général de Gaulle n'est pas le nôtre », *mais célèbre sans parcimonie* « un grand homme d'Etat, le plus grand sans doute qui soit sorti des rangs de la bourgeoisie française à notre époque ».

● A L'ETRANGER, *la mort du général de Gaulle a eu un énorme retentissement. Plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement sont attendus à Paris pour les cérémonies de jeudi, parmi lesquels le président Nixon et le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers, M. Kossygine, le Premier britannique, M. Heath, le président d'Allemagne fédérale, M. Heinemann, M. Shazer, président de l'Etat d'Israël, et Mahmoud Fawzi, chef du gouvernement égyptien, le roi des Belges et la reine des Pays-Bas, l'empereur d'Ethiopie, etc.*

A New-York, l'Assemblée générale des Nations unies a rendu hommage mardi au général de Gaulle par une séance spéciale au cours de laquelle les représentants de vingt-neuf pays ont pris la parole. Il en a été de même à la conférence de l'UNESCO, à Paris, tandis que sur l'initiative de la délégation du G.R.P. sud-vietnamien la séance des pourparlers sur le Vietnam, qui devait se tenir jeudi, a été ajournée d'une semaine. Une série d'Etats africains francophones, la majeure partie des pays arabes, dont la R.A.U., ainsi que la Roumanie, le Brésil, le Chili et le Venezuela, ont décrété une ou plusieurs journées de deuil national.

Enfin, d'innombrables messages et déclarations de chefs d'Etat et de gouvernement sont enregistrés, tandis que la presse du monde entier évoque le souvenir de l'homme d'Etat disparu.

Un deuil planétaire

A en juger par les cérémonies organisées dans le monde entier, les drapeaux en berne, les messages qui affluent, les manchettes des journaux, l'émotion des opinions publiques, de Gaulle mort fait l'unanimité qu'il n'obtint guère vivant. L'un des chefs d'Etat français les plus malmenés et brocardés que l'on ait connus depuis les libelles contre Louis XIV ou l' « ogre de Corse » quitte, dans un concert de louanges, le monde qu'il a si profondément marqué de son empreinte.

Moins que l'hypocrisie ou le respect traditionnel devant une tombe, c'est l'effarement devant le dernier destin fabuleux d'un monde sans poésie qui explique cette unanimité. Tous les messages célèbrent à leur façon un « géant parmi les hommes ». En disant que « la grandeur ne connaît pas de frontières nationales », le président Nixon exprime fort bien une conviction générale. La dignité absolue d'une vie dominée par une passion exclusive, la beauté d'un destin et d'une légende mis en scène avec faste, en imposent aux adversaires les plus intraitables. Que le chef de l'Etat d'Israël vienne à Paris en personne dit assez combien les divergences passées comptent peu en ces heures.

Pour avoir eu ses partisans, ses fidèles et même ses dévots, de Gaulle aura été pleuré avec un chagrin qu'éveille rarement la mort d'un dirigeant politique. En Afrique, c'est le « parent » dont parle le président Senghor qui quitte la table de famille. La « nation arabe », encore sous le coup de la disparition de Nasser, est affligée par celle d'un homme qui avait une « compréhension profonde de ses aspirations », et jouissait d'un extraordinaire prestige. M. Boumediène rend hommage à sa « vision noble et généreuse ». L'homme de Brazzaville et de Phnom-Penh est regretté tout naturellement par les masses et les dirigeants du tiers-monde.

Le souci d'avoir part à l'héritage perce bien évidemment sous les condoléances. Les Soviétiques aimeraient voir s'accentuer « l'orientation politique extérieure indépendante » dont ils créditent le disparu. Le chancelier Brandt voit sa politique à l'Est justifiée par celui « pour qui l'Europe ne s'arrêtait pas au rideau de fer ». M. Ulbricht loue « une reconnaissance prophétique des réalités du monde actuel ». Quelques Américains, non sans naïveté, voient déjà la France reprendre sa place à l'OTAN. Le « machin » de naguère se félicite que le général ait marqué plus d'estime à l'ONU.

En convenant, avec un ministre israélien, que depuis Napoléon « il n'y a pas eu un homme qui ait su imprimer à la direction des affaires de la France un tel style et une telle impulsion », les adversaires nuancent leur jugement. Ils invoquent, comme M. Sékou Touré, les « vicissitudes de l'histoire », distinguent avec tact en Grande-Bretagne entre l'homme du 18 juin et l'homme d'Etat contesté, déplorent avec les républicains espagnols la caution accordée au pouvoir de Franco. Certains, comme le ministre danois des affaires étrangères, assurent sans ambages que de Gaulle a contribué à diviser l'Europe et l'Occident.

L'impression générale n'en demeure pas moins celle d'un deuil planétaire. Les dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement qui vont s'y associer à Paris songeront sans doute qu'ils célèbrent la mémoire du dernier homme d'Etat qui fût aux dimensions du monde.

COLOMBEY : une foule nombreuse se prépare à assister aux obsèques familiales

De notre envoyé spécial
MICHEL LEGRIS

Colombey-les-Deux-Eglises. — Jeudi matin, lendemain du cinquantième anniversaire du jour où le Soldat inconnu fut enseveli sous l'Arc de triomphe de l'Etoile, les maçons ouvriront dans le petit cimetière qui entoure l'église de Colombey (une soixantaine de croix) la simple dalle de marbre beige sous laquelle a reposé, seule, depuis vingt-deux ans, une jeune fille. Cette plaque, plate, posée presque au ras du sol, en était la parange en son milieu. Sur la partie gauche, un nom, deux dates : Anne de Gaulle, 1928-1948. Sur la partie droite, un blanc, le vide, rien. C'était hier encore une tombe comme il en existe des centaines de milliers en France. A son pied, des chrysanthèmes blancs, déposés le jour de la Toussaint, achèvent de se faner, auprès d'un médaillon minuscule, où une Vierge tend banalement les bras en soulevant son manteau : souvenir de Lourdes. Mais mardi déjà, sur la partie demeurée anonyme, des mains, anonymes elles aussi, ont déposé des bouquets de violettes et trois chapelets...

Derrière la croix, dépouillée et nue, qui surmonte le sépulcre, on découvre, au-delà d'un muret de pierres sèches, des rivières sur les prés et les forêts de la Haute-Marne, que l'automne marque de brumes austères et revêt d'ors éclatants. Auprès d'elle, une étroite sépulture : un angelot indique qu'il s'agit de celle d'un bambin, un autre innocent. En face, trois autres tombes, rongées de lichen, de gens du village, paysans, ouvriers ou artisans : famille Parisot-Rosée ; Claude Genou (1871-1940) et Marie Peyrachou, son épouse ; le couple que formèrent sur terre Alix et Léon Delarme.

Telle est la compagnie, tels sont les voisins et les vis-à-vis que Charles de Gaulle a choisi pour l'éternité : le peuple et l'enfance.

Les termes dont il a accompagné ce vœu ont plongé les autorités dans l'embarras.

Comment concilier la volonté d'avoir les obsèques les plus simples exprimée par le général de Gaulle, et la liberté qu'il a laissée à tous — pourvu qu'ils fussent officiels ou membres des corps constitués, c'est-à-dire pourvu qu'ils fissent partie de la foule, — de lui faire l'honneur « de l'accompagner à sa dernière demeure ? Comment assurer l'ordre ? Comment éviter un monstrueux embouteillage sur la route, si, comme il est prévu, des trains spéciaux doivent acheminer les pèlerins jusqu'à Chaumont. Comment accueillir tant de monde dans un si petit village ?

(Lire la suite page 2, 1re col.)

PARIS : l'hommage populaire a commencé avant les cérémonies officielles

Entourés de plusieurs dizaines de chefs d'Etat et de gouvernement et de nombreuses autres personnalités étrangères, le président de la République, le premier ministre et le gouvernement assisteront le jeudi 12 novembre à 11 heures à la cérémonie religieuse qui sera célébrée dans la cathédrale Notre-Dame de Paris par le cardinal Marty à la mémoire du général de Gaulle.

Une cinquantaine de rois, chefs d'Etat et de gouvernement figureront parmi les personnalités qui représenteront leur pays à la cérémonie de Notre-Dame. Mercredi en fin de matinée la liste de ces personnalités était la suivante :

M. Kossygine, chef du gouvernement soviétique ; le prince de Galles et M. Heath, premier ministre britannique ; le président Heinemann et les ex-chanceliers Ehrard et Kiesinger (le chancelier Brandt est cloué au lit par une grippe) ; le roi Baudouin, la reine Juliana et M. Luns, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas ; le président Senghor et M. Colombo, président du conseil italien ; le président Makarios et M. Kyprianou, ministre chypriote des affaires étrangères, le prince héritier Harald de Norvège, le prince Henrik de Danemark, représentant le roi Frédéric IX. M. Baumeguard, premier ministre danois, l'amiral Luis Carrero Blanco, vice-président du gouvernement espagnol ; M. Marcello Caetano, premier ministre du Portugal ; le prince Rainier de Monaco ; M. Franz Jonas, président de la République d'Autriche ; M. Patakos, vice-président du conseil grec ; M. Demirel, premier ministre de Turquie ; le maréchal Spychalski, chef de l'Etat polonais ; M. Emil Bodnaras, vice-président du conseil d'Etat roumain, représentant M. Ceausescu ; M. Kekkonen, président de la République de Finlande.

Le président Nixon, accompagné de MM. Rogers, secrétaire d'Etat américain, Harry Kissinger, conseiller présidentiel pour la politique étrangère, Edward Kennedy, M. Mitchell Sharp, ministre fédéral des affaires étrangères du Canada, représentant M. Trudeau et MM. Cloutier et L'Allier, ministres québécois des affaires culturelles et des communications, représentant M. Bourassa.

M. Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire ; M. Maga, président du Dahomey ; M. Senghor, président du Sénégal ; M. Bongo, président du Gabon, opéré d'urgence, sera représenté par M. Mediana, vice-président ; le général Bokassa, président de la République Centrafricaine ; l'empereur d'Ethiopie, Hailé Sélassié ; M. Diori Hamani, président du Niger ; M. Moktar Ould Daddah, président de Mauritanie ; M. Tsiranana, chef de l'Etat malgache ; M. Lamizana, président de la Haute-Volta ; M. Tombalbaye, président du Tchad ; le général Etienne Eyadema, président de la République du Togo ; M. Beavogui, ministre d'Etat de Guinée ; M. Tchoungui, premier ministre du Cameroun oriental ; M. Aref, chef du gouvernement du territoire des Afars et des Issas ; le commandant Raoul, vice-président du Congo-Brazzaville.

(Lire la suite page 2, 5e col.)

Avenue de Breteuil...

Sur 200 mètres de part et d'autre du 37 avenue de Breteuil, où est installé le secrétariat parisien du général de Gaulle, une double rangée de barrières métalliques canalisent ceux qui, depuis l'annonce de la mort de l'ancien président de la République, viennent signer le registre des condoléances. Vers 8 h. 15, avant même l'heure d'ouverture initialement prévue, plusieurs dizaines de personnes attendent : une majorité de femmes, de personnes âgées, peu de jeunes gens, des enfants amenés par leurs parents. « L'affluence, mardi, fut telle, explique un officier de police, que nous avons dû aujourd'hui avancer l'heure d'ouverture à 8 heures. Cinq mille cinq cents personnes sont venues. Ce matin, mille personnes ont déjà signé. »

Quatorze registres sont mis à la disposition du public et le resteront ce 11 novembre. Pour le lendemain, rien encore n'est fixé.

Sur le point d'écrire certains hésitent, d'autres s'expriment d'un jet comme s'ils récitaient une leçon longtemps apprise. « Au sentiment de mon cœur. Je l'ai toujours dit oui », dit celui-là, et celui-ci : « La France avait perdu une bataille, elle n'avait pas perdu la guerre ; aujourd'hui, elle a tout perdu » ; ou encore tout simplement : « Au revoir, mon général. »

A cet hommage officiel, les Parisiens sont invités, par le président du Conseil de la capitale, à s'associer le soir, à 18 heures, à l'Arc de triomphe. Depuis mardi après-midi, avenue de Breteuil, au secrétariat parisien du général, des milliers de personnes signent les registres de condoléances.

L'annonce de la mort de l'ancien président de la République avait été accueillie, dans la capitale, avec une stupéfaction qui suivit bientôt le désir de nouvelles. Les téléphones furent embouteillés, les quotidiens s'enlevèrent jusque tard dans la nuit.

En province, où la nouvelle a été ressentie avec la même émotion, des cérémonies sont prévues dans la plupart des villes. Les églises sonneront partout le glas jeudi à 11 heures.

Un décret, publié au *Journal officiel* du 11 novembre, a déclaré le jeudi 12 journée de deuil national : les écoles publiques et la plupart des administrations seront fermées.

TÉMOIGNAGE — UNE GRANDE DESTINÉE

Par
PIERRE MENDÈS FRANCE

Tout semblait dit, en bien ou en mal, sur le général de Gaulle, de son vivant. Mais la mort, si elle ne modifie pas le sens d'une destinée, interdit désormais les jugements trop étroitement dictés par les circonstances. Il est naturel de prendre position, chaque jour, pour ou contre un homme d'Etat, en fonction des intérêts en cause et selon ses attitudes devant les problèmes successifs, même si les circonstances l'ont conduit à se retirer de la scène politique, mais alors que sa présence, fût-elle silencieuse, pèse encore sur les événements. Lorsqu'une vie est terminée, il faut enfin la considérer comme un ensemble ; elle n'appelle pas une autre objectivité que celle due aux vivants, ni une indulgence supplémentaire, mais on est tenu de la revoir dans sa portée globale.

La synthèse, en ce cas, est difficile. L'homme qui lançait, en 1940, l'appel aux armes pour la liberté est aussi celui qui a ramené en France, une vingtaine d'années plus tard, une sorte de monarchie paternaliste. Celui qui, plus que quiconque, fit notre salut, voilà un quart de siècle, au sort du monde anglo-saxon, est aussi celui qui nous en éloigna plus tard avec le plus de ténacité. Celui qui se trouvait en fait à l'origine de la guerre d'Indochine et dont l'influence avait contribué à nous y obstiner, qui a été ramené au pouvoir par une insurrection fomentée sur le thème de « l'Algérie française », est aussi celui qui présida à la liquidation du colonialisme français. Tous ces éléments contradictoires, on ne peut plus les dissocier à l'heure où la conclusion doit s'écrire, à la fois pour dégager un bilan et pour faire ressortir les traits profonds d'une personnalité à laquelle l'histoire demande nécessairement des comptes, après un si grand rôle tenu.

Le vrai procès...

Parmi tant d'événements, le premier qui le fit entrer dans la célébrité commande aussi les critères de jugement qu'il doit subir. Dans l'appel du 18 juin 1940, puis pendant quatre ans dans la direction de la Résistance, Charles de Gaulle n'a pas seulement montré de la lucidité, du caractère, de l'autorité, du courage, qualités qui ne cesseront de lui conférer une remarquable efficacité personnelle dans ses autres entreprises. Une extraordinaire rencontre de ses aptitudes et de la plus noble ambition avec les circonstances l'avait alors investi d'une mission telle qu'on n'en peut concevoir de plus haute ni de plus belle. Le prestige immense et légitime qu'il en a retiré lui a conféré des possibilités sans égales pour influencer la politique française dans l'après-guerre. Mérite et hasard, qui sont toujours mêlés dans les grands succès, l'ont ainsi rendu responsable, beaucoup plus que n'importe quel autre, de l'avenir du pays, et ce passé d'une vraie gloire le situait à un niveau où toute concession ultérieure à l'habileté, petite ou banale, toute erreur d'appréciation sur les réalités profondes d'un pays en pleine transformation, toute indifférence quant à ce qui surviendrait après lui, constituaient une sorte de trahison à l'envers de sa vocation historique.

A cet égard, tout allait dépendre de la manière dont, après la guerre, il concevrait ses relations avec la nation dont la guerre l'avait fait l'interprète. Durant le combat, il avait tenu à démentir, par un comportement irréprochable, les préventions qui s'étaient manifestées contre lui. *A priori*, on pouvait redouter les tendances personnelles du général de Londres, que ses origines sociales, une culture reposant surtout sur l'histoire, une tournure d'esprit légèrement maurrassienne, ne prédisposaient pas à comprendre le peuple français dans ses profondeurs et les besoins d'un avenir si différent du passé. Léon Blum, en particulier, s'interrogea, mais jugeant de haut, comme toujours, il décida de bannir ces inquiétudes de son esprit et de faire prévaloir l'essentiel, qui était la lutte pour la liberté. Au surplus, que la tradition de Jaurès fût étrangère à de Gaulle ne l'empêchait pas de se montrer dépourvu de préjugés étroits. La lecture de Jean-Jacques Rousseau ne figurait pas, sans doute, dans les programmes de Saint-Cyr et de l'Ecole de guerre, mais quelque chose de l'intransigeance et parfois des formules de Saint-Just colorait les mots d'ordre du chef de la France libre. La légitimité qu'il revendiquait faisait état de la légalité républicaine et visait à la rétablir : l'ennemi dénoncé, plutôt que l'éternelle Allemagne des mythes maurrassiens, c'était bien le fascisme ; et la condamnation de la dictature, le proclamation répétée des droits souverains du peuple, étaient sans réserve et sans faiblesse. La Résistance retrouvait, sous ce chef, le cœur pur et l'optimisme des soldats de l'An II.

(Lire la suite page 9, 1re col.)

AU JOUR LE JOUR — Le temps et la durée

On savait bien que le général de Gaulle n'était qu'un homme, et que l'âge, un jour, viendrait à bout de lui. Pourtant, il est des personnalités qui semblent défier la loi générale. Ce sont souvent celles qui ont le plus de mal à s'imposer.

A l'échelle de sa vie, la carrière publique du général aura été relativement courte. Elle n'en aura été que plus intensive, comme si l'homme avait eu à prendre une revanche sur le temps.

Le temps gagne, en fin de compte, la partie, mais sa victoire lui échappe devant la résistance desséchée des cœurs et des imaginations, qui refusent d'accepter l'inéluctable. C'est peut-être cela qu'on appelle l'immortalité.

ROBERT ESCARPIT.

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

COLOMBEY : une foule nombreuse se prépare à assister aux obsèques familiales

(Suite de la première page.)

La question à peu près insoluble n'est encore résolue fut lundi matin, mais elle a été ouverte mardi après-midi, à la mairie de Colombey, au cours d'une conférence qui réunit le directeur du cabinet du préfet de la Haute-Marne, le maire de la localité, M. Raullet, les officiers de la gendarmerie, les policiers de la sûreté et les responsables des voyages officiels. Accessoirement (tandis que les enfants suivaient normalement leurs classes, le bâtiment de la mairie abritant aussi l'école) on envisagea les problèmes que poserait la venue, mais en simple particulier, de M. Pompidou, dont l'arrivée à la Boisserie est prévue mercredi à 15 h. 5. La réunion eut lieu dans la salle où se célèbrent d'ordinaire les mariages, la salle des solennités, où n'est accrochée qu'un seul portrait, celui du général de Gaulle. Non que l'actuel président de la République soit négligé à Colombey : il est en bonne place et sans partage, au rez-de-chaussée, dans le bureau du secrétaire de la mairie, qui jouxte les salles des cours de l'école primaire.

Un descendant de Mac-Mahon et une paysanne

Dans cette pièce, à la nuit tombée, un registre a été ouvert au public. Le premier nom qu'on y lit est celui-ci : « Mac-Mahon, avec cette adresse : Bully-71 » et il a été tracé par un descendant du maréchal, président de la République, qui, en son temps, fut nommé et se nomma, ou de ses démêlés et se démit. Il est suivi des signatures d'une paysanne et de ses fils venus des environs de Saint-Dizier, à 30 kilomètres.

A défaut d'avoir trouvé le moyen définitif de préserver l'ordre des obsèques, on a du moins décidé de leur ordonnance. Il a été prévu que la levée du corps aura lieu dix minutes avant la messe funèbre, qui sera célébrée dans l'église de Colombey, où les places qui ne seront pas réservées à la famille, à la municipalité et aux Compagnons de la Libération, seront, au premier chef, occupées par les paroissiens. Le cercueil, recouvert d'un drapeau tricolore, sera déposé sur un E.B.R. (engin blindé de reconnaissance) pour parcourir les quelque 250 mètres qui séparent le portail de la Boisserie du parvis de l'église. La cérémonie religieuse sera concélébrée par Mgr Atton, évêque de Langres, le chanoine Jaugey, curé de Colombey depuis le mois d'août, et peut-être par le Père François de Gaulle, neveu du général ; la chorale sera celle des six ou sept jeunes filles qui chantent à la messe de chaque dimanche. Après la messe, le cercueil sera replacé sur l'E.B.R. et arrêté devant le monument aux morts, un obélisque de marbre que surmonte une couronne de flammes comme un sacre-cœur. La sera lieu le défilé des troupes, en armes.

Quelques mètres séparent la place centrale du village, où sera érigée cet ultime hommage du seuil du cimetière. Cette fois, ce seront les adolescents et les jeunes gens de Colombey qui porteront la bière jusqu'à la fosse. Il a enfin été convenu qu'une brèche sera pratiquée dans le mur qui entoure le cimetière afin de faciliter l'écoulement du cortège, vraisemblablement interminable. Qui assumera ensuite cinéraire devant la tombe, ou *le plus illustre des Français* » contemporains.

Ces concessions à la gloire dans la mesure où elles ne contredisent pas la volonté du mort, qui dit être consenties par la famille, bien celle-ci n'a guère ouvert, mardi, le portail de la Boisserie, qu'aux parents, aux intimes et aux proches. Outre le fils Philippe et son épouse, arrivés à Brest dans l'après-midi pour rejoindre le général Alain de Boissieu, le gendre, venu de Paris dans la nuit ; le beau-frère, M. Vendroux, le furent le général Massu et M. Michel Debré. On vit encore Guy-Guillaume, qui de Colombey depuis le mois d'août, et peut-être par le Père François de Gaulle, neveu du général ; la chorale sera celle des six ou sept jeunes filles qui chantent à la messe de chaque dimanche. Après la messe, le cercueil sera replacé sur l'E.B.R. et arrêté devant le monument aux morts, un obélisque de marbre que surmonte

L'HOMMAGE DES FORCES ARMÉES

M. Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, a arrêté les dispositifs de la cérémonie militaire, en accord avec le général de corps d'armée Alain Dème de Boissieu, gendre de l'ancien chef de l'Etat. Un détachement des trois armes, sous le commandement d'un officier supérieur, du Parmée de terre, rendra les honneurs et accompagnera, depuis la Boisserie jusqu'au cimetière, la dépouille mortelle déposée sur un caisse blindée de reconnaissance.

Chaque détachement de l'armée de terre, de l'armée de l'air et de la marine nationale sera composé de deux sections de vingt-quatre hommes, soit au total ceux quarante-quatre hommes. Ces détachements appartiennent à des régiments dont les drapeaux sont décorés de la croix de la libération. Un section de vingt-quatre élèves de Saint-Cyr accompagnera ces détachements. De 1900 à 1942, avec le Portrait maréchal Juin, le général de Gaulle a appartenu à la promotion Tête de l'Etoile spéciale militaire de Saint-Cyr, dont il est sorti au troisième rang sur deux cent cinq élèves classés.

M. DEBRÉ AUX ARMÉES : Il a doté la France des moyens militaires nécessaires à sa défense.

M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, a adressé l'ordre du jour suivant aux forces armées :

« Au milieu du deuil qui, aujourd'hui, notre pays, touche dans le monde des millions d'êtres humains attachés aux plus hautes valeurs morales, soldats, marins et aviateurs, ingénieurs et personnels des forces armées, se souviendront que le général de Gaulle fut l'un d'entre eux avant d'être leur chef suprême.

« Ils se souviendront qu'il a voulu l'honneur de son armée, qu'il a été, à la tête de la France combattante, l'artisan de notre libération, qu'il a permis à la France de prendre sa place au soleil de la victoire.

« Ils se souviendront qu'il a doté notre pays des moyens militaires nécessaires à sa défense et aux indépendance et la gloire de la patrie, que garantissent en dernier ressort ses forces armées, qui est l'objectif de sa vie.

« Que la mémoire du général de Gaulle soit à jamais présente au cœur des soldats, des marins, des aviateurs, des ingénieurs et de tous les personnels des forces armées. »

Comme pour « tout le monde »

Comme pour « tout le monde », c'est encore le souci référé par la famille, et notamment par Mme de Gaulle, le grand deuil mardi matin, devant le menuisier du village, M. Louis Mergé, venu, ainsi qu'il fait toujours après un décès, afin de prendre les mesures du défunt. Le cercueil de chêne clair, avec des poignées d'allage d'aluminium et un crucifix sur le dessus, sera semblable à ceux pris qu'il mesurera 2 m. 05) à celui de n'importe quel habitant de Colombey.

« Mais tout le monde met au moins une draperie de tissu pour cacher le bois, objecta le menuisier.

— *Alors, faites comme pour tout le monde* », lui fut-il répondu.

Et c'est ainsi que seront recouverts d'une étoffe damassée à bon marché les parois de la bière qui emprisonnera le corps de Charles de Gaulle.

La même dépouillement a été manifesté lundi soir par la famille du général de Gaulle lorsque, subitement, vers 19 heures, l'ancien chef de l'Etat s'écroula dans le salon de la Boisserie lorsque le chanoine Jaugey, curé de Colombey, appelé sur-le-champ, eut donné l'absolution et les sacrements au mourant et que le médecin familial, mandé en toute hâte de Bar-sur-Aube, eut constaté, à 19 h. 30, le décès « à la suite d'une rupture d'anévrisme, ce fureur cour-ci, avec Mme de Gaulle et les gens de la maisonnée, qui procédaient aussitôt eux-mêmes à la toilette funéraire, dépouillant le mort de ses vêtements civils et le revêtant de sa tenue de général de brigade.

Point d'ostentation : ces détails qui été tenus secrets comme a été tenue secrète jusqu'au matin la nouvelle qui devait frapper le monde de stupeur. Seul en fut, dès le soir, mis dans la confidence, en Lui le maire de Colombey, M. Raullet, vétérinaire de son état, qui, vers huit heures du matin téléphona au préfet de Chaumont, lequel répercuta l'événement auprès de M. Marcellin.

Aussi bien, cette discrétion et cette modestie dans le deuil seraient une tradition familiale.

« *Lors de la mort de leur fille Anne, pour le cercueil, c'était pareil* », rapporte M. Mergé, occupé dans son atelier à assembler les planches avec trois aides en blouse de travail.

A la simplicité de ses clients, celle du menuisier fait écho : interrogé à propos de l'expression du visage du général de Gaulle sur son lit de mort, il aura ce mot : « *Vous savez, je n'ai pas bien regardé. Dans mon métier, les morts, on en a tellement l'habitude qu'on n'y fait pas attention.* »

Ce matériel a été celui des autres villageois de Colombey. Comme en un jour ordinaire, on a vu, dans les rues, les tracteurs se rendre aux champs et les troupeaux de vaches recalcitrantes à l'étable pour la traite.

Cette sagesse, ce calme, qui n'excluent ni la tristesse ni le chagrin et qui constituent le corollaire de ces « profondeurs » auxquelles le général de Gaulle aimé faire appel, en Audressant au peuple de France, la foule de tous ceux qui viendront ici le jeudi 12 novembre saura-t-elle, comme elle y est arrivée, en faire preuve ?

MICHEL LEGRIS.

M. Georges Pompidou se rend à Colombey

Le président de la République devait se rendre mercredi après-midi, à Colombey-les-Deux-Eglises, accompagné de M. Chaban-Delmas. Il était prévu que ce déplacement se serait en hélicoptère et les conditions météorologiques le permettaient.

Pour obéir aux vœux exprimés par le général de Gaulle dans ses dernières volontés, l'hommage du président de la République s'inscrira d'une extrême discrétion.

« *La dignité dans de telles circonstances veut que chacun fasse ce qu'il doit faire à titre privé* », a confié M. Pompidou à l'un de ses collaborateurs, avant de s'envoler, mardi, à 18 h. 30, avec M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, qui rentrait de Colombey.

« *Mme de Gaulle fait preuve d'un courage extraordinaire comme elle l'a toujours fait* », a simplement déclaré le ministre à sa sortie.

Le général d'armée Michel Fourquet, chef d'état-major des armées, qui lui aussi rendra à Colombey-les-Deux-Eglises, où il avait été précédé, à 18 h., par le général Massu.

De nombreux messages arrivent sans trêve à la famille qui sera réunie lorsque le petit-fils aimé du général, Charles de Gaulle, qui séjourne aux Etats-Unis, arrivera à Colombey.

LE TESTAMENT AVAIT ÉTÉ RÉDIGÉ EN TROIS EXEMPLAIRES

C'est en trois exemplaires que le général de Gaulle avait rédigé en janvier 1961 ses dernières volontés.

L'un des textes avait été remis à M. Georges Pompidou, alors directeur de son cabinet ; un autre à Philippe de Gaulle, le fils du général, et le troisième à Mme de Boissieu, sa fille.

Depuis cette date, M. Pompidou détenait une enveloppe contenant deux pages écrites de la main de l'ancien chef d'Etat.

Sur l'enveloppe, ces simples trois mots : « Pour mes obsèques ».

Sur la première page, portant l'en-tête « le général de Gaulle », figurait, écrit également de la main de l'ancien chef de la France libre, « ne pas ouvrir ».

Le corps de Colombey, l'abbé Vauger — l'ami dernier il avait succédé à l'abbé Dronot, qui occupait le presbytère depuis vingt-cinq ans, — avait été prévenu en même temps que le médecin : « Une voiture est venue me chercher à 19 h. 10, rapporte-t-il. Le chauffeur m'a simplement dit : « Venez vite ». Je n'attendais à tout sauf à cette mort subite, car je savais le général de Gaulle en bonne santé. A la Boisserie, Mme de Gaulle très digne m'a accueilli et m'a ensuite conduit au chevet de son mari, que l'on avait installé dans le bureau. Le général, en lutte avec l'ami, vivait encore, mais il était déjà inconscient. Je lui ai administré les derniers sacrements. Un quart d'heure plus tard, à 19 h. 30, il mourait. Personne n'a prononcé une parole. »

Les derniers instants

« *Le visage du général de Gaulle est toujours empreint de cette grande sérénité qui a été toute sa vie la marque de sa grandeur.* » M. Paul Dijoud, préfet de la Haute-Marne, parlait en ces termes, mardi matin, après la visite qu'il venait de faire à la Boisserie.

« *Le corps du général, a-t-il ajouté, est exposé dans un salon tout de suite à la droite de l'entrée. Le général est revêtu de son uniforme, recouvert en partie d'un grand drapeau tricolore qui retombe jusqu'au sol.* »

Le curé de Colombey, l'abbé Vauger — l'ami dernier il avait succédé à l'abbé Dronot, qui occupait le presbytère depuis vingt-cinq ans, — avait été prévenu en même temps que le médecin : « Une voiture est venue me chercher à 19 h. 10, rapporte-t-il. Le chauffeur m'a simplement dit : « Venez vite ». Je n'attendais à tout sauf à cette mort subite, car je savais le général de Gaulle en bonne santé. A la Boisserie, Mme de Gaulle très digne m'a accueilli et m'a ensuite conduit au chevet de son mari, que l'on avait installé dans le bureau. Le général, en lutte avec l'ami, vivait encore, mais il était déjà inconscient. Je lui ai administré les derniers sacrements. Un quart d'heure plus tard, à 19 h. 30, il mourait. Personne n'a prononcé une parole. »

Une rupture d'anévrisme ?

Le général de Gaulle serait mort d'une rupture d'anévrisme. Ce diagnostic, chez un homme qui n'avait, semble-t-il, présenté aucun signe de souffrance cardio-vasculaire, et sur lequel aucune autopsie n'a été pratiquée, ne peut revêtir qu'un caractère hélas ! hypothétique.

Les médecins pulmonaires peuvent donner des douleurs analogues, mais elles suivent généralement une longue série d'insuffisances cardiaques ou de phlébites, et le mort qu'elles peuvent survenir est souvent moins brutale. L'infarctus du myocarde, pour sa part, provoque une douleur aiguë irradiant dans le thorax gauche, à l'épaule et au bras. Les médecins de l'aorte (ou poche vasculaire) sérieux d'une dilatation de la paroi artérielle) se produisent lorsque la dépôt athéromateux durcit la paroi de l'artère et, lui enlevant sa souplesse, la bête vaincu.

Ces scléroses peuvent généralement laisser le pouvoir des découvertes fortuitement à l'occasion d'un examen radiographique par exemple. Ils ne donnent de symptômes que lorsque leur développement est tel qu'ils entraînent une compression des organes voisins (de la veine cave, du nerf phrénique, des racines rachidiennes, etc.). Ils peuvent alors, et s'ils sont situés sur l'aorte abdominale, faire l'objet d'une intervention chirurgicale. Les interventions sont presque impossibles au niveau du thorax, en raison des difficultés considérables auxquelles se heurte leur localisation. Lorsque la paroi de l'anévrisme est calcifiée et disséquée à l'extrême, il se rompt brutalement (dans la plèvre neuf fois sur dix lorsqu'il s'agit d'un anévrisme thoracique) ; la mort survient avec une grande rapidité par hémorragie interne massive. Un anévrisme aortique athéromateux s'inscrit toujours dans un contexte général d'athéromatose diffuse ou coronarienne, dont il peut d'ailleurs être la première et la seule manifestation évidente.

M. Debré : « Le testament du général de Gaulle est un appel à l'union »

M. Michel Debré, ministre d'Etat chargé de la défense nationale, a déclaré, mardi 10 novembre, à la sortie du conseil des ministres :

« Le testament du général de Gaulle est un appel à l'union. Il est un appel à l'union de ceux qui ont été ses compagnons de la Libération, de ceux qui ont été ses compagnons de la France libre, de ceux qui ont été ses compagnons de la France combattante, de ceux qui ont été ses compagnons de la France tout entière. Il est un appel à l'union de ceux qui ont été ses compagnons de la Résistance, de ceux qui ont été ses compagnons de la Libération

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Huit éditoriaux

Tous les quotidiens de la presse parisienne du matin consacrent en « manchette » la mort du général de Gaulle et consacrent les nombreuses colonnes — et souvent la totalité de leur première page — à la relation des événements et aux réactions politiques, populaires, sentimentales qu'il a provoquées. Le Parisien libéré paraît avec une bordure tricolore. Les éditoriaux, évidemment, commentent tous la disparition des « solitaire de Colombey ». Ils s'accordent pour reconnaître qu'il a marqué profondément l'histoire de notre temps. L'Humanité elle-même écrit, sous la plume de son rédacteur en chef : « C'était un grand homme d'Etat. » Néanmoins, les critiques ne sont pas absentes de ces éditoriaux. Philippe Tesson considère par exemple dans Combat que si de Gaulle ne fut pas un « dépopé », il ne fut pas non plus un « démagogue », et plusieurs commentateurs soulignent les « habiletés à court terme » ou le goût de la « ruse politique » de l'ancien chef d'Etat.

LA NATION : Il était le recours.

« Il était le recours. Et tant de Français ressentent aujourd'hui cette impression de vide, c'est que, malgré le lieu dans lequel, depuis dix-huit mois, il s'était mis, il était là. La stabilité des institutions qu'il nous a données, la fermeté et la fidélité de voie qui, après lui, détiennent les responsabilités, n'empêchent pas que le sentiment de se présenter fût de nature à la fois à nous rassurer et à nous réunir. »

(MICHEL BARDI-DELORGEL.)

L'HUMANITÉ : un grand homme d'Etat.

« C'était un grand homme d'Etat, le plus grand sans doute qui soit sorti des rangs de la bourgeoisie française à notre époque. Il avait assumé les responsabilités suprêmes du pouvoir dans une période particulièrement fertile en tragédies.

« L'Histoire n'oubliera pas le rôle qu'il a joué en 1940, lorsqu'il chassa la défaite du combat, alors que ses pairs occupaient la plus souvent la défaite et la capitulation devant l'ennemi.

« Elle n'oubliera pas davantage qu'à un moment-là l'action des patriotes qui se rattachaient du gaullisme revinrent la lutte pour la libération nationale organisée par les communistes. C'était le temps des maquis, mais aussi celui de l'insurrection et de la fraternité. Rien ne peut empêcher que ce souvenir demeure, entaché tout de qui, par la suite, nous opposa. »

(RENÉ ARTHAUD.)

L'AURORE : de la polémique à l'histoire.

« Il fut celui qui sauva la France. Non, ce furent les alliés qui la libérèrent. Il instaura la République. Pas moins sûr sous la même manière qu'aucun monarque qui régnait contre et le chaînait. Pour aboutir à mai 1968. Il redressa la confiance morale de la France. Il réveilla

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

LE PATRONAT

M. HOVELIN (C.N.P.F.) : un intérêt pour les aspects humains du travail.

« Il ne m'appartient pas de parler du grand homme d'Etat. Mais je me plongerai de l'intérêt qu'il a eu à la tête de l'Etat le général de Gaulle n'a cessé cette année aux questions économiques, surtout dans le monde où elles relèvent sur l'emploi et la situation des travailleurs. Des initiatives ont été particulièrement frappé des préoccupations qui, naturellement, correspondaient à des problèmes des aspects humains du travail. »

M. BIDEGAIN : des idées générales et généreuses.

« A nous qui sommes devenus adultes après la deuxième guerre, le général de Gaulle légua une vie où la France, un rôle clé dans le monde et de ses devoirs à l'égard des pays en voie de développement. Les institutions de la France reposent profondément marquées par la volonté de réformer l'Etat tout en place. Dans le domaine économique et social, il a, au moins, des idées générales et généreuses. Il n'a pas toujours reconnu aux organisations représentatives leur importance qui est la leur dans nos sociétés modernes. De ce fait, ses projets ne sont pas toujours nos réalités dans quelques des Français. »

LES SYNDICATS

M. JEANSON (ancien président de la C.F.D.T.) : il a échoué dans l'intention d'ouvrir une troisième voie

« Le général de Gaulle s'est, tout au au identité à la France. Je trouvait d'elle une image à la fois pragmatique et archaïque, et aujourd'hui la France a bien du mal à se dégager d'une action d'elle-même et du monde, qui se contentant de ses possibilités et ses moyens propres, et aux réalités du moment. »

« Que ce pays économique et social, le général a tenu, tout en ne cédant rien sur l'essentiel, à choisir de nous guider dans la simplicité. Le peuple dans ses profondeurs, a compris et a bien lui, pour l'essentiel, a voulu aller au côté des pauvres : il hommes, en décentrions, en orient tulisation. »

M. FRACHON (C.G.T.) : il a mis son crédit au service des intérêts des monopoles

« Le général de Gaulle a incontestablement marqué de sa personnalité les trente dernières années de l'histoire de notre pays. Condamné à mort par les puissants de Vichy au moment où la France était trahie et occupée, il a se dégager d'une action qui de Gaulle Chaînt la Résistance de Londres, il appelle les Français à lutter contre l'occupant. Il a pu, ainsi, jouer un rôle particulier de la lutte contre l'ennemi. Et l'occupation conclu, il a trouvé confronté à la mise en application des programme du Conseil national de la Résistance, comprenant notamment l'importance réforme démocratique et sociale, les conseils d'entreprise et la nationalisation. Bénéficier du soutien populaire, il a pu mener à bien ces réformes. Il a pu mettre fin à l'ordre économique et social qui avait prévalu jusqu'à la guerre. Il a pu, en 1958, mettre en place les institutions de la Ve République. Mais, si les grandes lignes de son action ont été tracées par le Conseil national de la Résistance, il a pu, en 1958, avec des institutions qui lui étaient favorables, mettre en place une politique qui ne correspondait pas à celle du Conseil national de la Résistance. »

« Il a pu, en 1958, mettre en place une politique qui ne correspondait pas à celle du Conseil national de la Résistance. Il a pu, en 1958, avec des institutions qui lui étaient favorables

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Vu et jugé par les autres

A L'ÉTRANGER

WINSTON CHURCHILL : il devient le monde unitaire.

« Il est certain que deux des beaux traits saillants de ses difficultés constituées avec lui. Cependant, un élément domina nos rapports : le sa grande par la conscience comme le représentant d'une France captive et grande, et d'autrement d'une France qui avait le droit de devenir libérante du sou sacrifié de savoir qu'il prétait gas au nom de l'Angleterre, mais pas toujours exigeant de lui loyauté et les encouragions que le mot « France » évoquait éternellement tout au long des pages de l'histoire de comprendre et l'admirait, tout en m'en irritant, son attitude arrogante à dégel de, irrégulé, cette condamné à mort, dépendant entièrement de la bonne volonté du gouvernement britannique et aussi, à le moment de prêter du gouvernement des États-Unis. Les Allemands avaient conquis un siècle, il devait pas un coin de terre en dehors aujourd'hui le monde. Il devait le monde entier. Toujours, même quand la condition était le plus irritante, il parlait et exprimait le caractère de la France, une grande nation, avec tout son orgueil, son autorité, son ambition. On disait en plaisant qu'il se considérait intimement comme la réplique vivante de Jeanne d'Arc, dont on de les aimait, d'après et que vous prétendi fait en réalité, rétrospectivement. Cela ne me paraissait pas aussi absurde qu'on voulait le faire. Clemenceau, à qui il se comparait aussi, dit-on, était un homme d'État beaucoup plus réel et plus expérimenté. Mais tous deux dissaient l'impression d'être des Français qui rien ne peut ébranler. »

(Mémoires 1941 - Librairie de Clairbaux.)

DWIGHT D. EISENHOWER : je dirais que seul il pouvait sauver la France.

« Nos entretiens étaient confidentiels. En dépit de son divergences mutuelles, le général Paris avec son administration nommée pour l'heure entreprise par le président de Gaulle en Algérie et dans la Communauté française, et pour les quantité d'administrations de ce grand chef d'une grande nation. Le moral de la nation était bas, meilleur que celui que l'avait au commencer deux ans auparavant.

« Pendant ces même temps ans avait qu'il fut, du président de la République française, j'avais toujours affirmé à Foster Dulles et à l'autre que, d'intercessions à Gaulle de la France qui seul le général de Gaulle surgirait en page. »

(Mandat D. Eisenhower. Réalités pour le mieux à propos de la [illegible] Paris (avril 1969). Edit. de Trévise, 1969.)

KONRAD ADENAUER : très clair, très net, très convaincant.

« Le Gaulle ouvrit la conférence et après quelques mots d'introduction, il me demanda de parler de la question allemande et de Berlin. Lui-même fit preuve de beaucoup de clarté et très net, que Khrouchtchev avait prouvé par ses ainés qui avait vraiment une idée. Pour moi-même, il résume bien la situation politique du moment très convaincante. »

(15 mai 1960, « Mémoires ».)

« M. Pinay me déclare qu'on devait tenir le général constamment en haleine. Il avait une méfiance à l'égard des choses comme il détestait qu'elles tiennent et il était excessivement honnête. Le pouvoir de gouverner l'intéressait, et il fallait le tenir en éveil, d'objectif, pour en part, qu'à Colombey le général se n'était pas mauvais hautain. Pinay observe que quand de Gaulle parlait, il fallait être très prudent car il manœuvrait de son côté. Le fait, dans une conversation de deux heures avec lui, le donnait pas eu cette impression. Toutefois, j'avais en le sentiment que diverses personnalités de son entourage immédiat piétinent que des fonctionnaires, et c'était justement pour cela que j'avais regretté le départ de Pinay, car il avait eu l'un des rares qui bien dit la vérité à de Gaulle. »

(« Mémoires », juillet 1970.)

« Je savais et je sais que vous voulez construire l'Europe avec nous. Je savais et je sait qu'il y a des obstacles, des difficultés, mais je [illegible] et [illegible] que vous [illegible] [illegible] [illegible]

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Entre les Deux Grands, la France d'abord

« Il n'y a pas de France qui vaille sans responsabilité mondiale. »

(Mémoires d'espoir, p. 237.)

Appliquer cette maxime dans un monde dominé par le spectre de Yalta et en n'opposant sur une France nulle pour la quinzième fois déjà de la grandeur en 1945. La tâche apparaît plus facile en 1958 et plus tard, alors qu'un arsenal nucléaire fantastique avait accéléré encore au profit des deux Super-Grands et que le reste du monde semblait avoir pris son parti de la division en blocs. En tout cas, de Gaulle n'a jamais douté que sa mission consistait précisément en cela : restaurer le rôle de la France en tant que puissance mondiale, lui rendre sa « grandeur » et son « rang ». Toute son attitude, souvent étrangeante envers l'une ou l'autre des deux « hégémonies » rivales, s'explique par cette préoccupation essentielle.

Il était un autre contradictoire de concevoir cette « double hégémonie » et n'en même temps de demander à s'y joindre ; de condamner le « protectorat » américain sur l'Europe et en même temps de proposer qu'un directoire à trois dirigeât toutes les affaires de l'alliance atlantique ; de plaider pour l'indépendance des petits Etats et d'insister en même temps pour que les problèmes du Proche-Orient, de l'Asie du Sud-Est, de l'assistance au tiers-monde, fussent réglés à quatre, à la rigueur à cinq avec la Chine. A ce point qu'on peut se demander si l'hostilité systématique affichée envers les accords de Yalta était motivée par une authentique révolution pour le caractère « tripolaire » de ce partage en sphères d'influence ou plus simplement par le fait que la France dont de Gaulle n'y fut pas conviée.

Le quatrième étant d'abord la recherche de la « liberté d'action », il était normal que celle-ci fut continuée du premier chef contre l'allié américain trop puissant : le refus de la France de l'intégration militaire atlantique, l'évacuation du territoire national par les troupes américaines et la création d'une force de frappe indépendante sont des actes nuls qui ne seront pas remis en cause avant longtemps, si même ils le sont un jour. Le besoin de jouer un rôle mondial pousse, il est vrai, le général à aller beaucoup plus loin que cela : à gêner les plans américains en Amérique latine et à la limite du Canada à l'Amérique latine, et même à lutter en guerre contre le dollar. Faut-il parler pour autant d'« antiaméricanisme » ? La question est sans objet pour un homme qui a fait de l'« Occident sacré » du cœur de ses convictions. De même qu'il combat une alliance privilégiée avec l'Allemagne qui viserait dépasser plus ou moins de même de Gaulle s'oppose aux Etats-Unis dans les périodes calmes, mais l'heure, à l'heure des « grandes tragédies », une alliance en laquelle il voit toujours l'« ultime protection ».

S'il est vrai que les relations avec Moscou servent d'abord à équilibrer l'excès d'influence de l'autre Grand et à appuyer l'action d'indépendance à l'Ouest, qui reste l'essentiel, leur dimension réelle est faite aussi d'autres éléments. En 1944 comme en 1966, de Gaulle voit dans la Russie à la fois plus et moins qu'un Super-Grand : c'est la première puissance continentale en Europe, celle avec laquelle cette autre grande puissance continentale qu'est la France doit pouvoir traiter de manière privilégiée des problèmes européens, et d'abord du sort d'une Allemagne qui peut redevenir une menace pour l'une et l'autre.

Le bilan est-il pour autant décevant, malgré le succès de prestige du voyage à Moscou de 1966 ? Si de Gaulle obtient, en principe, ce que Staline lui avait refusé en 1944, à savoir un dialogue relativement privilégié sur les affaires européennes, la position soviétique est trop rigide à l'époque pour permettre une négociation fructueuse et les autres affaires mondiales sont plus volontiers traitées par Moscou avec Washington. En outre, de Gaulle sous-estime assez l'idéologie pour prévoir, apparemment seul parmi les grands hommes d'Etat occidentaux, le brouillé soviétique-chinois, mais trop tôt de même pour comprendre certains changements de ligne à Moscou. C'est ainsi que le rapprochement avec l'Est est amorcé réellement en 1966 — il a failli notamment étendre la lavée de l'hypothèque algérienne et l'isolement à Berlin, — alors à un moment où la prémisse qui lui est de base, le rétablissement des contraintes et la tendance à l'affrontement du bloc occidental, est précisément remise en question à Moscou avec le chute de Khrouchtchev et le retour au dogmatisme conservateur. En outre, le désir de s'adresser en priorité aux dirigeants soviétiques, que les prédécesseurs cités de Gaulle estime à sa taille, le conduit à négliger quelque peu, malgré les voyages tardifs à Varsovie et à Bucarest, les « petits » pays d'Europe de l'Est. La mollesse de la réaction devant les événements de Tchécoslovaquie, tant avant qu'après le 21 août 1968, et l'empressement avec lequel on tire la leçon de ces événements sont les signes de ces limites.

Rien d'indique, par exemple, que les principaux développements des relations Est-Ouest survenus depuis son départ des affaires — il le traite de Moscou, et le sait-on-lui au Proche-Orient, et même l'invasion du Cambodge, malgré une brève allusion dans ses « Mémoires d'espoir » (1) — se soient déroulés différemment s'il était resté au pouvoir. Comme on l'a dit souvent, le général de Gaulle jouait « au-dessus des moyens », par l'éclat et par le clair, mettant à profit une méthode qui lui avait brillamment réussi pendant la guerre et un « charisme » qu'aucun de ses prédécesseurs, à l'exception de Staline et de Churchill, n'eut jamais. Au total, il aura été pour quelque chose dans l'affaiblissement relatif du rôle des Etats-Unis sur la scène politique européenne, dans la multiplication des contacts Est-Ouest et dans le plus grand intérêt que Moscou semble prendre pour l'Europe de l'Ouest depuis quelque temps. S'il n'a pas initié sur le conflit vietnamien malgré ses mises en garde aux Etats-Unis, il a aussi été, involontairement, renforcé le rôle des Deux Grands au Proche-Orient en laissant Israël faire à face avec ses seuls fournisseurs améliorée d'armement à l'égard du troisième Grand enfin, la Chine, le général de Gaulle a joué un rôle de précurseur en prenant il y a plus de six ans la décision que viennent d'annoncer le Canada puis l'Italie.

MICHEL TATU.

(1) « De fait, la tragédie déchirante va se déplacer sur les frontières de ces deux pays (Laos et Cambodge) où étaient sur leur territoire, sans que ni l'un ni l'autre, tant que je serai moi-même en place, laissent utiliser leur convenance » (p. 271).

A LA RECHERCHE

La politique étrangère a dominé à ce point l'œuvre et les préoccupations du général de Gaulle que l'on en était venu à croire — à tort d'ailleurs — que tout le reste, à commencer par les problèmes de l'« intendance », n'existait pas à ses yeux. Il reste que la diplomatie fut toujours le seul « domaine réservé » de l'action du chef de la France libre d'abord, du fondateur de la Ve République ensuite. Incarnation de l'Etat à l'intérieur comme à l'extérieur, de Gaulle fut avant tout un diplomate, le dernier, après Roosevelt, Staline, Churchill, Eisenhower, et avec Mao Tse-toung, des grands « logoneurs du monde » du milieu du siècle.

Existe-t-il un fil conducteur entre la difficile collaboration du temps de guerre avec les « Anglo-Saxons » et la retraite de l'OTAN en 1966, entre les tentatives d'annexion de la rive gauche du Rhin et le traité franco-allemand de 1963, entre les voyages à Moscou de 1944 et 1966 et les directives antisoviétiques de 1968, entre le plan Fouchet le refus de l'Europe supra-nationale et le soin à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, entre les déclarations d'amitié à Israël et la vente aux Etats-Unis dans les périodes calmes, mais l'heure, à l'heure des « grandes tragédies », une alliance en laquelle il voit toujours l'« ultime protection ».

S'il est vrai que les relations avec Moscou servent d'abord à équilibrer l'excès d'influence de l'autre Grand et à appuyer l'action d'indépendance à l'Ouest, qui reste l'essentiel, leur dimension réelle est faite aussi d'autres éléments. En 1944 comme en 1966, de Gaulle voit dans la Russie à la fois plus et moins qu'un Super-Grand : c'est la première puissance continentale en Europe, celle avec laquelle cette autre grande puissance continentale qu'est la France doit pouvoir traiter de manière privilégiée des problèmes européens, et d'abord du sort d'une Allemagne qui peut redevenir une menace pour l'une et l'autre.

Le bilan est-il pour autant décevant, malgré le succès de prestige du voyage à Moscou de 1966 ? Si de Gaulle obtient, en principe, ce que Staline lui avait refusé en 1944, à savoir un dialogue relativement privilégié sur les affaires européennes, la position soviétique est trop rigide à l'époque pour permettre une négociation fructueuse, et les autres affaires mondiales sont plus volontiers traitées par Moscou avec Washington. En outre, de Gaulle sous-estime assez l'idéologie pour prévoir, apparemment seul parmi les grands hommes d'Etat occidentaux, le brouillé soviétique-chinois, mais trop tôt de même pour comprendre certains changements de ligne à Moscou. C'est ainsi que le rapprochement avec l'Est est amorcé réellement en 1966 — il a failli notamment étendre la lavée de l'hypothèque algérienne et l'isolement à Berlin, — alors à un moment où la prémisse qui lui est de base, le rétablissement des contraintes et la tendance à l'affrontement du bloc occidental, est précisément remise en question à Moscou avec le chute de Khrouchtchev et le retour au dogmatisme conservateur. En outre, le désir de s'adresser en priorité aux dirigeants soviétiques, que les prédécesseurs cités de Gaulle estime à sa taille, le conduit à négliger quelque peu, malgré les voyages tardifs à Varsovie et à Bucarest, les « petits » pays d'Europe de l'Est. La mollesse de la réaction devant les événements de Tchécoslovaquie, tant avant qu'après le 21 août 1968, et l'empressement avec lequel on tire la leçon de ces événements sont les signes de ces limites.

Rien d'indique, par exemple, que les principaux développements des relations Est-Ouest survenus depuis son départ des affaires — il le traite de Moscou, et le sait-on-lui au Proche-Orient, et même l'invasion du Cambodge, malgré une brève allusion dans ses « Mémoires d'espoir » (1) — se soient déroulés différemment s'il était resté au pouvoir. Comme on l'a dit souvent, le général de Gaulle jouait « au-dessus des moyens », par l'éclat et par le clair, mettant à profit une méthode qui lui avait brillamment réussi pendant la guerre et un « charisme » qu'aucun de ses prédécesseurs, à l'exception de Staline et de Churchill, n'eut jamais. Au total, il aura été pour quelque chose dans l'affaiblissement relatif du rôle des Etats-Unis sur la scène politique européenne, dans la multiplication des contacts Est-Ouest et dans le plus grand intérêt que Moscou semble prendre pour l'Europe de l'Ouest depuis quelque temps. S'il n'a pas initié sur le conflit vietnamien malgré ses mises en garde aux Etats-Unis, il a aussi été involontairement renforcé le rôle des Deux Grands au Proche-Orient en laissant Israël faire à face avec ses seuls fournisseurs améliorée d'armement à l'égard du troisième Grand enfin, la Chine, le général de Gaulle a joué un rôle de précurseur en prenant il y a plus de six ans la décision que viennent d'annoncer le Canada puis l'Italie.

MICHEL TATU.

(1) « De fait, la tragédie déchirante va se déplacer sur les frontières de ces deux pays (Laos et Cambodge) où étaient sur leur territoire, sans que ni l'un ni l'autre, tant que je serai moi-même en place, laissent utiliser leur convenance » (p. 271).

« L'homme de Brazzaville »

La plupart des chefs d'Etat d'Afrique francophone gardent une profonde foi le droit, d'où d'où seul mais les modèles de la « Conférence de Brazzaville » les poussent en effet alangis dans un profond désarroi. Ils s'interrogeaient alors sur l'avenir du quadrillage, mais aussi sur la pérennité de certains régimes présidentiels en Afrique entière. Mais ayant constaté au moment des mutations dont ils redoutaient les conséquences, tandis que montaient l'évolution de leurs Etats, les responsables politiques africains s'accommodèrent volontiers d'un « tuteur » de Gaulle.

Pour cette fête remuée sur le moment de la politique française à l'égard de leurs pays, les chefs d'Etat d'Afrique francophone n'en sont par moins sérieusement affectés par la disparition de « l'homme de Brazzaville ». Ce deuxième revenu en eux bien des souvenirs et suscite une douloureuse sensation. Pour des hommes nous différent que les « Anciens » du Sénégal et de la Mauritanie Léopold Sedar Senghor, du Mali Modibo Keïta, du Tchadien François Tombalbaye et le Malgache Tsiranana, par exemple, un lien étroit vient de se rompre. Une page de leurs vies est maintenant pour les dirigeants de la « première vague », héritiers du pouvoir colonial, consolidé leurs efforts de nous et leurs pays différemment, mais également pour les nouveaux leaders qui ont commencé, dès 1963, à contiguer le pouvoir aux équipes civiles.

Animés pour ceux qui ils ont écarté des responsabilités publiques d'un moins égal à celui qu'affichait le général de Gaulle pour les « satisfaire » des hommes comme les généraux Etienne Eyadéma, du Togo, et Sangoulé Lamizana, de Haute-Volta, ou Jean-Bedel Bokassa, de République Centrafricaine, éprouvent le même d'avoir perdu un lien de confiance et de « compagnon d'armes ».

Mais qu'il soit de solidarité sur les alliés occidentaux africains, notamment par les Malgaches, le général de Gaulle continue d'incarner la politique de décolonisation des anciennes colonies françaises et le malgache d'une force de frappe indépendante sont des atouts qui ne seront pas remis en cause avant longtemps, si même ils le sont un jour. Le besoin de jouer un rôle mondial pousse, il est vrai, le général à aller beaucoup plus loin que cela : à gêner les plans américains en Amérique latine et à la limite du Canada à l'Amérique latine, et même à lutter en guerre contre le dollar. Faut-il parler pour autant d'« antiaméricanisme » ? La question est sans objet pour un homme qui a fait de l'« Occident sacré » du cœur de ses convictions. De même qu'il combat une alliance privilégiée avec l'Allemagne qui viserait dépasser plus ou moins de même de Gaulle

« La conséquence, poursuit le chef de l'Etat, c'est qu'il faut absolument mon pouvoir d'une force capable d'agir pour notre propre compte, de telle sorte que ce concept d'appeler une « force de frappe » susceptible de se déployer à tout moment et n'importe où. Il va de soi que la base de cette force sera un armement atomique — que nous le fabriquions ou que nous l'achetions. — mais qui doit nous appartenir. Et puisqu'on peut décrire la France, éventuellement, à partir de n'importe quel point du monde, il faut que notre force soit faite pour agir où que ce soit sur la terre...

« Dans le domaine de la défense, ce sera notre grande œuvre dans les années qui viennent. »

Pas un mot n'est dit de l'Algérie, où l'essentiel de l'armée française est alors engagé. L'Algérie, comme l'intégration atlantique, est un des obstacles à une politique française indépendante. Le but est fixé : une stratégie que le général Ailleret baptisera plus tard « tous azimuts ». Le moyen de dissuasion dont la France doit se doter n'est pas seulement une garantie contre la menace réelle ou supposée qui pèse à l'Est, mais aussi contre les empiétements d'un allié maître de la vie ou de la mort de l'Europe.

Par-delà, les théories stratégiques auxquelles il matiache, semble-t-il, quelque importance limitée, de Gaulle entend disposer d'une arme politique attribut des seules grandes nations.

Malgré les vicissitudes qui marquèrent la fin du conflit algérien, l'opposition de la quasi-majorité de l'opinion, le petit écrasant de la réalisation des bombes A et H et de leurs vecteurs, le général en assume la poussée à la mise sur pied de la « force de frappe ».

Toute la politique militaire des dix années où il restera au pouvoir sera dans ordonnée, non vers la reconstitution d'une armée moderne, ni même vers une réforme profonde de ses structures, mais vers la recherche et la fabrication militaire nucléaire. Les matériels nouveaux manquèrent cette à de grandes unités de moins en moins nombreuses et deviendront des articles d'exportation.

Thème de séparation politique de Pierrelatte, dont le coût fera plus que décupler en cours de ses dons, mais aussi de la stratégie de cette politique de la même réelle ou supposée qui pèse à l'Est, mais aussi contre les empiétements d'un allié maître de la vie ou de la mort de l'Europe.

Par-delà, les théories stratégiques auxquelles il matiache, semble-t-il, quelque importance limitée, de Gaulle entend disposer d'une arme politique attribut des seules grandes nations.

Malgré les vicissitudes qui marquèrent la fin du conflit algérien, l'opposition de la quasi-majorité de l'opinion, le petit écrasant de la réalisation des bombes A et H et de leurs vecteurs, le général en assume la poussée à la mise sur pied de la « force de frappe ».

Toute la politique militaire des dix années où il restera au pouvoir sera dans ordonnée, non vers la reconstitution d'une armée moderne, ni même vers une réforme profonde de ses structures, mais vers la recherche et la fabrication militaire nucléaire. Les matériels nouveaux manquèrent cette à de grandes unités de moins en moins nombreuses et deviendront des articles d'exportation.

Thème de séparation politique de Pierrelatte, dont le coût fera plus que décupler en cours de ses dons, mais aussi de la stratégie de cette politique de la même réelle ou supposée qui pèse à l'Est, mais aussi contre les empiétements d'un allié maître de la vie ou de la mort de l'Europe.

JEAN PLANCHAIS.

L'épreuve algérienne

Le « décolonisateur » auquel rendent hommage, en des termes étrangement similaires, les pays les plus divers et les plus éloignés du tiers-monde, c'est surtout le lutteur qui, surmontant les écueils et les plus vives résistances, parvint à sortir la France du drame algérien qui menaçait son unité, qui paralysait l'indépendance des deux autres pays maghrébins, et ouvrit, à l'issue du processus de décolonisation, la voie à la coopération avec ces anciennes possessions.

L'audace et le succès de l'entreprise ne font cependant pas oublier à tout qu'il y a eu aussi Bizerte et les milliers de morts, que la guerre d'Algérie n'est quand même pas pourrie quatre ans après le retour du général au pouvoir, que les pieds-noirs ont traversé les plus dures épreuves, enfin que l'indépendance a été au moins autant conquise par les Algériens qu'octroyée par Paris.

La politique algérienne du général, de 1958 à 1962, peut se définir comme la mise en œuvre d'une tactique souple et pragmatique au service d'une idée simple, ou encore : comment parvenir, sans trop de « dégâts », à l'émancipation inéluctable de ce territoire ?

Revenu au pouvoir dans des circonstances ambiguës, Charles de Gaulle pouvait difficilement, sans brûler ses vaisseaux, exprimer aussitôt ses intentions sur l'avenir de l'Algérie. « *Il n'y a qu'une solution, l'indépendance* », aurait-il déclaré, en 1957, à Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, ajoutant, comme celui-ci le pressait de proclamer : « *Non, Pineau, ce n'est pas le moment* » (1). Mieux valait même, à l'occasion, dire le contraire. Ainsi le 6 oct. — le seul il est vrai — de « *Vive l'Algérie française !* », à Mostaganem, en juin 1958.

Mais les confidences privées rapportées depuis lors indiquent que, bien avant de revenir au pouvoir, le général était convaincu que l'intégration n'était pas, sinon plus possible. « *Pour l'essentiel, l'Etat dont il est, sont-il dans ses Mémoires d'espoir. Quoi qu'en dit qu'en rêve Malraux, ou qu'on pût regretter aujourd'hui, quoi que fisse moi-même, assurément, engagé à d'autres époques, il n'y avait plus, à mes yeux, d'issue en dehors du droit de l'Algérie à disposer d'elle-même.* »

Mais s'il croyait vraiment que « *tout cela finira par l'indépendance totale* », comme il l'aurait déclaré à André Philip dès 1944, il savait aussi qu'« il aura de la sueur, beaucoup de sueur » (1).

Le « dédoublement » auquel rendent hommage, en des termes étrangement similaires, les pays les plus divers et les plus éloignés du tiers-monde, c'est l'« homme de Brazzaville », certes, l'émancipateur du continent noir dans les années 60, mais c'est surtout le lutteur qui, surmontant les écueils et les plus vives résistances, parvint à sortir la France du drame algérien qui menaçait son unité, qui paralysait l'indépendance des deux autres pays maghrébins, et ouvrit, à l'issue du processus de décolonisation, la voie à la coopération avec ces anciennes possessions.

L'audace et le succès de l'entreprise ne font cependant pas oublier à tout qu'il y a eu aussi Bizerte et les milliers de morts, que la guerre d'Algérie n'est quand même pas pourrie quatre ans après le retour du général au pouvoir, que les pieds-noirs ont traversé les plus dures épreuves, enfin que l'indépendance a été au moins autant conquise par les Algériens qu'octroyée par Paris.

La politique algérienne du général, de 1958 à 1962, peut se définir comme la mise en œuvre d'une tactique souple et pragmatique au service d'une idée simple, ou encore : comment parvenir, sans trop de « dégâts », à l'émancipation inéluctable de ce territoire ?

Revenu au pouvoir dans des circonstances ambiguës, Charles de Gaulle pouvait difficilement, sans brûler ses vaisseaux, exprimer aussitôt ses intentions sur l'avenir de l'Algérie. « *Il n'y a qu'une solution, l'indépendance* », aurait-il déclaré, en 1957, à Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, ajoutant, comme celui-ci le pressait de proclamer : « *Non, Pineau, ce n'est pas le moment* » (1). Mieux valait même, à l'occasion, dire le contraire. Ainsi le 6 oct. — le seul il est vrai — de « *Vive l'Algérie française !* », à Mostaganem, en juin 1958.

Mais les confidences privées rapportées depuis lors indiquent que, bien avant de revenir au pouvoir, le général était convaincu que l'intégration n'était pas, sinon plus possible. « *Pour l'essentiel, l'Etat dont il est, sont-il dans ses Mémoires d'espoir. Quoi qu'en dit qu'en rêve Malraux, ou qu'on pût regretter aujourd'hui, quoi que fisse moi-même, assurément, engagé à d'autres époques, il n'y avait plus, à mes yeux, d'issue en dehors du droit de l'Algérie à disposer d'elle-même.* »

Mais s'il croyait vraiment que « *tout cela finira par l'indépendance totale* », comme il l'aurait déclaré à André Philip dès 1944, il savait aussi qu'« il aura de la sueur, beaucoup de sueur » (1).

Le lyrisme des retrouvailles franco-allemandes

Avant d'être l'homme d'Etat français qui, avec Robert Schuman, aura sans doute fait le plus pour le rapprochement avec l'Allemagne, de Gaulle commencait hier, comme beaucoup d'officiers de sa génération, l'ennemi potentiel ; il en avait établi la portée militaire, combattu l'armée dénoncé les ambitions déchaînées.

La réconciliation avec l'adversaire n'en a pas moins été l'un des seuls moyens du général. En 1940, au cours de sa visite en zone d'occupation française, il abordait déjà le thème. Son retour aux affaires lui permit de le développer d'autant plus aisément que le contentieux franco-allemand, et notamment l'épineuse question sarroise, où le style du général n'ait pu exacerber les divergences, avait été heureusement réglé par ses prédécesseurs. Restait l'essentiel : la définition du « rapprochement du grand dessein psychologique et politique qu'était l'entente des « Gaulois et des Germains ».

De Gaulle s'y attachait pour des raisons de calcul politique de bon sens. « De cette solidarité dépend la sécurité immédiate des deux peuples, et il n'y a qu'à regarder la carte pour en être convaincu », dit-il le 15 mai 1962. Dans sa « vision géopolitique », le « mêle de puissance » européen exige une coopération très étroite de Paris et Bonn. Hypothétiquement, il explique le « duel absurde » des Français et des Allemands par une recherche commune — qui n'est pas sans grandeur jusque dans ses aberrations — de l'hégémonie sur le continent. Comment ne pas renoncer à cette lutte sanglante, se dégager d'autres ambitions planétaires, et quand, au demeurant, l'Allemagne, les « temps trisés », n'est plus une menace et ne le sera sans doute lorsque plus.

Reçu comme un ami, admis aux « honneurs modestes » de Colombey, le chancelier Adenauer, le 4 septembre 1958, est reçu par son hôte. Cette idylle entre deux hommes neufs de travaux et exempts d'illusions a fait souvent sourire. Elle a sa place, avec les amitiés voisines de Reims et les toasts vibrants, dans la mythologie du rapprochement franco-allemand. Adenauer voit surtout dans le général de Gaulle, et il le dire avec une naïveté d'enfants, « le dique qui protège la communauté » une France promise, après la mort de son chef, ou « front populaire ». Comme beaucoup d'Allemands, il trouve dans ce chef d'Etat formé à la lutte la remède à la versatilité et à l'instabilité traditionnellement attribuées aux Français. De Gaulle voit confirmés par le « détestement démocratie et caractéristique » qui accompagne son voyage en République fédérale en septembre 1962 le bien-fondé d'une politique étayée par une « base populaire incomparable ».

Trois ans de rapports plutôt froids, la conférence de presse désobligée du 28 octobre 1965, où le président de la République française constate que le traité d'amitié et de coopération de janvier 1963 « a été « privé d'inspiration et de substance », le dépit parfois hargneux de l'opinion allemande devant les intransigeances européennes de Paris n'ont rien pu changer à l'essentiel : si la République fédérale a retrouvé son orbite, il y a réconciliation franco-allemande est réelle et profonde, c'est pour une bonne part aux paroles d'estime et d'encouragement adressées par de Gaulle au « grand peuple » voisin qu'il en faut attribuer le mérite. La politique allemande qu'il a menée était sans doute la seule possible ; lui seul pouvait élever un rapprochement obstiné et nécessaire à la dignité de retrouvailles lyriques.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

(1) De Gaulle, de Jean Lacouture, Editions du Seuil.

La politique étrangère

DE LA GRANDEUR

suspension des envois d'armes à ce pays en 1967 ?

Il en existe un, et un seul : en toutes circonstances le général de Gaulle a défendu avec une extraordinaire opiniâtreté ce qu'il considérait comme l'intérêt supérieur de la France, ses positions et son rôle dans le monde. Et authentique nationaliste, et « patriote de son pays », disait curieusement Khrouchtchev, il a cherché à rendre à la France sa grandeur passée, à la faire rentrer dans ce jeu planétaire dont le détenait l'avait chassée. Chimère, orgueil démesuré, machiavélisme, peu d'épithètes ont été épargnées à ce stratège sans négationnes, à ce diplomate qui préférait la proclamation, le refus brusqué ou le « cadeau » sans contrepartie à la négociation et au marchandage. Jamais on n'a pu parler d'un manque de caractère ou de hauteur de vues, toutes qualités qu'on ne saurait considérer comme particulièrement répandues sur la planète depuis la dernière guerre. Ni la France ni le monde ne retrouveront sans doute de sitôt un « monstre sacré » de cette taille.

« Sur le vaste champ de l'Europe... »

Exaltante et inquiétante Europe ! Des sentiments violemment mêlés ont animé le général de Gaulle sur ce thème depuis qu'il a engagé sa vie sur les chemins de l'Histoire. Il serait facile, en cheminant bien parmi les très nombreux écrits et discours de l'ancien président de la République, d'opposer des idées, des stratégies, de prouver une certaine trajectoire. Ce fait, à savoir les multiples prises de position successives, en dit directeur contre conformisme. Pas plus que d'« une certaine idée de la France », le général de Gaulle ne s'est départi d'une certaine idée de l'Europe.

Dans le chapitre de ses Mémoires d'espoir qu'il a consacré au sujet, l'ancien chef de l'Etat français en une dentelle l'essentiel de sa philosophie sur le sujet. « ...Sur le vaste champ de l'Europe... ». Fit de tout temps, mais aujourd'hui plus que jamais, rassemble, ce qu'ont en commun les peuples qui la peuplent. « Les leçons de Charlemagne, de Charles-Quint, de Napoléon qui tentèrent de les unir, d'Hitler qui essaya d'opposer son « écrasante domination », n'ont pas pour autant été oubliées. » ... Aucun de ces bâtisseurs n'obtint des pays soumis qu'ils renoncent à être eux-mêmes. Au contraire, l'ambitieuse entreprise provoque toujours, par chac un retour, la violence des nationalités. A présent, non plus qu'à d'autres époques, l'union de l'Europe ne saurait être la fusion des peuples, mais... elle peut et doit résulter de leur systématique rapprochement. »

Cette dialectique Europe-nation ne cesse d'inspirer le général, tantôt enclin à se laisser glisser vers de fortes constructions du type confédéral, tantôt repoussant avec magie les offres fédératrices, le volapük, et rapatriant en place des institutions communautaires ayant tendance à agir en super-Etat.

Dans les premiers temps où le général de Gaulle fut amené à prendre position sur le sujet, sa vision était grandiose. C'est un 11 novembre, il y a vingt-huit ans, à l'Albert Hall de Londres, que le chef de la France libre commence d'exposer son credo sur ce thème (1). Selon lui, la France « souhaite désormais voir faite pour qu'en Europe, leur dent les intérêts, le souci de leur défense et les besoins de leur développement sont compatibles avec les aires de leur « vie, comme elle-même » ; eux d'une manière pratique et durable. Mais si le « grand dessein » apparaît la formule reste singulière floue.

Le président du R.P.F., de 1948 à 1950, parle volontiers de l'« Union européenne », parfois d'« association » qui se peut être en reste qu'un point de départ, voire de « détention » ; mais sans doute pas moins, car n'est vers la confédération que vous ses vœux, pour le bien de la cause européenne.

En attendant que se présente à terme idéalisé les contours de cette nouvelle construction, les seules réalités sont pour le général les nations organisées en Etats. Que ces Etats doivent coopérer dans un monde de plus en plus perméable aux idées et aux intérêts, il ne fait pas de doute, mais rien pour autant que soient la coopération des gouvernements nationaux. Pas plus que sur la formule juridique finale, le général de Gaulle ne donne une indication sur la configuration géographique de l'Europe de ses vœux. « De l'Atlantique à l'Oural », certes, mais rien le Sud. Il n'y a, comme pour des projets de repère, Stambouli est toutefois cité comme position extrême dans les Mémoires de guerre.

Politique aussi bien dans le temps que dans l'espace, l'Europe ressemble à ses vœux ou au profile gênée, sur moins que l'on lise tout ce que l'on peut de l'Europe des Six. Celles-ci a été ratifiée de ses démêlés au fait de l'échec de la CED, mais n'est pas pour contribuer le général de Gaulle et ses partisans.

Pour le Marché commun et l'Euratom, en revanche, l'attitude du général de Gaulle est beaucoup plus compréhensive. Sans doute avait-il résolu de s'abstenir dans le silence de 1955 à 1958, mais il n'est vraisemblablement pas insensible aux plus que l'on avait obtenue dans les traités de Rome l'aspiration supranationale. Aussi vite, il trouvera à ces communautés le lestier pour en politique, en sacrifice que quand le premier ministre britannique, Harold Mac Millan, venant à Paris le 10 oct. le 23 juin 1958 « Le Marché commun est tel la Bastille européenne ! L'Angleterre ne l'accepte pas, le vous ne pas renoncerez. » Bastille de l'Histoire. C'est également du Marché commun que, par deux fois, en 1963 et en 1967, le général de Gaulle demandera à l'Angleterre de renoncer, par « le autre, la structure, la conjoncture qui fait son propre différent du reste des autres malheureux ».

Ainsi, par la force des choses, le général de Gaulle devient un défenseur des traités qui, lui regardé, n'étaient certainement pas de rédigé de la même encre. Mais la volonté de construire une « Europe européenne », c'est-à-dire libérée de la pression américaine, ne le conduit pas, c'est le mots qu'on puisse dire, à hâter les étapes vers l'intégration. Sans doute se félicite-t-il que, le 14 janv. 1962, les Six, plus « la famille de la France, puissent sceller leur accord sur les grands principes de la politique agricole commune. Mais s'il a, en cette occasion, laissé primer pour le première fois la mesure d'une rupture de l'attelage, c'est pour qu'il avait compris que les intérêts de notre pays étaient directement en jeu, les premiers pour solide de l'unica économique était alors opposée, mais par surcroît, et la vigilance du général est d'éventuelles exploitations politiques ne devait pas se relâcher.

On le vit bien lorsque trois ans plus tard, M. Rabbeau, soulait à son tour tout ce qu'il pouvait du traité de Rome et du financement de la politique agricole, s'employa à faire trébucher une nouvelle étape à la Communauté. Le général de Gaulle, craignant que subrepticement ne se glisse alors vers un super-Etat, demanda à M. Couve de Murville de durcir ses positions dans les négociations, et ce fut le cas, le 17 juillet 1966. « Nous pratiquons la « politique de la chaise vide » ».

On le vit aussi lors des préparatifs sur la conjoncture politique qui devait aboutir au relat, par les représentants de la France, du plan Fouchet et 3, le 17 avril 1962. Craignant d'être entraîné sur la pente mécanique institutionnelle qui lui rétrospectif, le général de Gaulle n'en devra « durcir » un peu la rédaction d'un texte qui pourtant était, vu de la Haye et de Bruxelles, laisser trop d'initiatives aux Etats.

Sans que personne puisse lui dégager le glaive, le général de Gaulle ne pouvait le le rêve d'une fédération européenne qui dans la pole et son chaos la guerre. Il ne l'a pas voulu, estimant que les temps n'étaient pas venus. Certaines lui tendront rigueur de n'avoir pas, cette fois, bousculé l'Histoire, comme il savait si bien le faire. Du moins qu'il laissa à ses successeurs toutes les chances de poursuivre. Il ne leur a pas imposé de cette le cadre propre à éliminer la contradiction fondamentale de la politique : faire en sorte que la puissance des Etats-Unis soit contrôlée par l'Europe, mais garder à la France la « fine fleur » de son nouvoirement.

PIERRE DROUIN.

(1) Voir le général de Gaulle et la construction de l'Europe (1940-1966), par Raymond Aron. Librairie générale de droit et de jurisprudence. Le texte intégral de ces six mille mots, dégagé, a accompli sur le sujet un vrai travail de mémoirisme.

Le rôle de la France au Proche-Orient

Etait-il « antisémite », « prolorsélien », « pro-arabe », *appelait-il de ses vœux la disparition de l'Etat juif ou au contraire, souhaitait-il secrètement le triomphe des « sionistes » ? Successivement ou simultanément, des questions, et bien d'autres encore tout aussi inconvénientes, ont été posées au sujet de l'attitude du général de Gaulle à l'égard du Proche-Orient.*

L'homme du 18 juin avait établi, au cours de la dernière guerre mondiale, une étroite collaboration entre les forces françaises libres et les Haganah, l'armée juive clandestine ; après la campagne du Sinaï, en 1956, il conseillait à un leader israélien de ne pas remplacer le terrifiant de Gaulle « par un plus doux et plus « ami des braves », l'intention d'« assurer » l'Algérie à la France dans « Communauté, l'« Algérie algérienne », enfin l'offre d'autodétermination en septembre 1959, qui mérous un tournant essentiel.

Des lors apparaît irréversible une évolution dont de Gaulle sait qu'elle mènera à la négociation.

Rappelé au pouvoir en 1958 pour conserver l'Algérie à la France, Charles de Gaulle, quatre ans plus tard, fait approuver l'accession de ce pays à l'indépendance par la grande majorité des Français. Ce long chemin a été semé de doutes, de malfrances, de rancœurs, mais de Gaulle a atteint l'objectif qu'il jugeait, et qui était sans doute, inéluctable. « Le fin de la colonisation, écrit-il encore à ce propos dans ses Mémoires, est une page de notre histoire. En la tournant, la France ressent à la fois le regret de ce qui est passé et l'espoir de ce qui va venir. » Quel espoir ? Sans doute faisait-il allusion à la coopération qui, dans l'esprit, sinon aux termes des accords d'Evian, devait s'établir de part et d'autre de la Méditerranée. A partir de 1962, cette coopération, difficile mais nécessaire, a été effectivement la pierre angulaire de la nouvelle politique engagée en direction de l'Afrique et, au-delà, des autres pays du tiers-monde.

Aux appels des violentistes et des « peripheles », la politique de la France à l'égard du Maghreb se poursuit aujourd'hui sur les bases qui ont été jetées par le général de Gaulle avant qu'il ne se retire. Par dernier, de la vie politique, les bases n'avaient pas été solides, et cette politique n'avait pas rencontré chez les partenaires de cette région le soutien du général de Gaulle au veut que que le rattachement de la France Algérie du sud leurs des puissances impérialistes qui sont en mesure par le jeu des influences qu'elles exercent dans la région de faire pression sur les pays du Maghreb. Il cherche d'autant plus à rapprocher les « alliés » qu'il est persuadé — sans aucun relâch — que Londres et Washington n'est assez, depuis la dernière guerre, mondiale de tirer profit des vicissitudes de la France pour l'éviter des pays où elle exerçait traditionnellement son influence.

C'est dans que le général de Gaulle venait avec le manichéisme de la IVe République — inspiré par la guerre froide — qui voulait que les « bons » Occidentaux seraient les uniques bons amis « mechants » communistes l'une à la concurrence des Anglo-Américains. Il a recours au proche qui a été suivant et lui : dès qu'il met fin à la guerre d'Algérie, qui bouleversait les relations entre Paris et l'ensemble du monde arabe, il mise sur les nationalismes des peuples concernés. Depuis la deuxième guerre mondiale, tout vient dans ses Mémoires « le les dantes pour que l'opinion française ait le recul pour bien saisir les enjeux plus.

*Reçu comme un ami, admis aux « honneurs modestes » de Colombey, le chancelier Adenauer, le 4 septembre 1958, est reçu par son hôte. Cette idylle entre deux hommes neufs de travaux et exempts d'illusions a fait souvent sourire. Elle a sa place, avec les amitiés voisines de Reims et les toasts vibrants, dans la mythologie du rapprochement franco-allemand. Adenauer voit surtout dans le général de Gaulle, et il le dire avec une naïveté d'enfants, « le dique qui protège la communauté » une France promise, après la mort de son chef, ou « front populaire ». Comme beaucoup d'Allemands

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE — L'économie

L'intendance a suivi cahin-caha

« L'efficacité et l'ambition de la politique sont conjuguées avec la force et l'espérance de l'économie ». Cette phrase du général de Gaulle, dans le dernier volume de ses « Mémoires », pourrait passer pour banale : quel chef d'Etat n'en a prononcé d'équivalente ? Elle traduit pourtant la conviction qui a été progressivement acquise le fondateur de la Ve République que des contraintes économiques pèsent sur tout choix politique.

Le chef de la France libre n'avait probablement pas les mêmes sentiments, quand il refusait le plan Marshall de restauration de l'économie française proposé à l'époque par M. Mendès France. Il s'est défendu par la suite (1) d'avoir jamais prononcé le fameux « l'intendance suivra », que lui imputait Paul Ramadier ; mais sa gestion économique durant la période d'après la Libération donne à penser que le général de Gaulle n'avait pas encore correctement appréhendé à l'époque le poids du conditionnement matériel et financier.

Le cancer inflationniste de la IVe République naissante, puis sa dépendance à l'égard de l'étranger — largement liée à son déficit extérieur, — paraîtraient stériliser la « solitude » de Colombey : « l'impuissante détresse du fait économique. Au point, ajoute-t-il dans ses Mémoires, de décider d'y consacrer « une bonne moitié de (son) travail, de (ses) audiences, de (ses) visites, de (ses) discours ». Non que le président de la République accordât officiellement à l'économie la première place : mais il la considérait comme la condition de l'indépendance nationale, le moyen permettant de renommer à la France, mieux qu'en pensé l'étranger, le rang qui devait lui revenir.

Un franc doublement lourd

De fait, dès avant la guerre, le souci de détacher l'économie française de ses « adhérences » étrangères, de résoudre l'équilibre des paiements, de redonner au franc un certain prestige, d'accumuler un pécule d'or mettant la monnaie à l'abri des mouvements internationaux de capitaux, inspirait la politique française. Le coup d'envoi est donné par le « Plan Pinay-Rueff » qui, en décembre 1958, précédait toute une série de réformes importantes : dévaluation, convertibilité partielle du franc, large libération des changes, début d'application du Marché commun, limitation des privilèges proprement sociaux, suppression de quelques « niches » fiscales, etc.

disques

Cocktail

A côté des « ténors » des grandes souscriptions, sur lesquelles tous les feux sont braqués à l'automne, il est des enregistrements plus discrets dont la sortie risque de passer inaperçue, ce qui serait dommage.

Ainsi, pour célébrer dignement l'année Beethoven, écoutez les adorables *Thèmes variés pour piano et flûte*, op. 105 et 107 (qui encadrent donc la formidable *Sonate en si bémol*), où Beethoven joue avec des airs écossais, russes, autrichiens et tyroliens; tout comme il jouera avec une valse de Diabelli au temps de la *Neuvième Symphonie*. Des « fêtes d'or de la fantaisie » jouées par Ch. Ivaldi et M. Debrot, avec une tendresse et un esprit merveilleux (V.S.M., C-061-10 816).

Autre flûte magique, celle de Jean-Pierre Rampal, qui réédite à beaucoup (avec l'orchestre J.-F. Paillard plus frétillant et frémissant que jamais) un musicien français, digne contemporain de Haydn et de Mozart, François Devienne (1759-1803), avec trois *Concertos* vigoureux, prénoncéiques, d'une poésie pénétrante, souvent dramatique (Erato, 70 543).

A côté de Devienne, mentionnons le hautbois olympique, rangeons un curieux disque de *Musiques nouvelles macromoléculaires*, dirigées par Roger Cotte, qui comporte, à côté de quatre chants de Mozart assez langoureusement une *Marche* ingénue et l'*Opérillet* de Beethoven, des œuvres de Hummel et de Telemann, et surtout le grand duo magnétique funèbre de François Giroust, *le Déluge* (1784), qui, avec moins de génie, annonce les trasques de Haydn et de Berlioz. L'interprétation de ces pages est malheureusement un peu faible (Arion-C.B.S., 30 A-100).

Revenons à Beethoven pour signaler l'enregistrement royal (Karajan, Richter, Cisiraki, Rostropovitch, Philharmonique de Berlin) du *Trophée Concerto*, op. 56, chevaleresque, quelque peu radoucissant comme il convient à un « triple », mais dans la superbe été de la maturité beethovénienne (V.S.M., C-069-02 042).

Autre enregistrement vedette, celui du *Deuxième Concerto* de Brahms, par S. Richter et l'Orchestre de Paris au mieux de sa forme instrumentale, les solistes dans l'ensemble sous la direction de Lorin Maazel. Interprétation qui marque parfois de modesté et de tension, mais d'une délicatesse poétique, d'un bonheur sonore et d'un regard exceptionnel (1 L.).

★ V.S.M., C-069-06 846.

« Le Crépuscule des dieux »

par KARAJAN

Il vitalise donc achevé cet entreprenant complet du *Ring*, mené par Karajan. Ce singulier chef d'orchestre, tour à tour messager inspiré du architrave habile, — suivant les moments de sa carrière et la nouveauté du répertoire qu'il étonne — aura sans doute marqué par la interprétation wagnérienne de notre temps aussi puissamment que Wieland Wagner. A cent ans après la révolution du petit-fils de Wagner s'est accomplie aujourd'hui dans le domaine idéal et visuel, tandis que celle de Karajan était examinatoment de la musique.

Il développe devant nous un spectacle sonore d'une beauté du plus grande subtilité que ce à quel les meilleures interprétations nous avaient habitués : un orchestre aux mille couleurs, aux mille nuances d'intensité et, s'intégrant à cette polyphonie instrumentale — essence dramatique du génie musical wagnérien, — des voix tout de même préoccupées d'autre chose que d'attitudes volontiersement le fon symphonique. Bien sûr, on peut réaliser à l'enregistrement des proportions sonores hétérogénéities à la scène : en bien, tant mieux pour Wagner, dont l'esthétique dramatique paradoxale gagne en vérité grâce à une technique moderne que son intelligence aurait certainement mise à profit !

Les voix choisies par Karajan n'ont peut-être pas la forme athlétique requise aujourd'hui, mais vont enfin des héros wagnériens simplement humains : deux chanteurs comparables à ce que furent Flagstad ou Hotter, Helga Dernesch, Brunnhilde mourrite et révoltée par sa condition de femme, et le Hagen de Ridderbusch, comédien plus subtil que le trônite de mélodrame naguère ! Tel est le charme magique qu'impose Karajan à tout un monde wagnérien que le Siegfried un peu ingrat de Helge Brilioth et le Gunther consciencieusement de Thomas Stewart ne peuvent s'empêcher de vivre, autant que le Gutrune de Gundula Janowitz, voix qui échappe soudain à la contemplation nécessaire de la beauté.

La dépositaire technique qui fait l'essentiel de l'action du *Crépuscule des dieux* en vue, enfin en drame vrai et poignant. La légende redevient symbole de vie et la mythologie projection de l'âme des hommes. Il aurait que chez Wagner — et surtout dans la partition du *Crépuscule des Dieux*, l'une des plus riches de musique avec celle des *Maîtres chanteurs* — l'ambition philosophique n'étaient non but que la grâce du génie musicien. — R. Sl.

★ Coffret de six disques D.G.G., 2 708-016. En souscription : 175 F.

Django Reinhardt

Il existait, chez Pathé-Marconi, une « œuvre » de Django Reinhardt présente par F. Ténot en huit tomes de « éditions » et deux tomes d'index. Cette collection n'apparaîtra plus au catalogue depuis quelques années. Le même éditeur se propose de publier cette fois dix-huit volumes qui rassembleront, dans un ordre rigoureusement chronologique, dans morceaux enregistrés par Django de 1928 à 1960.

Les huit premiers albums sont parus (1928-1935). Chaque pochette donne la date exacte de la gravure, le personnel orchestral et, avec une précision qui ravira les collectionneurs, les numéros des matrices originales. Ce scrupule honore la responsabilité de cette série remarquable. Il a évité de la sorte, les lacunes hélas trop fréquentes ici ou là dans le catalogue, le propos fait trop souvent « américain » et la biographie ravalée au rang de « complément » qui n'apporte rien d'information.

Django, le manouche le marginal a réussi le tour de force que tout autre musicien d'Europe, Django et Grappelly fondèrent le Quintette en 1934. Ils avaient écouté Joe Venuti et Salvatore Massaro (alias Eddie Lang) autres marginaux de société new-yorkaise. Ils en sont inspirés d'eux, mais en chassant les cuivres et les anches ils inventèrent une formule orchestrale, un chœur, presque un stylo. Nous retrouvons ici le petit ensemble, avec sa générosité, sa fantaisie, sa constante exposition inventive, en plus compliquée — oui, en plus soufflé — et une perfection qui semble être le fruit d'un miracle naturel. — L. M.

★ Pathé-Marconi « Djangologie ».

Johnny Cash

C'est d'abord un personnage légendaire pour le public de la pop' music. Né dans l'Arkansas, Johnny Cash a grandi en « travaillant dur et en chantant ». Sa famille chantait constamment des hymnes (qui ne accomplissent les travaux de la terre, et fin-même, des « fils de douze ans, composait des chansons. Sa profonde voix de baryton est aussi à l'aise dans les hymnes que dans les chansons de cow-boys, de hors-la-loi ou de prisonniers — il a chanté dans la plupart des grands pénitentiers américains et ouvert à Folsom ou à San-Quentin.

« Le monde de Johnny Cash » contient dans un double album vingt succès d'une vedette très populaire aux États-Unis, aussi bien parmi les jeunes de la pop' music que parmi le grand public de la télévision américaine. — C. F.

★ C.B.S., 66 237.

★ BRAHMS : *Quintette à cordes et Quintette avec clarinette* (S. 4 TSM). En souscription : 69,50 F.) Quatuor à cordes avec piano (S. 4 VSM. En souscription : 132,40 F) par le Quatuor Rampal, G. Sebzhely, piano, et D. Cazes, clarinette. Il y a une partitive unité de style dans ces deux albums : un brillant instrumental et une rigueur aussi de tout élève Pleyel-Ibre parell pour de perfection tout-à-fait impressionnante. Tout ce qui est brass, drums et violons, bagues, bois accent du plus brillant, s'allume qui peut dans ces interprétations placées dans la lumière blanche du plein jour.

★ HAYDN : *Concerto pour violon en ré majeur. Sonate en fa mineur. Variations en fa mineur* par Jörg Demus et le Collegium Aureum. — Un élément de curiosité : l'utilisation d'un instrument d'époque : un Hammerflügel 1785 (le pianoforte ancien, on trouve à cette « reduction » quelque chose qui évoque, qui chante, qui sonne, qui dansait, des sonorités qui évoquent délicieusement entre la harpe, le clavecin et le pianoforte (Harmonia Mundi, 34 696).

★ BRUCKNER : *Quintette à cordes et Quintette avec clarinette* (S. 4 TSM. En souscription : 69,50 F.) Quatuor à cordes avec piano (S. 4 VSM. En souscription : 132,40 F) par le Quatuor Rampal, G. Sebzhely, piano, et D. Cazes, clarinette. Il y a une partitive unité de style dans ces deux albums : un brillant instrumental et une rigueur aussi de tout élève Pleyel-Ibre parell pour de perfection tout-à-fait impressionnante. Tout ce qui est brass, drums et violons, bagues, bois accent du plus brillant, s'allume qui peut dans ces interprétations placées dans la lumière blanche du plein jour.

★ HAYDN : *Concerto pour violon en ré majeur. Sonate en fa mineur. Variations en fa mineur* par Jörg Demus et le Collegium Aureum. — Un élément de curiosité : l'utilisation d'un instrument d'époque : un Hammerflügel 1785 (le pianoforte ancien, on trouve à cette « reduction » quelque chose qui évoque, qui chante, qui sonne, qui dansait, des sonorités qui évoquent délicieusement entre la harpe, le clavecin et le pianoforte (Harmonia Mundi, 34 696).

PETER SCHUMANN ET L'ÉCLATEMENT DU "BREAD AND PUPPET"

"C'est le réveil du monde et nous battons les cymbales"

Une équipe de comédiens détachés de la troupe des Bread and Puppet joue actuellement au Théâtre de l'Epée-de-Bois à 19 heures et à 21 heures! Fin.

Depuis quelques semaines ils donnent des représentations gratuites dans les écoles. Ils ont tenté de présenter des « parades » sur le marché de la Contrescarpe, mais n'ont pas eu le droit de continuer.

Le 25 novembre, ils quitteront Paris pour Lyon, au Théâtre du VIIIe, étape d'une journée en France et en Europe.

Quant à Peter Schumann, inspirateur et directeur de tous les Bread and Puppet, il se trouve actuellement dans le Vermont.

Par NICOLE ZAND

Montpellier (Vermont) — Cate-Furno. Le chemin me conduit vers la. De grandes fermes peintes en blanc, quelques dépendances, une immense grange qui sert autant d'ordinaire à stocker les bêtes, un petit cimetière où reposent des générations de fermiers, un potager que dévore un sportmall : en contrebas, la rivière Winooski, qui fut sans doute limpide par les Iroquois ; au loin, les Green Mountains. La ville la plus proche, Montpelier (deux mille seul !), est la capitale du Vermont, au Bas de lac et de forêts à la frontière du Canada — nous sommes à 500 kilomètres de New-York, à 300 de Montréal — où, après l'emménagement, réapparaît de l'automne, on se prépare à résister à l'hiver et à la neige, qui ne va pas tarder et qui scierra tout.

Dans le potager, la première chose que l'on remarque et qui étonne, c'est cet équivalent insolite dans la tête est un masque de femme. Grise. Dodelinant. Pose bien, comme empalée sur les piquets qui bordent le chemin, des groupes de plâtre blanc fantasmatiques et glaces indiquent le chemin. Sur le terre-plein, devant la grange, un petit théâtre de marionnettes aux couleurs vives. Sur le sol, des dessins des centaines de formes scènes en attendant les coulées de peinture. Des statuettes simples, en plâtre mâché, bitumeux, qui semblent attendre leur théâtre. Car nous sommes au siège du Bread and Puppet Theater, que dirige Peter Schumann, un sculpteur allemand de Munich venu aux États-Unis en 1961.

Le Bread and Puppet est plus connu en Europe qu'à New-York. C'est tout peut-être à une volonté de Peter Schumann de ne pas se cantonner parmi les gens de théâtre. « *Je n'ai jamais travaillé dans un théâtre professionnel*, dit-il en se glorifiant. *Aucun de nous n'est acteur. Nous sommes surtout des boulangers que des montreurs de marionnettes. Car, pour moi, le théâtre est avant nécessaire que le pain* » Seulement, de ses années de formation européenne en novembre 1961 résonnent dans ses bagages les critères les plus étrangères qui soient et le souvenir de politique exemplaire. Il a travaillé dans les théâtres, dans les universités, dans les rues. « A la Cité universitaire où a la salle Wagram, le Bread and Puppet se trouve à la rue. A la Vieille prison que la ville fit préfet, dans le sud de Manhattan, et qui tenait lieu d'atelier, les avait été reprise sans rétrécissement par la police municipale. Après un hiver difficile, sans lieu de travail, la compagnie se rendit, et mise à Coney-Island, où un célèbre fabricant de hot dogs lui confiait, pour une somme infime, un théâtre de quatre cents places.

Lieu de distraction des plus pauvres des New-Yorkais, mère et particulière pour la plupart Coney-Island, bité-lands à une heure de métro express de New-York, reçoit les week-ends d'été quelque deux millions de touristes du dimanche qui viennent goûter les joies d'un lieu d'attractions où l'on retrouverait le caractère de Pigalle et de Tipoti transposées à Paris-Plage, où se cohabitaient les diseuses de bonne aventure, les banques exhibant des monstres, et, les baigneurs se prélassant sur les plages pollées par le mazout.

Le plafond avait des fuites, il n'y avait pas de chauffage, à peine un peu de lumière et d'eau, mais c'était un lieu de travail idéal.

« *Plus besoin de Village Voice ou de publicité, le monde entier était là, surtout des enfants, des familles super-nombreuses et des vieux. Il suffisait de faire de la musique, d'ouvrir les portes, et le public venait...* »

Une centaine de membres

Tout le printemps, tout l'été, les quelque vingt membres de la compagnie présentèrent des parades dans la rue, devant le théâtre et des spectacles à l'intérieur, notamment les récentes créations : *The Difficult Life of Uncle Fatso* et *The Tragedy in Montcrepe*, qu'ils jouèrent jusqu'à quinze fois par jour, pièce écrite pour Philip Green et James Gibbs, étudiants noirs de Jackson, abattus par une police commandée en l'occurrence par Uncle Fatso, qui déclare : « *Je suis le président. Au lieu nous avons des ennemis ; ils sont morts ; nous trons dans leur pays et nous les tuerons* » Les étudiants disent non ; ils seront tués dans le dos.

Depuis juin, l'équipe s'est divisée en deux, une partie restant à Coney-Island, l'autre venant avec Schumann dans le Vermont, où le directeur du Goddard College mettant à sa disposition gîte, couvert et chauffage (c'est important au Vermont), en échange de cours et d'activités avec les étudiants. Un « théâtre au pâtre », en quelque sorte. C'est là qu'étaient les dernières répétitions de *Domestic Resurrection Circus*, une histoire du monde racontée comme un conte de fées.

Aujourd'hui, le théâtre a tout sans, et seul Peter Schumann demeure de l'équipe initiale, en même de celle que nous découvrîmes au Festival de Nancy en 1968. Mais qu'importe. De l'avec même de son fondateur, les acteurs — les montreurs de marionnettes — peuvent bien passer les portes restent et se multiplient. Ce sont elles qui forment ayant tout la compagnie. Actuellement on en compte une centaine de membres du Bread and Puppet dans le pays ; quelques **François** qui s'étaient familiarisés avec ses techniques en France, ont même suivi Peter Schumann aux États-Unis pour approfondir le travail commencé. Plusieurs équipes se sont formées, mais la compagnie n'a pas disparu. On dirait que des grèves vaches se sont séparés du tronc initial pour mener leur existence de Bread and Puppet. Une vingtaine de membres sont actuellement dans l'Ouest, à San-Francisco jouant sous une tente après avoir traversé le pays jusqu'au Pacifique dans un de ces autobus jaunes qui servent au ramassage scolaire : une autre troupe est à Paris, à l'Epée-de-Bois, sous la direction de Bill Dacrymole, qui, du printemps dernier, avec six acteurs, avait parcouru tous l'est des États-Unis du Maine à la Floride ; à Coney-Island, deux jeunes membres du Bread And Puppet — dont une Française, ancienne étudiante de l'Institut d'études théâtrales — vous tiennent d'implantés un théâtre pour enfants en commençant par des ateliers, avec les enfants du quartier ; à Boston, Murray Levy, un ancien, anime son propre théâtre, *le Stomach Ache Theater* (le Théâtre du mal d'estomac) et présente aussi le même répertoire. Toutes ces initiatives, cet éphémère aquarellisme de Peter Schumann, que des parties prêtent d'un monde tout entier « évangélisé » par ses étrennes « poupées ».

Comprendre ensemble la même chose

Car théâtre et politique, théâtre et religion sont indissolublement liés pour lui. « *Nous sommes des bohémiens et nous nous des spectacles de marionnettes dans toutes les rues du monde*, déclarait-il Pan dernier à un journal polonais. *C'est le temps du réveil du monde et nous battons les cymbales* » Pas le théâtre, il ne veut pas enseigner quelque chose au public, lui dire ce qu'il faut penser. « *Les gens détestent cela*, dit-il. *Moi, je ne crois pas que je pense plus justement que ceux à qui je m'adresse ; personne dans la troupe ne croit qu'il doit enseigner à des spectateurs ce qu'ils doivent faire. Ce que nous tentons, c'est être ensemble, pour trouver un point de vue commun par exemple, si tout le monde en arrive à penser que la guerre au Vietnam est vraiment l'histoire d'hommes à qui on permet de tuer et à qui on n'arrive et même même maintenant il y a des travaux qui condamnent des enfants de poisons et découvrir de cambole est tellement formidable que lorsque nous venons arrivés à le montrer clairement nous pourrons comprendre ensemble le même chose, et il y aura un moins une chose sur laquelle nous serons d'accord.* »

A Cate-Furno, comme sur la scène de *Cry of People for Meat*, Peter Schumann est parrout. Patoumant de moules d'argile des crasques et des marionnettes, séchant le collage avant l'hiver, essayant des notes du dernier spectacle de la compagnie, *Domestic Resurrection Circus*, jouant avec ses cinq enfants, enfectionnant le gâte de la semaine, supervisant les tournées des différents Bread and Puppet aux États-Unis.

ELYSEES LINCOLN V.O. • BONAPARTE V.O.
un film de RUY GUERRA
L'élégance du style va de pair avec la beauté des images. Un film à déguster, un film de vrai cinéaste.
(J. de BARONCELLI LE MONDE)
Ruy Guerra distille ses sortilèges au moyen d'une mise en scène raffinée à l'extrême.
(J. de BARONCELLI LE MONDE)
CLAUDE GIROUX présente
tendres chasseurs
SWEET HUNTERS
GÉNÉRALE PRODUCTIONS S.A.
EASTMANCOLOR

LE PREMIER FILM D'ARRABAL

Un tournage comme on n'en a jamais vu

De notre envoyée spéciale

Tunis. — Le décor se pose dans un monstre un vent, avec de vides pâles et de vents noirs pigmentés, impossibles, où rôdent blanchi de sang. Au milieu de scène Arrabal ; il demande un orchestre de bastringue jouant des tangos ; il qui suivent un enfoncé en uniform qui ne ressemble que le Knockback. Bon, pour le Knockback. La caméra (Nuno Esperit, même d'une soulèvre, se place sur un travelling qui doit être étoupé. Knockback et magnanimement injurieux des bonds qui attendent le tuer, les uniformes de l'orphelin rappelant à Arrabal ceux des cyniques esperanto : et un mère mitoit soulevée le vide dans l'avenir. Des femmes lui viennent nez yeux, à tâtonner, se glisse et gémit : « *Vaap* » (qui pulsent, il se dit lorsque « on tourne »). Il crabouille de sa grenade pour un metteur en scène professionnel. Le metteur en scène, Jean Pierre Lefèvre, est un ancien de l'Odéon, qui a travaillé avec Jean Vilar, Jean-Louis Barrault, Roger Blin, Jean Vilar, Jean-Marie Serreau, Jean-Marie Serreau, Jean-Marie Serreau

PROGRAMMES

cinémas par arrondissement

1er

1. PYGMALION, 17, rue de Sébastopol. (208 21-46). (P.). Avec Étienne et ses copines (J.).
2. SÉBASTOPOL, 14, rue de Sébastopol. (538 14-54). (P.). Alpha-Centauri (F.).
3. STUDIO UNIVERSEL, 41, av. de l'Opéra. (073 19-12). (R.). Hippolyte, roi. Tom et Jerry (A.).

2e

4. A.B.C., 11, bd Poissonnière. (236 55-39). (P.). Le gendarme en ballade (F.).
5. ARGOS, 28, bd Poissonnière. (231 07-06). (P.). Le Bon, la Brute et l'Indien (I.).
6. BERLITZ, 32, bd des Italiens. (742 60-33). (P.). (Homme et masque (F.).
7. BEVERLEY, 31, bd Haussmann. (770 60-83). (P.). Le Clown (Fr.).
8. CAPITOL, 31, rue Montmartre. (236 11-60). (P.). Deux pigeons sur Rome (A.).
9. CINÉAC-OPÉRA, 5, rue de Hanovre. (742 72-71). (P.). Le Jour de mai-rouge (A.).
10. GAUMONT-SCHEARER, 7, bd Poissonnière. (321 29-50). (P.). Il était une fois dans l'Ouest (Lit.).
11. IMPÉRIAL, 28, bd des Italiens. (742 72-52). (P.). Rigoletto sur un clown au-dessus de tout soupçon (F.).
12. MARIVAUX, 15, bd des Italiens. (742 83-99). (P.). Un zéro de plus (F.).
13. MARIOTTE, 31, rue Vivienne. (261 43-59). (P.). La Chose (aux Lettres) (A.).
14. OLYMPIA, 28, rue Caumartin. (742 25-32). (P.). Le Bonheur (F.).
15. RICHELIEU, 5, bd Poissonnière. (742 56-70). (P.). Le Mur de l'Atlantique (F.).
16. RIO-OPÉRA, 7, bd des Italiens. (742 65-24). (P.). Les Moissons de glace (A.).
17. VENDÔME, 32, av. de l'Opéra. (742 97-52). (P.). Deux hommes en fuite (A.).

3e

18. BRANNER, 60, rue de Bretagne. (272 56-63). (P.). Mademoiselle Histoire de Mickey (A.).
19. BOSPHORE, 57, bd Saint-Marin. (202 34-20). (P.). Trois du pont sur huit implacables (F.-I.).
20. FAN-WEST, 47, bd Saint-Marin. (202 20-20). (P.). Sentiers de la vengeance de Bandino (I.).
21. FRANCE, 45, av. du Temple. (887 97-50). (P.). Un adagio au piano (Fr.); Bataille sur rue-en-marche (Fr.).
22. PALAIS DES ARTS, 100, bd de Strasbourg. (607 49-34). (P.). Les Dernières Aventures (A.).
23. PICARDIE, 38, bd de Strasbourg. (272 62-68). (P.). Le Clown (A.).

4e

24. CINÉAC-RIVOLI, 76, rue de Rivoli. (272 47-83). (P.). Le Bonheur (A.).
25. CYRANO, 40, bd de Sébastopol. (271 [illegible]). (P.). La Grande Évasion (F.). Sansom contre tous (I.).
26. MARAIS, 38, rue du Temple. (272 47-86). (P.). Cette fois, j'achète (I.); Les 11, 14 et 17 Bénédicption, on [illegible] (F.); Les 13 et 16, James Bond 007 Casino Royale.
27. STUDIO-CINÉMA, 83, rue de Rivoli. (272 03-39). (P.). Le Bandit (A.).
28. STUDIO RIVOLI, 127, rue Saint-Antoine. (272 [illegible]). (P.). La Vierge de [illegible] (Esp.); Lucky Luke (I.); Le Dernier (A.).

5e

29. ACTÉA-CHAMPO, 51, rue des Écoles. (331 51-60). (P.). Le Bon, la Brute et l'Indien (I.).
30. ADOL MICIF, 43, rue Saint-Michel. (632 45-28). (P.). Woodstock (A.).
31. CHAMPOLLION, 51, rue des Écoles. (331 51-60). (P.). Plaisirs en salle (A.).
32. CLUNY, 14, rue des Écoles. (033 20-12). (P.). Les Nordiques (F.).
33. CLUNY-PALACE, 71, bd Saint-Germain. (033 07-76). (P.). Le Dernier Tango à Paris (F.).
34. MONGE, 34, rue Monge. (707 41-66). (P.). Le Bugiade (Fr.).
35. NOCTAMBULES, 3, rue Champollion. (063 43-24). (P.). Les Aventures de Juan Quin Quin (Cub).
36. PASTHEON, 13, rue Vaugirard. (033 19-60). (P.). Les Vieux Fusils (I.); Le Mur de l'Atlantique (F.).
37. QUARTIER LATIN, 9, rue Champollion. (326 84-65). (P.). La Bugiade (F.).
38. SAINT-GERMAIN HACHETTE, 43, rue de la Harpe. (326 97-59). (P.). Un soldat blanc (Am.).
39. SAINT-GERMAIN LA FAYETTE, 80, rue de la Harpe. (033 42-72). (P.). Dans la jaulière (I.).
40. SAINT-GERMAIN VILLAGE, 45, rue de la Harpe. (033 [illegible]). (P.). Le Liberté en croupe (F.).
41. SAINT-MICHEL, 7, place Saint-Michel. (033 19-07). (P.). Le Dernier Tango à Paris (F.).
42. STUDIO ALPHA, 23, rue de la Harpe. (033 [illegible]). (P.). Bataille (A.).
43. STUDIO CUJAS, 72, rue Cujas. (033 89-22). (V.). Nobody [illegible] (Suède).
44. STUDIO HARPE, 15, rue Saint-Séverin. (033 24-83). (P.). Easy Rider (A.); à 24 h. : Tout Mr (A.).
45. STUDIO JEAN-COCTEAU, 5, rue d'Arras. (033 47-62). (P.). Deux hommes en fuite (A.).
46. STUDIO LONOS, 5, rue Champollion. (033 [illegible]). (P.). Dacota (Cuba).
47. STUDIO MERIUS, 5, rue Champollion. (097 28-57). (P.). Cavaradjo (F.).
48. STUDIO SAINT-SEVERIN, 22, rue Saint-Séverin. (326 50-91). (P.). Le Jour du soldat (Bul.).
49. STYX, 31, rue de la Huchette. (326 35-46). (P.). Une messe pour Dracula (Esp.).
50. URSULINES, 10, rue des Ursulines. (707 42-19). (P.). Bagagiste sur un volcan, au-dessus de [illegible] (F.).
51. VAL-DE-GRACE, 97, rue Henri-Dunant. (326 65-58). (P.). La Kermesse de l'Ouest (A.).

6e

52. ARCEQUIN, 76, rue de Rennes. (548 [illegible]). (P.). Soldat blanc (A.).
53. BILBOQUET, 22, rue Guillaume-Apollinaire. (033 07-23). (P.). La Route de Salina (F.).
54. BONAPARTE, 76, rue Bonaparte. (326 12-12). (P.). Ténèbres sensuelles (Am.).
55. BRETAGNE, 73, av. du Maine. (326 37-97). (P.). On [illegible] (F.).
56. DANTON, 99, bd Saint-Germain. (326 [illegible]). (P.). La Mue de l'Adaptation (F.).
57. DIAGON, 26, rue du Dragon. (548 24-39). (P.). Soldat blanc (A.).
58. CINÉAC-FAUBIENS, 5, rue de Hanovre. (742 72-71). (P.). Le Jour de mai-rouge (A.).
59. GAUMONT-SCHEARER, 7, bd Poissonnière. (321 29-50). (P.). Il était une fois dans l'Ouest (Lit.).
60. IMPÉRIAL, 28, bd des Italiens. (742 72-52). (P.). Rigoletto sur un clown au-dessus de tout soupçon (F.).
61. LUXEMBOURG II, 67, rue Monsieur-le-Prince. (033 [illegible]). (P.). Comanches (Fr.); 16 h. 30, 24 h. : La Vierge et le Gitan (Esp.).
62. LUXEMBOURG II, 67, rue Monsieur-le-Prince. (033 [illegible]). (P.). Comanches (Fr.); 16 h. 30, 24 h. : La Vierge et le Gitan (Esp.).
63. MAXIM, 14, boulevard Haussmann. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
64. MONTPARNASSE, 3, rue Delambre. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
65. ROTONDE, 103, bd du Montparnasse. (326 [illegible]). (P.). Wanda, la Blonde aux bottes grises et la [illegible] (Fr.).
66. STUDIO SAINT-GERMAIN, 22, rue de Seine. (326 [illegible]). (P.). Le Chaudron de minuit (Ital.).
67. STUDIO 43, 43, rue Vavin. (326 [illegible]). (P.). Le Chaudron de minuit (Ital.).
68. BOSQUET, 99, avenue Bosquet. (551 14-11). (P.). Le Gendarme en balade (F.).
69. DOMINIQUE, 57, rue Saint-Dominique. (551 01-59). (P.). Le Gendarme en balade (F.).
70. PAGODE, 57 bis, rue de Babylone. (705 12-15). (P.). Don Chi-Vitoni (I.).
71. SEVRES-DUROC, 86 bis, rue de Sèvres. (734 87-83). Voyage au centre de la terre (A.); à partir du 13 : le Lauréat de la [illegible] (A.).

7e

72. STUDIO BERTRAND, 29, rue Bertrand. (783 64-66). (P.). La Grande Évasion (A.); Lauréat et Hardy (A.).

8e

73. AMBASSADE, 50, avenue des Champs-Élysées. (359 19-08). (P.). (Homme-orchestre (Fr.).
74. BALZAC, 1, rue Balzac. (359 52-70). (P.). Les Sorcières (Fr.).
75. BIARRITZ, 52, rue Quentin-Bauchart. (359 41-53). (P.). Les quatre vent au vingt-et-unième de tous soupçons (I.).
76. CINÉAC SAINT-LAZARE, (service Marbeuf). (562 [illegible]). (P.). Les Parisiens vont bien merci (Fr.).
77. CINÉAC-FERNOUX, 254, rue du Faubourg-Saint-Honoré. (924 24-60). (P.). Le Bandit (A.).
78. CINÉMA DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 116, avenue des Champs-Élysées. (359 51-67). (P.). Le Bonheur (A.).
79. LA ROYALE, 25, rue Royale. (265 92-60). (P.). La Pendulette [illegible] au clocher (F.).
80. SAINT-LAZARE - PASQUIER I, 41, rue Pasquier. (387 20-43). (P.). Le Maître des Horles (F.).
81. SAINT-LAZARE - PASQUIER II, 44, rue Pasquier. (387 20-43). (P.). Le Maître des Horles (F.).
82. SAINT-LAZARE - PASQUIER III, 44, rue Pasquier. (387 20-43). (P.). Le Maître des Horles (F.).
83. ÉLYSÉES-LINCOLN II, 11, rue Lincoln. (359 36-14). (P.). Deux hommes en fuite (A.).
84. HERITAGE, 3, avenue des Champs-Élysées. (359 19-71). (P.). Brio-volte Hardie; 3, rue Marbeuf, rue de la [illegible] de Rome (F.).
85. FRANCE-ÉLYSÉES, 30, rue Marbeuf. (359 [illegible]). (P.). Deux hommes en fuite (A.).
86. LA ROYALE, 25, rue Royale. (265 92-60). (P.). La Pendulette [illegible] au clocher (F.).
87. SAINT-LAZARE - PASQUIER I, 41, rue Pasquier. (387 20-43). (P.). Le Maître des Horles (F.).
88. MADELEINE, 14, boulevard de la Madeleine. (073 [illegible]). (P.). La Lauréat en [illegible] (F.).
89. MARBEUF, 24, rue Marbeuf. (359 [illegible]). (P.). Les Rouleurs (A.).
90. PARIS, 25, avenue des Champs-Élysées. (359 53-99). (P.). Dans deux [illegible] (F.).
91. PLAZA, 5, boulevard de la Madeleine. (073 [illegible]). (P.). Le Vaste de Pablo Mouret (Fr.).
92. PUBLICIS - CHAMPS-ÉLYSÉES, 131, avenue des Champs-Élysées. (359 [illegible]). (P.). Deux hommes en fuite (A.).
93. CINÉAC-ÉLYSÉES, 14, rue Clément-Marot. (359 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

9e

94. ACTION LAFAYETTE, 5, rue Caumartin. (878 80-50). A 14 h. : 15 h. 50, 17 h. 40, 19 h. 35 : Pleurent (A.); à 20 h. et 22 h. : Machine [illegible] (F.); à 20 h. : La Prise du [illegible] (F.); à 22 h. : Chaudron, [illegible] (A.); à 21 h. : Ali [illegible] (Fr.); à 22 h. : Rivière sans retour (A.); à 20 h. : Les Malfins; à 18 h. : Quand le diable [illegible] (F.); à 22 h. : Dimanche [illegible] (A.); Le Gladiateur pour trois [illegible].
95. ALGÉRIE, 10, place Clichy. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
96. CAMÉO, 32, boulevard des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
97. CINÉMONDE-OPÉRA, 4, rue de la Chaussée-d'Antin. (770 01-90). (P.). Les Bonnets (A.).
98. CINÉVOG, 9, rue de Saint-Lazare. (874 77-44). (P.). Le Bonheur (A.).
99. CINÉVOG, III, 9, rue Saint-Lazare. (874 77-44). (P.). Coupe [illegible] (A.).
100. CLUB, 12, rue du Faubourg-Montmartre. (770 [illegible]). (P.). [illegible] (Fr.).
101. DAUPHIN, 60 bis, rue Lafayette. (878 71-33). Films noirs [illegible] (A.); Bernadette [illegible] (Fr.); Les Bonnets (A.); à 20 h. : Dans le [illegible] (A.).
102. EDIMBOURG, 21, rue Édimbourg. (387 [illegible]). (P.). Dans le [illegible] (A.).
103. ELDORADO, 18, rue de Trévise. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
104. HOLLYWOOD, 14, rue Chomatis. (874 [illegible]). (P.). L'Aveu (F.).
105. JEAN-BENDIX, 45, boulevard de Clichy. (874 [illegible]). (P.). Bonheur (A.).
106. LUMINÉ, 24, boulevard des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
107. MAXEVILLE, 24, boulevard Poissonnière. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
108. MIDI-MINUIT, 24, boulevard Poissonnière. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
109. NEW-YORKER, 41, rue de Châteaudun. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
110. OPÉRA, 7, rue Mont-de-Piété. (236 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
111. PARAMOUNT-OPÉRA, 2, boulevard des Capucines. (073 [illegible]). (P.). Watching (Ital.).
112. ROYAL-HAUSSMANN CLUB, 9, rue Chauchat. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
113. ROYAL-HAUSSMANN STUDIO, 3, rue Chauchat. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
114. ROYAL-HAUSSMANN STUDIO, 3, rue Chauchat. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
115. VÉROTTES, 4, rue des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

10e

116. AMIRAL, 32, boulevard Bonne-Nouvelle. (878 [illegible]). (P.). Pas de pitié pour les [illegible] (A.).
117. BEAUTY, 30, boulevard de Strasbourg. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
118. CAMÉO, 32, boulevard des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
119. CAPITOL, 4, rue Bichat. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
120. CINÉVOG, 9, rue Saint-Lazare. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
121. CINÉ, 2, bd de Strasbourg. (607 [illegible]). (P.). Dans le [illegible] (A.).
122. CINÉMA SAINT-MARTIN, 16, rue Saint-Martin. (272 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
123. ELDORADO, 4, bd de Strasbourg. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
124. FILMOTHÈQUE, 17, rue de Strasbourg. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
125. FRANCAIS, 36, boulevard des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
126. GAYTÉ, 3, rue Rochechouart. (878 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
127. HOLLYWOOD, 14, rue Chomatis. (874 [illegible]). (P.). L'Aveu (F.).
128. JEAN-BENDIX, 45, boulevard de Clichy. (874 [illegible]). (P.). Bonheur (A.).
129. LUMINÉ, 24, boulevard des Italiens. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
130. MAXEVILLE, 24, boulevard Poissonnière. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
131. MIDI-MINUIT, 24, boulevard Poissonnière. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
132. NEW-YORKER, 41, rue de Châteaudun. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
133. OPÉRA, 7, rue Mont-de-Piété. (236 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
134. PARAMOUNT-OPÉRA, 2, boulevard des Capucines. (073 [illegible]). (P.). Watching (Ital.).
135. ROYAL-HAUSSMANN CLUB, 9, rue Chauchat. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
136. ROYAL-HAUSSMANN STUDIO, 3, rue Chauchat. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
137. SAINT-AMBROISE, 62, bd Voltaire. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
138. STUDIO RÉPUBLIQUE, 5, avenue de la République. (805 [illegible]). (P.). Cavaradjo (F.).

11e

139. ACTION-RÉPUBLIQUE, 18, rue du Faubourg-Temple. (805 [illegible]). Kurosawa dans la [illegible] (A.).
140. ARTISTIC-VOLTAIRE, 60, bis, rue Roquette-Voltaire. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
141. LA BASTILLE, 5, rue du Faubourg-Antoine. (307 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
142. LA BASTILLE, 5, rue du Faubourg-Antoine. (307 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
143. NEPTUNE, 29, bd Saint-Germain. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
144. NORD-ACTUA, 3, rue Denain. (878 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
145. PALAIS DES GLACES, 37, rue Pierre-Levée. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
146. PATHÉ-OBERKAMPF, 27, avenue Parmentier. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
147. PATHÉ-JOURNAL, 5, rue Saint-Denis. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
148. RÉPUBLIQUE-CINÉMA, 22, rue de Temple. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
149. SAINT-ANTOINE, 24, rue de Charonne. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
150. STRASBOURG, 5, rue Basfroi. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

12e

151. ATHÉNA, 27, av. Daumesnil. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
152. BRUNIN, 3, rue Brunin. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
153. DAUMESNIL, 214, av. Daumesnil. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
154. LE DIDEROT, 12, rue de Reuilly. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
155. LIDO, 175, av. Daumesnil. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
156. MONTAIGNE, 2, rue Montaigne. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
157. NOUVEAU-MONDE, 3, rue Daumesnil. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
158. PALAIS DES GLACES, 37, rue Pierre-Levée. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
159. PATHÉ-OBERKAMPF, 27, avenue Parmentier. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
160. SPLENDID-GAITÉ, 21 bis, rue de la Gaîté. (328 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
161. STUDIO MICHOUTA, 3, rue Michouta. (307 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
162. STUDIO-BASTILLE, 26, rue Bassompierre. (307 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
163. VINCENNES, 3, rue Vincennes. (307 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

13e

164. GAMBETTA, 181, rue de Tolbiac. (535 [illegible]). Pas de pitié pour les [illegible] (A.).
165. GOBELINS, 1, boulevard de Port-Royal. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
166. PATHÉ-WEPLER, 38, avenue des Gobelins. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
167. GALAXIE, 104, avenue d'Italie. (587 [illegible]). (P.). Le Dame [illegible] (F.).
168. JEANNE-D'ARC, 45, boulevard Saint-Marcel. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
169. PALAIS-DES-GOBELINS, 5, rue Gustave-Flaubert. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
170. PARAMOUNT - GOBELINS, 57, avenue des Gobelins. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
171. LE RODIN, 75, avenue des Gobelins. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
172. SELECT-MAX, 87, avenue des Gobelins. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
173. MIDI-MINUIT, 24, boulevard Poissonnière. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
174. NEW-YORKER, 41, rue de Châteaudun. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
175. VÉRÉLAY, 7, rue Martin-des-Pommiers. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

14e

176. DELAMBRE - MONTPARNASSE, 35, rue Delambre. (326 [illegible]). (P.). Le Gendarme en balade (F.).
177. DENFERT, 21, place Denfert-Rochereau. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
178. GAITÉ-PALACE, 6, rue de la Gaîté. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
179. MAINE-RIVE-GAUCHE, 95, avenue du Maine. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
180. MAINE-RIVE-GAUCHE, 95, avenue du Maine. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
181. MONTPARNASSE-PATHÉ, 3, rue d'Odessa. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
182. MONTROUGE - GAUMONT, 21, avenue du General-Leclerc. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
183. OLYMPIC, 50, rue Raymond-Losserand. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
184. PALAIS DES GLACES, 37, rue Pierre-Levée. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
185. PARAMOUNT-MONTPARNASSE, 57, rue de Gaîté. (325 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
186. PATHÉ-ORLÉANS, 27, avenue du General-Leclerc. (331 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
187. PLAISANCE, 17, rue de Sarrazin. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
188. SARTROUVILLE, 3, rue Sarrazin. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
189. VOX - DAUMESNIL, 85, rue Claude-Decaen. (346 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

15e

190. CAMBRONNE, 100, rue Cambronne. (566 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
191. CLUB 15, 216, rue Alain-Chartier. (532 [illegible]). (P.). Le Dame dans la [illegible] (F.).
192. CONVENTION, 26, rue Alain-Chartier. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
193. STUDIO 15, 22, rue Alain-Chartier. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
194. GRENELLE-GAUMONT, 113, avenue Émile-Zola. (734 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
195. KINODANORAMA, 68, avenue de la Motte-Picquet. (306 [illegible]). (P.). Tora ! Tora ! Tora ! (A.).
196. LAKANAL, 9, rue de la Convention. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
197. MAGIC, 205, rue de la Convention. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
198. PALACE CROIX - NIVERT, 2, rue de la Croix-Nivert. (734 [illegible]). Festival des [illegible] (A.); [illegible] (A.); [illegible] (A.); [illegible] (A.); [illegible] (A.); [illegible] (A.); [illegible] (A.).
199. SAINT-LAMBERT, 5, rue Peclet. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
200. TRIANON-CINÉMA, 5, av. des Gobelins. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

16e

201. AUTEUIL-BOIS-CINÉ, 40, rue de la Fontaine. (288 [illegible]). Hot (deuxième partie) (A.).
202. LE MAYFAIR, 30, avenue Paul-Doumer. (288 [illegible]). (P.). Dimanche de la [illegible] (A.).
203. PASSY, 94, rue de Passy. (288 [illegible]). L'Or se barre (A.).
204. PORTE - DE - SAINT - CLOUD - PALACE, 17, rue Gudin. (288 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
205. RAVELAGH, 5, rue des Vignes. (288 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
206. MAINE-RIVE-GAUCHE, 95, avenue du Maine. (326 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
207. ROYAL-PASSY, 18, rue de Passy. (527 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
208. LE TERMINUS, 30, avenue Foch. (564 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

17e

209. ABEL-ÉTOILE, 5, avenue Niel. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
210. ACACIAS, 45, rue des Acacias. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
211. MONTMARTRE-CINÉ, 15, rue Caulaincourt. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
212. MONTMARTRE-PALACE, 15, rue Caulaincourt. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
213. PARIS-CINÉ, 97 bis, avenue de Clichy. (522 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
214. CLICHY-PALACE, 26, avenue de Clichy. (522 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
215. CLICHY-PALACE, 26, avenue de Clichy. (522 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
216. DÉMOCRIS, 36, rue Lemercier. (380 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
217. GLORIA, 108, avenue de Clichy. (603 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
218. MAC-MAHON, 92, avenue Mac-Mahon. (380 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
219. MAILLOT-PALACE, 7, av. de la Porte-Maillot. (380 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

18e

220. AGORA, 64, rue du Simplon. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
221. BARBÈS, 11, rue Barbès. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
222. CHALEUR, 11, rue Caulaincourt. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
223. CLICHY, 26, bd de Clichy. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
224. DAUMESNIL, 214, av. Daumesnil. (343 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
225. LAMARTINE, 3, rue Lamartine. (878 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
226. MARCADET, 3, rue Marcadet. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
227. OLYMPIC, 50, rue Raymond-Losserand. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
228. PALAIS DES GLACES, 37, rue Pierre-Levée. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
229. PARADIS-LATIN, 3, rue Clémentine. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
230. STUDIO 18, 3, rue Clémentine. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
231. TRIANON-CINÉMA, 5, av. des Gobelins. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

19e

232. COLORADO, 44, rue de Clichy. (602 [illegible]). (P.). La Mort du coup-[illegible] (Am.).
233. GAUMONT-PALACE, place Clichy. (P.). Tora ! Tora ! Tora ! (A.).
234. MUSIC-HALL, (387 [illegible]).
235. LES IMAGES, 11, Clichy. (522 [illegible]). (P.). [illegible] (Esp.).
236. MARCADET-PALACE, 108, rue Marcadet. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
237. METROPOLE, 52, avenue de Saint-Ouen. (627 [illegible]). (P.). Les [illegible] (A.).
238. STUDIO DE LETOILE, 14, rue Dautancourt. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
239. STUDIO DE LETOILE, 14, rue Dautancourt. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
240. STUDIO OBLIGADO - A.B.C., 43, avenue de la Grande-Armée. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
241. STUDIO OBLIGADO - A.B.C., 43, avenue de la Grande-Armée. (766 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
242. TRIANON-CINÉMA, 5, av. des Gobelins. (707 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
243. MONTREUIL, 9, rue Marcel-Sembat. (858 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
244. MONTREUIL, 9, rue Marcel-Sembat. (858 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
245. MYRHA, 36, rue Myrha. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
246. NEY-CINÉMA, 99, bd Ney. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
247. NOUVELLE-COMÉDIE, 15, rue des Martyrs. (606 [illegible]). La Fantaisie des amants. Sexy [illegible] (Ital.).
248. ORDENER, 9, rue de la Chapelle. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
249. SAINT-MARTIN, 2, rue Clémentine. (606 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
250. OLYMPIA, 42, rue de Flandre. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
251. LE HALTO, 7, rue de Flandre. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
252. SECRÉTAN-PALACE, 63, rue du Général-Lanrezac. (607 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

20e

253. BELLEVUE, 136, rue de Belleville. (797 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
254. COCORICO, 157, rue de Belleville. (797 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
255. FLÉRIQUE-PATHÉ, 146, rue de Belleville. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
256. FOLIES-BELLEVILLE, 8, rue de Belleville. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
257. GAMBETTA-CLAUMONT, 8, rue Belgrand. (797 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
258. MAMBO, 101, av. Gambetta. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
259. MENIL-PALACE, 28, rue de Ménilmontant. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
260. OLIO-AYRON, 41, rue Olivier-Métra. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
261. SÉVERINE, 60, bd Davout. (797 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
262. LES TOURELLES, 209, av. Gambetta. (636 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

music-hall

ALCAZAR, 62, rue Mazarine. (329 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
BOBINO, 20, rue de la Gaîté. (320 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
CASINO DE PARIS, 16, rue de Clichy. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
FOLIES BERGÈRE, 32, rue Richer. (770 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
GAUMONT-PALACE, place Clichy. (387 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
MOGADOR, 25, rue de Clichy. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
OLYMPIA, 28, rue des Capucines. (742 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
PALAIS DES SPORTS, porte de Versailles. (828 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
PLEYEL, 22, rue Rossini. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
TRIANON-MOGADOR, 25, rue Mogador. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

cirques

CIRQUE-ZOO JEAN RICHARD, Halles centrales de l'Aéro pavillons [illegible] (P.). Le Bonheur (A.).
CIRQUE D'HIVER, 110, rue Amelot. (700 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

opérettes

CHATELET, place du Châtelet. (508 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).
MENIL-VARNA-MOGADOR, 25, rue Mogador. (874 [illegible]). (P.). Le Bonheur (A.).

DES SPECTACLES

PROGRAMMES

cinémas par arrondissement

Une sélection

Les nouveautés

- TENDRES CHASSEURS, de Rue Guerra, avec Sylvine Bayens, Maurice Mac Nalley, Susan Strasberg. — *Magie d'une mise en scène.*
- LE CERCLE ROUGE, de J.-P. Melville, avec A. Delon, A. Mouriel, Y. Montand. — *Typiquement « melvillien ».*
- LE SANG DU CONDOR, de Jorge Sanjines. — *Du renouveau bolivien secoue.*
- ICE, de Robert Kramer. — *Guérilla aux Etats-Unis.*
- ENQUÊTE SUR UN CITOYEN AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON, d'Elio Petri, avec Gian-Maria Volonté. — *Sur la police italienne.*
- ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX, de Sydney Pollack, avec Jane Fonda. — *Le Marathon de la misère.*

Les films récents

- EASY RIDER, de Dennis Hopper, avec Peter Fonda, Jacques Pesin, Bruno Cremer.
- M.A.S.H., de Robert Altman, avec Donald Sutherland, Elliot Gould.
- LA 317e SECTION, de Pierre Schoendoerffer, avec Jacques Perrin, Bruno Cremer.
- BLOW UP, de Michelangelo Antonioni, avec David Hemmings, Vanessa Redgrave.
- ROSEMARY'S BABY, de Roman Polanski.

Les reprises

- BLONDE VENUS, MOROCCO, de Josef von Sternberg, avec Marlène Dietrich.
- LE FUGITIF, d'Edward Sedwick, avec Buster Keaton.
- FIANCÉES EN FOLIE, de Buster Keaton.
- PLUMES DE CHEVAL, avec les Marx Brothers.
- MONIKA, d'Ingmar Bergman, avec Harriet Andersson.
- FESTIVAL MARILYN MONROE.
- TRILOGIE MARCEL PAGNOL, MARIUS, OSCAR, FANNY, avec Raimu.

les films de A à Z

Films intéressants que nous avons vus lorsque ils étaient sortis.
Films intéressants que nous ne avons pas vus.

L'Agent Gordon se détonne : 228 (v.f.).
Algo et Chloé : 2, 147, 154.
Alice cowboy colleuse : 218 (v.o.).
L'Amiga des mamans : 128 (v.f.).
Apaches : 201, 94. Thus : 247. Saint-Mandé (v.f.).
L'Arche : 46 (v.o.).
L'Arnaqueur : 208 (v.o.).
Autant en emporte le vent : 246 (v.f.).
Avec Blanche, on va saigner ! 1 (v.f.).
Les Aventures de Juan Quin Quin : 35 (v.o.).
L'Avez : 121.

PROGRAMMES

théâtres

Les salles subventionnées

En raison du deuil national, les salles de spectacles seront fermées le jeudi 12 novembre.

OPÉRA (représentations annoncées au Palais des sports (578 41-99) — Les 12, 13 et 14, à 21 h. : le 15, à 14 h. 30 : le Noces ; l'Oiseau de feu ; la Bonne du pentecôte.

OPÉRA-COMIQUE, 5 rue Favart (742 72-00). — Le 11, à 20 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; le Comte Ory ; le 12, à 20 h. 30 : l'Apogée faite à Marie ; le 14, à 20 h. 30 : le 15, à 14 h. 30 : le Chalve-Souris ; le 17, à 20 h. 30 : Hallery, le 18, à 20 h. 30 : l'Annonce faite à Marie.

COMÉDIE-FRANÇAISE, place du Théâtre-Français (742 04-10) : le 11, à 20 h. 45 : Il ne faut jurer de rien, Georges Dandin ; le 12, à 20 h. : Don Juan ; le 13, à 14 h. 30, salle Richelieu (album 1656 oblige), 21 h. : le faux Tartuffe ou Georges Dandin ; le 14, à 14 h. 30, Théâtre des Champs-Élysées (album) : série oblige, l'Apollon de Bellac, Monsieur de Pourceaugnac ; à 20 h. 45 : dans les bois (Jean Anouilh), Georges Dandin ; le 15, à 14 h. 30 : Don Juan ; à 21 h. : Marat/Sade ; le 16, à 20 h. 30 : Don Juan.

ALLIANCE FRANÇAISE, 101, bd Raspail (548 67-87) (Dim. soir et lundi) : 21, dimanche 15 h. et 21 h. : le Malade imaginaire.

ANTOINE, 14, bd de Strasbourg (206 77-71) (Dim. soir et lundi) : 20 h. 30, 18 h. et 21 h. : le Sud, salle Renaud.

ATELIER, place Charles-Dullin (606 49-24) (L. 21 h. dim. 15 h.) : Un oiseau dans l'herbe.

ATHÉNÉE, théâtre Louis-Jouvet (742 65-64) (L. 21 h. dim. 15 h. et 21 h. : le Bal des voleurs.

BOUFFES-PARISIENS, 4, rue Monsigny (073 37-64) (L. 21 h. dim. 15 h. : les Effronts d'Edouard.

CAPUCINES, 39, bd des Capucines (073 37-07) (M.-J. 21 h. 30, dim. 15 h. : Ah ! ces hommes !

CARTOUCHERIE-MARAIS, 28, rue de la Cartouherie (328 36-69) (M.-J. 21 h. dim. 15 h. : Cirque Aquarelle.

CHARLES-DE-ROCHEFORT, 45, rue du Rocher (522 38-69) (M.-J. 21 h. dim. 15 h. : Cirque Aquarelle.

COMÉDIE CAUMARTIN, 25, rue Caumartin (073 42-64) (J.-J. Dimanche, dim. 15 h. : Boeing-Boeing.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne (723 37-21) (L. 20 h. 45, dim. 14 h. 45 : le Vernis du Maréchal.

COMÉDIE SAINT-MARTIN, 25 boulevard Saint-Martin (202 09-31) (M. 21 h. dim. 15 h. : Ubu.

COMPAGNIE DRAMATIQUE L'EQUIPE, 1, place Valhubert (707 38-03) (L. 21 h. dim. 15 h. : Le Bonheur vient d'ailleurs (adaptation de l'amour maestoso de Sartre du Lucy).

DAUNOU, 7, rue Daunou (073 84-30) (J.-J. 21 h. dim. 15 h. : Pardonnez.

Une sélection

- MARIVAUX VII, adaptation de P. Luez, par J.-L. Barrault, mise en scène de G. Rouleau, avec G. Rich (Théâtre de Paris) — *Arlt et l'Etat pour*
- JEUX DE MASSACRE, de Ionesco, mise en scène de R. Rouleau avec C. Rich (Théâtre de Paris) — *Arlt et l'Etat pour*
- ALICE DANS LES JARDINS DU LUXEMBOURG de R. Weingarten, avec L. Bellon et M. Bouquet (Théâtre des Mathurins) — *Le Monde achète deux fois*
- LES ADIEUX DE LA GRANDE DUCHESSE, de B. da Costa, avec T. Chelton, J. Maurclair et D. Cosse (Théâtre de Poche). — *Souvenir d'enfance*
- OCTOBRE A ANGOULÊME, de J. Thénevin, mise en scène de L. Periatu (Théâtre de la Cité). — *Mai à Moscou.*
- FÉLIX KULPA, de F. Pommier, mise en scène d'A. Vitez (Théâtre de la Cité internationale). — *L'Exploitation capitaliste ne remain-phiots.*
- LE ROI NU, d'E. Schwartz, mise en scène de C. Denis (Théâtre de l'Athénée). — *Le Gâteau du pouvoir.*

En banlieue

ANTONY (Théâtre de la Jeunesse Sud), place du Marché (337 03-74). Le 14, à 21 h. : concert (en 14 et 15, à 14 h. : le Malade imaginaire.

AUBERVILLIERS (Théâtre de la Commune), 2, rue Edouard-Poisson (352-43-61). — Les mercredi à 19 h. 30, les jeudi vendredi et samedi à 20 h. 30, dim. 17 h. : Homme pour homme.

BOULOGNE (Théâtre de l'Ouest parisien), 82, rue de la Belle-Feuille (603-40-42) (Pelle-ville) les cardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 21 h. : Amoureux : la femme de trois ans.

CLICHY (Théâtre Rutebeuf), 18-20, rue Dametz (737-65-55). — Le 14, à 21 h. : Ce soir on improvise.

CRETEIL (Maison de la culture), 14, rue Saint-Simon (le 14, à 21 h. : le Neveu de Rameau.

GENNEVILLIERS (Salle des Grésillons), 41, avenue des Grésillons (735-21-62). — Les 13 et 14, à 20 h. 45, le 15 à 17 h. : Homme pour homme.

NANTERRE (Théâtre des Amandiers), 69, rue Davout (204-18-81). — Le 13, à 20 h. 30 : le Docteur Poliquin, 20 heures (réalisé) ; le 14, à 14 h. 30 : Dialogues mortels ; à 20 h. 30 : Prise d'Afrique noire ; le 15, à 15 h. : Ballet classique ; le 17, à 14 h. : Voilà intérêt (Science animation).

NOISY-LE-SEC (Théâtre Art et Culture) (rue Louis-Sonnet), le 14, à 21 h. : Chant profond d'Amérique latine.

PUTEAUX (Théâtre des Hauts-de-Seine), 3, rue Henri-Martin (506-09-94) : le 14, à 21 h. : Chants de mulle.

SAINT-DENIS (Théâtre Gérard-Philipe), 59, boulevard Jules-Guesde (848-00-54). — Les mercredi à 19 h. 30, les jeudi vendredi et samedi à 20 h. 30, dim. 17 h. : Homme pour homme.

SARTROUVILLE (Centre de rencontre et d'activité culturelle), rue Thiers (952-45-87). — Les 13 et 14, à 21 h. : le Marquis de Montefosco.

SAINT-MAUR (Théâtre de la Pie), 72, quai de la Pie (889-41-01). — Le 14, à 21 h. : Pour qui sonne la pluie.

SURESNES (Centre culturel de l'Ouest parisien), place de Stalingrad (508-37-10). — Le 11, à 21 h. : le Cocktail du Navigator ; le 13, à 21 h. : L'Infortunelle (acquéreurs) ; le 14, à 21 h. : Alphonse Tapioca (Alphonse-guillaume-gonflet) ; le 15 : le Dortoir du Nouveau ; le 16, à 21 h. : les Affaires (réalisé) ; le 16, à 21 h. : Aux concrète ailleurs (réalisé).

VERRIÈRES (Théâtre Montjoie), 10 rue des Résistants (960-71-18). — Les 13 et 14, à 21 h. : Le Bonheur du conquérant ; le 14, à 21 h. : Soirée de jazz ; le 16, à 14 h. 30, 17 h. 15 : le Chat.

VINCENNES (Théâtre Daniel-Sorano) (D. + L. — M.), 21 h. 15 : Aventures des femmes.

YERRES (Centre culturel le Gouffre), 3, rue Marc-Sangnier (926-36-01). — Le 13, à 21 h. : le 15, à 17 h. : la Rude Époque (théâtre).

cafés-théâtres

ARSIGNOLE, 2, rue Frédéric-Lemaître (603 36-38) (L. 21 h. M. : Gérard Sacre-Bleu (nouveau quotidien).

ANAMORPHOSE, 68, rue de Vaugirard (222 93-84). (Dim. et lu.), 19 h. 45 : la Fille du monsieur, 21 h. 30 : Sérénade Odile.

LE BAS DE L'ESCALIER, 14, rue Saint-Benoît (548 67-37) (L. 21 h. dim. à 15 h. : le Tricolore (opéra).

BECAMBRIA, 2 bis, place Décampe (548 63-81) (D.-L. 21 h. samedi, 19 h. : la Mère.

RENAISSANCE, 20 bis Saint-Martin (208 18-50) (L. à 21 h. dim. soir, 21 h. dim. 15 h. : Douce amère.

SALLE ADYAR, square Rapp (551 10-19) (L.), 20 h. dim., 14 h. 30 : Rêve d'or.

SAINT-GEORGES, 51, rue Saint-Georges (878 69-61) (J. et samedi soir) 21 h. dim. 15 h. : a partir du 11 : Idiotie.

SALLE ADYAR, square Rapp (551 33-39) (L.), 21 h. (dim.), 15 h. : Tête Bête.

THÉTRE, 10, rue Dupleix (548 91-81), à partir du 14 : Tête de Bernhard.

THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21 bd Jourdan (589 38-69) (Grand Théâtre) (en scène L.-L. 21 h. : Théâtre d'Aujourd'hui (Le Dragon) (D.) 23 h. : la Cerise, musique de Francis-Lévy, Kurpa (le Jardin) (D. 21 h. : Mille et un morts (D. 21 h. : le 16, h. : théâtre (D. 21 h.

THÉATRE DALLERY, 8, passage Charles-Dallery (508 36-60) (Dim. 15 h. 21 h. 30 : le Bon qui vous vient. Dim. 11 h. 30 h. 30 : Poker-dame.

THÉATRE MODERNE, 15, rue Blanche (874 94-96) (Dim. soir et L.), 21 h. dim. 15 h. : Z Dandy.

THÉATRE DE LA MUSIQUE, 9, rue Pierre (277 88-48) (M.), 21 h. dim. 15 h. : Sacre Charity.

THÉATRE PARIS, 13, rue Blanche (874 20-44) (L.), 21 h. dim. 15 h. : Hadrien VII : le 15 à 15 h. : Arsan.

THÉATRE DE PLAISANCE, 13, rue du Château (323 10-60) (L.), 21 h. (Dim. 15 h.).

THÉATRE DE TRAVERS (théâtre amateur rue du Repos) (Paris, 893 09-91) (L.), 21 h. : l'Equilibre (Jules).

THÉATRE 347, 20 bis, rue Clapeyron (874 20-24) (L.), 21 h. dim. 15 h. : Nouvelle tempête au grand quignol (une revue « Bécassine » d'Alain Bernheim Maurice, des Rois-mages et autres, par Roger Coggio). Noces de papier.

THÉATRE DU 1, 1, rue Saint-Anne (742 61-03) (D.), 21 h. : les Monstres Cassandraux.

VIEUX-COLOMBIER, 6, rue du Vieux-Colombier (548 84-07) (Dim. soir L.), 21 h. D. : 15 h. 15 h. : Voyage.

concerts

MERCREDI 11 NOVEMBRE

ÉGLISE SAINT-ROCH, 296, rue Saint-Honoré. — 21 h. : Quatuor Parrenin, Ensemble instrumental de Paris, dir. J.-C. Malgoire.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

MAISON DE LA RADIO, 116, avenue du Président-Kennedy (524 15-41), studio 105. — 20 h. 30 : Musique à Versailles : Mozart, Bach, Gossec, Haydn (Ensemble instrumental de Versailles, dir. J.-P. Wallez).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU. — 17 h. 30 : Orchestre F. Gulbenkian avec L. Berio ; Bach/Berio, Berio, Stockhausen, Nono, Berio (Ensemble instrumental de Stockhausen, dir. J.-F. Jenny-Clark, contrebasse, piano : Andreas Boe, Chorus Stockhausen, dir. Marcel Cellier, orgue : A. Fritz-Wiener (Musée Langlais, Versailles).

ÉGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard. — 21 h. : Orchestre de chambre de Florence avec Ch. Rousset, dir. et A. Bernard, hautbois, L. Gruerin, violoncelle, M. Fouveroux, v. G. Gerhard, violine (Fresko, D. Buxtehude, B. Bach, W. Rosen, Mozart).

ÉGLISE SAINT-ANSAIRE, 25, rue Blanche. — 21 h. : Harmel d'orgue R. Carreau de Lubeck (Bach, J. Alain).

ÉGLISE SAINT-ROCH. — 21 h. : Quatuor avec orgue J.-C. Michel.

SALLE COROT, 78, rue Dutilleul (924 10-41). — 21 h. Paris Art Trio de Scottish : Collet, A. Shapiro, piano ; L. Baker, violon, R. Lonquemare, cello (Beethoven, Trio Brahms).

AMERICAN CENTER. — 21 h. : Concert Nouvelles par : Zak Trotte (composition) ; Groupe expérimental des grands concerts de Barcelone.

INSTITUT DE MUSICOLOGIE, 7, rue Mondétour (R. 2). 20 h. : Quintette de guit. : Sonia Jacques de Paris avec B. Vernon-Lacroix, P. Pierre et R. Genche (Boccherini, Manuel Quanta Bach, Coleman).

SAMEDI 14 NOVEMBRE

MAISON DE LA RADIO, Studio 105. — 16 h. 30 : « Les jeunes Français font musique », Ensemble pupilles de l'O. P. Sarrette avec L. Lasserre, harpe.

ÉGLISE SAINT-ROCH. — 21 h. : Quatuor avec orgue J.-C. Michel.

ABBAYE DE ROYAUMONT, (95) Asnières-sur-Oise (470 40-18). — Fin de la semaine musicale. — 15 h. et 21 h. : « Le Quatuor Espérin », R. Poisson, pianiste ; A.-C. Villars, violoncelle ; S. Sarrazond, alto ; M. Bailly, violoncelle (Beethoven, Franck, Mozart, Haydn, Martinu).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne (723 37-21). — 17 h. 45 : Trio Jacques Fanchon, Pierre Pasquier, Vernon-Lacroix, P. Pierre, R. Gouze (trios progressifs que le vendredi 13 novembre).

THÉATRE DE LA MUSIQUE, 9, rue Paulin (277 48-42). — 17 h. 30 : Orchestre philharmonique d'Ile-de-France dir. K. Wyn avec R. Seyfan (Beethoven, Mozart).

SALLE PLEYEL. — 17 h. 30 : Concert Lamoureux, dir. Georg-Alexander Albrecht, sol. Eric Heidsieck (Mozart).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU. — 17 h. 30 : Orchestre F. Gulbenkian avec L. Berio ; Bach/Berio, Berio, Stockhausen, Nono, Berio (Ensemble instrumental de Stockhausen, dir. J.-F. Jenny-Clark, contrebasse, piano : Andreas Boe, Chorus Stockhausen, dir. Marcel Cellier, orgue : A. Fritz-Wiener (Musée Langlais, Versailles).

ÉGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard. — 21 h. : Orchestre de chambre de Florence avec Ch. Rousset, dir. et A. Bernard, hautbois, L. Gruerin, violoncelle, M. Fouveroux, v. G. Gerhard, violine (Fresko, D. Buxtehude, B. Bach, W. Rosen, Mozart).

ÉGLISE SAINT-ANSAIRE, 25, rue Blanche. — 21 h. : Harmel d'orgue R. Carreau de Lubeck (Bach, J. Alain).

ÉGLISE SAINT-ROCH. — 21 h. : Quatuor avec orgue J.-C. Michel.

SALLE COROT, 78, rue Dutilleul (924 10-41). — 21 h. Paris Art Trio de Scottish : Collet, A. Shapiro, piano ; L. Baker, violon, R. Lonquemare, cello (Beethoven, Trio Brahms).

AMERICAN CENTER. — 21 h. : Concert Nouvelles par : Zak Trotte (composition) ; Groupe expérimental des grands concerts de Barcelone.

INSTITUT DE MUSICOLOGIE, 7, rue Mondétour (R. 2). 20 h. : Quintette de guit. : Sonia Jacques de Paris avec B. Vernon-Lacroix, P. Pierre et R. Genche (Boccherini, Manuel Quanta Bach, Coleman).

SAMEDI 14 NOVEMBRE

MAISON DE LA RADIO, Studio 105. — 16 h. 30 : « Les jeunes Français font musique », Ensemble pupilles de l'O. P. Sarrette avec L. Lasserre, harpe.

ÉGLISE SAINT-ROCH. — 21 h. : Quatuor avec orgue J.-C. Michel.

ABBAYE DE ROYAUMONT, (95) Asnières-sur-Oise (470 40-18). — Fin de la semaine musicale. — 15 h. et 21 h. : « Le Quatuor Espérin », R. Poisson, pianiste ; A.-C. Villars, violoncelle ; S. Sarrazond, alto ; M. Bailly, violoncelle (Beethoven, Franck, Mozart, Haydn, Martinu).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne (723 37-21). — 17 h. 45 : Trio Jacques Fanchon, Pierre Pasquier, Vernon-Lacroix, P. Pierre, R. Gouze (trios progressifs que le vendredi 13 novembre).

THÉATRE DE LA MUSIQUE, 9, rue Paulin (277 48-42). — 17 h. 30 : Orchestre philharmonique d'Ile-de-France dir. K. Wyn avec R. Seyfan (Beethoven, Mozart).

SALLE PLEYEL. — 17 h. 30 : Concert Lamoureux, dir. Georg-Alexander Albrecht, sol. Eric Heidsieck (Mozart).

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

SALLE GAVEAU. — 17 h. 30 : Orchestre F. Gulbenkian avec L. Berio ; Bach/Berio, Berio, Stockhausen, Nono, Berio (Ensemble instrumental de Stockhausen, dir. J.-F. Jenny-Clark, contrebasse, piano : Andreas Boe, Chorus Stockhausen, dir. Marcel Cellier, orgue : A. Fritz-Wiener (Musée Langlais, Versailles).

ÉGLISE SAINT-MEDARD, 141, rue Mouffetard. — 21 h. : Orchestre de chambre de Florence avec Ch. Rousset, dir. et A. Bernard, hautbois, L. Gruerin, violoncelle, M. Fouveroux, v. G. Gerhard, violine (Fresko, D. Buxtehude, B. Bach, W. Rosen, Mozart).

ÉGLISE SAINT-ANSAIRE, 25, rue Blanche. — 21 h. : Harmel d'orgue R. Carreau de Lubeck (Bach, J. Alain).

ÉGLISE SAINT-ROCH. — 21 h. : Quatuor avec orgue J.-C. Michel.

SALLE COROT, 78, rue Dutilleul (924 10-41). — 21 h. Paris Art Trio de Scottish : Collet, A. Shapiro, piano ; L. Baker, violon, R. Lonquemare, cello (Beethoven, Trio Brahms).

AMERICAN CENTER. — 21 h. : Concert Nouvelles par : Zak Trotte (composition) ; Groupe expérimental des grands concerts de Barcelone.

INSTITUT DE MUSICOLOGIE, 7, rue Mondétour (R. 2). 20 h. : Quintette de guit. : Sonia Jacques de Paris avec B. Vernon-Lacroix, P. Pierre et R. Genche (Boccherini, Manuel Quanta Bach, Coleman).

chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE, 20 bis, rue Béranger (272 78-51). — Dim., 14 h. et 21 h. : C'est 24 l'année (Jean Rigaux, les Frères Ouvrard, R. Mouloudji, R. Mallet, Gr. Bernard, A. Rocher, P. Gil, M. Ebert).

DEUX ÂNES, 108 ter de Clichy (606 10-26). — Dim. 15 h. 30 : Concert de ses hauteurs (P.-J. Vaillard, E. Gilbert, Gh. Vidal) ; matinée.

DIX-HEURES, 36, rue de Clichy (606 07-48). — R. Robert Rocca, M. Horton, A.-M. Cerrato, J. Arnold, Th. Le Gouvello dans « L'amour, par la guerre ».

NOCTAMBULES, 34, bd de Clichy (606 10-26). 21 h. et 23 h. 15 : Brassens Bachelaud.

danse

MUSÉE D'ART MODERNE (ville de Paris), 11, av. du Président-Wilson (723 61-27). — 21 h. : Compagnie Karlheinz Stockhausen.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 15, avenue Montaigne (720 12-27), festival international de la danse : les 12, 14, 15 à 20 h. 30 : G.S.A. The Alvin Ailey American Dance Theater ; les 12 et 13 à 20 h. 30 : Rajna Dimitrova, Pierre Lacotte, Ballet de l'Opéra.

SAINT-LOUIS, THÉATRE DU VAUDE-MARNE, place de ville de Saint-Maur (283 30-60). — 21 h. : Chorégraphie de Jacqueline Robinet, Ballet Contemporain de Paris, dir. Jacqueline Robinet, Barry.

jazz

SAMEDI 14 NOVEMBRE

MAISON DE LA MUTUALITÉ, 24, rue Saint-Victor. — 21 h. : Septième Jazz Band fait avec les Blackfeets de Raymond Fonseca's Original Dixie Band, Jean Jean Band, Claude et les Jazz D' Manhattan.

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS, 11, avenue du Président-Wilson. — 20 h. : Hommage au jazz moderne en France. Noel (?), Martial Jazz.

THÉATRE DE L'ÉPÉE DE BOIS, 15, rue de l'Épée-de-Bois (707 33-37), 16 h. : ensemble Claude Lucy Free Jazz.

LUNDI 16 NOVEMBRE

THÉATRE MOUFFETARD, 75, rue Mouffetard (707 07-07). — 21 h. : Claude Cagniard Big Band.

MARDI 17 NOVEMBRE

THÉATRE DE LA CITÉ, Salon Mozart, 21, boulevard Jourdan (589 67-21). — 21 h. : Pierre Dourey et ses Quintettes-Question Rodine plus un soliste.

TOUS LES JOURS SAUF DIMANCHE ET LUNDI

THÉATRE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE, 101, boulevard Raspail (548 67-87). — 21 h. : Le Voyage d'Alice, trios Pop Musical. Dimanche : matinée à 15 h. et 18 h. 30.

pour les jeunes

DIMANCHE 15 NOVEMBRE

THÉATRE

Kaléidoscope, 16 a. : En route pour Palmyre.

CIRQUES

Cirque d'Hiver-Bouglione, 14 h. : 21 h.

Cirque-Zoo Jean-Richard, 14 h. 30 et 19 h. 30, 21 h. 30.

MARIONNETTES

Luxembourg, 14 h. 30 et 16 h. 30 : Blanche-Neige.

CINÉMAS

Dantin (76) : 10 Mur de l'Atlantique.

Musée des arts décoratifs, 14 h. et 16 h. 15 : Cocorlico.

Madeleine-Palace (296) : 14 Mur de l'Atlantique.

Montrouge (225) : 16 Mur de l'Atlantique.

Musée Guimet, 14 h. 30 : 19 Pagodulus, 17 h. 30 : Les dragons, le Chaton Bebdu ; Grasou-le petit canard.

La Roxane (93) : 14 Pandiaus : Histoire de Mickey.

Richelieu-Clichy (18) : 14 Mur de l'Atlantique.

Studio Universel (3) : Hip, Hop, Tout et Jerry.

Wepler (185) : 14 Mur de l'Atlantique.

THÉATRES POPULAIRES
THÉATRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
GRAND THÉATRE
Tous les jrs à 21 h., 17 dim. matin
OCTOBRE à ANGOULÊME
de JEAN THÉNEVIN
DERNIÈRE LE 22 NOVEMBRE
A LA GALERIE
Tous les soirs à 21 h. sauf dim.
LA GRANDE ENQUÊTE
de François-Félix KULPA
DERNIÈRE LE 15 NOVEMBRE
THÉATRE DE GENNEVILLIERS
41 Av. des Grésillons - 735 21-62
Dès le 13 novembre en 6 tableaux
HOMME POUR HOMME
de Bertolt BRECHT
M. et M. B. Bonet et J. Dupeyre
Ve, Samedis et Samedis 20 h. 45
et les Dimanches à 17 heures.

AUTEURS NOUVEAUX
à la
COMÉDIE-FRANÇAISE
Weingarten
Dubillard
Billetdoux
2
DERNIÈRES
12 et 19 novembre
à 20 h. 45
Location : 742-17-28
742-22-70 et agences
3 F, 5 F, 7 F,
10 F, 15 F, 20 F

3.500 spectateurs
ont déjà applaudi
LE ROI NU AU THÉATRE DE L'ATHÉNÉE
en 5 représentations !

BOBINO Ce soir PREMIÈRE
en exclusivité
LEO FERRE
CHANSONS 1971
Soirées 21h - Matinées Samedi, Dimanche 15h
Location 11 à 19h - Tél. DAN.68.70 et agences

CALENDRIER
DES ORGANISATEURS
DE CONCERTS
SALLE PLEYEL
Dimanche 15 novemb. à 17 h. 45
CONCERT
LAMOUREUX
Direction : Georg-Alexander
ALBRECHT
Sol. Eric Heidsieck
BEETHOVEN

DERNIÈRE HEURE

le théâtre

« LA CHEMISE », DE LAURO OLMO

à la Comédie de Saint-Étienne

Saint-Étienne. — *Juan veut une chemise blanche. Dans la noirceur de son bidonville, un misérable chômeur espérant soit qu'il doit rester digne.*

Auteur d'une pièce unicolore, Lauro Olmo a écrit la Chemise, que la Comédie de Saint-Étienne vient de créer en France, sans une mise en scène de son nouveau directeur, Pierre Vial, et une traduction de Francine Cuvos. Le public séphardo lui a réservé un accueil très chaleureux. Et on croirait fort volontiers que Lauro Olmo a lu ou d'un compatriote. Son language est simple, clair et populaire. Il a quarante-huit ans. Il est dans un quartier populaire de Madrid. Autodidacte, il a vu, sensité et surtout aimé ses personnages. C'est la raison, tout le force de son œuvre. Jouée surtout en France, pratiquement inconnue en Espagne, « Mon théâtre appartient tout entier à ceux qui le font populaire. Il doit du peuple. Il est pour le peuple. » On devine quelles difficultés surgissent en Espagne quand on tente de faire un tel théâtre.

Maçon, chômeur, Juan s'enfonce dans la misère avec sa famille. Alors on a-t-il décidé d'aller voir son patron pour solliciter un emploi. Mais il lui dit : « Ne m'embête pas ! Tu vois bien qu'on a rien à faire. Tu vas t'en aller. Il y a des gens qui ont faim. Comment l'achèter quand il y a mieux, et si tu tombe, si les voleurs n'ont de quoi manger ? Nous sommes en 1969, au moment du plan de stabilisation européen. Comment rester digne ? Juan est perturbé. Il trouve exceptionnel qu'il ait un travail. A son amis qui lui annonce son départ pour l'Allemagne, où il va travailler et trouver de l'argent, il crie : « Vous ne partez pas : vous fuyez ! » Cette fuite, Lola, la femme de Juan, la veut. Lola, elle, fait le trottoir. Juan refuse. Cependant, à la « Casa Pepe » on sur le terrain vague derrière Lola, Lola, Gitan, qui tous, et tout les jours, apportent du bonheur nouvelles de ceux qui sont partis.

*Juan a eu sa chemise blanche. Il ne veut pas travailler, mais il n'aime ni de trépied. Il ne cherche pas à vivre sans un résultat. Celle de Lola, sa femme, sera plus active. Elle ira jusqu'à la « Casa Pepe » pour mendier un ou deux francs

La vie de la région parisienne

LES PIÉTONS DANS LA VILLE

A Los Angeles, un piéton qui déambule le long d'une quelconque avenue de la gigantesque cité offre un spectacle si insolite qu'il a toutes les chances d'attirer l'attention d'une patrouille de police (circulant en voiture), qui ne manquera pas de vérifier minutieusement son identité et de l'interroger sur les motifs qui l'amènent à se déplacer à pied.

A Paris, quel que soit l'accroissement du parc automobile (il est admis qu'un Parisien sur trois possède une voiture), le bipède n'est pas considéré comme le représentant d'une espèce en voie d'extinction. En revanche, on s'accorde communément à reconnaître que son domaine se restreint chaque jour, qu'il est malmené, brimé, oublié. Force est de constater que la capitale, ses rues et ses trottoirs, jadis si propices aux flâneries offrent de moins en moins d'occasions de marcher agréablement.

Le piéton ne s'identifie à aucune classe sociale en particulier. On a été, on est et on sera piéton, que l'on soit automobiliste ou usager des transports en commun, que l'on accomplisse moins de 500 mètres par jour ou plusieurs kilomètres pour se rendre de chez soi au métro, à la gare ou au garage, que l'on mette un pied devant l'autre par goût, par besoin ou par économie.

L'ennemi numéro un c'est bien l'automobile. Non seulement le flot croissant de la circulation rend la traversée des rues particulièrement périlleuse pour les enfants comme pour les personnes âgées, mais le stationnement anarchique envahit les trottoirs, déjà rognés pour offrir une plus grande largeur de chaussée. Les pâtés d'immeubles, bordés d'un étroit cheminement où s'accumulent les obstacles, tels que poubelles ou vélomoteurs et quelquefois d'abusives terrasses de cafés ou restaurants, ressemblent de plus en plus à des îlots hâtivement bâtis en bordure de la marée mécanique. Dans l'espace étroit qui lui est octroyé, ironiquement par les lois de circulation avant des traversées parcimonieusement calculées, la cohorte des piétons se transforme en une longue colonne de penitents pietinant. Aux heures de pointe, la marche à pied n'est plus qu'un pénible exercice de patience et de bousculade. Dévorée par l'automobile, la rue a perdu l'une de ses fonctions essentielles.

M. GRIMAUD : convaincre les riverains et les commerçants

UNE éventuelle amélioration de la condition des piétons dans la capitale dépend, pour une grande part, du préfet de police. Interrogé à ce sujet, M. Maurice Grimaud distingue trois entrées dans les besoins à satisfaire : la sécurité, la commodité, l'agrément.

« La sécurité, explique-t-il, n'obtient pas une action contraignante visant des automobilistes afin d'assurer le strict respect des règlements. A cet égard, la vigilance des gardiens de la paix chargés de la surveillance de la circulation ne peut se relâcher. Les excès de vitesse, l'inobservation des feux de signalisation sont rarissimes sans indulgence. »

De même, le stationnement « à cheval » sur les trottoirs ou en tout lieu non autorisé continuera d'être sévèrement pénalisé. A ce égard, on peut noter que le nombre des amendes de 30 F (gêne à la circulation) tend à s'accroître au détriment de celui des amendes de 10 F (stationnement irrégulier). La proportion est actuellement de 1 à 3.

« Mais, plaide le préfet de police, cette initiative lui prise à une époque où le nombre des parcs de stationnement souterrains était encore restreint. L'automobile qui consiste à laisser vivants les trottoirs doit maintenant progressivement céder, suivant la politique de construction des diverses municipalités et du Conseil de Paris, commencé à porter ses fruits. » En outre, le stationnement payant, dès l'on aura appris à en instaurer l'un prochain à Paris devrait améliorer la situation dans le centre.

Toutefois, l'équipe commandée par le préfet de police, M. Grimaud, à l'occasion des prochaines fêtes de fin d'année, va faire une nouvelle tentative. Après avoir songé à réserver aux promeneurs une partie des grands boulevards et y avoir renoncé devant d'insurmontables problèmes de détournement de circulation, le préfet de police doit faire le choix, d'ici à une quinzaine de jours, d'une ou plusieurs artères animées telles que la rue de la Chaussée-d'Antin ou la rue de la Gaîté par exemple où l'arrêt de la circulation ne provoquerait pas de difficultés majeures. Compte tenu de ses précédents échecs, le préfet de police n'envisage de faire précéder sa décision d'une consultation des élus, des habitants et des commerçants. Rien ne sera fait par la contrainte. Mais le secret espoir de M. Grimaud est que l'expérience adoptée par tous puisse durer assez longtemps pour que les citadins de toutes catégories redécouvrent l'art, jadis si parisien, de déambuler.

PIERRE BRANCHE.

Dessin de KOVA.

L'hostilité des restaurateurs

Les restrictions de circulation automobile, édictées pour des raisons de commodité commencent sérieusement des rues très commerçantes, du type Mouffetard ou Montorgueil, interdites généralement aux automobiles (à l'exception des riverains), aux heures d'ouverture des marchés. Elles sont au nombre de vingt et représentent une longueur totale de 12 kilomètres. Ces restrictions, souvent réclamées par les commerçants, ont donc pu être adoptées sans rencontrer d'opposition notable. Il n'en va pas de même pour les limitations imposées par un sous-groupe, les « 2 CV-Dyane essentiellement au bénéfice des promeneurs.

« C'est dans ce domaine, souligne M. Grimaud, que nous avons rencontré les plus grandes difficultés. Deux quartiers de Paris, dont la vocation est indiscutablement touristique, ont fait l'objet d'expériences qui semblent à présent acceptées, mais non sans réticence. Elles ne totalisent pourtant que 2 kilomètres de voies. »

Sur la butte Montmartre, de la fin mars à novembre, on a pu procéder le passage des voitures, chaque jour de 15 heures à 2 heures du matin. De même, dans le secteur de la rue de la Huchette, près de la fontaine Saint-Michel, un ensemble de ruelles pittoresques est réservé aux piétons de 20 heures à 2 heures du matin en semaine et le dimanche dès 14 heures. Les voitures des riverains ne sont pas bannies à cette réglementation : les livraisons se font le matin. La réussite de ces deux expériences réside dans le fait qu'aucune des artères soumises à ces restrictions n'est vitale pour la circulation.

Paradoxalement, une tentative expérimentale lancée l'an dernier dans l'île Saint-Louis par le préfet de police n'est achevée par un fiasco.

« Il nous semblait, explique-t-il, qu'en pouvait, à l'exception des quais, exiger l'arrêt de la circulation automobile le dimanche. Il s'agit là d'une réserve très relative, que leur propre volonté ne saurait accomplir à la réglementation. » Durant la période pascale de 1969 tout s'est déroulé pour le mieux, et, peu après, il a été décidé que l'île serait définitivement réservée à la marche : seul pour le plus grand agrément des riverains, étrangers comme des Parisiens. Cependant, l'opposition acharnée de nombreux restaurateurs se plaignant d'une baisse de leur chiffre d'affaires a eu raison de cet admirable disposition.

Lassée par des incessantes réclamations la préfecture n'est lourdée vers d'autres tâches. Bien que non abrogée la réglementation est morte et désuète. Les voitures accèdent à nouveau librement dans l'île, encombrent les trottoirs, obstruent la rue : tard dans la nuit, des noctambules au volant foncent à travers les étroites ruelles, obligent les passants à de fantaisistes et dangereuses gymnastiques.

« Nous ne pouvons, affirme le préfet, faire le bonheur des Parisiens malgré eux. La limitation de la circulation dans des quartiers touristiques ne saurait être décidée en tenant autoritairement, mais seulement dans la mesure où une large majorité de Parisiens adhère activement à cette initiative. »

L'expérience se poursuit. L'opposition à la circulation des voitures est moins le fait des automobilistes (ils sont des millions en puissance) que celui des commerçants éventuellement concernés. Toute initiative qui tend à limiter la circulation ou le stationnement aux portes de leur magasin leur semble préjudiciable. Ainsi on se souvient de l'opposition farouche d'une puissante association qui, voici dix ans, s'opposa à ce que fût adopté un projet de parc souterrain sous les Champs-Elysées. Plus récemment, les ateliers et commerçants de Saint-Germain-des-Prés s'étaient ligués pour tenter de faire échec au parc Raspail en cuivre dénivelé, et dont les recriminations à présent qu'il est un élément d'attraction pour le quartier.

Pour faire évoluer les esprits, M. Grimaud, à l'occasion des prochaines fêtes de fin d'année, va faire une nouvelle tentative. Après avoir songé à réserver aux promeneurs une partie des grands boulevards et y avoir renoncé devant d'insurmontables problèmes de détournement de circulation, le préfet de police doit faire le choix, d'ici à une quinzaine de jours, d'une ou plusieurs artères animées telles que la rue de la Chaussée-d'Antin ou la rue de la Gaîté par exemple où l'arrêt de la circulation ne provoquerait pas de difficultés majeures. Compte tenu de ses précédents échecs, le préfet de police n'envisage de faire précéder sa décision d'une consultation des élus, des habitants et des commerçants. Rien ne sera fait par la contrainte. Mais le secret espoir de M. Grimaud est que l'expérience adoptée par tous puisse durer assez longtemps pour que les citadins de toutes catégories redécouvrent l'art, jadis si parisien, de déambuler.

PIERRE BRANCHE.

Un défenseur opiniâtre

« CEUX qui n'aiment pas de passionnément et qui les connaissent pas d'essence ne peuvent pas d'un grand poids économique et n'ont guère de chances de faire prévaloir leurs intérêts légitimes. C'est en pensant consciemment de cet état de fait, voici onze ans, que j'ai songé à créer l'association nationale Les Amis du piéton (1) », explique son président, M. Roger Lepeyre.

« Depuis 1952, initialement, l'équipe animée par ce mouvement syndicaliste âgé de cinquante-neuf ans, massif et rebiché, « bombarde » sans relâche le public, les journaux, les élus et l'administration de communiqués, de notes et de bulletins rappelant les principales revendications de l'association : installation de dispositifs de sécurité tels que feux de signalisation et passages protégés, développement des transports en commun, amélioration de leur confort, respect des lieux de repos et de détente, défense des espaces verts, mise réservée aux piétons.

« Il ne s'agit pas, précise M. Lepeyre, de s'opposer systématiquement au développement sur quel du progrès. Mais il est indispensable de lutter pour faire connaître que, certaines limites dépassées, l'homme, qui devrait rouver dans le machine un moyen de s'affirmer, devient en fait esclave de celle-ci. »

L'équipe où cette crédoule ne provoquait qu'incrédulité ou indifférence est passée. Derniers de M. Lepeyre n'est plus mise en doute, mais, selon les cas, elle suscite sympathie ou agacement, notamment chez certains élus sur en dépouse de bonnes en bonne partie du chapitre V, intitulé : la Destinée, hasard ou providence, que nous publions ici en « bonnes feuilles ».

J'ai défini la destinée comme l'inverse du destin. Le destin désigne la dépendance de l'homme libre en face d'une loi dialectique de son être, d'une contrainte. Au contraire, la destinée évoque la correspondance de notre existence avec une puissance intemporelle, semblable à l'homme. Le destin, c'est le rapport de notre être avec une société, tandis que la destinée serait le rapport de notre

Les destins exemplaires

J'avais déterminé un domaine où l'on pouvait trouver un accord entre l'être et l'événement, entre ce que nous sommes, c'est-à-dire l'être, et ce qui nous arrive du dehors. Considérant heureux ou malheureux, j'avais considéré les correspondances qui peuvent exister entre la série interne, celle de mes désirs, de mes créations, et l'autre part la série externe, c'est-à-dire la série des événements, des réussites, des échecs, de ce qui arrive par le jeu de l'« histoire ». Cet accord entre la série interne et la série externe est frappant chez les hommes que l'on juge prédestinés. Il fait l'intérêt des destins exemplaires qui nous paraissent manifester une causalité magique.

Vous étudiez Napoléon : vous le vie de Victor Hugo, lisez des faits racontés, ou celle de Napoléon. Quand vous êtes en face d'un destin exemplaire, vous remarquez qu'il arrive à cet homme ce qui, en bien ou en mal, se trouve en harmonie avec son désir intérieur ou avec sa vérité profonde. Dans la vie de Jésus (que cette vie soit historique ou légendaire, peu importe ici), vous remarquerez au suprême degré ce mécanisme de correspondance entre le désir et l'événement. Quel est l'intérieur de Jésus ? — C'est le désir de donner sa vie pour les hommes. Or ce désir se trouve combler Jésus dans des portes-informations de circonstances improbables, en particulier à la fin, lors de sa Passion, si soudaine, où des événements imprévisibles se trouvent au quelques heures accumulés pour produire ce que visait le désir de Jésus — comme le Même de Jésus (et l'on pourrait dire cela de tout ce qui n'est fait avant lui. Et la Prusse, le prolétariat, l'homme de demain, ce sont des images (idoles) de ce que les juifs appelaient « royaume de Dieu ». Lorsqu'on pense au « royaume de Dieu » on dissout le hasard ; les hasards sont et rapport, dans la ligne du temps, les uns avec les autres : ils sont les syllabes d'un poème.

Le moment de l'inspiration

Cette idée est-elle vérifiée sur le plan expérimental ? Y a-t-il accord de ma personne avec l'accident, de ce que je suis avec ce qui m'arrive ?

Dans un de ses livres sur le mystère du monde, le Père Pouzet expose qu'un événement peut être examiné de deux manières différentes : d'une manière objective, lorsqu'il est connu par le savant ou l'historien. Au contraire, on peut le concevoir comme intimé dans ma destinée propre, se composant avec les autres événements de ma vie, connus de moi seul. Et Pouzet raconte que, à la suite de longues marches solitaires et silencieuses qu'il faisait autour d'Avignon, sa ville, il lui arrivait de considérer que les paysages qu'il traversait, les gens qu'il rencontrait, étaient « comme la projection intentionnelle » de sa vie intérieure, qu'ils étaient « dématérialisés », qu'ils n'avaient plus droit à l'existence que par participation, comme les signes particuliers de son propre destin. Alors se produisait la rencontre, l'événement la surprise, qui donnait à l'événement une apparence de rêve. Pouzet avait étudié ce phénomène de l'alimentation des événements par un champ magnétique procédant de la personne elle-même. Il prétendait que tous les êtres, à condition qu'ils soient absolument désintéressés, peuvent solliciter les événements favorables, les faire tourner autour de leur axe générateur, comme si mon destin était en moi un tourbillon. Quand Pouzet était dans cet état dépouillé, oublieux de lui-même, inducteur de circonstances, les personnes qu'il rencontrait semblaient lui être destinées, les mots qu'il lisait dans les livres l'éclairaient sur ses propres problèmes, les choses lui étaient soumises.

Cette expérience n'est pas une expérience exceptionnelle. Elle pourrait ressembler à l'expérience que font ceux qui se croient protégés par une étoile, ayant la « bamba ». C'est une expérience de bonne chance, de « bonheur », où l'on sent que les événements se groupent autour d'un foyer qui les attire parce qu'il est au centre de vous-même. C'est aussi le moment de l'inspiration.

(Les intertitres sont de la rédaction du Monde.)

BONNES FEUILLES

La Destinée, hasard ou providence

Par JEAN GUITTON, de l'Académie française

« Une réflexion sur le problème de la destinée », c'est ainsi que Jean Guitton résume lui-même, dans la première livré de l'introduction, son dernier livre, Histoire et Destinée, qui paraît ces jours-ci aux éditions Desclée de Brouwer, 316 pages, 19 F). Il ajoute aussitôt : « Je ne prends pas ce mot de destinée au sens le plus commun et je ne me pose pas, ici, la question de la valeur de la vie, de son aboutissement : ce n'est pas de l'au-delà de la vie que je traite, c'est de la vie elle-même. »

Le livre est issu, à la fois d'un cours sur l'Histoire, écrit en captivité en 1942, et d'un cours sur la Destinée, professé à la Sorbonne en 1969. Nous en avons détaché la première partie du chapitre V, intitulé : la Destinée, hasard ou providence, que nous publions ici en « bonnes feuilles ».

Par ailleurs, le mot, si fréquemment employé, de destinée, semble à un aimant, attirant la limaille des circonstances. N'autrement-nous pas tous à quelque degré une capacité analogue, qui dans certains cas nous permet d'agir sur les possibles comme sur des poussières, de les attirer autour de nous soit pour nous sauver, soit pour nous perdre ? Réfléchissons sur cette donnée de la vie humaine : l'accord du dehors et du dehors, la symphonie ou le contraste ou désir avec l'événement. l'harmonie ou la désharmonie de l'instance, du contexte intérieur avec l'extérieur, le fait qui vient du dehors.

Le trait de ces phénomènes, c'est la rencontre au coin d'une rue de deux voitures qui n'ont pas l'intention de se choquer ; cette rencontre, se dit « accident » parce qu'elle n'a été voulue, dans aucune des deux séries intelligentes. Bien sûr, l'événement a des causes. Il est la conséquence de deux trajets, de deux vitesses, de deux directions. Mais ce sont que des causes mécaniques. Ce qui est remarquable ici, c'est que la rencontre, si importante pour nous, ne nous paraît pas avoir de cause finale. Nous sommes les victimes d'un inexhibant ! Le même raisonnement vaut d'ailleurs, quand la rencontre accidentelle nous fait aussitôt millionnaire : ainsi dans une loterie. L'événement heureux ou bien au-delà de nos désirs. Nous pouvons fabriquer des séries à hasards comme sont les batailles ou les loteries ou les jeux de cartes. Ces séries utilisent l'imprévisibilité des rencontres, mais elles ne les créent pas.

Les rencontres sans finalité

Or l'expérience montre que ces rencontres sans finalité sont nombreuses. Elles ont leur place dans la vie des hommes, soit de l'homme individuel, soit de l'homme social, une importance souveraine. Elles sont parfois comparables de changer du tout au tout le cours des choses. Le nez de Cléopâtre aurait été légère déformation : est-ce en longueur ou parce qu'il était trop court ? Je n'ai jamais su quelle idée Pascal se faisait de la beauté : au XVIII siècle on aimait, je crois, les nez un peu longs. S'il est exact que, la face de la terre aurait changé, le caillou de Cromwell aurait pu changer l'avenir de l'Angleterre, de l'Europe. De même, une voix de majorité peut déterminer une république ; le retard de Grouchy la perte d'une bataille. Souvent nous rencontrons des événements considérables par leurs conséquences, qui ont eu pour cause une quantité, une élégance, une vitesse. S'il est clair ainsi que la voix expresse, que tessera, selon le proverbe, au pied de Notre-Dame chasser définitivement les flâneurs et les touristes d'un secteur particulièrement recherché et transformera le Sentier en « Quartier chinois » en cadrera par des statistiques. Le projet d'axe nord-sud, prévu à l'emplacement du canal Saint-Martin, qui semble actuellement, avait été remis pour l'instant dans les cartons de l'administration, n'est pas plus justifié dans une ville, qui vive des fleuves ne doivent pas suivre du support à des voies routières, mais bien au contraire être des lieux de promenade privilégiés.

ETIENNE MALLET.

En province et à l'étranger

LES RUES SANS VOITURE GAGNENT DU TERRAIN

LES rues réservées aux piétons gagnent du terrain, en province et surtout à l'étranger. Le mouvement s'étend généralement sous la pression des commerçants des vieux quartiers, qui voient leur chiffre d'affaires décliner en raison des encombrements de la circulation et de l'impossibilité pour leurs clients de trouver une place de stationnement. Ce n'est toutefois pas le seul motif invoqué, et nombreuses sont les villes qui estiment que la mesure est indispensable pour redonner aux citadins le goût de la flânerie.

En province, les plus récentes étendues de rues interdites, au moins de façon temporaire, aux voitures particulières se trouvent à Rouen (rue du Gros-Horloge) et à Cherbourg. Dans cette ville, l'interdiction n'entre cependant en vigueur que le samedi de 10 h 30 à 18 heures. La surveillance est assurée par des bacs à fleurs, qui obstruent les accès, et non par la police. Dans la capitale de la Haute-Normandie, une décoration florale a aussi été installée et la chaussée a été dallée en bonne sa largeur.

A Grenoble, la mise hors circulation automobile de la place Grenette, au centre de la ville, a été décidée en tenant compte de leurs vœux sont interdites aux automobiles, sauf toutefois aux voitures des résidents et aux ambulances. A Cologne, en Allemagne, un plan général des rues consacrées à la promenade est ainsi appliqué. A Bonn, quatre places et trois itinéraires sont maintenant exclusivement livrés aux piétons. Aux Etats-Unis, pays de l'automobile par excellence, une ville comme Boston, s'en délivrer les voitures de plusieurs artères commerciales du centre.

De façon générale, les agglomérations étrangères cherchent à mettre en œuvre un plan d'ensemble qui vise à reconquérir les quartiers du centre, envahis par les véhicules. Pour atteindre ce but elles donnent une priorité aux transports en commun, créent des axes de circulation de rempaucement et surtout des parcs de stationnement à la périphérie des secteurs concernés. Cette vue globale du problème

s'inscrit dans un plan plus ambitieux qui prévoit de nombreuses cheminements piétonniers et des lieux de rencontre sur les places publiques. Dans le Midi, le soleil et la préfiguration des Méridionaux pour les conversations dans la rue sont autant de raisons pour limiter la circulation automobile. Relativement peu de villes ont pourtant pris cette mesure. On peut citer néanmoins Avignon (pendant les mois de Vérel), Montpellier et Bayonne.

Dans de nouveaux quartiers les urbanistes ont aussi réussi à faire admettre la nécessité de séparer la circulation des piétons et celle des automobiles. Sans mentionner une cité-dortoir en cours d'exécution dans la région parisienne, à la Défense, au front de Seine (15e arrondissement) et bientôt, dans le quartier des Halles, plusieurs grands ensembles immobiliers de province ont eu recours à cette solution. Dans le quartier du Mirail, proche de Toulouse, une immense dalle de béton est entièrement réservée aux piétons. A Hérouville-Saint-Clair, près de Caen, les automobiles campent aux portes de la ville, tandis que des espaces verts et des commerces ont été aménagés à l'intérieur du grand ensemble.

Réussite à La Haye

Hors des frontières, les expériences entreprises sont à la fois plus anciennes et plus systématiques. L'exemple de La Haye, en Hollande, est un des plus réussis. Dans le centre de la ville, de nombreuses rues ont été interdites à la circulation automobile. Seules les livraisons sont autorisées de 23 heures à 11 heures. Mais les Hollandais ne se sont pas contentés d'interdire, ils ont aménagé un cadre de vie plus plaisant. Les vieux magasins ont retrouvé leur devanture. Des passages couverts ont été construits. Des décorations variées, payées par les associations de commerçants, qui jouent un rôle très actif, égayent les rues. Les ateliers sonnent peuvent encore les espaces réservés aux piétons, notamment aux vents de nombreux habitants. « L'expérience montre, disent-elles, que les gens sont disposés à marcher, ils savent que les enfants peuvent jouer en toute sécurité, que l'air est pas pollué et que le bruit des voitures est éloigné. »

A Munich, en Suisse, plus de seize voies sont interdites aux automobiles, sauf toutefois aux voitures des résidents et aux ambulances. A Cologne, en Allemagne, un plan général des rues consacrées à la promenade est ainsi appliqué. A Bonn, quatre places et trois itinéraires sont maintenant exclusivement livrés aux piétons. Aux Etats-Unis, pays de l'automobile par excellence, une ville comme Boston, a en délogé les voitures de plusieurs artères commerciales du centre.

De façon générale, les agglomérations étrangères cherchent à mettre en œuvre un plan d'ensemble qui vise à reconquérir les quartiers du centre, envahis par les véhicules. Pour atteindre ce but elles donnent une priorité aux transports en commun, créent des axes de circulation de rempaucement et surtout des parcs de stationnement à la périphérie des secteurs concernés. Cette vue globale du problème s'inscrit dans un plan plus ambitieux qui prévoit de nombreuses cheminements piétonniers et des lieux de rencontre sur les places publiques. Dans le Midi, le soleil et la préfiguration des Méridionaux pour les conversations dans la rue sont autant de raisons pour limiter la circulation automobile. Relativement peu de villes ont pourtant pris cette mesure. On peut citer néanmoins Avignon (pendant les mois de Vérel), Montpellier et Bayonne.

Le fleuve lieu de promenade privilégié

Dans un autre domaine relié de l'utilisation des berges des fleuves, les pays étrangers sont en avance sur la France. A Londres, les piétons admettent avec mesure et même heureusement le fleuve de la Tamise, en envisagent maintenant d'aménager, là où c'est encore possible, les rives du fleuve en plantant des arbres et en créant des chemins pour les promeneurs. Un projet semblable a été adopté à New-York pour les rives de l'Hudson.

Au même moment, les pouvoirs publics parlaient envisagent de construire dans la capitale, entre le pont Royal et la gare d'Austerlitz, l'autoroute des quais rive gauche. Il serait pourtant souhaitable, plus raisonnable de donner la priorité à des liaisons de cocotte comme celle qui, par exemple, qui tenerait la place d'Italie à la place de la Nation, plutôt que d'engager encore davantage le centre de Paris. Il est clair aussi que la voie expresse, que tessera, selon le proverbe, au pied de Notre-Dame chasser définitivement les flâneurs et les touristes d'un secteur particulièrement recherché et transformera le Sentier en « Quartier chinois » en cadrera par des statistiques. Le projet d'axe nord-sud, prévu à l'emplacement du canal Saint-Martin, qui semble actuellement, avait été remis pour l'instant dans les cartons de l'administration, n'est pas plus justifié dans une ville, qui vive des fleuves ne doivent pas suivre du support à des voies routières, mais bien au contraire être des lieux de promenade privilégiés.

ETIENNE MALLET.

(1) Les Amis du piéton, 19, rue de l'Université, Paris-7e.

(2) Les Amis du Palais-Royal, 29, rue Saint-Honoré, Paris-1er. Tél. 260-10-00.

Interdit à l'automobile

LA circulation automobile est partiellement ou totalement interdite dans un certain nombre de rues parisiennes qui totalisent 5,500 kilomètres.

● RUES-MARCHÉ (3,3 km).

1) Interdites aux automobiles (sauf les livreurs) les jours ouvrables de 15 heures à 2 heures du matin : rue Montorgueil, Dessous et l'Olive (en totalité et, en partie, rue de l'Arbre-Sec, Tonnelle, Bachaumont, Bagnolet, Bagneux, Poquelet, de Lévis, Dubouchage).

2) Interdites tous les jours sauf le lundi, de 7 h 30 à 12 h 30 : une partie des rues Montorgueil et d'Alger et une partie de la place d'Aligre.

3) Interdites le dimanche de 10 heures à 12 h 30 : rue Marie-Stuart, Berthaudière, Jussieu (en totalité), et, en partie, rue Montorgueil, des Petits-Carreaux, de Seine de Mézières.

● RUES « TOURISTIQUES » (2 km).

1) Et interdites à l'automobile sauf les jours de 15 heures à 2 heures et les dimanches et jours fériés de 14 heures à 2 heures pendant la saison touristique (du mars à décembre) :

En totalité : rue Champollion, des Prêtres Saint-Séverin, Xavier-Privas, du Chat-qui-Pêche, Saint-Julien-le-Pauvre, des Canettes, Princesse, Guisarde, Saint-Benoît, Tournefort, du Pot-de-Fer.

En partie : rues de la Huchette, Saint-Severin, Galande, de la Bûcherie.

MONTMARTRE : interdites à la circulation de 15 heures à 2 heures (sauf les jours pendant la saison touristique) : place du Tertre, rue Saint-Rustique, impasse Traversine, rue du Calvaire en totalité et, en partie, rue Norvins.

PROMENADE AU PALAIS-ROYAL

Le Palais-Royal se meurt. Malgré l'élégante colonnade de Bonaparte, les galeries qui bordent le jardin sont vides et poussiéreuses, le sol vers, très obscures.

Un projet de parc de stationnement sous le jardin scrutage au moment a, semble-t-il, été écarté. Ne pourrait-on rendre à ce lieu privilégié, réservé aux piétons, un peu de son animation d'antan ? « Club des amis du Palais-Royal » (1) l'a demandé récemment au cours d'une conférence de presse. Pendant les propriétaires des immeubles riverains pourraient-ils y participer ? Ce sont pour les deux rues qui donnent le matériel des ateliers ébénistes, le Conseil d'Etat, la Comédie-Française, le Conseil constitutionnel et la Banque de France. — G. J.

(1) Et, rue Saint-Anne : Pelata (2e) - Tél. 296-10-06.

...nous ne serions pas le premier Cabinet d'Engineering Immobilier Français.

Pourquoi ? Parce que Tout se joue — et Tout se gagne aujourd'hui — sur un plan différent ! D'ailleurs : pour cette usine, cet entrepôt ou ce terrain industriel que vous avez l'intention de vendre...

NOUS CONNAISSONS DEJA VOTRE ACQUEREUR :

Incroyable ? Non : prévisible ! D'une part, il figure parmi nos 65.000 prospects que nous traitons sur ordinateur et dans lesquels sont regroupés — de l'entreprise industrielle ou commerciale à l'Administration locale — tout ce qui en France et à l'étranger peut rechercher le Bien dont vous négociez. D'autre part, nous le connaissons peut-être personnellement : nous avons (cette année seulement) plusieurs milliers de dossiers déjà en route et nos collaborateurs font 400.000 km par an !

MAIS SURTOUT : NOUS VOUS OFFRONS DES SERVICES D'ENGINEERING IMMOBILIER SANS LESQUELS VOTRE OPERATION NE PEUT PAS REUSSIR.

Un demi-siècle d'expérience et de transactions — dans un contexte économique et administratif toujours plus difficile : avec des dossiers préparatoires toujours plus décisifs — nous ont amené à la création de services aujourd'hui déterminants, et ce — sans frais supplémentaires.

Service des Expertises : évalue la valeur vénale du Bien en se fondant sur ses caractéristiques propres et sur nos références du Marché.

Service des Etudes Préalables : détermine à qui, comment et sous quelle forme il y a lieu de vendre ; assume la préparation intégrale du dossier de vente allant que la vérification de la situation juridique, plans et descriptifs, renseignements d'urbanisme, cahier des charges, étude d'infrastructure d'accueil, de main-d'œuvre, de logement, de sous-traitance.

Service des Etudes Administratives : instruit, prépare et dépose les dossiers de permis de construire, agrément, primes et redevances, aide à la décentralisation, expropriation...

Service Financier : prévoit ce que sera le plan de financement optimum (crédit-vente, crédit à long terme, crédit-bail, lease-back...

Service Commercial et de Négociations : recherche l'accord des parties : se charge de la préparation des actes : promesse de vente, protocole d'accord, etc... et veille à l'Après-Vente : respect des conventions, suivi des dossiers administratifs.

CABINET D'ENGINEERING IMMOBILIER
AUGUSTE-THOUARD
41, RUE FRANÇOIS 1ER, PARIS 8ÈME, TEL. 359.26.00, 225.87.55

PROCHE-ORIENT

Nous avons commis de nombreuses erreurs qui ont servi de prétexte aux ennemis de la résistance palestinienne

nous déclare M. Yasser Arafat

De notre envoyé spécial

Amman. — Le quartier d'Achrafieh apparaît depuis peu comme un monde à part au sein de la capitale jordanienne. Tandis qu'au crépuscule les artères se vident progressivement, que les véhicules et les piétons disparaissent, que la population apeurée se terre, que la ville sombre dans le lethargie, Achrafieh grouille de vie. Le petit peuple, une multitude d'enfants et d'adolescents, beaucoup vêtus de pyjamas continuent à circuler, à flâner dans les ruelles tortueuses, à « prendre l'air », tout en contemplant la vue panoramique qui s'étend à leurs pieds. Situé sur l'une des collines les plus élevées d'Amman, ce district populaire domine, en effet, la capitale.

Sommes-nous en « territoire libéré » par la résistance palestinienne ? On est parfois tenté de le croire. Aux portes du principal hôpital, un monument rudimentaire a été élevé à la mémoire du « martyr inconnu ». Victimes des bombardements de l'armée jordanienne, une centaine de cadavres ont été inhumés, le mois dernier, à l'endroit où s'élève aujourd'hui une stèle de ciment. Entouré de ses gardes du corps armés, M. Yasser Arafat y a tenu l'autre jour un meeting populaire. Haranguant la foule, il a pris à partie, dans des termes très violents, le gouvernement jordanien. Aucun gendarme ou soldat du roi Hussein n'était en vue.

En revanche, de nombreux fedayin, en tenue de combat, montent la garde autour de l'immeuble qui abrite désormais les bureaux du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine. Le spectacle, la nuit, est impressionnant. Malgré l'obscurité, on discerne une fébrile activité, un va-et-vient constant dans la rue, où des voitures de toutes sortes — berlines, jeeps, landrovers — circulent ou stationnent tous feux éteints, où des hommes en armes s'orientent à l'aide de la lampe électrique à la main.

Dans cette semi-clandestinité où l'anonymat est de règle, seul M. Yasser Arafat a désormais le droit de parler au nom de la résistance. C'est du dernier étage d'un immeuble délabré, dans une petite pièce nue, éclairée par une bougie, que le leader d'El Fatah nous reçoit entre deux réunions. Avant de s'asseoir, il pose au pied de la chaise sa mitraillette et sur un geste, un transistor, objets dont il ne se sépare pratiquement jamais. Tout au long de notre entretien, il gardera une oreille vigilante en direction du poste, branché sur la Voix de la résistance, émission des commandos palestiniens.

En parlant de la guerre civile de septembre dernier, notre interlocuteur manifeste une certaine colère : « Il n'est que l'opinion publique mondiale saché qu'le 11 août dernier sur Amman plus de 120.000 tonnes d'essence, soit dix-sept jours de nourriture de la population de la bande d'Hiroshima. Tous ces hommes de bloc, d'artillerie et d'infanterie convergent vers une ville d'un million d'habitants et d'immeuble en bois, sans abris, sans défense. Je vous demande : mais l'opinion mondiale, elle, n'a pas été informée ? Mais, quand on a vu ce qui s'est passé en Jordanie, on comprend que l'ennemi ait voulu frapper le mouvement de guérilleros qui incarnait alors l'espoir populaire du monde. Aucune machine destructrice n'est capable de vaincre la volonté de notre peuple de conquérir son droit à l'existence et à la liberté. Sa capacité de résistance est proportionnelle à l'intensité du bombardement. Et aujourd'hui, le gouvernement ultimite.

« Le gouvernement de Bagdad vous avait promis aide et assistance en cas de conflit avec le gouvernement du roi Hussein. Pourquoi l'armée irakienne, qui stationne au nord de la Jordanie, n'est-elle pas venue à votre secours ? »

M. Yasser Arafat sourit et répond, non sans ironie : « Je n'en sais rien. Je n'ai pas eu le temps de m'informer sur les raisons de cette passivité.

« N'avez-vous pas eu le sentiment d'avoir été également abandonné par tous les pays arabes, dont les chefs d'Etat ont tardé à se réunir tandis que les fuerles se poursuivaient à Amman ?

— Non, ce revirement dans comprehensible. Il était très difficile pour le président Nasser de regrouper, à brève échéance, des personnalités ayant des conceptions divergentes sur la question. Et tout cet le Raïs n'ait pas attendu que la conférence au sommet « se tienne pour envoyer à Amman son chef d'état-major, le général Sadek, lequel a déployé des efforts méritoires pour mettre un terme au massacre.

Est-il vrai que l'ambassade d'Egypte à Amman vous a hébergé ?

— Non, mais l'était en contact constant avec le président Nasser. Nous avons échangé de nombreux messages codés. Je me suis fréquemment rendu à l'ambassade d'Egypte à Amman pour y rencontrer un envoyé du président Nasser. Mais, à l'aller et au retour, j'ai toujours été pris pour cible par les éléments de l'armée jordanienne, complètement fou qui a justifié la tache de sa mobilisation psychologique contre la résistance palestinienne.

« 3) LES DÉTOURNEMENTS D'AVIONS, surtout les dernières en date, nous ont porté un grave préjudice. D'abord, auprès de l'opinion mondiale, où l'on a cru voir, à la faveur de cette feuille, de nous présenter comme de faux révolutionnaires, comme des gens sans principes. Or, vous le savez, il n'était pas normal que l'on séquestre des innocents dans des conditions abominables. Les passagers n'étaient pas impliqués dans la guerre et ne méritaient donc pas ce traitement.

— Tous les passagers n'étaient pas des citoyens israéliens ?

— Oui, y compris les citoyens israéliens, des civils, donc des innocents. »

M. Arafat poursuit :

« En outre, ceux qui ont monté les dernières opérations de détournements d'avions (notre interlocuteur ne mettra en cause aucun dirigeant nommément) ont commis une grave provocation politique dans la mesure où ils ont ménagé le roi Jordanien. Ce fut une faute majeure.

« 4) LES SLOGANS INTEMPESTIFS, lancés par certaines organisations, n'aviaient en d'autre effet que d'exciter les esprits. Un mot d'ordre tel que « tout le pouvoir à la résistance » ne reflétait nullement la situation ou l'intérêt de la révolution (2).

— Que, à compter les citoyens israéliens, des civils, donc des innocents. »

M. Arafat poursuit :

« En outre, ceux qui ont monté les dernières opérations de détournements d'avions (notre interlocuteur ne mettra en cause aucun dirigeant nommément) ont commis une grave provocation politique dans la mesure où ils ont ménagé le roi Jordanien. Ce fut une faute majeure.

« 4) LES SLOGANS INTEMPESTIFS, lancés par certaines organisations, n'avaient en d'autre effet que d'exciter les esprits. Un mot d'ordre tel que « tout le pouvoir à la résistance » ne reflétait nullement la situation ou l'intérêt de la révolution (2).

Unir les commandos

— Y avait-il moyen d'éviter de telles erreurs à l'avenir ?

— Oui, par l'unité. Désormais notre objectif n'est plus de rassembler les forces mais bien de les fondre dans un moule unique. Nous avons d'ores et déjà entamé le processus, et nous disposons de 15 septembre dernier le commandant suprême des forces révolutionnaires palestiniennes. Durant l'épreuve militaire qui a sanctionné les fedayin — quelle que soit l'organisation à laquelle ils appartiennent — se sont bâtis sur mes ordres. Dans certaines régions, à Amman notamment, la fusion des forces militaires est déjà réalisée. Quant à l'unité politique, nous nourrissons mes discussions mes délibérations au sein du comité central. Sous nous tirons à une nouvelle appréciation de notre comportement dans le passé afin de concrétiser l'espoir sur des bases plus solides. Je dois dire que mes rapports avec toutes les organisations sont excellents. Georges Habache (le leader du Front populaire, responsable des détournements d'avions) m'a dors et déjà promis mon conflrmer un approbation, et toutes les mesures militaires et politiques prises par le comité central pendant son absence. Dans sa dernière lettre, il me disait fertiellement : « Je « soutiens totalement l'accord du « 13 octobre que vous avez conclu « avec le roi Hussein ».

A ce propos, croyez-vous que votre compromis avec le pouvoir hachémite a, contrairement aux prévisions, un caractère durable ?

— J'aurais répondu sans hésitation par l'affirmative si son application ne dépendait que de nous. Nous n'oublions pas que dans le camp adverse il existe des hommes qui sont, en principe, hostiles à tout accord avec la résistance. Un commandant de chars m'a dit, il est exalté le Jour où j'ai signé le pacte : « Ils ont essayé de nous tirer par l'impérialisme et le sionisme, à savoir la liquidation de la révolution palestinienne et la destruction du peuple. Les récents massacres à Amman et à Zarka en portent témoignage. Pour notre part, nous seulement nous avons l'intention de respecter nos engagements, mais aussi de créer un climat de confiance susceptible à la coopération qui peut instaurer entre nous et les autorités jordaniennes.

— Vous reunnez donc à faire à Amman comme le souhaitaient certains de vos partenaires

— le « Hanoï de la résistance palestinienne »...

M. Yasser Arafat réfléchit quelques instants et de haute politique équilibrée en nous avec « ciel, répond : « Amman n'est pas comme Hanoï, n'a pas connu depuis la guerre de juin 1967, d'être le symbole de la résistance et de la lutte. Il faut que nous en fasse la révolution » La leader palestinien poursuit : « Nous sommes particulièrement sensibles au fait que la révolution, si révolte, n'est pas toujours bien perçue. Il est fin à l'efforts de sang. Il définit d'une manière claire et précise les fondements de la coopération entre la résistance et le gouvernement jordanien : « Il s'agit d'abord de la reconnaissance par la population des mérite de la nation arabe qui en découlent les gardes.

— Cela vous oblige à redoubler d'efforts, car il nous était un préjugé nouveau.

« Le fait qu'il soit souhaitable régler pacifiquement le problème avec Israël ?

— Oui, car il nous comprendrait mieux que quiconque, tout autant que nous comprendrons les prises de position du grand homme d'Etat arabe qu'il était. Une politique extrême réciproque aurait cres entre nous des liens solides.

— Des liens qui risquaient de se rompre à la plus légère atteinte ?

— Pourquoi en parler maintenant, puisque surtout il n'est d'indéfinitions ?

— Croyez-vous que toute solution pacifique est vouée à l'échec ?

— Les grandes puissances n'ont pas réussi à faire prévaloir un compromis qui serait fi de l'existence et des droits du peuple palestinien. Mais je ne vous dirai pas ce que serait notre attitude le jour où un tel règlement serait en vue. Je préfère que les gens soient témoins de notre action plutôt que de leur donner mon journal où ce que nous comptons faire.

— Que pensez-vous des tentatives actuellement en cours pour ériger un Etat palestinien indépendant en Cisjordanie ?

— Il y a, en certain Toulon qui a fait récemment des déclarations à Paris à ce sujet. Nous connaissons bien ce Toulon : un pauvre type que les services de renseignements israéliens entretiennent. Mais il y a plus dangereux que lui en Cisjordanie parce que moins « brûlé ». Les chauvinistes de la contre-révolution s'agitent depuis que nous avons mis de sérieuses difficultés. Mais ces pécheurs en eau trouble ne parviendront pas à diviser notre peuple, qui refusera des deux côtés du Jourdain, malgré les frontières artificielles qu'ont été établies le Colonel Orfies et Winston Churchill il y a un demi-siècle.

ERIC ROULEAU.

(1) M. Yasser Arafat n'est empêtrement absolument pendant l'interview, de prononcer le nom du roi Hussein. Les propos indiqués à la troisième personne, au féminin ou au pluriel, lui ont beaucoup servi pour éviter tout « faux pas ». Il a, en effet, toujours le souci de ne pas heurter l'homme avec lequel il vient de se réconcilier officiellement.

(2) M. Yasser Arafat a pu, en outre, utiliser, pendant l'interview, le téléphone de M. Nayef Hawatmeh, réalisation de commandos qui se réclame du marxisme-leninisme.

« La Saint-Barthélémy des Ewé »

« Et les hommes de main de cet inconsolable de Kutukiu étaient rétsés dans leur entreprise, n'était la Saint-Barthélémy des Ewé », nous a dit cependant un bourgeois de Lomé, proche soutien du coup d'une « grande peur » rétrospective. A l'annonce du complot, la réaction des Cabrais, les gens du Nord, qui constituent la majorité des effectifs militaires furent très vives.

Sous l'arbre à palabre du camp de Tokoin, le général Eyadema a dû user de toute son autorité, dans la matinée du 9 août, pour convaincre les officiers de renoncer aux représailles. Cabrais lui-même, le chef de l'Etat a toujours été liant, semble-t-il, par la volonté que son accession au pouvoir n'apparût comme la revanche du Nord. Certaint de ses ministres n'en pas toujours resisté à cette tentation de revanche : on trouve une proportion anormale de Cabrais dans les administrations centrales, et la répartition numérique essaie des bourses d'études reflète cette réalité. Pourquoi l'armée irakienne, qui reste pourtant, qui ressent d'autant plus cette situation qu'il fut longtemps très favorisé sur ce plan. Néanmoins le partage du pouvoir politique paraît fort équitable. Composé de douze ministres, dont seulement trois militaires, le gouvernement comprend « un homme de chaque région », et deux de ces hommes sont d'anciens membres de l'Unité togolaise. Considéré comme le second personnage du régime, M. Joachim Rondeau, ministre des affaires étrangères, est un Mina. C'est un Ewé qui assume les fonctions de secrétaire général du Rassemblement du peuple togolais.

Créé en novembre 1969, à l'appel du chef de l'Etat, le parti gouvernemental est appelé à jouer un rôle d'éducation et d'encadrement des masses avec l'aide de la chefferie traditionnelle. Son siège, au centre de Lomé, évoque à la fois une maison de la culture, une permanence électorale et une salle de patronage. Dans ses grandes manifestations de soutien au général Eyadema, qui furent organisées par le parti après l'annonce du complot de Mº Kutukiu, tendjeriennes davantage de la fête locale que du meeting politique. Enthousiasme dont fit preuve la population durant ces journées étonnantes a renforcé le général Eyadema dans son intention de conserver un pouvoir qu'il avait songé à abandonner au début de l'année 1969.

Vivre à Sokodé

Si la plupart des militaires et des « techniciens » qui sont au gouvernement estiment que le Rassemblement du peuple togolais représente « un jour le « relève » politique dans un régime constitutionnel, ils n'en considèrent pas moins que la consécration de l'unité nationale est d'abord subordonnée à un développement économique harmonieux entre les régions.

Les responsables togolais manifestent un agacement évident quand on veut les entraîner dans une analyse de la situation de leur pays en termes « tribaux ».

Pour eux l'opposition Nord-Sud est dépassée. En revanche, ils s'inquiètent des désequilibres régionaux, qui tiennent d'abord à l'insuffisance des moyens de communications. Certaines régions restaient isolées de la capitale à la saison des pluies « sont dans la nécessité économique, sinon politique, des pays voisins » souligne le parti dans son programme. Aucune cité régionale n'offre aux jeunes Togolais les débouchés et les distractions qu'ils recherchent. Sokodé, deuxième ville du pays et chef-lieu de la province centrale, compte seulement seize mille cinq cents habitants. Ceux qui ont eu l'occasion de « descendre » à Lomé n'aspirent plus qu'à y vivre et à posséder ces vélomoteurs sur lesquels les jeunes Lomésens sillonnent « à la Marlon » en frôlant les bolides qui revlennent du marché avec leurs provisions dans une auvette assez en équilibre sur la tête. A Sokodé, on ne trouve pas des cinémas et ces bars qui font les folles nuits de la capitale !

Quand un fonctionnaire est nommé dans une telle région, il se demande quelle faute il a commise pour être ainsi « sanctionné ». Une campagne visis d'être admises pour lutter contre cet état d'esprit. Espoir, le nouveau mensuel national publie dans chaque numéro un « dossier d'une circonscription », qui décrit ses attraits et ses peaines dans un style très « plumier ».

Contrebande et loterie nationale

Certains des grands projets d'intérêt régional actuellement à l'étude seront réalisés dans le cadre du Conseil de l'entente (1). Cette institution jouit d'un certain prestige auprès des Togolais, qui montrent avec fierté les « villas présidentielles » en cours de construction. A la sortie de Lomé, pour loger les chefs d'Etat étrangers à l'occasion des sessions du Conseil, M. Houphouët-Boigny est sans doute le plus populaire d'entre eux. La Côte-d'Ivoire est devenue le modèle dont chacun rêve. Elle est surtout à travers Abidjan sur laquelle les chauffeurs de taxi ne se lassent pas d'interroger les voyageurs.

Cependant, les dirigeants de Lomé, bien qu'ils entretiennent d'excellents rapports avec le chef de l'Etat ivoirien, se montrent jaloux de leur indépendance. Celle-ci se manifeste notamment par une politique de « porte ouverte » en matière d'importations. Les produits en provenance de l'extérieur — comme de la zone sterling, affluent au port franc de Lomé. Les nombreuses boutiques d' « import-export », qui prospèrent dans la capitale grâce au commerce des tissus, des alcools, des conserves et des cigarettes, ne travaillent assurément pas pour le seul marché intérieur. Selon les estimations les plus basses, le « chiffre d'affaires » annuel de la contrebande est de l'ordre de 4 milliards de francs C.F.A. (2), la moitié du budget de l'Etat ! On peut surprendre, la nuit, des pirogues chargées de montres suisses et de transistors japonais qui passent la barre pour gagner la côte ghanéenne.

Leur « débrouillardise » et leurs goûts simples expliquent sans doute l'air heureux et aventurier des Lomésens, qui semble accordé au cours paisible des jours dans la capitale togolaise. Pourtant les profits tirés du petit commerce et de la grande contrebande ne suffisent nullement à constituer une base économique suffisante pour un pays en « pleine explosion » démographique. Lomé compte des centaines de chômeurs. Ils viennent régulièrement solliciter du travail auprès des ministères. Selon les coutumes d'un régime démocratique, ceux-ci accordent audience un jour par semaine à quiconque en fait la demande.

« Ainsi longtemps que ces jeunes gens s'adresseront à moi, en tant qu'homme politique issu de leur tribu, plutôt qu'au bureau de la main-d'œuvre, il y aura quelque chose d'inquiétant dans ce pays », constatait devant nous un membre du gouvernement à l'issue d'une de ces audiences. Le bureau quasi nomadal dans lequel nous nous trouvions semblait effectivement un lieu peu propice pour les « combines » d'antan. La simplicité de train de vie dont le chef de l'Etat donne l'exemple joue un rôle non négligeable dans la popularité du régime.

« Il ne suffit pas d'être honnête », nous disait toutefois un mécontent. Les jeunes demandent maintenant au général Eyadema de leur offrir d'autres chances dans la vie que celles de la fonction togolaise. Véritable « institution nationale », celle-ci fait l'objet d'une publicité lancinante au moyen d'un panneau évocateur : deux mains tendues vers une maison « et en dessous une voiture et un frigidaire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) Le Conseil de l'entente groupe la Côte d'Ivoire, le Dahomey, la Haute-Volta, le Niger et le Togo.

(2) 1 franc C.F.A. = 2 centimes.

Allez 5 jours en Angleterre avec l'Hoverlloyd tarif unique voiture (aller retour) 272 f

et passage gratuit pour vous et 6 amis

Que vous alliez en Angleterre pour votre plaisir ou pour affaires, que dirlez-vous d'un petit week-end prolongé, avec votre voiture ?

Nouveau : pour 272 F seulement (prix aller et retour), par l'Hoverlloyd Calais-Ramsgate, 40 minutes, vous pouvez amener jusqu'à 6 passagers. Seule votre voiture de tourisme paie (tarif unique). Vos passagers ne paient rien.

3 jours de tourisme, 2 jours d'affaires, cette formule week-end/travail fera plaisir à votre famille, en préservant votre temps d'affaires.

Et l'Angleterre c'est aussi Londres et son shopping, des autoroutes gratuites et les automobilistes les plus aimables du monde.

Réservation : auprès de votre Agent de voyages ou à HOVERLLOYD, HOVERPORT (62) Calais. Tél. 34.67.10.

HOVERLLOYD
PLUS VITE VERS L'ANGLETERRE

Demandez les dépliants HOVERLLOYD : horaires, prix, formule de réservation à votre Agence de Voyages ou à HOVERLLOYD - Hoverport CALAIS. Tél. 34.67.10. (7 lignes au 7)

M. Adresse

Ville Département

désire recevoir une brochure HOVERLLOYD Hiver 70/71.

A retourner à Hoverlloyd, Hoverport International (62) Calais — Téléphone 34.67.10 ou Paris — Téléphone 225.33.95.

Les fedayin n'ont pas été vaincus

— La plupart des observateurs ont estimé que l'épreuve de force de septembre dernier n'est sortie en faveur du roi Hussein. Quelle en pense vous-mêmes que l'accord du 13 octobre vous ait en grande part à son avantage ?

— Vous avez parfaitement raison, croyez-moi. Nous avons été victimes d'une mobilisation psychologique contre la résistance palestinienne.

« 2) LES DÉTOURNEMENTS D'AVIONS, surtout les dernières en date, nous ont porté un grave préjudice. D'abord, auprès de l'opinion mondiale, où l'on a cru voir, à la faveur de cette feuille, de nous présenter comme de faux révolutionnaires, comme des gens sans principes. Or, vous le savez, il n'était pas normal que l'on séquestre des innocents dans des conditions abominables. Les passagers n'étaient pas impliqués dans la guerre et ne méritaient donc pas ce traitement.

— Tous les passagers n'étaient pas des citoyens israéliens ?

VACANCES 2000
PREMIÈRE MARQUE FRANÇAISE DE VACANCES

Les fêtes de fin d'année au Maroc :

Vacances 2000 à l'occasion de Noël et du jour de l'An proposé des vacances fastueuses au Maroc, son "point fort" du soleil.

Séjour à Marrakech : hôtel les Almoravides et la Mamounia (1300 F/1795 F)
Itinéraire "Villes Impériales" (1745 F)
Itinéraire Sud-Marocain (1745 F)

Palaces de réputation mondiale-revellon compris: les prix de Vacances 2000 incluent tout (même les taxes d'aéroport).

AFRIQUE

Togo

Le général Eyadema renforce son autorité en exploitant l'échec du récent complot

De notre envoyé spécial

Lomé. — Sur « la Marina », le boulevard de la capitale du Togo, qui longe la mer, la façade blanche de la Chambre des députés est triste comme celle d'un casino à la morte saison. Nulle voiture dans la cour d'honneur ; pas même un soldat révoyé en faction devant le portail, comme au palais présidentiel voisin. A midi, cependant, l'artère-cour du bâtiment s'anime : c'est la sortie des employés du Conseil économique et social dont les services ont été installés ici depuis que les élus du peuple ne siègent plus. Cette nouvelle affectation est un symbole : après la prise du pouvoir par les militaires et l'interdiction des partis politiques, en janvier 1967, les deux parlementaires de la démocratie formelle ont fait place aux travaux, plus ingrats de la planification économique et de la remise en ordre du pays.

Les Togolais viennent cependant de connaître à nouveau les émotions fortes qu'ils avaient souvent éprouvées depuis l'accession de leur pays à l'indépendance, et les conséquences du dernier coup d'Etat manque constamment d'animer une scène politique habituellement très calme. L'événement remonte au 9 août dernier. Ce jour-là, le ministère de l'information du gouvernement du général Eyadema annonçait à la radio qu'un complot organisé par un des partisans irréductibles de feu le président Olympio, Mº Kutukiu, avait été déjoué dans la nuit quelques heures plus tard, la presse et le corps diplomatique, convoqués pour la circonstance, pouvaient interroger les dix-sept conjurés arrêtés. Selon les aveux de l'un d'entre eux, un gendarme qui avait sans doute reçu « le mot » de l'un d'entre eux, les conjurés — circulent ou stationnent tous feux éteints, où des hommes en armes s'orientent torche électrique à la main.

Dans cette semi-clandestinité où l'anonymat est de règle, seul M. Yasser Arafat a désormais le droit de parler au nom de la résistance. C'est du dernier étage d'un immeuble délabré, dans une petite pièce nue, éclairée par une bougie, que le leader d'El Fath nous reçoit entre deux réunions. Avant de s'asseoir, il pose au pied de la chaise sa mitraillette et sur un geste, un transistor, objets dont il ne se sépare pratiquement jamais. Tout au long de notre entretien, il gardera une oreille vigilante en direction du poste, branché sur la Voix de la résistance, émission des commandos palestiniens.

Dans cette semi-clandestinité où l'anonymat est de règle, seul M. Yasser Arafat a désormais le droit de parler au nom de la résistance. C'est du dernier étage d'un immeuble délabré, dans une petite pièce nue, éclairée par une bougie, que le leader d'El Fath nous reçoit entre deux réunions. Avant de s'asseoir, il pose au pied de la chaise sa mitraillette et sur un geste, un transistor, objets dont il ne se sépare pratiquement jamais. Tout au long de notre entretien, il gardera une oreille vigilante en direction du poste, branché sur la Voix de la résistance, émission des commandos palestiniens.

Nigéria

La tension entre la capitale et l'État de l'Ouest menace l'unité nationale

De notre envoyé spécial

Ibadan. — Tandis que l'attention de l'opinion internationale reste fixée sur l'ancien Biafra, la partie occidentale de la Fédération nigériane traverse une période de grande tension politique.

C'est en effet un des paradoxes de cet immense pays de soixante millions d'habitants que la naissance d'un véritable sentiment national à l'occasion des épreuves de la guerre, n'écarte pas la permanence de forces centrifuges d'origine à la fois tribale et régionale. Ainsi, alors que les dirigeants nigérians donnent à l'étranger l'impression de constituer un front commun contre toute menace extérieure, ils ne manquent pas de s'affronter entre eux en fonction de considérations ethniques.

Le pouvoir central est parfaitement conscient de cette menace, puisque les onze gouverneurs militaires et le seul administrateur civil des douze Etats qui constituent la fédération appartiennent tous à l'ethnie dominante dans l'Etat qu'ils dirigent respectivement. Il est aussi significatif que les jeunes cadres de la nation nigériane aient tendance à se regrouper par affinités ethniques. Depuis le mois dans la vie des partis politiques, il y a six ans.

Dans l'Etat de l'Ouest, à propos duquel les dirigeants de Lagos parlent volontiers de « troubles sans gravité parce que locaux », l'effervescence politique reste à peu près permanente, et le gouverneur Adebayo multiplie les mises en garde à la population. L'agitation est endémique depuis les élections de 1965. Dans « Jacquerie » se développent dans les campagnes. Dans les villes on refuse de payer l'impôt et on va même parfois jusqu'à assassiner les agents du Trésor public. Des bandes armées rançonnent les voyageurs qui s'aventurent de nuit sur les routes.

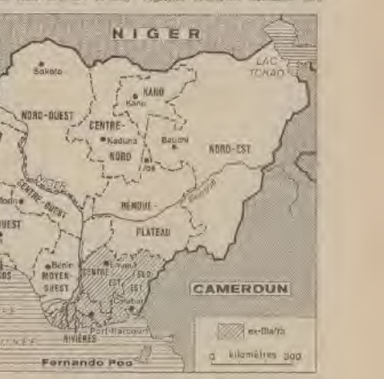

Ibadan. — Tandis que l'attention de l'opinion internationale reste fixée sur l'ancien Biafra, la partie occidentale de la Fédération nigériane traverse une période de grande tension politique.

C'est en effet un des paradoxes de cet immense pays de soixante millions d'habitants que la naissance d'un véritable sentiment national à l'occasion des épreuves de la guerre, n'écarte pas la permanence de forces centrifuges d'origine à la fois tribale et régionale. Ainsi, alors que les dirigeants nigérians donnent à l'étranger l'impression de constituer un front commun contre toute menace extérieure, ils ne manquent pas de s'affronter entre eux en fonction de considérations ethniques.

Le pouvoir central est parfaitement conscient de cette menace, puisque les onze gouverneurs militaires et le seul administrateur civil des douze Etats qui constituent la fédération appartiennent tous à l'ethnie dominante dans l'Etat qu'ils dirigent respectivement. Il est aussi significatif que les jeunes cadres de la nation nigériane aient tendance à se regrouper par affinités ethniques. Depuis le mois dans la vie des partis politiques, il y a six ans.

Dans l'Etat de l'Ouest, à propos duquel les dirigeants de Lagos parlent volontiers de « troubles sans gravité parce que locaux », l'effervescence politique reste à peu près permanente, et le gouverneur Adebayo multiplie les mises en garde à la population. L'agitation est endémique depuis les élections de 1965. Dans « Jacquerie » se développent dans les campagnes. Dans les villes on refuse de payer l'impôt et on va même parfois jusqu'à assassiner les agents du Trésor public. Des bandes armées rançonnent les voyageurs qui s'aventurent de nuit sur les routes.

Côte-d'Ivoire

Le pari de M. Houphouët-Boigny

M. Félix Houphouët-Boigny vient de prendre de graves risques en proposant la convocation d'une conférence des chefs d'Etat d'Afrique qui ne bénéficie de l'opportunité d'engager le dialogue avec le gouvernement de Pretoria. Le président de la République ivoirienne est trop avisé pour ne pas avoir conscience de l'importance de l'enjeu comme en témoignent les propos prudents dont il a assorti son offre. Invitant ses collègues à la réflexion, le leader ivoirien a précisé : « Nous voulons engager le dialogue avec l'Afrique du Sud, ce qui ne veut pas dire que nous allons la reconnaître... »

« La croisade pour la paix » lancée par M. Houphouët-Boigny a immédiatement provoqué des réactions défavorables de la part de certains responsables politiques africains, qui ne cachent guère que, vertus de « la diplomatie tranquille » en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Ainsi, dès la semaine dernière, M. Achkin, ministre des affaires étrangères du Nigéria, a qualifié d' « inacceptable » la proposition du chef de l'Etat ivoirien. Il est vrai que les dirigeants de Lagos ont toujours eu une attitude intransigeante à l'égard du gouvernement de M. Vorster, et réservée envers les autorités d'Abidjan. En effet, la Côte-d'Ivoire fut un des quatre Etats d'Afrique (1) à reconnaître la République du Biafra et à soutenir les séparatistes au cours des trente mois durant lesquels se prolongea la guerre civile nigériane.

La junte militaire du Mali a vécu de façon sensiblement analogue. Les officiers qui contrôlent depuis deux ans le pouvoir à Bamako estiment que leur pays, membre de la commission de l'O.U.A. chargée de dissuader les Etats européens de vendre des armes à la République sud-africaine, ne saurait dialoguer avec les champions de l'apartheid.

Le succès de l'initiative du président de la République ivoirienne dépend donc moins de l'attitude des dirigeants de Pretoria, évidemment favorables à toute ouverture diplomatique, que de celle de l'ensemble des chefs d'Etat africains. Or, parmi ces derniers, même les moins progressistes doivent tenir compte d'une conjoncture plus en plus défavorable à la République sud-africaine. Ils sont en outre incités à se prononcer en faveur du dialogue par le gouvernement de Pretoria. Le président de la République ivoirienne est trop avisé pour ne pas avoir conscience de l'importance de l'enjeu comme en témoignent les propos prudents dont il a assorti son offre. Invitant ses collègues à la réflexion, le leader ivoirien a précisé : « Nous voulons engager le dialogue avec l'Afrique du Sud, ce qui ne veut pas dire que nous allons la reconnaître... »

« La croisade pour la paix » lancée par M. Houphouët-Boigny a immédiatement provoqué des réactions défavorables de la part de certains responsables politiques africains, qui ne cachent guère que, vertus de « la diplomatie tranquille » en ce qui concerne l'Afrique du Sud. Ainsi, dès la semaine dernière, M. Achkin, ministre des affaires étrangères du Nigéria, a qualifié d' « inacceptable » la proposition du chef de l'Etat ivoirien. Il est vrai que les dirigeants de Lagos sont toujours en

EUROPE

Espagne

Les évêques basques sont intervenus auprès des autorités pour que le procès des seize nationalistes soit public

De notre correspondant

Madrid. — Les évêques des trois provinces basques ont obtenu que le procès des seize militants de l'ETA poursuivis devant le tribunal militaire de Burgos soit public. Dimanche dernier, des prêtres de Biscaye ont lu, à la fin de la messe, une lettre de Mgr Cirarda, administrateur apostolique de Bilbao et évêque de Santander, confirmant les démarches entreprises par Mgr Rh. Peralta, évêque de Vitoria, et Argaya, évêque de Guipuzcoa, et par lui-même auprès des autorités espagnoles.

Le procureur militaire a réclamé la peine de trois cents ans de prison à l'assassinat, en août 1968, du chef de la brigade de la police politico-sociale de Guipuzcoa, M. Melinton Manzanas.

Les autorités militaires avaient tout d'abord décidé que le procès se déroulerait à huis clos en raison de la présence de deux prêtres parmi les inculpés. Une disposition du concordat stipule que les procès impliquant des ecclésiastiques seront « secrets ».

En réalité, les prêtres accusés de responsabilité directe ou indirecte dans l'assassinat du commissaire Melinton Manzanas étaient au nombre de sept, dont appartenant au diocèse de Guipuzcoa et deux à celui de Biscaye. Mais les prêtres de Guipuzcoa n'ont pu être inculpés, l'évêque de leur diocèse, Mgr Argaya, ayant publié son privilège ecclésiastique pour empêcher les poursuites judiciaires. En revanche, Mgr Cirarda a permis qu'une instruction soit ouverte contre les deux prêtres du diocèse de Biscaye.

Le procureur militaire réclame une peine de six ans de prison et une amende de 100 000 pesetas (environ 8 000 F) contre le R.P. Julen Larzabal, membre de la commission chargée des problèmes socio-pastoraux du diocèse de Biscaye, accusé « d'avoir été un récidiviste pour avoir hébergé pendant la nuit deux personnes accusées d'appartenir à l'ETA », et seulement six ans de prison pour le R.P. Juan Echave, curé d'Aptain, accusé de « délit de terrorisme, dépôt et transport d'explosifs, association illicite ».

Le peintre Barrola et six autres artistes basques ont adressé de Bilbao un télégramme à M. Pedro Emilio Hurtado, directeur général des beaux-arts, « *Profondément impressionnés par le climat de répression qui règne dans le Pays Basque* », ils se solidarisent avec le critique d'art Moreno Galvan, arrêté à Madrid pour avoir fait remarquer en février le caractère « *clérical, dépôt et transport d'explosifs, association illicite* ».

Portugal

QUAND LES HOMMES DU VILLAGE SONT EN FRANCE OU EN ALLEMAGNE

De notre correspondant

Un paysage lévère, dominé par le roc, où, entre des terres arides, les vallées ne laissent passer que de minces cours d'eau : au nord du Portugal, l'ancienne province de Beira-Alta est le prolongement de la meseta castillane. Les hauts plateaux que l'on traverse à partir de la vallée du Douro ne s'adoucissent un peu qu'en allant vers l'ouest, dans la région boisée de Viseu, ville qui fut, à sa manière, une capitale.

Beira-Alta est un peu le berceau de la Lusitanie. Les hommes qui y vivaient, il y a plusieurs millénaires, étaient les ancêtres des Portugais d'aujourd'hui. La légende veut qu'ils aient farouchement résisté à l'invasion romaine, et échappé à l'influence arabe, qui se manifesta au contraire dans les plaines du littoral et au sud du pays. On connaît mal leurs origines. Tour au plus osa-t-on déceler une parenté avec les Berbères d'Afrique du Nord. Et de fait, encore aujourd'hui, un villageois de Beira-Alta ressemble de façon frappante à un paysan de Kabylie.

Depuis un siècle, Beira-Alta est un foyer d'émigration. Les hommes sont d'abord partis pour le Brésil ; ils vont aujourd'hui en France ou en Allemagne. Leur départ a permis une sorte de régulation démographique dans une province où l'agriculture archaïque ne peut, pour l'essentiel, sur de minuscules exploitations. Ici, les ressources sont maigres. Cet équilibre de pénurie qui bouleverse aujourd'hui : l'émigration vers l'Europe occidentale est beaucoup plus forte que celle de jadis vers le Brésil.

Dans un village typique de Beira-Alta, où, avec les seuls cents habitants, peut passer pour un gros bourg, 30 à 40 % de la population vit en France. Si les hommes étaient pratiquement les seuls, dans le passé, à émigrer vers le Brésil — et il y restait, — aujourd'hui les femmes sont presque aussi nombreuses à partir. Femmes mariées allant rejoindre leurs maris, et aussi jeunes filles qui, aux moissons de Porto ou de Lisbonne, où elles travaillaient auparavant comme domestiques, préfèrent aujourd'hui les usines de l'étranger. La frontière n'est pas loin. Tout le monde, ou presque, est parti « de solo », c'est-à-dire clandestinement, sans papiers ni passeports. A ces émigrants s'ajoutent les garçons qui font leur service militaire dans les guerres d'Afrique, pour quatre ans.

On comprend, dans ces conditions, que Beira-Alta manque de main-d'œuvre. La mécanisation de l'agriculture, possible dans les plaines d'Alentejo, principale région agricole du pays, située au sud du Tage, est très limitée ici, car les terrains sont très accidentés et les propriétés trop morcelées. Les deux cultures traditionnelles — la vigne et l'olivier — sont aussi celles qui exigent le plus d'hommes.

Le manque d'ouvriers agricoles a entraîné une hausse des salaires, mais il a aussi provoqué l'abandon de nombreuses exploitations. Seul le travail des femmes permet de maintenir une production agricole suffisante pour la consommation. Ce sont elles que l'on voit aujourd'hui dans les champs. Elles pourraient toute la famille, du moins pour l'essentiel. Les enfants envoient régulièrement de l'argent, mais les femmes regardent religieusement jusqu'à leur retour. Eux seuls, en effet, auront le droit de dire ce qu'il faut en faire.

Les hommes reviendront peut-être, avec leurs économies, pour acheter un lopin de terre ou construire une maison. On voit déjà des maisonnettes toutes neuves, bâties par des émigrants. Elles contrastent avec les vieilles maisons traditionnelles, reconnaissable à leurs toits de tuiles sèche et à leurs fois de tuiles sans cheminée, où seule la fumée s'échappe par des fentes.

En attendant leur retour définitif, on revient pour les vacances, pour les fêtes religieuses annuelles, surtout pour Noël. Les émigrés de l'intérieur, ceux qui travaillent dans les zones industrielles de Porto et de Lisbonne notamment, au même moment, le chemin du village. Ils lui rendent une animation bien éphémère, comme nous le dit le curé d'une petite paroisse.

Dans son village, les fêtes religieuses n'attirent plus qu'une minorité des émigrés. C'est pourquoi il a décidé d'aller lui-même à la rencontre de ses ouailles en France. Cette année, il est parti deux fois, à bord de sa petite voiture. Les émigrants de son village, il les a vus tous, sans difficulté. Les Portugais d'une même commune ont, en effet, tendance à se regrouper, à vivre les uns près des autres. Si la cure voyageur-né, ce n'était pas seulement pour assurer son ministère, il voulait aussi faire vivre son église — et les résultats de sa collecte ont été très satisfaisants.

HUGO BELVER.

Grèce

DES DÉTENUS POLITIQUES PROTESTENT CONTRE LA DÉCISION D'ATHÈNES DE DÉNONCER L'ACCORD AVEC LE C.I.C.R.

Athènes (*A.F.P.*). — Un groupe de cent cinquante-trois détenus politiques de la prison Korydallos du Pirée, près d'Athènes, a fait savoir mardi aux correspondants de la presse étrangère un message protestant contre la dénonciation par le gouvernement grec de l'accord passé avec le C.I.C.R. pour la visite des détenus politiques.

Après avoir souligné que la signature de cet accord correspondait à un « *calcul politique* » du gouvernement grec, au moment où il était accusé de tortures par la commission européenne des droits de l'homme, et où l'Amérique s'inquiétait de la réputation du régime grec, le message ajoute : « *Le contrôle de la Croix-Rouge internationale a été le seul de son genre à avoir protégé la santé et la vie des détenus.* »

La dénonciation de l'accord par le gouvernement grec « *met le Comité international de la Croix-Rouge dans l'obligation morale de publier ses rapports secrets sur les conditions de vie des détenus* », conclut le message.

Turquie

Les autorités d'Ankara contrôleraient les mouvements des avions militaires américains

De notre correspondant

Ankara. — La libération des trois officiers américains et du pilote turc qui les accompagnait ainsi que la restitution de l'avion dans lequel ils avaient traversé la frontière soviétique le 21 octobre dernier ont été accueillies à Ankara avec une grande satisfaction. La porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que le gouvernement turc « envoie une preuve de l'importance que l'U.R.S.S. accorde à ses relations avec la Turquie » à bord d'un avion militaire turc, tandis que l'avion U-2 et son pilote étaient ramenés à Kars, à quelque 80 kilomètres de la frontière soviétique par un équipage turc.

Ainsi prend fin cette aventure dont les origines restent obscures. Une des conséquences de cet incident pourrait être la limitation de la liberté totale de se déplacer en avions reconnaît aux militaires américains basés en Turquie. L'ambassadeur américain qui fut convoqué le jeudi dans l'après-midi a d'ailleurs été reçu. Une question se pose : quelles peuvent être les conséquences de cette affaire sur le plan pratique de l'air américain qui est demeuré en alerte le 14 octobre et dont Moscou veut à tout prix l'extradition ? On affirme à Ankara que le gouvernement est obligé d'admettre que la nature et la portée sur la nature et défi comme par les deux hommes avant de prendre une décision. Certains indices montrent que Moscou croit qu'après la condamnation de l'affaire de l'U-2 le gouvernement turc extradera les pirates qui en était ainsi, on pourrait conclure qu'il y a un marchandage à propos de ces deux affaires. Pour l'instant, toutefois, rien ne permet d'affirmer que le gouvernement turc sera en mesure, à supposer qu'il le veuille, de renvoyer les deux Américains en URSS.

Il a la possibilité de le faire si les accusés sont déclarés coupables de droit commun, mais si ils sont des criminels politiques. Le ministère turc des affaires étrangères serait plutôt favorable à l'extradition, mais d'autres ministères paraissent opposés à une telle décision, ne serait-ce que pour des raisons de politique intérieure.

Quant à l'affaire des deux étudiants auteurs du second détournement d'un avion soviétique sur Sinop, Moscou semble ne pas y attacher une grande importance. Le pilote et le troisième passager de cet avion, qui devaient rentrer dans leur pays, sinon que l'appareil serait sans doute rendu à l'URSS. maintenant que le conflit turc est fini.

OTAN

Les ministres européens de la défense ont étudié les moyens d'accroître leur effort militaire

(*De notre correspondant.*)

Bruxelles. — Ce n'est pas sans difficulté que les ministres de la défense des pays européens membres de l'OTAN ont défini mardi les grandes lignes de programme d'augmentation de l'effort militaire qui doit être présenté le 3 décembre prochain au secrétaire à la défense des États-Unis, M. Laird.

Les six ministres réunis à Bruxelles ont enregistré les réticences d'un des leurs, lord Carrington, qui estime que la Grande-Bretagne ne peut aller au-delà du maintien du service du porte-avions *Ark-Royal* et de la création, à partir de 1976, de quatre escadrons supplémentaires de chasseurs « Jaguar ». Les mesures annoncées par octobre entraînent pour la Grande-Bretagne une charge supplémentaire de 300 millions de dollars pour les dix prochaines années, ce que le ministère britannique de la défense considère déjà comme excessif.

Les réticences britanniques risquent de paralyser l'effort accepté par les neuf collègues européens de lord Carrington qui se sont ralliés aux suggestions du ministère néerlandais de la défense : investissement d'environ 420 millions de dollars en cinq ans pour la réalisation un programme d'infrastructures du OTAN dans le domaine des télécommunications et de la construction d'abris pour avions.

L'Allemagne fédérale peut difficilement prétendre à supporter 40 % de ces investissements. L'Italie, la Norvège et le Luxembourg participeront aux programmes spéciaux par le minimum, mentionnés de la défense : la Belgique, le Danemark, la Grèce et la Turquie n'ont pas fait d'objections majeures.

Les ministres se retrouveront le 12 décembre, veille de la réunion du Conseil atlantique, pour la mise au point définitive du dossier qu'ils présenteront à M. Laird. Tirés à un tentative semble devoir être entreprise pour obtenir que la R.F.A. accepte un nouvel accroissement de sa contribution et comble ainsi le déficit provoqué par les Britanniques. Ceux-ci font d'ailleurs remarquer que l'Angleterre consacre déjà 9,5 % de son produit national brut à la défense contre 4,5 environ pour la République fédérale.

M. GROMYKO S'EST ENTRETENU AVEC M. MORO DE LA CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ EUROPÉENNE

Rome (A.F.P.). — L'examen des problèmes européens et de la convocation d'une conférence sur la sécurité a constitué le thème central du premier entretien que MM. Andrei Gromyko et Aldo Moro ont eu, mardi en fin d'après-midi, à la Farnesina.

Intervenant le premier dans cet ample échange de vues, le ministre soviétique des affaires étrangères a souligné que la détente se poursuivait et qu'il importait de faire un nouveau effort dans cette voie.

Il a exprimé son optimisme quant à la réalisation des conditions qui permettront de convoquer cette conférence, tirant comme objectif le passage rapide de la phase de contacts bilatéraux entre pays des deux groupes à des contacts multilatéraux. Les éléments positifs concernant la détente, selon M. Gromyko, sont le traité germano-soviétique et les pourparlers que l'Allemagne fédérale a engagés avec d'autres pays de l'Est.

Le ministre italien des affaires étrangères a affirmé, pour sa part, que l'Italie était favorable au dialogue entre l'Est et l'Ouest et à l'organisation d'une conférence sur la sécurité et la coopération. Tout en prenant acte des éléments positifs enregistrés sur le plan international et tenant à souligner le « *climat nouveau* » qui se crée, M. Aldo Moro a estimé que la situation en Méditerranée faisait apparaître encore des éléments de trouble.

Le ministre italien a cité les trois phases de l'organisation de la conférence qu'il faudrait, selon Rome, observer : exploration (en cours), préparation (faire en sorte que la conférence aboutisse à des résultats concrets), et enfin convocation.

L'ASSEMBLÉE ATLANTIQUE SE PRONONCE POUR LE RENFORCEMENT DU « PILIER EUROPÉEN » DE L'ALLIANCE

La Haye (A.F.P.). — Dans une déclaration sur l'avenir de l'alliance atlantique, l'assemblée de l'Atlantique-nord qui tient sa session annuelle à La Haye, « *invite instamment les gouvernements européens, membres de l'alliance, à se concerter pour jeter les fondements d'une plus grande unité politique capable de renforcer le pilier européen* ». Cette déclaration, adoptée dans la suite anti-guérilla qui ont été formées.

Le police de Calcutta a dressé une liste d'incidents qui visent des principaux centrales de la région pour les arrêter ou les exterminer et brûlent ainsi l'armature du mouvement à Calcutta, apprend-on de sources sûres.

Pendant ces temps-là, la « révolution culturelle » maoïste se poursuit avec des attaques contre les ronins, les collègues et les bibliothèques. Des milliers d'hommes de lettres, dont celle de l'école Rabindranath Tagore, qualifiée de « *centre de culture bourgeoise* », sont en cours.

On indique que les navalites intensifient leur action dans les villes pour occuper la même et les services officiels tandis que des cadres rassurés se rendent dans les campagnes où ils tentent d'instaurer la révolution paysanne conformément aux préceptes du président Mao Tse-tung.

AMÉRIQUE LATINE

Chili

Les milieux d'affaires attendent que le gouvernement fixe les « règles du jeu »

De notre envoyé spécial

Santiago-du-Chili. — L'Unidad Popular, dimanche dernier, dans la banlieue ouvrière de Santiago, d'un mouvement à « Chi » Gouvernement marqué le terme d'une longue fête où le peuple chilien a donné libre cours à sa joie. Les spectacles folkloriques en plein air, les bals, les défilés militaires, les rassemblements pour saluer l'entrée du « camarada » Salvador Allende au palais de la Moneda sont finis, mais que les banquets et les cocktails en l'honneur des délégations de tous les continents. « *La révolution* a déclaré le président de la République, cela signifie travailler et produire davantage. »

Si la conquête du pouvoir politique les leaders de l'Unité populaire reconnaissent que le pouvoir économique demeure dans une large mesure, entre les mains d'un petit groupe de « cinq familles » dont les intérêts dans la banque et l'industrie sont liés au capital étranger. Pour briser le pouvoir de cette oligarchie, dont la puissance s'est accrue de 1964 à 1970, le programme de l'Unité populaire prévoit de nationaliser le secteur minier (cuivre, fer, nitrate), la pâtechimie, la banque, les compagnies d'assurances et plus de les industries dépassant de monopoles.

Il s'agit, selon les dirigeants, de dégager, grâce à ces « nationalisations », des ressources permettant de financer la réforme agraire, développer et surtout moderniser la production industrielle sur des bases plus rationnelles.

Ce programme ne pouvait s'appliquer du jour au lendemain. Cela est clair pour les dirigeants chiliens, qui estiment, cependant, que « la mesure d'impuissance pour exécuter en utilisant les pouvoirs limités que, selon eux, l'Etat a jamais vraiment exercés.

« A court terme nous avons deux préoccupations, nous », déclare M. Pedro Vuskovic, ministre de l'économie, « nous l'utiliser, réduire le chômage et élever le niveau de la consommation. Combler ces objectifs constitue un défi, ajoute M. Vuskovic, au professeur d'économie de l'université de Santiago.

Le ministre compte parvenir à ses fins grâce à « la « réquisition d'éveil des salaires » dans le cadre d'une politique de redistribution des revenus et en augmentant l'industrie « vers la production de biens de consommation ». « Nous nationalisons parce il est encore avec les industriels et leur offrir un marché stable et élargi, précise M. Vuskovic. En échange, nous exigeons un accroissement de la production et une diminution des prix des biens de consommation.

La quantité d'un « contrôle étroit » pour inciter les industriels à une coopération plus étroite avec le gouvernement ; la réception rectifiée des dernières années a même cité la date au point définitive du dossier qu'ils présenteront à M. Laird. Tirés à un tentative semble devoir être entreprise pour obtenir que la R.F.A. accepte un nouvel accroissement de sa contribution et comble ainsi le déficit provoqué par les Britanniques. Ceux-ci font d'ailleurs remarquer que l'Angleterre consacre déjà 9,5 % de son produit national brut à la défense contre 4,5 environ pour la République fédérale.

Uruguay

DES JOURNALISTES AURAIENT RENDU VISITE AUX OTAGES DES TUPAMAROS

Montevideo (*A.F.P.*). — Selon la police, M. Claude Fly, expert agronome américain, enlevé le 7 août dernier par les Tupamaros, aurait reçu la visite de deux journalistes dans la retraite où il est détenu comme otage. Une lettre de M. Claude Fly à sa femme confirmerait cette visite. Les autorités auraient reçu cinq photos de M. Claude Fly et une copie d'une lettre dans laquelle il affirme être en bonne santé.

Cette nouvelle coïncide avec la publication dans deux journaux, *Panorama* de Buenos-Aires, et *Veja* de Sao-Paulo, d'une interview de M. Claude Fly, recueillie par une journaliste argentine. Celle-ci aurait été conduite, les yeux bandés, par des émissaires des Tupamaros auprès de M. Claude Fly et du conseil bénévolat M. Aloyzio Diaz Gomide, enlevé par les guérilleros en même temps que le conseiller américain de la police uruguayenne, M. Dan A. Mitrione, assassiné depuis.

Les deux hommes seraient assez bien traités et ne seraient rien, semble-t-il, des conditions posées par les Tupamaros pour qu'ils soient relâchés.

● *Quatre ressortissants de la République Dominicaine* sont toujours bloqués à l'aéroport du Bourget par la police française. Ils venaient du Mexique d'où ils avaient été expulsés (*Le Monde* du 7 novembre). L'Union des étudiants dominicains en France déclare, à ce propos, dans un communiqué : « *Il est donnée la situation politique détestée du notre pays, les autorités françaises devraient permettre à nos quatre compatriotes de rester en territoire français. Sinon, ce serait une violation de la politique de la « porte ouverte » que la France pratique avec tous les peuples du monde* ». Association des étudiants dominicains M. José Serrelle, 11 bis, rue Ampère, Paris (17e).

● *A Cuba*, le cavaliers de sous-marins de la marine soviétique dont le Pentagone avait annoncé, lundi, qu'ils s'approchaient du port de Dienfegos, sont arrivés mardi soir à quai.

INDOCHINE

La Cour suprême des États-Unis refuse de se prononcer sur la constitutionnalité de la guerre du Vietnam

Washington (*A.F.P., Reuter*). — La Cour suprême des États-Unis a refusé, lundi, par six voix contre trois, de se saisir d'une requête faisant de l'Etat du Massachusetts l'invitant à déclarer inconstitutionnelle la participation des États-Unis à la guerre du Vietnam. Sont les juges William Douglas, John Harlan et Potter Stewart qui se sont prononcés en faveur de l'examen de la requête.

L'Etat du Massachusetts avait introduit cette requête signée de la Cour suprême après l'adoption en avril dernier, par son Assemblée législative, d'une résolution qui n'était requis d'aucun citoyen de l'Etat de servir dans une guerre non déclarée. Selon les signataires de cet Etat, la guerre du Vietnam est inconstitutionnelle car elle n'est pas fondée sur une déclaration de guerre approuvée par le Congrès, comme le prévoit la Constitution.

Au cours des derniers mois, la Cour suprême avait été saisie à deux reprises du gouvernement afin qu'elle rejette l'argumentation du Massachusetts. Les avocats généraux du gouvernement avaient fait valoir que l'acceptation par la Cour suprême de la requête du Massachusetts imposerait « des limites intolérables à la nation pour la conduite de sa politique étrangère ».

La protection des journalistes

M. GORSE SE PRONONCE POUR UNE « CROIX-ROUGE DE L'INFORMATION »

New-York (*A.F.P.*). — Il faut que le monde reconnaisse l'existence d'une sorte de « Croix-Rouge de l'information », a déclaré mardi à l'ONU M. Georges Gorse, député, ancien ministre, en répondant devant la commission sociale de l'Assemblée générale un projet de résolution présenté par la France et huit autres pays pour la protection des journalistes en mission dangereuse.

« *Sur le plan pratique*, » dit M. Gorse, *il ne faut nullement de réclamer pour les journalistes un privilège exorbitant, ni même de les placer à l'abri de tout risque. Il faut, plus simplement, de faire en sorte, d'abord, que dans tous les camps un soit suffisamment informé des caractéristiques du métier de journaliste et de l'intérêt que présente pour tous une information complète, pour que les représentants de la presse écrite, parlée, filmée trouvent en leur face des gens pour cibles. Ensuite, s'il leur arrive, au hasard des événements, d'être faits prisonniers, que leur qualité soit dûment reconnue et que leur protection soit assurée.* »

« ... *Dans les conflits classiques*, a poursuivi M. Gorse, *les meilleurs chefs militaires ont reconnu depuis longtemps l'importance de l'information, et ils ont pris à cœur de faciliter aux journalistes leur tâche. Mais c'est dans les situations nouvelles claires que les correspondants de presse jouent le rôle le plus important, puisqu'ils deviennent à éclairer l'opinion, et parfois même les chancelleries, dépositaires d'autres informations, sur les données véritables d'une situation. C'est ici que la protection est la plus nécessaire, mais aussi la plus nécessaire. A qui s'adresser en pareille circonstance, sinon à l'Organisation des Nations unies ?* »

LES TROUPES AMÉRICAINES SE REPLIENT AUX ABORDS DE SAIGON

Saigon (*U.P.I.*). — Au Vietnam du Sud, les forces américaines se sont repliées jusqu'à 25 kilomètres seulement de Saigon pour essayer de dresser un barrage contre les groupes de terroristes du Front de libération. C'est la première fois depuis près d'un an que les troupes américaines se replient aussi près de la capitale sud-vietnamienne.

Au Cambodge, les quelque six mille hommes d'un corps d'armée sud-vietnamien qui était engagé dans la partie sud-est du pays ont été brusquement rappelés. Aucune explication de cette mesure n'a été donnée. Dans certains milieux on dit que l'engagement des troupes sud-vietnamiennes ne se justifiait plus force que les contacts avec les adversaires étaient trop rares et trop peu importants.

INDE

LA POLICE RÉPRIME VIOLEMMENT LA RÉBELLION NAXALITE

Calcutta (*A.F.P.*). — La police vingt-et-un opérations pour tenter de démanteler les cellules naxalites (maoïstes) de la région de Calcutta. Sept naxalites ont été tués dans le nord, qui tient sa session annuelle à La Haye, « *invite instamment les gouvernements européens, membres de l'alliance, à se concerter pour jeter les fondements d'une plus grande unité politique capable de renforcer le pilier européen* ».

D'autre part, l'assemblée « *se déclare encouragée par les efforts du chancelier Brandt pour parvenir à de meilleures relations avec les pays de l'Europe orientale. Souhaite l'appuyer sur la solidarité politique et militaire des alliés atlantiques* ». Elle demande que figure sur son ordre du jour d'une éventuelle conférence sur la sécurité européenne « *la question de la paix et de la sécurité en Proche-Orient* ». A ce sujet, l'assemblée « *invite instamment le conseil de l'Atlantique-nord à renforcer les mesures militaires pour contrebalancer la concentration des forces navales soviétiques en Méditerranée, en mer Baltique et en mer du Nord, grâce à la création d'une division européenne intégrée de forces classiques et d'une force permanente de l'OTAN en Méditerranée* ».

Cette déclaration a été adoptée par l'assemblée par 34 voix pour, 21 voix contre et une abstention.

jeudi
12 novembre

POLITIQUE Hebdo

numéro 6

les conséquences de la politique économique du gouvernement

- Concorde, une bataille politique.
  Il ne s'envolera vraiment que s'il est jugé « rentable ».
- Projet pour des hôpitaux à péage.
  La santé sera-t-elle aussi une marchandise ?
- Où en est l'économie française ?
  Le spectre du chômage.
- La deuxième mort de Charles de Gaulle.

Deux dirigeants révolutionnaires :

- J.-C. Ferreira : « Mon pays va connaître la violence révolutionnaire. » Le testament politique du chef de l'Action de libération brésilienne.
- Nayef Hawatmeh : « Nous refusons l'Etat palestinien que préparent Washington et Moscou. »
  Un entretien avec le dirigeant du FDPLP palestinien.
- Une belle grève subversive.
  Un témoignage venu de Madrid.
- O soldats de quatorze ! Vous ne méritez pas ces « hommages » de la patrie reconnaissante.
- Le théâtre des marionnettes géantes.
  Le Bread and Puppet à Paris.
- La critique du numéro 5 en bande dessinée par Gébé.

« POLITIQUE-HEBDO » DEUX JOURNAUX DIFFERENTS

l'un de 16 pages consacré à l'actualité immédiate, aux reportages « à chaud »

l'autre de 32 pages réservé aux enquêtes, dossiers, analyses, documents

ABONNEMENTS
FRANCE, un an : 100 F, six mois : 60 F
EUROPE (voie normale) un an : 120 F, six mois : 70 F
Pour les envois par avion, se renseigner au journal
Abonnement couplé avec la revue POLITIQUE AUJOURD'HUI : un an : 150 F, étudiants : 130 F
POLITIQUE HEBDO, 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75 PARIS-Xe.
C.C.P. La Source 31-813-28

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Adj. au Trib. de Commerce de Paris Le 3 déc. à 14 h. 15. Fbg ST-DENIS Métrique commerciale INDUSTRIE Sols Tiers Aquitaine
ISSY-LES-MOULINEAUX (92)
45, r. de la Défense, M. à Pa (1e et 11 10 000 F. Cons. 1 000 F. Walfert, 8, Me DAUCHEZ, not. 20, quai Louis-le Me LABELLE, synd., 41, r. Dombasle.

Adj. au Trib. de Commerce de Paris LE 10 NOVEMBRE VINS-LIQUEURS 14 h 15 • Fonds
HOTEL MEUBLÉ - TABAC
48 rue Maurice-Berteaux COLOMBES (92)
36 à Pr 40 000 F. Consign. 50 000 F p'ad. Me MAGET, 100, r. Gambetta Me FAVRIN, ad. jud. 30, Bd-Haussmann

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
au Palais de Justice de Versailles (Yvelines), 3, place Louis-Barthou
Le lundi 30 novembre 1970 à 14 heures
UN CHATEAU, Genre LOUIS XIII
et ses Dépendances
Propriété dénommée « Le Gaudine » sis
au CHAMPTIER-DE-GRILLON
COMMUNE DE DOURDAN (Essonne)
CONTENANCE : 15 ha. 22 a. 42 ca., AU CADASTRE RENOVE
S'adresser pour les renseignements :
à Me JEAN, avocat honoraire, rédacteur et dépositaire d'une copie de l'enchère, 6, place Gambetta à Versailles (téléphone 950-32-42), au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles.
Et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à Paris, le 24 NOVEMBRE 1970 à 14 HEURES
POUR LE CAS OU LES 167 LOTS
ne seraient pas adjugés avant la fin de l'audience
de vente se poursuivra
à l'audience du mercredi 25 novembre 1970, à 14 heures
(AVEC FACULTÉ DE RÉUNION)
ENSEMBLE IMMOBILIER À BOULOGNE-BILLANCOURT
(Hauts-de-Seine), 123-123, RUE DU VIEUX-PONT-DE-SÈVRES
actuellement à usage de
STATION-SERVICE - LOGAUX COMMERCIAUX ET BOXES
POUR VOITURES AUTOMOBILES
Comprenant 3 bâtiments élevés sur triple sous-sol
CONTENANCE TOTALE : 1.730 MÈTRES CARRÉS
1) LE LOCAL COMMERCIAL + plus pour voitures automobiles composant la station-service
MISE A PRIX : 51.700 FRANCS
2) EN 165 Lots BOXES POUR VOITURES AUTOMOBILES
Au rez-de-chaussée, premier sous-sol et toiture sous-sol.
Mise à prix des boxes variant de 7.400 à 8.500 F
TOTAL DES MISES À PRIX : 592.700 F
LOCATION ET OCCUPATION : Voir cahier des charges
Enchères Me TOURAILLE, notaire à Paris, 48, rue de Clichy (914-45-81) ; Me MOREAU, notaire à Paris, 147, rue de Rivoli ; Me GRANGE, notaire à Pontoise, 36, rue Thiers ; à tous avocats près le Tribunal de Grande Instance de Paris. — Visite sur place.

Etudes Me Ch. CHALARD et AKOUN av., Corbeil-Essonnes Vte s. Publ. Jud. Palais Justice Corbeil-Essonnes le mardi 17 novembre 1970, à 14 heures (Val-de-Marne)
PROPRIÉTÉ VALENTON
Rue du Colonel-Fabien, n° 10. Contenance 481 m2
Compr. : Bât. sur sous-sols, de r.-de-ch. (r. st. en premier usage) sous sur vide-plain de r.-de-ch. 1er et 2e étg. et rez. Occ. LIBRE DE LOCATION
MISE A PRIX : 100.000 F Conditions prévu pour enchères
Poursuite Corbeil-Essonnes
Me du CHALARD, Tél. 454-13-67 et Me AKOUN, Tél. 606-14-46.

Etudes Me Y. de CHALARD et Me P. TRUXILLO Avenue à Corbeil-Essonnes Vte sur licitation mardi 17 nov. 1970 à 14 h. Pal. Just. Corbeil-Essonnes (Essonne)
IMMEUBLE ATHIS-MONS
36, rue Dagobert
LIBRE LOCATION
Compr. sur : 4 Pièces, cuis. w.-c., buanderie, cave, cripter, terrain
Contenance totale : 1.400 m2 MISE A PRIX : 80.000 F
Disp. pr. p. etch. Sens Corbeil-Essonnes Me Y. de Chalard et Truxillo, av.

Me de Chalard, not. 91 - Dourdan Adjudic. statuant, jeudi 19 nov. 70 à 14 h., en la Salle des Pêtes de l'Hôtel de Saint-Cyrien-Dourdan
de 39 LOTS DE TERRES ET BOIS
COMMUNES DE DOURDAN, ROINVILLE, et ST-CYR
CONTENANCES VARIANT DE 3 ARES à 5 HA 1/2 (Essonne)
MISES À PRIX DE 510 F à 10.010 F. — S'adr. Notaire (Tél. : 487-71-26)

MÉDECINE

Un événement : le vaccin contre la rubéole est vendu en France

La vente d'un vaccin anti-rubéolique vient d'être autorisée en France et son auteur, américain, Plotkin, était à Paris récemment pour le présenter.

Pour la première fois dans l'histoire, déjà longue, des vaccinations, il s'agit non d'une méthode de protection pour les victimes d'une maladie dont on connaît la bénignité, mais d'une tentative de prophylaxie collective contre l'une des grandes et graves causes d'anomalies congénitales du petit enfant. En raison de cet objectif particulier, les problèmes cliniques, juridiques et moraux que soulève cette tentative sont d'une complexité et d'une ampleur telles qu'ils conduisent à une situation elle aussi sans précédent dans l'histoire de la médecine.

Fait paradoxal, le vaccin, qui doit protéger l'enfant en traversant la mère, ne peut être donné ni à la femme enceinte ni à celle qui pourrait le devenir. Il faut donc recourir à d'autres méthodes.

L'Amérique, hantée par les cinquante mille morts et les trente mille anomalies que lui valut la désastreuse épidémie de 1965, a choisi de faire appel à l'esprit civique et à la discipline collective pour procéder en fait à une vaccination massive dont elle n'ignore ni les risques actuels ni les dangers pour l'avenir.

La situation française est, tant sur le plan clinique (la rubéole existe chez nous à l'état endémique et non sous la forme de grandes épidémies révélant tous les sept ans) que sur celui de l'éducation sanitaire du civique, radicalement différente.

Il paraît urgent que chacun utilise les informations disponibles, comprenne l'objectif poursuivi et participe pleinement à l'effort entrepris et qui ne pourrait porter ses fruits que si tous, sans exception, en acceptaient la nécessité.

Mais il est plus urgent encore que les autorités compétentes et informées de notre pays choisissent la politique qui devra guider cet effort, et que cette politique ne soit pas abandonnée, comme c'est le cas à l'heure actuelle, aux seules inspirations des entreprises commerciales.

Lorsque éclata la dramatique épidémie américaine de 1964, le virus de la rubéole, qui avait été isolé pour la première fois en 1962 par deux équipes scientifiques différentes, commençait seulement d'être suivi et étudié.

Il fallut attendre 1966 pour que soit mise au point une réaction biologique simple, sûre et économique permettant de savoir si une femme enceinte était immunisée ou non contre la rubéole, et pour permettre l'étude rétrospective de l'immunité à cette maladie, dont les signes sont si souvent discrets ou inapparents, en plus grande ampleur.

Avant cette date, les moyens que l'on pouvait avoir sur les chiffres que leur diffusait du responsable que sur des éléments d'observation ou des déductions plus ou moins subjectives et plus ou moins logiques.

L'action menée exemple par l'auteur de la rubéole, dans le Queensland sur le Fortis Israël pendant 316 mois, en s'étendant en 1961 par un médicamentologue australien, sir Alexander Gregg, qui avait observé un nombre inhabituel de malformations chez des jeunes nés à Sydney, montrera, et doit le montrer définitivement aujourd'hui, une augmentation de cas qui avait pour le syndrome à une quantité de rubéoles maternelles, ce qui fut amplement confirmé par la suite.

Depuis le drame australien, où des milliers d'avortements furent pratiqués, et avec de nombreuses mille trente-trois cent soixante — — avant d'arriver à trente mille, quatre cent trente cas, dont trente mille quatre-vingt-dix-sept sans anomalies, on connaît avec précision les effets du virus rubéolique sur l'enfant à naître.

Ils se caractérisent par le tétrade cardiaque, surdité, malformations oculaires et retard mental.

Les anomalies cardiaques, qui tiennent de préférence et des malformations vasculaires, peuvent exiger une intervention.

Outre ces malformations, atteintes par l'atteinte virulente et mutagène. Elles apparaissent volontiers, lorsque la mère a été atteinte et dont les résultats sont en grande transformation, les difficultés analogues observées dans toutes les cas non traités de infections virulentes pouvant causer des dégâts, mais chez l'enfant, pendant les premiers mois de la vie, pour évoluer en une affection aiguë.

Caractérisée par des troubles sanguins par des atteintes cutanées, par de multiples atteintes viscérales (rate, ganglions) et par une lésion cérébrale et thrombose, la *rubéole congénitale* évolue à exemple d'une maladie chronique avec de virus rubéolique chez le petit enfant, qui est dans évolutif.

Malformations congénitales et responsabilité collective

Par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

Infection au premier trimestre : 90 % d'anormaux

La fréquence et la gravité des lésions de l'enfant dépendent du moment de la grossesse auquel la mère a été contaminée.

On admettait aussi l'ensemble des statistiques mondiales rassemblées en mai 1969 qu'une rubéole survenant durant le premier mois de la grossesse donne le 90 à 90 % de malformations majeures et que ce chiffre tombe à 22 % pour l'ensemble du premier trimestre (rubéole du second trimestre et du troisième mois) et à 7 % pour le deuxième trimestre.

Mais un Australien, Cooper, a montré en décembre 1968 que la probabilité de malformations de l'enfant atteint près de 100 % durant le premier trimestre de la grossesse.

Fréquent des cas provoquant d'une interruption spontanée ou provoquée de la grossesse chez les mères rubéoliques (1 frère, en effet, 56 anormaux sur 56 lorsque la rubéole maternelle date des premiers mois de la gestation, 101 sur 101 lorsque le deuxième mois, 81 sur 82 pour le troisième, 22 sur 42 pour le quatrième et un sur 16 pendant le cinquième mois.

Une étude plus récente semble confirmer : 24 mères contaminées « après le quatrième mois » ont eu 24 enfants normaux.

Ce phénomène a attiré l'attention des équipes de rubéologie qui, dans le monde, étudient la grossesse rubéolique. Une série de travaux récents ont montré que les cellules squameuses prélevées sur enfants ayant été atteints de rubéole, et ayant été altérées sérieusement par le virus de la rubéole, mêmes que les mêmes cellules prélevées autour d'articulations « rhumatismales » les résistent. Ce qui semblerait confirmer que les virus jouent un rôle important dans certains processus rhumatismaux.

Les mêmes chercheurs américains ont montré que les sérums de malades atteints en la rubéole provoquaient l'apparition de ces lésions rhumatismales dans les cultures cellulaires.

Ils pourraient actuellement des travaux sur les modifications génétiques qu'aurait provoquées dans les cellules atteintes la présence d'un « virus latent » ou tout simplement virulent, qui leur conférerait avec, par-delà les lésions, leurs propriétés pathologiques. Comparaître hamaba et sociale des rhumatismes qui sont tourdement mutatiques, coûtaient assez l'intérêt de ces recherches et de la voie ainsi ouverte, accidentellement, par la découverte du virus rubéolique.

Des anomalies similaires, du retard de croissance et des malformations viscérales peuvent exister à la naissance.

Outre ces malformations, atteintes par l'atteinte virulente et mutagène. Elles apparaissent volontiers, lorsque la mère a été atteinte et dont les résultats sont en grande transformation, les difficultés analogues observées dans toutes les cas non traités de infections virulentes pouvant causer des dégâts, mais chez l'enfant, pendant les premiers mois de la vie, pour évoluer en une affection aiguë.

Caractérisée par des troubles sanguins par des atteintes cutanées, par de multiples atteintes viscérales (rate, ganglions) et par une lésion cérébrale et thrombose, la *rubéole congénitale* évolue à exemple d'une maladie chronique avec de virus rubéolique chez le petit enfant, qui est dans évolutif.

La jurisprudence et l'avortement

Menace annuelle pour quatre-vingt mille grossesses

Une femme sur dix en âge de procréer est donc sans défense devant le virus rubéolique, ce qui signifie qu'il intéresse chaque année en France 60 000 grossesses. Le problème paraît donc au premier abord très simple : il suffirait de dépister ces femmes et de les vacciner massivement.

Le drame, c'est que l'on ne peut employer le vaccin antirubéolique que si l'on a la *certitude absolue* que la femme n'est *pas enceinte et ne le sera pas pendant les deux mois qui suivent l'injection*. En effet, le vaccin est sensible de virus vivants dont l'apparition a été attribuée par des passages successifs sur des cellules humaines, pour celui de Plotkin, dénommé « Fromes ». Il a été prouvé que ces virus pouvaient franchir le placenta, lorsque les cellules de vaccination chez les jeunes femmes nécessitées qui devaient subir un avortement pour raison médicale ; le virus a été retrouvé dans le fœtus une fois sur deux. Il est donc impossible que le vaccin, même si il ne peut être pris, d'indiquer une grossesse sur trente vaccinées, sans exclure, dans le cas des cas, une malformation du fœtus.

Mais l'inconvénient de la rubéole adopte précipitamment (Plotkin-Amaroux) ne cache pas cette réelle difficulté à éviter, même si une vendeur qui chez nous, la vaccination des femmes en fait de progrès est appuyée, dans les pays anglo-saxons, sous un contrôle contraceptif rigoureux, pouvant durer deux mois et approuvé par l'Eglise catholique anglicane.

Mais les conversations faites à l'hôpital Lariboisière (travail du Dr Zouzou et de ses collaborateurs) montrent que 90 % des jeunes femmes non immunisées refusent cette vaccination en raison de l'obligation de se soumettre à la contraception.

Dans ces conditions, il faut envisager avant la nouvelle :

Soit par un plébiscite effectif national, du type américain, se vaccinant tous les enfants de 12 à douze ans, sans exception, afin que la maladie ne puisse plus se propager. A la fin de cette année, vingt millions de jeunes Américains auront été vaccinés ; ils seront trente millions en juillet 1971 et quarante-trois millions (soit le totalité de la population cible) le 1er juillet 1972. Une campagne massive d'information accompagne cette entreprise qui, pour être efficace, exige un niveau élevé d'éducation sanitaire et de sens civique, et implique que tous les parents soient vaccinés contre une maladie qui touche les enfants tôt pendant le temps par rapport à une éventuelle grossesse.

Tel donc, personnellement, à mon cabinet, adopte la technique de dénaturer un examen sérodiagnostic une fois pour chaque femme.

Comme d'autres gynécologues sérologistes, j'ai arrêté conclusions, pour les mêmes raisons, les caisses de sécurité sociale se sont trouvées devant un afflux de demandes de remboursement. Mais, dans ce cas, leur réaction primaire habituelle a eu lieu : interdiction de remboursement.

J'ai alors téléphoné au médecin-conseil, homme charmant, qui m'a dit que cela était complètement illégal, mais que, malheureusement, les instructions de Paris, 0, centralisation...

Les caisses de Sécurité sociale justifient leur fin de non-recevoir par le fait que « cette dépense ne peut en principe être remboursée au titre des prestations légales puisqu'elle ne figurent ni à la nomenclature d'analyses ou tarif interministériel des prestations sanitaires ni à la liste limitative des actes dite « annexe » ». Il apparaît, du reste, discutable, prétexte l'un des directeurs de caisse, que quel que soit l'intérêt qu'un médecin, en tous s'inscrivent plus dans le cadre général d'activités de prévention (donc non remboursées) que dans celui de la thérapeutique proprement dite.

Il apparaît nécessaire également que la sero-diagnostic de la rubéole, qui permet de savoir si les femmes sont ou non définitivement immunisées, soit rendu obligatoire au moment de la visite prénuptiale, et que la Sécurité sociale en assume la charge, ce qui la dispenserait d'immunoprobler thérapeutiques contraintes et inutiles faites à l'aveuglette par les gamma-globulines.

De fait, devrait, dans immédiat, indiquer les cas où la vaccination est indispensable.

Indications d'autant plus nécessaires que la loi française actuelle n'autorise pas l'avortement prophylactique, même chez les mères où une rubéole a été formellement confirmée dans les premières semaines de la grossesse, et que le Parlement ne sera pas saisi du projet de modification de cette loi avant avril prochain.

L'urgent reste que le dogmatisme, la lenteur ou la négligence administrative conduisent à rétrécir de la première entreprise d'éradication volontaire d'une maladie endémique offerte aux possibilités du monde ou, au moins, d'en ramener à une situation dangereuse et irréversible pour la prochaine génération.

(1) Le chiffre n'a été annoncé au comité diagnostic de pédiatrie américaine que par sept cent cinq cas, ce qui est contestable depuis lors « Nous mesurons le risque d'une épidémie certaine d'anomalies congénitales à la rubéole pendant la grossesse. [...] Il convient des mesures prises en toutes et il serait désirable que nous nous rapprochions le même... Serait recommandé à ce sujet le chef du département de pédiatrie du John Hopkins Hospital.

(2) Rubéole, toxoplasmose, mononucléose, varicelle, affections à Washington en août 1969.

Infection au premier trimestre : 90 % d'anormaux

Menace annuelle pour quatre-vingt mille grossesses

Les paradoxes de l'immunité vaccinale

Mais qu'un inconvénient, c'est donc un risque sérieux, qu'en Amérique, et des médecins spécialistes l'ont, en son temps, dénoncé (1).

Les sérologistes français essentiellement le docteur André Rosset ont défendu depuis deux ans, obstinément, une doctrine très différente dont le but est, précisément, de préserver au maximum le développement de cette immunité naturelle durable chez la majorité des enfants. Ils proposent de vacciner uniquement les filles âgées de douze à seize ans. A cet âge, la plupart des enfants ont déjà été contaminés et bénéficient donc d'une immunité naturelle à définitive la vaccination protège les autres, avant le moment de la maternité ; pour les femmes de plus de seize ans, une vaccination pourrait être entreprise également, mais sous couverture de contraceptifs et de préférence pendant la semaine qui suit un accouchement.

La Grande-Bretagne a officiellement décidé de suivre ce genre de politique telle vaccine, en une première étape, les filles de douze à treize ans.

Chez nous, aucune décision officielle n'a été prise encore, ce qui est navrant, car le laboratoire Pharmacologique qui fabrique ce vaccin répand sur tous le corps médical des notices pour le moins tendancieuses, prônant la vaccination généralisée des enfants en bas âge, en nul cas de son intérêt commercial d'ailleurs, mais certainement pas de l'intérêt public.

Il est clair que les hautes travaux médicaux français devraient être sollicités d'urgence et que la politique officiale, quelle qu'elle soit, doit être ouverte de tous afin d'être adoptée par tous. Mais en tête, avec discipline ; sur succès à long terme dépend de nécessité collectif, pleinement compris et consenti.

UNE PREMIÈRE TRANCHE DE 40.000 PERSONNES

Dans le dossier qu'il a présenté à la Chambre le 29 octobre, M. Robert Boulin a annoncé que 1971 « *une première tranche d'activités de crèche soit et de personnel nécessaire en médical en crèche avec les enfants* » ainsi vaccinée contre la rubéole, au moins quarante mille personnes.

Un crédit de 1 120 000 francs a été prévu à cet effet, et 40 000 personnes environ seront vaccinées. Mais, dès le 1er janvier 1971 et jusqu'au 1er juillet 1972, le nombre de personnes vaccinées en crèches et maisons de retraite devra atteindre 1 000 000 de personnes, pour un plan de 3 ans, et 3 000 000 de personnes en 1972 et 1973 ; 1 000 000 de personnes en 1974 et 1975 ; 1 000 000 de personnes en 1976 et 1977 ; 1 000 000 de personnes en 1978 et 1979 ; 1 000 000 de personnes en

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre Chavin, Arnaud et Sangine, sont heureux de faire part de la naissance de Gilles,
le 6 novembre 1970.
17, rue des Petchimps, Paris-16e.

Nécrologie

— Mme Henry Aubry, née de Leide Deshayes,
M. et Mme Maurice Aubry,
M. et Mme Edmond Aubry-Meloche,
M. et Mme Claude Aubry,
Mlles Christiane et Bernadette Aubry,
MM. François et Marc Aubry,
son épouse, ses fils, filles et belles-filles et leurs ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henry AUBRY,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
ancien chef d'état-major national de l'armée secrète (Artigent),
vice-président du Parti républicain national libéral le 10 novembre 1970 dans sa cinquante-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse aura lieu vendredi 13 novembre, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Athènes, 36, rue Pierre-Brossolette.
L'inhumation se fera dans Saint-Ouen-sur-Morin (Seine-et-Marne).
Ni fleurs ni couronnes.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.
— Nous apprenons le décès de
M. Henri OUVER,
ingénieur-conseil,
survenu à Paris le 5 novembre 1970 à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de :
Mme Henri Ouver (née Ouver),
M. et Mme Daniel Ouver,
M. de Dans et famille,
Les obsèques civiles ont eu lieu à Saint-Ouen-sur-Morin dans l'intimité.
Une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à Neuilly-sur-Seine, le lundi 23 novembre, à 10 heures.
30, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.

On nous prie d'annoncer le décès de
Madame C. CHENERY,
née Marguerite Dupont,
veuve de guerre 1914-1945,
survenu à Paris dans sa soixante-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
La présente notification tient lieu de lettre de faire part.
Le service religieux aura lieu le 10 novembre 1970, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, où l'on se réunira.
De la part :
Du comte et de la comtesse Jean de Clermont-Tonnerre,
Mme Alberic de Rochefoucauld,
Mme Alain de Rochefoucauld,
Mme Bernard de Rochefoucauld,
Mme Hervé de Rochefoucauld,
Mme Jean-Pierre de Rochefoucauld,
Mme Jean-Louis de Rochefoucauld,
Mme Alberic de Rochefoucauld-Bisaccia,
Mme Jean-Pierre Delaire,
Mme Robert Dupont,
Mme Marie-Françoise Jaubert,
Mme de Franqueville,
Mme Jean Dupont,
Mme Jean-Pierre Dupont,
Mme Jean-Pierre Dupont-Delaire,
Mme Jean-Pierre Dupont-Delaire,
Mme Jean-Pierre Dupont-Delaire

RÉGIONS

Limousin

UN CONCOURS ARTISTIQUE POUR LES JEUNES DE ROCHECHOUART

(De notre correspondant.)

Limoges. — Une Fondation de la création artistique vient d'être créée à Rochechouart (Haute-Vienne), sous l'égide du centre artistique et littéraire de cette ville. Elle organisera chaque année, pour les jeunes, un concours dans une discipline artistique (poésie, peinture, sculpture, cinéma photographie). Le premier lauréat recevra un livret de caisse d'épargne de 500 F et une plaquette. Quelques vit les mêmes années des fonds d'or et des livres d'art.

Le centre artistique et littéraire de Rochechouart entend susciter ainsi des vocations artistiques dans les divers établissements scolaires. Fondé il y a quelques années et animé par le poète Raymond Lecler, lauréat de l'Académie française, le centre artistique et littéraire est un groupement parfaitement actif. Il a organisé, l'an dernier, dans la salle d'honneur du château de Rochechouart, une exposition Kandinsky et Bonin, qui a reçu quinze mille visiteurs. Il prévoit, cette année, plusieurs manifestations, dont une exposition de tapisseries de Marc Saint-Saëns. Un des rénovateurs, avec Lurçat, de la tapisserie d'Aubusson, et une présentation des œuvres de Unamiano Midy (peintures, céramiques et maquettes de décors de théâtre).

Paris

A La Villette

LA GRANDE SALLE DE VENTE INACHEVÉE POURRAIT ÊTRE TRANSFORMÉE EN CENTRE COMMERCIAL

La grande salle de vente du marché de La Villette, inachevée la construction, trop onéreuse, a été arrêtée, pourrait être convertie en centre commercial et hall d'exposition pour les diverses branches de l'alimentation comprenant des installations de commerce de gros. Ces précisions ont été données, mardi 10 novembre, par M. Marcel Diebolt, préfet de Paris, au cours d'un dîner organisé par le Comité de développement et de renouveau du 19e arrondissement, présidé par M. Michel Junot.

M. Diebolt a révélé, en outre, qu'un projet d'aménagement préparé sur 28 hectares par l'Atelier parisien d'urbanisme prévoyait, dans une première tranche, la construction de 3 200 logements pouvant abriter 10 000 résidents environ et de locaux de bureaux représentant 12 000 emplois.

(Voir le courrier de la région parisienne page VIII.)

Picardie

L'ÉCOLE DES GARDES-PÊCHE S'INSTALLE DANS LA SOMME

La Somme, avec ses innombrables marais et ses rivières canalisées, reste un des secteurs de la pollution, un des départements les plus consommeurs de France. Aussi n'est-il pas étonnant que le Conseil supérieur de la pêche ait choisi d'y installer l'École nationale des gardes-pêche.

Depuis plusieurs années, un terrain de sept hectares, situé sur le domaine de l'école d'agriculture du Paraclet, près d'Amiens, était à l'abandon. Une entreprise avait, avant, l'ensemble, étanché d'hydrobiologie et ses bassins de pisciculture installés dans les anciens de la vallée de la Noye, entre Beves et Coffenchy.

Dès ce mois-ci, trente gardes stagiaires s'installent dans des locaux rénovés pour suivre jusqu'en mai les cours donnés sous la direction de M. Charpy, inspecteur général du genie rural des eaux et forêts, secrétaire général du Conseil supérieur de la pêche. Cette école de Paraclet, rétrocédée à la ville de Bois-Corbon (Val-d'Oise).

Parallèlement, le Centre de gestion et d'aménagement du Paraclet, qui vient d'être créé sur l'initiative de la première région agricole (Compiègne), remet en état les étangs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

TRANSPORTS

LE TICKET DE MÉTRO ET D'AUTOBUS REVIENT A 1,40 F

déclare M. MONDON

Lors de la discussion du budget des transports, lundi à l'Assemblée nationale, le ministre de tutelle M. Raymond Mondon a implicitement confirmé l'augmentation des tarifs de la R.A.T.P. l'année prochaine en déclarant : « Il y a des questions qui fâchent bien réunies. Le billet de métro et d'autobus est vendu 1,4 centimes alors que le prix de revient atteint 1,40 F. »

Mais le ministre n'a donné aucune précision et n'a nullement annoncé un l'importance de la hausse, ni la date à laquelle elle entrerait en vigueur. Il en est de même pour la S.N.C.F.

M. Gérard d'Aboville avait seulement indiqué au début de septembre, lors de la présentation au conseil des ministres du projet de budget de 1971, les ordres de grandeur des augmentations qui seraient appliquées (voir *le Monde* du 11 septembre 1970) :

● R.A.T.P. : le ticket passerait de 1,40 à 1,60 centimes.

● S.N.C.F. : les tarifs augmenteraient de 8 % en moyenne, un peu moins pour les marchandises, un peu plus pour les voyageurs.

● TRANSPORTS DE BANLIEUE : les augmentations seraient de l'ordre de 12 % et seraient en diminuant au fur et à mesure que l'on s'éloignerait de la banlieue.

L'augmentation des tarifs de transport (S.N.C.F., R.A.T.P.) était prévue pour janvier prochain. Mais il est possible que certaines hausses soient différées. L'indice des prix de détail progressant très rapidement depuis des mois, il se pourrait que le gouvernement veuille freiner une évolution qui a déjà tous ses prémisses.

● G.D.F. : les tarifs du gaz domestique augmenteraient d'un pourcentage compris entre 6 et 8 %. Les gens vient toujours dire dans du numéro, les tarifs industriels n'augmenteraient pas.

● E.D.F. : les tarifs seraient inférieurs à 2,5 %.

Tarifs bizarres : M. Robert Galley, ministre des postes et télécommunications, avait n'autre part fait savoir qu'à partir de janvier prochain les plus urgents, précédemment affranchis à 30 centimes, devraient être à 50 centimes. Les plus non urgents de moins de 50 grammes resteraient à 30 centimes. La taxe moyenne des mandats de versement sera portée à 2,45 F, et celle des mandats-lettres à 3,45 F. Les tarifs des télégrammes seraient, eux aussi, sensiblement relevés.

Une lettre des usagers des transports en commun

D'autre part, le Syndicat national des usagers des transports client d'écrire à MM. Pompidou et Chaban-Delmas pour manifester son désapprobation et son désapprobation à l'encontre des projets d'augmentation des tarifs de transports en commun et de l'insuffisance des crédits pour les transports collectifs prévus dans le budget des transports pour 1971.

Le syndicat constate qu'une fois de plus, le gouvernement a choisi « le tout-voiture et le commerce », alors que n'importe quel ministère ayant « non dans les mains mais dans les faits », plus transports collectifs. Une telle priorité serait sans susceptible en effet de régler dans l'intérêt général le problème des déplacements dans les villes.

Le SNUT insiste auprès du chef de l'Etat et du gouvernement pour que le gouvernement prétude globalement le problème des transports en tenant compte de la pollution, du bruit, des accidents de la route.

Le SNUT déplore d'autre part « que le débat sur le budget des transports se soit déroulé devant quinze députés seulement, alors que la gravité de la situation et la nécessité de remédier rapidement, tant sur le plan financier que sur le plan réglementaire, mirent au cœur des préoccupations et énergiques interventions dans tous les groupes de l'Assemblée.

« Les usagers des transports collectifs, qui sont encore la majorité dans le pays, ne manqueront pas de tirer des conclusions d'une telle attitude comme l'ont déjà fait ceux de la région parisienne à l'occasion des élus du conseil de Paris ayant refusé le relèvement présent », conclut le communiqué.

A L'ÉTRANGER

Les États-Unis et le Canada abaissent leur taux d'escompte d'un quart et d'un demi-point

Washington (*A.F.P.*). — Le conseil de la Réserve fédérale des États-Unis a décidé, mardi après-midi, d'abaisser le taux d'escompte du système de réserve fédérale d'un quart de point, le ramenant ainsi de 6 à 5,75 %. Ce taux était à 6 % depuis le 4 avril 1968, alors que le taux de base des banques des États-Unis (*prime rate*) avait été successivement ramené de 8,5 à 8 % en mars dernier et de 8 à 7,5 % en septembre dernier.

La Banque du Canada a immédiatement suivi la Réserve fédérale et a baissé son taux d'escompte d'un demi-point, le ramenant de 6,5 à 6 %. C'est la quatrième fois que le taux d'escompte canadien diminue depuis le 11 mai où il était encore de 8 %.

Du fait de l'abaissement du *prime rate* et de la détente observée ces dernières semaines sur les marchés de l'argent à court terme, tant aux États-Unis que dans le reste du monde, la décision que vient de prendre la Réserve fédérale était attendue ; elle n'a donc aucune surprise, notamment à Wall Street, où l'on considère qu'elle n'aura qu'un impact très limité sur la situation économique des États-Unis. Il semble d'ailleurs que si la FED a attendu avant de suivre le marché, c'est pour ne pas être accusée d'accentuer la libéralisation de sa politique monétaire à la veille des élections législatives de novembre.

La faible ampleur de la réduction décidée est un autre signe de la prudence des autorités monétaires des États-Unis. Celles-ci pourraient raisonner, en effet, que l'abaissement du taux de l'escompte rende plus malaisé encore l'équilibre des paiements extérieurs des États-Unis ; plus l'argent sera facile à trouver et à bon marché aux États-Unis, moins les banques de ce pays auront tendance à conserver les sommes considérables de dollars qu'elles ont empruntées en Europe au cours des dernières années pour améliorer leur trésorerie. Et ces dollars retourneraient en Europe, ils peuvent soit constituer un danger pour les réserves monétaires des États-Unis, soit accentuer les pressions que subit déjà la devise américaine sur le marché des changes.

La prudence de la « FED » peut s'expliquer aussi par le fait que la baisse des taux d'intérêt à court terme n'a pas été répercutée sur la persistance des pressions inflationnistes particulièrement aux États-Unis.)

● *Le conseil central de la Banque fédérale* d'Allemagne pourrait — lors de la prochaine réunion, le 19 novembre, — décider d'abaisser le taux de l'escompte (8 % actuellement) de 7 %). Plus généralement, les milieux spécialisés de Francfort estiment que l'abaissement du taux de l'escompte aux Etats-Unis et au Canada pourrait inciter une baisse des taux d'intérêts en Europe. — (*A.F.P.*)

En Suède

LES SYNDICATS RÉCLAMENT de fortes augmentations de salaires

(De notre correspondant.)

Stockholm. — Les négociations pour le renouvellement des conventions collectives qui arrivent à échéance en janvier 1971 commencent le 16 novembre prochain. Les organisations syndicales ont maintenant présenté leurs revendications. Elles n'ont jamais été aussi élevées. La confédération ouvrière LO demande la réduction de la durée du travail de quarante-deux heures et demie à quarante heures, l'augmentation des avantages sociaux au cinq des employés en partie, et la retraite à soixante-cinq ans au lieu de soixante-sept actuellement, et des augmentations de salaires qui n'ont pas encore été chiffrées mais se situent, selon M. Geijer, leader de la LO, au-dessus de 10 % pour les deux années à venir. Comme en 1966, la LO demande un effort spécial en faveur des salariés du bas de l'échelle. Elle considère comme tel tout ouvrier gagnant moins de 4120 couronnes (environ 15 francs) par heure. Il s'agit de trois cent vingt-cinq mille personnes environ.

La confédération des employés TCO revendique également un minimum 11 % pour deux ans et tient le même langage que la LO en ce qui concerne les bas salaires. La TCO se préoccupe particulièrement des policiers qui se plaignent du surcroît de travail provoqué par les manifestations de rue et la recrudescence de la délinquance juvénile. Leur convention arrive à échéance le 31 décembre prochain et ils ont à plusieurs reprises menacé de se mettre en grève le 1er janvier s'ils n'obtiennent pas de substantielles augmentations de salaire.

Quant à la confédération des travailleurs intellectuels SACO (professeurs, ingénieurs, médecins, dentistes), elle demande une augmentation de 22 % pour la seule année 1971, en se fondant sur la diminution du « revenu net durant ces trois » La confédération patronale SAF, la LO et la TCO contestent ce mode de calcul.

A ces différentes revendications, la confédération patronale SAF a déjà opposé un refus et propose 7 %. La distance qui sépare les positions et les problèmes que pose la situation économique en seuil de l'hiver font que toutes les parties en cause s'attendent à un échec des négociations. Le gouvernement devra, dans ce cas, désigner une commission de conciliation.

La nouvelle convention impliquera, de toute façon, des augmentations de salaires assez fortes. La discussion sera sans doute être sur le problème des bas salaires. Selon la SAF, le simplement qui leur avait été accordé en 1969 n'a servi à rien. Les augmentations nécessaires pour les plus petites salaires, la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge de la retraite, déjà en cours de négociation, vont provoquer la fermeture de nouvelles industries faisant qui emploient en majorité des petits salariés, dont beaucoup de femmes.

Le patronat est inquiet des revendications syndicales « en conséquence se fait de plus en plus vive sur les marchés internationaux et une forte extension des exportations est indispensable pour diminuer le déficit de la balance commerciale qui atteint 1 444 millions de couronnes pour les neuf premiers mois de l'année.

GUY DE FARAMOND.

BIBLIOGRAPHIE

« Joies de l'automobile »

Sous ce titre, Gilles Guérinoux a réalisé, avec la collaboration de deux spécialistes, un très joli ouvrage documentaire destiné à la collection « Jours et Heures » d'Hachette.

Préfacé par le comte de Lindeskog Brunfort, président de l'Automobile de France, le livre, à l'aide d'excellents textes et de nombreuses illustrations, retrace l'histoire de l'automobile par la plume de Jacques Rousseau, le milieu fonctionnaire des vieux techniques Jean Vinatier et Jonny Servas-Gaspa évoquent leur vie de pilote de rallyes et de circuit, Gilles Gérard-Gail les « plaisirs de la route », Sergio Pininfarina le travail de ces artistes que sont les carrosiers, Yves Georgin celui de l'ingénieur du bureau d'études, Jean Rédélé la « naissance d'une marque » — en l'occurrence la alpine (Alpine), — Jean Hébert le « cœur de demain », etc.

D. C.

● Format 245 × 275, relié, 224 pages illustrées de 80 photographies, dont 64 en couleurs. Éditions Réalités-Hachette. Prix : 95 F.

(Publicité)

REPUBLIC OF LIBERIA
PUBLIC UTILITIES AUTHORITY

Invitation to prequalification of prospective bidders

The Public Utilities Authority of the Republic of Liberia has concluded a loan from the International Bank for Reconstruction and Development (World Bank) for the execution of the existing

Mt. Coffee Hydroelectric Power Plant

on St. Paul River, Harbel, 45 miles north of the city of Monrovia.

Scope of work:

Scope Public Utilities Authority intends to purchase an additional 15,000 KW hydro-electric unit (No. 4) with the option for a further two units (No. 5), to execute all civil work for the units No. 3 and 4, to expand transmission facilities and switchyard by 1973. These activities continues are contemplated :

Contract No. 1 - Civil Engineering Work

— Construction of a reservoir approximate length 200 ft., mass excavation of 300,000 cu.ft. backfill and compaction, installation of operation of an appropriate quarry, construction of the power house (approximate overall volume 900,000 cu.ft.), removal of the pollution and cleaning of the construction site.

Contract No. 2 - Electromechanical Equipment

— Supply and installation of one vertical shaft francis turbine (unit No. 5) including all accessories, supply for a second unit (No. 4), provision of an option for the supply of the relevant parts of unit No. 4 in 1973. Supply and installation of two gantry cranes, trash racks, air vent, supply and installation of the cooling raw water system, cooling system, compressed air and ventilation system, etc.

Contract No. 3 - Electromechanical Equipment

— Supply and installation of one vertical shaft hydro-type AC-generator (unit No. 5), provision of an option for the supply of unit No. 4 in 1973, supply and installation of low and high-voltage switchgear, transformers, control and protection equipment, light and power, the expansion of 15 miles of transmission facilities including the Mt. Coffee substation expansion and the Schiefferville junction.

Main technical data :

max. discharge per unit		5,000 cfs
min./max. gross head		80.88 ft
average net head		70 ft
min. net positive suction head		25 ft
runner diameter/length		94/33 ft
nominal generator data	20,000 KVA	0.85 pf
main transformer data	19,000 MVA	12/69 KV
system frequency		60 cycle
provisional unit rotation speed		120 or 112.5 r.p.m.

Contractors or Manufacturers from member countries of the World Bank including Switzerland (Article 5 and 10 of the loan agreement) are invited to qualify themselves by filling in questionnaires and submit to qualify themselves by filling in questionnaires and submit to Public Utilities Authority the following information : a brief introduction of the Company, clear particulars of its financial status and its experience for the execution of the appropriate work. Qualified for action will be manufacturers and civil contractors with a responsible surplus capital of at least 150 + 300,000 — The civil contractor shall also give evidence for the satisfactory construction of a successfully operationable power plant.

These copies of the documents, contract documents and contract drawings shall be made free of charge to qualified firms of country in February 1, 1971 against introduction of a bank guarantee of DM 3,000.— per contract to the Engineer. The bank guarantee will be returned with the receipt of a bona fide U.S. Additional copies may be obtained from the Engineer at a price of DM 200 — per copy. Bids shall be placed against in Monrovia on March 31, 1971.
Appropriate information to qualify shall be submitted not later than November 16, 1970 to.

The Honorable
The Secretary of Public
Utilities Authority
Department of Public
P.O. Box 166
Monrovia
Liberia

Motor-Columbus
Consulting Engineers Inc.
CH-5401 Baden
Switzerland

stop au feu !
ignifuger tous les matériaux inflammables
Bois, polystyrène, polyuréthane, carton, etc., dans les magasins, usines, salles de réunions, entrepôts, etc.
UN PRODUIT QUI A FAIT SES PREUVES
Reconnu par les Services de Sécurité
Le M.T. 21
Un renseignement ou visite rens. Téléphone ou écrire à :
S.I.P.P.P., Service Sécurité, 3 et 5, avenue Jean-Jaurès
91-PALAISEAU — Tél. : 928 00-98 et 03-88

épargne croissance
La nouvelle SICAV du groupe BNP vous permet de participer à l'expansion économique mondiale.
BNP
BANQUE NATIONALE DE PARIS
(Je désire vous engagement de ma part, recevoir une documentation complète sur ÉPARGNE CROISSANCE et les SICAV BNP.
Nom ..... Prénom .....
Adresse .....
Tél. ..... Profession .....
(Talon à retourner à la BANQUE NATIONALE DE PARIS Direction Financière : 16 Boulevard des Italiens, PARIS 9e)

(Publicité)

REPUBLIC OF LIBERIA
PUBLIC UTILITIES AUTHORITY
P. O. BOX 165
MONROVIA, LIBERIA

PUBLIC NOTICE

The Public Utilities Authority of the Republic of Liberia has concluded a loan from the International Bank for Reconstruction and Development (World Bank) **FOR THE PURCHASE AND INSTALLATION OF 2-15 MEGAWATTS GAS TURBINES NEAR THE BUSHROD ISLAND POWER STATION, MONROVIA, LIBERIA.**

Tender Documents are available at the office of the Secretary of :

Public Utilities Authority
P. O. Box 165
Monrovia, Liberia
West Africa

LA VIE ÉCONOMIQUE

LES PAYS NEUTRES ET LE MARCHÉ COMMUN

La Suède semble plus proche de la C.E.E. que l'Autriche et la Suisse

De notre correspondant

Comment conviendra-t-il d'organiser les relations entre la Communauté européenne élargie et les pays de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) qui ne sont pas candidats à l'adhésion ? Chacun à leur tour — à leur manière aussi, — les Autrichiens, les Suédois et des Suisses sont venus exposer mardi à Bruxelles aux Six comment ils voyaient ce problème, et tracer à leur intention le contour des pourparlers qu'ils vont être amenés à entreprendre avec la Communauté. Ces derniers commenceront bientôt par des « conversations exploratoires » avec la commission de Bruxelles.

Les représentants des trois pays ont souligné combien il serait choquant de voir l'élargissement de la Communauté se traduire par le retour à des cloisonnements tarifaires — aujourd'hui éliminés — entre les membres de l'A.E.L.E. entrant dans le Marché commun (le Royaume-Uni, le Danemark et la Norvège) et ceux qui préfèrent rester en dehors. Pour éviter un tel recul, ils se sont tous trois déclarés disposés à conclure avec la Communauté des accords de portée aussi large que possible. Cependant, d'un autre côté les Autrichiens, les Suédois et les Suisses ont proclamé de façon nette leur volonté de rester fidèles à leur neutralité politique. Comment dans la pratique, concilier ces deux objectifs partiellement contradictoires ? La réunion de mardi a démontré que, pour l'instant, en tout cas, la réponse de Stockholm était différente de celles données par Vienne et par Berne, autrement dit que les Suédois étaient disposés à se rapprocher sensiblement plus de la Communauté que les Autrichiens ou les Suisses.

Le champ d'application de la coopération

Dans quelle mesure cette volonté de demeurer neutres restreint-elle le champ d'application de la coopération que veulent maintenant instaurer ces trois pays avec la Communauté ? Pour les Suédois, elle interdit seulement de prendre des engagements de nature politique ; en revanche, sur le plan économique, le gouvernement de Stockholm, tout en observant que ses « possibilité d'accepter un transfert des droits de décisions à des institutions internationales » demeurent limitées, s'annonce disposé à participer à une union douanière, ou, en d'autres termes, à aligner la législation nationale sur les politiques communautaires et agricoles communautaires. M. Khell Olof Feldt, le ministre du commerce, tenant probablement à faire comprendre qu'il ne s'agissait pas là de vagues intentions, a même évoqué dans son allocution « l'adhésion de la Suède au système financier » [illegible]

Les Autrichiens et les Suisses se sont montrés plus circonspects et ont ainsi souligné leur volonté de rester les seuls maîtres de leur politique commerciale. La préférence de ces deux nations va d'évidence à l'instauration d'une vaste zone de libre échange européenne plutôt qu'à l'entrée dans une union douanière. En d'autres termes, l'Autriche et la Suisse — et cela à peu particulièrement net pour cette dernière — pensent qu'il serait peu compatible avec leurs conceptions de la neutralité et de l'indépendance d'accepter les inéluctables contraintes d'une union douanière, c'est-à-dire de devoir, sous prétexte d'harmonisation des politiques, aligner sur des décisions prises par la Communauté, donc par d'autres qu'elle, en matière commerciale, agricole, fiscale, votre monétaire.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DE RADIOLOGIE ABSORBE LE DÉPARTEMENT D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE DE WESTINGHOUSE

La Compagnie générale de radiologie, filiale du groupe Thomson-Brandt, va absorber le département d'électronique médicale du groupe américain Westinghouse, ce qui fera passer son chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 400 à 600 millions de F. Après cette opération, la Compagnie générale de radiologie fournira environ 15 % du marché mondial et sera bien implantée non seulement en Europe, mais aux États-Unis et au Canada.

● *L'Union nationale des professions libérales* (U.N.P.L.) a, au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue mardi à Paris, sous la présidence de M. Michel Hasse, conseiller économique, exprimé son désaccord sur les projets fiscaux du gouvernement qui, par leur contenu et leur calendrier, « ne respectent pas le principe énoncé d'égalité devant l'impôt ».

BOURSE DE NEW YORK

Irrégulier

L'abaissement du taux de l'escompte de la Réserve fédérale (dont nous traitons d'autre part) a été accueilli très favorablement à Wall Street. Il est vrai que le marché avait lancement anticipé cette décision qui était attendue depuis la réduction des taux de base (prime rate) des banques commerciales en septembre.

Les cours ont varié dans des limites très étroites. Les produits chimiques et les constructeurs mécaniques ont progressé ; les mines de cuivre et les pétroliers, à l'exception d'Exxon, ont fléchi.

En raison de baisses temporelles, largement sur les balsas.

Douze millions de titres ont été échangés contre 10,6 millions lundi.

Indice Dow Jones : industrielles, 717,28 (— 6,28) ; transports, 184,04 (+ 1,35) ; services publics, 111,20 (— 0,24).

VALEUR	COURS 11/11	COURS 10/11
Alcoa	54 7/8	54 5/8
A.T.T.	44 5/8	44 1/2
Boeing	14 1/4	14 1/8
Chase Manhattan Bank	47 1/4	47 3/8
Du Pont De Nemours	125 1/2	124
Eastman Kodak	87 1/2	85 1/4
Ford	61 1/2	60 7/8
General Electric	57	57 1/8
General Foods	51 1/8	51 1/4
General Motors	72 7/8	72 1/2
Goodyear	23 3/8	23
I.B.M.	307 1/2	299
I.T.T.	42 5/8	42 1/4
Kennecott	35 5/8	35 1/8
Mobil Oil	58 3/4	58 3/4
Pfizer	95 3/4	96
Schlumberger	83	84 3/8
Standard Oil N.J.	66 3/4	66 5/8
Texaco	33 5/8	33 3/4
U.A.C. Inc.	17 3/4	18
Union Carbide	36 7/8	36 1/4
U.S. Steel	33 1/2	33 5/8
Westinghouse	85	84 7/8
Woolworth	33 1/2	33

BOURSE DE LONDRES

Le marché est calme et les valeurs industrielles sont généralement assez fermes.

Les pétroles sont irréguliers.

Emprunt des fonds d'État.

68 (converture) dollars à 57 (-) ...

VALEUR	CLOTURE 10/11	COURS 11/11
War Loan 3 1/2 %	35 9/16	35 11/16
Courtaulds	43/9	43/2
British Petroleum	27/6	27/4 1/2
Shell	75/6	76/2
Vickers	19/9	19/10 1/2
Imperial Chemical	45/1 1/2	45/1 1/2
Courtaulds	21/6 1/2	21/6
De Beers	46/-	45/6
Anglo American	1/10	1/9 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	48/10 1/2	47/4 1/2
West Rhodesian	61/3	63/6

Hoechst pense plus loin

Hoechst s'oppose au vent ...dans les sables du désert

L'érosion du vent menace les routes et les villages; le sable envahit et étouffe toute végétation. Le vent dénude les semences et détruit ainsi des récoltes entières. Les chercheurs de Hoechst ont mis au point une arme contre le vent; elle a fait ses premières preuves sur les champs de tulipes hollandais et c'est maintenant dans le désert qu'elle vient à bout des dunes mouvantes. Le Curasol®, agent anti-érosion, est une résine synthétique et hydrophile, à pulvériser sur de grandes surfaces, qui lie ainsi les couches supérieures de terre et de sable tout en retenant l'humidité. Cette émulsion de résine synthétique peut être mélangée avec, par exemple, de la semence. Sans subir aucun préjudice, la graine lève rapidement et accroît encore l'action consolidante du Curasol.

Plus loin, grâce à la recherche coordonnée

Le curasol est le résultat des connaissances théoriques et pratiques de Hoechst dans de nombreux domaines. Sa pétrochimie fournit les matières premières; Hoechst y ajoute son expérience dans les émulsions de résines synthétiques, la minéralogie, la géologie et la botanique, ainsi que dans la fabrication et la mise en œuvre des engrais et des produits phytosanitaires.

Tout repose sur la coordination de la recherche: les études fondamentales, le développement et la technologie de nombreux domaines d'activité de Hoechst concourent à la solution de problèmes spécifiques. Le succès découle de l'action concertée des différentes disciplines à tous les stades de la recherche et de la production. Grâce à ses 9500 collaborateurs répartis dans ses nombreux laboratoires et centres expérimentaux, à ses investissements consacrés à la recherche dépassant 600 millions de F par an, Hoechst domine les problèmes actuels et futurs.

Profondément intégré au marché français

Hoechst France exerce son activité dans le cadre du groupe multinational Hoechst. Le nombre de ses collaborateurs commerciaux, techniciens et administratifs, dépasse 500 personnes. Au service d'une clientèle dont ils connaissent les problèmes, tant sur le plan national que sur le plan local, ils mettent à sa disposition les possibilités offertes par le groupe Hoechst; leurs services, l'appui technique et les procédés d'application qu'ils apportent contribuent à la prospérité générale.

On ne compte plus les solutions originales apportées, en France, par les spécialistes de Hoechst à certains problèmes.

Ainsi, dans la région de Peu et dans la Meme, Hoechst France a effectué avec le Curasol des essais concluants dans l'amélioration des rendements de la culture du maïs et de certaines plantes maraîchères.

C'est également avec le Curasol que Hoechst vient de réaliser les premiers engazonnements pour la stabilisation des talus d'autoroutes françaises.

Hoechst, dont les techniques de pointe sont appréciées dans le monde de l'industrie chimique, est associé à l'expansion de l'industrie française comme en témoignent ses nombreuses participations dans les entreprises industrielles telles que la Société Normande de Matières Plastiques, Nobel Hoechst Chimie, Oxochimie...

Hoechst pense plus loin. Dans le peloton de tête des grands groupes chimiques mondiaux, il travaille dans le monde entier au progrès de l'humanité.

HOECHST FRANCE
41, rue Pergolèse - Paris 16e

VIe PLAN

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE HAUTE-GARONNE REPOUSSE LE PROGRAMME RÉGIONAL

(De notre correspondant.)

Toulouse. — Le conseil général de Haute-Garonne, à majorité socialiste, a refusé d'approuver l'esquisse du programme régional du VIe Plan présenté par le préfet. Les élus ont en effet voté par vingt-six voix contre trois et deux abstentions un rapport de synthèse présenté par M. Léon Eeckhoutte (socialiste), dénonçant l'insuffisance des investissements prévus pour la région Midi-Pyrénées.

Les conseillers ont souligné le caractère « anti-démocratique » de la consultation qui les invite à évaluer des projets à l'élaboration desquels ils n'ont pas participé et qu'ils n'ont pas les moyens d'étudier. Ils ont regretté que le montant des crédits ne corresponde pas à l'ampleur de la tâche à accomplir. 2 410 millions de francs sont en effet prévus, mais 35 % des travaux inscrits au Ve Plan, soit 840 millions de francs, n'ont pas été réalisés et devront donc être repris en priorité.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 12. LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

— P. 2 à 4 : L'émotion en France. — La préparation des obsèques.

— P. 5 à 7 : Les réactions, les commentaires et les messages en France et à l'étranger.

— P. 8-9 : Charles de Gaulle vu et jugé par ses contemporains.

— P. 10 à 12 : L'action internationale, économique et sociale de l'ancien chef de l'Etat.

LE MONDE DES SPECTACLES
Pages I à VII.

VIII. LA VIE DE LA RÉGION PARISIENNE

— Les piétons dans la ville.

13. DOCUMENTS

— Bonnes feuilles : « la Destinée, hasard ou providence », par Jean Guitton.

14. PROCHE-ORIENT

— Une interview de M. Arafat : « Nous avons commis de nombreuses erreurs. »

15. AFRIQUE

— Vers un dialogue entre les Etats africains et Pretoria ? : le pari de M. Houphouët-Boigny.

— L'unité nationale est menacée au Nigéria.

— Au Togo, le général Eyadema renforce son autorité.

16-17. ETRANGER

— En Inde, la police réprime les rebelles naxalites.

— Ankara veut contrôler le trafic aérien des avions militaires américains.

— L'immigration portugaise en France et en Allemagne.

— Les évêques basques demandent un procès public pour les nationalistes emprisonnés.

18. MÉDECINE

— Une page documentaire : le vaccin contre la rubéole vendu en France.

20. ENSEIGNEMENT

— L'école et l'environnement.

21. SPORTS

— Le concours hippique de Bruxelles.

21. SCIENCES

— Un nouveau satellite soviétique a été lancé vers la Lune.

21. JUSTICE

— André Fourcat est condamné à la réclusion perpétuelle.

22. RÉGIONS

— A la Villette, la grande salle de vente pourrait devenir un centre commercial.

22-23. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

— Les Etats-Unis et le Canada baissent leur taux d'escompte.

— Les syndicats suédois réclament de fortes augmentations de salaires.

— Les pays neutres et le Marché commun.

— Les groupes Suez et Saint-Gobain - Pont-à-Mousson ont un allié aux Etats-Unis.

Lire également

Informations pratiques :

Météo ; programmes radio-TV ; « Journal officiel » ; mots croisés ; Loterie nationale 19
Carnet 20

A C D E F G H

En vendant 10 % de la Compagnie financière de Suez

Pont-à-Mousson se fait un allié aux Etats-Unis

M. Roger Martin, président de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, et M. Georges-Picot, président de la Compagnie française de Suez, ont confirmé, au cours d'une conférence de presse, que la société américaine Ina Corporation acquerra 10 % du capital de la Compagnie financière de Suez en achetant à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson une partie des titres de la Compagnie qu'il détient.

La Compagnie financière de Suez achètera de son côté un petit paquet d'actions de l'Ina Corporation, de sorte que les deux sociétés auront chacune, réciproquement, un administrateur de l'autre dans son conseil d'administration. M. Georges-Picot a précisé qu'à la suite, notamment, de la vente de sa participation dans Mokta et de l'émission d'une première tranche d'obligations convertibles, la trésorerie de la Compagnie financière de Suez était assez à l'aise pour qu'elle n'ait plus à envisager d'émettre une seconde tranche d'obligations convertibles l'année prochaine, comme il en avait été question. Par ailleurs, M. Roger Martin a précisé que l'alliance du groupe Suez avec l'Ina Corporation devrait favoriser l'implantation du groupe Saint-Gobain - Pont-à-Mousson aux Etats-Unis lorsqu'il décidera d'y aller « à l'exemple du groupe Péchiney ».

Qui est l'INA Corporation ? Une société holding installée à Philadelphie dont la principale filiale est l'Insurance Company of North America, et l'activité majeure l'assurance. Ses actifs totaux sont de l'ordre de 2,2 milliards de dollars (12 milliards de francs), et ses capitaux propres de 762 millions de dollars (4,2 milliards de francs). Installée à Bruxelles depuis 1963, elle essaie de développer ses affaires en Europe. Aux Etats-Unis, elle tente de se diversifier. Elle s'est associée dans diverses opérations immobilières, dans l'industrie électronique et dans les matériels de protection contre l'incendie. En janvier 1969, elle a absorbé une importante banque d'investissements américaine, la Blyth and Company.

Depuis presque deux ans on savait que la Compagnie financière de Suez entretenait des contacts avec divers investisseurs américains, directement ou indirectement, par l'intermédiaire de son réseau de fonds de placements internationaux. Son association avec l'INA Corporation va faire de celle-ci l'un de ses trois principaux partenaires. Le capital de la Compagnie financière de Suez va maintenant être réparti, pour le plus important, entre la couronne britannique (12 %), Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (auquel il reste 15 %), l'INA (10 %), la Banque de l'Indochine (3,16 %), l'Union des assurances de Paris (2 %), la Société lyonnaise des eaux (1,32 %).

L'évolution qui a eu lieu au cours des années récentes montre que le capital de la Compagnie financière s'est dilué entre plusieurs actionnaires. Il y a trois ans, en effet, elle n'avait encore que deux actionnaires principaux : la SAPE, holding de Pont-à-Mousson, pour 5,6 %, et le gouvernement britannique pour 28,6 %.

L'opération qui vient d'être décidée fait suite à la fusion entre Saint-Gobain et Pont-à-Mousson, intervenue peu après l'échec de l'offre publique d'achat de Boussois-Souchon-Neuvesel sur Saint-Gobain. Suez avait alors acquis 20 % de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, tandis que ce dernier groupe avait 30 % de la Compagnie financière de Suez. Celle-ci a déjà été reclassée en partie au cours des derniers mois. Après la vente de 10 % à l'INA Corporation, il lui reste environ 15 % du capital. L'intention de la Compagnie est de ramener définitivement cette part à 12 % environ.

JACQUELINE GRAPIN.

La mort du général de Gaulle

PÉKIN SOUHAITE LA POURSUITE des « bonnes relations » établies avec la France

PÉKIN (A.F.P.). — Le président Mao Tse-toung a adressé un message de condoléances à Mme de Gaulle, annonce l'agence Chine nouvelle.

« Ayant appris le décès du général Charles de Gaulle, je désire vous exprimer mes profondes condoléances, ainsi que mon sincère hommage à la mémoire du défunt, qui fut un combattant intrépide contre l'agression fasciste et pour la défense de l'indépendance nationale de la France. »

D'autre part, dans un message adressé à M. Pompidou, M. Tung Pi-wu, vice-président de la République chinoise, et M. Chou En-lai, président du conseil, lui expriment leurs condoléances et ajoutent :

« Nous espérons que les bonnes relations entre la France et la Chine, qui ont été établies grâce aux efforts du général de Gaulle, continueront à se développer avec l'effort conjoint des deux pays. »

Les condoléances de Hanoï

Hanoï (A.F.P.). — Le président de la République nord-vietnamienne, M. Ton Duc Thang, déclare dans un message : « C'est avec une grande émotion que j'ai appris la nouvelle du décès du général de Gaulle, ancien président de la République française. Le général de Gaulle s'était prononcé pour la cessation de l'agression des Etats-Unis et le retrait total des troupes américaines du Vietnam. Il avait contribué au développement des rapports d'amitié entre la République française et la République démocratique du Vietnam ».

A Paris

M. POMPIDOU PRÉSIDE LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Accompagné du premier ministre, M. Georges Pompidou, président de la République, est allé se recueillir ce mercredi 11 novembre, à 10 h. 50, à l'Arc de triomphe à Paris, sur la tombe du Soldat inconnu, à l'occasion du cinquante-deuxième anniversaire de la signature de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

Auparavant, le chef de l'Etat avait passé en revue les troupes massées autour de la place de l'Etoile. M. Pompidou a ensuite déposé une gerbe devant la plaque commémorant la fusillade des étudiants et lycéens parisiens du 11 novembre 1940. Le président de la République a, enfin, déposé une gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau avant de regagner le palais de l'Elysée, à 11 h. 15.

La veille, M. Duvillard, ministre des anciens combattants et victimes de guerre, avait ranimé la flamme à l'Arc de triomphe. Le président du Conseil de Paris, M. Didier Delfour, avait tenu à recevoir, à l'Hôtel de Ville les membres de l'Association des manifestants du 11 novembre 1940 sur les Champs-Elysées.

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1970 a été tiré à 801 372 exemplaires.

RÉFORME AGRAIRE AU YÉMEN DU SUD

Le Caire (*A.F.P.*). — Une loi instituant une réforme agraire au Yémen du Sud a été promulguée par M. Salem Rebei Ali, président du conseil présidentiel, annonce l'agence du Moyen-Orient.

Tous les biens des possédant de l'ancien régime vont être immédiatement confisqués sans dédommagement. La surface limite de la propriété individuelle est fixée à 20 feddans (environ 8,5 hectares) de terres irriguées ou au double de terres non irriguées.

Les terres confisquées par l'Etat seront exploitées sous forme de coopératives agricoles.

LES DÉTOURNEMENTS D'AVIONS

● *Le DC-3 iranien* détourné lundi matin vers Bagdad a regagné dans la soirée Abadan. Apparemment, l'opération n'avait aucun mobile politique et devait simplement permettre l'évasion de six contrebandiers, transférés sous escorte de Doubai à Bandar-Abbas (Iran). Les six prisonniers et trois de leurs complices sont demeurés à Bagdad.

● *Le DC-3 de la Saudi Arabian Airlines* détourné mardi vers l'aéroport de Damas a été autorisé à quitter la capitale syrienne vers midi, une heure après son atterrissage, a déclaré à la presse M. Khani, directeur de l'aviation civile syrienne. Seul l'auteur du détournement, dont le nom et la nationalité n'ont pas encore été révélés, a été gardé à Damas pour interrogatoire.

UN CAS DE CHOLÉRA PARAIT CONFIRMÉ DANS L'ESSONNE

Le résultat des analyses faites sur le voyageur revenant de Turquie qui avait été mis en quarantaine le 7 novembre à l'hôpital de Mulhouse, et que l'on croyait atteint du choléra, est négatif.

En revanche, il semble se confirmer que Mme Vovard, la retraitée du Val-Saint-Germain (Essonne), est bien atteinte du choléra (souche El Tor). Traitée à l'hôpital Claude-Bernard depuis le 8 novembre, son état de santé ne cause plus d'inquiétude, mais on ignore toujours l'origine de sa contamination. Une enquête épidémiologique est en cours. A cet égard, on sait déjà que les analyses de l'eau alimentant la commune se sont révélées négatives.

Quoi qu'il en soit, toutes les mesures de précaution nécessaires ont été prises par les services d'hygiène de l'Essonne : l'entourage de la malade ainsi que son médecin traitant ont été mis en observation à l'hôpital Claude-Bernard. Aucun d'eux ne présentait, à ce jour, de signes de la maladie. D'autre part, la maison, le jardin et le puits de Mme Vovard ont été désinfectés.

Ce cas de choléra semble être isolé, aucun autre habitant de la commune n'ayant présenté jusqu'ici de troubles suspects.

● *Le prix Albert-Lasker* de recherche médicale clinique a été décerné le 10 novembre, à New-York, au Dr Robert Good, président du département de pathologie à l'université du Minnesota, pour sa contribution à la compréhension des mécanismes d'immunisation du corps humain. Le prix de recherche médicale fondamentale a été attribué au Dr Earl Sutherland, professeur de physiologie à l'école de médecine de l'université Vanderbilt, à Nashville, Tennessee, pour sa découverte de l'A.M.P. cyclique, substance qui règle l'activité hormonale. Le prix Lasker est l'une des plus hautes distinctions mondiales attribuées aux hommes de science dans le domaine médical.

COURS AUDIO-VISUELS de LANGUES ETRANGERES
cours de Besançon
heures au choix
40 av Kléber 16e, tel. 704.92.30

cifra 3 solari
marque les heures de 0 à 24 heures

pour vos cadeaux d'entreprise
prix exceptionnel par quantité (T.V.A. récupérable)
C.E.V.M.I. 15, Av. Paul-Doumer - Paris 16e Tél. : 704-94-09

A l'ONU

UN PORTE-PAROLE DÉMENT QUE M. JARRING AIT MENACÉ DE DÉMISSIONNER

Nations unies, N.Y. (*A.F.P.*). — Le porte-parole de l'ONU a démenti mardi une information diffusée par une station de radio américaine, selon laquelle M. Gunnar Jarring, représentant du secrétaire général pour le Proche-Orient, avait menacé de démissionner le 5 janvier s'il n'arrivait pas d'ici là à reprendre sa mission de bons offices.

La date du 5 janvier correspond à l'expiration de la période de deux mois au bout de laquelle le secrétaire général, M. Thant, selon la résolution adoptée le 4 novembre par l'Assemblée générale, doit présenter un rapport sur la mission Jarring et l'état de mise en application de la résolution du 22 novembre 1967.

On apprend d'autre part que lors de la concertation, lundi après-midi, des quatre ambassadeurs sur le Proche-Orient, il y a eu accord sur la nécessité urgente d'obtenir des parties (notamment d'Israël) qu'elles reprennent les négociations sous l'égide de M. Jarring, mais désaccord persistant sur les moyens à employer à cette fin.

Au Liban

DES PAYSANS ATTAQUENT UN POSTE DE GENDARMERIE DANS LE NORD DU PAYS

Beyrouth (*A.F.P.*). — Des paysans armés ont attaqué en début de semaine le poste de gendarmerie d'Abboudieh, dans le Akkar (province nord du Liban). Les assaillants ont été repoussés et, au cours de la fusillade, un gendarme a été blessé.

Cette attaque fait suite à un incident qui avait opposé paysans et gendarmes dans le village de Tell-Houmeira. Ces derniers étaient intervenus à la demande de gros propriétaires terriens pour chasser les paysans d'un camp qu'ils labouraient sans autorisation.

[Une certaine effervescence règne depuis quelques mois dans le Akkar. Cette région, proche des montagnes de l'Anti-Liban, en Syrie, a été le théâtre de plusieurs jacqueries. Les paysans, dont une grande partie sont les Alaouites syriens venant exploiter la terre au Liban, se plaignent d'être traités comme des serfs par les grands propriétaires. Les autorités de Beyrouth n'ont fait jusqu'à présent aucune déclaration au sujet de ces troubles.]

Ce magnifique fauteuil Regency (acajou massif, cuir antique) monté sur roulettes, tournant, basculant, dossier haut ou bas, vous est proposé au prix sans concurrence de ..... 1.750 F
Il est extrait de la riche collection de sièges anglais que fabrique PARINGER dans le respect des styles et la pure tradition artisanale (vente directe).
paringer
121, rue du Cherche-Midi, 2e, ou Montparnasse. T. : 222-22-08 ; 5, rue de Varenne, Paris. T. : 548-71-57.

En Algérie

DEUX COOPÉRANTS FRANÇAIS ONT ÉTÉ GARDÉS A VUE PENDANT DEUX JOURS

(De notre correspondant.)

Alger. — Deux coopérants français, MM. Claude Gérard et Arnaud Denamur, respectivement directeur départemental des ponts et chaussées à Tiaret et ingénieur sub-divisionnaire des travaux publics à Azazga (Grande-Kabylie), qui avaient été arrêtés le 7 novembre par la sécurité militaire algérienne, ont été remis en liberté après quarante-huit heures de garde à vue.

Ces deux fonctionnaires avaient pour répondant au service de la coopération M. Gérard Maurois, ingénieur des travaux publics de l'Etat, détaché depuis deux ans à Alger en qualité d'adjoint de M. Henri Rebboré, conseiller chargé de la coopération technique à l'ambassade de France. Or M. Maurois a été interpellé le 6 novembre (*le Monde* du 10 novembre) par la police militaire, alors qu'il se rendait au ministère algérien des travaux publics et de la construction.

Quoi qu'il en soit, fait-on observer dans les milieux diplomatiques de la capitale algérienne, M. Maurois reste en principe couvert par la convention de Vienne relative au statut du personnel administratif des ambassades, à laquelle l'Algérie a adhéré en février 1964. — J.-P. P.-H.

● *Krim Belkacem enterré à Francfort.* — Krim Belkacem, l'ancien leader algérien assassiné le 19 octobre dans un grand hôtel de Francfort, a été enterré discrètement dans un cimetière de la même ville. C'est ce qu'a annoncé, mardi, le procureur Gerhard Pfeifer, qui avait été chargé de l'enquête.

En Rhodésie

M. IAN SMITH SERAIT DISPOSÉ A MODIFIER LA CONSTITUTION

Salisbury (*Reuter.*). — M. Ian Smith, premier ministre de Rhodésie, a déclaré mardi qu'il était disposé à étudier la possibilité d'apporter des changements à la Constitution rhodésienne en échange de concessions de la part du gouvernement britannique.

« *Nous avons toujours dit*, a-t-il notamment déclaré, *que si l'on peut nous prouver que c'est dans l'intérêt de la Rhodésie d'apporter un changement, nous tenterions d'effectuer ce changement. C'est là le cœur du problème. Cela va-t-il être dans l'intérêt de la Rhodésie ?* »

● *La Grande-Bretagne* a mis mardi son veto à une résolution du Conseil de sécurité qui fixait les conditions d'un règlement du problème rhodésien par la voie des négociations. C'est la cinquième fois que les Britanniques font usage de leur droit de veto et la seconde depuis le début de l'année, dans les deux cas à propos du problème rhodésien.

Douze Etats ont voté pour le projet, qui avait été présenté par cinq pays afro-asiatiques. Les Etats-Unis et la France se sont abstenus.

● *M. Kenneth Kaunda, président de la Zambie*, a annoncé mardi la nationalisation de 51 % du capital de quatre banques internationales opérant dans son pays. Il a également annoncé que trois sociétés immobilières seront complètement nationalisées et que toutes les compagnies d'assurances étrangères seraient contraintes de fermer dans les quatorze mois à venir. Les banques concernées sont la Standard Bank, la banque Barclays, la banque National and Grindlays et la Commercial Bank of Zambia. — (*A.F.P.*)

cadres ingénieurs

Jean-Louis BOUCHARD, 28 ans Ingénieur du Génie Maritime - Ingénieur IBM 1966/1970 - Directeur Général I.I.E.
Pour tenir tête aux informaticiens
je vous garantis 16 heures sur ordinateur
C'est au pied de l'ordinateur que l'on découvre l'informatique !
C'est animé par cette conviction que j'ai créé, en Juin 1970, INFORMATIQUE INTER ECOLES, seul cours d'informatique où, DES LA QUATRIEME HEURE, les élèves travaillent sur un ordinateur IBM mis à leur disposition, dans nos locaux 24 heures sur 24. Après 32 heures, vous saurez dialoguer avec les informaticiens, et vous serez en mesure d'apprécier l'adaptation du traitement de l'informatique à vos problèmes particuliers.
63 personnes suivent nos sessions de Novembre.
15 places restent encore disponibles pour la session de Décembre.
Téléphonez-moi personnellement à 265.65.32 ou remplissez le bon ci-dessous, et faites-le-moi parvenir de toute urgence.
Chaque session comprend 32 heures de cours dont 16 sur ordinateur... et bien davantage si vous êtes de ces mordus que les femmes de ménage doivent chasser à l'aube !
Je désire recevoir gratuitement et sans engagement de ma part votre documentation sur les cours d'informatique.
Nom .....
Prénom .....
Société .....
Position dans la Société .....
Adresse personnelle .....
iie
INFORMATIQUE INTER ECOLES
15, rue Royale PARIS 8e

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE N° 8035 — 40 PAGES — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 13 NOVEMBRE 1970

PAGES 17 A 24 :
« Le Monde des livres »
● De Gaulle, son verbe et son style ;
● Le bicentenaire de Senancour ;
● Une nouvelle de Suzanne Prou.

DANS LE PROCHAIN NUMERO :
« Le Monde des loisirs et du tourisme »

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — 5, rue des Italiens, Paris-IXe — Directeur : Jacques Fauvet

0,70 F

Algérie, 0,70 DA; Maroc, 0,70 dir.; Tunisie, 70 m.; Allemagne, 0,60 DM; Autriche, 6 sch.; Belgique, 7 fr.; Canada, 40 c. cts; Danemark, 1,75 kr.; Espagne, 8 pes.; Grande-Bretagne, 1,6 sh.; Grèce, 10 dr.; Iran, 23 ris; Italie, 120 l.; Liban, 85 ptres; Luxembourg, 7 fr.; Norvège, 2 kr.; Pays-Bas, 0,75 fl.; Portugal, 7,5 esc.; Suède, 1,50 kr.; Suisse, 0,70 fr.; U.S.A., 50 cts; Yougoslavie, 3,5 din.

Tarif des abonnements page 25

C.C.P. PARIS N° 4207-23
TELEXPARIS N° 65872
Ad. télégr. : JOURMONDE-PARIS
Tél. : PRO. (770) 91-29

La journée de deuil national pour Charles de Gaulle

La cérémonie solennelle de Notre-Dame et les simples obsèques de Colombey ont précédé l'hommage du peuple de Paris aux Champs-Elysées

Plusieurs dizaines de milliers de personnes s'étaient massées en fin de matinée autour de la cathédrale

La cérémonie solennelle de Notre-Dame et les simples obsèques de Colombey-les-Deux-Eglises ont marqué jeudi la journée de deuil national en l'honneur de Charles de Gaulle, précédant l'hommage que devait lui rendre, en fin d'après-midi aux Champs-Elysées, le peuple de Paris à partir de 18 h.

● A NOTRE-DAME, la messe de requiem au rite dépouillé, sans oraison funèbre ni absoute, a été célébrée devant une extraordinaire assemblée de souverains, de chefs d'Etat et de gouvernement, qui entouraient le président de la République française, le premier ministre, les membres du gouvernement et les dignitaires de l'Etat. Le cardinal Marty, archevêque de Paris, avait dégagé auparavant en quelques mots le sens de cette cérémonie et en avait commenté le déroulement. Près de soixante-dix mille personnes, selon la préfecture de police, s'étaient massées en fin de matinée autour de la cathédrale, au cœur de la Cité.

Dans un grand nombre de villes de province, des services funèbres se sont déroulés à l'heure même où retentissaient les accents du requiem sous les voûtes de Notre-Dame de Paris.

● A COLOMBEY, un long défilé silencieux devait suivre dans l'après-midi les funérailles, dans l'intimité familiale. Au début de l'après-midi, l'affluence était considérable et le centre de la localité était complètement bloqué tandis que la foule continuait d'arriver de toutes parts. En revanche, le matin, à la gare de l'Est à Paris, un des neuf trains spéciaux a été annulé. Cinq mille Parisiens ont pris place dans les huit autres. A l'instant où le glas sonnait au clocher du petit village haut-marnais, toutes les églises de France devaient en écho faire retentir la même sonnerie funèbre.

Mercredi après-midi, M. Georges Pompidou et M. Chaban-Delmas étaient allés se recueillir à Colombey devant le cercueil déjà clos de leur ancien chef. Parmi les personnalités qui avaient tenu à faire le pèlerinage figurait le comte de Paris. Jeudi matin, les dirigeants de la Chine communiste ont fait déposer huit couronnes de fleurs à la Boisserie.

● A L'ELYSEE, M. Georges Pompidou devait recevoir successivement, à partir de 14 h. 30 : le président Nixon, MM. Senghor, président de la République italienne, et Colombo, chef du gouvernement ; M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, qui représente l'U.R.S.S. aux cérémonies (et non M. Kossyguine, chef du gouvernement, dont la venue avait été annoncée mercredi sur la foi d'une dépêche d'agence reçue de Moscou) ; la reine Juliana des Pays-Bas ; M. Edward Heath, premier ministre de Grande-Bretagne ; M. Gustav Heinemann, président de la République fédérale allemande ; le roi Baudouin de Belgique et Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde. A partir de 17 heures, le président de la République devait accueillir dans les petits salons de l'Elysée tous les autres chefs d'Etat et de gouvernement venus à Paris pour la cérémonie, une trentaine au total. Plusieurs d'entre eux, notamment les représentants de l'Afrique francophone, envisageaient de se rendre à Colombey pour se recueillir sur la tombe du général de Gaulle.

● A L'HOTEL MATIGNON, M. Chaban-Delmas devait donner audience, jeudi après-midi, à M. Fawzi, premier ministre de la R.A.U., et à M. Driss Slaoui, chef de la délégation marocaine aux funérailles. Après avoir participé à l'Elysée aux entretiens du président de la République avec MM. Nixon et Podgorny, le premier ministre français devait recevoir, en fin de journée, Mme Gandhi, premier ministre de l'Inde, et M. Baunsgaard, premier ministre du Danemark.

Un immense rendez-vous

Aucune cérémonie, dans l'histoire contemporaine, n'avait encore rassemblé autant de souverains et de chefs d'Etat ou de gouvernement que la messe de requiem où, par un dernier geste de simplicité hautaine, le général de Gaulle a voulu que ne fût pas sa dépouille mortelle. L'espèce d'allégeance personnelle et sentimentale qui faisait sangloter tel dirigeant africain à sa descente d'avion a fait pendant au sacre des grandes puissances d'envoyer à Paris leur chef d'Etat en personne : MM. Nixon et Podgorny, mais aussi les derniers empereurs qui soient au monde, l'héritier de la couronne d'Angleterre, le roi des Belges, la reine des Pays-Bas et la plupart des grands de ce monde.

Cet immense rendez-vous a fait se côtoyer pour une heure les envoyés des Etats-Unis et du Vietnam du Nord en guerre, du monde arabe et d'Israël qui s'affrontent en dépit d'un cessez-le-feu incertain. Beaucoup de ceux qui ne sont pas venus l'eussent fait en d'autres circonstances ; que M. Bourassa soit retenu au Québec par la loi martiale, que le président Bourguiba, souffrant, ne quitte plus guère Tunis, que le chancelier Brandt soit malencontreusement grippé, n'enlève rien à la sympathie dont témoignent leurs messages.

Les nations européennes ont voulu donner un éclat exceptionnel à leur deuil. Le président de la République italienne est à Paris. Aucune obligation protocolaire n'obligeait la République fédérale à déléguer ses anciens chanceliers auprès du président Heinemann. Outre le prince Charles, second dignitaire de l'Etat, et M. Heath, la Grande-Bretagne est représentée par trois anciens premiers ministres, MM. Wilson et Macmillan et lord Avon.

Il serait à la fois inexact et inélégant de recenser les absences et de vouloir leur donner une quelconque signification politique. On sait que les dirigeants chinois ne voyagent guère, sinon dans un pays voisin, comme ce fut le cas l'an dernier pour les obsèques de Hô Chi Minh. M. Fidel Castro n'a pas saisi l'occasion de paraître sur la scène internationale ; il n'en avait pas moins rendu au général de Gaulle, à plusieurs occasions, un hommage chaleureux. Au demeurant, les délégations latino-américaines ne sont pas les plus fournies.

Les spéculations sur les « entretiens » et autres « sommets » autour d'un catafalque n'ont pas beaucoup plus de fondement qu'après la mort du président Kennedy. Sans experts ni dossiers, les dirigeants politiques ne sont pas en état, dans l'agitation de semblables rencontres, d'aller au-delà des propos courtois de circonstance. M. Podgorny ne s'occupe guère de grande diplomatie et n'est pas même accompagné de son ministre des affaires étrangères. Le séjour de M. Nixon se limite à quelques heures.

En recevant ses hôtes, M. Pompidou peut toutefois maintenir d'utiles contacts personnels. Il sait que ses interlocuteurs s'interrogent sur ce qui restera, dans la politique étrangère française, des impulsions et des grands thèmes du général de Gaulle quand ses successeurs n'auront plus à tenir compte d'une présence muette mais vigilante.

Les cérémonies de Paris n'ont donc été ni l'occasion d'une vaste conférence ni le prétexte à des négociations de coulisse. Elles expriment plutôt — dans l'unanimité d'un grand hommage — cette vérité, souvent bafouée, que le monde, si divisé et déchiré qu'il puisse être, reste ce « genre humain » auquel a cru le Siècle des lumières : une communauté capable des mêmes gestes et des mêmes émotions devant le destin exceptionnel d'un homme.

Une messe de requiem au rite dépouillé devant les représentants des puissances mondiales

Dans le grand vaisseau de Maurice de Sully, auquel après sept siècles les artisans de son règne avaient rendu les couleurs de l'histoire, trente souverains et les représentants de toutes les nations sont venus ce jeudi 12 novembre, de 11 heures à midi, saluer la mémoire de celui qui n'a pas pu faire de sa mort une mort comme les autres.

Belle et simple cérémonie, conduite d'une voix paysanne et chaleureuse par le cardinal Marty, et dont on imagine qu'elle n'eût pas choqué la hautaine humilité du signataire des dispositions testamentaires de janvier 1952. Nul rite plus simple et nulle musique plus traditionnellement accordée aux adieux : les sublimes chorals de Bach y révélaient une discrétion profonde.

C'était moins au déroulement de la liturgie que beaucoup prêtaient attention qu'aux hôtes qui avaient préféré risquer d'entreindre le souhait apparent de Charles de Gaulle que de manquer à ses adieux. Le sort voulut que le chef de l'Etat par lequel l'homme du 18 juin avait commencé, vingt ans plus tôt, sa carrière planétaire, arrivât le premier : le maréchal Spychalski, président de la République polonaise — et que son voisin fut le chef de l'Etat allemand, M. Gustav Heinemann, deux jours seulement après la signature de l'accord préparant la réconciliation des deux nations. Hommage indirect à une « ouverture à l'Est » qui fut l'une des grandes pensées du disparu. Ce ne fut pas le sort, mais l'ordre des choses, qui groupa, au centre de la cérémonie, un Asiatique, l'empereur d'Iran, et quatre Africains, les chefs d'Etat d'Ethiopie, Madagascar, de Côte-d'Ivoire, du Sénégal et du Niger, comme pour rappeler les liens tissés entre le général de Gaulle et les peuples de ces continents : l'empereur d'Ethiopie dressait son visage d'icône brune, burinée par le temps et les épreuves et M. Tsiranana avait surmonté des souffrances aiguës pour saluer le souvenir du général auquel l'attachait un respect passionné.

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 2, 4e col.)

Une foule nombreuse près de la Boisserie

De notre envoyé spécial MICHEL LEGRIS

Colombey-les-Deux-Eglises — C'est sous un ciel assombri que se déroulent ce jeudi les obsèques du général de Gaulle.

Dès les premières heures de la matinée, la foule avait commencé de se répandre dans les rues et à prendre place, patiente et recueillie, derrière les barrières métalliques disposées pour la contenir sur le bref trajet qui va de la Boisserie à l'église. De ces pèlerins — car c'est bien ce terme qu'il convient d'employer, — bon nombre avaient passé la nuit dans les voitures parquées hors des limites de la localité. En début d'après-midi, la foule était immense et continuait à affluer de toutes parts tandis que le centre de la localité était complètement bloqué.

Les fleurs du président Mao

Un peu après 9 heures un véhicule avait apporté huit couronnes adressées par les hauts dignitaires de la Chine populaire.

(Lire la suite page 3, 2e col.)

AUBIER-MONTAIGNE
13, quai Conti - Paris

Jean BANCAL
"le meilleur spécialiste actuel de Proudhon"
(Jean Lacroix)

PROUDHON
Pluralisme et autogestion
2 tomes - chaque vol. 21,00 F

●

Marcel LEGAUT
introduction à l'intelligence du passé et de l'avenir du christianisme
une mutation et non point un simple aggiornamento est nécessaire.
un vol. 27,00 F

TÉMOIGNAGES

UN HOMME

Par LOUIS VALLON

Le 18 juin 1940, dès le premier jour de son action de guerre, de Gaulle appelle à une grande aventure historique ceux qui n'admettent pas que la France puisse disparaître. Il prend tous les risques sans crainte des sanctions. Voici qui est sûr ; je ne l'ai jamais oublié. Ayant rejoint de Gaulle en 1942, je ne l'ai depuis jamais quitté.

Comme bien d'autres, je croyais instinctivement que la France possédait, à titre inaliénable, une vie propre, un caractère, des destinées, lorsque la débâcle de 1940 dressa soudain une sorte d'écran derrière lequel, tranché du présent par une détresse sans recours, le passé disparut brutalement.

De Gaulle se lève alors et nous émeut, car, par la parole et par l'acte, il restitue au peuple les énergies nécessaires pour que la France demeure une nation capable de jouer à nouveau un rôle dans le monde. Grâce à lui, l'histoire reprend, pour les Français, le visage de l'espoir. De Gaulle ne m'a jamais trompé. D'ailleurs personne n'est jamais trompé ; nous nous trompons nous-mêmes. De Gaulle fut un héros national, il n'était en rien un homme politique. Dans la vie publique, partout et toujours, il y a des vainqueurs et des vaincus ; quand le vaincu est un habile, il rejoint le camp des vainqueurs. Faudrait-il admirer ? Lorsqu'un homme dénué de grands dons personnels accède à une situation très élevée, c'est qu'il a su marcher sur la pointe des pieds, sans se faire remarquer, aussi longtemps que nécessaire. Est-il indécent de le rappeler ?

Des gens médiocres se sont longtemps consolés de leur médiocrité en constatant qu'un homme de génie n'était pas immortel. C'est vrai, nous le savons. Ils ont intrigué pour hâter son départ, en profitant sans vergogne des difficultés qu'il rencontrait pour faire aboutir la participation, difficultés qui croissaient au fur et à mesure que son action approchait du terme.

Les hommes politiques qui se sont engagés en 1969 dans l'aventure de la succession forcée croient-ils à ce qu'ils font, s'efforcent-ils vraiment de réaliser ce à quoi ils croient ou agissent-ils en feignant d'y croire ? Bien malin qui le dira.

(Lire la suite page 4, 5e col.)

UNE MÉDIATION

Par CLAUDE BOURDET

Le choc provoqué dans des millions de consciences par la mort de de Gaulle, le sentiment des Français d'être devenus « orphelins », ne sont pas liés seulement à l'admiration ou à la reconnaissance, ou à tel autre sentiment clair et rationnel. Hier, d'ailleurs, la démission générale qui a permis au régime de s'instaurer et de durer, l'immense pouvoir quasi paternel du chef de l'Etat, l'infantilisme collectif qui en fut la contrepartie, ne s'expliquaient pas seulement par la peur ou la lassitude, ou bien par une adhésion politique raisonnée. Il y avait, on l'a dit souvent, un élément magique dans la relation de de Gaulle et des Français; pour trouver la source de cette magie comme de toute autre, il faut tenter de déterrer ce qui est enfoui dans l'inconscient collectif.

Curieusement, ce sont les résistants du temps de guerre qui ont été les moins atteints par cet envoûtement. Chez eux régnaient, et règnent encore, à son égard les sentiments les plus variés, une admiration affectueuse et parfois presque tendre, une hostilité exaspérée ou encore un mélange de reconnaissance et de ressentiment, de respect et d'agacement. Mais chez tous, ou presque, ce sont des sentiments virils, fraternels, rien qui ressemble à une soumission. Aussi bien ne se sentent-ils pas débiteurs à son égard ; plutôt que l'acquittement d'une dette, ce fut un échange. Il ne fut pas le créateur de la Résistance intérieure ; elle aurait existé sans de Gaulle, et bon nombre des premiers résistants hésitaient, pour des raisons diverses, à se déclarer « gaullistes » dans les tout premiers temps. S'il n'avait pas été à Londres le 18 juin 1940, il y aurait eu une autre France libre, certainement très différente, un autre chef, imposé par le besoin commun des alliés et de la Résistance. Et, probablement, ce leader supposé, devenu par nécessité un symbole, pratiquant vis-à-vis des alliés une politique similaire ou différente, aurait joué de la même façon, après guerre, un rôle considérable dans notre pays.

Je ne cherche pas à refaire l'histoire, vain plaisir, mais à cerner ce que fut notre relation avec lui. Je ne cherche pas non plus à minimiser son rôle et ses services. Ses vertus exceptionnelles et ses défauts majeurs ont été peut-être également nécessaires, ont également concouru, en tout cas, à faire de la France libre et de la Résistance ce qu'elles furent. Nous avons eu avec lui, à cette époque, bien des conflits.

(Lire la suite page 4, 3e col.)

AU JOUR LE JOUR

Retour du cimetière

Mais on songe à ces puissants qui, venus du monde entier, se pressent à Paris avec les mêmes mots, les mêmes expressions de tristesse, de reconnaissance ou d'admiration, qui, oubliant leurs inimitiés, parfois leurs haines, font le même geste de piété au nom des mêmes valeurs humaines. On voudrait qu'eux aussi, au moment de reprendre le cours de leurs rivalités, de leurs querelles, de leurs luttes, de leur vie enfin, gardent quelque chose de ce moment exceptionnel.

ROBERT ESCARPIT.

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Les déclarations des personnalités étrangères à leur arrivée à Paris

M. RICHARD NIXON, président des Etats-Unis.

« J'ai connu le général de Gaulle officiellement et à titre privé et j'ai tiré un grand profit de sa manière de voir, de sa vision du monde qui a aidé mon action et qui m'aidera dans l'avenir. La vie du général de Gaulle demeure une vie exemplaire. C'est un exemple pour nous tous, un exemple sans parallèle dans l'histoire du monde. »

M. NICOLAS PODGORNY, président du Soviet suprême de l'U.R.S.S.

« Le général de Gaulle est entré dans l'histoire en grand homme qui a joué un rôle important dans le développement de la paix en France et pour la victoire sur le fascisme. En temps de paix, le général de Gaulle a beaucoup fait pour l'amitié et la coopération des peuples français et soviétique et, notamment, dans notre République comme un grand citoyen français. »

M. SULEIMAN FRANGIÉ, président de la République du Liban.

« Je ne fais que m'associer à l'hommage à la mémoire du grand français de l'éminent homme d'Etat, du chef patriote qui n'est inscrit à jamais dans l'histoire, qui a apporté une grande contribution à l'œuvre de la paix en Europe et dans le monde, qui a contribué à l'œuvre du développement des relations amicales et proches entre la France et la Pologne. »

LORD AVON, ancien premier ministre britannique.

« Par sa personnalité, le général de Gaulle était parmi les rares hommes qui ont fait l'histoire de leur temps, pas seulement l'histoire de leur pays. Il a fait cela par sa foi inébranlable en son pays. Tout ce qu'il pensait, tout ce qu'il faisait, c'était pour la France. »

M. PHILIBERT TSIRANANA, président de la République malgache.

« J'arrive cette fois-ci à Paris avec le cœur amoindri car mon ami, l'ami des Malgaches, le général de Gaulle, est mort. Dès que nous apprîmes chez nous « le père n'est plus. »

M. LEOPOLD SENGHOR, chef de l'Etat sénégalais.

« Nous avons ressenti la mort du général de Gaulle comme les Français l'ont eux-mêmes ressentie. »

M. FELIX HOUPHOUET-BOIGNY, président de la Côte-d'Ivoire.

« Par son œuvre lucide et humaine de dénomination, le général de Gaulle est entré dans l'histoire. » (Agence Ivoir Presse-Presse-1-3 à jamais dans le cœur des Africains. »

M. FRANÇOIS TOMBALBAYE, président de la République du Tchad.

« Je suis ici le porte-parole du peuple tchadien et de son gouvernement pour prendre part à la douleur totale de la France. »

HAILÉ SELASSIE, empereur d'Ethiopie.

« Le général de Gaulle a bien servi l'Europe, l'Asie et l'Afrique et chacun sera peiné de sa disparition. Rien ne peut décorder le repos à son âme. »

LES DÉLÉGATIONS

On trouvera ci-dessous une liste des délégations présentes à Paris pour les cérémonies d'hommage au général de Gaulle.

Afrique

AFRIQUE DU SUD : M. Hilgard Muller, ministre des affaires étrangères.

ALGÉRIE : M. Bouteflika, ministre des affaires étrangères.

BENIN : M. Mathieu Kérékou, ministre des affaires étrangères.

CAMEROUN : M. Vincent-Ondoa, premier ministre du Cameroun.

CONGO-BRAZZAVILLE : le commandant Ramil, vice-président du Conseil d'Etat et M. Poignon, ministre des affaires étrangères.

CONGO-KINSHASA : M. Nzo, ministre d'Etat.

COTE-D'IVOIRE : M. Houphouët-Boigny, président de la République.

DAHOMEY : M. Maga, président de la République.

ETHIOPIE : l'empereur Hailé Sélassié.

GABON : M. Bongo, vice-président de la République, représentant M. Omar Bongo, président de la République.

GHANA : M. Gbedemah, premier ministre, et M. Dennis Afrifa, ambassadeur.

GUINÉE : M. Saverdi, ministre délégué.

HAUTE-VOLTA : le général Lamizana, président de la République.

KENYA : M. Kamotho, ministre des affaires étrangères.

MALI : le capitaine Diakité, premier vice-président du Comité militaire et de libération nationale.

MAROC : M. Ahmed Bacali, directeur général du cabinet royal, et le général Kadiri, major général des forces armées.

MAURITANIE : M. Ould Daddah, président de la République.

NIGER : M. Diori Hamani, président de la République.

NIGERIA : le commissaire adjoint, sous-chef d'état-major de la marine, et M. Tonna, commissaire du gouvernement.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE : M. Bokassa, président de la République.

RÉPUBLIQUE MALGACHE : M. Tsiranana, président de la République.

SÉNÉGAL : M. Senghor, président de la République.

TOGO : M. Eyadema, président de la République.

TUNISIE : M. Bedi Kouiri, premier ministre, et M. Mahmoud, ministre des affaires étrangères.

ZAÏRE : M. Osema, vice-président de la République.

Amérique

ARGENTINE : M. Pastor, ministre des affaires étrangères.

CANADA : M. Mitchell Sharp, ministre chargé des affaires étrangères, accompagné de M. Trudeau, MM. Chrétien et Pelletier, ministres fédéraux des affaires culturelles et des communications, représentant M. Bonnier.

COLOMBIE : M. Lleras Restrepo, ancien président de la République, et M. de Brigard, ambassadeur à Londres.

ETATS-UNIS : le président Nixon, accompagné de MM. Rogers, secrétaire d'Etat, Kissinger, conseiller présidentiel pour la politique étrangère, Mondale, président pour les affaires intérieures, Schultz, chef de la commission budgétaire, Finch, conseiller, le sénat et Edward Kennedy.

Asie

CAMBODGE : M. Sisivan, ministre de l'Education nationale.

CORÉE DU SUD : M. Chou Kyu-Hah, ministre des affaires étrangères.

INDE : Mme Indira Gandhi, premier ministre.

IRAK : le général Malika Aref, vice-président de la République.

IRAN : Son Majesté, chah d'Iran.

ISRAËL : M. Zalman Shazar, président de la République, et M. Bar-Yaacov, ministre chargé du commerce.

JAPON : M. Kiichi Aichi, ministre des affaires étrangères.

JORDANIE : le prince Mohammed, frère du roi Hussein, et MM. Salah, ministre des affaires étrangères, Toukan, ancien premier ministre, le général Kouzay, chef d'état-major de l'armée de l'air.

LAOS : M. Souphanouvong, vice-président du Conseil d'Etat.

LIBAN : M. Franjieh, président de la République.

PAKISTAN : M. Hamid, ministre de l'intérieur.

RAS : M. Sabbagh Fard, premier ministre de la R.A.U., représentant également la Libye et le Soudan.

SYRIE : M. El Kayed, ministre des affaires étrangères, et actuel, M. El Atassi.

VIETNAM DU NORD : M. Xuan Thuy, ministre d'Etat, et M. Mai Van Bo.

VIETNAM DU SUD : M. Pham Dang Lam, chef de la délégation à la conférence de Paris.

GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE DU VIETNAM DU SUD : Mme Nguyen Thi Binh, ministre des affaires étrangères.

Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE : M. Marshall, premier ministre adjoint et ministre du commerce extérieur.

Europe

ALLEMAGNE DE L'OUEST : le président Heinemann, le chancelier Brandt, M. Schmidt, ministre de la défense, représentant le chancelier Brandt, M. Scheel, vice-président du Bundestag, ainsi que les ex-chancelliers Erhard et Kiesinger.

AUTRICHE : M. Jonas, président de la République.

BELGIQUE : le roi Baudouin.

BULGARIE : M. Todorov, président de la République.

CHYPRE : Mgr Makarios, président de la République et M. Kyprianou, ministre des affaires étrangères.

DANEMARK : le prince Henrik, représentant la reine Ingrid, le prince Henrik attaché militaire à Londres, et M. Baunsgaard, premier ministre.

ESPAGNE : le général Barrero Barrera, vice-président du conseil (gouvernement).

FINLANDE : M. Urho Kekkonen, président de la République.

GRANDE-BRETAGNE : le prince de Galles représentant la reine Elisabeth ; M. Heath, premier ministre, et Mme Wilson, lord Avon et Macmillan, anciens premiers ministres.

GRÈCE : M. Pattakos, vice-président du Conseil.

IRLANDE : M. John Lynch, premier ministre.

ITALIE : M. Giuseppe Saragat, président de la République, et M. Colombo, premier ministre.

LUXEMBOURG : le grand-duc Jean et M. Werner, premier ministre.

MONACO : le prince Rainier ; le prince héritier Hassan.

PAYS-BAS : la reine Juliana et M. Luns, ministre des affaires étrangères.

POLOGNE : le maréchal Spychalski, président de la République, le général Korejkiss, vice-ministre de la défense.

PORTUGAL : M. Caetano, président du conseil ;

ROUMANIE : M. Bucharest, vice-président du Conseil d'Etat, et M. Maurer, premier vice-ministre des affaires étrangères.

SAINT-SIÈGE : le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège.

SUÈDE : le prince héritier Karl Gustav.

TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Hacha, président de l'Assemblée fédérale, et le général Vitali Velo, ministre de la défense.

TURQUIE : M. Demirel, président de la République.

URSS : M. Podgorny, président du Présidium du Soviet suprême, M. Kosygine, premier ministre, M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, M. Kirilenko, M. Boris Ponomarev, secrétaire du comité central du P.C.U.S., le maréchal Vassili Tchouikov, un des héros de la bataille de Stalingrad, actuellement commandant en chef de la défense civile.

YOUGOSLAVIE : M. Popovic, président du Parlement fédéral, représentant M. Tepavac, ministre d'Etat aux affaires étrangères et le général Dabcevic, chef de l'état-major général des Forces.

Organisations internationales

Commission des Communautés européennes : MM. Franco Malfatti et Sicco Mansholt, vice-présidents, Alain Cuy, MM. Rolfes, Spinelli et François Deniau.

Organisation des Etats américains : M. Galo Plaza, secrétaire général.

ONU : M. Philippe de Seynes, secrétaire général adjoint des Nations unies.

OTAN : M. Manlio Brosio, secrétaire général.

(Les pays qui n'avaient pas envoyé de délégation étaient représentés par leurs ambassadeurs, dont celui de Chine nationaliste.)

La messe de requiem

(Suite de la première page.)

L'homme qui avait, en juin 1940, tout fait de notre histoire se rompt avec les catégories, dont, en cette cérémonie, l'occasion de manifester un équilibrisme peu banal. Aux Nations unies, le représentant du Lesotho est l'égal de celui de l'U.R.S.S. Ici, le grand-duc de Luxembourg avait le pas sur son voisin, le président des Etats-Unis, l'archevêque-président de Chypre sur le chef de l'Etat soviétique, et le prince de Monaco sur le premier ministre d'Elizabeth II. A la sortie, on aura pu se croire à la fin d'une messe de village, dans la calme bonhomie — il est pris que le monsieur qui marchait sur vos pieds était empereur ou président quelque part entre Istanbul et le cœur d'Afrique.

Dans cette cohorte, quelques personnalités seulement ont disparu, quelques héros des « Mémoires de guerre » et de la longue marche de Charles de Gaulle : Félix Gaillard, David Ben Gourion, coureurs de fonds obstinés, Anthony Eden et Harold Macmillan. Un portant droit aux hommes de très ancien jeune homme sportif et d'autre vieux, courbé ; les jambes du Cotre, de Jacquesien, d'Algier, comme s'en tient de Harold...

A la mesure du lumaçal, point de cérémonie. Etonnée, révérente, cachée à sa mort, désertée par lui. Mais et pleine de lui ; car peu de lieux au monde se ressemblent et se tiennent à l'intimité de De Gaulle. Dans cette journée du 26 août 1944, dont un de ses plus intimes compagnons rappelait justement hier qu'elle avait été la plus belle de sa vie, celle de la descente des Champs-Elysées, dès retrouvailles avec la Ville de l'Hôtel de Ville, c'est là qu'il avait vécu l'heure la plus dramatique, dans l'exécution dans les Mémoires de guerre et reste fréquente : « La Mouffetard s'élève. Il faut jamais chanté de plus enlevé ? Cependant, on les toujours. Plusieurs guillotels, parfois dans les galeries supérieures, actuellement la foule. Aucune noile ne attile à mes oreilles. »

C'est sur un autre lieu, dans un autre climat, que parle aujourd'hui Mgr Marty, Point d'oreiller, mais bien plus, Mots une sorte de noble compassion du disparu. De lui seul, il porte comme d'un « scandale » ; Mais quel contre d'un « passage ». Et la place que dit le cardinal archiprêtre sans Pierre, accélérate du pouvoir et à l'étroit ; Autant de le cathédrale, les gens nombreux aussi à la sacristie, beaucoup d'immigrants, d'hommes de couleur, pressés dans cette foule énorme qu'il a fallu tout à l'heure traverser comme une forêt trop dense. Dominan prématurément du lieu des lagons différents de la vie publique de Charles de Gaulle. L'appel à la fraternité que le cardinal Marty a voulu lancer pour donner son sens à cet adieu ne dément pas en tout cas un certain type de solidarité qui le Tiers-monde que de Dakar à Phnom-Penh, le général de Gaulle avait su inaugurer.

JEAN LACOUTURE.

LE DÉROULEMENT DE L'OFFICE

Une foule suivant par la télévision du public à solennité-ville présentée sitôt massive autour de la cathédrale. Les portes ouvrant à 8 heures entre 9 et 10 heures pour laisser entrer ceux des Parisiens, dont certains attendaient depuis 4 heures, qui voulaient assister à l'office. Un service d'ordre important canalisait la foule en formant, en deux rangées de 10 hommes une personnalités étrangères et étrangères.

Le président de la République avait pris place à la droite du chœur, ainsi que Mme Pompidou. Les chefs d'Etat, en tête desquels on remarqua, à droite, l'empereur d'Ethiopie, étaient rangés par ordre d'occasion ou pouvait, près du Négus, le chah d'Iran, le roi Baudouin, le prince de Monaco, le roi des Belges, Mgr Makarios, M. Podgorny, M. Tsedenbal, M. Sunrock... A gauche, MM. Tsiananda, Houphouët-Boigny, Sadjoni, Hamani Diori, Sinnar et, enfin, le grand-duc de Luxembourg. M. Richard Nixon, le maréchal Spychalski... M. Nixon se trouvait ainsi à la troisième place.

Le gouvernement et les représentants des corps constitués et des Assemblées occupaient le côté droit (le triangle) du quadre, le corps diplomatique dans celui de droite.

Sensible d'immenses visiteur, le cardinal Marty, qui célébrait la messe, invita à la méditation : « Nos frères sont venus rassembler leurs prières et le recueillement. Ils vous accueille dans la cathédrale de Paris et vous invite à entendre la parole de Jésus-Christ ; ils vous adressent à eux les hommes. Par quelque Charles de Gaulle fut à dumé en fait, Chrétien, vous devons rappeler et remercier le sacrifice de Dieu crucifié à Jérusalem. Aujourd'hui de ne sont jesus vous nous lutre manifester à en résurrection. Notre assemblée, à l'instar de ceux des millions d'hommes en France et dans le monde, prend quelle place fait celui que Dieu

Notre-Dame la France

« A la France, à Notre-Dame la France (...) nous n'avons rien à demander, sinon, peut-être (...) qu'un jour où le mon sera venu, une fois, elle tient sincérité ... Ce mot Dieu bienvenu et aimable bien. » (1).

Voici vers le fond d'automne où la voix de Charles de Gaulle s'accepte. Voici le chrétien public arrivé au rendez-vous des croyants qui définissait dit : « Ah ! que Dieu fuge toutes les âmes ! Que la France entière tous les corps ! » (1).

De ces sentiments religieux, de Gaulle ne s'est guère parlé publiquement. Ce chef d'Etat de mon temps qui définit ne s'est jamais présenté en catholique au peuple français. François Mauriac le soupçon en relevant cette réflexion furtive de février 1949 au Vélodrome d'Hiver : « Notre société traditionnelle, humaine, chrétienne, est très lézardée qui, tout à tout, l'anéantir l'histoire de France. » (2).

De Gaulle, en tout cas, n'est pas dans du Moyen qui signe sa conception du chef de l'Etat chrétien : « Ce n'est point atteint de vertu, c'est dans le Fil de Pépin, et la perfection évangélique ne consiste pas à l'imiter. L'homme d'action n'a se conçoit guère sans une forte dose d'égoïsme, d'orgueil, de dureté de cœur. »

Son culte pour la France a incontestablement des résonances religieuses ou, si nous en a indiqué lui-même les racines : « Ma mère portait à la pointe une médaille internationale à l'égal de ses prières religieuses. » (3)

Pour le premier fils, semble-t-il, en cours d'un de ses voyages publicis, de Gaulle a immédiat lire de la messe dominicale : « Mon âme a pour Dieu, le Dieu vivant. Mais et pleine de lui ; car peu de lieux au monde se ressemblent et se tiennent à l'intimité de De Gaulle. Dans cette journée du 26 août 1944, dont un de ses plus intimes compagnons rappelait justement hier qu'elle avait été la plus belle de sa vie, celle de la descente des Champs-Elysées, dès retrouvailles avec la Ville de l'Hôtel de Ville, c'est là qu'il avait vécu l'heure la plus dramatique, dans l'exécution dans les Mémoires de guerre et reste fréquente : « La Mouffetard s'élève. Il faut jamais chanté de plus enlevé ? Cependant, on les toujours. Plusieurs guillotels, parfois dans les galeries supérieures, actuellement la foule. Aucune noile ne attile à mes oreilles. »

C'est sur un autre lieu, dans un autre climat, que parle aujourd'hui Mgr Marty, Point d'oreiller, mais bien plus, Mots une sorte de noble compassion du disparu. De lui seul, il porte comme d'un « scandale » ; Mais quel contre d'un « passage ». Et la place que dit le cardinal archiprêtre sans Pierre, accélérate du pouvoir et à l'étroit ; Autant de le cathédrale, les gens nombreux aussi à la sacristie, beaucoup d'immigrants, d'hommes de couleur, pressés dans cette foule énorme qu'il a fallu tout à l'heure traverser comme une forêt trop dense. Dominan prématurément du lieu des lagons différents de la vie publique de Charles de Gaulle. L'appel à la fraternité que le cardinal Marty a voulu lancer pour donner son sens à cet adieu ne dément pas en tout cas un certain type de solidarité qui le Tiers-monde que de Dakar à Phnom-Penh, le général de Gaulle avait su inaugurer.

JEAN LACOUTURE.

« La recherche de la justice et de la paix »

L'archevêque de Paris soumit ensuite « trois réflexions personnelles » à l'assemblée. « La mort, dit-il, frappe de toutes parts ; elle est une rupture, elle est un scandale, elle est une souffrance. Mais le mort est vivant, vivant en Dieu. Dieu seul que tout homme soit sauvé, qu'il vive éternellement. Nous sommes déjà passés de la mort à la vie lorsque nous aimons nos frères et nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Il n'y a pas de signe plus actuel de cet amour que la recherche de la justice et de la paix. »

Au moment de la consécration, les fidèles sont invités à prononcer tout haut les intentions des cérémonies officielles de cette importance. Dans la nef et les bas-côtés, de nombreuses personnes visiblement peu-vent-elles

L'office s'achève par le *Dies Irae* du Requiem. Plusieurs évêques présentent alors leurs condoléances au président de la République, qui le salue d'un signe vers le cardinal Feltin, qui accompagne le Pontife qui se déplace avec difficulté.

Sur le parvis, le cardinal Marty prend congé de M. Pompidou pendant que le cortège sortant le cercueil quitte la cathédrale.

(1) Mémoires de guerre, l'Unité.
(2) De Gaulle, par François Mauriac.
(3) L'Appel.
(4) De Gaulle est-il chrétien ?

Les cérémonies

CONTRASTE

Suprême humilité ou ultime orgueil ? Nul ne saura jamais lequel de ces deux sentiments — peut-être tiennent-ils mêlés — inspira, dès 1952, les dernières volontés de Charles de Gaulle.

Ces volontés sont remarquées, comme le furent toutes les autres, tout une, depuis le 13 mai 1958. C'est donc à sens multiple, si l'on veut, qu'elle a eu : l'un des plus grands hommes d'Etat liés de ses pays — qui le nie ? — est rendu au petit cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises. Le silence qu'il a voulu sera celui de la foule immense, seule digne de l'accompagner une dernière fois.

Quelques heures avant, et à moins 300 kilomètres de la foule, tous les grands de ce monde, entourant leur ex-pour pays, seront rendu par leur présence et par leur hommage que pouvait exprimer celui qui voulait la France en paix et en amitié avec tous les peuples du monde.

Chacune de ces cérémonies, celle de Colombey et celle de Notre-Dame, a sa signification propre, mais la réunion est grande de les symboliser, voire de les opposer, et de montrer que, si elles sont entre elles le porte d'un ultime message politique.

De Gaulle, qui rendit place au référendum dans notre Constitution, mais une bien-longue absence, et est venant voir dans la nature de consultation « la voie la plus directe et la plus démocratique possible », n'a porte pas toujours ou le peuple, tout le peuple, dans son ou, Du reste l'eu-ruit en un moment de gagner le dernière dernière.

De Gaulle, qui avait jadis à « parler simple les intermédiaires », « décide de ne pas les avoir à ses côtés pour ses derniers moments sur cette terre, à la seule exception de ceux de son petit village où, de toute, dans le silence recueillement que savent créer les mêmes recueillies, le dernier cérémonie présidentielle de la « République paulienne ».

RAYMOND BARRILLON.

LES TROIS ANCIENS PREMIERS MINISTRES DU GÉNÉRAL SONT ALLÉS A COLOMBEY

Les trois anciens premiers ministres du général de Gaulle, M. Michel Debré, dès mardi, puis MM. Georges Pompidou et Maurice Couve de Murville, mercredi, sont allés à Colombey-les-Deux-Eglises à titre privé. Le président de la République était accompagné de M. Jacques Chaban-Delmas, venu en sans gêne compagnon de la Libération.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, avait l'intention d'aller, lui aussi, après-midi, rendre hommage à la ville de Gaulle, qui est compagnon de la Libération, devait être représenté par son maire, M. Hubert Dubedout. Le général Bénouard, secrétaire de promotion de général de Gaulle à Saint-Cyr et chef de son état-major à Alger, compagnon de la Libération, assistera aux obsèques.

A LA BOISSERIE

(Suite de la première page.)

Des mêmes mêmes portaient en bandoulière et, en caractères latins les noms de ceux qui les envoyaient : Mao-Tse-toung, Chou En-lai...

Vers midi, des groupes de compagnons de la Libération et diverses personnalités du gaullisme se trouvaient déjà sur la place du parvis de l'église. On reconnaissait notamment M. Fouchet, ancien ministre, M. René Brouillet, le colonel Passy, aux côtés de deux hommes portant un béret vert — deux des seuls survivants du fameux commando Kieffer. On apercevait aussi une Bretonne en coiffe dont le mari, qui devait mourir au combat en mer pendant la guerre, avait été un des premiers à rejoindre le général de Gaulle à Londres à bord d'un bateau de pêche.

Dans la foule anonyme quelques visages pouvaient être encore reconnus ici ou là : Marielle Goitschel, le R.P. Bruckberger.

Détail remarquable : le public n'a pas cherché à tromper sa longue attente par l'écoute des radios qui transmettaient la cérémonie de Notre-Dame ou d'autres reportages. Seuls ceux qui sont munis de postes portatifs, comme pour bien prouver que l'on peut goûter seul et pas surpaît, et nomen se le saint rétro au sous de laquelle le R.P. de Gaulle revoit du général, arrivé pour n'Afrique pour conseiller Jeffier avec l'évêque de Lagnes et le curé de Colombey, dont les un passage de la manifestation après de Paul à Timothée : « Soulagez-moi de Jésus-Christ remporte Venire les morts ».

M. Pompidou devant le cercueil

Quatorze minutes : c'est exactement le temps qui s'était écoulé entre le moment où, mercredi à 14 h. 58, M. Pompidou, accompagné de M. Chaban-Delmas, est sorti de voiture à la Boisserie et celui où il en est sorti.

Le président de la République n'a pas pu revoir une dernière fois le visage du général de Gaulle. La mort en hiver avait été la cause de la rétine à 20 h. 30.

Pour les personnalités attendues, une entrée particulière aux dimensions bâtonnistiques a été ouverte. Ils seront admis par un dormin spécial que pourront emprunter les compagnons de la Libération pour s'approcher du petit cimetière. Une autre concession a été faite, il est vrai, en faveur cette fois du grand public. Une caméra de télévision de POSTEP a été introduite dans l'église et doit transmettre en direct l'office funèbre. Déjà, à mesure qu'avançait la journée de mercredi, on avait de progressivement croître le nombre des visiteurs à Colombey où les fenêtres arborent des drapeaux noués d'un crêpe noir. La matinée, au cours de laquelle MM. Granval et Foccart, puis le comte de Paris avaient été introduits à la Boisserie, avait encore été relativement calme.

Cependant, quand, vers 15 heures, le président de la République et le premier ministre arrivaient, plusieurs centaines de personnes se trouvaient massées au seuil de la Boisserie. Le préfet de la Haute-Marne, en uniforme, courbés, les cahiers à éviter les bousculades ; il fut entendu et écouté. Tandis que s'acheminait le M. Pompidou et Chaban-Delmas le cortège de Marcilly, Pierre Lorraine ou des petites filles de la Fondation Anne-de-Gaulle, la foule grossissait encore.

Quelques milliers de personnes suffisaient pourtant, hier, à embouteiller les routes qui aboutissent à Colombey et les rues du village. On imagine combien sont plus grands la presse et l'émoi-chaude » à partir de 16 heures dans le sens Colombey-Paris. Pour les éviter, le Centre d'information routière conseillait aux automobilistes d'utiliser l'un des six itinéraires suivants : l'autoroute A-6 et, convergeant vers Troyes, les routes nationales 83, 4, 19, 5 et 7. Les renseignements de dernière heure devaient être fournis par les services de radiodiffusion, plus tôt, par les mots les « bouchons » qui étaient de se former à Troyes dans la soirée.

Dans les environs mêmes de Colombey, une circulation à sens unique en direction de cette localité avait été établie, au départ de Chaumont-la-Ville, sur la R.N. 19. Un dispositif identique avait été mis en place entre Bar-sur-Aube et Colombey, dans la direction de Colombey. Mais ces deux « sens uniques » devaient être inversés à partir de 16 heures jusqu'à une heure indéterminée. En outre, 16 n'étaient pas appliqués aux transports en commun habituel la navette entre d'une part, les gares de Chaumont et de Bar-sur-Aube, et, d'autre part, Colombey-les-Deux-Eglises.

Des postes de circulation et de secours étaient établis dans ces trois localités pour guider et conseiller les automobilistes. Colombey - les - Deux - Eglises, les parcs de stationnement aménagés, jeudi vers 10 heures ce matin, leur point de saturation. On estimait à dix mille le nombre des personnes étrangères au village. Beaucoup, sitôt, après cérémonie sortir, les passer ou livre d'ire ouvert à la maîtrise et le stationnement n'avait pu être interdit pour permettre le passage des cars assurant la navette avec Chaumont-la-Ville et Bar-sur-Aube.

Enfin, un hélicoptère du Centre national d'information routière surveillait les mouvements des cortège de la région, prêt à intervenir en cas d'accidents.

A la gare de l'Est

A la gare de l'Est, de 8 h. 30 à 10 h. 45, huit trains spéciaux ont pris leur départ, sous la direction de Chaumont et de Bar-sur-Aube.

A 11 heures, trois cent vingt compagnons de la Libération qui quitté la gare de l'Est dans le train qui leur était réservé. Outre les membres de l'ordre, on notera la présence d'un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles Mme Leclerc.

LA FAMILLE DE L'ANCIEN CHEF DE L'ÉTAT

Le général et Mme de Gaulle, née Yvonne Vendroux, qui s'étaient mariés le 6 avril 1921, avaient trois enfants :

● ANNE, née en 1928 et décédée en 1948, repose dans le cimetière de Colombey.

● PHILIPPE, capitaine de vaisseau, commandant l'aéronavale de la 2e région maritime (Brest), marié en 1947 à Henriette de Monteclerc, quatre enfants : Charles, Yves, Jean et Pierre.

● ELISABETH, « épouse en ligne » du colonel de Gaulle d'après Alain de Boissieu, député de Lozère, actuellement inspecteur de l'armée blindée et de la cavalerie, et a une fille, Anne.

Le colonel de Gaulle avait trois frères : Xavier, Jacques et Pierre, et une sœur, Marie-Agnès, mariée à M. Alfred Cailliau. Il avait en plus et en nièces et nièces.

Mme de Gaulle a un frère, M. Jacques Vendroux, député U.D.R. du Pas-de-Calais, ancien maire de Calais.

A LA GARE DE LYON

Sur les routes de Haute-Marne

Des voitures par milliers

Selon le Centre national d'information routière, dans le P.G. spécialisé de Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) était en alerte depuis 8 heures mardi. La circulation en direction de Colombey-les-Deux-Eglises était, en fait, mardi matin et jeudi matin 12 novembre, « plus intense que d'habitude, mais pas vraiment dense » en cours de la matinée.

Vers 8 heures, il passait en direction de Troyes, sur la R.N. 19, quelque cinq cent mille véhicules. Ce chiffre, mais en chiffre savant, sensiblement augmenter par la suite, notamment à partir de midi, après les cérémonies à Notre-Dame de Paris.

La veille, plusieurs milliers de voitures avaient traversé le département de Seine-et-Marne pour rejoindre Colombey. Le Centre national d'information routière, ainsi que les autorités de la Haute-Marne, ont pris des dispositions spéciales pour alléger le trafic, notamment par des itinéraires de déviation destinés aux voitures qui ne se rendaient pas à Colombey-les-Deux-Eglises. On s'attendait surtout à des « pointe chaude » à partir de 16 heures dans le sens Colombey-Paris. Pour les éviter, le Centre d'information routière conseillait aux automobilistes d'utiliser l'un des six itinéraires suivants : l'autoroute A-6 et, convergeant vers Troyes, les routes nationales 83, 4, 19, 5 et 7. Les renseignements de dernière heure devaient être fournis par les services de radiodiffusion, plus tôt, par les mots les « bouchons » qui étaient de se former à Troyes dans la soirée.

Dans les environs mêmes de Colombey, une circulation à sens unique en direction de cette localité avait été établie, au départ de Chaumont-la-Ville, sur la R.N. 19. Un dispositif identique avait été mis en place entre Bar-sur-Aube et Colombey, dans la direction de Colombey. Mais ces deux « sens uniques » devaient être inversés à partir de 16 heures jusqu'à une heure indéterminée. En outre, 16 n'étaient pas appliqués aux transports en commun habituel la navette entre, d'une part, les gares de Chaumont et de Bar-sur-Aube, et, d'autre part, Colombey-les-Deux-Eglises.

Des postes de circulation et de secours étaient établis dans ces trois localités pour guider et conseiller les automobilistes. Colombey - les - Deux - Eglises, les parcs de stationnement aménagés, jeudi vers 10 heures ce matin, leur point de saturation. On estimait à dix mille le nombre des personnes étrangères au village. Beaucoup, sitôt, après cérémonie sortir, les passer ou livre d'ire ouvert à la maîtrise et le stationnement n'avait pu être interdit pour permettre le passage des cars assurant la navette avec Chaumont-la-Ville et Bar-sur-Aube.

Enfin, un hélicoptère du Centre national d'information routière surveillait les mouvements des cortège de la région, prêt à intervenir en cas d'accidents.

A la gare de l'Est

A la gare de l'Est, de 8 h. 30 à 10 h. 45, huit trains spéciaux ont pris leur départ, sous la direction de Chaumont et de Bar-sur-Aube.

A 11 heures, trois cent vingt compagnons de la Libération ont quitté la gare de l'Est dans le train qui leur était réservé. Outre les membres de l'ordre, on notera la présence d'un certain nombre de personnalités, parmi lesquelles Mme Leclerc.

LA CÉLÉBRATION DU 11 NOVEMBRE

La longue nuit sous l'Arc de triomphe

A Paris, la longue nuit du 11 novembre commence sous l'Arc de triomphe. La garde d'honneur est formée par les élèves des grandes écoles qu'accompagnent des anciens combattants, des orphelins de guerre, des résidants d'anciennes déportées. Les vétérans sont de 1914-1918 avec leurs décorations, leurs bérets basques, leurs politiques bordées de médailles ; les plus voûtés sous la fine pluie d'automne, parlent peu, mais aussi sans doute parce qu'ils ressentent, comme leurs cadets, une profonde tristesse.

A leurs côtés, les compagnons de la Libération se rassemblent dans leur chagrin, et parfois leur inquiétude de l'avenir.

« De Gaulle, dira l'un, *c'était l'unité. Il restait, tête-de-mortement, et de loin, le lieu, « le rassemblant* jamais encore, anciens de la France libre ou de la Résistance intérieure venus de toutes les provinces, de toutes les couches sociales, de toutes les mouvances politiques. F.F.I. transmissiaires, déportés, soldats sans nom. Peu d'uniformes. Des ouvriers-chefs en jeu, des ouvriers, des cheveux rouges au verte des commandos, les bonnets de police bleu foncé de la cavalerie — et, à côté, les rares, les rares rayés des spahis — venus de la 1re D.B. Leurs porte-drapeaux s'avancent, une centaine, en rangs serrés, comme une force en marche, et parmi les emblèmes rassemblés on remarque la grande bannière de l'American Legion, le pavillon des brigades polonaises, le fanion des évadés de France par l'Espagne.

Des hommes pleurent

Plus de deux mille personnes de tous âges de toutes conditions, se sont massées jusqu'à la terre-plein du rond-point des Champs-Elysées et aux carrefours environnants. Longue colonne qui s'étire, vers 18 heures, l'air de la *Madelon*, la flamme est rallumée avec le cérémonial d'usage en présence de M. Guillaumat, ministre des anciens combattants et de Mme Lebon de Hautecloque. Des hommes pleurent, un vieux monsieur, le 11 juin 1940, annonce du « gloire encore neuve, demeurant » des Chasseurs-Alpes parmi le bleus populaires.

Les hôtels de la ville s'illuminent, un moment, dans l'âme de triomphe, deux cygnes blancs tournent dans les plis du grand drapeau tenu sous la voûte. Vers neuf heures trente, un jeune aveugle traversa le terre-plein des chars de D.C.A., longuement vers le bel Arc de Triomphe, immanquablement, arrêtés par les cyprès tels.

Pour alors, vers 22 h. 30, le cortège, qui, vers 18 heures, était fait de quelques milliers de personnes, s'est transformé en une foule sans l'ensemble pratique de pierre ou sous gravée, les noms des plus grandes batailles de la Révolution et de l'Empire. Au centre du monument, la dalle disparaît sous des centaines de fleurs.

Sous la pluie fine qui tombait sur Paris dans la soirée une foule dense se pressait pour signer des registres de condoléances ouverts au secrétariat particulier du général de Gaulle, 51, avenue de Breteuil.

Il s'inscrivait plusieurs centaines de personnes attendaient pour rapprocher des registres disposés dans le hall d'entrée où sur des tréteaux tendus de drap noir le long de la façade de l'immeuble.

Comme cela avait été, vous y a *Deux fois plus qu'hier* », où quelqu'un. Cinq mille cinq cents personnes, étaient présentées pendant la journée du 10 novembre. « Tous que pleurent le pauvre. Il faut croire que pleurent le pauvre. Il faut croire que pleurent le pauvre. Il faut croire

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

«Parlez-moi de la Russie...»

Arrivé à Beyrouth le 21 juillet 1941, quelques jours après la fin des combats fratricides qui avaient opposé en Levant les forces anglo-gaullistes aux troupes de Vichy commandées par le général Dentz, le général de Gaulle me convoque.

Délégué plénipotentiaire de la France libre pour la Turquie et les Balkans, j'avoue que, dans mes valises, j'ai vu tout d'abord que le chef de la France libre était avant tout soucieux de faire le connaissance d'un de ses premiers délégués, au surcroît responsable d'une région particulièrement exposée et tortue en renseignements de tous ordres.

Le général de Gaulle, ainsi que quelques centre-vingts Français libres de Turquie ne le connaissait pratiquement. Je me préparais à lui exposer ce que nous avions fait, ce que nous comptions entreprendre quand, ayant éclosé sa cigarette, il me dit : « Ça ne m'intéresse pas ; parlez-moi de la Russie ! »

La Russie — il ne était jamais l'URSS, car c'est sans doute trop long à épeler — elle venait d'entrer en guerre, le 22 juin 1941, contrainte et forcée.

Je n'eus guère le temps de ma remarque de la doublonnes surprise que m'avait causée l'interruption du général de Gaulle, que déjà il me pressait de questions.

En gros, j'ai le comprendre l'ambassadeur des Soviets à Ankara, et je pensais qu'il serait disposé à transmettre au Kremlin un message du général de Gaulle.

Le lendemain, le général de Gaulle, que l'avais encore vainement tenté d'intéresser aux Français libres de Turquie, me dicte le message destiné à Sergo Vinogradov, qui était, à trente-cinq ans, le plus jeune ambassadeur soviétique.

Le message lui-même se bornait à suggérer l'établissement de relations directes entre l'Union soviétique et la France libre ainsi que l'échange de délégués. Les commentaires oraux, que je ne devais faire qu'une fois rapport que l'ambassadeur était disposé à le transmettre, étaient d'une autre trempe.

Vinogradov avait accepté avec empressement de servir de truchement (« Staline adorait — » ne me découvrez pas trûlement », m'avait dit de Gaulle — à lui faire part des réflexions que le général m'avait dictées à Beyrouth. « Le général de Gaulle estime que la France et la Russie qui ont entretenu des relations amicales à travers les siècles et qui ont davantage la sens des nécessités européennes, peuvent collaborer utilement lors de la paix. Le général de Gaulle pense que la victoire est assurée, mais que la participation de l'Union soviétique hâtera la fin de la guerre.

« Il est évident, pour lui, que le bloc anglo-saxon a d'autres intérêts que ceux de l'Europe. La France et l'Union soviétique devront nécessairement collaborer.

« Le général de Gaulle estime enfin que la guerre achevée, il y aura une révolution. Un CONTINENTAL EDISON, bien sûr, parce que l'homme moderne ne veut pas rester bonne image, il exige la meilleure image. Passionné par son époque, il recherche la technique et l'esthétique d'avant-garde. Avec CONTINENTAL EDISON, il est certain d'être le premier à bénéficier de nouveaux perfectionnements : CONTINENTAL EDISON conjugue le futur au présent.

Continental Edison

noir et couleur

15 modèles du portable 44 cm à l'écran record 67 cm.

Une médiation

(Suite de la première page.)

Mais nous en aurons eu aussi avec un autre, qui n'aurait peut-être pas eu les mêmes.

Soulignons, il faut le reconnaître, à désagréable que ce soit, le fait que la France intérieure et extérieure n'était ni une, ni dans une mêmé d'indifférence, parfois d'hostilité : quelques milliers d'hommes et de femmes au début, quelques dizaines de milliers en 1940-1943, quelques centaines de milliers à la fin de l'occupation, en comptant large. Le reste du pays des dizaines de millions, accepta, attendait : n'oublions pas la prudence de Pétain dans les premiers temps. Au milieu, les scoutisé le B.S.C. et les Français de Londres, en échangeant des propos « gaullistes » avec un voisin du train qui lisait un journal clandestin. Les Soviétiques, les Polonais, les Britanniques, d'autres peuples qui lisent vraiment dans la lutte, s'émerveillent souvent d'entendre aujourd'hui les compatriotes décrire ce qui fut leur problèmes moins pénétrant, moins sûr : la chasse du revisionnisme.

Il ne s'agit ici ni de condamner, ni d'excuser : c'était là le résultat nécessaire de la démission de la classe dirigeante et des erreurs des directions ouvrières, quant à notre engagement personnel dans la Résistance, il ou comment c'était du hasard. Mais vive la libération, et soudain toutes les valeurs changèrent. Des mille transmettes unanimement la chant du vainqueur de la libération, l'ivresse et l'onction. Il fallait être, il fallait avoir été lucide et incorruptible, sous peine de sombrer la face dans le sable, ou pire, devenir collaborateur. Certaines « vérités » de circonstance seulement leur passent...

Les autres, les millions de citoyens, se contentèrent d'un changement plus modeste. Peu à peu, sans même y prendre garde, ils accomplirent la mutation psychologique commencée sous l'occupation, en tournant le radio de Londres : ils s'identifièrent à Celui qui les avait représentés, qui leur avait permis de conserver leur production. Autant les résistants inconditionnels pouvaient être gênants puisque chacun aurait pu être, quatre ans durant, à leur place, autant ceux-ci l'étaient, trop différents pour être un reproche, non-aliénant une fonction salvatrice. De même qu'un Messie prend sur lui les fautes de tous les hommes, pourvu qu'ils croient en lui, de même les Français sentaient que la connexion avec de Gaulle effaçait leur absence de quatre ans. Par lui et en lui, ils avaient été à Londres, à Brazzaville ou dans les maquis. Ils avaient combattu, ils avaient souffert, ils avaient gagné la guerre. Ils pouvaient se regarder dans une glace sans baisser les yeux.

Personne n'a reconné ainsi ? Personne, sûrement, n'a reconné. Les mots sont trop précis pour décrire l'obscur mouvement des âmes. Mais n'oublie pas ainsi que, plus loin que la conscience, l'inconscient, au cours des années, une identification s'est faite entre lui et eux, fondée ensuite confusément par les générations montantes ? N'est-ce pas l'explication de l'immense pouvoir quasi magique de de Gaulle, de sa prise en charge si aisée, en 1958, du tour un peuple qui ne rêvait à son « sauveur » ? La prise en charge n'était-elle pas plus profonde et plus ancienne, et cela n'était-il pas la continuation d'aujourd'hui, qui va plus loin que la durée de l'armée et de la reconnaissance ?

CLAUDE BOURDET.

Un homme

(Suite de la première page.)

Tout dépit et toutes avec des écarts, que peut-il advenir des désirs qui ne sont pas tout à fait sincères ? D'ailleurs, sincère ou pas, on fait dans la vie publique moins ce qu'on veut que ce que l'on peut ou qu'il faut.

Personne ne peut dire comment se serait passée les choses si elles étaient passées autrement, personne ne peut affirmer, abréé coup, qu'elles auraient pu se passer autrement. Les événements importants sont rarement réalisé par le coup, en tout cas tels. Toutes les régressions font partie de la marche en avant de l'histoire. Entre le capitalisme naissant et l'un des divers socialismes, existant aujourd'hui, un troisième voie pouvait s'ouvrir. C'est ce qu'entendait de Gaulle qui en avait déjà donné quelques traits. Les conservateurs de tout bord ont fait échouer son entreprise. Il faudra bien un jour la reprendre et la poursuivre plus loin ; voici une bonne méthode pour sécuriser sa fidélité à de Gaulle sinon ! Chamberlain a été signalée par Jingel (Philosophie du droit, § 180) comme la vertu humaine la plus importante dans la société moderne. Souvenons-nous de cet enseignement.

L'entreprise était au centre de la participation telle que de Gaulle voulait la bâtiser. Il espérait débloquer l'Etat par la voie que le référendum du 27 avril devait ouvrir. Il n'en est rien question. L'Etat se tourne vers les communes, telles qu'elles sont, vers les autres collectivités locales, vers le Sénat, l'archaïque Sénat, et leur laisse l'initiative des réformes éventuelles. Surtout pas de référendum ! Dans un pays récemment surpris par « le phénomène gaulliste », dû à M. Jean Charlot, on nous dit que le gaullisme avait subi « l'épreuve suprême de la succession ». L'épreuve aux dire de qu'il nomme le « gaullisme » un phénomène politique indépendant de la personne du général de Gaulle et des traditions jeunes de la France libre et de la Résistance. C'est fait ! La mort de de Gaulle libère complètement le phénomène étudié par M. Jean Charlot, mais qu'on se dise ici qu'à chaque les gaullistes ne se sentent en rien libérés. Plus que jamais, ils se veulent fidèles. Regardez ce qui se passe sur la route de Colombey.

On ne réussira jamais à réduire le gaullisme à des problèmes électoraux. Il naît, je pense, de vivre avec le peuple au cours de ces jours qui suivent la mort de Charles de Gaulle pour y prendre exemple. Notre grand mort est un rassembleur de Français extraordinaire ! Les Français sont en train de deviner la vérité, sur les conditions du départ de Charles de Gaulle, le 28 avril 1969, dans le discrétion et le silence du référendum du 27 avril 1969 s'explique, sans recours au romanesque, par les actes, les caractères des protagonistes principaux et aussi par le jeu des forces sociales en présence. Les conditions dans lesquelles le malaysie coup a alors été porté à de Gaulle sont trop claires pour que le peuple ne laisse prendre aux politiciens l'ombre de quelques-uns.

Je voudrais, pour terminer, rappeler un trait du caractère de Charles de Gaulle que, en juin 1942, dans une lettre adressée secrètement à Léon Blum, Georges Boris avait souligné. Voici ce que Georges Boris y disait du général de Gaulle : « A mon avis ce serait un grand homme si même un très grand homme si en connaissant des hommes égaux cette qu'il a des choses, s'il en avait le sentiment et le maniement plus facile. Sans doute est-ce parce qu'il les méprise qu'il a des connaissances médiocre, contrastant avec ses vues philosophiques et profondeur sur le monde. Je suis amené pour cette raison à être de mi-gauche politique il est meilleur stratège que tacticien. Peut-être m'exagérerai-je plus clairement en employant une autre image : on dit de certaines gens qui les arbres leur cachent la forêt. Il serait de ceux à qui la forêt cache les arbres »

Il faut sans doute nuancer la remarque de Georges Boris mais elle contient quelque chose de vrai. Plus que jamais, de Gaulle est parmi nous, avec nous. Celui qui pratiquement ne se trompait jamais sur les événements a payé cher erreur commise en plaçant sa confiance en des gens qui ne le méritaient pas.

Aux réalités véritables de se dire comme me le rapportait il y a quelque temps André Malraux, son de Gaulle non disposera d'un pouvoir accru sur les Français.

LOUIS VALLON.

LA PRESSE QUOTIDIENNE COMMENTE LES « DERNIÈRES VOLONTÉS »

La mort du général de Gaulle et l'hommage rendu à sa mémoire par le monde entier, forment toujours la trame des éditoriaux dans la presse quotidienne. L'absence des dignitaires de l'Etat nous choquait, conformément aux dernières volontés du disparu, suscite plusieurs commentaires.

L'HUMANITÉ : distance à l'égard des successeurs, et solitude.

« Que cette décision soit due à l'impatiente volonté du général de Gaulle de construire lui-même sa statue pour les siècles à venir et d'échapper une fois de plus, malgré la terrible égalité de la mort, au sort commun — tel-il celui des hauts dignitaires de l'Etat, — n'est rien dans doute. Mais on est tenté d'y voir aussi le désir de prendre du recul, le regard de ceux qui maintiennent une ferme stabilité à assurer la continuité. Malgré les nombreuses divergences d'une solidarité indiquée — qui montrent aujourd'hui vers lui vire ne peut empêcher qu'un terme de plus se fasse jour, le sentiment de la solitude et de l'inquiétude. »

(JEAN ANTHONY.)

COMBAT : une affaire entre son peuple et lui.

« C'est lui qui en a décidé la présence de ses pairs, pour bien prouver que sa mort était une affaire entre son peuple et lui. Comme l'avait été sa vie, et qu'une dernière fois il voulait communiquer directement avec la nation.

« Cela veut flatter la France et les Français, et en flatteur sincèrement beaucoup qui participèrent naguère aux grands et au dialogue mystique auquel on les invite, mais cela ne doit pas flatter qu'on nomme. Cette une sorte de mépris ou d'avoir la vanité à l'égard des plus hauts dignitaires qui compte le monde et qui se trouvaient réunis dans la nef de Notre-Dame en l'absence d'un mort qu'ils sont venus honorer. »

LA NATION : conception monarchique, grandeur démocratique.

« Le testament de de Gaulle a frappé les imaginations. On le comprit, tant il lui ressemble, ses dispositions et par le style dans lequel, depuis dix-huit ans, elles furent couchées.

« C'est peu de dire que ce texte est empreint de complète unique. Car le plus étonnant, n'est pas tant le refus de tout honneur officiel. Ce refus-là n'étonne personne. Ce qui a pu surprendre, c'est de voir tout honneur réservé à la seule Nation, dans cet acte sans ambiguïté, comprenant chez de Gaulle, d'établir un lien unique entre lui et le peuple, c'est-à-dire, en définitive, la France vivante. C'est la véritable conception monarchique. C'est la véritable grandeur démocratique.

« Certes, le général portait grand respect aux fonctions grâce auxquelles l'Etat — sans qu'il n'y ait point de collectivité cohérente et responsable — se saurait être maintenu en toutes ses parties. Et pourtant, c'est vous seuls « hommes et femmes de France et d'autres pays du monde » qu'il réserve par testament l'honneur d'accompagner son corps jusqu'à sa dernière demeure. »

(MAURICE DE MONTALAIS.)

LES ECHOS : la dimension de l'économie.

« Confronté à une ère où le progrès technique, la compétition économique et l'opinion, en nient-être tendent les rapports sociaux, non seulement entre les individus, mais aussi entre les nations, Charles de Gaulle intégra au plus haut point dans sa vision planétaire des choses, dans son patrimoine exigeant, dans sa conception impérieuse de l'ordre et du pouvoir, la dimension qui lui était le même naturelle : celle de l'économie.

« L'indépendance nationale lui, sans nul doute, pour lui le fil conducteur de son action. Il est fait d'un découvrir les implications économiques de plus en plus déterminantes et contraignantes, et c'est aussi en grande partie pour maintenir la cohésion de la nation qu'il entreprit de modifier les rapports sociaux.

« L'économie est un moyen, non une fin. C'est l'une des leçons que notre série insolite de triomphes, étourdi d'expansion, mais encore accablé de misères, doit à Charles de Gaulle. »

(ANDRE FABANOUE.)

Dessin de ROYN.

Commentaires et témoignages

L'hommage des personnalités et des associations

● *M. André Bord*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur : « *Son idéal de liberté et d'indépendance, qui avait permis aux Français de ne jamais désespérer, étoit considéré, tant dans l'Alsace retrouvée que dans l'Alsace retrouvée, comme la seule ligne de conduite digne d'être suivie. Les Alsaciens vivaient avec le général de Gaulle dans leur cœur, et ils continueront de la même manière dans l'avenir.* »

● *M. Jacques Foccart*, secrétaire général chargé des affaires africaines et malgaches, s'est déclaré « *profondément bouleversé par la douleur que représente la mort du général de Gaulle* ». M. Foccart, qui préparait la prochaine visite officielle du président Georges Pompidou en Afrique, a ajouté : « *La nouvelle à Nouakchott* » *Je suis particulièrement ému d'apprendre cette nouvelle sur la terre africaine, pour laquelle le général a tant fait et qu'il aimait tant* », a-t-il déclaré. — (*A.F.P.*)

● *M. Roger Souchet*, ancien député, qui a été le plus jeune député de France : « *A trente ans je suis devenu le compagnon du général de Gaulle... Lorsque nous voyions les jeunes parler de lui, nous nous voyions comme qu'il survivra à sa propre mort.* »

* * *

● LE MOUVEMENT DE LA PAIX FRANÇAIS : « *s'incline devant la mémoire de l'homme d'Etat profondément attaché aux idées d'indépendance de la France et du rapprochement entre les peuples dans un monde pacifique* ».

● LE BUREAU NATIONAL DU MOUVEMENT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'EUROPE, dont le délégué général est M. Alain Peyrefitte, estime que, « *dans une époque caractérisée par la confusion des choses, l'enseignement des événements, l'obstination des volontés, le général de Gaulle a su incarner et faire vivre une volonté, une lucidité et un style, et a donné de la France une image inoubliable* ». Il ajoute : « *Progressistes, communistes, gaullistes ou libéraux, tous ceux qui prônent pour l'action du mouvement pour l'indépendance de l'Europe, s'inclinent avec gratitude devant l'homme qui a incarné la dignité de la France et rendu à l'Europe son espérance.* »

● LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES COMITÉS POUR LA DÉFENSE DE LA RÉPUBLIQUE, M. Yves Lancien, a déclaré : « *Pour notre part, nous prendrons avec ferveur le souvenir des heures graves de ces trente dernières années, où à plusieurs reprises, la République française ne dut son salut qu'à l'action de ce démocrate authentique.* »

● LE BUREAU NATIONAL DE L'UNION DES JEUNES POUR LE PROGRÈS, auquel ses adhérents de la région parisienne a se joindre au vieille discussion qui a lieu ce soir entre le point des Champs-Elysées et la place de l'Etoile.

● LE BUREAU NATIONAL DE L'UNION GAULLISTE POPULAIRE demande « *aux travailleurs, aux organisations syndicales, aux délégués, à l'organisme du salaire national du travail, aux jeunes, à partir de 11 heures, aux jeunes, à partir de 11 heures, aux jeunes, à partir de 11 heures

LA MORT DE CHARLES DE GAULLE

Les messages des personnalités étrangères

Amérique

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU, premier ministre du Canada : « Il a connu une destinée exceptionnelle méritée par des qualités uniques et par un attachement profond à la France. »

● M. ROLAND MICHENER, gouverneur général du Canada : « Il défiait constamment le désespoir et un service de son pays et s'y était distingué d'une manière qui suscitait une grande admiration à toutes le monde. »

● M. EDUARDO FREI, ancien président du Chili : « Seul à Londres, il n'était rien si personne, mais en profonde de l'âme de cette grande nation, il était comme une incarnation de son histoire et de son destin. C'est pour cela même qu'il a été aimé. »

● M. DIAZ ORDAZ, président du Mexique : « Il était avant tout le symbole d'une intuition politique sûre dans le grand combat pour la liberté de l'homme durant la seconde guerre mondiale. »

● M. MIGUEL ANGEL ASTURIAS, prix Nobel de littérature : « Entre toutes les périodes de ma vie, celle qui m'a ému le plus est la conversion qu'il venait de la responsabilité. »

Europe

● LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES : « Si l'Europe est un exemple et un facteur d'équilibre sur la scène internationale, elle le doit à des hommes comme le général de Gaulle qui ont eu le courage de concevoir la voie de la justice et de renouveler dans l'égalité et l'indépendance des rapports nous les pays qui les étaient auparavant soumis à l'histoire à rejeté une nouvelle conscience de ses responsabilités, vis-à-vis de l'avenir de l'homme comme le général de Gaulle qui avait efficacement vu la réconciliation de la France et de l'Allemagne. »

● M. NICOLAS CEAUSESCU, président du Conseil d'État de Roumanie : « Le peuple roumain a toujours hautement apprécié son admirable action au service de la victoire contre le fascisme, de la politique d'indépendance, de la collaboration et de l'entente entre les nations. »

Asie

● LE PRINCE SOUVANNA PHOUMA, chef du gouvernement laotien, souligne à la perte que représente, aujourd'hui la France et le monde.

● LE GÉNÉRAL NGUYEN VAN THIEU, chef de l'État sud-vietnamien : « Nous sommes très affligés d'apprendre la décès du général de Gaulle. »

● Mme BANDARANAIKE, premier ministre de Ceylan : « Sa mort sera pleurée non seulement dans son propre pays, auquel il avait décidé sa vie, mais encore dans le monde entier. »

● M. MARCOS, président des Philippines : « Le général de Gaulle a montré aux hommes et aux nations que la politique la plus sublime était d'être tout. »

● LE GÉNÉRAL KY, vice-président du Vietnam du Sud : « J'ai toujours admiré le héros, le héros et le génie que le général apportait intégralement au service de la France. »

● MM. NGUYEN HUU THO et HUYNH TAN PHAT, président du Front national de libération et du G.R.P. sud-vietnamien, se déclarent « très touchés par la nouvelle de la mort de ce grand homme qui a combattu pour l'indépendance de la France, de l'homme qui a tranchement critiqué la guerre d'agression américaine au Vietnam du Sud ».

● M. XUAN THUY, chef de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris : « La politique vietnamienne du général a contribué à atténuer et à développer chaque jour davantage les relations entre la République démocratique du Vietnam et la France. »

● M. CHAU SENO, ministre du gouvernement royal d'union nationale cambodgien (Pékin) : « La disparition brutale du général de Gaulle est une perte non seulement pour la France et les Français, mais aussi pour le Cambodge et les Cambodgiens. »

● M. CHENG HENG, chef de l'État du Cambodge, a adressé un message de condoléances.

● M. PARK CHUNG KEE, chef de l'État sud-coréen, a également adressé un message de condoléances.

Afrique

● M. HABIB BOURGUIBA, président de la République de Tunisie : « Le général de Gaulle sera à jamais du patriotisme d'amitié et de hautes valeurs. Puissions-nous le préserver et le renforcer pour mieux agir dans la ligne qu'il a tracée. »

● SIR SEEWOOSAGUR RAMGOOLAM, premier ministre de l'île Maurice : « La France et l'humanité tout entière perdent l'un des plus vaillants défenseurs de la liberté. »

● LE GÉNÉRAL GOWON, chef de l'État nigérian : « Malgré la politique qu'il adopta à l'égard du Nigéria lors de la guerre civile, que les Biafrais, nous partageons le deuil du peuple français uniis à la mort de ce grand homme. »

Proche-Orient

● M. HASSAN EL BAKR, chef de l'État irakien : « Le monde arabe est vivement ému du général de Gaulle de la compréhension qu'il a montrée pour les sentiments et les espoirs des nations arabes dont il a fait preuve, et de son attitude ombre d'amitié et d'approbation. »

● M. IBRAHIM BAKR, porte-parole du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine : « Sa mort constitue une grande perte pour l'humanité. La nation arabe n'oubliera jamais l'attitude noble adoptée par le général de Gaulle après la guerre israélo-arabe de juin 1967. »

LA CHINE A VOULU MARQUER SON DEUIL AVEC UNE SOLENNITÉ EXCEPTIONNELLE

Les diligeants chinois ont tenu à exprimer leurs sentiments avec une solennité exceptionnelle pour un homme d'Etat du monde occidental. Le président Mao Tse-tsoung et le vice-président du parti communiste, Lin Piao, se sont rendus mercredi à l'ambassade de France à Pékin pour y faire le compte du général. Ils ont été reçus par le chargé de place à l'entrée de la mission diplomatique.

D'autres personnalités de premier plan, et notamment le chef du gouvernement, M. Chou En-lai, le vice-président de la République, M. Tong Pi-wu, le vice-président du conseil, M. Li Hsien-nien, le chef d'état-major général, Huang Yong-sheng, ainsi que M. Kiao Mo-to, vice-président de l'Assemblée nationale, ont également présenté leurs condoléances et déposé des gerbes de fleurs devant le portrait de l'ancien chef de l'Etat.

Le gouvernement chinois a ordonné la mise en berne des drapeaux sur la grande place de la Paix céleste (Tien An Men) pendant deux jours. Le ministère des affaires étrangères a fait de même à l'entrée de son immeuble. Les drapeaux avaient été mis en berne pendant un jour lors de la mort du président Nasser.

Le président Mao Tse-tsoung, qui a fait dévoiler des couronnes à la Révolution, a envoyé un message de condoléances à Mme de Gaulle : « Apprit la mort du général Charles de Gaulle, je tiens à vous présenter mes condoléances sincères et à vous exprimer mes sincères sympathies. Combattant infaillible contre l'agression raciste et pour la sauvegarde de l'indépendance nationale de la France, » MM. Tong Pi-wu et Chou En-lai ont tenu leur message adressé à M. Pompidou, disant, de leur côté : « Profondément affligés de la mort du général de Gaulle, ancien président de la République française, nous adressons, au nom du gouvernement et du peuple chinois, nos profondes condoléances au gouvernement et au peuple de la République française, et notre sympathie cordiale à la famille du général de Gaulle. Nous sommes convaincus que les bonnes relations établies entre la Chine et la France vaincront l'épreuve du général de Gaulle continuront à se développer grâce aux efforts conjoints de part et d'autre. »

Le régime nationaliste de Formose, qui avait rompu ses relations avec la France au lendemain de la reconnaissance de Pékin par le gouvernement français, en 1964, a ignoré officiellement la mort du général.

● *Journée de deuil à Beyrouth.* — Les avocats du barreau de Beyrouth suspendent jeudi matin, pendant une heure, les plaidoiries devant les tribunaux, « en hommage au président de Gaulle, qui a été le défenseur des principes du droit de la justice et de la liberté dans le monde ». Le comité du Syndicat des réalisateurs de Beyrouth a demandé à ses membres l'arrêt de toute activité pendant une heure, au moment où les obsèques du général de Gaulle seront célébrées à Colombey-les-Deux-Eglises. La commission épiscopale des écoles catholiques a décidé que toutes les écoles privées fermeront leurs portes en signe de deuil. Pour la même raison, le ministère national de l'éducation a recommandé aux directions du lycée franco-libanais et du collège protestant de fermer leurs établissements. — (*A.F.P.*)

DANS LA PRESSE MONDIALE

Du « personnage anachronique » au « prophète »

Les journaux du monde entier commentent de publier abondamment commentaires sur la carrière du général de Gaulle : « Si tâche, telle qu'il la voyait, n'était pas tant de construire une nouvelle Europe que de construire une nouvelle France. Si il n'est pas parvenu, les chances d'une telle durable de l'Europe seraient beaucoup plus minces », écrit le WALL STREET JOURNAL. De son côté, le WASHINGTON POST, qui consacre plus de quatre pages à la vie du général, écrit, sous la signature de Walter Lippmann : « Il incarnait la nouvelle France, qui est la première puissance d'un grand chef. Car l'homme qui vit pour le rien, et des balles, et des bombes, et des mots, et des actes, dirige l'homme pour les autres et prend leur tête. » Le WASHINGTON STAR écrit en lui « un anachronisme, mais un anachronisme superbe, et chacun de nous le sent dommé par sa mort ».

Au Canada, LE DEVOIR (indépendant) parle de « jugement unique : « Le Général fut complexe, comme homme politique, de calculs machiavéliques, de dimensions humaines, de personnalité éminemment calculée. Mais la vérité profonde du personnage est foi inébranlable en la France, son avenir, la liberté, l'indépendance de ses peuples, le bonheur, son goût inétinctif de la paix, son goût instinctif de l'équilibre, jalouses de lui, mais Churchill et quelques autres, les plus grands hommes de notre temps. » A TORONTO, THE GLOBE AND MAIL observe que « sous le général de Gaulle la vieille vision de pouvoir et de la gloire pour la France semble illusoire, et en perte elle ne le fit pas toujours ».

La presse de l'Europe de l'Est mêle ses commentaires dans une certaine gêne. L'organe des syndicats tchécoslovaques, PRACE parle de « un personnalité très complexe », pendant que RUDE PRAVO remarque que « l'étoile du général a brillé avec une force extraordinaire dans les moments difficiles ». A Budapest, NEPSZABADSAG oppose sa lutte unique « les ambitions américaines » et « la politique de puissance, qui n'était pas conforme aux intérêts de la plus grande » ; l'agence polonaise INTERPRESS dit « adieu à l'ami et à l'homme politique qui avait compris la nécessité de consolider la paix et la sécurité en Europe ».

Ce « magicien achète de l'histoire », cet homme qui était « le plus noble des princes de la France », écrit à Madrid le journal phalangiste ARRIBA, « est mort debout comme les bons soldats ». ABC publie un article de M. José Maria de Areilza, ancien ambassadeur à Paris. A Rome, IL MESSAGERO remarque que de Gaulle « a eu des attitudes variables à l'égard de l'Italie mais qu'il n'a jamais démenti la tradition de la fraternité latine ». Pour L'AVANTI, c'était « un homme qui croit du poids, et le journal socialiste italien ajoute : « Les vacillations mises en place par de Gaulle ont rendu, mais en raison de l'absence d'une politique européenne forte d'un soutien populaire, de mettre de construire une alternative démocratique à un système institutionnel dont les événements de mai ont mis au désarroi le monde ouvrier et les profonds, avec les forces les plus vives et les plus mûres du pays ». Pour STAMPA, « écrivit en héros du temps présent » « De Gaulle et la France ont vécu dans une sorte de symbiose ». Observe à Stockholm AFTONBLADET, tandis qu'à Amsterdam DE TELEGRAAF estime que « ces idées étaient souvent modernes parmi démodées ». « De Gaulle représente un temps qui est révolu à jamais, mais l'étoile qui a guidé la vie fut une étoile que lui et de l'éclat toujours ». Il reprochait au peuple de faire cet du Rhin », ajoute la NEUE RHUR ZEITUNG, « il était un bon ami de son ennemi allemand, même en ne le pardonnait pas pour les dire d'années vécues ». Trois journaux canada publient un article de M. Evgeni Barbels, ambassadeur au Caire, qui fut en poste à Paris à divers titres, de 1958 à 1965, et qui écrit notamment : « Le jour extraordinaire, chez le général de Gaulle, est que, en dépit de son système et de son mépris des hommes, il conservait une foi intacte dans les valeurs humaines fondamentales. Il était chrétien — pas seulement en paroles. Il n'y a exprimé pas seulement d'hommes d'Etat capables d'élever alors une intelligence lucide et sans illusion, mais tout chrétien qui ne sont pas uniquement de facade. »

A Salisbury, le RHODESIA HERALD se réjouit : « Pas à pas, la pensée et tire la France hors de l'abîme démocratique de la IVe République. »

Les journaux de l'Afrique francophone rivalisent dans la louange.

Dans L'ORIENT, de Beyrouth, M. Georges Naccache, ancien ambassadeur à Paris, parle de « grand homme », pendant que AL FATAD aime à l'homme qui apprenait les choses vraies ». Le journal de Tripoli, AL THAWRA, parle de « l'homme qui croit en la liberté des peuples ». Pour AL AHRAM, « le général de Gaulle est une perte non seulement pour la France et les Français, mais aussi pour le Cambodge et les Cambodgiens ».

● M. CHENG HENG, chef de l'État du Cambodge, a adressé un message de condoléances.

● M. PARK CHUNG KEE, chef de l'État sud-coréen, a également adressé un message de condoléances.

Afrique

● M. HABIB BOURGUIBA, président de la République de Tunisie : « Le général de Gaulle sera à jamais du patriotisme d'amitié et de hautes valeurs. Puissions-nous le préserver et le renforcer pour mieux agir dans la ligne qu'il a tracée. »

● SIR SEEWOOSAGUR RAMGOOLAM, premier ministre de l'île Maurice : « La France et l'humanité tout entière perdent l'un des plus vaillants défenseurs de la liberté. »

● LE GÉNÉRAL GOWON, chef de l'État nigérian : « Malgré la politique qu'il adopta à l'égard du Nigéria lors de la guerre civile, que les Biafrais, nous partageons le deuil du peuple français uniis à la mort de ce grand homme. »

Proche-Orient

● M. HASSAN EL BAKR, chef de l'État irakien : « Le monde arabe est vivement ému du général de Gaulle de la compréhension qu'il a montrée pour les sentiments et les espoirs des nations arabes dont il a fait preuve, et de son attitude ombre d'amitié et d'approbation. »

● M. IBRAHIM BAKR, porte-parole du comité central de l'Organisation de libération de la Palestine : « Sa mort constitue une grande perte pour l'humanité. La nation arabe n'oubliera jamais l'attitude noble adoptée par le général de Gaulle après la guerre israélo-arabe de juin 1967. »

● *Journée de deuil à Beyrouth.* — Les avocats du barreau de Beyrouth suspendent jeudi matin, pendant une heure, les plaidoiries devant les tribunaux, « en hommage au président de Gaulle, qui a été le défenseur des principes du droit de la justice et de la liberté dans le monde ». Le comité du Syndicat des réalisateurs de Beyrouth a demandé à ses membres l'arrêt de toute activité pendant une heure, au moment où les obsèques du général de Gaulle seront célébrées à Colombey-les-Deux-Eglises. La commission épiscopale des écoles catholiques a décidé que toutes les écoles privées fermeront leurs portes en signe de deuil. Pour la même raison, le ministère national de l'éducation a recommandé aux directions du lycée franco-libanais et du collège protestant de fermer leurs établissements. — (*A.F.P.*)

DU TEMPS DE STALINE

La propagande soviétique accusait le disparu de vouloir établir une dictature fasciste

De M. Khrouchtchev à Mme Bruyère et Kasznyline, les différents politiques ont mis à contribution le général de Gaulle. A son arrivée à Orly, dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Polgorny a rendu hommage au « grand chevre de France » qui « mène dans l'Histoire comme un homme politique fine ».

Les Soviétiques n'ont pas toujours porté un jugement aussi flatteur sur l'ancien chef de la France libre. Pendant la période de la guerre froide — alors que Staline n'était encore, — leurs propagandistes le dénoncaient pêle-mêle comme « fasciste » et « ennemi du peuple ». Le « Dictionnaire politique » de la Grande Encyclopédie soviétique publiée à Moscou en avril 1952, la compagnons de ce texte et des hommages qui sont rendus maintenant au général de Gaulle ainsi que « l'image qui commencait l'évolution de la politique soviétique depuis quelque de vingt ans.

« Avant de devenir le [illegible] impérialiste français, de Gaulle était un partisan de la collaboration avec les impérialistes allemands qui [illegible] la France. La clique de de Gaulle a [illegible] ouvertement appelé la criminelle politique de « alliance » [illegible] de la nation et d'unitisme à l'Allemagne.

« Après l'occupation du pays par les troupes hitlériennes en Afrique du Nord, [illegible] de Gaulle était [illegible] de l'Union soviétique [illegible] 1943 à Alger, puis, le 3 juin 1944, fut [illegible] gouvernement provisoire de la République française avec [illegible] de Gaulle à sa tête.

« Après que l'Union soviétique eut mis en [illegible] les hitlériens en 1945, de Gaulle, sous la pression de la population, fut forcé de [illegible] son [illegible] [illegible] de la guerre froide [illegible] [illegible] contre l'URSS. Dans la guerre impérialiste [illegible] 1950-1953, de Gaulle [illegible] [illegible] 1950 [illegible] [illegible] [illegible]

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Après cinquante-neuf jours de grève, un accord de principe est conclu entre General Motors et le syndicat

De notre correspondant

Washington. — Les ouvriers de General Motors, en grève depuis cinquante-neuf jours, ont allumé mercredi des feux de joie à Detroit, à Flint à Pontiac, dans toutes les localités où sont installées des usines du premier producteur mondial d'automobiles. C'est en apprenant qu'une proposition d'accord avait été mise au point entre la direction du géant de l'automobile et leur syndicat, l'United Automobile Workers (U.A.W.), que les membres des piquets de grève ont mis le feu aux pancartes qu'ils brandissaient depuis deux mois pour exposer leurs revendications.

Ces scènes spontanées ont été retransmises aux quatre coins des Etats-Unis par la télévision. Elles ne signifient pourtant pas que la grève pour le renouvellement de la convention collective triennale de l'automobile est terminée. Encore moins que les cent cinquante-cinq usines de General Motors vont aussitôt rouvrir leurs portes. Dans la meilleure des hypothèses, ce n'est pas avant trois semaines que la firme pourra reprendre son activité.

Les termes du protocole d'accord ne sont pas encore connus. Ce lundi, la direction de l'U.A.W. doit le soumettre en détail aux délégués syndicaux des différentes usines de General Motors. Si ces trois cent cinquante délégués acceptent l'accord, celui-ci, avant d'entrer en vigueur, devra encore être soumis à l'appréciation des trois cent cinquante mille grévistes. La procédure est longue, compliquée, et surtout elle se prête à de nombreux rebondissements. Pendant qu'à certains de leurs camarades ailleurs, les feux de joie, d'autres grévistes commençaient dès mercredi soir à protester contre les concessions que leurs dirigeants auraient faites à la direction de General Motors. Seul un leader inconnu peut, dans bien des cas, faire accepter dans le plus haut échelon, Walter Reuther, l'ancien dirigeant de l'U.A.W., mort au printemps dernier dans un accident d'avion, était de ceux-là. Parviendra-t-il encore si son successeur, M. Leonard Woodcock, qui dirige sa première grande bataille, pourra s'imposer aussi facilement. Mais le veut-il? Il s'est bien gardé jusqu'à présent d'approuver ou de désapprouver les grandes lignes de l'accord conclu. M. Woodcock reste muet, comme s'il attendait de connaître les premières réactions de la base pour prendre publiquement position dans un sens ou dans un autre.

Augmentation des salaires et retraite mensuelle de 500 dollars

Si les indicateurs qui ont filtré à Detroit sont exacts, l'U.A.W. aurait obtenu d'importantes concessions. C'est ainsi que le salaire horaire, actuellement de 4 dollars (20 F), serait augmenté de 31 cents (1 F 55) à la première année, avec promesse d'une rallonge de 24 cents chacune des deux années suivantes. Au début des discussions, la direction de General Motors proposait une augmentation de 36 cents pour la première année, tandis que les syndicats réclamaient 61 cents. L'U.A.W. qui avait accepté un peu à la légère il y a trois ans un plafond à l'indexation de la hausse des salaires sur celle des prix, aurait d'autre part obtenu l'annulation de cette limite, ce qui ne favoriserait en rien la politique antiinflationniste de M. Nixon.

Parmi les autres demandes importantes de l'U.A.W. figurait la retraite automatique après trente années de travail. Le syndicat exigeait en même temps que la retraite mensuelle soit portée de quatre cents dollars à cinq cents dollars. Cette augmentation semblait finalement été acceptée par General Motors, mais elle ne serait accordée qu'aux travailleurs de cinquante-huit ans ou plus. En 1972, âge de la retraite serait abaissé à cinquante-six ans. General Motors estime en effet qu'il ne peut pas se passer du jour au lendemain d'un grand nombre de ses ouvriers les plus expérimentés.

160 millions de dollars par jour

Dès la fin de la semaine on aura une idée sur la façon dont le compromis est accueilli par les grévistes. Le fait que le trésor de guerre de l'U.A.W. — 120 millions de dollars environ au début de l'épreuve de force — est épuisé pèsera sans doute dans grévistes à la conciliation. La situation se complique cependant du fait de la persistance du courant inflationnistes. Outre l'accord initial des contrats au niveau de chaque usine doivent, d'autre part, être conclus avant que le travail reprenne. Ce nouveau contrats, qui portent sur les conditions de travail, d'ancienneté, etc., n'ont été jusqu'à présent réglés que pour la moitié des entreprises de la firme.

General Motors, qui souffre, comme les deux autres « grands » de l'automobile de la concurrence étrangère croissante — surtout allemande et japonaise, — voudrait, bien sûr, en finir avec une grève qui ne lui a pas permis de lancer de nouveaux modèles comme c'était son désir. Bien qu'il se soit interdit toute intervention dans le conflit, le gouvernement américain a la même préoccupation. La grève, qui fait tache d'huile ou affecte différents secteurs de l'économie, comme ceux de l'acier et du caoutchouc, coûte environ 150 milliards de dollars par jour à l'économie américaine : 14 millions de salaires qui ne sont pas versés, 80 millions qui représentent le prix des vingt-six mille véhicules généralement produits tous les jours par General Motors tant aux Etats-Unis qu'au Canada, 30 millions versés à des sous-contractants et 20 millions en taxes perçues sur la vente des véhicules.

JACQUES AMALRIC.

C.C.C.
vous assure
la meilleure
"tenue de route"
avec son importante collection d'auto-coats.

Réalisés dans les tissus les plus variés : gabardine cuir, popeline... ils répondent aux exigences de chacun.
Pour les frileux, ils sont doublés spécialement ou mieux encore existent en Ceylor lavable marron, imitation fourrure (modèle non représenté 250 F)
Correspondant agréé Crédit Cetelem
35/41 Bd Haussmann Paris 9e
Province : envoi contre remboursement

Argentine

Grève générale de 36 heures

Dirigeants politiques et syndicaux tentent de former un front commun

De notre correspondant

Buenos-Aires. — La C.G.T. argentine a maintenu son ordre de grève de trente-six heures pour jeudi après-midi et vendredi malgré les concessions qui lui ont été faites par le gouvernement Levingston et les sévères avertissements du général Arturo Cordon Aguirre, ministre de l'Intérieur. Le mouvement devrait être largement suivi. Pour la première fois, les chemins de fer seront totalement paralysés : les cadres des compagnies ferroviaires ont en effet décidé d'arrêter le travail.

L'ex-président Perón et ses partisans avaient largement inspiré le plan d'agitation sociale, adopté par les syndicats le mois dernier, et aussi cette nouvelle grève doit être le « point fort ». Leur parti politique, le mouvement national justicialiste, a d'ailleurs choisi ce moment pour présenter au régime militaire un programme de revendications (lire avec les radicaux (l'Union civique radicale du peuple) et quatre autres partis de moindre importance (conservateur populaire, démocrate progressiste, socialiste argentin et une fraction dissidente du parti radical).

Leur manifeste, intitulé « Heure du peuple », réclame le retour à la légalité des partis politiques, l'étude d'un statut régissant leurs activités et la fixation d'une date pour les élections générales. Les signataires du manifeste, MM. Jorge Paladino (péroniste), Ricardo Balbin (radical), Vicente Solano Lima (conservateur populaire), Horacio Thedy (démocrate progressiste), Jorge Scherr (socialiste) et Leopoldo Bravo (radical dissident) estiment en outre que « ces points d'entente devraient permettre la rédaction d'un programme de gouvernement ».

L'offensive des partis (traditionnels, conjugués avec celle de l'ex-président Arturo Frondizi et de ses amis, se produit à un moment où le régime est particulièrement vulnérable. Un certain malaise règne au sein des forces armées. Des rumeurs de coup d'état circulent. A peine avait-il surmonté la crise provoquée il y a un mois par la démission de deux de ses ministres, que le gouvernement Levingston a enregistré une nouvelle défection avec le départ du général Juan Guglialmelli, secrétaire du Conseil national du développement. Pour ce dernier, le programme d'expansion du nouveau ministre de l'économie, M. Ferrer, est « un *frein économique et subit au processus révolutionnaire* ». N'allant pas assez loin, un tel programme, selon lui, ne peut que mener « à *l'affrontement des différents secteurs de la société argentine, alors même que leur unité est plus urgente que jamais* ».

Il est vrai que M. Ferrer ne veut pas brusquer les choses. Il relève le salaire minimum de 500 à 550 pesos (de 275 à 300 F), à partir du 1er avril prochain, ce qui intéresse environ trois cent mille travailleurs, et il accepte que les commissions paritaires se réunissent à nouveau à partir du 1er avril 1971. Mais il ne revient pas à l'essentiel des salaires, la seule augmentation prévue au début de l'année prochaine étant celle qui avait été décidée déjà par l'ancien ministre de l'économie, M. Moyano Llerena.

Cette politique « responsable et sérieuse » a été jugée par M. Ferrer, à Mâ favorablement accueillie par le patronat. Les dirigeants des petites et moyennes entreprises auraient eu du mal à absorber une élévation du coût de la main-d'œuvre. En outre, M. Ferrer a promis de les protéger contre la concurrence étrangère et de leur accorder des crédits.

Il en est pas de même des dirigeants syndicaux qui sont très préoccupés par la hausse rapide du coût de la vie. Plusieurs d'entre eux étaient prêts à « descendre de salle », pour reprendre une expression militaire qui leur est chère. Mais la pression de la base et la crainte de représailles de l'extrême gauche les en a dissuadés. De son côté, le gouvernement Levingston, du moins dans un premier temps, n'est plus parti de la « fermeté » de M. Ferrer assurait au début de la semaine que la C.G.T. ne serait pas placée sous contrôle officiel et que la grève ne serait pas déclarée illégale. Mais le ton a changé. Mercredi soir, le ministre de l'intérieur a en effet informé les organisateurs de la grève de « *vouloir considérer leur nonnoir personnel et préserver d'irritants gratuites* ». « *La loi frappera dans toute sa rigueur* », ajoute le général Cordon Aguirre, *ceux qui prétendent transformer les syndicats et leur centrale en un comité politique* ».

PHILIPPE LABREVEUX.

les duplicateurs qui se commandent du bout du bout du doigt s'appellent
RONEO
département machines
36, rue des Mathurins - Paris 8e
266.73.66 - 935.50.35

Canada

LA POLICE QUÉBÉCOISE A OPÉRÉ QUATRE NOUVELLES ARRESTATIONS

Montréal (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — La police québécoise a arrêté, mercredi, quatre nouveaux suspects en vertu de la loi sur les « mesures de guerre ». Selon un porte-parole de la police, il nombre des arrestations, depuis l'entrée en vigueur des mesures d'exception, le 16 octobre dernier, s'élèvent maintenant à quatre cent quarante-trois, mais seules soixante-trois personnes sont encore détenues.

Chili

Le gouvernement amnistie les militants de la gauche révolutionnaire

A Santiago, le gouvernement de M. Salvador Allende vient de prendre deux décisions importantes : tous les militants de la gauche révolutionnaire emprisonnés seront libérés et la force spéciale de police du corps mobile) chargée de réprimer les émeutes sera dissoute.

La première mesure intéresse les militants du MIR (mouvement de la gauche révolutionnaire), passés, depuis 1968, à la guérilla urbaine, et qui avaient multiplié les agressions, notamment les attaques de banques. Ils avaient cependant observé une trêve pendant la campagne électorale, afin de ne pas nuire l'accession au pouvoir de M. Allende.

Celui-ci a décidé que toutes les personnes condamnées pour infraction à la sécurité intérieure de l'Etat seraient libérées ; que tous les procès en cours pour atteinte à l'ordre public seraient suspendus ; que toutes les personnes en cours de jugement déjà condamnées ou en liberté provisoire seraient disculpées, et que les ordres d'arrestation lancés contre les dirigeants révolutionnaires seraient annulés.

D'autre part, le ministre chilien de l'économie, M. Pedro Vuskovic, a confirmé l'intention du gouvernement de nationaliser vingt-six banques privées dont six possèdent des capitaux étrangers.

Enfin, selon le correspondant du *New York Times* à Santiago-du-Chili — information reproduite par l'*International Herald Tribune* du 12 novembre, — le gouvernement chilien aurait déjà commencé à négocier avec Cuba le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays. Les négociations seraient menées dans la capitale chilienne avec M. Carlos Rafael Rodriguez, ministre sans portefeuille dans le gouvernement de M. Fidel Castro, qui assistait le 3 novembre aux cérémonies d'investiture de M. Allende et qui est resté au Chili.

Brésil

UN CINQUIÈME AUMONIER DE LA JOC EST ARRÊTÉ A VOLTA-REDONDA

Rio-de-Janeiro (*A.F.P.*). — Un aumônier brésilien de la jeunesse ouvrière catholique (JOC), le père Nataniel Campelo, a été arrêté vendredi dernier à Volta-Redonda, cité industrielle située entre Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo, a-t-on annoncé mardi dans les milieux ecclésiastiques brésiliens. Quatre aumôniers et quatorze militants de la JOC ont déjà été arrêtés.

Tous sont gardés au secret, certains depuis le 11 septembre, malgré les efforts de l'évêque auxiliaire de Rio-de-Janeiro et de Mgr Helder Pessoa, chargé par la JOC internationale d'assurer leur défense.

EUROPE

LE SÉJOUR DE M. SCHEEL A VARSOVIE

Le ministre polonais des affaires étrangères souhaite que s'établisse une «coopération fructueuse» entre son pays et l'Allemagne fédérale

De notre correspondant

Varsovie. — Cette journée de jeudi peut être décisive pour le développement des négociations polono-ouest-allemandes. Les conversations entre ministres, reprises mercredi après le retour à Varsovie de M. Scheel, sont en effet montré que quelques difficultés sérieuses subsistent, mais que des deux côtés on avait le désir de tout faire pour obtenir à une conclusion positive dans un délai rapide.

L'optimisme n'est restreint par le fait qu'le prononcé mercredi soir, lors du dîner offert à la délégation ouest-allemande, M. Jedrychowski, ministre polonais des affaires étrangères, qui a été frappé du climat « de réalisme, de sincérité et de compréhension mutuelle ». Il a souhaité que s'établisse entre les deux pays une « coopération fructueuse ».

Tous les commentateurs ont été frappés du ton extrêmement chaleureux de son discours.

Le session plénière de mercredi avait été ouverte par une allocution de M. Scheel en deux chiffres. Il avait pour ce qui a dû « très soucieux de la présentation, très précise de l'ensemble des problèmes sur lesquels on travaille faite par M. Jedrychowski ».

Les deux chefs de délégation avaient également un entretien en tête à tête au cours duquel, des deux côtés, apparurent des éléments nouveaux, comme le rapporte à la presse M. von Wechmar, porte-parole du gouvernement fédéral. Celui-ci était toutefois que si des progrès sensibles avaient été réalisés, des difficultés subsistaient sur quelques points importants. Il s'agit essentiellement des termes dans lesquels pourrait être évoqué le traité Oder-Neisse. Devait-on dire, comme le souhaitent les Polonais, qu'il s'agit là d'une ligne « établie » par les accords de Potsdam ?

Cela paraît inacceptable aux Ouest-Allemands. Que conclure de tout cela ? Comment le gouvernement ouest-allemand peut-il modifier une Pologne qui maintient ses réserves pour sauvegarder les droits des alliés en vue d'un éventuel traité de paix ?

Le regroupement des familles

Le problème du « regroupement des familles », est également du second plan. D'autant plus que, comme l'a confirmé M. von Wechmar lui-même, des progrès ont été accomplis. Les Polonais voudraient que la question soit traitée avec le plus grande discrétion. M. Folsemann, directeur du département de presse du ministère polonais des affaires étrangères, s'est élevé, mercredi, contre certaine comptes rendus de presse internationale sur cette question et a rappelé que pour son gouvernement ce problème n'était pas lié au traité qui porte sur la reconnaissance de la frontière occidentale de la Pologne par la République fédérale. Il n'y a pas, assure-t-il, de « minorité allemande » en Pologne. Il s'est lié d'un problème qui est de la compétence exclusive du gouvernement polonais, a-t-il ajouté, et, d'autre part, nous avons toujours facilité le départ des personnes d'origine allemande qui le désirent. M. Folsemann a ajouté que ces affaires seraient réglées plus aisément lorsque les relations entre la République fédérale et la Pologne seront normalisées.

Les Allemands semblent disposés à prendre leur temps pour préciser dans les détails les conditions de mise en pratique concrète par la « regroupement des familles ». Ce classement semble établi, disait-on de source ouest-allemande, entre le moment du paraphe et celui de la signature. Une nouvelle série de Polonais de M. Scheel, président de la Croix-Rouge ouest-allemande, se tenait pour son plus discrète.

Si la conversation de jeudi entre les ministres et vice-ministres des deux délégations permet de trouver des solutions aux problèmes encore en suspens, le traité pourrait être paraphé dès la fin de cette semaine.

BERNARD MARGUERITTE.

LE TRIPARTISME ALLEMAND

Par ALFRED GROSSER

On le sait bien en France, à quelques mois des municipales ; les élections locales pèsent sur la situation politique nationale tout en étant d'abord intérieures en allemand. En Hesse, l'interdépendance était, cette fois, particulièrement nette. Un bonus du parti libéral F.D.P. aurait pu conduire à la fin rapide du gouvernement Brandt : quelques sièges (moins supplémentaires auraient changé de camp devait le perspective d'un désastre aux élections nationales de 1973, désastre attendu à l'intérieur gouvernement avec les sociaux-démocrates. Bon nombre d'électeurs hessois ont voté libéral pour éviter cette conjoncture et non pour amener le F.D.P. au pouvoir à Wiesbaden, de M. Gioll (à un poutrel abolit puisque le S.P.D. ne pourra plus y gouverner seul. La coalition de Hesse sera celle de Bonn.

Cela n'empêchera pas les libéraux de continuer à gouverner avec les chrétiens-démocrates dans le Schleswig-Holstein et en Rhénanie-Palatinat, et leur grand allié de Bonn d'exercer le pouvoir avec les chrétiens-démocrates dans le Bade-Wurtemberg. Une l'origine, en effet, les trois principaux partis ont été simultanément des alliés et des adversaires, ce qui a eu deux conséquences importantes. D'une part, l'antagonisme entre les deux grands partis n'a jamais dégénéré en conflit irrémédiable. D'autre part, le S.P.D., absent du pouvoir au niveau fédéral jusqu'en 1966, ne s'est tout de même jamais trouvé écarté complètement de responsabilités politiques importantes. Ainsi ses militants n'ont pas eu la tentation de se comporter comme extérieurs au système politique. En France, la gestion de municipalités par le parti communiste a eu des effets modérés, mais tout de même analogues.

La variété des alliances a cependant un côté fort malsain. Le tiers parti est trop souvent l'arbitre et introduit encore un élément d'insécurité dans un système politique qui en est presque parvenu au bipartisme. Les sociaux-démocrates souhaitent le sorte du F.D.P en 1973 (mouvement cette qu'ils croient qu'une partie de la clientèle qui lui reste est encore attirée par la C.D.U. et assurerait la suprématie permanente des chrétiens-démocrates. Mais ceux-ci sont gênés par le glissé que prend le F.D.P. et regardent avec envie la vie politique britannique dans laquelle le scrutin majoritaire assure l'alternance au pouvoir des travaillistes et des conservateurs, sans autres obligation pour eux de se coalisar avec les libéraux, pourvu que leurs homologues allemands.

Dans la République fédérale, l'élimination des petits partis ne fait pas la chasse des 5% Aujourd'hui qu'avant les Lander, elle a déjà eu pour effet, en juin dernier, d'éliminer les libéraux des Diètes de Hanovre et de Sarrebruck. Au niveau fédéral, elle a joué un rôle décisif le 28 septembre 1969 : « deux cent vingt-six mille électeurs supplémentaires, soit 0,7 % des votants, avaient voté pour le N.P.D. plutôt que pour un autre parti. Il n'entrait en général un cinquième siège. C'est ce qui arriva au N.P.D. Il vient de tomber à 3,4 % en Hesse, ce qui l'élimine. Dimanche dernier, il ne présentait plus de candidats.

Les nouveaux dirigeants centristo-démocrates l'ont bien compris : la politique à l'Est de MM. Brandt et Scheel n'est impopulaire qu'auprès de pénitents déchirantes. Une opinion active devra se servir davantage de la politique économique et sociale. La politique extérieure a leur (seule vitesse) ara le rôle considérable dans la vie économique allemande, parce qu'elle était longtemps le « poumon allemand ». La satisfaction du pays tout et la normalisation de sa situation internationale suffisent peu à peu la République fédérale à une autre norme : seul en période de crise, l'électeur se soucie fort peu de réalités autres que celles de la politique intérieure, sauf si on lui démontre que sa vie quotidienne est directement affectée par un problème international ; il en va ainsi des aspects sociaux, industriels mondiaux, de l'Europe du Marché commun. C'est moins l'indifférence que l'absence de conflit entre les partis et compétition qui a réduit l'importance du débat en Hesse.

PROGRÈS DANS L'ENQUÊTE SUR L'ASSASSINAT DE KRIM BELKACEM

Bonn (*A.F.P.*). — Interrogée sur l'assassinat de Krim Belkacem, ancien membre du C.R.E.A., l'un des « chefs historiques » de la révolution algérienne, découvert étranglé le 20 octobre dernier dans une chambre d'un grand hôtel de Francfort, continue Gamma la indiqué, mercredi, la commission d'enquête de la police criminelle allemande, l'identité des trois personnes qui se sont liées avec la victime et disparurent après le crime a été établie. Il s'agit, selon la police, d'Ayat Hamid Meshah, né en 1939 à Mechli (Algérie), alias Karim, alias Hasna, alias Hassan, et d'Ahmed Bouhouche, surnommé Gaah, né le 1er janvier 1933 à Doum El Souffi (Algérie). Le troisième est un certain Debai.

Krim Belkacem avait quitté Casablanca le 8 octobre pour Genève, où il a séjourné jusqu'au 15. Il se rendit alors à Francfort en arrive le soir à Düsseldorf. Il passa la nuit à l'hôtel Eldor, où il avait rendez-vous avec Ayat Hamid, alias Karim. Le 18, Krim Belkacem et son compagnon se rendirent par avion de Düsseldorf à Francfort, à l'hôtel Intercontinental, où Ahmed Bouhouche et Debai devaient les rejoindre. C'est dans la chambre de Bouhouche que le corps de Krim Belkacem fut découvert le 20 octobre. Selon l'état du corps, soulèvent les enquêteurs, il y avait eu lutte. Trois motifs, soulèvent-ils, peuvent actuellement être retenus pour ce crime : crime politique, crime crapuleux ou drame de la jalousie. Le véritable motif ne pourra être découvert qu'à l'issue de l'enquête qui, contrairement à certaines rumeurs, n'est pas retardée par des considérations d'ordre politique.

Tchécoslovaquie

CONSTITUTION D'UNE UNION SOCIALISTE DE LA JEUNESSE

Prague (*A.F.P.*). — M. Jurej Varicek a été élu mercredi président du comité central de l'Union socialiste de la jeunesse tchécoslovaque. Il succède à M. Otto Cimolik, a été également élu.

M. Hnesk, qui assistait à la première réunion, lundi, avait lancé un appel aux jeunes en invitant à devenir des « *constructeurs ardents pour le renouveau dans notre société, luttant contre les tendances conservatrices* ».

Espagne

Un sondage révèle un fort courant anticonformiste au sein du clergé madrilène

De notre correspondant

Madrid. — Trente et un pour cent des prêtres du diocèse de Madrid se déclarent favorables à un éventuel gouvernement socialiste, et 68 % affirment ne pas être d'accord avec la position sociale et politique de l'Eglise espagnole. Tel est, en résumé, le résultat d'une enquête effectuée auprès d'un millier de prêtres madrilènes par le service de recherches socio-religieuses et par l'Office des statistiques de l'Eglise, à la demande de la commission épiscopale.

Un compte rendu détaillé de ce sondage a été remis à tous les prêtres du diocèse. Sur la base de ce document, ces derniers pourront préparer la première assemblée conjointe d'évêques et de prêtres organisée par l'épiscopat. Le clergé de Madrid est connu en général comme un clergé sans histoires. La capitale du pays n'a pas été ces dernières années, comme certains autres diocèses, un front de contagion ou de tension idéologique. Néanmoins, la lecture du rapport permis de conclure qu'il existe au sein du clergé madrilène un important courant « anticonformiste ». A Malaga, diocèse également peu turbulent, 40 % des prêtres se sont prononcés aussi en faveur d'un régime socialiste.

Des prêtres de tout âge (de moins de trente ans comme de plus de soixante-dix) ont répondu aux questions posées par les enquêteurs : 90 % des prêtres considèrent le concile Vatican II comme très positif, bien que la moitié n'estiment pas la doctrine conciliaire très « avancée » et 18 % que le concile n'ait pas répondu pleinement aux problèmes posés par les prêtres.

Les prêtres madrilènes sont en général entrés très jeunes au séminaire. Puis de la période d'entre eux n'essent par à l'époque quinze ans et 46 % pensent que le bagage intellectuel reçu lors de leur formation comme prêtres est nettement insuffisant. Ces lacunes de départ favorisent grandement les inquiétudes chez les prêtres : 21 et 16 % seulement sont satisfaits par des questions touchant la foi, ou revendiquent le « pouvoir mal préparés pour pouvoir orienter les fidèles vers une réflexion chrétienne sur les problèmes économiques et sociaux.

Cinquante-trois pour cent des interrogés seulement considèrent que le célibat est une exigence de la vie sacerdotale, et la majorité d'entre eux estiment que leurs rapports avec les évêques sont peu satisfaisants (vingt-deux pour 41 % des prêtres signalent qu'ils n'ont pas réussi à parler en privé avec leurs supérieurs depuis plus de deux ans).

Les pratiques traditionnellement considérées comme oisives ne semblent guère à la mode parmi le clergé madrilène : 42 % ne pratiquent pas la mortification, qu'ils ne jugent d'ailleurs pas nécessaire en raison des difficultés normales de la vie quotidienne, 60 % estiment que la lecture du bréviaire n'a dans la pratique aucun sens spirituel.

Enfin, on peut considérer que les revenus des prêtres madrilènes sont relativement modestes : 2,30 % prévoient dépenser plus de 15.000 pesetas par mois (environ 1.200 francs), 6,6 % moins de 6.000 pesetas (environ 400 francs) et la majorité d'entre eux — soit 55 % — reçoivent mensuellement de 6.000 à 10.000 pesetas (environ 500 à 800 francs), c'est-à-dire moins que le salaire d'un ouvrier qualifié.

INCIDENTS A L'UNIVERSITÉ DE MADRID

Madrid (*A.F.P.*). — Une centaine d'étudiants ont été blessés mercredi à Madrid, au cours des heurts qui ont opposé la police à la faculté de droit entre les forces de l'ordre et les étudiants. Ceux-ci s'étaient rassemblés pour protester contre la peine de mort en Espagne et contre le procès intenté par les autorités espagnoles à trente nationalistes basques, procès qui doit s'ouvrir lundi devant le conseil de guerre de Burgos.

Les responsables d'incidents avaient lancé la veille de nombreuses bombes dans les locaux universitaires. Aucune revendication n'est revendiquée jusqu'à présent. Parmi les personnalités qui devaient participer à une conférence de presse, le avocat démocrate chrétien Joaquin Ruiz Jimenez, ancien ministre de l'éducation, et Gregorio Lopez Bravo.

Irlande du Nord

Mlle DEVLIN DÉNONCE L'«EXPLOITATION CAPITALISTE»

Mlle Bernadette Devlin a été la vedette, mercredi soir à Paris, d'une manifestation de solidarité avec les révolutionnaires irlandais, organisée à la Mutualité par le Secours rouge. Accueillie par le chant de l'*Internationale*, la jeune députée d'Irlande du Nord a dénoncé une « nouvelle colonisation, l'exploitation capitaliste ». « Nous ne sommes pas intéressés par la démocratie libérale, a-t-elle déclaré. Rien ne vaut l'action directe contre le système. La violence, c'est le capitalisme qui l'emploie contre le pouvoir ouvrier. Nous l'utiliserons à notre tour quand le moment sera venu. Nous n'avons pas besoin de la justice et de la liberté que le capitalisme nous accorde. Ce que nous voulons, c'est le pouvoir, et celui-ci, le capitalisme ne nous le donnera pas ».

les Nouvelles Littéraires
ARTS • SCIENCES • SPECTACLES
Cette semaine :
De Gaulle et son destin
par Arthur CONTE
•
HENRY DE MONTHERLANT
Voum Phêt et l'environnement
•
GILBERT BÉCAUD
La chanson a remplacé la poésie
•
FRANÇOIS NOURISSIER
Robbe-Grillet et son projet de révolution
•
JACQUES SOUSTELLE
Les quarts d'heure de vérité

BOSTON
Seul Vol quotidien sans escale
Départ : 12 h 30
Arrivée : 14 h 10
TWA
La ligne aérienne américaine
Appelez votre agent de voyages ou TWA : 720.62.11

LA NOUVELLE POLITIQUE DE DÉFENSE NATIONALE DU JAPON

Le Japon a décidé de renforcer rapidement son potentiel militaire. La publication des documents élaborés par les services d'auto-défense pour les années à venir a attiré l'attention sur ce qui constitue sans doute un des grands tournants de la politique d'après guerre de Tokyo. Le 20 octobre, le gouvernement rendait public un Livre blanc sur la défense. Le premier de l'histoire du Japon, qui définit les grandes lignes de la politique nationale en ce domaine. Tokyo, qui redoute moins qu'auparavant les critiques d'une opinion publique restée longtemps hostile au principe même de l'armement du pays, y réaffirme sa volonté de maintenir le Japon dans des voies pacifiques. Le gouvernement insiste aussi sur la nécessité d'un effort supplémentaire pour construire une défense indépendante des Etats-Unis et correspondant à la puissance économique du pays.

Le pays va plus que doubler ses dépenses militaires entre 1972 et 1976

Par ROBERT GUILLAIN

Tokyo. — Les dépenses militaires du Japon vont plus que doubler à partir de 1972 si le « *quatrième programme de renforcement de la défense* », qui est actuellement en préparation, est adopté. Les grandes lignes de ce programme, mis peut-être sur les années 1972 à 1976, viennent d'être annoncées par l'agence japonaise de la défense, tout de suite après la publication de son Livre blanc. Il s'agit de porter de 3 340 milliards de yens pour le troisième programme (de 1967 à 1971 inclus), ces dépenses passeront à 6 700 milliards de yens au total pour les cinq années, soit un peu plus de 83 milliards de francs. (Le projet de budget militaire français pour l'année 1971 est de 28 679 millions de francs.) Le budget militaire japonais progresserait entre 6,8 et 1 % du produit national brut. Le programme n'est pas définitivement arrêté. Il doit être encore mis au point avant le mois de décembre, discuté dans le courant de janvier prochain et approuvé vers l'automne 1971.

Au 1er juillet, les effectifs des trois armes japonaises atteindront 246 000 hommes, soit une augmentation relativement modeste de 20 000 en cinq ans. En fait, le quatrième programme vise moins à accroître le nombre des hommes sous les armes, qui stagnent depuis quelques années, que leur efficacité. Les effectifs de la marine le seront par 13 et celles de l'aviation par 3,6. Pour la première fois, le budget militaire annuel va dépasser, à partir de 1972, 1 000 milliards de yens, soit l'équivalent de 15 milliards de francs. L'opération va passer de 2 000 yens par tête, en 1970, à environ 4 000 yens, chiffre pour la fin du troisième programme, à mille. Dans une chaîne amplitude du budget modifie du tiers de dépense annuelle de trois francs, en en sera fait. La dotation en véhicules blindés et en hélicoptères sera sensiblement accrue, pour atteindre respectivement trois cent cinquante et trois cent quatre-vingts.

Cent cinquante Panthom « made in Japan »

Les forces navales japonaises ont, à la fin du troisième programme, sensiblement 173 000 tonnes en surcroît, en 1976, 345 000, ce qui fait, en chiffres ronds, deux cents navires. La flotte actuelle suffit à peine, selon l'agence de la défense, aux besoins de l'entraînement et ne permet pas

ESTIMATIONS DU BUDGET DE DÉFENSE NATIONALE
(en millions de yens *)

1966	179 [illegible]
1967	122 [illegible]
1968	1[illegible]
1969	2[illegible]
1970	244 [illegible]
1971	[illegible]
1972	[illegible]
1973	[illegible]
1974-1976 (moyenne)	1 [illegible]

Dépenses des plans quinquennaux de défense

1957-1961	1962-1966	1967-1971	1972-1976
1 [illegible] milliards de yens	[illegible] milliards de yens	[illegible] milliards de yens	[illegible] milliards de yens

* 100 yens équivalent à 1,5 F.

L'agence japonaise de défense, qui fait fonction de ministère des armées, vient d'autre part de faire connaître les grandes lignes du programme quinquennal d'équipement militaire, qui couvrira la période 1972-1976. L'effort d'investissement profitera principalement aux armées de mer et de l'air. Celles-ci avaient été négligées jusqu'à présent, mais la nouvelle conception de la défense nippone qui, pratiquement, englobe pratiquement Taiwan (Formose) et la Corée du Sud, amène les responsables à ne plus confier uniquement à l'infanterie insulaire la défense du pays.

L'armée nippone est une armée de métier. Elle se compose pour moitié d'officiers et de sergents. Un système de conscription permettrait d'en élargir rapidement les effectifs. L'opinion publique s'inquiète de ce qu'elle considère comme

Le développement de l'industrie de l'armement

Par rapport au troisième programme, les dépenses de l'armée de terre vont être multipliées par 3,5. Pour la marine le facteur est 12 et celles de l'aviation, par 3,6. Pour la deuxième fois le budget militaire annuel va dépasser, à partir de 1972, 1 000 milliards de yens, soit l'équivalent de 15 milliards de francs. L'opération va passer de 2 000 yens par tête, en 1970, à environ 4 000 yens, chiffre pour la fin du troisième programme, à mille. Dans une chaîne amplitudes du budget modifie du tiers de dépense annuelle de trois francs, en en sera fait. La dotation en véhicules blindés et en hélicoptères sera sensiblement accrue, pour atteindre respectivement trois cent cinquante et trois cent quatre-vingts.

Les efforts vont surtout porter sur la marine et l'aviation, en vue de donner au Japon une force suffisante pour exercer une action défensive sur étendue et limites. Le projet de retirer aux Hyoudaïkes d'un grand contingent conformément. Les vingt quatre-vingts chasses Phantom des forces aériennes actuelles sont jugées suffisantes. D'ici leur modifiée leur puissance de feu que l'on veut améliorer. Leur dotation en chasse va passer de sept cent quatre-vingts, prévus pour la fin du troisième programme, à mille. Dans cette chasse amplitudes du budget modifie du tiers de dépense annuelle de trois francs, en en sera fait. La dotation en véhicules blindés et en hélicoptères sera sensiblement accrue, pour atteindre respectivement trois cent cinquante et trois cent quatre-vingts.

Cent cinquante Panthom « made in Japan »

Les forces navales japonaises ont, à la fin du troisième programme, sensiblement 173 000 tonnes en surcroît, en 1976, 345 000, ce qui fait, en chiffres ronds, deux cents navires. La flotte actuelle suffit à peine, selon l'agence de la défense, aux besoins de l'entraînement et ne permettrait pas

sur la quantité, mais sur la qualité, en se proposant avant tout de modernisé l'équipement et l'armement de la « *force d'autodéfense* ». Les trois armes seront dotées d'un armement correspondant aux plus récentes techniques, notamment dans le domaine des armes et de l'électronique. Autres particularités du programme : le développement du service du renseignement, l'amélioration du statut du personnel militaire, qui sera mieux payé, mieux logé, le développement par le secteur industriel privé, en coordination avec l'agence de défense, d'une industrie japonaise des armements, enfin l'effort pour la recherche et le développement de nouvelles armes.

Les efforts vont surtout porter sur la marine et l'aviation, en vue de donner au Japon une force suffisante pour exercer une action défensive sur étendue et limites. Le projet de retirer aux Hyoudaïkes d'un grand contingent conformément. Les vingt quatre-vingts chasses Phantom des forces aériennes actuelles sont jugées suffisantes. D'ici leur modifiée leur puissance de feu que l'on veut améliorer. Leur dotation en chasse va passer de sept cent quatre-vingts, prévus pour la fin du troisième programme, à mille. Dans cette chasse amplitudes du budget modifie du tiers de dépense annuelle de trois francs, en en sera fait. La dotation en véhicules blindés et en hélicoptères sera sensiblement accrue, pour atteindre respectivement trois cent cinquante et trois cent quatre-vingts.

Cent cinquante Panthom « made in Japan »

Les forces navales japonaises ont, à la fin du troisième programme, sensiblement 173 000 tonnes en surcroît, en 1976, 345 000, ce qui fait, en chiffres ronds, deux cents navires. La flotte actuelle suffit à peine, selon l'agence de la défense, aux besoins de l'entraînement et ne permettrait pas

une protection efficace des navires autourt le Japon, du convoyage à proximité de ses côtes. La marine va donc recevoir environ quatre-vingts navires de ligne, parmi lesquels des petites unités rapides et des destroyers armés de trains, peut-être nucléaires et deux porte-hélicoptères de 8 000 tonnes pour la défense contre les sous-marins.

Pour la défense aérienne, on en le principal secteur où va produire un certain transfert de responsabilités des Etats-Unis au Japon. Les bases cette séparation avions du troisième programme deviennent quasi vieux en quelques ans, mais ne seront pas

incompatible avec la Constitution pacifiste du pays qui dispose en son article 9 : « Il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belligérance de l'Etat ne sera pas reconnu. »

Les critiques que suscite l'effort militaire japonais sont très vives, aussi bien dans les milieux de l'opposition nippone qu'à l'étranger. Le parti socialiste, qui se prononce pour une « neutralité désarmée », se déclare convaincu que le gouvernement a l'intention d'intervenir dans les affaires asiatiques et de jouer un rôle prédominant à saint lieu jusqu'à présent par les Etats-Unis. Le parti communiste estime qu'un grand pas en avant vient d'être franchi dans la voie du militarisme. Il affirme que la publication de tous ces documents « pour but de préparer l'opinion en vue d'un renforcement massif des troupes d'autodéfense.

L'hostilité de la Chine populaire est encore plus vive. Pour Pékin, le militarisme japonais est déjà « ressuscité ». Les industries d'armement approvisionnent les combattants américains du Vietnam à qui elles ont vendu pour 507 millions de dollars de fournitures diverses en 1969. Le Japon peut se doter sérieusement d'un équipement nucléaire, et veut lui aussi, affirme la Chine, jouer le rôle de super-puissance. Pour l'instant, cependant, les forces nippones sont de dimensions réduites. Le gouvernement est tenu par ses promesses répétées de ne pas intervenir à l'extérieur. Mais il est certain que Tokyo ne veut pas se contenter de sa condition d' « eunuque militaire » et souhaite disposer de forces suffisantes pour défendre ses intérêts dans un Extrême-Orient à l'équilibre sans cesse menacé.

Tokyo s'inquiète de la méfiance que ses projets suscitent à l'étranger

Tokyo. — Les milieux officiels japonais sont ennuyés de constater que le Livre blanc sur le défense du Japon n'a pas eu une bonne presse à l'étranger et qu'il a suscité, même dans les pays non communistes, des commentaires souvent assez défavorables. L'objectif du Livre blanc était, pourtant, de bien faire comprendre que le Japon demeure une puissance « solidement attachée à la paix. Le renforcement actuel de ses forces d'auto-défense est modéré, ajoute-t-on au ministère de la défense et au ministère des affaires étrangères. Il reste du caractère limité. On le définit en disant que le Japon sera « le pays atomique doté d'une puissance défensive de taille moyenne ».

Sans parler des attaques de la presse des pays communistes, des réactions défavorables ont été enregistrées en particulier en Asie du Sud-Est. Si le sentiment japonais demeure vif, et également dans certains pays européens notamment en Angleterre. Des journaux ou des sources qui ont été entendus disent que l'intention réelle du Japon est le plan militaire.

Dans pointe on est spécialement visant. D'abord, le fait que l'abolition du service obligatoire ne figure pas dans le texte du Livre blanc, alors qu'elle était mentionnée dans un précédent « Livre blanc » et le fait que le rôle d'arme des armes atomiques paraît contredit, disent les critiques, par la « petite phrase » déjà fameuse du Livre blanc, qui déclare que, bien entendu, le Japon pourrait avoir des armes atomiques du moins simplement défensif. Une partie de la presse étrangère en a conclu que, dans le domaine atomique, le Japon entendait « garder ses options ouvertes ».

Un démenti officiel

Voulant corriger cette impression, le ministre de la défense, M. Yasuhiro Nakasone, a pris soin de préciser dans un discours, le 26 octobre, que le Japon avait déjà résolument opté contre la bombe et les armements nucléaires. Il a d'ailleurs fait savoir à ses services de préparer, pour être publié prochainement, un supplément au Livre blanc où ministre de la défense fixe précisé les limites du « armement » et l' « usage » qui jusqu'en fait une puissance militaire de second rang.

Dans les milieux officiels, on déclare absolument que la petite phrase soit un plan scrupuleusement placé dans le Livre blanc pour pan-

mettre plus tard de s'y référer et de justifier la levée de l'interdit sur l'atome militaire. On souligne que les « *nos principes anti-atomiques* » ont été mieux mis en évidence dans le Livre blanc. Le principe de ne pas posséder, d'introduire chez lui ou de fabriquer aucune arme nucléaire. Beaucoup de commentateurs étrangers l'ont bien compris, dit-on, et se sont rendu compte différemment de ne pas être, consolation, que par l'effet du décalage « malentendu » que l'on attribue à une première lecture incomplète et bâclée du document.

S'il y a eu des malentendus, des explications nouvelles-elles à les corriger ? On se le demande dans les milieux diplomatiques de Tokyo, où l'on craint plutôt que le gouvernement japonais n'ait « raté » la présentation de son Livre blanc devant l'opinion internationale, c'est-à-dire l'explication d'un plan militaire qu'il était spécialement important et délicat de justifier.

Le profondeur et la sincérité des

Trop de hâte à rédiger

Le jour même où, à New-York, devant l'Assemblée des Nations unies, le Japon prenait pour thème un son grand discours la volonté de ne pas de son pays et son rôle en tout militaires, parvulaient à l'Office du programme d'armement et le Livre blanc. Il semble y avoir eu également, dans dans les milieux compétents, une hâte excessive dans la rédaction et la publication des documents. Elle s'explique-t-elle par le fait que M. Nakasone s'attendait, comme tout le monde, à un remaniement ministériel imminent et il pensait devoir atténuerait son portefeuille.

Ceci qu'il en soit, il est un fait que l'agence de la défense n'a pas trouvé le temps de s'adjoindre à l'intention des ambassades étrangères

ou des correspondants de la presse internationale une traduction, un résumé ou encore un commentaire suivant en langue anglaise du long texte japonais du Livre blanc. Les diplomaties et journalistes ont dû se référer eux-mêmes, pour leurs premiers dépêches aux éditions hâtives publiées en anglais, dont les analyses étaient plus ou moins obscures, bâclées, fragmentaires et approximatives.

Le Livre blanc mérite un langage mieux préparé, et il est vrai qu'il représente probablement un des documents les plus importants de l'après-guerre japonais, au moins du point de vue psychologique et politique. Les ambassades japonaises à l'étranger n'ont probablement pas été mises en mesure de rectifier les malentendus, et malheureusement il y avait : elles n'avaient pas non plus le texte du Livre blanc, parce que celui-ci n'a pas été traduit en temps utile par l'agence de la défense au ministère des affaires étrangères à Tokyo. — R. G.

Un journal proche du gouvernement évoque la possibilité d'un rétablissement de la conscription

Tokyo. — L'officiel Japan Times, principal quotidien de langue anglaise publié à Tokyo, consacre un article à la possibilité d'un rétablissement du service militaire au Japon. L'article est intitulé : « *Le spectre de la conscription* ».

Le quotidien se trouve maintenant proche du gouvernement, qui est actuellement le Japan Times, de la veille de la publication du Livre blanc sur la défense le 20 octobre dernier. Depuis leur création en 1952, les forces d'autodéfense japonaises sont recrutées sur la base du volontariat et non plus par le service militaire obligatoire comme du temps de l'occupation américaine. Le journal rappelle que lors de la préparation du Livre blanc un sondage de trois cents et toutes lettres : « *La système de la conscription ne sera pas adopté* », mais ce passage a été supprimé dans la version définitive.

Vingt-six mille hommes en cinq ans

Dans le bureau législatif du cabinet, intitulé le rôle du conseil législatif au gouvernement, qui les bases. Il a estimé, écrit le Japan Times, « qu'il n'était pas nécessaire de mentionner ce point » et il a voulu ainsi tirer compte d'une opinion minoritaire il est vrai, selon laquelle la conscription n'est pas interdite en Japon par sa Constitution. Finalement le volontariat de ne pas avoir le service militaire apparaît seulement dans un texte obscur qui est la préface du Livre blanc signée par M. Nakasone, ministre de la défense. Elle y est présentée implicitement comme résultant non pas d'un interdit de la Constitution mais simplement de la politique du gouvernement.

Les spéculations sur la possibilité d'un rétablissement du service militaire s'ont quelques années ont été aussi déclenchées, pendant le Japon Times, par le quatrième programme pour le renforcement de la défense pour les années 1972 à 1976. Sûrement des effectifs que ce programme propose est modeste — vingt-six mille hommes en cinq ans. Mais, dès aujourd'hui, les forces d'autodéfense, seules les forces de terre et l'aviation, n'arrivent pas avec le système du volontariat à trouver toutes les jeunes qu'il leur faudrait. Leurs effectifs sont restés en dessous des chiffres officiels. Cela est dû en fait que l'industrie privée offre actuellement et au secteur administratif qui exerce dans l'opinion japonaise. « De là vient, écrit le Japan Times, le compromis que le gouvernement avait trouvé à la conscription. Le jour où pareille politique sera révolue, il y aura une vaste opposition. Et si la conscription était rétablie, le seul espoir pour l'agence de défense serait la possibilité d'une récession économique qui créerait un chômage important dans le secteur privé. » — R. G.

Une eau minérale tellement pure qu'elle absorbe les toxines de votre corps et les entraîne avec elle. En douceur.

EFFECTIFS DES FORCES D'AUTODÉFENSE

TERRE	180 000 hommes répartis en 13 divisions. 770 chars de combat. 4 800 pièces d'artillerie.
AIR	45 000 hommes. 1 000 appareils dont : 300 F-104. 330 F-86. 72 rampes de lancement de fusées Nike.
MARINE	35 000 hommes. Tonnage total : 14 400 tonnes : petits destroyers d'escorte ou porte-missiles ; une dizaine de sous-marins.
TOTAL	260 000 hommes.

L'ASSOCIATION DES ÉTATS AFRICAINS ET MALGACHE A LA C.E.E.
DANIEL VIGNES / Une mesure d'informations et des jugements de synthèse, qui les modulent, et les problèmes de cette association. U ; 16 F.
L'AFRIQUE NOIRE CONTEMPORAINE
MARCEL MERLE / Un panorama complet des grands problèmes, nouveaux et anciens, de ce continent. U ; 34,10 F.
armand colin

Jeune ski qu'avec BALADAR
vacances pour les moins de 33 ans
• Neige et soleil à Super Tignes, Les Plagnes et les Dolomites. Centres très modernes et enneigement assuré. Forfait Noël 330 F (saison) ou 490 F. (dép. Paris) inter-saison forfait 227 F.
• Mer et Soleil en Tunisie. Randonnée de Djerba à Tunis. Inter-saison, départs hebdomadaires pour Skanes. Forfait 950 F TTC de Paris.
• Noël à New York voyage exceptionnel du 23 Déc. au 3 janv.
Pour s'inscrire : PARIS • Arcs-France, 3, rue Scribe, Paris 9e Tél. 073-60-67 et 742-23-74 (répondeur automatique) PROVINCE • toutes les agences HAVAS VOYAGES (Corr. Lic. 66)

ASIE

L'AVIATION AMÉRICAINE INTERVIENT MASSIVEMENT AU LAOS ET AU CAMBODGE

Saïgon. — Trois à quatre cents chasseurs-bombardiers et bombardiers B-52 américains sont intervenus mercredi, au Laos et au Cambodge, pour lancer d'enrayer l'offensive que les troupes communistes ont déclenchée au nord de Phnom-Penh.

Le chef-lieu de province cambodgien de Kampong-Cham a été attaqué, mercredi, pour la troisième journée consécutive, mais il ne semble plus être soumis à une pression aussi forte que les moins-jours précédents.

Les appareils américains sont intervenus sur toutes les routes de ravitaillement situées au nord de Kompong-Cham jusqu'à la hauteur de la zone démilitarisée entre les deux Vietnams, en passant par le territoire laotien.

Sur le terrain, les troupes cambodgiennes ont tenté de rétablir le périmètre de défense de la capitale le long des 15 kilomètres de la route n° 7, qui relie Kompong-Cham au chef-lieu de district de Skoum.

Selon un porte-parole cambodgien, les troupes gouvernementales ont réoccupé la ville de Troeung, sans résistance, avant de l'évacuer de nouveau et de la laissant sans défense.

Deux régiments nord-vietnamiens ne seraient qu'à quelques kilomètres de la route n° 7, prêts à couper la route stratégique. Pour l'instant, la route de Kompong-Cham à Skoum est ouverte aux convois militaires. La route n° 6, le seul lien entre Phnom-Penh et le front du Nord, est irrésistible pour quelques jours à cause de la destruction d'un important point stratégique. — A.F.P., U.P.I.

La montée du Japon au niveau de grande puissance a été et reste une préoccupation majeure secteurs environnant est en outre qu'elle des autres en arrive mal à suivre le mouvement de l'accélération technique dans les rapports politiques ? Jusque dans le parti gouvernemental, de sérieux réservistes sont nombreux sur la direction de la défense. M. Nakasone, ou même un premier ministre, M. Sato, sous avoir assez notamment, [illegible] leurs prédécesseurs.

Irak

De nombreux détenus politiques sont libérés

Bagdad (*A.F.P., A.P.*). — M. Abdel Rahman Al Bazzaz, premier ministre d'Irak en 1965 et 1966, a été libéré par les autorités de Bagdad à la suite de la levée de l'état d'urgence, a annoncé mardi le ministère de l'intérieur. Arrêté au décembre 1968, sous l'accusation de complot, en même temps que dix-neuf autres personnes, il avait été condamné par le « tribunal de la révolution », en juillet 1969, de même que ses co-inculpés à de lourdes peines de prison.

M. Bazzaz, qui avait été ambassadeur au Caire puis à Londres, avait conclu un accord avec les Kurdes alors qu'il était à la tête du gouvernement.

En même temps que M. Bazzaz, le général Ibrahim Fayzal Al Ansari, ancien chef d'état-major, a été remis en liberté. Parmi les autres personnes libérées se trouvent la doctoresse Fatima Al Khursani et la fille de l'ancien premier ministre Saïd Jiaïr. Seules Elle avaient été condamnées à l'emprisonnement à perpétuité pour un simple visant à renverser le gouvernement, découvert au début de cette année.

De source autorisée, on indique que tous les hommes politiques des régimes précédents, condamnés pour leur participation à des activités subversives, seront libérés au cours des prochains jours.

Les prochaines mesures de libération concerneront notamment M. Tahar Yahia, ancien premier ministre, le général Chakir Mahmoud Chakrat, ministre de la défense dans les cabinets Bazzaz et Yahia en 1966 et 1967, et le général Abdel Aziz Al Okaïli, ministre de la défense dans le cabinet Bazzaz en 1965.

Par ailleurs, des contacts sont actuellement en cours entre le parti Baas (au pouvoir) et le parti démocratique kurde (P.D.K.) de Mustapha Al Barzani pour rétablissement d'une charte qui réglementerait leurs futurs rapports, a annoncé M. Mohamed Mahdi Abdel Rahman, ministre du bureau politique du P.D.K. et ministre pour les affaires du Nord, en précisant que cette charte est appelée à devenir le « *nouvel charte nationale* » sur laquelle toutes *les autres forces nationales et progressistes du pays pourront se joindre* ».

Les avions israéliens seraient équipés d'un missile qui détruit les radars

Washington (*A.F.P.*). — L'aviation israélienne est dotée d'un nouveau missile de missile conçu pour la destruction des bases de défense anti-aérienne en Egypte. Il s'agit de missiles air-sol Shrike, l'une des pièces maîtresses de l'arsenal complexe de guerre électronique mis au point par le spécialiste américain Sam-2 et Sam-3 à l'ouest du canal de Suez. En outre, Washington devrait dans ce factteur équilibre une raison supplémentaire pour inciter Israël à obtenir des compensations [illegible] sous les auspices de l'ambassadeur Gunnar Jarring.

Lancé à partir de chasseurs supersonique Phantom et de F-105, le missile Shrike a fait ses preuves au Vietnam depuis le mois d'avril 1966, notamment à l'occasion de bombardements au-dessus du 17e parallèle. Il a été, ces derniers temps, perfectionné afin de déjouer les progrès des radars adverses et, notamment leurs tentatives de brouillage.

Des Phantom israéliens seraient aujourd'hui munis de ce missile.

Le missile Shrike a une portée de l'ordre d'une quinzaine de kilomètres. Mis au point par la marine américaine et entré en service en 1964, cet engin air-sol est destiné à détruire les bases de radar adverses. Dans le cas d'Israël, il pourrait être utilisé pour attaquer à distance les centres de détection égyptiens qui permettraient de mettre en œuvre les missiles Sam égyptiens.

Maroc

Le premier ministre a exposé au Parlement les grandes lignes d'une politique de continuité

(De notre correspondant)

Rabat. — Le premier ministre marocain, le Dr Ahmed Laraki, a exposé mercredi à la Chambre des représentants (deputés) dans un mois d'octobre, le programme du gouvernement. La Constitution prévoit cette procédure « après la nomination du nouveau gouvernement » par le roi et du fait, en fait, depuis les élections législatives, quelques [illegible] seulement ont été apportées à l'équipe ministérielle. Il n'y a donc pas eu pour le début de la première législature, qui doit se tenir à un délai d'acceptée de cinq années, un remaniement gouvernemental fondamental dont [illegible] dont les rumeurs persistantes.

Le ministère a trois postes pour le moment, du Dr Laraki et des autres membres du gouvernement illustre une continuité que l'exposé du premier ministre a réitéré. En effet, les lignes directrices de la politique économique, financière, sociale et étrangère définie jusqu'à présent ne sont pas modifiées.

A travers un ensemble de conditions, répondant en partie aux impératifs du plan quinquennal pour le développement de l'agriculture, du tourisme et de la formation des cadres, quelques points essentiels sont apparus :

● ENSEIGNEMENT. — « La préoccupation du gouvernement, a dit le Dr Laraki, tend à donner une place de choix à la langue arabe, qui est notre langue officielle... Il n'en demeure pas moins que la civilisation moderne nous impose de tenir compte dans notre développement des nécessités du bilinguisme. Cela est sûr, il nous faut assurer la continuité dans le progrès, qui demeure un de nos objectifs essentiels.

● FINANCES ET MONNAIE. — La politique d'austérité budgétaire a eu des effets bénéfiques, et les « signes de bonne santé financière » sont nombreux. Le Maroc a l'intention de poursuivre les réformes nécessaires à l'instauration de la « convertibilité du dirham ».

● INDUSTRIE. — De nouvelles dispositions vont être prises pour favoriser l'essor dans ce secteur. Des structures seront mises en place pour informer les investisseurs, lundi que l'on s'efforcera de diriger l'épargne nationale vers des secteurs industriels, et de « redéfinir la politique de protection des industries locales », en conformité avec les principes régissant le commerce extérieur et avec « le souci de ne pas nuire à la compétitivité nationale et des hommes d'affaires ».

● MAROCANISATION. — La mise [illegible] du secteur textile, décidée par le roi Hassan II, qui [illegible] d'être appliquée, le développement économique du [illegible] lequel d'être composée s'il ne s'accompagne pas d' « une prise en main progressive par les nationaux des principaux secteurs, toujours dominés par des étrangers ». Cette nutrition sera « adaptée et progressive ».

● FONCTION MINISTÉRIELLE ET DÉPUTATION. — Sa fin a voulu qu'il n'y ait pas incompatibilité entre [illegible] et l'autre, « sauf que certains de ses fidèles sujets aient des sentiments et des préoccupations à la fois parlistes et ministériels ». Six ministres (dont le premier) en ont été [illegible] d'Etat sont actuellement membres de la Chambre des représentants.

LOUIS GRAVIER.

Israël

La plupart des dirigeants palestiniens des territoires occupés ne souhaitent pas de rupture avec la Jordanie

Jérusalem. — Les habitants des territoires occupés ont subi ces derniers temps des épreuves successives : le massacre de leurs frères en Jordanie, l'échec du plan Rogers, la confiscation de 1 200 hectares de terres arabes à Jérusalem, enfin la mort de Nasser. Ces événements ont eu d'importantes répercussions dans l'opinion publique qui demeure tendue sur les principales revendications : la fin de l'occupation. Les prédictions des annexionnistes, selon lesquelles les habitants des territoires occupés finiront par accepter la présence israélienne, comme l'avaient fait, après la guerre de 1948, celles de Nazareth, d'Acre, de Ramleh, etc., se sont révélées fausses.

Le massacre des Palestiniens en Jordanie, en septembre dernier, a suscité l'indignation générale. Sur l'initiative des paysans de l'entité palestinienne, regroupés autour du journal *Al-Quds* (Jérusalem, en arabe), qui est publié à Jérusalem, un groupement a été constitué, avec l'appui de certains notables, tel M. Aziz Chehadé, avocat à Ramallah. Ce groupement a pris le nom d'Al-Tajamou Al-Watani Al-Falastini (Rassemblement national palestinien). Son but était d'établir des chefs prévoyant la création en Cisjordanie d'un gouvernement palestinien qui conclurait une paix séparée avec Israël. Les fondateurs, pour la plupart des jeunes, avaient demandé l'autorisation de distribuer des tracts, mais, avant même qu'ils n'obtiennent le feu vert, ils furent dénoncés comme des « collaborateurs » par une autre organisation de jeunes, proche des fedayin du Hamas, les organisations de commandos, dans leurs émissions de Damas et de Bagdad, ont averti des jeunes de n'entreprendre aucune action secrète qui pourrait être interprétée comme une trahison. Il semble que la mise en garde a eu l'effet voulu, puisque l'initiative n'a pas eu de suite : et aucun cas l'on puisse juger, le groupe est sans influence dans la population.

Le journal *Al-Quds* a publié, pour sa part, le 13 octobre, un éditorial suggérant que les territoires occupés soient placés sous le contrôle de l'ONU, afin qu'un référendum y soit organisé. Le journal affirmait à ce propos que le peuple palestinien ne devrait pas rester passif en attendant que les larges masses réalisent des promesses orientales concernant la libération de la Palestine.

Une autre initiative est venue de Naplouse. L'ancien maire de la ville, M. Hamdi Canaan, a publié dans *Al-Quds*, le 23 octobre, un programme en quatre points et convié ses concitoyens à s'y rallier. Il proclamait le refus de l'occupation israélienne, l'union des peuples palestinien et jordanien sur les deux rives du Jourdain, la condamnation des crimes commis par les autorités israéliennes contre les Palestiniens, l'abolition du pouvoir personnel et la constitution à Amman d'un régime national émanant de la volonté du peuple.

Ce programme constituait une provocation ouverte à l'égard du roi Hussein de la part d'une personnalité connaissant jusque-là comme étant au trône. Aux côtés du l'ancien maire de Naplouse se sont rangées quelques personnalités, dont l'ex-député de la ville, Walid Ash-Shiqa. Les partisans des organisations palestiniennes ont eux aussi, réagi favorablement devant l'initiative de M. Canaan mais sans l'exprimer par écrit.

Toutefois, la grande majorité des dirigeants de la Cisjordanie, tout en condamnant vigoureusement les massacres des Palestiniens en Jordanie, n'ont pas réclamé la séparation totale et définitive avec le régime hachémite et n'ont pas cédé aux pressions concernant la destitution du roi Hussein. C'est ainsi que récemment, que le groupe représentant l'establishment des dirigeants de Naplouse, avec, à sa tête, l'ancien président du Parlement jordanien, M. Hikmat Al Masri, et l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Qadri Touqan, ne s'est pas rangé du côté de M. Hamdi Canaan et a recommandé de ne pas rompre complètement avec le régime jordanien. « *Nous réglerons nos comptes avec le roi après l'évacuation israélienne et après la réunification des deux rives du Jourdain* », expliquent ces dirigeants.

C'est aussi l'attitude des leaders de Jérusalem, qui sont plus prudents que ceux de Naplouse. Le conseil municipal, la chambre de commerce et quelques notables, notamment l'ancien ministre de la défense, M. Anouar Nouseibeh, et l'ancien représentant du roi en Cisjordanie, M. Anouar El Khatib, ont demandé que soit d'éviter une rupture totale avec le royaume, quoique depuis le massacre du Septembre noir, ils ne se fassent plus d'illusions sur le caractère du régime jordanien et son attitude envers les Palestiniens.

Même la mairie de Hébron, le cheikh Jabari, qui, depuis la guerre de six jours, se manifeste, plus que tout autre dirigeant, son indépendance à l'égard du régime hachémite, s'est abstenu de trancher le Nouseibeh. L'homme fort du maire Hébron n'a pas renoncé pour autant à son projet d'autonomie administrative pour les habitants des territoires occupés, projet qui a obtenu ces derniers jours l'appui du vice-président du conseil israélien, M. Ygal Allon.

Le cheikh Jabari avait proposé, au début de l'été 1969, sous le gouvernement Eshkol, que l'autonomie de l'administration en Cisjordanie soit établie au niveau des districts, et non, comme c'est le cas aujourd'hui, à celui des municipalités.

Le projet d'autonomie de M. Ygal Allon

Le projet a été rejeté, mais moins d'un an plus tard, alors que Moshé Dayan était ministre de la défense, le cheikh Jabari l'a présenté de nouveau avec quelques modifications. Il a proposé que soit accordé aux institutions locales (chambres de commerce, conseils agricoles, organisations de travailleurs, de femmes, etc.) le statut d'organisme consultatif officiel auprès du commandement militaire pour toutes les questions de l'administration civile. Le projet a des nombreuses chances surtout en raison de l'opposition du ministère de la police, M. Shlomo Hillel, et le ministre des transports, M. Shimon Peres. Leur opposition s'explique par diverses raisons : l'application du plan Allon restreint sensiblement les prérogatives du gouvernement militaire et de l'administration israélienne dans les territoires occupés, tous les deux assurés directement ou indirectement à l'autorité du général Dayan. Ce dernier craint aussi qu'une administration autonome ne s'oppose à l'installation de nouvelles colonies civiles israéliennes dans les régions occupées. En outre, le général Dayan ne voudrait pas mettre l'autorité du roi Hussein. On se souvient que pendant la crise à Amman, en septembre dernier, le ministre israélien de la défense s'était exclamé, devant les caméras de la télévision : « *Pas moi par, le salut du côté du roi Hussein !* » (le 24 septembre). Il aurait même été jusqu'à demander aux jordaniens de se rendre en Jordanie pour aider le souverain hachémite.

Le général Dayan fait valoir, d'autre part, que la création d'une administration autonome entraînerait les formations politiques israéliennes qui militent en faveur de l'annexion d'une partie ou de la totalité des territoires occupés en juin 1967. En tout cas, la majorité écrasante de la population est hostile à un changement dans le statut actuel. Des notables disent : « *Nous ne voulons pas être des Quislings, condamnés par nos frères arabes* » ; « *Nous ne voulons pas faire du jeu du Dayan, comme ce fut le cas pour une centaine de dirigeants de différentes tendances, depuis le cheikh Ghaïthane jusqu'à l'homme du roi, Raouhi El Khatib. Les propositions sur l'autonomie administrative ne visent au fond qu'à faire de la Cisjordanie une province israélienne, et nous nous opposons à cela.* »

AMNON KAPELIOUK.

LES « IZVESTIA » APPROUVENT LE PROJET DE FÉDÉRATION ENTRE LA R.A.U., LA LIBYE ET LE SOUDAN

Moscou (A.F.P.) — La création de la Fédération R.A.U.-Libye-Soudan est considérée, par les *Izvestia*, comme un événement important pour l'avenir du monde arabe.

« *Cette Fédération a été constituée au moment où l'on espérait, à Tel-Aviv et à Washington, l'affaiblissement de la nation arabe, en comptant sur un « vide » que devait y créer la mort, le 28 septembre dernier, du président Nasser* », écrivait mercredi le quotidien moscovite.

Les journaux notent également que « le renforcement de l'unité arabe se présente comme un puissant obstacle », alors que les Etats-Unis et Israël, poursuivent une « politique d'obstruction » en ce qui concerne la solution du problème du Proche-Orient.

Cependant, le général Dayan s'oppose au projet de M. Allon tout autant que le président du conseil, le ministre de la défense, M. Golda Meïr, et le ministre des transports, M. Shimon Peres. Leur opposition s'explique par diverses raisons : l'application du plan Allon restreint sensiblement les prérogatives du gouvernement militaire et de l'administration israélienne dans les territoires occupés, tous les deux assurés directement ou indirectement à l'autorité du général Dayan. Ce dernier craint aussi qu'une administration autonome ne s'oppose à l'installation de nouvelles colonies civiles israéliennes dans les régions occupées. En outre, le général Dayan ne voudrait pas mettre l'autorité du roi Hussein. On se souvient que pendant la crise à Amman, en septembre dernier, le ministre israélien de la défense s'était exclamé, devant les caméras de la télévision : « *Pas moi par, le salut du côté du roi Hussein !* » (le 24 septembre). Il aurait même été jusqu'à demander aux jordaniens de se rendre en Jordanie pour aider le souverain hachémite.

Le général Dayan fait valoir, d'autre part, que la création d'une administration autonome entraînerait les formations politiques israéliennes qui militent en faveur de l'annexion d'une partie ou de la totalité des territoires occupés en juin 1967. En tout cas, la majorité écrasante de la population est hostile à un changement dans le statut actuel. Des notables disent : « *Nous ne voulons pas être des Quislings, condamnés par nos frères arabes* » ; « *Nous ne voulons pas faire du jeu du Dayan, comme ce fut le cas pour une centaine de dirigeants de différentes tendances, depuis le cheikh Ghaïthane jusqu'à l'homme du roi

POLITIQUE

Le P.S.U. estime que M. Letourneur est inculpé pour délit d'opinion

La section de Sceaux du P.S.U. élève contre l'inculpation de M. Yves Letourneur, professeur de philosophie au lycée Lakanal de cette ville, qui a refusé, le 29 mai dernier, de laisser établir sa fiche anthropométrique, arguant que son identité était déjà parfaitement connue (*le Monde* du 10 novembre).

Le P.S.U. souligne :

« *Nous rappelons qu'en réponse à une question écrite de Michel Rocard, secrétaire national du P.S.U., M. René Pleven avait justifié la pratique de la vérification d'identité hors le cas de crimes ou flagrants délits par la loi du 27 novembre 1943 (article 11), lequel prévoit les sanctions contre les personnes ayant « refusé de se prêter aux opérations qu'exige la bon et attentive de succès » (table ou manimer l'identité).*

« *Nous voulons enfin que, dans une lettre publiée par le Monde (12 novembre 1970), parue sous le titre « Le nouveau champ de l'arbitraire », notre camarade Henri Leclerc était réduit à l'absence de recours à l'article 8 de la loi du 27 novembre 1943, en signalant que ces dispositions avaient été abrogées par l'ordonnance du 22 décembre 1958 (remplacant des lois toute sanction impossible).*

« *Beau paradoxe : M. Pleven défend les pratiques de la police à l'aide d'une loi vieillie, alors que le comité de l'assemblée opère par une ordonnance qualifiée libre). l'article 7 de la Déclaration des droits de l'homme (« Nul ne peut être détenu que dans les cas prévus par la loi et dans les formes qu'elle a prescrites ») est délibérément violé.*

« *Car ce qui est reproché à Yves Letourneur, c'est d'avoir, en quelque sorte, commis un délit en refusant une pratique qui ne s'applique qu'en cas de flagrant délit ! Une accusation aussi absurde montre bien que le seul délit, ici, est d'opinion. Ce qui est reproché à Yves Letourneur, c'est d'avoir refusé de considérer la police comme « une institution au-dessus de tout soupçon ».*

« *Nous sommes totalement solidaires d'Yves Letourneur. Nous sommes solidaires des actions que mourront entreprendre en sa faveur ses collègues ou ses élèves.*

« *Au fait, que devons-nous répondre lorsque ses élèves demanderont demain à leur professeur de philosophie de leur parler par exemple de problème : « Justice, société, liberté ? »*

« *Il est que tous les Français savent — et en particulier ces 48 % qui, selon une enquête de l'IFOP, jugent la police « pas assez sévère » — qu'un homme peut, en France, en 1970, être incriminé dans la plus flagrante illégalité. Il faut savoir que ces mots « démocratie, justice, liberté, » ont de valeur et ne sont respectés par la bourgeoisie que lorsque cela lui est utile.*

« *Et lorsque ils savent cela, il leur faudra choisir : d'être solidaires ou d'être complices.*

« *Quant à nous, notre choix est fait. Nous sommes solidaires.* »

LA DÉTENTION D'UN JOURNALISTE GRENOBLOIS SUSCITE DES PROTESTATIONS

Le Comité de défense de la presse et des journalistes, constitué il y a une dizaine de jours et qui regroupe des journalistes de toutes tendances provenant de vingt-quatre rédactions différentes, a décidé de tenir un réunion constitutive le lundi 16 novembre, à 20 h. 30, au Théâtre Gramont à Paris. Sont attendus le Comité de défense vient, dans une lettre adressée au ministre de l'intérieur et au préfet de l'Isère, de protester contre l'arrestation et la détention pendant près de vingt-quatre heures d'un journaliste photographe de l'agence Alpes-Presse Information, M. Claude Mirable, détenteur de la carte professionnelle, qui « couvrait » une manifestation, le 2 novembre à Grenoble.

D'autre part, le comité considère comme révélateur d'un état d'esprit plus que l'erreur qu'il est pu être reproché à ce journaliste à la fois par la police et par le substitut du procureur, « d'être trop souvent dans ce genre de manifestations ». Il s'agissait en l'occurrence d'une manifestation organisée par des gauchistes et des groupements de jeunes. Le comité considère comme inadmissible que le journaliste puisse être incriminé sur opinions et aux faits dont il a pour tâche de rendre compte et qu'il n'est si plus ni moins d'une fonction d'information pour que les journalistes se tiennent à l'écart de certaines informations. L'attitude d'un *député de la majorité de la même région reprochant à la presse, en termes véhéments, de parler du drame de Saint-Laurent-du-Pont est révélatrice de cet état d'esprit* ». (Comité de défense de la presse, 37, rue Saint-Blaise, 20e.)

Le syndicat national des journalistes C.G.T. a également protesté à ce sujet auprès du préfet de l'Isère.

MISE AU POINT. — Dans la nécrologie de M. René Maillavin que nous avons publiée dans *le Monde* des 20-21 septembre, il était indiqué que celui-ci, « après avoir été sous l'occupation conseil juridique de l'agence Inter-Presse, dont les biens devaient être saisis après l'occupation, en fit paraître *Perspectives* ». En fait, il s'agit, nous nous de préciser, M. Jacques Chessel, d'une publication syndicaliste animée par M. René Maillavin, parue au mois d'août 1944. Elle n'a jamais eu aucun rapport, ni de près ni de loin, pas plus que M. René Maillavin, avec la revue hebdomadaire *Perspectives*, créée au début de 1945 par M. Jacques Chessel, et qui paraît régulièrement depuis.

M. EDGAR FAURE ABANDONNE LA MAIRIE DE PORT-LESNEY

M. Edgar Faure a fait savoir, qu'il cessa d'un dire à Port-Lesney (Jura), son adjoint au conseil municipal de cette commune qui l'a présidé depuis 1947. A cette occasion, l'ancien président du conseil a confirmé sa décision de ne pas se représenter dans cette commune au printemps prochain, et il a démenti le rumeur selon laquelle il serait la mairie de Besançon.

M. Edgar Faure, qui avait été élu en mars 1967 et en juin 1968 député de la troisième circonscription du Doubs, et qui, depuis septembre 1967, représente au conseil général de ce département le canton de Pontarlier, envisage-t-il candidat dans cette ville ? Il a précisé à ce sujet qu'avant de prendre une décision il attendrait de connaître les intentions du maire de cette ville, M. Jacques Lagier (action locale).

● *Nomination de sous-préfet.* M. Alain Goldfeil, directeur du cabinet du préfet de la Corrèze, est nommé sous-préfet de Mauriac (Cantal), en remplacement de M. Georges Roux, remis à la disposition du premier ministre.

● *Le troisième « Semaine de la pensée libérale » se déroulera du 23 au 29 novembre au Club des intellectuels des arts et metiers, 9 bis, avenue d'Iéna (Paris 16e), avec la participation notamment de MM. Louis Armand, Raymond Aron, Jean Capelle et René Sédillot (Association pour la liberté économique et le progrès social, 199, boulevard Saint-Germain, Paris, 7e).*

● *M. Gabriel Péronnet, député non inscrit de l'Allier (radical), a déposé une proposition de loi tendant à élever à la dignité de maréchal de France à titre posthume le général d'armée Pierre Koenig, décédé le 3 septembre 1970. M. Raymond Dronne, député P.D.M. de la Sarthe, a déposé récemment une proposition identique.*

M. GISCARD D'ESTAING EN VISITE OFFICIELLE A LONDRES LE 24 NOVEMBRE

M. Valery Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances, sera reçu le 25 novembre à Londres par le premier ministre, M. Edward Heath et par le chancelier de l'Echiquier, M. Anthony Barber. M. Giscard d'Estaing restera un jour en Grande-Bretagne.

Sa visite, déclare-t-on à Londres, sera l'occasion d'un « échange de vues d'ordre général ». Elle entre dans le cadre des conversations régulières entre les ministres des finances des deux pays. M. Giscard d'Estaing avait souffert à plusieurs reprises avec M. Roy Jenkins, le prédécesseur travailliste de M. Barber.

CORRESPONDANCE

M. Chevènement et le parti socialiste

Traitant en commission des contrôles par le comité directeur du parti socialiste de la suite d'un interview qu'il a accordée à Politique-Hebdo, M. Jean-Pierre Chevènement, secrétaire politique de la fédération de Paris se ce parti, nous écrit :

Je n'ai pas dit que le parti socialiste était « cadavérique » dévoyé », ce qui manque pour ce sens puisque j'y suis avec quelques autres la gauche du parti représente 30 % des mandats) mais j'ai dit que le parti socialiste, même entièrement dévoyé, pourrait apporter à la vie politique des ingrédients. Il y a une nuance entre le logement qui *le Monde* me prête et la réflexion qui est la réponse sur les phénomènes d'incertitude qui regissent notre politique. Naturellement, cette légère nuance comporte des conséquences assez différentes : si le parti socialiste était entièrement dévoyé, il faudrait le quitter. Inversement, pour éviter qu'il ne soit dévoyé et pour le ramener à lui-même, il faut le reconquérir.

La liberté sexuelle n'est plus synonyme de révolution

Le thème de la conférence-débat du Centre d'études et de recherches marxistes, mardi soir à la Mutualité, était bien pour attirer un public jeune et nombreux : « Humanisme scientifique et problème de la sexualité ». Intervenant était le docteur Bernard Muldworf, médecin des hôpitaux psychiatriques, et auteur de deux articles remarqués publiés, en la même année, en septembre dans l'Humanité et *le Monde* (8-27-28 septembre).

Reprenant quelques-uns de ses thèmes favoris, le docteur Muldworf a tenté de démontrer s'il y a une relation entre la recherche de la liberté sexuelle et la lutte politique. Sa réponse est « oui », car il estime qu' « en matière de sexualité personne n'est innocent » et que discours soi-disant scientifiques sur le sujet relèvent toujours d'une une perspective idéologique et idéologique ».

Morale hypocrite, mais aussi vieux parlant de la méthode psychanalytique, le docteur Muldworf ne nie pas la seule conjoncture socio-culturelle puisse expliquer certaines positions humaines et son exemple le testimonie lui a enseigné que les crises politiques, les suicides, d'expliquent souvent par des notions d'ordre quantitatif biologiques.

Pour un « réformisme réaliste »

Mais son jeune auditoire demeurait pensablement sur son interprétation de la sexualité du couple et de la famille et jouait quelque peu déjà de ses positions très classiques sur ces questions.

Pour le docteur Muldworf, en effet, le couple est toujours une forme de conformisme, la famille une structure relativement répressive, mais, en attendant la révolution culturelle qui bouleversera les structures socio-économiques présentes et permettra pleinement d'un ère sexuel de vie collective plus satisfaisant, il convient de se contenter dans une position réformiste. Aussi, le docteur Muldworf s'est-il déclaré pour un « réformisme réaliste plus axé qu'une revolutionnaire utopique ».

La prolifération des nombreuses sectes de l'époque lui paraît également un « organisme essentiel », voire un dérapé, pour les sectes les plus fortes.

Enfin, il lui paraît que c'est par « méfiance » ou par ignorance qu'on lui reproche d'avoir pris un ton plus modéré que, comme on en trouve ailleurs, la liberté sexuelle qui synonyme de révolution.

L'auditoire, visiblement sur un fond, bien peu des questions suivent plus impertinentes qu'obstinées de rejoindre le débat : l'échec de la révolution sexuelle en U.R.S.S., n'est-il pas dû essentiellement à la répression de l'ordre « bolchevique » ? Pourquoi l'homosexualité est-elle punie de prison à Cuba et le mot de mort en Albanie ? N'y a-t-il pas une contradiction entre la politique révolutionnaire des pays communistes et la « réformisme » personnel du Parisien ?

Rassuré une certaine qui nous en jeune cadreur déclare timidement qu'il était lui et bien vous entendu comme le couple, la famille et la famille-noyau.

Interrogé, l'orateur répondit à chacun avec douceur et convivialité.

H. B.

Vous vous êtes sûrement promis de lire ces grands succès... Lisez-les à bon compte !

Choisissez 2 best-sellers
reliés pleine toile
pour 6 francs seulement
et adhérez à titre d'essai au Grand Livre du Mois

Qu'est-ce que le Grand Livre du Mois ?

C'est la nouvelle collection exclusive du Club Français du Livre. Elle vous offre une formule vous propose, au moment même où il sort en librairie, le best-seller de "Grand Livre" au mois que les gens cultivés doivent être pour lui dans le mois qui le suit pour le comprendre. C'est une collection qui vous apporte quatre avantages exclusifs.

1) Sélection rigoureuse. Pour vous, des professionnels de la Critique et de l'Edition sélectionnent le meilleur livre de chaque mois, le futur "best-seller"; et deviennent ainsi vos conseillers littéraires. Sachez que nous avons sélectionné pour vos adhérents et sur mon conseil des livres comme "Papillon", "Les Adjudants Boulaire", "Le Parrain", ou "Les Armes des Krupp".

2) Information continue. Chaque mois, automatiquement et avant le grand public, vous êtes informé personnellement des futurs grands succès de l'Edition au moyen d'un bulletin mensuel. Vous faites partie d'une minorité qui est tenue au courant des plus importantes parutions sans être, pour cela, obligé d'acheter chaque "Grand Livre".

Vous êtes vite ainsi de pouvoir lire, le premier, le livre dont tout le monde va parler et qui est toujours choisie dans des domaines et sur des sujets toujours différents, un ouvrage de qualité exceptionnelle.

3) Economie. Chacun des "Grands Livres" vous est présenté luxueusement relié, souvent en pleine toile, toujours sous jaquette et au *même prix qu'en librairie.*

Des inscriptions, vous économisez déjà 50 F puisque vous obtenez 2 "best-sellers" pour 6 F au plus, vous avez toujours droit à *un livre gratuit pour 4*. En effet, pour 4 livres achetés par l'intermédiaire du Grand Livre du Mois, vous recevez *gratuitement* un 5e livre de votre choix.

Ce principe de "4 livres pour 4" représente une économie de 20 à 60 % *et d'autre valable pendant mois la durée de votre adhésion.*

4) Envoi automatique. En outre, tous les mois, vous recevrez le Grand Livre du Mois, chez vous, avant même qu'il ne soit disponible pour le grand public. Bien entendu, vous pourrez l'accepter ou le refuser en toute liberté.

2 best-sellers pour 6 F !

C'est notre cadeau de bienvenue au Grand Livre du Mois. Choisissez, parmi les livres ci-contre, les 2 volumes qui vous tentent le plus et indiquez leur numéro sur le bon ci-dessous. Vous ne prendrez qu'un seul engagement : celui de choisir 4 Grands Livres du Mois parmi les 10 en 12, proposés dans le courant d'une année. Prix pour chacun d'eux compris entre 16 et 19 F.

Faites vite un essai !

Votre liberté reste totale : vous pourrez annuler votre adhésion quand vous le voudrez, dès lors que vous aurez complété votre choix. Et si vous êtes parmi nous, vous aurez vous contribuer une bibliothèque remarquable, uniquement composée de best-sellers de grands livres, de grands succès.

Club Français du Livre GRAND LIVRE DU MOIS | 8, r. de la Paix PARIS 2

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse complète : .....
(très lisible) .....
Indiquez par leur numéro les livres choisis et le n° du livre de remplacement : ☐1 ☐2 ☐3
Date : Signature :

LES MANIFESTANTS DU 24 OCTOBRE DEVANT LE TRIBUNAL DE NANTES

Jugement le 16 novembre

(De notre correspondant.)

Nantes. — Le tribunal de grande instance de Nantes se prononcera le 16 novembre sur le sort des vingt jeunes gens arrêtés lors de la manifestation organisée par le « Secours rouge, le 24 octobre, et qui ont tous comparu libres samedi à la troisième journée de leur procès.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a notamment déclaré : « *Il ne m'appartient pas de rechercher les mobiles qui ont fait agir les prévenus ; je me bornerai à déterminer s'ils ont commis des infractions.* » S'il a estimé devoir laisser appréciée au tribunal le condition de « *quelques-uns* » des jeunes gens, il a dénoncé des peines de prison ferme pour « *ceux dont la participation a été la plus active, voire la plus violente* ».

Cinq avocats ont présenté la défense des accusés et demandé au contraire la relaxe pour tous. Pourquoi, ont-ils dit, avoir interdit cette manifestation ? Pourquoi la police a-t-elle cherché surtout à arrêter des femmes ? Pour un défenseur, l'intervention de la police avait moins pour objet d'empêcher la manifestation que d'opérer des arrestations. Et Me Courrèges affirma même qu'« *il y avait mieux en une manifestation, mais c'est la police qui l'avait organisée avec violence* ».

chez Brunswick

SPORT
ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL POUR TOUS VOS SPORTS FAVORIS

FOURRURE
MANTEAUX TROTTEURS à partir de 1500 F
SPORT ET VILLE à partir de 2600 F
FOURRURES PRÉCIEUSES à partir de 7500 F

52, bd de Strasbourg-10e / PARKING DANS L'IMMEUBLE
52, avenue Victor-Hugo-16e / PARKING ASSURÉ

BUDGET

POUR LA PREMIÈRE ANNÉE DU VIe PLAN

L'augmentation des crédits des affaires culturelles ne fait que rattraper un retard

Le budget du ministère des affaires culturelles pour 1971 doit être examiné prochainement par l'Assemblée nationale. Avec 865 millions de francs contre 598 l'an dernier, il est en augmentation de 13 %, alors que le budget global de la nation ne croît que de 7 à 8 %.

Le gouvernement doit faire porter ses efforts sur les dépenses de fonctionnement, qui passent de 398 millions en 1970 à 469 millions, soit une augmentation d'environ 18 %. En revanche, les crédits de paiement, qui s'élevaient à 188 millions en 1970, s'établissent à 206 millions, tandis que les autorisations de programme passent de 221,5 millions à 250,4 millions pour l'année à venir.

Mal 68 aura marqué l'existence de ce ministère. Son fondateur, M. Malraux, partait et les restrictions de crédits consécutives au budget d'austérité réduisaient son action. Deux ans plus tard, la brutale disparition de M. Michelet, qui s'était donné pour tâche de mettre la « vie inscrite par son prédécesseur, et la prolongation de l'intérim assumé par M. Bettencourt, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, contribuaient à s'interroger sur l'avenir de ce ministère, au seuil de la première année budgétaire du VIe Plan.

La faiblesse des ressources du ministère atteint un sommet en 1971, mais les sources sont trompeuses. Evaluée en francs constants, l'évolution des ressources budgétaires de la rue de Valois confirme au pessimisme.

Pour ce qui concerne les dépenses en capital, les moyens avaient, en effet, régressé en 1969. Du montant en 1970 et la remontée de 1971 apparaît en réalité insuffisante au niveau de 1968 : soit 250 millions pour 1971 alors qu'ils atteignaient 307 millions en 1968. Il semble que depuis, dès ans la progression du budget du ministère des affaires culturelles était pas être très supérieure au taux de la dépréciation monétaire. Ce qui naturellement, revient à dire que les moyens de notre administration culturelle ont été maintenus durant cette période (1).

Le paradoxe veut qu'en 1970 les dépenses en capital du budget du ministère soient à peu près au même niveau qu'à la première année du VIe Plan. Il y a cinq ans. Il y aurait donc eu stagnation en francs constants, régression en francs constants, puisqu'ils se montaient à 307 millions en 1968, contre 271 millions pour 1971.

Une absence de politique

On entend, chez les plus radicaux : il le ministère n'agit pas, c'est qu'il n'existe pas. Du fait de ses effectifs réduits et de la pauvreté de ses moyens administratifs. Il connaît, en outre, depuis deux ans, une direction en hommes qui le place dans l'impossibilité d'entreprendre une action d'envergure.

Tel semble être le défaut interne du ministère des affaires culturelles. Il faut compter avec une autre lacune : l'absence de politique globale qui devrait soupeser nos politiques budgétaires. Celle-ci n'a jamais été, remarque-t-on, que le « nanisme » du rue de Valois, des crédits d'un certain nombre de services. On leur reproche d'avoir été gérée à coups d'opérations de prestiges de grandes poussées thématiques comme la loi-programme pour la sauvegarde des monuments historiques, les maisons de la culture, qui restent, toutefois, sans suite, des mesures en faveur de la musique. L'ensemble constitue-t-il une politique culturelle alors que le cinéma, le théâtre, l'enseignement de l'architecture, en crise depuis de longues années, pour ne prendre que ces exemples, restent dépourvus de ce quoi pourrait appeler une « politique » ?

La modicité des ressources du ministère l'oblige à porter, chaque année, le gros de ses moyens sur tel ou tel secteur dont l'urgence est reconnue. Or l'urgence est-elle dans tous les secteurs à la fois, sai-on en mesure d'y répondre ? En d'autres termes, la France a-t-elle un moyens de mener une politique culturelle ? Le gouvernement en a-t-il seulement le désir alors qu'il estime pouvoir faire des économies dans l'industrialisation du pays est prioritaire ? De ce point de vue, un fait significatif est la prolongation d'une « intérim » ministériel, après la disparition d'Edmond Michelet. Pour certaine, on se demande, au gouvernement, le temps de réfléchir sur le destin de cette administration. Pour d'autres, elle « équivoque » à maintenir le plus possible une situation de non-existence de ministère des affaires culturelles. En tout état de cause, la solution d'attente indique qu'il n'y a pas urgence dans le domaine culturel. Il évitine d'affecter un dynamisme qui n'a jamais été bien haut.

Un ministère encore à créer

On dira que, tout bien considéré, la rue de Valois n'assume pas toutes les dépenses culturelles de la nation (2) : sa part s'élève à 44 % et l'autres ministères — l'éducation nationale, la jeunesse et les sports, les affaires sociales — en dépensent « ensemble » le reste : 56 %, sans compter l'O.R.T.F. qui, avec 3 milliards de francs, dispose d'un budget trois fois supérieur à celui de la rue de Valois. Or il est évident que ses mass media sont pour une bonne part responsables d'une partie de la vie culturelle de la France.

Certaine se traignent par d'aller au bout du raisonnement, concluant à l'inutilité du ministère puisqu'il n'assume pas la totalité des affaires culturelles de la France. D'autres pensent, au contraire, qu'il existe un problème culturel d'envergure : la « sa » limitée et sans coordination. Le paradoxe voulait, en vérité, que le ministère des affaires culturelles soit encore à créer !

Au-delà des détours de structures administratives et de l'insuffisance des moyens octroyés c'est, en effet, de la conception même de la notion qu'il s'agit au sein du gouvernement. Comment-il, de l'administrer au bien de la libertaire ? La culture est-elle une affaire d'engagement personnel qui ne saurait s'accommoder de ce qu'on appelle un « management » ? On répond : peut-être, mais encore faut-il pour ceux qui peuvent y avoir accès grâce à leur instruction et à leur pouvoir économique.

Or le VIe Plan a fait éclater avec une philosophie différente : la culture est un droit et garantie de liberté et de promotion sociale, devrait être un service public au même titre, pourrait-on dire, que les transports ou le logement. Le Plan constate que la vie culturelle est commandée par des secteurs qui échappent totalement au ministère des affaires culturelles : les mass media, le cadre de vie, l'école, tous domaines qu'une véritable politique des affaires culturelles devrait, à son sens, susciter et organiser. Procéder au « management de la culture » ? Pourquoi ne pas tout appliquer les méthodes qui réussissent au ministère du Plan et de l'aménagement du territoire ? Créer en quelque sorte une Datar culturelle ?

Mais le délégué d'un organisme interministériel, qui n'aurait pas rang de ministère, entouré de collaborateurs ayant rang de directeurs, parviendrait-il à se faire entendre ? C'est bien un ministère qu'il faut à la culture, pense-t-on, mais un ministère qui ait des pouvoirs et des moyens.

Le centre du plateau Beaubourg et le FIC

Deux entreprises nouvelles, l'une émanant de l'Elysée, l'autre de Matignon, marquent le budget de 1971.

D'abord la construction du centre d'art contemporain du plateau Beaubourg, dont le concours international doit être lancé sous peu. Le président de la République en a fait un secteur social. Il semble que cette opération exceptionnelle sera rondement menée à son terme et, dans le budget 15 millions de francs ont été inscrits pour l'acquisition du terrain. Selon des premières estimations, le centre du plateau Beaubourg coûterait 200 millions, à répartir sur les cinq années du VIe Plan. Ce sera la grande réalisation culturelle du septennat qui résout d'un coup de nombreux problèmes d'équipement culturel parisien : musée d'art moderne, musée du design, bibliothèque de consultation, salles d'animation, d'autres pour le cinéma, le théâtre, la musique et les arts plastiques... Pour certains, ce centre concentrerait autour de « monde de la culture », mais à tout prendre, ce sera une question plus théorique pour le public que les rééménagements de Triaton dont les souterrains de sécurité auraient coûté 500 millions de francs anciens et permettraient à peu près 4 milliards.

Autre point signifiant de ce budget : la création du Fonds d'intervention culturelle. A la demande de la commission pour le VIe Plan, le FIC, qui reçoit pour 1970 une dotation de 16 millions de francs, il est placé sous l'autorité de Malraux et vise à soutenir des actions culturelles nouvelles et prises extrêmes inconnues, en fait, à nourrir une politique culturelle, à en orienter le sens, bien que ses ressources soient bien loin de son ambition. Le FIC est géré par une commission interministérielle et prendra, en charge des actions qui concernent d'autres ministères que celui de la rue de Valois et avec lesquels celui-ci parvient difficilement à entreprendre des actions concrètes. C'est ce qui semble expliquer la centralisation chez le ministère et sa situation d'arbitrage.

Il est vrai que le budget du ministère l'oblige à porter, chaque année, le gros de ses moyens sur tel ou tel secteur dont l'urgence est reconnue. Or l'urgence est-elle dans tous les secteurs à la fois, sai-on en mesure d'y répondre ? En d'autres termes, la France a-t-elle un moyens de mener une politique culturelle ? Le gouvernement en a-t-il seulement le désir alors qu'il estime pouvoir faire des économies dans l'industrialisation du pays est prioritaire ? De ce point de vue, un fait significatif est la prolongation d'une « intérim » ministériel, après la disparition d'Edmond Michelet. Pour certains, on se demande, au gouvernement, le temps de réfléchir sur le destin de cette administration. Pour d'autres, elle équivoque à maintenir le plus possible une situation de non-existence de ministère des affaires culturelles. En tout état de cause, la solution d'attente indique qu'il n'y a pas urgence dans le domaine culturel. Il évitine d'affecter un dynamisme qui n'a jamais été bien haut.

(1) Dépréciation monétaire de 7 % pour 1968-69, 5,10 % pour 1969-70, 4 % pour 1970-71. D'après les indications du Commissariat au Plan.

(2) Les comptes culturels de la nation (*le Monde* du 21 septembre).

L'INÉGALITÉ DEVANT LA CULTURE

Dans sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale (« le Monde » du 17 octobre), M. Chaban-Delmas avait consacré quelques mots à la « démocratisation de la culture ».

Le premier ministre avait notamment décrété : « L'inégalité devant la culture, si elle est l'une des plus difficiles à réduire, est aussi l'une des plus injustes. Le fait, en conséquence, le gouvernement entreprendra, par priorité, de corriger l'action culturelle dans les banlieues et les villes nouvelles, dans qu'en faveur des « exclus de la culture ».

Dans ce domaine, le ministère de la culture, qui doit se rendre au Palais-Bourbon, M. Gérard d'Estaing vient d'annoncer, dans un entretien au *Figaro-Magazine* du 11 novembre d'un décret officiel, paru le 11 novembre d'un décret favorisant l'enrichissement des droits des musées nationaux par des donations. Œuvres d'art, mouvement l'exonération des droits de mutation et de succession. Même un industriel comme M. Dassault parle de créer un style Ve République comme Napoléon III avait eu le sien.

Mais le style est mort, ou plutôt il y en a, ils sont nombreux et variés. Que la caractéristique de notre époque, M. Malraux lui-même, qui pourrait bien donner un style culturel à son septennat grâce au musée du plateau Beaubourg, avait lui-même, au cours d'une visite au Mobilier national (*le Monde* du 15 octobre 1969), exprimé le désir de voir les « disciples » français reprendre le flambeau de la modernisation de notre environnement quand bien à travers le mobilier. Ce n'est évidemment pas une question de style, même si le président de la République est un « connaisseur d'art moderne, voire d'avant-garde. Mais il apparaît clairement que le développement culturel est, dans les économies de croissance, lié au développement économique et social. Il en est une conséquence. Il peut, en retour, devenir lui-même un facteur de développement économique. La IIIe République avait conçu le droit à l'éducation et à la santé. La nouvelle société aura-t-elle une dimension culturelle ?

JACQUES MICHEL.

"Le nouvel IBM 3, des utilisations multiples ? Oui, mais à quel prix ?"

L'IBM 3 modèle 6 est un des petits ordinateurs les moins chers: de 6000 à 10000 francs par mois, en location*.

Il existe donc désormais un petit ordinateur à la portée de toutes les entreprises, de tous les bureaux d'études. Car le modèle 6 traite aussi bien les problèmes scientifiques que les problèmes de gestion.

Grâce aux fichiers enregistrés sur disques, il vous fournit facilement toutes les données nécessaires à une meilleure gestion de votre affaire, données que jusqu'alors vous négligiez parce qu'elles étaient trop compliquées à obtenir. Des analyses budgétaires par exemple. Des analyses de vente. Des rapports réguliers sur la situation des stocks. Les montants de vos créances, de vos dettes et de vos disponibilités.

Bien plus encore, il vous permet des prévisions à long terme. Tendances du marché l'an prochain. Planification de la production, du rendement... etc.

Les ingénieurs l'utiliseront pour les calculs de devis, les études techniques et de projet, les mises au point de fabrication, les analyses de coût, les dépouillements de mesures...

Les bureaux d'études, les laboratoires, les centres de recherches pourront mieux organiser leurs travaux, disposer des résultats en temps opportun, grâce à un instrument de calcul, constamment à leur disposition.

L'IBM 3 modèle 6 à disques, à clavier et même à fiches de compte, coûte certes plus cher que les matériels traditionnels, mais les services qu'il peut vous rendre ne se comparent pas.

Renseignez-vous sur toutes ses possibilités en téléphonant à notre agence la plus proche de votre entreprise. IBM

* Prix de vente : de 290 000 à 400 000 francs environ.

(PUBLICITÉ)

AVEC AIR FRANCE ET ROYAL AIR MAROC

un nouvel été, chaleureux, coloré, vous attend au Maroc

Les beaux jours sont déjà loin, le soleil a de la peine à percer les nuages, pourtant, à quelques heures d'Orly, l'été nous attend et avec lui le Maroc à découvrir. Le premier attrait du Maroc est en effet le soleil brillant sur 1 700 km de côtes où se succèdent les criques enchâssées et les plages de sable fin : Al Hoceima ou Ras Mazil baignées par la Méditerranée ensoleillée, Mohammedia ou Agadir vivifiées par les vagues de l'Océan. A l'intérieur du pays, les plaines brûlées de soleil se heurtent aux montagnes enneigées.

Les trésors des souks

Dans les villes, les immeubles modernes offrent un saisissant contraste avec les monuments arabes et les ruelles pittoresques des medinas où se presse une foule en djellabah toujours très affairée. Dans les restaurants typiques l'on déguste les savoureuses spécialités marocaines : *tajine*, couscous et *pastilla*, pâte feuilletée farcie de pigeonneau.

Puis l'on va se perdre dans le dédale des souks où les éventaires regorgent des trésors de l'artisanat local : tapis, cuirs brodés, étoffes lissées d'or et d'argent, bijoutrie gravée, bijoux précieux... On y voit aussi des marchands d'amandes et de henné, des porteurs d'eau et des vendeurs de beignets, des vanniers et des teinturiers qui parlent les allée de leurs échevaux multicolores...

Un monde chaleureux, coloré, un merveilleux dépaysement. Voilà ce que nous offre le Maroc, à quelques heures de notre grisaille quotidienne. Rien n'est plus facile que de le découvrir : Air France et Royal Air Maroc mettent à notre disposition de nombreux services hebdomadaires à destination des villes marocaines. Pour ceux qui préfèrent faire tout seul l'organisation, Jet Tours a mis au point, pour la saison d'hiver 70-71, un choix de séjour et de circuits au Maroc dont les prix, voyage en jet compris, sont très étudiés et les programmes particulièrement amusants.

L'éternel été d'Agadir

Si vous cherchez du soleil et du repos, Agadir est sans nul doute, la destination idéale. A la bonnelle du Cairo ou de Delta, de Shangri-la ou de la Nouvelle Orléans, Agadir jouit d'un climat d'une remarquable douceur. La température n'y descend pas 27° en été et ne descend guère en dessous de 16° en hiver. L'immense plage de sable fin bordée par une mer riche est un paradis pour les sports nautiques : canoëtage, ski nautique, yachting, pêche sous-marine.

Les nombreux hôtels très modernes, sont généralement pourvus d'une piscine et de bungalows confortables disséminés au milieu de jardins. Par exemple l'Hôtel Royal, sélectionné par Jet Tours, qui vous propose d'y passer huit jours en demi-pension, aller-retour en Jet compris, pour 950 F. Chaque semaine supplémentaire ne vous coûtera que 260 F. Si vous préférez la pension complète, on vous demandera 100 F de supplément par semaine.

Jet Tours vous donne la possibilité de choisir parmi différents hôtels de toute catégorie offrant des distractions variées. Ainsi, l'Hôtel Atlas, hôtel de catégorie supérieure situé à proximité de la plage avec une piscine chauffée, un sauna, des boutiques diverses sont également à la disposition de la clientèle. Vous pouvez y passer huit jours en demi-pension pour 1 195 F, aller-retour en Jet compris.

De même, la Résidence-Club « La Kasbah », située dans un parc immense, est un hôtel très agréable avec restaurants, bufets de type suédois, night-club, bar, sauna, piscine chauffée, terrains de sports et boutiques diverses. Ses bungalows blancs, entourés d'une verdure pouvant au milieu des palmiers et des fleurs. Un séjour de huit jours en pension complète, vous en coûtera à partir de 1195 F, aller-retour en Jet compris.

Mais tout cela ne doit pas vous faire oublier qu'Agadir est un excellent point de départ pour des excursions passionnantes dans la région du Sous et vers le Sud marocain, le pays des hommes bleus et des villes étranges où les femmes, parées de voiles noirs et de bouts collier d'argent, dansent la *Guedra* au rythme envoûtant. En une demi-journée, vous découvrirez Inezgane et son marché où l'on voit des charmeurs de serpents, les fantastiques cascades d'Immouzer, ou encore Taroudant, la petite du sud, une des villes les plus typiques du Maroc. En une journée, vous visiterez Taroudant, l'ancienne Mogador, Taïrnout et son chaos rocheux; Marrakech, la ville capitale, Goulimine, la ville des « hommes bleus » aux portes du désert.

Kasbahs et villes impériales

A ceux qui préfèrent des vacances itinérantes, Jet Tours propose, au départ d'Agadir, un circuit de huit jours en autocar à travers le sud marocain, avec, comme principales étapes : Taïrnout, Taroudant, Ouarzazate, Zagora, Marrakech. Ce circuit, qui vous fera découvrir une des plus curieuses régions marocaines, coûte 1 620 F en pension complète, voyage aller-retour en Jet compris.

Jet Tours a prévu bien d'autres possibilités pour une détente marocaine :

Un séjour à Tanger, ville internationale aux vieux quartiers pittoresques, à partir de 850 F pour une semaine en demi-pension, aller-retour en Jet compris.

Un séjour à Casablanca, moderne capitale économique tout proche des plages de l'Atlantique, à partir de 940 F pour une semaine en demi-pension, aller-retour en Jet compris.

Un séjour à Marrakech, la ville rouge, à partir de 925 F pour une semaine en demi-pension, aller-retour en Jet compris.

Au milieu d'une palmeraie encadrée par les monts neigeux du Haut Atlas, Marrakech, vieille capitale du sud, vous enchantera avec ses monuments typiques, ses souks ombragés, ses ruelles et ses souks sur la place Djema El Fna qui, en fin de journée, le domaine des acrobates et des conteurs, des danseurs et des charmeurs de serpents. Des excursions vous permettront de découvrir au départ de Casablanca, les régions les plus intéressantes et les villes les plus colorées : circuit des mille Kasbahs au circuit des villes impériales (Rabat, Meknès, Fès, Marrakech) dont les monuments rappellent les grands événements du 3 000 ans d'histoire, ou encore circuit aérien qui vous permettra de rêver sans fatigue Tanger, Fès et Marrakech.

Demandez à votre agent de voyages la brochure Jet Tours consacrée au Maroc. Vous y trouverez tous les détails vous permettant de choisir les vacances marocaines correspondant exactement à vos goûts qui vous permettront de bénéficier pendant quelques jours d'un nouvel été chaleureux et coloré.

(Loc. 381)

VACANCES JET TOURS AU MAROC

avec aller-retour en Jet Air France ou Royal Air Maroc au départ de Paris

— Séjours : —

AGADIR	**Hôtel Atlas**	
	8 jours en demi-pension	1195 F
	8 jours en pension complète	1335 F
	Résidence club "La Kasbah"	
	8 jours en pension complète	1195 F
MARRAKECH	8 jours en demi-pension, depuis	925 F
CASABLANCA	8 jours en demi-pension, depuis	940 F
TANGER	8 jours en demi-pension, depuis	850 F

— Circuits : —

"Le grand sud marocain" au départ d'Agadir	
8 jours en pension complète	1620 F
"Les Villes Impériales" au départ de Casablanca	
8 jours en pension complète	1620 F
"Les Mille Kasbahs" au départ de Casablanca	
11 jours en pension complète	2 015 F
Circuit aérien Tanger-Fès-Marrakech	
8 jours en demi-pension	1730 F

Consultez votre Agent de voyages (Lic. 348)

Vacances à l'année avec les week-end en Europe

On parle beaucoup de l'Europe, Europe économique, Europe politique... N'oublions pas l'Europe touristique qui attire les vacances des peuples plus chaques de notre globe. Aller à la découverte de l'Europe vaste aujourd'hui, une aventure prodigieuse et passionnante. Une aventure que l'on peut vivre et renouveler à l'infini, de week-end en week-end grâce à l'avion.

Air France a tissé, sur la carte européenne, une toile serrée de vols réguliers mettant les capitales et les villes touristiques à quelques heures de Paris.

En moins de temps qu'il n'en faut pour rejoindre votre maison de campagne vous pouvez être à Bruxelles, au cœur de Londres, ou sur les quais d'Amsterdam, Rome ou Stockholm, Munich ou Genève, Madrid ou Athènes, tout est possible.

Voulez-vous, sur place, vous déplacer librement, faire des économies dans les environs ? rien de plus simple : en prenant votre billet, demandez à Air France de réserver pour vous une voiture sans chauffeur. Cette voiture vous attendra à l'aéroport à votre descente d'avion.

Vous disposez de deux jours entiers, deux jours de dépaysement aussi bénéfiques que de longues vacances. Le prix de billet avion reste très raisonnable, par exemple : 347 F pour l'aller-retour Paris-Londres, 207 F seulement sur certains vols de nuit, 274 F l'aller-retour Paris-Bruxelles, 242 F l'aller-retour Paris-Amsterdam. Rien ne vous empêche de renouveler l'escapade dans des pays différents et de vous offrir plusieurs week-end européens, des vacances à l'année complètement, sans les inconvénients des soucis d'argent, les inconvénients des soucis d'argent, les inconvénients des soucis d'argent,

Pourquoi le second producteur européen de détergents s'intéresse-t-il aux mouches?

Parce que, parmi ses 6000 produits, on trouve aussi des insecticides.

La propreté, c'est aussi la lutte contre les insectes nuisibles. C'est pourquoi le groupe Henkel a été amené à produire également des insecticides. Des insecticides pour la maison, pour l'agriculture et l'horticulture. Afin que les fleurs, libérées de tout insecte nuisible, puissent mieux s'épanouir et conserver plus longtemps leur fraîcheur une fois coupées, les firmes du groupe Henkel livrent également des produits spéciaux.

Mais Henkel n'est pas seulement une entreprise de détergents et un producteur d'insecticides. Les firmes du groupe Henkel, avec leurs 30.000 employés, fournissent également des produits de nettoyage industriel, des produits adhésifs, des produits d'entretien ménager, des emballages et de nombreux produits chimiques de base et intermédiaires. La Société Henkel GmbH, Düsseldorf, englobe une cinquantaine de sociétés en et hors d'Europe. Ensembles, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de plus de 4,5 milliards de NF en 1969.

Un succès prometteur pour l'avenir. Pour les chercheurs et les experts en marketing du groupe Henkel, l'avenir, c'est dès aujourd'hui le présent.

Henkel

Le groupe Henkel
Des produits pour notre vie au 20e siècle

En France, le groupe Henkel est représenté par Henkel France S.A. et Saphis Nerval S.A.R.L., Paris.

Le Monde DES LIVRES

Le bicentenaire de Senancour

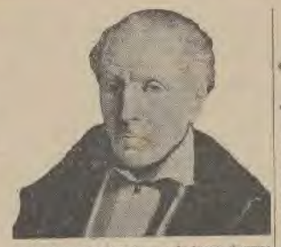

MÉCONNUE à son apparition, avant de retomber dans l'oubli, l'œuvre de Senancour reçut une sorte d'illumination, en plein romantisme. A tous, cet aîné et ce précurseur apparaît comme le génie de la négation : « Le doute, c'est Oberman ». Ce livre « très malsain » les enjoint de se mouvoir funèbre.

De temps à autre, quelques happy few rencontrent Oberman. De ce roman, confession sourd en effet le cri d'un être épris d'infini mais conscient de l'inanité même de son élan vers l'absolu. Qu'il promène son héros dans la forêt de Fontainebleau ou sur les hauts plateaux de la Suisse, ce contemporain de Chateaubriand révèle un art du paysage très moderne. Pour lui, comme pour Byron, « High mountains are a feeling ».

Les lieux sauvages et incultes expriment, en définitive, l'essentielle solitude de l'homme.

Car Oberman est un étranger — à tous et à lui-même — que gustie le sentiment d'être « de trop ». Le plus métaphysicien de nos héros romantiques est la proie d'une angoisse ontologique bien différente des pâmoisons et des jérémiades à la mode. Prisonnier dans la cage du temps, il aspire à en sortir et tend désespérément vers l' « idéal », à travers la magie du nombre, l'occultisme, les révélations du sommet ou des paradis artificiels.

Le témoignage de Jean Grenier comme le renouveau actuel des études senancourienne prouvent bien l'intérêt et, à beaucoup d'égards, la modernité de cette œuvre.

BEATRICE DIDIER.

RATIONALISTE VOLTAIRIEN ET MYSTIQUE DE LA NATURE

VOICI deux cents ans qu'est né Senancour. Pense-t-on encore à lui ? Que dit-on de lui ? Il n'était pas indifférent à la célébrité. Il la recherchait même nécessaire pour un écrivain. C'est naturel : si l'on publie c'est qu'on croit se penser digne d'audience. Mais Senancour reçoyait aussi le mauvais côté de la célébrité. « Il y a une sorte de honte, disait Degas, à être connu autour des gens qui ne vous comprennent pas. » Cette honte, Senancour l'éprouvait. Aussi souhaitait-il n'être lu que par quelques personnes, celles qui avaient des affinités avec lui, le comprenaient, cette attitude et le l'approuve. Pourtant elle risque de provoquer un « mauvaise », cette lutte entre le flux de la mer qui monte et le courant du fleuve qui s'y jette. L'œuvre demeure balloitée entre ces deux forces rivales. Pour garder la même image, il est préférable de jeter la bouteille à la mer et de ne plus s'occuper d'elle.

Seulement il faut avoir cet esprit de décision qui a toujours manqué à Senancour. Sa nature était essentiellement complexe. George Sand l'avait bien marqué dans sa préface à la troisième édition d'Oberman : c'est un rationaliste volitaire et en même temps c'est un mystique de la nature à la manière de Rousseau.

Alors nous sommes avec lui tentés d'un côté tantôt de l'autre. Il faut dire qu'il est plus sûrement lorsqu'il est du dix-huitième que lorsqu'il est du dix-neuvième. Dans son livre *De l'amour selon les lois réelles et selon les convenances des sociétés modernes* (troisième édition), il prend parti nettement en faveur des « lois réelles » contre les « convenances » des sociétés modernes. Il suit ainsi la ligne qu'il avait tracée dans ses premiers ouvrages que nous a découverts Marcel Raymond, et dont les sous-titres « Incertitudes humaines », « Absurdités humaines », sont assez révélateurs. Il proteste contre les exagérations de la chasteté et de la continence. Il montre, à la suite de bien des auteurs, la relativité des mœurs qui fait tomber à l'indulgence. Il condamne en général tous les interdits qu'il dit être inventés par les sociétés et non pas imposés par la nature ; il se montre assez modéré dans ses analyses qui sont moins sumptueuses que ses jugements, par exemple lorsqu'il parle d'« une secrète intimité des sexes ». Il se veut surtout à l'institution du mariage et à son indissolubilité, qu'il a des raisons personnelles de ne pas admettre, sans compter les autres. Sur ce terrain, il est facile à lire, bien que d'une originalité contestable. Lorsque au contraire il exprime des sentiments qui sont opposés « romantiques », il devient diffus, confus, il s'enlance dans un bouillier dont il sort avec des phrases éclatantes et incohérentes. Le grand Senancour me paraît être cet exaspérant Romantique. Rien n'est définitif dans ce qu'il pense, et dans ce qu'il écrit. Les titres de ses livres changent à chaque édition, chaque phrase est remplacée par une autre phrase qui souvent veut moins : la simplicité première cède la place à la complication inutile. Ce qu'il a écrit avec raison Etiemble. A cet égard, il est éloigné de son grand contemporain Leopardi, dont « il plaît » est si délicieux et il est proche d'Amiel. Proche aussi de Gide par ses contradictions intérieures (1), avec cette différence que Gide les cultivait alors que lui les subissait. « Solo incrementis constans », telle est sa devise.

Un maître du vague

Quelles explications donner de cette nature si complexe ? Il y en a une d'ordre médical. Senancour aurait été affligé de « mycophilie primitive et progressive » d'où découlaient sa mélancolie et son schizoïdie. Mais Senancour serait un bon sujet d'études surtout pour un psychanalyste. Incompris dans sa famille, ennuié à une éducation qui lui faisait horreur, destiné malgré lui au séminaire, obligé pour ne mêler à y échapper, veillé déjà l'origine de quelques sérieux complexes auxquels il faudrait ajouter ceux que peut lui procurer sa vie solitaire et sédentaire.

Un sociologue y verrait l'exemple d'un homme « déréné » par son milieu, « humanifié » par le passage brusque d'un régime social à un autre ; sa mélancolie soi-disant intemporelle traduirait en lui subitement cette révolution.

Voilà des explications qui ne manquent pas de valeur. Elles sont seulement trop nombreuses. Il suffit elle ne dépassent pas de chercher à comprendre l'œuvre elle-même. Or cette œuvre (le poids de sa partie romantique) relève de l'esthétique de l'informel qui s'impose au créateur plutôt qu'elle n'est choisie par lui.

JEAN GRENIER.

(Lire la suite page 19, 3e col.)

(1) Cf. l'article de Béatrice Didier dans le Monde du 15 avril 1969.

ÉCRIRE L'ESPÉRANCE

«D'AMOUR ET DE MORT A MOGADOR», de Jean Sulivan

« ...DANS la sagesse espérance qu'un mot, qu'une rencontre, un rythme vont peut-être rendre un instant la vie d'une femme ou d'un homme inonnus et solitaires et les encourager à chanter leur chant de joie dans la caravane de tristesse. » Ce sont les dernières lignes du nouveau roman de Jean Sulivan, et elles délimitent la vocation d'un écrivain aussi bien que sa manière : l'écriture comme une « pédagogie du réveil », comme une technique pour stimuler les puissances endormies au cœur de l'homme, la joie, le rêve, la colère, la liberté surtout.

La qualité de *Mogador*, les preuves déjà nombreuses que Jean Sulivan nous a données de ses dons — c'est ici son quatorzième ouvrage, — incitent à regarder du côté des moyens mis en œuvre. Sulivan écrit de curieux romans qui n'ont pas l'air d'en être. On les dirait plutôt essais, méditations, poèmes. Des éléments fortement romanesques y sont mêlés, mais comme des ingrédients destinés à produire autre chose que le simple récit d'une histoire.

Au centre, il y a toujours une conscience fervente, tendue, qui cherche à faire son nid à partir d'une expérience passée, présente. Dans *le Plus Petit Abîme*, Sulivan s'était mis lui-même en scène, pour cette recherche d'une vérité profonde qui rassemble ce que la vie émiette et que l'écrivain, par flottilé à ce qui est, tient à laisser à l'état éclaté. De quoi est faite la vie intérieure ? De souvenirs, de rencontres, de conversations entre amis, de dialogues avec soi, de moments d'exaltation, de drames vécus, côtoyés, et aussi de ce qu'apporte le regard quand on sait voir. Et Sulivan le sait, qui excelle au croquis rapide et fortement coloré.

Ici, dans *Mogador*, l'auteur se cache à demi derrière un narrateur, mais souvent il se montre et interpelle son personnage. Cette histoire de Blaise le concerne. En quoi ? Comment ? L'ombre du *Soulier de satin* et du vaisseau amiral qui emporte Rodrigue à tout jamais loin de Prouhèze, plane sur cette ville blanche, balayée par le vent. *Mogador*, c'est le théâtre où s'accomplit le renoncement à l'amour. Pas facile à maintenir, ce renoncement dans un monde où le sexe a pris tant de valeur. Derrière Blaise, Sulivan s'interroge.

Blaise, lui, est journaliste. Son journal l'a licencié avec une bonne indemnité. Au moment où le livre commence, le passion très vraie, très forte, qui le liait à une femme mariée vient de se rompre. Blaise est parti pour Mogador vivre six mois de liberté. Autrefois, tenant la chronique judiciaire dans un autre journal, il avait fait amené à donner au démission. On avait étouffé son cris de protestation contre un jugement qui lui avait paru inique : une jeune fille avait été condamnée aux travaux forcés à perpétuité pour avoir tiré sur son fiancé qui l'abandonnait en l'insultant. On lui avait refusé les circonstances atténuantes à cause de son inconduite passée : un amant allemand, des aventures multiples.

Un repaire d'êtres en marge

Dans une femme médecin qui s'est mise au service des pauvres, Blaise, à Mogador, reconnaît la victime dont il avait défendu la cause. L'homme lui a cause de sa bonne conduite, cachant son passé à tous, même à ses amis, même à Simon qu'elle aime et qu'elle espère épouser. Christine B. est venue à Mogador pour se refaire une vie. C'est un curieux repaire d'êtres en marge, de victimes de l'histoire ou de la société, que Mogador. A côté de Christine, Rula, une femme peintre. Elle aussi a fait de la prison comme lycéenne : la misère. Elle se sauve par son art. A Bentar, le chauffeur de taxi musulman venu travailler en Europe dans les conditions que l'on sait, on a volé sa valise et ses économies au moment où il rentrait au pays. Ce dépouillement total l'a conduit à la sérénité. Matta, l'étudiant, a été exclu de l'université pour ses idées révolutionnaires. Tous ces comparses ont cela en commun que aidés par le sort ou eux, il ont renoncé à quelque chose pour aller jusqu'au bout d'eux-mêmes. Ils portent en eux la liberté. Et Christine B. pour n'avoir pas renoncé à l'amour, elle, ne pourra échapper à son passé.

Ainsi réduit à son schéma, le roman prend une allure mélodramatique et un tantinet édifiante. Mais l'art de Sulivan consiste à effacer le mélo. La décousinité du récit estompe l'histoire. Celle-ci se fait, on ne nous la raconte jamais. Plutôt elle disparaît dans la tempête intérieure de cet esprit qui s'empêtre avec lui-même au fur et à mesure de ses découvertes. Et c'est cette voix pathétique, hoquète, mouvementée, qu'on entend avant tout. Elle taraude, ricane, exalte tour à tour, tantôt ennoblissante, tantôt indignée. Jamais elle n'atteint de vérité : dans le monde où nous sommes il n'y a plus de certitudes. Elle cherche pourtant à en supposer une : que le pire n'est pas toujours sûr, que le mal peut devenir bien, la souffrance joie, que tout est possible, même la liberté de l'homme s'il veut en payer le prix.

Sulivan, dans la littérature d'aujourd'hui, c'est quelqu'un qui écrit l'espérance.

JACQUELINE PIATIER.

★ Gallimard, 256 pages, 18 francs.

PIERRE SCHAEFFER
MACHINES A COMMUNIQUER
1. Genèse des simulacres
collection "Pierres vives", 320 pages, 30F
SEUIL

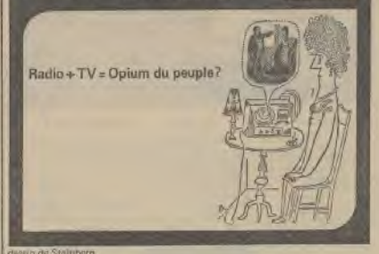

dessin de Steinberg

De Gaulle, son verbe et son style

LA mort d'un grand homme est une des ombres les plus tristes qui puissent tomber sur le monde. Il appartenait à d'autres de faire le portrait de celui-là, de mesurer dans l'action l'ampleur et les limites de son génie, de dire de quel sceau il a marqué les événements de son temps et la figure de l'avenir. Je veux, quant à moi, parler de cette sorte de mainmorte, dans le discours comme dans le livre, apportée à son extraordinaire carrière. Convenons magnifique, mais où il faut bien se garder de ne voir qu'un ornement et un charme : ce fut, bien davantage, une qualité profonde de sa personne et un instrument de sa puissance. Avec des moyens accordés aux techniques nouvelles de la diffusion de la pensée, de Gaulle a eu imposer sa présence et son éloquence : il a séduit les foules par son langage direct et coloré et par sa logique simple et solide, les lettrés par sa culture, par sa langue dont la correction rigoureuse et même les élégances archaïques ne diminuent en rien le naturel, aristocratique ni la vivacité familière.

Il n'a pas manqué dans notre histoire d'hommes d'Etat qui ont eu un style : Louis XIV et Napoléon, Clemenceau et Lyautey ; ni d'hommes de lettres qui ont brillé dans la politique : Chateaubriand, Lamartine, Barrès. Mais les premiers ont peu écrit, et les seconds, dans l'action, n'ont guère fait que du détail et du provisoire. Ce qui distingue de Gaulle c'est que, deux fois, de 1940 à 1946 et de 1958 à 1969, il a eu la France en charge et a modifié profondément ses lois et ses desseins ; mais en cinquante ans de réflexion et de travail il a construit une œuvre littéraire considérable. Son premier livre, *la Discorde chez l'ennemi*, il l'a publié en 1924, jeune officier à l'Ecole de guerre. Quelques années plus tard, entre 1932 et 1938, il donne trois ouvrages, *le Fil de l'épée*, *Vers l'armée de métier*, et *la France et son armée*, qui le classent d'emblée comme un de nos meilleurs écrivains militaires par la nouveauté des idées et l'étendue de l'information, mais qui piquent déjà la curiosité des lecteurs par une vigueur de forme peu commune. Quand nous relisons aujourd'hui ces ouvrages, nous sommes frappés de ce que ce soldat de quarante ans possédait une pensée réfléchie et systématique, dont toute l'action future de l'homme d'Etat s'inspirera.

Je détache de *Vers l'armée de métier* ce paragraphe qui me paraît doublement remarquable par la substance de la pensée et par la force de la langue : « *La puissance de l'esprit implique une diversité qu'on ne trouve point dans la pratique exclusive du métier pour la même raison qu'on ne s'amuse guère en famille. La véritable école du commandement est dans la culture générale. Par elle, la pensée est mise à même de s'exercer avec ordre, de discerner dans les choses l'essentiel de l'accessoire, d'apercevoir les prolongements et les interférences, bref de s'élever à ce degré où les ensembles apparaissent sans préjudice des nuances. Pas un illustre capitaine qui n'ait le goût et le sentiment du patrimoine de l'esprit humain. Au fond des victoires d'Alexandre, on retrouve toujours Aristote.* » L'idée fondamentale, c'est ici que la puissance de l'esprit dans l'action et dans sa forme la plus difficile, le commandement, est liée à la culture, conçue comme information et méthode de pensée. Et la façon de dire la chose, n'est déjà et ce sera de plus en plus la prose nette et sernée du dix-huitième siècle.

Le beau style est toujours une rencontre de la passion et de la logique. Chez de Gaulle, la passion est un amour fervent de la France, qui s'accentue par la conviction qu'une sorte de prédestination identifie son individu à l'âme de la nation et le voue à son salut. Cette passion se traduit par une nuance d'émotivité qui fait vibrer la prose gaullienne toutes les fois qu'il doit évoquer les dangers et les malheurs de la patrie, et, sous une forme plus orgueilleuse, toutes les fois qu'une situation dramatique appelle de Gaulle comme le sauveur : « *Il s'agit de répondre oui à de Gaulle, à qui l'on peut faire confiance puisque la France est en question.* » Sur cette double pente, un accès est ouvert au romantisme et un accent lyrique se fait sentir. Mais, d'autre part, chez ce

Par
Pierre-Henri SIMON
de
l'Académie française

général né d'une famille strictement catholique, formé par de bonnes études latines, touché par l'influence maurrassienne et rompu aux théories de l'action militaire, il y aura toujours ce trait d'un caractère romain : une certaine défiance à l'égard des illusions du cœur, un besoin des solutions pragmatiques et rationnelles, ce qui se traduit dans son style par un souci tout classique, de rigueur, de tenue et de lucidité. Ecoutons-le, par exemple, dans *la France et son armée*, réfléchir sur les causes de la défaite française de 1870 : « *Grandir sa force à la mesure de ses desseins, ne pas attendre du hasard ni des formules ce qu'on néglige de préparer, proportionner l'enjeu et les moyens : l'action des peuples, comme celle des individus, est soumise à ces froides règles. Inexorables, elles ne se laissent fléchir ni par les plus belles causes ni par les principes les plus généreux. Mais pourquoi faut-il qu'on ne les voit bien qu'à travers les larmes des vaincus ?* »

Si impérieuse que soit la logique, si vigoureuse la syntaxe et si fort le moule classique dans le style de de Gaulle, ils ne le protègent pas toujours d'une disposition à l'ampleur, à l'amplification même, plus sensible d'ailleurs dans les discours que dans les livres théoriques et les Mémoires ; mais la sûreté du goût intervient d'ordinaire pour contenir le déferlement lyrique et le scindure à des clausules concises et tranchantes. S'agit-il d'évoquer les morts de la Résistance et l'exemple qu'ils donnent aux vivants ? La cantate part sur une énumération un peu facile : « *Soldats tombés dans les déserts, les montagnes ou les plaines, marins noyés que bercent pour toujours les vagues de l'océan, aviateurs précipités du ciel pour être brisés sur la terre, combattants de la Résistance tombés au maquis ou au poteau d'exécution, vous tous qui, à votre dernier souffle, avez mêlé le nom de la France, c'est sous qui avez exalté les courages, sanctifié l'effort, ennobli les résolutions.* » Cela continue pendant huit lignes encore, pour se fermer sur cette parfaite cadence ternaire : « *Votre pensée fut seulement douceur de nos deuils. Votre exemple est aujourd'hui la raison de notre fierté. Votre gloire sera à jamais la compagne de notre espérance.* »

Je pense qu'une étude de la syllabique de de Gaulle amènerait à le situer entre Montesquieu, pour la clarté sèche des analyses et la brièveté noble des formules (avec parfois les nuances d'une sourde et lucide mélancolie qui semble venir de Vauvenargues), et Chateaubriand. Plus proche de l'auteur de *l'Esprit des lois* quand il théorise, explique et définit, et du lyrique des *Mémoires d'outre-tombe* quand il veut entraîner les cœurs exalter le profondeur des événements, affirmer sa propre hauteur. Et d'ailleurs plus absolument lui-même quand une ironie arrogante lui fait envoyer au tapis en quatre mots un certain « *quarteron de généraux en retraite* », ou déconsidérer l'opposition par « *le rogne et la grogne* », ou l'immobilisme conservateur par la lampe à huile et l'Algérie de papa. Dans tous les cas assez maîtrise de son vocabulaire, assez sûr de sa syntaxe, assez habile en efficacité verbale pour avoir droit à figurer un classique de la langue. Classique du goût aussi par sa discrétion ; car si ses Mémoires et ses discours mêmes sont parfois gonflés d'une hypertrophie du personnage politique de de Gaulle, nommé souvent à la troisième personne, et par rapport auquel il semble que toute l'histoire s'ordonne, il faut admirer l'élégance avec laquelle ce même homme a caché les épreuves et les vertus de sa vie familiale et privée. Il lui arrive rarement, comme dans un passage des Mémoires de guerre, d'évoquer son émotion devant la succession des salons et de rapprocher son amour de la nature de son amour de la France. Mais sans doute estimait-il que seul son surnom historique héritait qu'il en parlât : c'est seulement pour celui-là qu'il avait de l'orgueil, voyant en lui l'exécutant d'un malice que par un glissement significatif du vocabulaire il appelle tantôt le destin et tantôt Dieu. L'homme privé gardait pour lui les affections, les chagrins et le bonheur de son foyer, et peut-être aussi ses tristesses de philosophe, et il trouva convenable d'aller dormir auprès d'une église de campagne, sous une pierre tombale qui ne portera que son nom. Avec une fastueuse simplicité qui est bien dans son style, le créateur d'histoire a refusé les pompes officielles, les vaines cérémonies qui ne pouvaient aller ainsi haut que l'idée qu'il s'était faite de la grandeur de la France et de son propre destin ; et il ne voulut pas d'autres hommages que les pleurs des Français vivants qui se souviendront de ses luttes et de ses services et l'attention des générations futures qui méditeront sur ce qu'il a fait et sur ce qu'il a écrit.

jean rambaud
QU'EST-CE QUI FAIT MARCHER JOHN BRIANT ?
"Une certaine violence : un certain lacisme dans l'expression; une pudeur âpre et outrée. C'est la ton de Jean Rambaud, et c'est pourquoi ce livre éclate et compte."
MICHEL BATAILLE (LE MONDE)
Julliard

guy le clec'h
la violence des pacifiques
"Un romancier psychologue dont la finesse n'est plus à prouver" (R. M. ALBÉRES / Les Nouvelles Littéraires) — "Son livre le plus attachant. Une manière de vertige à l'échelle de la planète" (ALAIN BOSQUET/Combat)
Un roman nous relient par l'exigence immense qu'il témoigne, la symphonie crépusculaire sous la colère et l'emphase des formules saisissantes qui l'émaillent et la pensée qui ne laisse jamais d'en baigner les pages les plus sombres" (MAURICE CHAPELAN / Le Figaro Littéraire)
"Un appel d'homme à l'humanité" (LUCIEN GUISSARD / La Croix) "Un beau roman. Son lyrisme consciemment retenu. Une œuvre ingénieuse" (FLOTR RAWICZ / Le Monde)
"Une tendresse rare, une sensibilité jamais étalée" ALFRED KERN (Dernières Nouvelles d'Alsace)
albin michel

VIENT DE PARAITRE
Collection d'histoire contemporaine
Cette collection traite de l'histoire intérieure des grands pays aux XIXe et XXe siècles. Les différents ouvrages rédigés par des spécialistes présentent les problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels essentiels, dans un souci constant de synthèse. Les faits de politique extérieure ne sont évoqués que lorsqu'ils sont indispensables pour expliquer l'évolution intérieure. Une Bibliographie et des textes complètent chaque ouvrage.
Histoire de la Chine sous la direction de J. Chesneaux, Professeur à la Sorbonne
* tome 1 Des guerres de l'opium à la guerre franco-chinoise (1840-1895)
tome 2 (1895-1927)
tome 3 (1927-1949)
tome 4 (1949 à nos jours)
Histoire de l'Allemagne sous la direction de J. Droz, Professeur à la Sorbonne
* tome 1 La formation de l'Unité allemande (1789-1871)
tome 2 (1871-1918)
tome 3 (1918-1945)
tome 4 (1945 à nos jours)
Histoire de l'Italie par P. Guichonnet, Professeur à l'Université de Genève
* tome 1 Le mouvement libéral (1870-1922)
tome 2 (1922 à nos jours)
Histoire du Japon par J. Maré, Professeur agrégé de l'Université
* tome 1 (1853-1912)
Le rôle de shogunat et le Japon de Meiji
tome 2 (1912 à nos jours)
Histoire de la Russie sous la direction de R. Portal, Professeur à la Sorbonne
tome 1 (1855-1855)
tome 2 (1855-1900)
tome 3 (1900-1927)
tome 4 (1927-1945)
15,5 x 23,5 broché 224 pages
21,00 F
* Titres parus
HATIER UNIVERSITÉ 8, rue d'Assas, Paris-6e

Le journal de
CLAUDE MAURIAC
le temps immobile *
UNE AMITIE CONTRARIEE
Le Paris littéraire autour de JEAN COCTEAU

LITTÉRATURE

Premier roman

«La Souille», de P. Werrie

*LA libération : les Allemands viennent de partir, « les autres » ils sont pas encore arrivés. Durant l'interrègne, Yves se cache. Agent de publicité, *a-t-il « servi les chemins de l'ennemi »*, comme l'affirmera un peu plus tard le jugement qui le condamnera à mort par contumace ? *Fut-il seulement coupable, comme il se le répète, de « n'avoir pas pensé comme les autres » ?*

Tantôt monologue, tantôt controverse imaginaire avec ses justiciers, le vair de ce mort vivant semble sortir d'un marécage de peur, de dégoût, d'athéisme. Dans la Souille, premier roman d'un auteur belge vivant en Espagne, la pensée du héros tourne en rond sans cesse autour d'une angoisse : « Fait, pour aller où ? Le pâlit en partant. Il se déplace avec soi-même. Je suis actuellement mon propre pâlit. » Comme si sa pérégrinatoire se déroulait dans le bocalisme où il s'enlise, le personnage ennuité et surpassé passé et pressé dans son discours mi-lucide, mi-halluciné.

L'auteur, dont la technique hurle d'extrême de page en page, a choisi ce ton particulier pour renouveler l'éternel problème de la liberté humaine : « Fait, pour aller où ? » La fin du roman confirme ces intentions symboliques : noyé de tous côtés, Yves, accusé par ceux pour se prononcer une sorte d'identité, fictitie, après coup, le jugement de ses juges : la société octroie de noyer l'individu déjà écrasé par son propre étouffe. La révolte qui souffle parmi les maximes délétères suspecte ce sombre roman d'être une œuvre désespérée.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ Mercure de France, 293 p., 23 F.

Un plaisir amer

«Les Sanglots longs», de Gilles Perrault

AVEC « les Parachutistes », « le Dossier 51 », « l'Orchestre rouge », Gilles Perrault s'est classé parmi les maîtres de la littérature-témoignage. On pourrait le comparer à Lartéguy, n'était cette distance, ce recul, qu'il prend à l'égard des événements et des hommes. Quand bien même il enregistre « en direct » l'actualité toute vive, elle semble se glisser sous sa plume. Le passé s'infiltre dans le présent, les regrets empoisonnent l'espoir, les mobiles les plus simples, les passions les plus entières, se mêlent d'ombre et de doutes. Si les personnages nourrissent peu d'illusions à l'égard de la réalité, l'auteur, lui, en a moins encore et goûte un plaisir amer à montrer à ses héros que les choses sont encore pires que ce qu'elles sont.

Les neuf nouvelles réunies sous le titre vertanien « les sanglots longs » ne font pas exception. Elles resserrent au contraire l'étreinte de l'angoisse. A qui se fier lorsque, selon les circonstances, le bien et le mal changent de camp et de visage. La plupart des récits s'inspirent de la guerre. Laquelle ? Peu importe. Résistance, indochine, Algérie, et même l'éventuelle extermination atomique du « monde de romans » comme se définit lui-même Michel Mohrt. Amateur, certes, au vrai sens du terme, non pas dilettante, mais bien plutôt homme de goût, fin connaisseur qui aime, cultive et recherche le plaisir de la lecture. Il n'agit en fait d'une lecture « privilégiée », celle du journaliste, étayée par le regard du professionnel (Michel Mohrt est aussi romancier), regard plus curieux encore de la forme, attentif aux intentions romanesques, digu dans l'analyse des tentatives de renouvellement que connaît ou qu'a connu le genre.

« L'oeil qui souffle dans ces pages vient du large » nous dit Mohrt, et « les vents d'ouest et de nord sont les plus forts », ce qui est naturel pour ce Breton, ou physique d'officier britannique, pétrie de culture anglo-saxonne, qui connaît bien les Etats-Unis et le Canada pour y avoir vécu plusieurs années (enseignant notamment à Yale) et qui dirige depuis 1952 les services de traduction anglaises chez Gallimard. Les écrivains américains sont donc en majorité dans le recueil : indépendamment de la belle étude qu'il consacre à Faulkner, les références au grand écrivain du Sud sont fréquentes sous sa plume : parmi bien d'autres, John Barth, Isaac B. Singer, Saul Bellow, Susan Sontag sont évoqués. Cependant ce sont les écrivains celtiques qui plutôt gaéliques, qui sont les mieux compris, les mieux cernés : Joyce et son enfance imprégnée de la « légende » de Parnell, Farrell et la révolte de l'île Verte, Brendan Behan enfin, cet « irlandais peu irlandais » dont Michel Mohrt esquisse « vingt années d'une bohème tranquille et lumineuse : dans les pubs de Dublin et de Londres, les bars de New-York, les cafés de Saint-Germain-des-Prés... ».

C'est bien là le talent et le charme de ces critiques : l'art de la suggestion, en quelques phrases, d'une atmosphère, d'un paysage naturel, social ou racial, l'Angleterre d'Iris Murdoch, l'Espagne jacobite de R. L. Stevenson, la Sicile antiaristocratique de Lampedusa. Qu'il prenne pour prétexte la publication d'un « théâtre » français d'un livre, c'est toujours pour se pencher sur un aspect de l'œuvre et, souvent, brosser un portrait de son auteur. Parmi les plus réussis, on aimera que Jean de Thomas Mann, ce grand bourgeois du délicatement et au scepticisme de bon ton, James Baldwin « agile et vif comme un diable qui sort d'une boîte », ou Scott Fitzgerald : « célébré à vingt ans, oublié à trente, redécouvert à quarante, mort oublié à quarante-quatre, telle fut sa destinée, pourquoi ne dire en corrélant un nursery rhyme ».

Au fil des promenades littéraires qui nous mènent des îles de Pavese au Budapest de Tibor Déry, de la Vistula dont se nourrit l'œuvre de Gunter Grass à la « terre vaine » de Richard Wright, l'« initiateur », désir qui traire qu'voyage nous mènique pour sorte plus grand plaisir une poétique, dont on peut seulement déplorer que les essais qui le constituent soient trop brèves.

FRANCOISE WAGENER.

★ Michel Mohrt : l'Air du large. Préface sur le roman anglais. Gallimard, 389 pages, 39,50 francs.

Les contes qui laissent groggy

On voit ainsi, à la lorgnette d'un cadre de Saint-Germain-des-Prés, un ancien résistant rencontrer son ex-bourreau allemand, ils se saluent en vieilles connaissances ; « Vous êtes une crapule. » — « Vous, vous êtes une autre » Le lecteur, d'ailleurs, est complice du trophée.

Dans ces autres nouvelles c'est [illegible] qui cherche à savoir si son père, mort suicidé de gloire, fut un héros ou un traître. Au hasard des rencontres, l'homme se dépare d'illusions et s'obstrucit tout à tour. Quel bilan dresser ? Aucun. Sans de nausée, le garçon découvre « à quel point il avait raison, au moi 53, de soulon tout mettre en l'air ».

On remarque [illegible] l'auteur son pessimisme systématique, la complaisance avec laquelle il étale l'horreur au grand jour, le renfermement [illegible] tour de main professionnel parfois presque mécanique. Mais comment nier que la sonnette du cynisme à la mondé efficace ? Un détail, un certain un appareil ces contes laissent groggy.

GABRIELLE ROLIN.

★ Payot, 288 pages, 19 francs.

VIENT DE PARAITRE

Romans français

JEAN-LOUIS BAUDRY. — *La Création, premier jet : l'année.* — De la collection Tel quel. (Le Seuil, 220 p., 29 F.)

TONY DUVERT. — *Le Voyageur. Par l'auteur de Portrait d'homme couleur, Intérieur du séjour.* Tirage limité à mille deux cents exemplaires numérotés. (Les Éditions de minuit, 125 p., 15 F.)

Chroniques

RAFAEL PIVIDAL. — *Plus de pavés pour Paris.* Des récits de l'auteur *d'Idée pour bien intervenir.* (Le Seuil, 190 p., 18 F.)

FRANÇOIS MAURIAC. — *Le Nouveau Bloc-Notes* (1968-1967) (Flammarion, 479 p., 38 F.)

Poésie

MICHEL VACHEY. — *Cantore/Liner*, par l'auteur de *C'était à Mégara.* (Mercure de France, 59 p., 20 F.)

JEAN-CLAUDE RENARD. — *Nous sur la poésie.* Des réflexions, en prose, de l'auteur de *la Traite et le Rendez*, sur le langage, la poésie, la réalité et la vie. (Le Seuil, 160 p., 16 F.)

Littérature étrangère

MIGUEL ANGEL ASTURIAS. — *La Tarasca qui en crevait par un œil.* Le nouveau roman du prix Nobel de littérature 1967. Trad. de l'espagnol par Claude Couffon. (Albin Michel, 248 p., 19,50 F.)

SUSAN SONTAG. — *Derniers rapports.* Le deuxième roman publié en France par l'auteur du *Bienfaiteur* et de *L'œuvre parle.* Traduit de l'américain par Anne Minkowski. (Le Seuil, 140 p., 10 F.)

LAWRENCE DURRELL. — *Nunquam.* La suite de Tunc. Trad. de l'anglais par Roger Giroux. (Gallimard, *Du monde entier*, 333 p., 26 F.)

GISELA ELSNER. — *La Génération mutante.* L'auteur avait déjà reçu pour son premier roman, *les Nains veulent le pain* Prix Fémina-Vie Trad. de l'allemand par Lily Jumel. (Gallimard, *Du monde entier*, 195 p., 18 F.)

IRIS MURDOCH. — *Le Deuxième Sexe.* Le cinquième roman publié en France par cette romancière irlandaise enseignant à Oxford. Trad. de l'anglais par Lily Jumel. (Gallimard, *Du monde entier*, 350 p., 26 F.)

PATRICK WHITE. — *Le Mystérieux Mandala.* Le cinquième roman traduit de cet écrivain australien qui se consacre à l'élevage. Trad. de l'anglais par Andrée B. Picard. (Gallimard, *Du monde entier*, 353 p., 23,50 F.)

Critique littéraire

ROBERT ESCARPIT. — *Rudyard Kipling.* (Hachette, 256 p., 22 F.)

HUGH LECLERC. — *Le Carnaval des crétaures.* Une analyse hebdomadaire de notre époque. (Arthaud, le Livre, 260 p., 24 F.)

Actualité

JACQUES NOBECOURT. — *L'Iran à vif.* Par le correspondant à Rome du *Monde.* Prix Historia 1963 pour *le Dernier Soleil de vie de Hitler.* (Le Seuil, l'Histoire immédiate, 360 p., 30 F.)

GENEVIÈVE LEFEVRE-TOUSSAINT. — *Réponse pour une dame.* L'affaire Gabrielle Russier. Avec des témoignages de René Capitant et pasteur Vico. (Denoël, 240 p., 18 F.)

CHRISTIAN BRINCOURT ET MICHEL LEBLANC. — *Les Retombées.* Quel journalisme savoient les enjeux et les secrets de leur métier. (Robert Laffont, 290 p., 22,50 F.)

Histoire

ALEXANDER DALLIN. — *La Russie sous le joug nazi.* Par un historien allemand, devenu citoyen américain, professeur à la Columbia University et directeur de l'Institut d'études russes. Trad. de l'anglais par Michel Dunoyer. (Fayard, l'Histoire sans frontières, 700 p., 42 F.)

JACQUES GEORGEL. — *Le Gaullisme. Histoire et bilan.* 1940-1969. Un manuel d'un maître. (Le Seuil, Pointilles, nouvelle série, 400 p., 30 F.)

WILLIAM MANCHESTER. — *Les Armes du Krupp* (1587-1968). Par l'auteur des *Rockefeller et Mort d'un président.* Trad. de l'américain par Renée Rosenthal. (Robert Laffont, l'Histoire que nous vivons, 530 p., 31,50 F.)

CARL J. BURCKHARDT. — *Richelieu.* Le tome 1 *(le Prix du pouvoir)* de cet ouvrage en trois volumes de l'historien et diplomate suisse, qui fut ambassadeur à Paris de 1945 à 1950. Trad. de l'allemand par Henri Courrier. (Robert Laffont, 250 p., 27,50 F.)

FRANK MINTZ. — *L'Anarcho-syndicalisme dans l'Espagne révolutionnaire.* L'expérience des conseils ouvriers dans l'Espagne de 1936-1939. (Maspero, 192 p., 24 F.)

Sciences humaines

ROBERT JAULIN. — *Le Fait noir.* Introduction à l'ethnocide. Quand les « massacres » font place à « l'acculturation progressive » et à la destruction de civilisations vivantes chez les Indiens d'Amazonie. Par l'auteur de *la Mort sara.* (Le Seuil, Combats, 430 p., 29 F.)

ANTOINE ARNAULD ET PIERRE NICOLE. — *La Logique ou l'art de penser.* Réédition de cet ouvrage de cette dont pendant vingt ans, entre 1660 et 1830. (Flammarion, Sciences de l'homme, 440 p., 7,20 F.)

FAUT TILLICH. — *Théologie systématique.* Tome II de cet ouvrage du penseur religieux américain sur le rapport de l'être à Dieu. Trad. de l'anglais par Pierrette Quoiler. (Plon-Desclée, l'Expérience intérieure, 248 p., 24 F.)

Souvenirs

GABRIEL AUDISIO. — *L'Orphe fabuleux.* Alger-1930, ses parfums de brochettes et de jasmin, par un précurseur de l'école méditerranéenne. Préface de Jules Roy. (Julliard, 320 p., 23,95 F.)

Le relancement d'« Archives »

On se souvient de cette excellente et originale collection lancée par Pierre Nora en 1964. Elle nous présentait l'histoire en ses matériaux, mettant nous les sens du public les documents originaux sous les spécialistes sont d'ordinaire secrets, et qui gardent si précisément l'odeur vraie du passé.

En sommeil depuis deux ans, dans sa formule cartonnée à 25 F, la collection reprend aujourd'hui le format de poche sans rien prendre de ses exigences et de sa qualité : illustrations, hors-texte, etc... Pierre Nora, aidé d'une jeune hermaine, Jacques Revel, veut lui insuffler une vie nouvelle.

Onze titres apparaîtront cette semaine à la devanture des libraires : huit réimpressions du fonds ancien et trois inédits : « la Possession de Loudun », par Michel de Certeau, « Enfances et mémoires », de Michel Foucault (l'enfance en Amérique avant la guerre de Sécession), « Valmy », de Jean-Paul Bertaud.

Par la suite, chaque mois verra la sortie d'un inédit et une réimpression. Le programme des nouveautés est brillant par la qualité des auteurs et l'intérêt des sujets : « Les Cases et la défense des Indiens », de Marcel Bataillon, « Pompéiéner », de Pierre Paris, « La Littérature populaire du XVIe et du XVIIe siècle », par Geneviève Bollème, etc.

Commandez tous vos livres par téléphone (24 h sur 24) ou par lettre.
inter-livres
tél. 535.08-46
38-40 av. des gobelins - paris 13
Vous recevrez tous les livres disponibles chez les éditeurs dans les plus brefs délais par poste ou par coursier.
Vous les paierez moins cher 10 % de remise immédiate (sauf livres de moins de 10 F et livres techniques). Prime de fidélité. Port gratuit pour tout envoi de 60 F (franco port 3 F).
Vous les paierez plus tard sur facture mensuelle.

UNE COLLECTION NOUVELLE
HACHETTE UNIVERSITÉ
ouvrages parus en MATHÉMATIQUES SCIENCES PHYSIQUES PHILOSOPHIE FRANÇAIS ANGLAIS

mouton éditeur
*
SCIENCES SOCIALES
La psychologie sociale. Une discipline en mouvement par Denise JODELET - Jean VIET - Philippe BESNARD préface de Serge MOSCOVICI
Analyses de plus de deux cents textes de référence
470 pages 34 F
Psychologie sociale et expérimentation par Gérard et Jean-Marie LEMAINE
Recueil de textes concernant les aspects méthodologiques et techniques des problèmes de l'expérimentation
360 pages 28 F
L'analyse des processus sociaux édité par François CHAZEL - Raymond BOUDON - Paul LAZARSFELD
Introduction à l'analyse scientifique du changement social
413 pages 38 F
Rapport pédagogique et communication par Pierre BOURDIEU - Jean-Claude PASSERON - Monique DE SAINT-MARTIN
2e éd., 125 pages 17 F
Les étudiants et leurs études par Pierre BOURDIEU - Jean Claude PASSERON - collaboration de Michel ELIARD
149 pages 20 F
*
diffusion
LIBRAIRIE NOUVELLE FACULTE
30, rue des Saints-Pères - Paris 7e
tél. 222.21.48
C.C.P. Paris 10.697.36
LIBRAIRIE MALOINE
6, rue Dupuytren - Paris 6e
tél. 033.63.37
C.C.P. Paris 670

ET CRITIQUE

Le Grand Prix de la critique

« L'AIR DU LARGE »
de Michel Mohrt

CE recueil d'essais est exclusivement consacré à des romanciers étrangers, pour la plupart contemporains. Articles parus dans « Arts », dans « le Monde », chroniques pour le « Figaro littéraires » du préfaces, des textes [illegible] l'admiration d'un « amateur de romans » comme se définit lui-même Michel Mohrt. Amateur, certes, au vrai sens du terme, non pas dilettante, mais bien plutôt homme de goût, fin connaisseur qui aime, cultive et recherche le plaisir de la lecture. Il n'agit en fait d'une lecture « privilégiée », celle du journaliste, étayée par le regard du professionnel (Michel Mohrt est aussi romancier), regard plus curieux encore de la forme, attentif aux intentions romanesques, digu dans l'analyse des tentatives de renouvellement que connaît ou qu'a connu le genre.

« L'oeil qui souffle dans ces pages vient du large » nous dit Mohrt, et « les vents d'ouest et de nord sont les plus forts », ce qui est naturel pour ce Breton, ou physique d'officier britannique, pétrie de culture anglo-saxonne, qui connaît bien les Etats-Unis et le Canada pour y avoir vécu plusieurs années (enseignant notamment à Yale) et qui dirige depuis 1952 les services de traduction anglaises chez Gallimard. Les écrivains américains sont donc en majorité dans le recueil : indépendamment de la belle étude qu'il consacre à Faulkner, les références au grand écrivain du Sud sont fréquentes sous sa plume : parmi bien d'autres, John Barth, Isaac B. Singer, Saul Bellow, Susan Sontag sont évoqués. Cependant ce sont les écrivains celtiques qui plutôt gaéliques, qui sont les mieux compris, les mieux cernés : Joyce et son enfance imprégnée de la « légende » de Parnell, Farrell et la révolte de l'île Verte, Brendan Behan enfin, cet « irlandais peu irlandais » dont Michel Mohrt esquisse « vingt années d'une bohème tranquille et lumineuse : dans les pubs de Dublin et de Londres, les bars de New-York, les cafés de Saint-Germain-des-Prés... ».

C'est bien là le talent et le charme de ces critiques : l'art de la suggestion, en quelques phrases, d'une atmosphère, d'un paysage naturel, social ou racial, l'Angleterre d'Iris Murdoch, l'Angleterre jacobite de R. L. Stevenson, la Sicile antiaristocratique de Lampedusa. Qu'il prenne pour prétexte la publication d'un « théâtre » français d'un livre, c'est toujours pour se pencher sur un aspect de l'œuvre et, souvent, brosser un portrait de son auteur. Parmi les plus réussis, on aimera que Jean de Thomas Mann, ce grand bourgeois du délicatement et au scepticisme de bon ton, James Baldwin « agile et vif comme un diable qui sort d'une boîte », ou Scott Fitzgerald : « célébré à vingt ans, oublié à trente, redécouvert à quarante, mort oublié à quarante-quatre, telle fut sa destinée, pourquoi ne dire en corrélant un nursery rhyme ».

Au fil des promenades littéraires qui nous mènent des îles de Pavese au Budapest de Tibor Déry, de la Vistula dont se nourrit l'œuvre de Gunter Grass à la « terre vaine » de Richard Wright, l'« initiateur », désir qui traire qu'voyage nous mènique pour sorte plus grand plaisir une poétique, dont on peut seulement déplorer que les essais qui le constituent soient trop brèves.

FRANCOISE WAGENER.

★ Michel Mohrt : l'Air du large. Préface sur le roman anglais. Gallimard, 389 pages, 39,50 francs.

Un double mouvement de rébellion

Le Christ des ténèbres se développe autour de l'antagonisme entre les propriétaires blancs et les indiens indiens. Au départ, nous pouvons un couple sans autorité, Pedro et sa femme Cecilina. La personnage de la femme prend un relief exceptionnel : tandis que Pedro représente — comme Felipe dans les Dieux d'étoile — l'Indien « honnête », juste et progressiste, Cecilina reporte au travailleur maximale dans le domaine spirituel et son histoire immédiatement la loi consistère comme un être sacré, un « prophète » extraordinaire de foules. D'où un double mouvement de rébellion des Indiens : refus de l'injustice et revendications sociales, soutenues par Pedro ; refus d'un colonialisme européen et retour aux idées et aux sacrifices sanglants, sous la direction de Cecilina.

L'action se déroule sur deux plans : l'univers indien de Sud-Juan-de-Chamula, en pleine pays tzotzil, et la ville de Comitán-Real, où les propriétaires terriens vont s'ingurger contre les timides tentatives gouvernementales de réforme agraire. D'un tournement de personnages, émergent un parvenu, Lazzardo Citadelas, et Fernando Ulloa, qui représente la liberté vaincu sous la poigne cynique de l'arrivéchin indienne et des théâtrocratie intégrée terriens. Fonctionnaire intègre, dévoué à la cause indienne, il ne parvient pas à imposer les nouvelles lois (évenel entiquemiens intimo-amicaux entre les sexes et les foulé et sera vite débordé par la furie des Indiens.

Autour d'eux, des silhouettes : l'évêque, vieillard pudibond et dépassé, et un prêtre impulsif, le Père Mendéjano, dont l'ambition est d'imposer aux Tzotzilles une religion qu'ils [illegible]

Les Indiens cassaient le curé Mendéjano, mais faisant devoir le révolte armée. Cecilina les détrive de leur crainte en inventant un nouveau sacrifice, qui doit mettre le peuple chamula au niveau du peuple blanc : elle fait enlever un enfant qu'elle a élevé, exécutant action la Passion du Christ. De scène comique en tragédie étoile : les Indiens envahissent la région de Ciudad-Real, violent, pillent, massacrent. Déposée, impuissant, Fernando Ulloa meurt à ces scènes d'horreur. Finalement le soulèvement aura épuisé sous la direction de Citadelas, qui laisse lyncher Ulloa par les Blancs et apparaît comme le futur gouverneur de Chiapas.

Ce roman, à la fois test et fresque, s'inscrit dans le [illegible] indigénisme moderne, aux côtés des œuvres de Juan Rulfo Arguedas et de Miguel Angel Asturias. Pour Castellanos comme pour Asturias et pour Arguedas, le monde indien ne trouvera son équilibre que dans la satisfaction de ses revendications sociales et l'épanouissement de son imagination et de ses possibilités.

CLAUDE FELL.

(1) Traduit sous le titre de Mulles d'hiver, par J.-P. Bertin, collection la Croix du Sud, Gallimard, 1962, 230 p., 12,50 F.

(2) Rosario Castellanos, le Christ des ténèbres, traduit par Antoine et Jean-Claude Arnaby, collection la Croix du Sud, Gallimard, 1970, 304 p., 23,50 F.

(3) Juan Pérez Jolote a été récemment réédité dans la collection 10/18 Monde par le Cours de les Amériques de Gallimard, 1966.

SENANCOUR, RATIONALISTE ET MYSTIQUE

(Suite de la page 17)

Cette esthétique n'est pas seulement celle d'une époque qui [illegible] avec Hegel, ou plutôt la poésie et la musique en font que subjectives et dormant le cotonnement de l'histoire de l'art, c'est aussi celle qui résoudra du temps de Vinceti dans les arts plastiques et dont Michel-Ange a donné de grands exemples : celle du non-finito — celle qui aurait le plus répugné aux Grecs amoureux des limites, ennemis de la démesure. Or Senancour écrit un des préfaces de cette école qui a pris des aspects très divers.

Il y était poussé par son caractère : « J'aime tout objet déterminé » — par son amour de la somme vierge et non pulsée : « Vous chercher le lacs (Gaston un cédre, ombrement de l'herbe » — par son goût de la fluctuation : « Le mouvement des vagues, le mouvement des nuages et des hautes angles, le mouvement des cieux » — « autant d'images de l'instabilité qui bouille les contrées et efface les traits. C'est un matin de vague. Il le dépeint partout, et pensant il cent que le style doit conserver « du mouvement » Même oscillation dans le domaine de la pensée philosophique : « Dans et inconnu, il flotte » « Les me nouvaro entre étonné que l'être vivant soutire quotidiens, sur celui qui lui a donné la vie ne le [illegible] depuis quelque chose de l'être qu'il a reçu qui est pas laissez dans la [illegible] pensée qu'il combore donc au vieillesse ; ce qui vient de l'homme n'est rien ; et qu'il semble [illegible] donc son rien mie [illegible] qu'il déclare donc une formule dans contre le matérie (et elles par Albert Camus dans ses lettres à un ami allemand) : « L'homme est perfectible, mais soulèvons en matérion, et, si le neuil nous est ouvert, le Cosmos pas que se soit une [illegible] »

Que pouvent ces oscillations, si ce n'est une excessive impressionnabilité partielle à celle de ces sensitives qui se rétrécent et rétrécent de contact à notre approche ? Ce qui sort pour ces [illegible] qu'il quand [illegible] nous [illegible] quand [illegible] dans les [illegible] les plus simples les plus [illegible] comme le bleuet et le marguerite. Nous n'oublierons que nous ne sommes nous ce dont nous avons besoin.

JEAN GRENIER.

A la recherche du père d'Oberman

L'INVENTEUR modèle de Senancour, c'est André Monglond chez qui l'émotion savait s'offrir à un essai intérieur et serré, à une poésie intime et intimiste (1). Il était porté à la fois vers les [illegible] bibliographiques et vers les « perles » de l'histoire littéraire des manuels. Aussi n'est pas surprenant que dans cette galerie de portraits de l'époque révolutionnaire qu'il a traités pendant toute son existence avec la patience d'un moine bénédictine, il ait donné la première place à Senancour. André Monglond a suscité des disciples à l'étranger, comme le prouvent les travaux très importants du critique italien Arnaldo Fitzmaurice (2).

En 1936, Étiemble attirait l'attention sur l'audace du traité De l'amour qui, antérieur [illegible] de façon si trippante (3). Au cours des dernières années cet [illegible] consacrés à Senancour, et sur [illegible] est significatif. Tandis que l'on réédite ses premiers écrits, jusqu'à [illegible] (4), Jean Grenier sait extraire le meilleur d'une œuvre parfois un peu confuse et écrite des « plus belles pages » d'une prose magnifiée (5). Et en 1965, José Cort a publié simultanément deux ouvrages sur Senancour (6), c'est que cette redécouverte est liée aux recherches actuelles sur l'imaginaire.

Le cas de Senancour est, en effet, particulièrement favorable pour cerner une catégorie de l'imaginaire : le besoin de charger d'une valeur signifiante et symbolique des éléments du monde extérieur. L'imagination établit une correspondance entre l'univers et la conscience. Le monde extérieur devient alors cette « chambre double » de Baudelaire, « une chambre qui ressemble à une rêverie », être secret, dans l'imagination est plus forte que réelle. Senancour livre un petit nombre d'images très denses. Univers crépusculaire comme l'âme d'Oberman, où les rêveurs sont des fantômes où la nature est figée, stérile, morte ; univers aquatique qui chante, funèbre, une absence. Toute l'œuvre s'organise autour du paysage ; le personnage ne possédant ni physionomie ni expression forme le lieu au lecteur, comme dans certains tableaux de la peinture romantique allemande, pour se prêter et se retrouver dans l'immensité. Alors forêts et montagne sont le cadre idéal, mélancholiquement, le drame d'un esprit contemplatif.

(1) Le nouveau roman d'Oberman (Arthaud, 1947).
(2) Senancour (Florence, G. d'Anna, 1960).
(3) Un Prométée du Jura, 1936.
(4) Sur les présentations critiques, ouvrages nommés (M. Raymond, Droz, 1966), les Premiers Âges, Interlinéaire Aumônier (Bruxelles, 1968).
(5) Mercure de France, coll. Les plus belles pages, 1969.
(6) Senancour, rêverie et rédaction, et la Quête de l'Absolu (Minard, 1965).

Entre l'ethnologie et la poésie

« Le Christ des ténèbres »
de R. Castellanos

BIEN que née à Mexico, Rosario Castellanos se rattache par ses origines et par son œuvre à un Etat du Sud-mexicain situé à la frontière du Guatemala, le Chiapas, où vivent, nombreux, les descendants des Mayas. Rosario Castellanos n'est pas le seule, parmi les écrivains mexicains contemporains, qui ait pris du monde indigène — et particulièrement moyen — la matière de son œuvre romanesque — notamment dans Balun Canan (1957) (1) et le Christ des ténèbres (1958) (2), qui vient de paraître en français.

Les pénétration de ce monde n'est faite par des voies diverses : l'histoire, l'ethnographie, [illegible] — et c'est la méthode qui donne de loin les meilleurs résultats — l'enquête anthropologique sur le terrain, magnétophone à l'épaule, comme dans Juan Pérez Jolote, de Ricardo Pozas (1948), qui apparaît comme le prédécesseur d'Oscar Lewis en ce domaine (3). Rosario Castellanos est au carrefour de ces cheminements. Elle combine harmonieusement dans ses livres — et en cela il tient la rapprocher du Pérou, de José Maria Arguedas — les éléments issus d'observations sociologiques ou ethnologiques et une sensibilité profonde face à la poésie du monde indigène.

Un double mouvement de rébellion

Le Christ des ténèbres se développe autour de l'antagonisme entre les propriétaires blancs et les indiens indiens. Au départ, nous pouvons un couple sans autorité, Pedro et sa femme Cecilina. La personnage de la femme prend un relief exceptionnel : tandis que Pedro représente — comme Felipe dans les Dieux d'étoile — l'Indien « honnête », juste et progressiste, Cecilina reporte au travailleur maximale dans le domaine spirituel et son histoire immédiatement la loi consistère comme un être sacré, un « prophète » extraordinaire de foules. D'où un double mouvement de rébellion des Indiens : refus de l'injustice et revendications sociales, soutenues par Pedro ; refus d'un colonialisme européen et retour aux idées et aux sacrifices sanglants, sous la direction de Cecilina.

L'action se déroule sur deux plans : l'univers indien de Sud-Juan-de-Chamula, en pleine pays tzotzil, et la ville de Comitán-Real, où les propriétaires terriens vont s'ingurger contre les timides tentatives gouvernementales de réforme agraire. D'un tournement de personnages, émergent un parvenu, Lazzardo Citadelas, et Fernando Ulloa, qui représente la liberté vaincu sous la poigne cynique de l'arrivéchin indienne et des théâtrocratie intégrée terriens. Fonctionnaire intègre, dévoué à la cause indienne, il ne parvient pas à imposer les nouvelles lois (évenel entiquemiens intimo-amicaux entre les sexes et les foulé et sera vite débordé par la furie des Indiens.

Autour d'eux, des silhouettes : l'évêque, vieillard pudibond et dépassé, et un prêtre impulsif, le Père Mendéjano, dont l'ambition est d'imposer aux Tzotzilles une religion qu'ils [illegible]

Les Indiens cassaient le curé Mendéjano, mais faisant devoir la révolte armée. Cecilina les détrive de leur crainte en inventant un nouveau sacrifice, qui doit mettre le peuple chamula au niveau du peuple blanc : elle fait enlever un enfant qu'elle a élevé, exécutant action la Passion du Christ. De scène comique en tragédie étoile : les Indiens envahissent la région de Ciudad-Real, violent, pillent, massacrent. Déposée, impuissant, Fernando Ulloa meurt à ces scènes d'horreur. Finalement le soulèvement aura épuisé sous la direction de Citadelas, qui laisse lyncher Ulloa par les Blancs et apparaît comme le futur gouverneur de Chiapas.

Ce roman, à la fois test et fresque, s'inscrit dans le [illegible] indigénisme moderne, aux côtés des œuvres de Juan Rulfo Arguedas et de Miguel Angel Asturias. Pour Castellanos comme pour Asturias et pour Arguedas, le monde indien ne trouvera son équilibre que dans la satisfaction de ses revendications sociales et l'épanouissement de son imagination et de ses possibilités.

CLAUDE FELL.

(1) Traduit sous le titre de Mulles d'hiver, par J.-P. Bertin, collection la Croix du Sud, Gallimard, 1962, 230 p., 12,50 F.

(2) Rosario Castellanos, le Christ des ténèbres, traduit par Antoine et Jean-Claude Arnaby, collection la Croix du Sud, Gallimard, 1970, 304 p., 23,50 F.

(3) Juan Pérez Jolote a été récemment réédité dans la collection 10/18 Monde par le Cours de les Amériques de Gallimard, 1966.

ÉCHOS ET NOUVELLES

— LES APPLICATIONS DE L'INFORMATIQUE AUX TEXTES DE CARACTÈRE PHILOSOPHIQUE. Colloque de deux journées d'information organisées les 16 et 17 novembre prochains, 13, quai Anatole-France, Paris, par la documentation Documentation et le Centre de documentation sciences humaines du C.N.R.S.

— LA SIGNIFICATION ACTUELLE DU CATHARSIS. Les Tables d'une table ronde, le jeudi 19 novembre, à 19 h. 30, au « Tout » Musée de l'homme, Palais de Chaillot, place du Trocadéro, à l'occasion de la publication de « l'Epopée culturelle », de Michel Raymond (Privat) et du « Journal quotidien d'un cultural d'aujourd'hui » (Bernal), avec le concours du duc de Lévis-Mirepoix, de l'Académie française, de MM. Gabriel Marcel, de l'Institut, Jean Dutourd, Bernard Noël, René Nelli et Michel Raymond.

— L'EXPOSITION « JEAN COCTEAU, L'OISEAUTEUR » consacrée également au poète des Rois qui se tient actuellement à la bibliothèque municipale d'Orléans, fermera ses portes le 22 novembre. D'une grande richesse iconographique et bibliographique, elle comprend nous de précieux manuscrits, le tout prêté tant par des collections publiques que privées.

— LE XVIIe SIÈCLE ET L'ÉDUCATION nourrira les esprits et les [illegible] de culture qui sera ouverte à Marseille les 28, 29 et 30 janvier 1971 par la société d'étude du XVIIe siècle.

— « LES INCERTAINS », de G. B. Chandler (Prix des libraires 1970, pour « l'ébauche plus un jour »), ouvrage publié en 1947 chez Seghers fait partie chez Robert Laffont d'une nouvelle édition revue

ÉTUDE

CHESTER HIMES ET LA SAGA DE HARLEM

Un monde cocasse hilare et sanglant

Il est assez commun désormais que des esprits de justice délaissent la pince-monseigneur ou l'arme à feu pour la guerre moins violente de l'écriture. Chester Himes est l'un des rares d'entre eux qui n'a jamais cherché d'excuse rédemptrice à son acte : il a commis un vol à main armée parce qu'il avait pris le goût de l'argent. Au pentiencier de l'Ohio il a pris le goût de l'encre. La morale n'est pas qu'il faille écrire — la prison peut être une rude école, — mais qu'il vive avec le monde infernal qu'il porte en lui, celui du ghetto noir de Harlem, un monde sanglant, violent, cocasse, désespéré, dérisoire. Le nouveau roman qu'il livre aujourd'hui, « l'Avengle au pistolet », prolonge cette saga noire jusqu'à l'analyse sociale, politique. Les deux complices habituels de Himes, les durs inspecteurs dégingandés du commissariat de Harlem, Ed Cercueil et John Fossoyeur, ont un rôle plus mineur, celui de fil conducteur d'une succession d'histoires. Ce livre pourrait s'appeler « Scènes de la vie quotidienne à Harlem ». « L'Aveugle au pistolet » lui-même, qui fournit le titre à l'ouvrage, n'intervient que dans le dernier chapitre. D'une certaine manière, il est présent tout au long du récit puisque Himes compare la violence incongrue de Harlem à celle d'un aveugle armé d'un pistolet qui tire dans tous les sens et atteint ses propres amis.

Le livre commence sur la découverte d'une famille de mormons qui rappelle la meilleure veine de la « Reine des pommes ». Mais ensuite les enquêtes de Fossoyeur et d'Ed Cercueil n'en finissent jamais les événements se diluent dans l'ambiguïté. Il faut accepter le récit de Chester Himes tel qu'il l'a voulu : décousu et compact à la fois. La syntaxe pittoresque, rabelaisienne, rappelant vite et fâchée. La trivialité elle-même se noie dans l'extrême farce. La rencontre des dossiers de manifestants conduits par un jeune idéaliste, par des militants du Pouvoir noir et par un prophète, aboutit à une scène désopilante et grandiose, révélatrice aussi des forces contradictoires qui agitent le ghetto, l'Amérique noire.

Claude Julien montre ici comment Chester Himes, à travers son univers hilare et sanglant, a salé les problèmes réels de l'affrontement entre les Noirs et les Blancs. Deux mondes parallèles qui pourraient, qui devraient être complémentaires. Le salut de l'un n'ira pas sans le sauvegarde de l'autre...

Chester Himes se défend d'être un auteur politique. A Michel Fabre — à qui il a bien voulu accorder un entretien — il explique pourquoi il ne croit pas que l'écrivain puisse changer la vie par la seule force de ses livres.

Pourtant, Chester Himes est l'un des écrivains noirs qui ont le plus employé l'argot de Harlem, une langue d'initiés, c'est-à-dire un langage de défense qui noie le non-initié dans le brouillard. Il suffit de quelques inflexions pour que les mots deviennent un code et la connaissance une arme blanche... — J.-M. Dy.

* Chester Himes, *l'Aveugle au pistolet*, Gallimard, collection Du monde entier, 360 p., 32 F.

I. — Un monde cocasse

Il n'y a pas de bons Nègres : les personnages de Chester Himes sont là pour en témoigner. Mais au diable le racisme ! Il n'y a pas non plus de bons Blancs. Dans un cabaret, le flic blanc essaie de faire parler une actrice noire après son tour de chant :

« C'est ce homme. Vous connaissez les hommes. Pour du trèfe, du trouillard n'importe quoi... Ils sont menteurs, tricheurs et voleurs.

— C'est des Noirs que vous parlez, certainement. Ce que vous dites là, vous ne l'appliquez qu'aux Noirs. »

Comme le policier en a vu d'autres, il n'insiste pas et répondre : « Je parle de tous les hommes, qu'ils soient blancs, rouges, jaunes ou noirs. Je suis comme ça moi-même. » (*Dure-dure*, p. 157.)

Le monde cocasse et simulateur, joueur et violent, hilare et sanglant que Chester Himes a créé n'accepte pas les distinctions trop simples. Les policiers, en tout cas, ne sont si meilleurs et pires que les autres : les célèbres inspecteurs noirs Ed Cercueil et Fossoyeur tirent avec sommation, frappent avant d'interroger, étrangleraient quelqu'un le cou de Cinny pour la faire parler, ouvrent les crânes à coups de crosse en détournant les méchoires et comme des fauves déchaînés, sèment dans les rues de Harlem cette forme particulière du respect qui consiste à la terrorer. Leurs supérieurs blancs, s'ils manquent de truculence, n'approuvent pas sous un jour plus favorable : dans *Il pleut des coups durs*, le chef prime les conclusions de l'expert en balistique qui innocentent le « coupable » désigné, et dans *Dure-dure* l'inspecteur Walker est de véritable bœuf, qui bien entendu, s'efforce de rejeter tous les soupçons sur un Noir. Le seul satisfaction des Noirs policiers en sous, est de tenir un langage que les Blancs, même s'ils sont policiers, ne comprennent pas : « *Il savait que* les citoyens fanatisés des Eyriques évoient le don de désarçonner les flics blancs de Harlem. »

La pire femme : la Blanche

Ni la couleur ni l'uniforme n'innocentent les personnages de Chester Himes, et pas davantage leur sexe. Si les femmes sont tout des lyriques des drogues, des pédonnées des amoureuses, des bas fonds au des casseuses, les femmes sont indifféremment des putains, des mayvesses ou de pauvres choses qui ne pèsent pas lourd dans la balance. La Blanche est encore pire que la Noire : « *Jamais aucune femme n'a fait de lui privilégié, ne l'a plus insulté, plus méchamment, plus riche, ou seulement cassé et lui avait-il qu'à l'état de possibilité plus blessée* que la femme blanche d'Amérique). Pourtant c'est la femme la plus ambitieuse, la plus incomplète, la moins sûre d'elle et de la vie la plus insensible du point de vue sexuel. Aucune femme au monde n'a jamais été aussi pire d'attention d'attention, d'admiration, de sympathie et de compréhension », dit Chester Himes dans l'introduction à la Fin d'un primitif.

L'antagonisme des sexes décuple l'antagonisme des races. d'où cette sourde et irrésistible attraction en vertu de laquelle Kress, la femme blanche, gonflée d'alcool et bleue par ses chasseurs, « *résout ses propres problèmes du lit en même temps que le problème nègre* ». Elle n'a pas besoin d'amour, car « *ses amants blancs la traitent comme une bête à plaisir* » alors que ses amants nègres « *seule le respectaient et la traitaient comme une femme* ». Avec eux, « elle se sentait en sécurité », sécurité trompeuse qui la conduit tout droit à une mort inéluctable, car « *le mâle américain noir est une poignée de psychoses enchevêtrées* » dont seule le sang ou la drogue peuvent le délivrer. Si le Blanc dépravé va chercher à Harlem ces filles-tentes (Il pleut des coups durs), le Noir, lui, est irrésistiblement attiré par la Blanche, d'autant plus qu'elle lui est rarement accessible. L'auteur de romans policiers selon Alfred Eldridge Cleaver, le leader des « Panthères noires », qui dans *Un Noir à l'ombre* (p. 165) fait dire à l'un de ses personnages : « *J'aime les femmes blanches et je déteste les Noires.* » Une femme blanche est toujours belle, même quand elle est chauve et qu'elle n'a plus qu'une dent... » Toutes les Noires sont perfides, vicieuses, intéressées ou laides, et les plus compréhensives, mais ils Chester Himes, sont les plus rédhibitoires, les méprisées « à la peau jaune » et aux « yeux de chat ».

La religion qui fanatise et endort

Il ne doit pas y avoir de Noir respectable, tant il est « excusé par tout ce que notre temps produit de vulgaire et de dépravé ». Robes ou misérables, policiers ou truqueurs, mauvais ou dociles disciples, surtout ceux qu'illuminent de fugitifs éclairs d'humanité. Les hommes d'Eglise et les poètes n'échapent pas à la règle. Ce sont des imposteurs qui s'enrichissent en vendant de la religion comme d'autres vendent de la drogue ou de l'alcool dénaturé. Dans *Ne mise nourrons pas*, sœur Pseudo se présente comme une « guérisseuse par la foi » : elle traite les malades avec une « poudre divine » qui n'est autre que de l'héroïne. Dans *la Reine des pommes*, sœur Carlotta vend des mannuels, pour un dollar, des tickets d'entrée au paradis.

La vie religieuse de Harlem n'est autre que celle du vieux Sud, et cependant, pour ces habitants, « la religion est chose sérieuse ». Mais de quelle religion s'agit-il ? Dans *Il pleut des coups durs*, le pasteur d'un clandé explique à Fossoyeur qu'elle en porte plus de coups « depuis qu'elle a de la religion ». La foi peut être un levain révolutionnaire, comme le croit, dans *l'Aveugle au pistolet*, le pasteur exalté qui dit à son auditoire : « *Nous allons monter derrière la statue de Jésus noir jusqu'à ce que la blanchaille dégusse.* ». Mais c'est du rêve, car il n'y a pas trace de chrétiens authentiques : « *Si le Christ revenait sur la chaise qu'on trouve ici à Harlem, il n'aurait plus qu'à remonter sur la croix et tout recommencer* », dit, dans *la Reine des pommes*, une femme qui hésitera toutes les religions irrégulières, la cruauté de l'enfer, ce « *Sauter ardent crachant des voyages de soufre* » n'y change rien. Religion qui peut à la fois fanatiser et endormir les esprits, religion sans espoir. La personne centrale de la *Fin d'un primitif*, un écrivain noir auquel, comme à Chester Himes lui-même, plusieurs manuscrits ont été volés, dit avec désinvolture, en haussant les épaules : *Heureusement que Jésus-Christ est mort depuis longtemps, parce que ses amis ne trouveraient pas d'éditeur pour faire publier l'Evangile aujourd'hui.* »

Les pieds de cochon

Et la drogue, avec les pointes d'un hallucinant bonheur, et l'alcool permet Toubib, momentanément, et les femmes sont perdues victimes ou inconscientes, et la religion n'a plus la puissance d'autrefois, il reste quand même pour les Noirs une valeur sûre, solide, tranchée, intangible : les joies inexplicables de la gastronomie telle que Chester Himes le conçoit. Délicatesse et simplicité de la tranche de jambon ou du stomachopoème frites, il en fait, recettes à l'appui, une véritable science qui, dans sa très personnelle épistémologie, il place au-dessus de toutes les autres. Dans le bout-bout où ils se réfugient pour fuire le poids de leur enquête, Ed Cercueil et Fossoyeur « chouhaient la gambo, spécialité de la maison, un plat fait de porc frais, de pâtisserie de volailles, d'accessoires, de grumeaux arrosées, le tout accompagné de patates douces, avec un fond de sauce relevé de vingt-sept condiments, épices et herbes variés » (*Ne nous emportons pas*, page 6).

La porc savamment mitonné, reste la grande consolation des affligés. Les veuves de deux Noirs récemment massacrés s'ont garde de l'oublier : « *Du plat fumant de pieds de cochon mets avec de la sauge et des herbes aromatiques montait l'odeur sucrée du croquant de porc bouilli, salisé au parfum léger de la guise et adoucie par la saveur âcre des herbes... Les pieds de cochon (...) furent savoureux l'un après l'autre, mettant en feu le goutet des oreilles, lénifiés par la saveur velouté des légumes parfumés au gambo. La sueur ruisselait sur les figures noires et luisantes, comme des affluents du Mississippi.* » (*Dure-dure*, page 79). Il fait que les épices vous fassent transpirer abondamment pour écarter les soucis et les humeurs pernicieuses.

Les Noirs de Chester Himes lorgnent donc toutes les positions, se soulèvent ou se drogueut : l'amour les ébranle, l'alcool et la drogue leur offrent un oubli provisoire, seul le porc lite épaté les libère véritablement et leur rend une nouvelle jeunesse.

Le meurtre libérateur

Le porc, ou le meurtre. Car dans un climat de haine sociale, l'assassinat peut rendre à l'homme, noir ou blanc, sa dignité offensée. Du pseudo-intellectuel rêve d' « élever » la race noire abâtardie par l'esclavage et l'oppression, et de lui faire dire « réfugiés la race humaine » pour abolir tout prétexte à discrimination. Chose impossible ? Un moyen plus simple est à portée de main. Après le meurtre, l'activiste noir de la *Fin d'un primitif* se dit à lui-même : « *Il n'existe aucune espèce animale dont le mâle tue la femelle... Tu n'étais qu'un Nègre noir, en tuant une Blanche, tu es redevenu un être humain* » (page 211).

Nul n'échappe au diabolique engrenage : dans *l'Aveugle au pistolet*, Ed Cercueil explique à Fossoyeur que Malcolm X, le leader des Musulmans noirs, « *n'a pas trop cours de risques tant qu'il y est contenté de détester les Blancs — ils ne lui auraient pas fait de mal, sans doute même l'auraient aidé*. C'est seulement quand il s'est mis dans la tête de lui faire prendre dans la race humaine qu'ils *l'ont fait* » (page 165). Malheureuse vision où le meurtre permet au Noir de se sentir homme, et où le Blanc tue le Noir qui veut le rendre plus humain.

Tout est irrationnel, et pourtant tout s'explique par le personnage omniprésent qui hante les romans de Chester Himes. Mi homme mi fauve, ni tout noir ni tout blanc, ni flic ni pédé, ni bon ni méchant, ce personnage monstrueux, sans âge et sans sexe, c'est le ghetto qui les pire et meilleures tous les genres. Le mondre poussée de température fait exploser le Nègre en Amazone. Le Harlem de Chester Himes, selon le Harlem des sociologues : « *La chaleur montant des pavés, encore un peu plus forte et l'irrationnel conditionné et la faiblesse de l'air le rabattait en sol, comme un convercle. Les Noirs cuisaient à petit feu dans leurs trouble superpoliée aux lovers prohibitifs, dans les rues, dans les blanis louches, dans les bordels, dans un cantonnement de vice, de misère et de crime.* » (*Ne nous énervons pas*, page 93.)

Ce n'est plus certes le Harlem d'autrefois, où les Blancs « *s'amusaient en bande pour voir les Noirs, ces personnages exotiques et insouciants, (...) heureux de plaire* ». Tout a changé. La gaieté pittoresque, sourient et bon enfant, s'était « bien avant le temps des Noirs en colère, des droits civiques et du Pouvoir noir », à une époque où « *un Nègre étreignit d'une femme blanche avec une grosse voiture était un personnage avec panonal* ». (*l'Aveugle au pistolet*, pages 248-250.)

Boulots a changé parce que l'histoire a bouleversé les générations. Différemment à leur manière, Ed Cercueil et Fossoyeur ont appris que « la blanchaille, ça meut toujours ». Ils n'ont jamais cru aux discours égalitaires et intégrationnistes : « *Quand on a été en bottes un samedi soir à Harlem, votre roman social n'approche-t-il pas plutôt de la caricature ? Il y a dans nos mœurs un aspect rabelaisien, une surabondance de vie...*

— C'est vrai, lorsque l'époque une scène, l'essaie d'en décrire tous les éléments, tous les détails. Mais c'est là tout le contraire de la caricature. Il s'agit de restituer la scène dans son intégrité. Prenez le cas d'un accident dans la rue : « écoutez tout ce que les témoins vous en disent et rassemblez leurs déclarations. Elles divergent, elles se contredisent, elles sont si confuses que vous finissez par vous demander ce qui est arrivé. Et pourtant il s'agit d'une forme de la réalité, et cette réalité existe à Harlem à un degré tel qu'il n'est pas aisé de la traduire — non seulement la réalité de l'événement, mais la réalité des réactions à cet événement.

● *Ne pensez-vous pas que les « Black Muslims » risquent de se jouer pour maîtrisés dans un dernier roman ?*

Je ne pense pas qu'ils lisent mes romans. Et, cependant, ceux-ci ont eu du succès à Harlem. *S'il brouille, lâche-le* y a été un best-seller, et je me souviens l'avoir vu vendu dans les rues par des marchands ambulants. On m'a dit que mes récits policiers étaient fort bien accueillis par la nouvelle génération noire. *Le New-York Times* avait publié un compte rendu très sévère de mon roman qui se terminait par : « *J'ai le regret de dire que Chester Himes est devenu anti-noir* » ou quelque chose dans ce goût. Le journal recut des nombreuses lettres de lecteurs noirs qui prenaient ma défense. Pourtant Chester Himes, disait-il, n'aurait-il pas le droit de présenter les siens sous un jour comique ? Philip Roth ridiculise bien les juifs quand bon lui semble. Ceux de mes lecteurs qui vivent à Harlem, qui savent ce qui y passe et peuvent s'identifier à mes personnages, ces lecteurs m'en veulent nuancement, car ils ont suffisamment d'humour pour rire d'eux-mêmes.

● *Que pensez-vous des chances du nationalisme révolutionnaire aux Etats-Unis ?*

— Il y a plusieurs années, de nombreuses émeutes ont éclaté en Amérique, suivies d'émeutes sporadiques après l'assassinat de Martin Luther King et de batailles entre les Panthères noires et la police. J'ai pensé que toute cette violence incorrigible que les Noirs déchaînaient en Amérique n'était rien d'autre que des coups de feu tirés à l'aveugle, et j'ai intitulé mon roman *Blind Man with a Pistol*. Tel Blaise, mon commentaire sur l'intégration ne se fonde pas sur la violence. Elle ne sert qu'à rendre les Noirs plus vulnérables. Si le résultat de la violence doit être positif, comme je le pense, cette violence doit être organisée. Je crois que la violence est nécessaire et que rien d'autre ne pourra améliorer le sort des Noirs aux Etats-Unis. Une violence démesurée n'est pas indispensable. Il suffirait que les Noirs se montrent capables de résister à l'injustice de façon organisée. Je le crois sincèrement.

(*Propos recueillis et traduits par Michel Fabre.*)

pour révéler l'absurdité de la vie »

le meilleur du point de vue du récit. C'est une histoire authentique, qui vient naturellement.

● *Pensez-vous que vos lecteurs puissent tirer de vos romans une meilleure compréhension des problèmes raciaux ?*

— Je reçois des lettres de lecteurs des Noirs pour la plupart. Aucun ne m'a jamais déclaré que mes livres aidaient les relations inter-raciales. Et je ne le crois pas. En fait, je ne pense pas que la littérature puisse exercer un effet important sur les attitudes raciales. Les écrivains à mon avis ne jouent aucun rôle sur la scène politique. Ecrire est pour moi une tentative pour révéler l'absurdité de la vie telle que je la vois. C'est une sorte de commentaire tragique sur cette absurdité. Certes, je pense que la littérature devrait représenter une force en ce monde, une force vitale qui cause des changements radicaux, mais elle n'en révèle incapable.

● *La composition de votre autobiographie, qui va paraître aux Etats-Unis, a-t-elle représenté pour vous une expérience différente de la création romanesque ?*

— Non. Il y a longtemps que j'ai commencé cette autobiographie parce que je voulais laisser une trace de mon passage. J'ai eu devant explorer certaines choses : pourquoi j'ai quitté les Etats-Unis, ce que le pense des épreuves que j'y ai subies. Je dois une explication aux Noirs américains pour que j'ai quitté la communauté noire pour vivre, seul, dans un monde blanc. Il y a peu de Noirs qui le font. Alors, en interrogeant les plusieurs des Noirs vivant entre eux aux Etats-Unis, ils demeurent dans les ghettos pour des raisons économiques, à cause des préjugés et de l'ignorance des Blancs, mais aussi par peur des Blancs et parce qu'ils trouvent plus agréable d'être entre eux. C'est en partie pour cette raison que je doit m'expliquer.

● *Cela signifie-t-il que, dans vos romans, vous vous restreignez par choix à certains groupes, à certaines milieux de Harlem ?*

— Je m'intéresse à la vie contemporaine et à ce qui se passe actuellement aux Etats-Unis, mais, lorsque j'écrit, ma pensée n'embrasse pas la totalité de la scène mondiale. Un tout qu'individu, tout me concerne. Je suis les nouvelles à la radio et à la télévision. Ce qui arrive en Amérique et au Vietnam est pour moi d'un intérêt vital. Lorsque je m'assieds à ma table de travail, mon esprit est différent, plus limité, plus

● *« L'Aveugle au pistolet » semble différent de vos précédents romans, plus riche, plus intuitif en quelque sorte.*

— J'ai mis plusieurs années à l'écrire et à le réécrire, précisément parce que je ne voulais pas m'en tenir à un récit policier. Je voulais conserver mes détectives tout en faisant un roman sociologique sur les relations raciales, un roman social dans le genre policier.

● *Lorsque vous écrivez, par exemple, une toute, une manifestation en un samedi soir à Harlem, votre roman social n'approche-t-il pas plutôt de la caricature ? Il y a dans nos mœurs un aspect rabelaisien, une surabondance de vie...*

— C'est vrai, lorsque l'époque une scène, l'essaie d'en décrire tous les éléments, tous les détails. Mais c'est là tout le contraire de la caricature. Il s'agit de restituer la scène dans son intégrité. Prenez le cas d'un accident dans la rue : « écoutez tout ce que les témoins vous en disent et rassemblez leurs déclarations. Elles divergent, elles se contredisent, elles sont si confuses que vous finissez par vous demander ce qui est arrivé. Et pourtant il s'agit d'une forme de la réalité, et cette réalité existe à Harlem à un degré tel qu'il n'est pas aisé de la traduire — non seulement la réalité de l'événement, mais la réalité des réactions à cet événement.

● *Ne pensez-vous pas que les « Black Muslims » risquent de se jouer pour maîtrisés dans un dernier roman ?*

Je ne pense pas qu'ils lisent mes romans. Et, cependant, ceux-ci ont eu du succès à Harlem. *S'il brouille, lâche-le* y a été un best-seller, et je me souviens l'avoir vu vendu dans les rues par des marchands ambulants. On m'a dit que mes récits policiers étaient fort bien accueillis par la nouvelle génération noire. *Le New-York Times* avait publié un compte rendu très sévère de mon roman qui se terminait par : « *J'ai le regret de dire que Chester Himes est devenu anti-noir* » ou quelque chose dans ce goût. Le journal recut de nombreuses lettres de lecteurs noirs qui prenaient ma défense. Pourtant Chester Himes, disait-il, n'aurait-il pas le droit de présenter les siens sous un jour comique ? Philip Roth ridiculise bien les juifs quand bon lui semble. Ceux de mes lecteurs qui vivent à Harlem, qui savent ce qui y passe et peuvent s'identifier à mes personnages, ces lecteurs m'en veulent nuancement, car ils ont suffisamment d'humour pour rire d'eux-mêmes.

● *Que pensez-vous des chances du nationalisme révolutionnaire aux Etats-Unis ?*

— Il y a plusieurs années, de nombreuses émeutes ont éclaté en Amérique, suivies d'émeutes sporadiques après l'assassinat de Martin Luther King et de batailles entre les Panthères noires et la police. J'ai pensé que toute cette violence incorrigible que les Noirs déchaînaient en Amérique n'était rien d'autre que des coups de feu tirés à l'aveugle, et j'ai intitulé mon roman *Blind Man with a Pistol*. Tel Blaise, mon commentaire sur l'intégration ne se fonde pas sur la violence. Elle ne sert qu'à rendre les Noirs plus vulnérables. Si le résultat de la violence doit être positif, comme je le pense, cette violence doit être organisée. Je crois que la violence est nécessaire et que rien d'autre ne pourra améliorer le sort des Noirs aux Etats-Unis. Une violence démesurée n'est pas indispensable. Il suffirait que les Noirs se montrent capables de résister à l'injustice de façon organisée. Je le crois sincèrement.

(*Propos recueillis et traduits par Michel Fabre.*)

— UN REDOUTABLE ARGOT... —

Humour incertain [illegible] que celui de Himes — prise savoureuse des mots et des filles comme, intime ironique du sarcasme, — tout cela dans la redoutable argot de Harlem... Les termes sociologiques y sont mis à rude de scènes qu'ils en parlent leur caractère choquant ; souvent le sarcasme l'emporte et punit comme dans Rabelais. Mais les Harlemiens ont la langue bien affilée et les non-initiés risquent de se trouver en difficulté. Il faut en effet, pour les comprendre, connaître l'angle de vision où l'on « roule, marile et prend en tranche », celui de la police qui « cigne en « rep », celui des gonzes de jeunes qui deguisent leur « chir » (leur cœur d'orée) pour en ont en pour en son, celui surtout de la jeteste des années indéjeunables qui veut mettre son oseille « sur le rangée du monbloc ». Comment, alors, apprécier tel dialogue entre la « lapineuse » et plaiquant de la concurrence des dames de la bonte qui « s'abolient sur les petits gens blancs comme sur du sucre d'orge », et son « mec » qui l'envoie sur le trottoir parce qu'il leur payer le « Caddy » ? Le tempérament pour sauvegarder sa dignité de « pro »...

« Fro » : professionnelle ; « Caddy » : Cadillac ; « mollier » : fils de pute, c'est-à-dire Blanc. L'énumération est de rigueur. L'onomatopée triomphe, le mauvaylisme est roi. Le dialogue entre le barman pédérraste et le Blanc représente un modèle de genre, avec son lot habituel sur la double signification de « chaud » ou de « côtelette » (selon qu'on parle petit déjeuner ou rapport homosexuels)...

On se demande, à certains moments, comment la traduction pourrait le restituer. De savoureux quiproquos passent mal le rompe : chat, reniflent le tambouille que traîne dans un chouchon au sous-sol attiré d'un bec-de-lièvre, un flic blondasé « exclame (il a des lettres, nous dit Himes, il a fréquenté City-College, l'université des lettres du ghetto) : « Ce pas les sollex. » A quoi un Noir réfonque : « *Bien sûr, c'est de l'oiseaulle, on peut pas se payer les meilleurs morceaux, comme vous.* » Nous remplacons par un terme médiant « *faces* » (où écho le plaisir populaire « *fesses* » créé par quelque gourmet reconnaissant pour désigner les plaids de cochon sachant et plaisir dans les rencontres « *seul* » à la mode. Comment leur garder un étropie leur fumet ? Des expressions clairement trouvailles, comme : « *Son visage se retourne comme une bible* », ou le pseudo-diction : « *Rien ne remplace Dieu sauf le fric* », ne convient, non plus, sonner pleinement à des oreilles savées de toute la tradition parisiane et matérialiste américaine.

Les traducteurs de Himes doivent y ottrapper des soirées sur, rendons-leur cet hommage, ils n'en sont bien très jusqu'ici.

MICHEL FABRE.

CLAUDE JULIEN.

(Dessin de Cardinal.)

Repères

1924 Chester Bomar Himes naît à Jefferson-City, Missouri, de parents enseignants. Son enfance se passe dans divers collèges du Mississippi, de Pittsburgh et de l'Ohio.

1926-28 Il termine ses études secondaires à la East High School de Cleveland, Ohio, puis entre à l'université de l'Etat d'Ohio, tout en travaillant comme barman et garçon d'hôtel.

1929-30 Il purge une peine de sept ans (pour vol à main armée) au pénitencier de l'Etat d'Ohio.

1933 « Abbott's Monthly Magazine » publie ses premières nouvelles qui en vie de prisonnier.

1938 Il achève un roman Wolter's Project et écrit une histoire de Cleveland pour la série des guides américains préparée par l'organisation gouvernementale.

1941-44 Il se marie et travaille dans les aciéries et chantiers d'armement de Los Angeles et San-Francisco.

1945 Il fait publier Let Him Go « le Fil inutile, lâche-le » Alvin Moore, 1946), se vend bien et Himes s'établit à New-York.

1947 « Lonely Crusade » et « La Croisade de Lee Gordon » (Correa, 1953), qui a pour thème les conflits raciaux dans les syndicats et les milieux ouvriers.

1948 Début de « Cell Five First Stone » qui dénonce le système pénal et les pénitenciers.

1953 Publication de « The Third Generation » (« la troisième Génération », Flen, 1956), roman autobiographique. Chester Himes vient s'installer à Paris.

1955 « The Primitive » « la Fin d'un primitif » (Gallimard, 1957) paraît, et lire de poche.

1957 Sur la suggestion de Marcel Duhamel, Himes écrit des romans policiers pour la série noire : « La Reine des pommes » (« The Five Cornered Square »), son premier essai dans ce genre, remporte aussitôt le Grand Prix du roman policier français. Désormais les romans sont publiés d'abord en France.

1958 « Il pleut des coups durs » (« The Real Cool Killers »), « Couché dans le sang » (« The Crazy Kill »).

1959 « Dure-Dure » (« Run Man Run »), « Tout pour plaire » (« The Big Gold Dream »).

1960 « Imprudence Vagrom » (« All Shot Up »), « Une affaire de viol », une enquête policière plus sociologique paraît aux « Yeux ouverts ».

1961 « Ne nous énervons pas » (« The Heat's On »), « Pickings » (roman erotico-comique est publié par l'Olympia Press à Paris. Réimprimé aux Etats-Unis en 1968, il a développé un best-seller et fera redécouvrir Chester Himes.

1963 Plon publie « le Retour au Afrique » (« Cotton Comes to Harlem ») dont les héros sont toujours les détectives Fossoyeur et Cercueil.

1965 Himes quitte Paris pour le Danemark, le sud de la France et la Hollande, puis s'établit en Espagne, près d'Alicante.

1969 « Blind Man with a Pistol » qui vient d'être traduit chez Gallimard.

ENTRETIEN

« Écrire : une tentative pour révéler l'absurdité de la vie »

● *Vous étiez vingt ans, Chester Himes, que vous avez quitté la France. Après avoir vécu au Danemark, en Hollande, vous vous êtes maintenant installé en Espagne. Ce départ a-t-il un rapport avec vos récents ennuis aux Etats-Unis ? La France n'a-t-elle rien, non plus, à vous dire ?*

— Certainement pas. Mes relations avec les éditeurs et le public français sont toujours bon, dans l'ensemble, chaleureuses, et amicales. Alain Michel a publié *S'il brouille, lâche-le* (tel bien des années. Mon second roman, le Cercueil de *Les Sonnets*, a paru dans la collection « Le chemin de la vie », chez Correa, et l'accueil de la critique a été excellent. Plon a publié la *Troisième Génération* dans « Feux croisés », et Gallimard *la Fin d'un primitif* dans sa collection « Du monde entier ». De tous les directeurs littéraires auxquels j'ai eu affaire, Marcel Duhamel est sans aucun doute celui avec lequel j'ai eu les relations les plus chaleureuses.

● *Est-ce sur son conseil que vous avez commencé à écrire des romans policiers ?*

— Duhamel était l'un des traducteurs de *S'il brouille, lâche-le*, et il voulait d'être nommé directeur de la « Série noire », il me demanda un roman policier. Non seulement j'ignorais alors comment écrire un roman policier, mais je n'en avais encore jamais soumis. Pourtant, lorsque j'étais en prison, l'un des gars avait apprendre se trouvait lire *Black Mask*, dans lequel *le Faucon maltais* était publié en feuilles. Dashiell Hammett devint ainsi l'un des mes écrivains policiers préférés et je suis tout naturellement sous influence. J'ai lu Raymond Chandler par la suite, mais ils ne le place pas dans la même catégorie que Dashiell Hammett. J'ai aussi l'habitude de chercher des matériaux collégiens dans d'autres romans. Par exemple, dans *les Frères Karamazov*, vous avez une intrigue parfaite — la question de savoir qui a tué le père — et la solution est exactement comme je les aime : le meurtrier agit pour un motif qui n'en est pas un à ses propres yeux.

● *Avez-vous écrit ces récits pour un certain public ?*

— Lorsque j'ai écrit *la Reine des pommes* je ne pensais pas du tout au public, mais à l'histoire. A vrai dire je l'ai écrite parce que j'avais désespérément besoin d'argent, et aussi pour moi-même, parce que j'ai pris plaisir à la composer. J'y ai mis beaucoup de mon expérience. Elle a pour base des faits que mon imagination a repris et chaînes formes. Le roman commence par une cambriolerie à l'intérieur d'un type tout ainsi en Amérique, particulièrement parmi les Noirs. Je n'ai eu qu'à inventer les personnages.

● *Vous aimez pas transformer Harlem en une série de héros ?*

Non. Durant mon enfance, je me trouvais en contact avec des escrocs, qui étaient noirs, bien sûr, car des Noirs n'avaient jamais accordé confiance aux boulimants d'occasions blancs. Ils vivaient dans l'ombre et ne suscitaient aux certaine admiration à la mesure de leur succès, mais les Noirs ne les admirent pas.

● *Les héros de vos romans policiers sont des détectives, Cercueil et Fossoyeur. Dans la mesure où ils travaillent pour la police, ne croyez-vous pas qu'on puisse les considérer comme des traîtres à leur race ?*

— Les détectives noirs sont comme tourants en Amérique : après l'émancipation, lorsque les Noirs ont commencé des emplois inférieurs, la police a refusé d'y mettre les pieds. Aussi les Noirs ont-ils dû se protéger eux-mêmes des criminels et faire respecter la loi en engageant des décrétres. Ceux-ci sont réactionnaires, brutaux, antipathiques. Ed Cercueil et Fossoyeur seraient des traîtres à leur race s'ils étaient des personnages réalistes. Ce qui n'est pas le cas : ils représentent le type de policier qui devrait exister, celui qui vit dans la compréhension, qui connaît bien cette race, qui a eu les relations les plus chaleureuses.

● *Le public de vos romans policiers a-t-il en des réactions différentes de celui de vos premiers romans ?*

— Aux Etats-Unis la seule réaction sérieuse du public a été suscitée par *S'il brouille, lâche-le* et elle a été favorable. *La Fin d'un primitif* n'a touché qu'un public restreint. Un public blanc. Et la plupart de ces lecteurs de l'un pas aimé. Malheureusement les temps ont changé et ils seraient certainement capables de le comprendre. Voyez-vous, en Amérique, les gens n'écoutent qu'en leur dire ce qu'ils doivent penser. Ils l'attendent des publications, de la radio, de la télévision. *Time Magazine* et le *Reader's Digest* influencent ainsi plus d'Américains que n'importe quelle autre publication. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent d'entre eux vont immédiatement jamais entendre parler de moi et de mes livres.

● *Quand avez-vous été redécouvert aux Etats-Unis ? Est-ce avec Pinktoes ?*

— Cela a commencé par le grand prix du roman policier, attribué à *le Reine des pommes*, en 1958. La presse française parlait de moi et *Paris-Match* prépara un article, envoyant des photographes à Saint-Paul-de-Vence, où je résidais alors. Jean Giono avait aimé mon livre, et *Time* envoya à son tour un journaliste pour interviewer Giono, qui déclara : « *Je vous donne tout Hemingway, tout Dos Passos et tout Fitzgerald en échange de un Chester Himes.* » Le reporter envoya son article à New-York, et j'eus soudainement l'occasion d'en voir l'original, mais la revue refusa de l'imprimer. Pourtant, quelqu'un lut me en mourant, et l'épisode fut relaté par un certain nombre de petits journaux New-yorkais. Une petite partie de la presse et du public américains commencèrent alors à se souvenir de moi. Ils avaient pourtant prédit, quand j'avais quitté le pays, que j'étais un écrivain fini.

● *Lequel de vos romans policiers préférez-vous ?*

— *La Reine des pommes* est certainement

Emile Zola
l'intégrale
des Rougon-Macquart
5 volumes
20 romans
4 000 pages
400 illustrations
chaque volume 20F
collection l'intégrale
Oeuvres complètes en un seul volume de
BAUDELAIRE
CORNEILLE
LA FONTAINE
MARIVAUX (Théâtre)
MEMORIAL (Sainte-Hélène, Journal inédit)
MOLIÈRE
MONTAIGNE
MONTESQUIEU
MUSSET
PASCAL
RACINE
ROUSSEAU (Œuvres autobiog.)
VIGNY
BALZAC (La Comédie Humaine 7 vol.)
FLAUBERT (Œuvres complètes 2 vol.)
STENDHAL (Romans complets 2 vol.)
VICTOR HUGO (Romans complets 3 vol.)
Editions du Seuil
EN VITRINE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

suzanne blum
NE SAVOIR RIEN
"On ne peut dire qu'on ne lâche pas ce roman une fois qu'on l'a commencé, c'est lui qui ne vous lâche plus et qui vous poursuit, même quand on l'a refermé"
JULIEN GREEN
Julliard

collection études supérieures
l'instrument de travail fondamental pour les étudiants en lettres et sciences humaines
Collection Hatier Sciences humaines
J. Thomel-M. Leo LE COMMENTAIRE DE TEXTES LITTÉRAIRES
4 - Panorama des sciences humaines
11 - Traité des vertus (1)
12 - Traité des vertus (2)
14 - Les structures anthropologiques de l'imaginaire
16 - L'idée de philosophie chez Alain
17 - Lecture de Platon
18 - Introduction à la caractérologie
21 - Cahier de thèmes anglais
30 - Introduction à la vie littéraire du Moyen Age
31 - Introduction à la vie littéraire du XVI siècle
32 - Introduction à la vie littéraire du XVII siècle
33 - Introduction à la vie littéraire du XVIII siècle
34 - Introduction à la vie littéraire du XIX siècle
36 - Image et métaphore
51 - La France au XX siècle
52 - Madame de Sévigné et la lettre d'amour
54 - Mémento et préparation de l'oral
61 - Le commentaire de textes littéraires
62 - Etudes de grammaire et de style (1)
63 - Etudes de grammaire et de style (2)
76 - Autopsie du roman
102 - La Pléiade-Orient ancien
BORDAS enseignement supérieur

1 élément MD a suffi pour commencer cette bibliothèque...
... un élément MD suffit pour que cette bibliothèque devienne une autre bibliothèque.
Cette bibliothèque de 5 éléments MD est composée d'éléments à 3 tiroirs (500 F), d'éléments à portes vitrées battantes (638 F)

BEAUX LIVRES
Edouard LOEWY
Librairie-Savoy,
284, rd Hausmann, Paris (8e),
distribuera bientôt son premier catalogue pour 1971, de n° 255.
Il sera envoyé à titre gracieux à tout bibliophile nous ayant passé de son adresse.
Intéressante prime aux nouveaux inscrits qui auront passé suite à notre envoi : l'ancien catalogue illustré d'une édition collection, inédite au genre — et source d'inspiration — petite constitution de bibliothèque d'amateur au tout au moins pour curiosité.
Je a rayon d'honneur.

SAVOIR ÉCRIRE
SAVOIR PARLER
SAVOIR CONVAINCRE
C'EST RÉUSSIR PLUS VITE
Deux ouvrages et pochettes cartonnées pour connaître à une méthode claire, méthodique qui vous apprend
EN QUELQUES MOIS UNE RÉUSSITE SENSATIONNELLE
Demandez des exemples de ces documents (enveloppe timbrée pour 20 g. pour avoir forme de 8 exemples)
PRÉCIS et documentation gratuit
JULES ROMAINS, à l'
ÉCOLE FRANÇAISE DE RÉDACTION
10-12, rue La Villette, Paris-19e

Régine Deforges publie des livres. Elle peut vous dire qu'ils sont érotiques. C'est tout.

Régine Deforges, l'Or du Temps, 31, r. de l'Echiquier Paris 10e
Tél. 523 34 69 et 523 34 89.

NOUVELLES DE L'ÉDITION
MALCOLM LOWRY
AU DESSOUS DU VOLCAN
Un monument dont on n'a pas fini de faire le tour, où chacun pourrait découvrir s'il le veut, son destin à travers les signes secrets d'un message encore plus actuel aujourd'hui qu'il y a six ans (Maurice Chavardès, LE MONDE) — Une œuvre prodigieuse... On n'épuise pas cet ouvrage bouleversant. Il faut le lire et le relire afin d'en mieux pénétrer la signification et d'en mieux savourer les beautés. Une voix poétique (Maurice Nadeau) — Un chef-d'œuvre comme il y en a peut-être un siècle (Paul Morelle, LE MONDE).
Editions BUCHET/CHASTEL

Sciences humaines

UNE RÉFLEXION SUR LE BIOLOGISME DE FREUD

« Vie et Mort en psychanalyse », de Jean Laplanche

JEAN LAPLANCHE est, avec J.-B. Pontalis, l'auteur du *Vocabulaire de la psychanalyse* (1), ouvrage de référence essentiel, qui a marqué un tournant dans le développement de la psychanalyse. Jusqu'à sa publication, en 1967, les concepts psychanalytiques étaient utilisés au petit bonheur et la pensée de Freud était l'objet de maints contresens. Dans leur *Vocabulaire de la psychanalyse*, J. Laplanche et J.-B. Pontalis rassemblent les concepts freudiens dans leur originalité et proposent une terminologie unifiée qui s'impose rapidement. Le chemin théorique de la psychanalyse, de même que l'expérience spécifique qu'elle désigne, se trouvèrent ainsi délimités et son vocabulaire enfin clarifié.

Ce travail, tout scientifique qu'il fut, portait néanmoins la marque de ses auteurs : ainsi les premiers écrits de Freud, particulièrement le *Projet d'une psychologie scientifique* (1895), étaient considérés avec la plus grande attention, les données fondamentales de la psychanalyse y trouvant déjà leur place.

Dans *Vie et Mort en psychanalyse*, J. Laplanche revient sur ce point et développe l'idée selon laquelle il n'existerait pas dans la pensée freudienne de véritable « coupure ». « Nous pensons montrer, écrit-il dans son introduction, que chez Freud, à travers les mutations de la théorie, c'est la permanence d'un exigence et la répétition du journal d'une découverte qui s'expriment en une conceptualisation qui n'a pas toujours réussi à trouver du premier coup sa forme scientifique adéquate. » Une question néanmoins se pose : si dès le *Projet* de 1895 tout est dit, les prétendus remaniements de l'œuvre ne voient-ils pas se réduire à des jeux caléidoscopiques ?

Jean Laplanche n'esquive pas cette question : il tente d'y répondre en étudiant deux des termes les plus généraux et les plus riches de la pensée de Freud : peur de vie et de mort, dont on sait qu'à partir de 1920, soit d'*Au-delà du principe de plaisir*, ils seront manifestement au centre de la théorie psychanalytique.

Pour cette étude, Jean Laplanche refuse les commodités de la psychobiographie, telle que, par exemple, E. Jones dans sa monumentale biographie de Freud (2) et, à sa suite, nombre d'auteurs l'ont pratiquée.

Ce que Jean Laplanche reproche aux diverses lectures qui furent faites de Freud, c'est de ne pas tenir compte des renversements que Freud a apportés au niveau de l'« interprétation ». La lecture de Lacan, elle-même partielle et subversive, fait trop souvent fi du ce que Freud a écrit. L'ambiguïté de certains concepts (le « moi » par exemple) est notamment mise en cause. Lacan jette une partie de Freud aux orties sans la dire.

Jean Laplanche nous a précisé ainsi son propos : « Ce que j'ai essayé de faire, c'est une lecture qui tienne compte de la théorie freudienne de l'interprétation, c'est-à-dire qui ne privilégie ni ne gomme certains éléments. Je le crois, avant tout, à ne pas éliminer les contradictions de la pensée freudienne. Il me semblait beaucoup plus fécond de les interpréter, comme contradiction de l'objet lui-même, c'est tant à propos du « moi » que de la sexualité. Ce que j'ai visé, c'est l'exigence théorique de l'œuvre de Freud, dont on peut dire qu'elle est une première réflection du désir au niveau de l'œuvre. L'exigence d'une l'œuvre plus qu'il ne la dirige. »

« Votre étude est centrée sur l'idée d'un droit vital (vie et mort) dont Freud aurait tenté de retracer le destin en le transposant dans l'appareil psychique. Quelles raisons vous ont amené à centrer votre travail sur cet aspect de la pensée freudienne ?

— Il s'agit, c'est exact, d'une réflexion sur le biologisme freudien. Vous le savez, les références biologiques tiennent une place énorme dans la pensée freudienne, et pourtant la biologie est traitée avec une prudente désinvolture.

« Ce que j'ai essayé de montrer dans mon livre, c'est que les fonctions vitales ne trouvent pas leur prolongement direct dans l'inconscient ; elles s'expriment à travers une espèce de mutation qui est de l'ordre de celle décrite par les philosophes du langage sous les termes de métaphore et de métonymie. Illustrons ceci par un exemple précis. La fonction alimentaire, qui est biologique, comporte un but (l'ingestion des aliments) et un objet (l'aliment, disons la lait pour le nouveau-né) ; cette fonction alimentaire est à distinguer de la sexualité orale. Nous allons pourtant assister à une transposition de l'une dans l'autre. Le but se métaphorise, c'est-à-dire que de l'ingestion on passe à l'incorporation (l'enfant incorpore sa mère, ses désirs, ses qualités...) ; l'objet, lui, se métonymise, c'est-à-dire que du lait on passe au sein, qui est le contigu du lait. Il convient de garder en pensée ce mouvement. C'est par un effet de retour que l'on ne peut plus manger sans qu'entre en jeu un élément sexuel. Cette déviation produit la sexualité. Il ne s'agit pas, en psychanalyse, de tout expliquer par la sexualité, mais de bien voir que dans « tout » il y a de la sexualité. S'il est vrai que tout peut engendrer de la sexualité, tout également peut y ramener dans notre expérience clinique. »

Vie et Mort en psychanalyse, en raison de sa technicité et de sa complexité, n'est pas d'un abord aisé. Cela dit, il ne fait aucun doute que, tant par son exigence théorique que par la manière qu'a l'auteur de ressaisir le discours freudien comme une totalité à déchiffrer, il éclaire singulièrement la théorie analytique. Plus précisément, il dessine autour de la notion classique de conflit une problématique plus ample : celle d'un ordre vital aux limites du champ psychanalytique et, peut-être également — mais selon quelles modalités ? Interrogation que Jean Laplanche, — à l'intérieur de cet ouvrage, — se refuse à traiter. Enfin, *Vie et Mort en psychanalyse* tente la gageure — et là réside son originalité profonde — de restituer une structure de la théorie freudienne au-delà des figures successives qu'elle s'est tramée.

ROLAND JACCARD.

(1) *Vocabulaire de la psychanalyse*, PUF, 1967.
(2) *La Vie et l'Œuvre de S. Freud*. Trois tomes. PUF.

Entretien avec Georges Lukacs

« Je crois suivre la tradition marxiste en affirmant que tous les problèmes sont ontologiques »

A quatre-vingt-huit ans, Georges Lukacs poursuit avec une assidue vigueur une réflexion philosophique fondée sur la théorie marxiste. Après ses études sur l'esthétique, dans la dernière étape de la théorie du roman, parue en 1963, il s'oriente actuellement à une ontologie. Il a bien voulu s'entretenir avec notre correspondant littéraire à Budapest, György Gero.

● Une ontologie marxiste est possible. Nous savons que, dans son « Manuscrits », Marx semble penser que l'homme se définit par le plus ontologique encore bien que sur le plus anthropologique. Mais chez Marx, cette ontologie concerne surtout les problèmes de l'aliénation et de mise du travail.

— La seule œuvre des traditions établies par Marx en allemand, dès le départ, que tous ces problèmes sont ontologiques. Dont toutes ses analyses — et pas seulement dans celles relatives à l'aliénation — Marx partait de l'analyse de ce qui existe. Un moyen pour voir se dégager d'une telle analyse la science de son époque comme d'ailleurs la science ultérieure à Marx, est arrivée à certaines conclusions abondes.

Il faut se garder de voir dans l'ontologie une affaire de spécialistes. Le problème de l'être et de l'existence est un problème universel : ce n'est pas un faisant et, pour la philosophie marxiste, par exemple, toutes les questions étaient d'ordre ontologique. A l'époque de Marx le problème se manifestait sous la forme d'une opposition entre le matérialisme et l'idéalisme. Or Marx a considérablement élargi le concept du matérialisme. Voici un exemple : selon la définition de Marx le travail est d'essence idéologique : ce qui le distingue de l'activité animale, n'est que le résultat du travail existe dans l'esprit de l'homme avant même que le travail soit exécuté. A peu près, et à la différence de bien d'autres philosophies plus modernes, Marx touche ici le fond de tous problèmes philosophiques. En effet, la philosophie grecque et celle du Moyen Age considéraient l'existence comme de la réalité stricte d'une part consistée et, d'autre part, téléologie. A la lumière de l'ontologie marxiste il apparaît que le terme ne connaît pas la téléologie, que ce qui, entre autres, distingue l'existence humaine de l'existence animale c'est que tout événement d'ordre social est le résultat d'un fait téléologique.

● Pourriez-vous nous donner un exemple indiquant les rapports entre les événements d'ordre social et l'ontologie ?

— La sociologie et l'économie politique bourgeoises manifestent l'économie comme un espace clos. Mais, en même temps, elles reconnaissent l'impact social de la violence et de la contrainte. De nombreux spécialistes opposent ces deux poulies. Selon Marx — il en parle dans le tome I du Capital il y a plus du travail supplémentaire. — l'économie peut délimiter un niveau minimum et un niveau maximum du travail supplémentaire : elle peut définir un niveau à partir duquel le capitalisme est disposé à investir son capital et un autre point à partir duquel l'ouvrier est disposé à travailler pour le capitalisme. Entre ces deux niveaux se situe un espace conflictuel rempli, selon Marx, par la violence, par la lutte des classes. Autrement dit, en délimitant ontologiquement le problème purement économique, Marx élève le débat.

● Mais l'ontologie marxiste ne risque-t-elle pas de déboucher sur l'idéologie ?

— On parle beaucoup d'idéologie, de nos jours. C'est surtout la sociologie américaine qui s'efforce d'accomplir un travail de « désidéologisation » et de séparer science et politique. Or, comment Marx définit l'idéologie ? Dans la Critique de l'économie politique, il écrit : la dialectique des forces productives et des rapports de production engendre un certain nombre de contradictions qui, à leur tour, font naître des conflits à l'intérieur de l'homme. Selon Marx, l'idéologie est l'instrument par lequel l'homme prend conscience de ces conflits et lutte en fonction de ceux-ci. Vous dites ce que vous voulez, mais cela reste une définition, car tous les problèmes ont un aspect idéologique, celui de la ménagère qui refuse d'aller faire ses achats dans un magasin où les vendeuses sont traitées tout comme celles des hommes politiques. Toutes les réactions de l'homme tirent leur origine de conflits existant plus ou moins importants ou profonds, et l'homme serait incapable de vivre s'il ne prenait pas conscience de ces problèmes, s'il n'organisait pas sa lutte en fonction de ces problèmes. C'est dire que l'idéologie ne s'oppose pas à la réalité sociale, mais, au contraire, en est tout partie et que, d'autre part, on ne peut pas l'éliminer de la science. Si nous considérons, par exemple, l'histoire de la science moderne, de Mochlovel à Rome et à Kasi, nous voyons que les savants et les philosophes s'efforcent toujours de répondre à des questions posées par la société. Je crois que tout le monde est d'accord avec moi lorsque je dis que la philosophie de Mochlovel est inséparable de la situation de l'Italie à son époque. Mais il n'est pas moins vrai que si la philologie naissante du XVIIe siècle favorisa l'étude d'Homère qui détrônait de celle de Virgile — attitude qui a mené Rombre dans le cercle universel, — c'est que l'étude d'Homère est étroitement liée aux nouveaux courants nés en Angleterre quant au développement du capitalisme. De même que Virgile a pu jouer, au Moyen Age, et pour Dante en particulier, un rôle d'idéologue dirigeant, de même Homère assume ce rôle au XVIIe et au XIXe siècle. Ainsi les idéologies vivaient efficaces apparaissent, dans toutes les sciences, à la faveur de problèmes soulevés dans la société prête le renouvellement de l'histoire, de la philosophie, de l'économie politique. Autrement dit, il est impossible de « évacuer » l'idéologie de la vie et même de l'histoire des sciences, car les faits les plus importants se manifestent dans l'histoire des sciences et de la philosophie sont des faits d'ordre idéologique.

● Comment expliquer le fait qu'à l'heure actuelle plusieurs philosophes, marxistes ou non, séparent les écrits du jeune Marx de ceux de son œuvre, en les opposant quelquefois à ses ouvrages ultérieurs ?

— Je crois qu'en examinant les problèmes de la conscience du point de vue de l'existence Marx apporte l'ontologie à la théorie des connaissances, à la logique, à l'épistémologie. Vus sous cet angle, les écrits du jeune Marx ne diffèrent en rien d'essentiel de ses écrits ultérieurs. La seule différence, c'est que le jeune Marx a écrit des ouvrages en vue de clarifier un certain nombre de problèmes pour lui-même et pour une société orthodoxe des lecteurs. Il eut une tendance propagandiste prononcée que l'on décèle dans ces écrits, alors que les grands ouvrages scientifiques comme le Capital ont été écrits pour jeter les fondements d'une solide idéologie du mouvement ouvrier. La différence se manifeste dans l'objet immédiat des écrits de ces différentes époques de la vie de Marx, mais en ce qui concerne la méthode fondamentale, — et pour moi, ce qui est fondamental, c'est que Marx veut expliquer la conscience à partir de l'existence et non inversement — la conception de Marx n'a pas changé depuis la Dissertation.

● A votre avis, existe-t-il des « régulateurs » capables de créer des rapports optimaux à l'intérieur de l'idéologie et de la vie intellectuelle, en général ?

— Je crois qu'aucune institution, aucune mesure, n'est capable de jouer un tel rôle de régulateur. Du point de vue marxiste, l'idéologie n'est rien d'autre qu'une réponse aux problèmes soulevés par la vie sociale. Il est évident que ces problèmes n'étaient pas les mêmes dans la « polis » grecque et dans le capitalisme contemporain. Il s'ensuit qu'il est impossible de séparer nettement l'idéologie et les sciences, les arts et la philosophie qui en découlent. Pour ne citer qu'un exemple, prenons la philosophie de Platon. Platon voulait passionnément le rétablissement de la vieille cité sur de nouvelles bases. Comment dans un tel ensemble, tracer la limite entre philosophie et idéologie ? Il en est de même de toutes les autres philosophies. Je crois, avec Marx, que l'idéologie en tant qu'activité sociale est inséparable de ces problèmes, et le contexte que l'idéologie se puisse se manifester que dans les problèmes vitaux de la vie politique. C'est pourquoi je me refuse à poser des problèmes généraux, même si ce qui concerne le marxisme. A mon avis, l'idéologie de Marx et de Engels a été vaste et féconde pour la classe ouvrière, celle de Staline a suscité des effets très problématiques en sein de la classe ouvrière. Il faut donc considérer l'idéologie comme une partie d'un processus problématique. Or, dans un tel processus, il n'existe aucune recette capable de nous indiquer le degré d'efficacité de telle ou telle chose.

LA LITTÉRATURE A L'ÉTRANGER

ESPAGNE

Les vingt-cinq ans de la revue « Insula »

INSULA, la revue littéraire de Madrid, célèbre cette année son vingt-cinquième anniversaire. Vingt-cinq ans d'âge, c'est plus qu'une maturité, car rares sont les publications espagnoles qui peuvent se flatter de pareille longévité. A cette occasion, elle publie un numéro spécial particulièrement dense, daté de janvier-février 1970, qui décrit en bilan des plus intéressants sur ce que furent, durant ce quart de siècle, ses activités, ses ambitions et ses échecs.

Le premier numéro de la revue, publié le 1er janvier 1946, était consacré en partie à Paul Valéry, qui venait juste de mourir. A cheval l'hommage rendu au poète et pensée français fut-ils soulignait déjà sa volonté de briser l'enclos où s'étiolaient les quelques intellectuels espagnols échappés au désastre. Avec Valéry, c'est l'image de l'écrivain « *en tant* », d'un écrivain « *en crise décrite sur la réalité* », c'est l'image d'une « *culture vivante* » que proposait la revue à ses lecteurs d'Espagne. Comme Víctor Domingo Garcia Sirieli dans ce numéro-anniversaire, « Insula... *tut sur retrace, la rue oublié où l'on retourne. La redécouverte des siècles. La dignité du penser. En un mot, Insula doit sous vous tourmente, minutieuse, de liberté intellectuelle* ».

Malgré la censure qui ouvrait de blessures au flanc sous de ses pages, *Insula* posa l'interrogatoire d'avoir cette un cultivé clôtures de toutes les valeurs hispaniques de un vingt-cinq dernières années. Il en ressort, les pages bibliographiques qui accompagnent chacun numéro constituent un vrai précieux document de travail sur l'édition espagnole, d'avoir établi les premiers et indispensables liées sur les plages intellectuels de l'Espagne — Machado, Unamuno, Valle Inclan, Baroja et, plus près de nous, Jorge Guillen, Salinas, Leon Felipe, un autre grand hispanisant Maurice Bataillon. Elle posa s'enorgueillir d'avoir parlé des « siècles, des poètes, de Ramon J. Sender et de Max Aub ; d'avoir justement indiqué à la littérature hispanique les écrivains exclusos — Juan Ramon Jiménez et Salvador Espriu — autour desquels l'Espagne officielle enchemise le silence. *Insula*, grâce aux chroniques régulières de Jorge Campos et aux nombreux articles sur les écrivains d'outre-Atlantique — Juan Rulfo, M. A. Asturias, Carpentier, Garcia Marquez, Vargas Llosa ou Cabrera Infante, — en renouvelle aussi de l'accueil réservé sur les textes latino-américains dans les terres espagnoles. De leur côté, et dans vigilance et de cette profession, poteau rémanent dans le numéro spécial les « six années des critiques les plus avertis — Antonio Castro, Literere Ferrer, Damaso Alonso, Pablo de A. Cobos ou Marcelo Serrabina, — des poètes vivants — Vicente Aleixandre, Jorge Guillen ou Blas de Otero, — du grand romancier Max Aub, qui y publie une lettre inédite, du « *Salle des rapports de Luis Buñuel avec la Vierge du Pilar* », et bien d'autres. Et cette quête difficile et remise de la plus grande liberté d'expression, cette conquête de l'esprit libre et souverain, en l'œuvre d'Enrique Canero et José Luis Cano, qui, depuis vingt-deux ans, tout aussi fait pour l'éveil de l'Espagne en créant cette *Insula*, cette « *terre étoile et solitaire d'eau où se contemplent et vivent ensemble un hommes de bonne volonté* ».

ALBERT BENSOUSSAN.

YOUGOSLAVIE

XVe anniversaire de la Foire internationale du livre à Belgrade

LA Foire internationale du livre qui se tient chaque année à Belgrade débuta 1955 vient de fermer ses portes. Comme d'habitude la participation française fut importante et le comité permanent des expositions du livre a présenté un grand choix d'éditions les plus diverses. Il semble toutefois qu'il y ait eu une baisse de l'intérêt pour la littérature française mais, en revanche, un accroissement sensible de celui-ci pour les ouvrages techniques, scientifiques, médicaux et, dans une certaine mesure, sociaux et pédagogiques. Dans l'ensemble, les représentants du comité, comme ceux de Hachette, ou des autres firmes françaises, se déclarent satisfaits. Ils ont conclu des affaires aussi bien avec les libraires et les maisons d'édition de Belgrade que de Zagreb, Ljubljana et Skopje. Implantés depuis des années déjà sur le marché yougoslave, ils ont déjà pris part en 1970 à plusieurs autres manifestations du même genre, notamment à la « triennale » de Novi-Sad, où le livre français de théâtre a connu un grand succès.

Pour marquer le quinzième anniversaire de la Foire, la ville de Belgrade a décerné des plaquettes commémoratives à huit exposants étrangers qui, dès le début, ont été représentés régulièrement. Parmi ceux-ci se trouve le comité permanent des expositions du livre français.

Il n'est cependant pas sans intérêt de constater, par ailleurs, que si le livre français, en dépit d'une rapide « poussée » de l'anglais et de l'allemand, conserve une place de choix, les positions de la presse quotidienne française sont loin d'être satisfaisantes. La raison en est semble-t-il double : d'une part, les journaux français sont chers ; leur prix est en moyenne quatre fois plus élevé que celui des quotidiens yougoslaves. D'autre part, leur diffusion tarde à dépasser sur plus d'un point. Tout d'abord, qu'ils soient envoyés de France par train ou par avion, ils arrivent avec des retards inexplicables. Ce qui est regrettable, si on en juge par l'audience de cette presse dans les salles de lecture publiques de la capitale.

PAUL YANKOVITCH.

ACCORD SUR LA PROPRIÉTÉ LITTÉRAIRE ENTRE L'U.R.S.S. ET DOUBLEDAY

Un accord entre la maison d'édition américaine Doubleday et l'agence Novosti permettra pour la première fois à un éditeur américain de bénéficier d'une copyright universel et d'éviter qu'une édition pirate publiée ne tombe dans le domaine public. L'accord, signé il y a un an mais tenu restreinte qu'à la semaine, a été soumis à l'occasion du procès de publication, en 1967, d'un ouvrage du journaliste Eugène Biabichkine intitulé « les Communistes soviétiques ».

Selon l'éditeur américain, l'Union soviétique n'est engagée à ne pas publier le livre en U.R.S.S. ni en Europe orientale avant la publication aux Etats-Unis et au Canada par Doubleday d'une édition en russe, limitée à quelques centaines d'exemplaires, prêts à laisser cette partie public au copyright soviétique. Détail-ci protégera l'œuvre en Europe orientale, où aucun éditeur ne pourra la publier sans l'autorisation de Doubleday.

L'Union soviétique et la plupart des pays d'Europe orientale n'étant pas signé la convention de Berne sur la protection du copyright universel, il est, en effet, fréquent que des œuvres étrangères soient publiées dans ces pays sans l'autorisation des éditeurs ou des auteurs et sans versement de droits. Les éditeurs occidentaux en font d'ailleurs autant à l'égard d'œuvres soviétiques.

L'accord passé entre Doubleday et l'agence Novosti a été accompagné du versement par l'éditeur américain d'une somme de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Les droits d'auteur versés de 10 à 12 %. Peut-être cet accord conduira-t-il à une convention internationale entre les pays de l'Est et les nations occidentales.

GRANDE-BRETAGNE

Une biographie romancée de Staline « JOSEPH », de Mervyn Jones

C'EST un roman passionnant que vient d'écrire un auteur relativiste peu connu en France (1). Le sujet — il est vrai — sort de l'ordinaire puisqu'il s'agit de Staline. Bien sûr, Mervyn Jones n'a pas la prétention de respecter la vérité historique, laissant de côté d'autres plus qualifiés que lui. Il ne cache même pas qu'il a délibéré un même travail certains détails. En revanche, les amateurs d'un genre littéraire plus approché dans les pays anglo-saxons qu'en France y trouveront le même charme qu'avec Anne Morice de Gogol. Tous un style coloré et rigoureux, où la psychologie des personnages prend le pas sur les événements. L'auteur nous fait sentir dès les premières pages cette atmosphère de mauve qui entoure la naissance et les premières années du jeune Joseph. Au fil des chapitres, les pages du roman se développent et s'efforcent la conscience d'un homme à la volonté inébranlable, doué d'un exceptionnel pouvoir de concentration, dire pour soi comme pour les autres.

Rarement nous connu n'apparaît. Mais il est facile de reconnaître la réalité derrière la fiction : « Joseph » ne peut être que Staline ; « Victor », Zinoviev ; « Léonard », Trotsky ; « Lavrentiev », Béria ; « George », Malenkov ; « Vivien », Molotov ; « Christine », Kroupskaya, la femme de Lénine, etc.

La mère de Joseph, Catherine, est une esclave. Elle ne le demeurera qu'un jour, car l'esclavage est bientôt aboli en Russie. Pour les parents, l'éducation n'est pourtant pas aisée. Le fils sont plus souvent battus par leur mère, les doivent aider gagner leur vie péniblement. A douze ans, Catherine est envoyée avec le « Tsar », qui glace comme dans Eugène Onegine, dans une famille de familles bourgeoises. A quinze ans, elle épouse le cordonnier du village, Joseph en est à son troisième enfant, les deux premiers étant morts en bas âge.

Comment cette femme simple, illettrée et peu intelligente, s'était-elle avoir l'idée, opiner le mari de son mari, revanche, d'envoyer Joseph à l'école au prix de lourds sacrifices, au départ d'une cette persévérance de la part du maréchal-ferrant local ? De dernier, qui n'était pas d'ailleurs pour l'enfant, avait eu un effet percussant sur la propulsion de le prendre avec lui à l'âge de sept ans, de lui apprendre le métier et de faire de ce garçon actif un bâtiron...

L'école, en lui, est plus que pénible. Tandis que les autres garçons chuchotent sur les bancs du fond de la classe, Joseph, en raison de son naissance modeste, dont les autres se moquent, est condamné à s'asseoir au premier rang, juste sous le nez du professeur. Comme ce dernier se fait que normalien, il est le seul à profiter de l'enseignement. Joseph, rapidement pu lire un livre, voyant que les autres étant commencé à former des mots.

A douze ans, l'âge de quitter l'école, se seule chance de faire des études supérieures est d'entrer au séminaire. C'est ce qu'il fait. Plus tard, âgé de treize ans, un cours d'une conversation avec Victor (Lénine), ce dernier lui demande : « Estiez que en étiez croyant, ou séminaire ? » Joseph, tête embarrassé, répond : « Je suppose que le Père qui réfère, mais je n'avait pas donné cas quand j'y suis entré... »

Sous la plume de Mervyn Jones, le moindre détail prend du relief. Les événements s'enchaînent et on les vit avec lui. Il dépeint Joseph comme un homme serein, monolithique, pesant, énigmatique, « parfaitement sûr, mais totalement convaincu ». Rien il personne n'a pu changer la trame de son destin. Au début de sa carrière de révolutionnaire, il a l'occasion d'aller à Londres et à Vienne, cette les villes étrangères ne l'intéressent pas. A Vienne, il écrit un livre en passant toutes journées pour tout dans la chambre d'une petite pension de famille, n'en sortant que pour prendre ses repas et au terme de trois de 5 heures... Il lume incessamment le plus et requiers sa chambre au bout d'un quart d'heure.

A travers l'exil, la révolution, la guerre civile, la famine, les purges et les massacres, c'est sa force qui domine, écrasant tous ceux qui le gênent dans ce qui ne pouvait. Dans son obsession, il n'hésite pas à sûr pousser les membres de sa famille et des amis très chers... Les fiches qu'il poursuit, selon lui, n'est pas destructrice, mais créatrice. Il s'en d'éliminer les gens dont la loyauté n'est pas totale et de créer une nouvelle race d'hommes et de femmes complètement imbus des croyances de la nouvelle époque.

Quant il revoit sa mère, qui est toujours bouchonnerie, qu'elle a de nombreuses années, il lui explique, en réponse à ses questions : « Je suis secrétaire général du parti communiste. » — « Quel dommage que tu ne sois pas resté ou séminaire. Ce serait pas dire évêque mais tout... » lui réplique-belle de façon désormais.

Les pages sur les années de Staline sont parmi les plus objectives. Il lie — certaines situations sont même décrites avec un brin de détails massacrantissimes qui sont plutôt attribuer à l'imagination de l'écrivain. Mais son intuition pas Sandra (Alexandra Kollontaï)...

Sachant merveilleusement graduer ses effets, l'auteur termine son roman sur une sorte d'apothéose : Staline, dans son uniforme usé, omettant les sonnée du haut du mausolée de Lénine, en pleine bataille de Moscou, au défilé des troupes harassées de fatigue, mais heureuses de voir que leur dictateur était resté auprès d'elles.

JEAN KNECHT.

(1) Né à Londres en 1923, après des études en Angleterre et à l'université de New-York, Mervyn Jones pratique des occupations littéraires, politiques et sociales dans l'Observer et la *New Statesman*. Il est aussi l'auteur de plusieurs livres dont *The Ambassadors* (1963) qui a remporté les suffrages de la vie en Amérique du sud, U.R.S.S. *Joseph* est son troisième roman traduit aux Etats-Unis, après *John and Mary* (1967) et *A Survivor* (1969).

P.M. PASINETTI
le pont de l'accademia
traduit de l'italien
"Le ton de ce livre fait sa qualité. C'est une voix qu'on écoute et qu'on rencontre volontiers, et dont l'écho se prolonge fort loin" Martine de Rougemont (Le Monde)
"... des personnages attachants devenus nos amis. Un vrai beau roman" Claude Mauriac (LE FIGARO)
Calmann-Lévy

Collection « Développement et Civilisations »
Alain BIROU
FORCES PAYSANNES ET POLITIQUES AGRAIRES EN AMÉRIQUE LATINE
« Les chances d'un développement global »
Un volume ..... 33 F.
Gérard VIRATELLE
L'ALGÉRIE ALGÉRIENNE
« Le premier bilan économique de sept années d'indépendance »
Un volume ..... 29 F.
ECONOMIE ET HUMANISME
LES EDITIONS OUVRIERES
12, avenue Sœur-Rosalie, Paris-13e

LE LITTRÉ
en 4 volumes luxueusement reliés ; lettres gravées à l'or fin 6.800 pages
pour 29,10 F seulement par mois.
(pour l'étranger demander les conditions).
Profitez sans tarder de ces conditions avantageuses :
Tout homme cultivé, étudiant, ménagère, ingénieur, avocat, professeur, journaliste, tout homme qui a des rapports avec ses semblables, leur parle et leur écrit, tout homme qui veut prendre plaisir à lire et à se faire un « Littré » ? Le « Littré » est un ouvrage de lecture courante, indispensable, vous procurera plaisir à le lire page par page, car le "Littré" est passionnant : c'est le roman de la langue française.
Documentation gratuite
Ecrivez pour recevoir une documentation complète illustrée sur le "Littré" réédité et ses conditions de règlements échelonnés. Envoyez ce bon dès aujourd'hui : EDITIONS DU CAP, 1, avenue de la Scala, MONTE-CARLO.
BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE
Editions du Cap
1, Avenue de la Scala - Monte-Carlo

INÉDIT

Une nouvelle de Suzanne Prou

« UN VASE DE CHINE »

L'ENFANT regarde le vase. C'est un vase qui vient de Chine. L'enfant aime le vase, sa forme pleine, sa panse arrondie qui se tamise, en haut, par un col étroit dont l'ouverture figure une sorte de bouche aux lèvres pursées. Le vase repose sur le bulbe par sa base, plus large que le col, mais de même forme. Entre la base et le col s'épanouit la vase proprement dit, qu'on pourrait comparer à un fruit de forme parfaitement régulière, par exemple à une orange, quoiqu'il soit beaucoup plus gros.

Le vase est bleu. D'un bleu plus proche du violet que du bleu de ciel, puisque pourtant on dira que le vase est indigo, mais l'enfant ne sait pas au juste ce qu'est l'indigo, il préfère penser que le vase est bleu. D'ailleurs, si la maison on dit : le vase bleu. Il a eu essayé le pourtant sur le vase bleu ? Pas attention. Le vase bleu est bombé.

La couleur dominante du vase n'est pourtant pas le bleu ; les lignes du vase sont occupées par deux larges personnages qui se tiennent entre eux que des bandes étroites ; le fond de ces personnages est couleur d'ivoire, légèrement craquelé, parcouru de lignes très fines, presque invisibles, qui dessinent une sorte de dentelle à peine perceptible à l'œil. Sur ce fond, le potier chinois a peint un jardin ; il a suggéré plutôt un jardin en plaçant deux arbres, un sentier de caillou, un buisson fleuri (mélésaire duquel volte un papillon.

Au milieu du sentier s'avancent trois personnages. L'enfant les examine dans leurs moindres détails : les yeux fermés, il pourrait les décrire ; il y a deux femmes et un petit garçon.

Le petit garçon court ; il tend le bras vers le papillon ; il essaye de le saisir ; on voit qu'il n'a aucune chance de l'attraper ; mais il est si jeune (trois ou quatre ans). Il ne peut comprendre qu'il n'y arrivera pas.

Derrière lui, sa mère et sa tante (l'enfant ne sait pas que les femmes saient la mère et la tante du petit garçon) marchent à pas mesurés, penchées l'une vers l'autre ; elles causent, elles se disent des futilités ; en même temps que leurs têtes, s'inclinent leurs ombrelles dont les hampes se chevauchent sur le sentier.

Le petit garçon est vêtu d'une longue blouse verte serrée à la taille par une ceinture, et d'un pantalon noir ; le même et le tenue portent des espèces de pelisses à manches flottantes retenues par une bande d'étoffe drapée ; elles ont sur la tête, de toute évidence, des bonnets pointus.

Dans le coin jardin, le petite troupe s'avance ; le petit garçon d'abord excité, tendu vers le papillon qu'il ne cesse de poursuivre, se calme peu à peu ; les femmes, la mère en peignoir rose, la tante en peignoir jaune, ont leurs petites figures pâlies sous leurs ombrelles de couleur, se chuchotent des secrets, sans voir que le petit garçon risque de tomber en courant si vite. Il va tomber, se le papillon va fuir. Mère, la mère, attache à la conversation sotte, se hâtera vers son fils, s'agenouillera devant lui, essuiera l'écorchure avec un mouchoir, pendant que la tante, boutant d'avoir distrait la mère, prodiguera de bonnes paroles : « Ce n'est rien, un grand garçon ne pleure pas, voilà donc, lâches, un autre papillon. »

Cette scène, l'enfant l'imagine ; il l'imagine chaque fois qu'il regarde le vase ; mais sur le vase rien n'arrive jamais ; alentoulement le petit garçon tend le bras vers le papillon ; et les femmes bavardent ; le papillon prend son vol et ne s'envole pas ; le petit garçon lève un pied dans sa course, un pied qui reste levé ; rien ne se passe ; le temps est suspendu, un moment plein de grâce demeure figé sur le bleu du vase de Chine.

C'est pour l'enfant une souffrance en même temps qu'une douceur que de voir s'éternaliser le temps de la jardin.

Et si l'on retourne le vase pour faire apparaître le second panneau, on n'est pas plus avancé, car le second panneau, point par point, figure par figure, est l'exacte reproduction du premier.

Point-on parlant d'ailleurs, de second et de premier panneau ? Le vase est rond ; on peut considérer à ce gîte chaque panneau comme le premier ou le deuxième ; c'est seulement vrai : il y a un panneau deux fois répondrait, une seule histoire deux fois racontée.

L'un des dessins est toutefois le reflet de l'autre, mais lequel est le dessin et lequel est le reflet ? Deux petits quinquas identiques, quatre femmes, deux papillons...

On dit que la Terre est ronde et que des gens vivent du côté opposé au nôtre de sa surface. Le vase aussi est rond. Les gens qui habitent l'autre côté de la Terre sont-ils en tous points semblables à nous ? Reproduisent-ils nos gestes, nos attitudes ? Et nous ce vase, ne sommes-nous pas, nous, leur reflet ? L'enfant du monde extérieur vient-il sur la face image dans sa glace ? Se posa-t-il des questions à mon sujet ? Il s'en va quand je me retire, où va-t-il ? Je ne le vois plus, sa-t-il cesse d'exister ?

Plus l'enfant regarde le vase de Chine, plus il lui semble qu'il se peut dans ce jardin qui semble tout de questions. D'un doigt, il caresse la tête du petit garçon qui court haletant. Il effleure les ailes du papillon qui battent sans bouger. Il voudrait voir l'autre jardin, celui qui est parti, qui n'est pas le même. Il retrouverait une image semblable à celle qu'il a sous les yeux, il le sait ; et pourtant il doute. Il voudrait être aile que le petit garçon de l'autre jardin ne s'est pas tout à coup effondré sur la bordure de caraille. Quelle angoisse si pour une fois il découvrait le petit garçon couché à terre ; il ne lui veut pas de mal, il désire seulement que le temps s'écoulât et les femmes accourues ayant relevé leurs ombrelles !

Il faudrait que l'enfant retourne le vase, comme devant lui la partie du vase placée contre le mur.

Le vase est lourd, et l'enfant est petit, encore qu'il le dépasse tout de son dos. Pourrait-il, en faisant les deux, soulever le vase faisant pivoter sur son base ? Le vase est précieux, le casser serait commettre un crime ! Il est dans la famille depuis plus de cent ans ; c'est un cadeau, un un souvenir du voyage. Il l'aurait laissé chez le vase, il déchiquetait des tapisses.

Est-il besoin d'y toucher, puisqu'il est qu'en se retournant il se verra vers de nouveau ? Il le sait, mais il n'en est plus tout à fait sûr ; un doute (un espoir ?) s'est glissé en lui.

L'enfant pose ses deux mains sur le vase ; il incline doucement vers lui ; il tremble ses doigts deviennent moites ; il fait tourner le vase avec lenteur. Le panneau caché apparaît, le bout du sentier de caraille, le buisson, le papillon. Rien n'a changé. L'enfant le dérive si lon pourtant qu'il sépère encore un tout petit peu ; il quitte un espoir intime de trouver le petit garçon occupé sur le chemin.

Le vase tourne encore, et l'enfant a le temps d'apercevoir une main tendue vers un buisson avant que le vase ne s'effondre et ne se brise sur le sol.

L'enfant contemple, stupéfait, les débris du vase.

Le jardin a changé cette fois. Il est en mouvement : les promeneurs multiplés se cheminaient dans un chaos de lis du monde.

L'enfant comprend avec horreur qu'il a détruit le jardin.

L'enfant ne pleure pas ; le désastre est trop grand ; il ne pense pas encore à la punition qui s'abattra sur lui ; il pense qu'il a jamais privé du vase, qu'il ne pourra plus contempler le jardin que dans sa mémoire.

Le soir venu, la salle à manger s'est remplie d'ombre. L'enfant demeure immobile. Mère va rentrer ; du fond de vestibule, elle appellera : « Pourquoi restes-tu dans le noir ? » L'odeur du soir et de la pluie entourent avec elle ; elle allumera la lumière, elle verra les débris du vase. L'enfant préfère ne pas imaginer la scène plus avant. Il attend maintenant avec impatience de gravir vers des pas dans l'escalier ; plus vite le temps passera et plus vite il sera délivré de l'attente. Comme pour le petit garçon du jardin, il souhaite l'accomplissement d'où il être désastre.

Mère est entrée sans bruit ; c'est à peine si l'enfant a entendu tourner la clé dans la serrure ; elle s'avance, elle allume la lumière. L'enfant ferme des yeux ; la mère dit : « Tu es là ? » L'enfant n'ose pas lever les yeux ; il dit : « Bonsoir mère ; j'ai cassé le vase. »

Puis il attend. Rien ne se passe ; rien de ce qu'il redoutait ; mère lève un coup d'œil vers le ballet ; elle soupire ; elle dit : « Quel dommage ; quelle-le besoin d'y toucher ? Il l'est en miettes. Va chercher la pelle et renverse les morceaux. »

Mère s'assoit ; elle a l'air lésée, ses pommettes sont rouges ; elle sait son manteau de son sac, elle essuie ses yeux. L'enfant pense qu'elle a pleuré ; mais ce n'est pas à cause du vase ; il la regarde, inquiet, décontenancé. Il faut que sa peine soit grande pour qu'elle accepte la perte du vase avec autant d'indifférence. Sans savoir pourquoi, il se sent encore plus coupable du fait de l'absence de réprimande. Il voudrait demander à sa mère quel chagrin lui fait ce vieux vase, mais il ne peut pas. Il ne peut que penser au vase, regretter le vase.

Ils sont là tous les deux ; ils ne parlent pas, ils ne bougent pas ; chacun se repli sur soi-même lorsque le vase. Les larmes viennent aux yeux de l'enfant ; maintenant que le contre au châtiment a disparu, plus rien ne le sépare du mal qu'il a causé ; il se tient seul et petit. Il sent au bûcher, d'une certaine manière elle partagerait la peine de l'enfant sale l'allégement ; mais elle ne dit rien et il est abandonné à son remords, à son désespoir.

Mère se redresse brusquement ; elle se dirige vers la cuisine. L'enfant pense qu'elle a passé l'après-midi chez la grand-mère malade. Et le tumulte se fait dans son esprit : grand-mère va mal ; elle va mourir ; elle est morte.

L'enfant se trouve soudain jeté au milieu d'une tempête ; bouleversé, il oppose ses mains contre ses paupières ; il gémit, tandis que des idées incohérentes se pressent dans sa tête : le vase est brisé, grand-mère est morte ; le vase est mort ; grand-mère est morte ; ce ne pourra jamais rentrer le jardin ; grand-mère ne viendra plus goûter le jeudi, le ballet reste vide, le petit garçon s'échappera pour le papillon, on ne verra plus jamais grand-mère ni le vase...

L'enfant s'est tapi dans un coin de la salle à manger, la tête entre ses bras. Par un mystérieux travail de sa pensée, il associe la mort de grand-mère à la chute du vase, si bien qu'il se tape responsable de ces deux malheurs. En cassant le vase, il a tué grand-mère. Le sentiment de sa toute puissance il est point qu'il tremble de misère et de honte.

L'enfant se trouve plongé, pour la première fois, devant un mystère sans remède. Il ne peut si réparer ce qu'il a fait, et expier sa faute. Il ne le pourra jamais. De même que le petit garçon du jardin ne pouvait bouger pour atteindre le papillon, et se trouvait lié dans un temps qui ne passait pas, de même l'enfant restera toujours devant l'impossibilité de faire revivre grand-mère, de réparer le vase. Il refuse d'accepter l'irréfutable, mais il sait que son refus est inutile. Il sculpte de la souffrance du petit garçon arrêté dans son élan, et d'une souffrance plus profonde, parce qu'il est responsable, lui, de ce qui est arrivé. Il sanglote sans cesse ; il ne désire pas obtiens l'attention sur lui, il sait qu'il ne peut pas être consolé.

Mère va et vient dans la cuisine ; elle prépare le repas du soir ; ils ne mettent à table, l'un en face de l'autre, ils mangeront sans parler ; ils ne seront plus jamais gais, puisqu'ils ne pourront pas faire que l'après-midi n'ait pas existé, que l'enfant n'ait pas tué le vase.

Mère pose le sérpère sur la table : ils vont manger très vite, il lui faut rejoindre chez grand-mère.

« Je sais, dit l'enfant ; grand-mère est morte. »

Mère ne répond pas et pleure encore ; l'enfant aussi pleure ; mère se lève ; elle va s'en aller pour veiller la morte.

L'enfant restera seul. Le maison pleine d'ombres camera sur lui. Il reposera, les yeux clos ; il ne saurait pas ; il écoutera gronder en lui le malheur ; tapi sous le drap, il se rappellera désespérément la figure lisse du vase et les joues craquelées de grand-mère.

(Dessin d'Anny-Claude Martin.)

Les sentiers de la création

Jacques Prévert

Imaginaires

Texte illustré de 28 collages inédits en couleurs

Volumes parus

ARAGON : Je n'ai jamais appris à écrire ou les lacipe
Elsa TRIOLET : La mise en mots
Eugène IONESCO : Découvertes - Michel BUTOR : Les mots dans la peinture
Roland BARTHES : L'empire des signes
Roger CAILLOIS : L'Ecriture des pierres
Jean STAROBINSKI : Portrait de l'artiste en saltimbanque
Claude SIMON : Orion aveugle
Gaëtan PICON : Admirable tremblement du temps

Chaque volume de 148 à 160 pages. Nombreuses illustrations F 35.—

A paraître printemps 1971

Francis PONGE : La fabrique du pré
Pierre ALECHINSKY : Roue libre
Yves BONNEFOY : L'arrière pays
Miguel Angel ASTURIAS : Trois de quatre soleils
Alain ROBBE-GRILLET : Ayant l'eden

SKIRA — La collection dont on parle — SKIRA

Des milliers d'heures passionnantes et intelligentes
8 VOLUMES PARUS

1. La Vie animale ..... 24,50 F
2. Astronomie ..... 26,50 F
3. Philosophies et Religions ..... 26,50 F
4. Histoire universelle (1) Le Monde antique ..... 27,50 F
5a. Histoire universelle (2) De l'Antiquité à nos jours : l'Europe ..... 30,00 F
5b. Histoire universelle (3) De l'Antiquité à nos jours : le Monde moins l'Europe ..... 30,00 F
6. Visages de la Terre 32,00 F
7. Les Lois de la nature 34,00 F

PARUTION 15 NOVEMBRE

8. L'aventure littéraire de l'humanité 176 pages ..... 34,00 F

se lit comme un roman un thème par ouvrage complémentaire illustration vente au numéro

BORDAS ENCYCLOPÉDIE

H.M.

manuelle roche
les diamants de sable

"Trois cents pages drues, denses, qui ne lassent jamais tant est âpre, poignante, émouvante la voix qui s'y fait entendre" (HENRY BONNIER / La Dépêche du Midi)
"Un roman d'amour au parfum de légende" (LUCIEN GUISSARD / La Croix)
"Une confession lépreuse, indispensable comme l'air" (VERA VOLMANE / Les Nouvelles Littéraires)
"Un premier roman prométéen" (Paris-Match)
"Cette sincérité poignante qui fait tout (miracle) des Diamants de sable" (CELLA MINART / Ouest-France)
"Extraordinaire pouvoir de visualisation, grande intensité poétique" (LOUIS DUBRAU / Le Soir)

albin michel

INFORMATIONS PRATIQUES

Aide sociale

Les gardes d'enfants temporaires à Paris

Les parents qui doivent faire garder leurs enfants pendant les quelques heures où ils ont besoin de s'absenter peuvent demander une liste des possibilités qui leur sont offertes soit dans les mairies, soit à la direction départementale d'action sanitaire et sociale annexe de chaque préfecture, soit encore aux caisses d'allocations familiales.

Ces possibilités sont très variées. Il existe surtout des haltes-garderies où l'on peut laisser un enfant pendant quelques heures dans la journée, à condition que cela ne se reproduise pas trop les jours. Les crèches peuvent occasionnellement accueillir un enfant les jours où une place est laissée vacante par un enfant malade. Les gardiennes agréées peuvent garder des enfants chez elles. Il existe par ailleurs d'autres possibilités, dont voici quelques-unes pour la région parisienne.

● BABY-SITTERS ÉTUDIANTS.

Association générale des étudiants en médecine de Paris, 26, rue de Toulouse-Saint-Jacques, Paris (14e), tél. : 033-25-44. A la disposition des parents de jour comme de nuit, pour des gardes occasionnelles ou régulières. La permanence de l'association est ouverte tous les jours de 16 heures à 19 heures et le dimanche de 10 heures à 10 heures. Prévenir de vingt-quatre à quarante-huit heures à l'avance (sauf, bien sûr, en cas de besoin imprévisible). Tarif : 8 francs de l'heure. Les frais de déplacement sont à la charge des parents, qui doivent également nourrir l'étudiant au cas où la garde a lieu à l'heure des repas.

Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS), 39, avenue Georges-Bernanos, Paris 15e, tél. : 320-07-49. Gardes de jour et de nuit. Permanence ouverte de 8 heures à 17 heures, sauf le samedi. Prévenir vingt-quatre heures à l'avance. Tarif : 4,50 francs de l'heure ; 5 francs après minuit.

Bureau de placement des étudiants, 39, boulevard Raspail, Paris 16e, tél. : 222-03-10. Pour les gardes de jour, prévenir la veille ; pour les gardes de nuit, prévenir dans la matinée ou en début d'après-midi. Tarif : 5 francs de l'heure. Après minuit, les parents doivent raccompagner l'étudiant ou passer les frais de taxi.

Service social de l'Institut catholique, 21, rue d'Assas, Paris 6e, tél. : 548-31-70. Gardes de jour et de nuit. Permanence de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi après-midi. Prévenir la veille, à la rigueur le matin pour l'après-midi. Tarif : 5 francs de l'heure. Après minuit, raccompagner l'étudiant ou payer les frais de taxi.

Alliance française, 101, boulevard Raspail, Paris 6e, tél. : 548-85-20. Les heures de garde sont assurées par des jeunes filles.

Les parents doivent déposer une « annonce » à l'Alliance française, où elle sera affichée. Le guichet est ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 18, sauf le samedi. Tarif : 5 francs de l'heure.

● MAMAN-CLUB.

Association privée créée très récemment sans but lucratif, régie par la loi de 1901, 11, cité du Pony, Paris (17e). Tél. : 227-50-57.

Mal à la disposition des adhérents des gardes d'enfants pour la journée ou pour le soir ; des auxiliaires de puériculture et des nurses qui s'occupent des enfants (principalement des nouveau-nés), de leur entretien complet et des travaux ménagers nécessités par celui-ci. Ces aides familiales qui s'occupent des enfants et de l'entretien de la maison. On peut téléphoner à l'association vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Tarif d'adhésion à l'association : 50 francs pour l'année, 100 francs pour un trimestre, 50 francs pour un mois. Tarif d'emploi du personnel : la somme est versée directement à garde d'enfant non spécialisée, 3 francs de l'heure ; auxiliaire de puériculture ou nurse, 4 francs de l'heure ; aide familiale, 5,50 F de l'heure. Il existe également des forfaits à la journée, à la nuit, au week-end ou à la semaine.

En cas d'accident

Selon la loi, les étudiants baby-sitters sont considérés comme des employés salariés et doivent être déclarés à la Sécurité sociale. L'association qui les place se charge partiels de cette déclaration, sinon il appartient au chef de famille « employeur » de le faire. D'autre part, certains baby-sitters sont couverts par une assurance de « responsabilité civile » ; dans ce cas la police d'assurance doit indiquer qu'elle exercent cette activité, et que les risques qui en découlent sont garantis.

Sécurité

L'entretien des appareils de chauffage avant l'hiver

L'alerte la revue mensuelle d'information de la préfecture de police donne dans son dernier numéro des conseils utiles pour l'entretien d'appareils de chauffage qui risquent faire les risques d'asphixie au cours de l'hiver.

La plupart des accidents sont dus à l'installation des appareils qui n'entretiennent pas ou ne font pas entretenir, mais appareils de chauffage tels les chaudières à gaz, les chauffe-eau instantanés, les appareils mobiles à bouteilles liquides, qu'ils soient à brûleurs ou à gaz, les appareils à combustibles solides comme le charbon et une fois pour les combustibles mixtes.

Si un appareil de chauffage ne produit pas régulièrement d'oxyde de carbone, et n'est donc pas dangereux avec un maximum d'aération, à l'usage, il subit rapidement un encrassement et des déterioations qui entraînent une consommation incomplète des combustibles gazeux avec forte production d'oxyde de carbone, gaz extrêmement toxique qui peut causer la mort en quelques dizaines de minutes.

Les appareils de chauffage à gaz, chaudières, chauffe-bain, chauffe-eau, cuisinières, radiateurs, demandent à être revisés au moins une fois par an par un spécialiste. Les chaudières à gaz dont le débit est important doivent faire l'objet d'un contrôle complet, d'une vérification du réglage de la veilleuse, d'un contrôle du bon fonctionnement du système de régulation et de protection. Les autres appareils de chauffage à gaz demandent à être entretenus de la même façon.

L'entretien comprend les appareils de chauffage est primordial mais il est incomparable, certains, de leur compte d'autres éléments gênant pour les conditions météorologiques.

Il est bon, par exemple, de se méfier d'un temps exceptionnellement doux survenant pendant une saison froide, car il favorise des inversions de tirage à l'occasion desquelles des gaz de combustion peuvent pénétrer dans refaites dans les locaux d'habitation.

Par ailleurs, les poêles individuels et les chaudières de chauffage central à charbon qui produisent des gaz riches en oxyde de carbone sont particulièrement dangereux lorsqu'ils fonctionnent au ralenti. Ils ne se sauvent pas leurs être employés sans que soit assurée une efficace arrivée d'air frais dans la pièce où ils sont installés.

Transports

Des porte-bagages dans le métro

M. E. Lesecq de Paris nous écrit :

A l'heure où l'on parle si souvent de la nécessité d'améliorer le confort des transports en commun, je me permets de vous signaler le fait suivant.

J'ai constaté que dans de nombreuses voitures du métro parisien les porte-bagages placés au-dessus des « places assises » ont disparu sans ou ne sont pas remplacés. Ironiquement ceux-ci ont, ce fait, se déplacer de leurs coins encombrants qui, risquent, en outre d'être détériorés. Ne pourrait-on demander aux responsables de la RATP ainsi de remédier au moins d'entretenir le matériel ou ils proposent aux Parisiens ?

● *Liaison aérienne La Réunion-Les Comores.* — Le premier vol Saint-Denis (La Réunion) et Moroni à trois heures et demi de La Réunion, est assuré par un jet à Paris. Il a pour thème « la terre des volcans » en Occident.

Télévision — Radiodiffusion

Nous continuons de donner sous toutes réserves les programmes de radio et de télévision, en raison des modifications de dernière heure qui risquent d'intervenir, comme mercredi soir à la TV, où les deux programmes ont été annulés au bénéfice d'une diffusion commémorant « L'appel du 18 juin ».

JEUDI 12 NOVEMBRE

PREMIERE CHAINE ET DEUXIEME CHAINE

11 h. 30 (A partir de) CEREMONIE FUNEBRE A COLOMBEY

18 h. 30 HOMMAGE DES PARISIENS AU GENERAL DE GAULLE. — Depuis les Champs-Elysées. Commentaires M. Drum, de l'Académie française ; L. Zitrone.

19 h. 45 INFORMATION PREMIERE ET VINGT-QUATRE HEURES SUR LA 1. — Journal

20 h. 35 « REQUIEM » DE BERLIOZ. — A la cathédrale de Saverne.

ENSEMBLE DU RESEAU RADIO

● L'ensemble des chaînes de radiodiffusion suivre le programme consacré de reportages et de témoignages.

VENDREDI 13 NOVEMBRE

PREMIERE CHAINE

20 h. 30 SERIE POLICIERE. — « Maigret » : A qui profite le crime ?

20 h. 30 CLUB DE LA PRESSE. — L'émission animée de J. Sallebert et I. Barrère, depuis les salons du George-V ; les grands journalistes internationaux qui ont rendu le général de Gaulle une interview.

22 h. 20 VARIETES. — « Variances », de M. Arnaud.

L'empire Cardin, Lorjou, TA de Saint-Phalle, D. Bassilli, etc.

DEUXIEME CHAINE

20 h. 30 (C.) LES DOSSIERS DE L'ECRAN. — Le procès d'un sourceur.

A propos du film Opération Eichmann, de R.G. Springsteen, avec W. Kleinpeter. Une reconstitution commentée réalisée « à chaud ».

Vers 22 h. le film. Avec MM. S. Wiesenthal, Chevrier, du procureur G. Hausner, le professeur G. Walters, le docteur D. Manfrell et B. Farah.

FRANCE-CULTURE

19 h. DOSSIERS DE LA MUSIQUE. — Les orgues en France

20 h. 30 LYRIQUE. — « La Force du destin », de Verdi.

Avec N. Tatum, R. Vaini, G. Bardin, M. Bruguerolle, J. Mars, etc. Orchestre lyrique O.R.T.F., dir. Ch. Brick.

23 h. 10 UN LIVRE DES VOIX. — Sommaire non précisé.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.) MUSIQUE A DECOUVRIR. — Au jour de Chopin.

Bernard Ringeissen interprète : « Sonatine » « Allegro », « Nocturne » (Scherzo nocturne), « Deux Etudes » (Sainmonomo), « Deux Etudes » (Moscheles), « le Feu » (Kalkbrenner).

22 h. (S.) CONCERT. — Par le Melos Quartett de Stuttgart.

« Quatuor à cordes n° 1 » (Bartok), « Deuxième Quatuor à cordes en la mineur », op. 35 (Beethoven), « Quatuor à cordes en ut mineur », op. 51, n° 1 (Brahms).

MÉTÉOROLOGIE

Plus frais

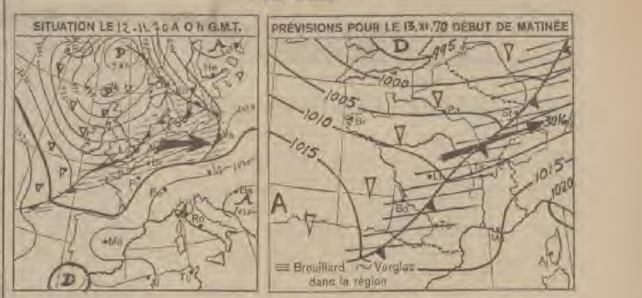

Situation probable du temps en France entre le jeudi 12 novembre à 0 heure et le vendredi 13 novembre à 24 heures.

Un vaste mouvement perturbé entre la mer du Nord et la mer du Nord ; une dépression se dirige sur l'Europe occidentale en devant entraîner d'abord à nouveau la perturbation, qui s'étendra tout matin du Danemark au nord-ouest de la péninsule Ibérique, traversera lentement la France et atteindra les Pyrénées centrales et les côtes du Nord-Est vendredi soir. Des averses seront probablement affectées les régions septentrionales à l'heure de notre perturbation.

Ensuite, la zone de temps très nuageux avec pluies, due à la perturbation, gagnera les régions voisines et atteindra toute la moitié ouest de la France dès le matin du vendredi. Ensuite, les pluies se calmeront sur les régions méditerranéennes et les versants Est des Alpes et du Massif Central. Les précipitations pourront devenir plus abondantes sur le relief.

Après le passage de la perturbation, le temps, sur le nord-ouest de la France, deviendra peut-être assez froid, mais ensuite le temps ira sans doute.

Les vents du secteur sud à l'avant de la perturbation tournent après son passage au secteur ouest ; ils deviendront assez forts et irréguliers près de la Manche et de la Méditerranée.

Dans l'ensemble, les températures seront en hausse.

Jeudi, à 7 heures, la pression réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 032,5 millibars, soit 774,3 millimètres de mercure.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée au 12 novembre, le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Bordeaux, 18 et 7 ; Brest, 14 et 8 ; Lyon, 15 et 11 ; Clermont, 14 et 11 ; Clermont-Ferrand, 12 et 8 ; Lille, 16 et 11 ; Lyon, 13 et 3 ; Marseille, 19 et 8 ; Nancy, 15 et 8 ; Nice, 19 et 8 ; Paris-Le Bourget, 16 et 7 ; Paris, 15 et 8 ; Pau-Pomme, 16 et 7 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 17 et 4 ; Toulouse, 14 et 5 ; Toulouse, 13 et 2 ; Alaccio, 19 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 11 ; Amsterdam, 15 et 11 ; Athènes, 20 max. ; Bonn, 15 et 11 ; Bruxelles, 12 et 10 ; Le Caire, 29 et 18 ; Iles Canaries, 26 et 18 ; Copenhague, 8 et 7 ; Genève, 11 et 2 ; Helsinki, 22 et 12 ; Londres, 13 et 7 ; Madrid, 18 et 11 ; Moscou, 2 et 1 ; Palma de Majorque, 20 et 9 ; Rome, 18 et 8 ; Stockholm, 4 et — 2.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4974

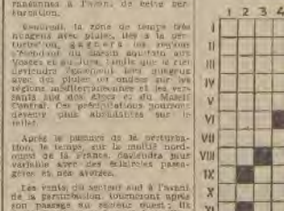

HORIZONTALEMENT

I. Chose curieuse, ce sont les gens qui ne les aiment pas qui en manquent le plus volontiers. Pleuve. — II. Pour l'enfer, une bonne inspiration subite. Sainte. — III. Quand on l'a eu, il est vraiment difficile de monter son adresse. — IV. Un ministre sans portefeuille. Façon de voir d'un spéléologue. — V. Ils changent facilement leur fusil d'épaule. — VI. Ne désigne en général que des personnages de moindre importance. En haute Vosgie. — VII. Ferme. — VIII. Pronom. Prises charmantes. — IX. Préfixe. Mottes de gazon. — X. Suivi il vaille à la bonne heure. Avale. — XI. C'est un monde.

VERTICALEMENT

1. Plusieurs lettres coûte le mètre carré. — 2. On le connaît quand il a pris. — 3. Ne dois rien pousser qu'avec délicatesse. Suivi de mécontentement. — 4. Accusée de délits. Laisse pousser quelque accidentant. — 5. Difficile à se couper seul. Prouve bien que l'argent n'a pas d'odeur. — 6. Refroidi de bons conseils de Mme Alexandre. — 7. Agissais à pages pour des gens qui manquent. — 8. Prolaise. De bas en haut : un sénateur de Rome mécanicien. — 9. Fut belle avant d'être nette. Pour tourer.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 4972

HORIZONTALEMENT

I. Vitage. Pé. — II. Ro. Mardi. — III. Rampeau. — IV. Prillions. — V. IT. III. — VI. Clarilles. — VII. A.C. Ess. — VIII. Lortier. — IX. Il. Os. Orc. — X. Ferai. Sel. — XI. Ro. Saisie.

VERTICALEMENT

1. Verdoiriez. — 2. Dartiolés. — 3. Mi. — 4. Amplinisions. — 5. Gabi. Ure. — 6. Rouliez. — 7. Dan. Tarome. — 8. Pi. Nues. Nie. — 9. Emis. Acie.

ROBERT LESPAGNOL.

Le Monde
C.C.P. 4207-23 Paris
5, rue des Italiens, PARIS-IXe

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	1 an
France	35 F	65 F	120 F
Algérie, Tunisie (messagerie)	48 F	92 F	175 F
Algérie, Tunisie, Maroc (avion)	105,50 F	212 F	414 F
Luxembourg	36 FF	66 FF	120 FF
Belgique	43 FF	81 FF	150 FF
Autres pays étrangers (voie normale)	65 F	128 F	242 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Renouvellement : nous prions nos abonnés de bien vouloir nous renouveler le carte d'ordre d'abonnement avec leur règlement et, s'ils utilisent leur C.C.P., joindre les trois volets à leur ordre.

Les tarifs d'abonnements sont provisoirement bloqués et ne tiennent pas encore compte de la récente augmentation du prix de vente.

Ventes aux enchères

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

EXPOSITION

S. 11 — Tableaux modernes. Vie de 13 à 18 h. 30. Me Oger, Mlle Calmes.

VENTE

S. 1 — Objets d'art, de meub. par J. Fribourg, Marcel, Burmes, Topinardes, Me Adec et Picard, Me Ollier.

S. 2 — Bibles, livres modernes. Me Aumy, Godeau, Schmit.

S. 5 — Tableaux. Me Jacques Blanchet-Mentières et Martic, Me Mauger.

S. 8 — Succ. de M. Pozzi. Meubles de Boulsiam. Me Rheims et Laurin, Me Soustiel et Beurdeley, experts.

S. 10 — Tableaux, dessins anciens. Me Adec et Picard, M. Carrous.

S. 11 — Instruments de musique. Me X et Cl. Boisgirard.

S. 12 — Dessin. Mlle Chaillet.

A VERSAILLES

Quatre ventes aurront lieu à Versailles le dimanche 15 novembre et seront présidées d'exposition les vendredi 13 et samedi 14 novembre.

A l'hôtel Rameau, Me Bloche présente des tableaux anciens, des bois sculptés, des sièges et meubles de Boulle, Hanna, Louis XV, Louis XVI et Empire.

A l'hôtel des Chevaux-Légers, Me Chapelle, Perrin et Fromentin offrent une vaste présentation de tableaux modernes. Dans une salle voisine, Me Martin disposera, le matin à 10 heures, des livres anciens et modernes, et à 14 heures des tableaux et dessins anciens, de la ferronnerie du XIXe au XVIIIe siècle, des sièges et meubles anciens.

P. R.

Me BLACHE, commissaire-priseur à VERSAILLES, 5, rue Hoche. Tél. : 950 16-08 +
Vente dimanche 15 novembre, à 14 h.
TABLEAUX ANCIENS
Faïences, Bois sculptés, Bronzes
BOIS ENRUBANNÉS
Rue Rameau, L. XV, L. XVI et Empire, Dig., vendredi 13 et samedi 14 nov. de 9 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 18 h.

Me P. MARTIN, com.-pris. 950 58-68 + Hôtel Chevaux-Légers, 8, av. de Sceaux
Vente dimanche 15 novembre
1) à 10 h. : Livres anciens et modernes
2) à 14 h. : Tableaux et dessins anc. Ferronnerie ancienne et Louis XVI. Sièges et meubles XVe, XVIe et Louis XVI (vendredi 13 et samedi 14 nov. de 14 h. à 18 h.)

Edité par la S.A.R.L. Le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, rue des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

CARNET

Naissances

— M. François H. Morner et Mme, née Dominique Grenier, ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Karine.

Le 1er novembre 1970,
21, rue Saint-Genès,
95-Courbevoie.

— Hélène et Gérard Fagerian ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Tamagali Anne Hortense.

Paris, le 7 novembre 1970.

Fiançailles

— M. et Mme Michel Chossenot, Mme Leroyer-Farris, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Sophie et Alain.

Nécrologie

— Mme Georges Barbançon,
M. et Mme Jacques Barbançon,
Mme Jean Barbançon et Mme,
M. et Mme François Barbançon et leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu, le 3 novembre 1970, de

M. Georges BARBANÇON.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité à Saint-Gildas (Morbihan).

49, rue Wauthier,
78-Saint-Germain-en-Laye.
52, rue Jean-Charpet,
95-Ashley-sous-Bois.
Tours-sur-Marne, 51-Dizy.
5, rue Jean-Jaurès,
78-Saint-Germain-en-Laye.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges BLOCH,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de Madeleine Bloch, sa fille

Chemin-Gué 22, 1012 Lausanne.

— M. et Mme Bertrand Dauguy, Etienne, Lilian, Florence et Marie-Hélène,

M. et Mme Daniel Dauguy, Christophe et François,
Toute la famille,

ont la tristesse d'informer le décès survenu le 9 novembre 1970 à la suite d'une longue maladie, de

Mme veuve Pierre DAUGUY,
née Suzanne Hanser,

leur mère, grand-mère et parente.

Un service religieux sera célébré en la chapelle Saint-Honoré d'Eylau (66, avenue Raymond-Poincaré), au Perreux, le mardi 10 novembre, à 10 h. 30.

Selon la volonté de la défunte, la famille ne reçoit pas de condoléances.

31 bis, rue Gambetta,
« Le Mur-vert-II 211 » Pasteur
94-Fontenay-sous-Bois (Saint-Mandé).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jean DEGRELLE,
née Yvonne Lefebvre,

survenu le 5 novembre 1970, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 13 novembre, à 10 h. 30, en l'église Saint-Dominique, où repose le corps, 216, rue de la Tombe-Issoire, Paris (14e).

De la part de :
M. Jean Degrelle, son époux ;
M. et Mme Alain Degrelle,
Le docteur et Mme Hervé Degrelle,
M. et Mme Jean Verdière,
ses enfants ;
De ses petits-enfants et de toute la famille.

6, rue Victor-Considérant, Paris-14e.

— Mme Henri Desroche,
M. et Mme Paul Desroche,
M. Jean Desroche,
Le vice-amiral et Mme Jacques Desroche,
Le lieutenant-colonel et Mme Pierre Desroche,
M. André Desroche,
Mme Pierre Maurice,
M. et Mme Jacques Nollet et leurs enfants,
font part du décès de leur bienfaiteur et ami,

M. Henri DESROCHE,

ancien élève de Notre-Dame de la Trinité,
Chevalier de Vaucouleurs (38),
Les Rampes, 38-Corbelin.

— M. et Mme Bertrand Dauguy, Etienne, Lilian, Florence et Marie-Hélène,

— Nous apprenons le décès de

M. Victor GONNAT,

ancien premier adjoint au maire d'Orry-sur-Seine.

Pour votre jardin
NOVEMBRE...
c'est le mois des plantations
TULIPES DE HOLLANDE
ARBRES
PLANTES VIVACES...
THIEBAUT vous offre
2 CATALOGUES GRATUITS
24 et 42 pages en couleurs et un bon d'achat de 5 F à l'intérieur.
Demandez-les vite gratuits à :
THIEBAUT
30, pl. de la Madeleine - Paris-8e
(Joindre cette annonce à votre)

Louez ou achetez les meilleurs vêtements de soirée et de cérémonie
Moss Bros de Londres
AU BON MARCHE
RUE DE SÈVRES - PARIS

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION
Vente au Palais de Justice à Paris, le 3 décembre 1970 à 14 heures
D'UNE PROPRIÉTÉ A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS
à usage d'habitation
(Val-de-Marne), 35, avenue d'Arromanches
comprenant PAVILLON élevé d'un étage sur sous-sol : 4 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central.
JARDIN CONTENANCE 419 m2
LIBRE DE LOCATION ET OCCUPATION
MISE A PRIX : 110.000 FRANCS
S'adresser à Me G. MIELLET, avoué à Paris, 14, rue des Pyramides ; Me DUREMETZ, avoué à Paris, 1, boulevard Saint-Michel, et à tous avoués près le Tribunal de Grande Instance de Paris

de novembre à mars
les JOLLY HOTELS
vous reproposent
jollinverno
jollicure
les 2 combinaisons à prix réduit qui vous feront économiser jusqu'à 40 % (cent-coffre 4 jours sur 10, gratis)
voyagent de JOLLY en JOLLY ou faisant une cure thermale à ISCHIA, l'île verte.
demandez le dépliant au JOLLY HOTEL le plus proche, à votre agence de voyages ou bien à nous « Section Jollinverno » dite ITALJOLLY S.p.A. — 36038 Valdagno (Vicenza/Italie).

"La boisson aux vrais fruits (et à bulles) qui vous désaltère vraiment"
fruité

Financer la transformation du grenier...
le CCF prête.
Au C.C.F., banque privée, nous faisons confiance à ceux qui empruntent : ce sont souvent les mêmes qui investissent.
Emprunter, investir, depuis votre premier chèque, vous avez appris à gérer votre budget comme celui d'une entreprise... en expansion. Et nous avons appris à vous faire confiance.
Un exemple? La transformation du grenier, nous savons ce que ça coûte... Nous avançons l'argent et vous avez jusqu'à 9 mois - avec le Crédit Etalement - ou jusqu'à 36 mois - avec le Prêt Equipement - pour nous rembourser.
Passez nous voir. Que vous pensiez emprunt ou investissement, nous vous expliquerons ce que nous pouvons faire pour vous. En privé.
Comment venir au C.C.F.?
Appelez Monsieur J. Bertrand au 720-92-00 ou écrivez-lui, 103, Champs-Elysées, Paris 8e. Il vous indiquera le nom du spécialiste avec qui vous pourrez prendre rendez-vous dans l'une des 200 agences C.C.F.
Crédit Commercial de France
première banque privée française

RELIGION

LE VOYAGE DE PAUL VI EN ASIE

La jeunesse conteste les structures féodales des Philippines

Le déplacement de Paul VI dans le Sud-Est asiatique et en Océanie ne sera pas le voyage d'études prévu. En effet, son caractère de détente a été sensiblement raccourci (neuf jours — 26 novembre-4 décembre — au lieu d'une douzaine pour un périple de 44 000 kilomètres, le plus long qui ait jamais été accompli par un pape), mais l'emploi du temps ressemble étrangement à ceux des voyages précédents qui furent plus des visites officielles que des voyages de travail.

L'hebdomadaire italien Espresso affirme que les vues de Mgr Benelli, substitut de la secrétairerie d'Etat, Tout empêché sur celles du cardinal Villot, camerlingue et secrétaire d'Etat. Paul VI a finalement renoncé à donner à son achèvement du tour du monde un caractère inédit [1]. C'est pourquoiqu'en la situation sociale et politique extrêmement tendue, pour ce pays dite explosive, qu'il va trouver aux Philippines qui est vraisemblablement à l'origine de cette attitude prudente conforme au tempérament de diplomate du pape.

A Manille, en effet, Paul VI va rencontrer un pays en crise et une Eglise travaillée par des courants contradictoires bousse qui ne sont pas sans rappeler ceux du Brésil. Politique et religion y sont étroitement mêlées. Cette situation se présentait, aux élections des délégués de la convention constitutionnelle, Mgr Salvador, évêque de Tuaï, le Père Ortiz, ancien recteur de l'université jésuite de Manille et chapelain du Parlement, une vingtaine de prêtres et une religieuse, Soeur Soma, avocate et doyenne d'une faculté.

Les quelque quarante millions d'habitants sont répartis dans quatre cents îles environ. On compte 83 % de catholiques, 9,2 % de membres de l'Eglise indépendante (2), 3 % de protestants, 4,6 % de musulmans, 0,1 % de bouddhistes, le reste étant des animistes vivant dans des régions montagneuses isolées. A nous, en outre, le catholicisme des sectes, notamment d'origine américaine. L'Iglesia ni Kristo, groupe indigène fondé en 1914, s'oppose fréquemment au catholicisme : elle possède mille-cinq cathédrales et deux mille chapelles, et le nombre des fidèles s'est accru de 300 % de 1948 à 1960 ; 80 % de protestants évangélistes et 82 % des missionnaires non catholiques appartiennent à plus de trois cents sectes indépendantes.

D'immenses richesses

L'Eglise catholique (59 évêques, 4 500 prêtres, 800 grandes-séminaires) est en proie à toutes sortes de difficultés. Le cardinal Rufino Santos, archevêque de Manille, est ouvertement contesté par le tiers-ordre. A tel point que la police avait fait craindre, pendant la visite de Paul VI, de la part d'un groupement qui réclame le déplacement du prélat afin de « libérer l'Eglise des griffes d'un féodalisme perfide et de mammifère ».

Déjà, en mars 1968, des jeunes chrétiens avaient installé des pliques de manifestants aux abords du palais épiscopal et de la cathédrale. Ils se sont relayés, jour et nuit, pendant plusieurs mois.

Mgr Tulio Pesce, jésuite évêque d'Imus, a quitté contre le cardinal un procès où étaient en cause la faillite de Dormitel et un détournement de fonds. L'opinalité mentale du prélat est donc très atteinte. On a remarqué, d'ailleurs, que Paul VI ne saluait pas à l'archevêché ; comme il en a pris l'habitude dans ses déplacements intérieurs, il logera à la nonciature.

Les richesses de l'Eglise suffisent à elles des Philippines sont immenses. L'archidiocèse de Manille possède toutes les actions de la banque Monte de Piedad et le moitié de celles de deux autres établissements bancaires. En janvier 1970, l'Eglise catholique 40 000 hectares de terres. Contrairement au cardinal Santos, la cathédrale de Manille est d'un rapport très lucratif, alors que la population est d'une extrême pauvreté. Dans le Sunday Times Magazine une des plus importantes revues hebdomadaires des Philippines, un chrétien écrit :

« L'Eglise est enseignante dans un système féodal (...). Alors que certains membres de la hiérarchie vivent dans le luxe, de nombreux prêtres considèrent presque la foi dans les mannes des monégasques. »

Si l'on en croit le Philippine Free Press du 27 juin dernier, il existe vingt-six « seigneurs féodaux » dans dix-neuf provinces des Philippines. Parmi eux : un sénateur, directeur déposé, deux gouverneurs de province. Il arrive que ceux-ci disposent de sortes d'« armées personnelles ». On comptera quelque deux cent cinquante mille armes à feu non déclarées importées en contrebande ou prélevées dans les bases américaines.

Secret sur les encycliques

Dans un Mémoire présenté au Père Gherzi, professeur à l'Institut catholique de Paris, une religieuse philippine rapporte, avec complaisance, ces propos de M. José Lava, ancien secrétaire du parti communiste : « L'Eglise, aux Philippines, se prend pas en compte les directives de Paul VI telles qu'elles sont exprimées dans son encyclique Populorum Progressio. Elle devrait prendre une position claire : ou bien défendre les droits des pauvres ou bien continuer à s'allier avec les impérialistes américains et l'élite bourgeoise philippine. » Pour M. Jerônimo Montemayor, doyen de l'école de droit à Manille, membre du conseil des Ordres de Rome et président-fondateur de la F.P.F. (Fédération of Free Farmers, c'est-à-dire agriculteurs indépendants), « l'Eglise a manqué à sa tâche d'enseignement. Les encycliques sociales qui été le moins le plus soigneusement caché par l'Eglise des Philippines. »

M. Alfredo Santos, professeur d'histoire à l'université Ateneo, déplore, pour sa part, la lenteur de l'Eglise à se réformer. « En Asie, écrit-il, le temps va vite. J'ai peur que nous ne le rattrapions pas ! »

Du point de vue social, économique et financier, les Philippines vivent sur un volcan. Le pays riche et pauvre est très accusé. Le revenu annuel par habitant était de 115 dollars en 1969. On compte trois millions de chômeurs. 60 % des agriculteurs ne possèdent pas un pouce de terre. La réforme agraire est en panne. Les grands propriétaires menacent si elle était appliquée, de couper les canaux irriguant les petites exploitations. Sur le plan financier, la situation apparaît catastrophique. La monnaie s'est effondrée. Le peso, dont le parité officielle est de 3,90 pour 1 dollar, était coté à 6 à Hongkong : un « cours flottant » a été instauré. La hausse du coût de la vie atteint des pourcentages extraordinairement élevés. En mai dernier, une compagnie d'aviation a annoncé une augmentation de ses tarifs de 45 %. La lire de riz — nourriture de base — est passée de 1,4 à 2,8 pesos en décembre 1969.

Un virage amoroé

Récemment au président de la République, le Père Ortiz, chapelain du Parlement, tenaient aux discours par cette phrase : « Aujourd'hui, nous savons seulement que le salut de notre pays ne peut venir que d'en bas, du peuple laissons qui revendique ses droits, soit par des élections vraiment libres soit par des barricades. »

M. Marcos, président de la République, se hâte de lancer une série de bas sociales : redistribution des bénéfices, revalorisation du minimum vital, contrôle des prix, nationalisation de l'industrie pétrolière, etc. Mais il reste impuissant devant la corruption qui atteint, au sein même du gouvernement, des proportions inquiétantes.

La jeunesse philippine — 50 % de la population a moins de vingt-cinq ans — est particulièrement turbulente. Une émeute, le 26 janvier 1970, fit deux morts : le 30, six étudiants furent tués par balles. En février, M. Marcos dut remanier son gouvernement sous la pression des étudiants, et le chef de la police fut contraint de démissionner.

La hiérarchie catholique, elle-même, a été obligée de faire du bruit. Quelques mois après une entrevue orageuse entre des jésuites et le cardinal Santos, qui les accusait de communisme, la conférence épiscopale a publié une déclaration d'une netteté inattendue. En voici un passage caractéristique :

« Nous dénonçons les maux de vie et les extorsions, racine de la son lente, aux paysans la terre que depuis de longues années ils ont fait fructifier ; la destruction et le pillage de moissons ; les erreurs judiciaires provoquées par des stratégies politiques. »

Les évêques se déclarent favorables aux « citoyens, jeunes ou non, qui, guidés par des principes démocratiques et chrétiens, se sont faits les champions de justes réformes sociales ». Ils insistent que « la voix de l'opposition se sera pas étouffée ».

Un virage est donc amorcé, du moins en paroles. Paul VI arrive aux Philippines à un moment crucial. Les éléments avancés de l'Eglise soulèvent évidemment que cette visite donne un coup de fouet aux réformes souhaitées, mais le département asiatique au suscitant du Bureau (Colombie).

Toutefois, seul que Paul VI vient d'annoncer, au cours d'une audience à Saint-Pierre, qu'il s'adressera aux étudiants, aux travailleurs, aux pauvres, aux malades. Il a précisé ne vouloir « ni cérémonies extérieures, ni réceptions protocolaires, ni honneurs officiels ».

Le pape, où le soit, participera à Manille aux travaux d'un symposium d'évêques composé des conférences épiscopales de plusieurs pays du Sud-Est asiatique : Japon, Corée du Sud, Formose, Hongkong, Vietnam du Sud, Indonésie, Laos, Cambodge, Thaïlande, Malaisie, Singapour. Ce symposium est le premier de ce genre. A l'ordre du jour figure le problème du développement défi traité en juillet dernier par le congrès des Eglises d'Asie, qui s'est tenu en toilet à Tokyo, en présence de Mgr Pignedoli, secrétaire de la congrégation pour l'évangélisation des peuples. Ce point accompagnera le pape aux Philippines.

HENRI FESQUET.

PLUS DE 7 000 ILES ET PLUS DE 50 LANGUES

L'archipel des Philippines comptait 7 107 îles dont 2 000 habitées. Les deux îles principales, Luzon et Mindanao, couvrent près de 70 % de la superficie totale du pays. L'ensemble est légèrement plus petit que le Japon, soit les deux tiers de la France.

L'accroissement de la population (38 millions d'habitants) dépasse 700 000 par an. L'archipel a été découvert par Magellan en 1521. Il a mis trente années à y mettre pied. Les Espagnols mais, quelques jours après, des indigènes massacrèrent leurs évangélisateurs, ce qui prouve, écrit M. Montemayor, « la maturée spirituelle et anti-évangélique dont se vantaient les « chrétiens » aux Philippines ».

A partir de 1565, les Pères augustins, franciscains, jésuites et dominicains convertissent la majorité des Philippins. Dès 1898, la hiérarchie est établie à Manille et dans nous diocèses.

Jusqu'en 1898, l'Espagne est restée maîtresse du pays en dépit de révoltes indigènes répétées. L'occupation américaine y contribua à mettre l'accent des missionnaires essaimés catholiques et à faire affiner des missionnaires protestants. Dès lors le gouvernement a adopté une attitude de laïcité. Les Philippines sont indépendantes depuis le 4 juillet 1946.

Les langues officielles sont au nombre de trois : l'anglais, utilisé par 40 % de la population et par l'enseignement ; le tagalog, ou pilipino, par 37 % ; l'espagnol par 14 %. En outre, on compte cinquante-cinq langues et cent quarante-deux dialectes locaux.

MÉDECINE

● *L'Académie de médecine* a élu lors de sa séance hebdomadaire deux correspondants nationaux dans la deuxième division (clinique accouchements et spécialités chirurgicales) : les professeurs Jahier de Toulouse et Lamy de Marseille.

Pan Am dessert plus de villes en 747 que n'importe quelle autre compagnie.
Si vous allez de Paris à Rome, à New York ou en Californie, si des Etats-Unis vous décidez de vous rendre dans le Pacifique ou en Orient, et qu'on ne vous ait pas proposé de 747, changez vite pour Pan Am ! Car Pan Am a plus de 747 vers plus de destinations que n'importe quelle autre compagnie aérienne au monde.
Pourquoi vous priver de Pan Am ? Sans débourser un centime de plus, vous voyagerez dans l'avion le plus spacieux du monde. A bord du Pan Am 747, vous aurez pour vous détendre un fauteuil plus large, plus moelleux, plus profond. Vous pourrez aussi regarder un film sur l'un de ses grands écrans* ou écouter l'un de ses programmes stéréophoniques*, et vous promener d'un salon à l'autre.
Alors, quelle que soit votre destination, appelez Pan Am**, ou bien votre Agent de voyages Pan Am ... pour avoir le maximum de chances d'y aller en 747.
* Supplément de 14 F et gratuit pour les titulaires de l'A.I.A.
Pan Am... voyages fabuleux.
** Paris : 50 Champs-Elysées ; rue Scribe ou Aéroport d'Orly, tél. 255 50 00. Nice : 7 Promenade des Anglais, tél. 88 55 11 ou Aéroport de Nice Côte-d'Azur, tél. 86 10 74. Lyon : 1 rue Couthon-Chapeau, tél. 42 62 00.

SPECTACLES

le théâtre

Dom Juan, de Molière
MIS EN SCÈNE PAR STELLIO LORENZI

Perpignan. — *Jean Deschamps a offert la première du* Dom Juan *de Molière dans la mise en scène de Stellio Lorenzi à la ville de Perpignan (Palais des Congrès).*

La Compagnie Jean Deschamps, qui présente des spectacles d'été dans le Languedoc — Roussillon depuis douze ans, est devenue centre national dramatique en 1968 sous le nom de Théâtre du Midi, dont le port d'attache reste Carcassonne et dont l'itinérire régulier couvre sept villes qui toutes ensemble, le subventionnent à parité avec le ministère des affaires culturelles.

« Les autres comédies, dit J. Deschamps, reçoivent une subvention de l'Etat beaucoup plus importante que celle accordée par les villes ; le rapport de forces s'établit ainsi en faveur du centre, tout au moins au niveau de la création. »

« Il dit préférer sa situation, car elle l'oblige à un travail régulier avec le peuple à travers ses représentants.

« Les villes forment une saisonnière, mais si, pour une saison quelconque, l'une d'elles veut se retirer, elle le peut. Nous sommes liées les uns vis-à-vis des autres. C'est à moi de faire en sorte de les garder dans le circuit. Cette discipline me permettra peut-être de trouver une définition au théâtre populaire ; elle m'oblige à ne pas me laisser aller à proposer des spectacles à mise en scène vieillie, qui restent coupés du peuple. »

Un être sans complexes

Dans cette optique, il a demandé un classique à S. Lorenzi, qui avait déjà mis en scène pour lui, cet été, Montherlant. Un pari qui prend succès. Quant à Lorenzi, il a accepté parce qu'au théâtre il retrouve en plus fort cet état dénonciateur des émissions en direct de la télévision. Donc, tout le travail de Lorenzi s'est porté sur les comédiens, sur les arrière-plans des personnages. Pour lui, Dom Juan est un être sans complexes qui n'est débarrassé sans difficulté des contraintes morales et sociales. Dom Juan, disponible, curieux de la vie, jouisseur, est libéral plus que libertin.

Le seul point qui le fasse grincer est le monde de l'institution, c'est-à-dire ici Dieu. Lorsqu'il dit : « Il y a bien quelque chose là-dedans que je ne comprends pas, mais qui doit que ce pauvre être, cela n'est pas capable tel de convaincre mon esprit et m'obtraner mon âme », il se ment. Chrétien sans angoisse métaphysique, c'est bien entendu par défi qu'il accepte l'invitation du Commandeur.

Lorenzi a voulu un Don Juan jeune, très beau, très sympathique. C'est Bernard Verley qui donne une certaine sécheresse à son personnage d'enfant gâté. On sait que Molière a écrit Don Juan en peu de temps ; on sait qu'il jouait Sganarelle, et quelle est l'interprétation de l'acteur, c'est sur lui que mène l'action. Dom Juan parle et s'écoute parler, il séduit en parlant ; Sganarelle agit, et trouve en situation. André Gille interprète ce rôle en y mettant beaucoup d'humour, de tendresse, de charme. On pense parfois à Rigaux. Les autres personnages : Elvire (Monique Morisi), le père (Henri Nesslet), les paysans (Guy Saint-Jean, Myriam Boyer, Nadine Sertan), restent des comparses. Peuvent-ils devenir autre chose ?

Le Don Juan de par Lorenzi est culture de son mouvementeur, et le châtiment alors semble bien démesuré.

Il est peut-être facile de dire que les réalisations de télévision s'attachent trop à des subtilités d'interprétation qui ne passent pas la rampe, cependant, tout metteur en scène devrait admettre que l'écriture scénique représente un élément essentiel d'expression, et qu'il est hasardeux de jouer sur la télévision.

Donc, tout le travail de Lorenzi s'est porté sur les comédiens, sur les arrière-plans des personnages.

COLETTE GODARD.

AVANT-PREMIÈRE

Deux soirées Labiche

« Le propre de M. Labiche, c'est de pousser l'indifférence jusqu'à ne voir dans les vices que de simples accidents comiques. Ses personnages sont le plus souvent des pourceaux qui, lâchant en dessous des abîmes pour rire de la grimace qu'ils y font. » Cette phrase de Zola résume les possibilités d'interprétation qu'offre le théâtre de Labiche, témoin lucide de sa société, en même temps que vaudevilliste.

● AU THÉATRE DE LA VILLE. — Jacques Fabbri, en montant *Un chapeau de paille d'Italie* au Théâtre de la Ville, a choisi la fête du mouvement, de la couleur et de la musique, et, pour se garder d'un reproche possible, il prévient en citant Brecht : « Moins que toute autre chose, les réjouissances ont besoin qu'on les justifie » Jacques Fabbri est et tient à rester ce qu'il appelle un « fantaisiste », parce que, dit-il, « *c'est difficile, sérieux* », et que « *le rire est un service public* ». Bien entendu, il aimerait que le sérieux et la difficulté soient reconnus.

A son avis, dans Labiche, s'amorcent Ionesco, Kafka et les frères Marx — désintégration du langage, mécanisme inéluctable de l'absurde, tragédie des objets. Bin autre, « *c'est dans le vaudeville que Tout trouve les vrais malheurs. Phèdre amoureuse de ses beaux-fils, c'est un état d'âme, mais passer une heure coincée dans une voiture, c'est bien autre chose* ». Pour Jacques Fabbri, *Un chapeau de paille d'Italie* est une comédie musicale si bien agencée qu'il est impossible de n'en pas suivre la construction. Au départ, il a demandé au scénographe Simonini et au musicien Philippe Gérard de faire ce qu'ils voulaient... « *Finalement, ajoute Fabbri, le décor, cette chose illusoire, soumise à la fantaisie de Labiche.* »

Musique, couleurs, mouvement, mise en scène, tout vise à dédoubler les éléments des comédiens, des accessoires et des décors. Un tuyau pris aspiré par la forme même de la salle : 28 mètres d'ouverture, un plateau à forte pente ; tous les mouvements doivent s'inscrire au sol. Une trentaine de comédiens, une foule d'accessoires, six musiciens utilisant trente-cinq instruments : personne ne peut se permettre de suivre la propre inspiration. Le rôle exige une mise au point minutieuse, mais s'il vient facilement au public Jacques Fabbri s'estime satisfait.

★ Depuis le 11 novembre au Théâtre de la Ville.

● A VITRY. — Jacques Lassalle et Jean-Pierre Barrance, qui montent *L'Heure le plus sombre* salle Robespierre à Vitry-sur-Seine, manifestent des ambitions différentes. Pour eux, l'important est de montrer une période historique, celle qui, précédant la Commune, représente le point de convergence de l'utopie fourriériste et du rêve louis-napoléonien.

« *C'est à Flaubert et au baron Haussmann que nous empruntons des clefs pour Labiche* » : le bourgeois Cellmare vit dans un Paris organisé selon l'imagination d'Haussmann ; les personnages se montrent mesquins, voire abjects ; toute l'ambiguïté du travail consiste à montrer cette abjection sans décréditer le plaisir du spectateur et sans la condamner. Le fameux « je vois gris » de Labiche, pour Lassalle et Barrance, est pensé par les personnages.

Ils voient gris : ont-ils raison ? Se montrent-ils incohérents ? Ont-ils raison de se montrer incohérents ? Au-delà d'analogies trop faciles et superficielles avec une situation présente, c'est le type de questions que les deux metteurs en scène proposent au public.

C. G.

★ Du 13 au 27 novembre, du 4 au 8 décembre, salle Robespierre, 5, avenue Rosecleire, à Vitry.

■ Le Centre régional de culture du Val-d'Yerres donnera les 19, 20, 21, 22 novembre, « la Ballade Espagne », au choix de textes d'Anna Akhmatova, poétesse russe née en 1889, morte en 1966, et qui écrivait : « Mes poèmes sont le lien entre mon époque, la vie nouvelle et moi. » Dans un décor métallique et un environnement de projections, Alix Romero a mis en scène un spectacle interprété par Nicole Bouchard et Wanda Wosiatch, accompagnées par le violoncelliste Philippe Muller.

FACE A CETTE EXIGENCE DE LIBERTÉ DE NOTRE MONDE, QUE NOUS PROPOSE LE CHRIST, AUJOURD'HUI ?

CONFÉRENCES DU PÈRE MASSABKI

de l'Abbaye Bénédictine de Paris, chaque mardi à partir du 17 novembre, à 14 h. 30 et 21 h.

2, rue de la Source (16e). (Métro Jasmin.)

924-29-07. Documentation sur place.

«L'Infâme» ayant été retiré de l'affiche par la municipalité

Roger Planchon n'ira pas à Nancy

Roger Planchon se viendra pas à Nancy présenter, les 19 et 14 novembre, *Béréniice*, et du même coup, les 20 et 21, *L'Infâme*. Aux issues d'un contrat signé en mois de mai dernier, le Théâtre de la Cité de Villeurbanne avait pourtant été invité à jouer au Grand-Théâtre de Nancy la tragédie de Racine et la pièce inspirée par le crime du curé d'Uruffe (1).

A la suite de quelles interventions, le cahiers a-t-il été pris, par le conseil municipal d'annuler les représentations de *l'Infâme* décision qui a entraîné celle, prise par Planchon, d'annuler la venue de sa troupe à Nancy ? On ignore que, d'une part, M. Jacson, député U.D.R., aurait écrit à ce sujet au président de la République et que, d'autre part Mgr Piroley, évêque de Nancy, a demandé au maire de provoquer la délibération des édiles.

Une délégation d'universitaires à laquelle participait Mlle Jack Lang, nièce et directeur du Festival de Nancy, tente en vain de faire revenir la municipalité sur sa décision. Le maire, M. Martin, sénateur indépendant, se justifie en déclarant que *l'Infâme* n'était pas une bonne pièce.

Roger Planchon reçoit alors une lettre lui demandant de renoncer à présenter *l'Infâme* — contre dédommagement, les représentations étant payées — et de venir avec *Béréniice* comme prévu. Roger Planchon répondit en demandant à la municipalité de préciser sa position. Il envisageait plusieurs solutions en plein accord avec ses supporters et, puisque la polémique s'était engagée sur un plan politique, il demandait que le conseil soit strictement respecté. Un communiqué de la municipalité (2) annonce que c'était par égard pour la famille du curé d'Uruffe et pour ses juges que les représentations avaient été annulées ; elle donna pour preuve de son libéralisme la programmation en janvier du *Balcon*, de Jean Genet, mis en scène par A. Steiger et produit par le Théâtre national de Strasbourg.

Les organisations culturelles, syndicales et politiques de gauche, l'association Théâtre d'Aujourd'hui, ont décidé une campagne d'information avec distribution de vingt mille tracts. M. Jean Jacques Servan-Schreiber, député radical de Nancy, à qui nous avons demandé de préciser sa position, nous a répondu qu'il ne voulait pas donner son opinion sur une pièce qu'il n'avait pas vue, mais qu'il était contre les interdictions d'une manière générale.

(En dehors même de l'urgente portée à la liberté d'expression par l'attitude de la municipalité de Nancy, une question se pose quatre points de page :

— Un maire est-il investi par un électorat de la mission de juge et de gérant en ce qui concerne leurs goûts dans le domaine théâtral ?

— Est-il nécessaire d'utiliser *Jean Genet* comme alibi à une intention ?

— Est-il nécessaire de déclarer a priori qu'un spectacle provoquera des manifestations alors qu'il ne peut exister, dans le calme, depuis plus d'un an, dans toute la France ?

— Est-il nécessaire d'invoquer des sentiments humanitaires envers une famille et des juges qui ne sont nullement attaqués par Roger Planchon, alors que rien peut amoindrir en rien ramener en faisant sa pièce ?)

(1) « L'Infâme » a été inspiré à Roger Planchon par l'affaire du curé d'Uruffe, petit village de Meurthe-et-Moselle. Guy Desnoyers a été condamné en 1959 à la réclusion perpétuelle pour avoir tué un enfant de l'enfant qu'elle allait mettre au monde. Le curé a été emprisonné à Nancy. Guy Desnoyers a été libéré en mai par intervention du président de la République. Cependant, la pièce de Planchon se déroule dans Boulo-Aubertot et traite des problèmes d'un homme qui, prêtre, emprisonné dans la misérable Uruffe, dans les conditions familiales.

(2) Le conseil municipal de Nancy en compte 49 trente-quatre personnalités. Sous sur la liste « Nancy-Capitale » et représentant de nombreuses tendances politiques à l'exception des communistes.

assistance informatique

imsac

☐ 26 ordinateurs • 700 spécialistes • 1500 références

☐ Conseil et organisation en informatique

Sélection • recrutement • formation

Assistance en analyse et programmation

Système et software

scat — PARIS — 11 rue Godefroy-Cavaignac 75 - PARIS 11e — Tél. 805.54.80

LYON — 7 rue d'Alsace-Lorraine 69 - LYON 1er — Tél. 26.80.91

MARSEILLE — 43 bd Notre-Dame 13 - MARSEILLE 6e — Tél. 52.62.92

METZ — 66 route de Woippy 57 - METZ — Tél. 68.90.07

sega — TOULOUSE — 8 rue Jules-de-Rossaguier 31 - TOULOUSE — Tél. 52.42.43

les variétés par Claude Sarraute

LÉO FERRÉ

Il bouche en bouche. Lui qui dépose sous vingt tonnes de poids au pied de mur de vers, lui qui fit chanter les poètes, lui qui inopinément d'abord pour ne rimer qu'assurée, il se vocalise plus, il récite. Que chaque, il harangue. Il mime le dos à la musique, il balance par-dessus les micros coupleur, comme un crivain ; il fait de la chanson de combat dans le sens où l'entend Godard au cinéma.

Rapprochée, regardez la façon dont il est habillé, en pantalon de velours côtelé et vieux chandail à col cassé ; regardez, lorsqu'il tourne sur son nez, seul des fidèles, celui du piano, celui des violons tenant sous regards le regard fermé du fidèle Pauprel : regardez les longues mèches blanches, ce visage, ces oreilles appelants, affilés par les parés à signaux de la révolution manquée. Sa mimique. Les yeux fermés (la nuit de mai 1968, à l'heure où les lucs lisent le drapeau noir. Il le salue depuis toujours, il entend le salier à jamais. Il a marché seul longtemps, il paît les jeunes (son regard sans qu'il ait en besoin de jalousie) le peu, depuis deux ans, il en parle plébiscité son après soir par un public de moins de vingt ans. Cricindanski aujourd'hui, en pressant le mouvement, de les dénances à nouveau.

Je le crois. Son action réelle celle de Sartre, il est cet intellectuel « qui peut descendre dans la rue pour rendre le journal ». Seulement, lui, pour le faire, il monte en scène. Il distribue à la cité *la Cause du peuple* et attaque sur le fond le procès du présentiste politique « jugé pour la forme ».

Ses manifestes, ses négations, il les compose comme un collier, liaison à l'amour d'une sensibilité, d'un tempérament à leur de nerfs et de cœur le sens de cracher les mots-clés, de les cailler leur à bon, de les faire s'entrechoquer, s'ignorer, se dynamiter, harcoler, flambeyer de rage, d'espoir et de dérin. Ferré chante la haine le l'amour. Encore, politique, son inspiration incomplémentaire lécoute est couleur chair et moisse sang. Sa sœur, la violence, il la cherche. Il la retrouve dans le cœur de l'amour même, dans le cœur de l'amour. « *Il faut aller à la haine dans le peu, dans le cœur.* » Chien, il hume venir à lui les chiennes, elles sont bâtes pour cela. Liberté, égalité, (se contre-il), seraient plutôt au manège ; « Tro » l'Ego de ses artères, c'est d'ailleurs le seul moment où les siennes rivèlent qu'elles ont dépassé la compassionnée. A part cela, ces artères, ces furieux adolescentes trouvent pour s'exprimer les serpentines richesses de ce génie doublé de culture et bordé de folie qui le tiene au son premier rang des poètes d'aujourd'hui.

Ces le plus quand pour immanque. Pour moi, c'est le seul à avoir eu le courage en le cadeau de dire les choses comme elles sont au comme elles devraient ou pas être, le seul à prédire le complet à la dominanterie fréfrous seulement que le chef soit bon. S'il est assez accrochant, on ne pense souvent de mieux dans la tête des gens au slogan. Ferré prétend qu'un fils difficile ne justifie pas les moyens faciles. Il fait confiance à l'intelligence et à la passion des gens et sans doute a-t-il raison.

★ Bobino, 21 heures.

LES SALLES DE SPECTACLES FERMÉES JEUDI

En raison du deuil national, toutes les salles de spectacles sont fermées le jeudi 12 novembre.

La représentation des ballets de l'Opéra de ce soir jeudi se fera en matinée et sera donnée comme les autres. Pour des raisons techniques, elle ne pourra être reprise à une date ultérieure. Les billets seront remboursés aux caisses du Palais des sports, tous les jours, de 14 h. 30 à 19 h. 30.

la musique

CAROL ROSENBERGER

La pianiste américaine Carol Rosenberger, vient de donner salle Gaveau son premier recital en France.

Lorsqu'on voit apparaître cette éclatante jeune femme, on ne peut s'imaginer, il y a peu d'années, cette adolescente par la poliomyélite d'une paralysie des bras et des mains, et cérébrale, pour reprendre ses études de piano, à une pénible rééducation. C'est d'ailleurs un virtuose très sûre qu'elle « borde » le grand répertoire, l'opus 111 de Beethoven, la 6e Sonate opus 83 de Scriabine et les 12 Etudes du Polonais Szymanowski (1855-1927).

Illustrée, en particulier, par une exécution simple et vivante des *12 Bagatelles* de Beethoven, la sensibilité de Carol Rosenberger rappelle celle de Clara Haskil. Mais l'on est étonné, d'œuvre en œuvre, par la monotonie de son style vernissé, qui, comme certaines suspensions trop souples, atténue toutes les vibrations intérieures de la musique.

ANNE REY.

RAPATRIÉS

L'application de la loi d'indemnisation vu pouvoir commencer

Un décret publié au « Journal officiel » du 3 novembre était très attendu des rapatriés et, d'une manière générale, des personnes dépossédées de leurs biens outre-mer.

Ce texte, qui ne concerne d'ailleurs que les Français d'Algérie, n'innove pas particulièrement. Mais depuis la promulgation de la loi du 15 juillet 1970, les intéressés n'avaient pas encore déposer leurs demandes d'indemnisation en l'absence de ce décret, qui devait fixer « *les modalités de dépôt des demandes et de constitution des dossiers* ».

Voilà qui est fait. Les impatients ne sauraient plus tarder à être mis à la disposition des demandeurs, en nombre un peut le penser, l'Agence nationale pour l'indemnisation fait le nécessaire rapidement.

En réalité, trois phases sont encore à franchir : d'abord, tous les biens d'ancienne nation non encore été publiés ; en deuxième lieu, les « ordres de priorité » devront être fixés ; enfin, l'instruction des demandes se fera suivant un rythme nécessairement ralenti par la limitation des crédits mis annuellement à la disposition de l'Agence nationale pour l'indemnisation.

* *

Parmi les textes d'application dont parle, seul — en dehors de ceux qui vient d'intervenir — le décret du 3 août présente une importance capitale. Ce texte modifie la détermination de la valeur des biens indemnisables en Algérie, à partir pendant les valeurs, et les intérêts eux-mêmes n'ont cette d'une attention narrative à en volumineux document (vingt-quatre pages du *Journal officiel*).

Rappelons tout seulement que la loi avait prévu que le calcul de l'indemnisation des biens spoliés serait « *établie forfaitairement à partir de barèmes fixés par décrets* ». Ce sont ces barèmes que ce décret vient d'adopter et d'entériner — barèmes, bien entendu, différents selon la qualité, la nature et la nature du bien, mais qu'il vaudrait de bien à l'image unitaire commercial, industriel ou artisanal, d'immeubles ou même de meubles, ou encore, qu'il s'agit de décrire c'est tout, ou plus que valeur forfaitaire qui c'a vieu à voir ou avec la valeur réelle du bien. Le décret ne prévoit pas, en effet, avec quelque autre approche de la valeur réelle des biens spoliés, mais il ne prévoit cependant cette valeur ainsi définie comme un élément considération pour déterminer l'indemnité qui devra être définitivement versée. Il ne prévoit pas des coefficients degressifs et des dernières prévues par la loi.

D'autres textes restent donc à prendre. Notamment la loi du 15 juillet, rappelons à tous les Français dépossédés de leurs biens « *dans un territoire antérieurement placé sous le souveraineté, le protectorat ou la tutelle de la France* » d'autres décrets devront permettre de déterminer la valeur indemnisable des biens dont les Français ont été dépossédés dans les territoires autres que l'Algérie, ainsi que les modalités de dépôt de leur demande.

D'autre part, parmi les textes d'application non encore intervenus, celui relatif à la désignation des membres des commissions paritaires départementales présente un intérêt essentiel, car ce sont ces commissions qui tiendront l'ordre de priorité suivant lequel devront être examinées les demandes d'indemnisation.

Ces commissions constituent une innovation particulièrement originale de la loi, puisque, au lieu de laisser à l'arbitraire de l'administration le soin de décider qui « passera en premier », se sont des organismes paritaires siégeant sous la présidence du préfet, mais où les représentants élus des spoliés auront la possibilité de faire entendre utilement leur voix, qui seront chargés de fixer l'ordre d'intérêt des dossiers qui seront proposés à l'Agence nationale pour l'indemnisation.

Il faut souhaiter que ces commissions puissent être à même de se réunir rapidement et d'établir dans les meilleurs délais les premières listes de priorités. Jusque, c'est seulement après avoir franchi ce premier stade de la procédure que la véritable instruction du dossier commencera.

* *

On peut penser, d'après les déclarations des ministres responsables, que la publication des textes d'application non encore parus ne devrait pas tarder et que les commissions paritaires pourront se réunir avant la fin de l'année.

Mais il est bien évident que, même si l'administration s'efforce de rattraper le retard pris dans l'application d'une loi intervenue déjà si tardivement, cela n'effacera pas les insuffisances et les difficultés que les nouveaux textes viennent ajouter aux carences et aux injustices contenues dans la loi.

C'est ainsi qu'on peut regretter la manière arbitraire dont le décret du 3 août fixe la valeur d'indemnisation des biens spoliés. Les barèmes incorporés dans le décret n'assurent-ils pas être discutés ou négociés avec les représentants des intéressés, ni leur être fixés par la seule administration sans que les organisations ou les propriétaires d'immeubles dépossédés aient eu, du moins officiellement, invités à donner leur avis ?

On peut aussi regretter la complexité et l'étendue des mesures de l'indemnisation quant aux preuves et aux pièces justificatives, notamment pour les commerçants et industriels dépossédés. Beaucoup sont partis sans pouvoir rien emporter et ne pourront produire les documents demandés. Il y a là un problème sérieux qui ne manquera pas de se poser dès l'examen des premiers dossiers.

Peut-on espérer que l'Agence nationale pour l'indemnisation saura montrer suffisamment de compréhension pour que les rapatriés puissent enfin bénéficier des modestes droits qui leur sont maintenant reconnus ?

Me PIERRE COHEN,
avocat à la cour.

L'homme et la nature

A CHACUN SON ARBRE

En plein cœur de Tours (Indre-et-Loire), dans l'île de la Prairie, la population a été invitée par M. Jean Royer, député et maire de la ville (non-inscrit), à participer, le samedi 21 novembre, à une plantation massive d'arbres.

La municipalité a mis à cet effet, décidé de faire grand à l'effort collectif et d'intéresser des Tourangeaux sur la réalisation d'un parc de loisirs. Ainsi, quelque trois mille personnes, encadrées par les jardiniers du service municipal, plantèrent trois mille arbres, qui formeront, bientôt, un massif sérieux qui pour les habitants de la cité tourangelle.

● *Des milliers de truites sont mortes empoisonnées dans l'Aveyron qui se jette dans le lac Lemam. L'empoisonnement trouve de gravité à base de chlore, qu'une usine nouvellement installée à Chinac (Haute-Savoie) déverserait dans un canal communiquant avec la rivière.*

LES FAITS ET LES HOMMES

Un bulldozer à la Fosse-aux-Astres

La commune de Villeneuve-la-Garenne vingt-huit mille habitants, située dans les Hauts-de-Seine, entre Gennevilliers et Saint-Denis, a connu, ces derniers jours, une curieuse commotion. Tout a commencé le 3 novembre, lorsqu'un bulldozer a démoli une cabane en parpaings occupée par quelques familles de travailleurs portugais.

Le 23 août dernier, un groupe d'étudiants des Beaux-Arts et de tendance du mouvement maoïste le Foldo avaient commencé à remettre à neuf un bâtiment de chantier en vue de le transformer en cabanes pour les familles qui travaillent pour la cité Jean-Moulin, un groupe de M.L.M. logeant le Fosse-aux-Astres (la Monde du 24-25 août).

A nouveau pourvue d'un toit de tuiles et de portes, la cabane, baptisée le Maison du peuple, avait perdu quelques semaines, sauf à la fin de salle de jeu pour les enfants du bidonville, de centre d'alphabétisation pour les ouvriers portugais, particulièrement nombreux à Villeneuve-la-Garenne, et de lieu de réunion pour les militants gauchistes.

Le vendredi 3 novembre, au début de l'après-midi, cependant, un bulldozer arrivait et sous les yeux de quelques enfants et des femmes du bidonville, rasait l'édifice. Cette action donne le signal d'une véritable effervescence dans la commune : nombreuses inscriptions à la peinture noire « *les cosaques de la Maison du peuple* » ; trois occupants la mairie de Villeneuve d'avoir demandé au propriétaire du terrain, la société civile immobilière Henri-Caron, à Paris, de faire raser l'édifice ; campagne d'information et de propagande, à l'aide de tracts portant portraits, dans la cité Jean-Moulin ; manifestation au domicile du maire de Villeneuve, M. Roger Fayol ; intervention, enfin, des policiers d'Asnières et arrestation, le 6 novembre, de sept personnes dont fils de vérification d'identité.

Le maire de Villeneuve, député-conseiller général des Hauts-de-Seine, élu sur une liste d'union locale « avec des U.D.R. et des républicains », cible à plusieurs reprises, déclaré que la Maison du peuple devait disparaître au jour, puisqu'elle était installée sur un terrain privé. En la circonstance, cependant, il affirme avoir les mis devant le fait accompli.

L'entreprise propriétaire du terrain s'était, de son côté, assurée de préserver ses droits. Elle avait, dès le 5 juin, obtenu du président du tribunal de grande instance de Paris une ordonnance l'autorisant à demolir la construction litigieuse.

Les responsables de la société propriétaire avaient cependant fait savoir, le 22 juin, au préfet des Hauts-de-Seine, qu'ils n'entendaient pas prendre d'initiatives qui pouvaient contrarier ses intentions. Ce n'est qu'en l'absence de réponse de la préfecture qu'ils auraient fait exécuter la décision de justice.

Les militants anarchistes eux-mêmes, quant à eux, que la démolition de la Maison du peuple est un acte politique : elle vient à contredire l'action de propagande qu'ils ont entreprise depuis quelque temps en direction des usines de Villeneuve-la-Garenne et des environs et dont la Maison du peuple était un symbole.

Au-delà de toute préoccupation politique, il est peu douteux, cependant, que le coup ait pour intérêt immédiat l'ordonnance de relâche dont mal choisie : la destruction de l'édifice, et, en effet, intervenue avec près de cinq mois de retard sur la décision de justice, ce qui laissera toujours planer des doutes sur son urgence ; elle n'est pas inédite d'une part alors que le relogement des occupants du bidonville, cependant promis à la mairie comme « réduit », n'est pas encore effectué.

JEAN-PIERRE CLERC.

CORRESPONDANCE

L'attitude des forces de l'ordre

Pour s'opposer au projet de construction d'un parc de stationnement sous le square Jean-Xxiii, le 10 novembre, environ quinze mille personnes, encadrées par les syndicats de service municipal, plusieurs fois, ont manifesté. Mais, cependant, une manifestation de plusieurs centaines d'ouvriers du bâtiment, le 6 novembre, a été violemment dispersée par les forces de l'ordre. Nos correspondants nous en ont écrit pour protester contre l'attitude de la police parisienne.

L'un d'eux, M. P. P., de Paris, nous écrivait :

Vers 18 h. 15, environ cinquante personnes sont groupées dans un rond du square entamant collectivement leur repas. Un car de C.R.S. arrive, en descend des hommes en casqué commençant avec la civière.

Ils ont alors commencé à nous repousser, en nous frappant, sans aucun avertissement préalable, à coups de matraques, de pied, de poing, de genou, de coude, de tête, de dos, de fesses, de ventre, de cœur, de poumons, de foie, de rate, de reins, de cerveau, de sang, de sueur, de salive, de larmes, de cris, de rage, de haine, de mépris, de dégoût, de colère, de peur, de pitié, de tendresse, de sommeil, de faim, de soif, de vie, de mort

Nous avons réussi à mettre la main sur cet oiseau rare que vous recherchiez : le personnel temporaire.

Nous lui avons fait subir des tests de qualification professionnels et nous avons aussitôt «fiché» celui qui méritait d'être retenu.

Par un système d'ordinateur qui reste notre secret, nous sommes capables de retrouver sur le champ la secrétaire, l'ouvrier qualifié ou l'employé de bureau dont vous avez besoin.

Notre expérience (dix ans déjà) nous a permis d'éliminer le hasard.

Ce n'est pas une performance gratuite puisque c'est vous qui en bénéficiez au premier titre.

Arrêtez les recherches : elles sont longues, coûteuses et souvent décevantes.

Nous c'est notre métier.

Et nous réussissons à ne jamais donner suite aux fausses pistes.

Parce que nous savons dresser le portrait-robot de celui ou celle que vous êtes souvent condamné à chercher.

En vain.

Todepa. Personnel temporaire tous emplois

171 quai de Valmy, Paris 10e Tél. 205 73-88
Métros : Jaurès, Colonel-Fabien, Louis-Blanc.

Arrêtez les recherches.

SPORTS

FOOTBALL

BENFICA-RENNES : une fête triste

Plus de trente mille personnes ont assisté le 11 novembre, au stade de Colombes, à la victoire du club portugais Benfica sur l'équipe de Rennes par deux buts à zéro.

L'équipe de Benfica n'étant plus tout à fait ce qu'elle fut, et celle de Rennes restant ce qu'elle a toujours été, ce match ne dépassa jamais un « honnête » niveau. Certes, il s'agissait d'une rencontre amicale. Benfica eut à la fois le bon goût de ne pas humilier son adversaire d'un jour et l'habileté de le montrer à ses supporters. Rennes, sans aucun doute, gardait ses forces pour des jours plus difficiles, à commencer par le derby qui l'oppose en cette fin de semaine à sa rivale nantaise.

La déception, si l'on peut parler de déception, vint surtout des supporters portugais. Combien étaient-ils exactement en ce 11 novembre ? Quinze mille, vingt mille, vingt-cinq mille ? Ils représentaient, en tout cas, l'immense majorité des spectateurs. Benfica joua donc pratiquement à domicile, et les deux buts marqués par l'équipe portugaise provoquèrent deux immenses acclamations. Ce fut à peu près tout et, on le dans déjà, on peut parler de ce match comme d'une fête triste.

Il est vrai que rien, dans les circonstances extérieures, ne pouvait contribuer à la gaîté et à la couleur du spectacle. Le temps gris était sûr ; mais aussi les circonstances climatiques [illegible] les dirigeants en bonne et forme de bon les maillots des vingt-deux joueurs ; mais surtout cette tristesse collective caractéristique d'une foule portugaise.

En fait, mercredi soir, Colombes a été davantage le théâtre d'un phénomène social que d'un événement sportif. D'un côté, Benfica, venue jouer dans ce qu'il faut considérer comme la troisième agglomération lusitanienne du monde, après Lisbonne et Porto (1). De l'autre, Rennes, dans « la plus bretonne des villes françaises », si l'on peut dire.

Ainsi s'expliquerait d'abord le très beau succès d'affluence obtenu par ce match. Mais sans le justifier totalement. Il serait, en effet, inexact d'affirmer que parmi les spectateurs portugais de Colombes on ne trouvait que des amateurs de football. Mêmes si, pour ces derniers, précisément, cette rencontre était, par différence de choix, le « match de l'année ».

Les retrouvailles d'une communauté

La présence de très nombreuses femmes, jeunes filles, d'enfants, de bébés même, a prouvé qu'il s'agissait aussi d'un véritable « rassemblement portugais ». Le fut des organisateurs, il est vrai, n'était pas autre. En mettant sur pied cette rencontre, l'Association nationale des Portugais en France (A.N.P.F.) (2), organisme créé depuis 1966, visait d'autres buts que la seule satisfaction d'offrir une heure et demie de spectacle payant à quelques milliers de personnes qui en sont privées à longueur d'année. Le premier de ces buts était, on pouvait surtout, de réaliser une bonne recette au profit des œuvres sociales de l'association. Il se trouve, malheureusement, que les dirigeants de Benfica n'ont pas cru devoir demander moins, financièrement, pour cette rencontre, que pour un quelconque autre match... En cela aussi le fête fut triste.

Le second but, ensuite, était de permettre les rencontres, les retrouvailles d'une communauté en exil. Et l'appel a sans doute été entendu, puisqu'on n'est pas venu seulement de proche ou de lointaine banlieue, mais aussi de Rouen (cinq cents billets vendus), d'Orléans (deux cents), d'Amiens (deux cents), de Troyes (cent cinquante). Curieux flux d'une foule vers un stade où il reste davantage de places assises inoccupées que de places « populaires » debout, et curieux reflux de la même foule, ondée sans enthousiasme, parce que les spectateurs étaient venus autrement qu'en automobile. Curieuse réunion sportive avec ses manifestations « parallèles » comme la distribution de tracts par une compagnie d'assurances sur la meilleure façon de garantir le véhicule qu'on ne possède pas, ou par un organisme bancaire sur l'utilisation de ses services pour des transferts de fonds vers le Portugal. Avec surtout la vente, à la sortie du stade, de journaux politiques portugais, comme le *Portugal libre*, « *Journal de lutte antifasciste pour la libération du Portugal et de ses colonies* ».

PIERRE GEORGES.

(1) On situe entre 1,5 et 1,6 le nombre de citoyens portugais qui vivent actuellement en France et dans la région parisienne.

(2) 3, rue du Rhône, à Paris (8e).

L'ÉQUIPE DE FRANCE SE CONTENTE d'un « petit match » devant la Norvège

De notre envoyé spécial

Lyon. — Un gardien de but professionnel aurait fait étonner, sans peine de voir dénoncer son contrat, au moins deux des trois actions de jeu qui ont permis à l'équipe de France de football de battre mercredi 11 novembre au stade de Gerland, à Lyon, devant dix mille spectateurs seulement, celle de Norvège par trois buts à un, en poule éliminatoire du quatrième championnat d'Europe des nations M.a.s. Per Haftorsen exerce la profession d'employé de bureau, et on ne peut sérieusement lui reprocher de ne pas passer la majeure partie de sa vie entre trois bouts de bois.

Rattraper le ballon au lieu d'éteindre la balle sur un « centre » (victorieusement repris par Floch), laisser passer sous son ventre une balle frappée (par Lech), de 30 mètres, à ras de terre, ne pas signaler le moindre geste, même pas celui de la persuasion, sur un tir violent (de Mézy), mais passant juste au-dessus de sa tête, relâcher en outre un certain nombre de balles et être suppléé autant de fois par ses coéquipiers, il fallait tout de même le faire au cours d'une même partie...

Les bévues du gardien de but ont été les plus spectaculaires, mais c'est l'ensemble de l'équipe norvégienne qui s'est montrée maladroite : fautes de placement, contrôles de balle manqués, technique individuelle et collective rudimentaire.

Ce n'est pas pour étonner, si l'on sait que le semi-professionnalisme *et a fortiori* le professionnalisme n'existent pas en Norvège : neuf des joueurs battus au stade de Gerland des deux ailes sont attachés, eux, à des clubs professionnels (Marseille). Ceux-ci, en effet, des amateurs, c'est-à-dire que s'ils tirent néanmoins un bénéfice financier de la pratique du football, le exercent en priorité un véritable métier, qui instituteur, qui entrepreneur, qui vendeur.

Devant une équipe qui, en valeur absolue, ne doit guère dépasser le milieu de tableau du championnat de France professionnel et qui, mercredi soir, subit une deuxième défaite devant un grand club britannique, l'équipe de France aurait dû s'assurer un avantage de cinq ou six buts au moins. Dans une compétition où le « goal-average » prend une grande importance, il convenait en effet, devant la plus faible équipe du groupe dans laquelle la France est engagée, de « soigner » la marque.

Or l'équipe française non seulement a peiné pour ouvrir le score, après une demi-heure de domination stérile, mais encore s'est contentée d'assurer le résultat après qu'elle eut mené trois buts à zéro. Les joueurs français ont été vingt-cinq minutes avant la fin du match qu'ils pouvaient se permettre de donner une leçon technique de football, de jouer « à la brésilienne », comme s'ils en avaient le talent...

Ce qui devait arriver arriva : les Norvégiens vexés qu'on les prenne pour des apprentis, ont répliqué à ces contremaîtres en sauvant l'honneur, sur une énorme faute de la défense française, et il fallut l'arbitre particulièrement exercé d'un juge de touche pour que la marque finale ne fût pas ramenée à trois buts à deux.

Malgré la victoire finale, le comportement des joueurs français a donc été loin de satisfaire pleinement et on ne voit pas quels remèdes pourrait y apporter dans l'immédiat le directeur national. Les nouveaux éléments qu'il a, par nécessité, appelés dans l'équipe nationale, n'ont pas fait oublier ceux qui dans l'esprit de M. Georges Boulogne sont les véritables titulaires, bien qu'ils n'aient pas été non plus inférieurs à eux. C'est peut-être là tout le « drame » du football français, d'avoir un grand nombre de joueurs de très moyenne qualité internationale, interchangeables à merci, mais aucun élément capable de dominer nettement le match.

Le candidat-spectateur qui, à la vue du prix des places, a rebroussé chemin, mercredi à l'entrée du stade de Gerland, résumait sévèrement, exagérément sans doute, la situation dans laquelle se débat le football professionnel français : « *Je ne crois pas payer 30 F ou 20 F pour aller voir des cloches...* »

MICHEL CASTAING.

MINUTE DE SILENCE

Avant les matches France-Norvège et Benfica-Rennes, une minute de silence a été observée à la mémoire du général de Gaulle, comme cela s'est pratiqué sur tous les stades le 11 novembre. Les joueurs de Benfica, sous de Rennes, comme ceux de l'équipe de France portaient en outre un crêpe de deuil.

RUGBY A XIII

LE RÉVÉREND PÈRE JOHN COOTES A SIGNÉ LE SEUL ESSAI DE FRANCE-AUSTRALIE

De notre envoyé spécial

Perpignan. — Le Roussillon a produit de longue date nombre de joueurs de rugby de valeur, et le sport du ballon ovale (à treize ou à quinze) reste toujours une sorte de religion dans cette province.

La coupe du monde récemment remportée par les Australiens avait laissé des traces dans les rangs de l'équipe vaincue. En effet, de nombreux alcools étaient dénoncés, et les remplaçants étaient en nombre insuffisant, de sorte que, fatigués et meurtris, les vainqueurs le parvinrent pas avoir les meilleures chances de leur côté. Au contraire, les Français, qui avaient obtenu un succès méritoire en Grande-Bretagne sur ces mêmes Australiens (17-18), jouaient, cette fois, sur leur terrain, avantage non négligeable. Très athlétique, plus lourde en avants, opérant en façon classique, l'équipe des Kangourous l'emporta pourtant par 7 à 4. Elle avait pris l'avantage dès le premier quart d'heure grâce à un bel essai signé par le révérend père John Cootes, essai amorcé par Branighan qui transmettait à Harris. Ce fut le seul essai du match, mais il était particulièrement spectaculaire.

John Cootes, après avoir joué à quinze lorsqu'il était à Rome, est devenu un des meilleurs attaquants de jeu à treize depuis son retour en Australie. Il ne semble pas qu'il soit professionnel comme ses camarades et joue pour le Revesville Western Suburbs. Bien entendu, il ne refuse pas les primes de match, mais il en fait profiter ses jeunes paroissiens qui pratiquent le sport, et le « père crécheur », éventuellement, est versé à la caisse de sa paroisse. John Cootes n'est pas seulement un attaquant. Rapide en dehors, il le vit traverser tout le terrain pour stopper une passe particulièrement dangereuse des trois-quarts français. On ne pouvait manquer de citer, à cet égard, le pudeur Benoît Lindell, champion olympique du 400 mètres en 1924, qui a été international dans le quinze d'Ecosse.

Si le premier acte du match de Perpignan fut monotone, le second, plus rapide et spectaculaire, après la mi-temps, atténue sur le score de 5-2 pour l'Australie, le jeu fut plus monotone.

Les Français commirent l'erreur de ne pas utiliser dans de bonnes conditions leur meilleur atout, Serge Macquin. Suivant leur méthode habituelle, les Australiens ont pratiqué par vagues successives, harcelant les joueurs français trop lourdement en position d'attaque. Pourtant ils ont obtenu des balles, beaucoup de balles, mais les centres partaient arrêtés et les mouvements étaient, de ce fait, voués à l'échec. Autre lacune du jeu français : la faiblesse des ailiers. Hormis Capdouze, qui réussit deux coups de pied de pénalité, on ne vit pas suffisamment de coups de botte de déplacement croisés qui auraient pu fatiguer l'adversaire.

Puig Aubert, aujourd'hui sélectionneur, n'a pas fait école. « On ne pouvait les battre qu'en se serrant », devait déclarer Antoine Jimenez, ancien international et actuellement directeur du treize national.

Pour la Fédération française, la journée à Perpignan, qui a rapporté plus de 141 000 francs de recette et quinze mille spectateurs. Les finances de la Fédération treize-et compte plus de douze mille licenciés (contre deux cent cinquante mille en Australie) sont partiellement sauvées : 200 000 francs dans les caisses. La journée a aussi été excellente pour le public qui a assisté à un match équilibré et d'une rare correction et surtout pour les Australiens, lesquels non seulement sont repartis sur un succès mérité, mais n'ont pas été lésés (comme ce fut souvent le cas en France) par des décisions malencontreuses ou injustes de l'arbitrage. C'est en effet Claude Teisseire, dix-sept fois international qui dirigeait la rencontre. Il mena le jeu avec autorité et compétence.

Les Australiens jouèrent le 13 novembre à Vincennes, sur le terrain de la piste municipale, leur dernière rencontre en Europe. Ils seront opposés à une sélection française comprenant de nombreux espoirs.

GÉRARD DE FERRIER.

TENNIS

Dans le tournoi « open » de Paris Goven rencontrera Rosewall

Une ovation « à la nisse » a ponctué la victoire de Georges Goven sur Roy Emerson, mercredi 11 novembre, en huitième de finale du tournoi « open » qui se déroule actuellement à Paris, au stade Pierre-de-Coubertin. Un public de cinq mille personnes qui, de 1 heure de l'après-midi à 9 heures du soir, vibre à 1 heure du matin (le spectacle est ininterrompu, permanent) n'aurait laissé sa place à personne, un public rare a acclamé le seul joueur français restant en lice.

Goven a écarté Emerson en deux sets, ni plus ni moins, triomphant dans cette confrontation entre bagueurs par sa plus grande mobilité. Solide, la raquette bien en main, il sut ne négliger aucune balle.

Il rencontrera au quart de finale de vieux rival de Rosewall, dérouté au poil noir qui tourne en maugréant et a toujours l'air de porter le deuil d'on ne sait quelle balle manquée. Avant que Goven ne renvoie Emerson à son prochain tournoi, Rosewall avait usé l'athlétique Graebner, bûcheur méthodique dont les services démoralisent surprendre son adversaire comme un coup tombe pas si loin. Mais l'Australien sortait de sa tranchée à tous propos et plaçait ses coups comme s'il s'agissait d'une démonstration de tennis, laissant Graebner le dos constamment tourné à l'impact. Graebner a « ingérait » ans et Rosewall trente-six.

Le public, une fois de plus, marqua son enthousiasme autant pour l'habileté de l'ancien que pour son obstinéité. Sur le service de Graebner, au premier jeu du second set, Rosewall provoque dix égalités avant de perdre... et de se rééquilibrer. Mais pour un jeu perdu, c'en étaient dix de retrouvés.

Les spectateurs furent donc comblés, d'autant qu'ils avaient pu, auparavant, suivre le long combat de Jean-Baptiste Chanfreau, tombé avec les honneurs de la guerre. Un peu de chance aura manqué au joueur français, puisque les deux sets remportés par Bateson font des en terme de ce fameux « tie break » qui est un troisième jeu éliminatoire. Au second set, il avait battu l'Américain par 7 à 5. On le pouvait pousser plus à fond un tennisman aussi aguerri.

Les paris restent ouverts pour les quarts de finale qui auront lieu le vendredi 13 novembre, les matches de la veille ayant été tardivement mais justement interrompus en raison du deuil national. Mais ce n'est pas le moindre des paradoxes de constater que, parmi les favoris, revient encore et toujours le nom de Pancho Gonzales, vieux cavalier servant des courts depuis bientôt un quart de siècle.

FRANÇOIS SIMON.

SIMPLES MESSIEURS (deuxième tour) — Rosewall (Aus.) b. Graebner (E.-U.), 1-6, 6-4, 6-4 ; Goven b. Emerson (Aus.), 7-5, 6-4 ; Ashe (E.-U.) b. Dupatate (Ar. Sud), 6-1, 6-3 ; Taylor (E.-U.) b. Olmedo (Pérou), 6-3, 7-6 ; Smith (E.-U.) b. Richey (E.-U.), 8-3, 6-3 ; Bateson (E.-U.) b. Chanfreau, 7-6, 5-7, 7-6 ; Gonzales (E.-U.) b. Tranbarlo (Yougo.), 6-1, 6-2 ; Bungert (R.-F.) b. [illegible] (7-6), [illegible], 9-8.

CHAQUE SEMAINE DANS

miroir

TOUT CE QU'IL FAUT

VOIR ET SAVOIR

SUR UNE SEMAINE DE SPORT

CETTE SEMAINE :

Début d'une passionnante enquête de Robert Barron :

« LE RUGBY DES VILLAGES »

Début sur 20 pages du :

« JOURNAL DU FOOTBALL »

miroir

Les yeux et l'intelligence du sport.

Seul Candy se met vraiment en 4 pour votre vaisselle

(4 machines en une)

Candy
idées-expérience

"L'Amérique commence à Londres en VC10 BOAC."

Pour certains il n'y a qu'une seule compagnie aérienne.

L'Amérique aux mille visages, vous la découvrirez en VC10 BOAC.
Un programme inégalable qui commencera à Londres. En effet, Londres "la sœur" vous accueillera pour une soirée, pour un shopping éclair et sans supplément de tarif aérien. Vous voyagerez sur VC10 avec un personnel stylé, majeur soucieux de prévenir et d'anticiper à vos moindres désirs, une cuisine réputée, un salon où tout est conçu, intime, intérieur, avec le confort poussé à l'extrême.

Philadelphie, Boston, Washington, Detroit, Chicago, New York, Los Angeles. Toutes ces grandes villes américaines en VC10 BOAC avec le sourire de Phœnix pour vous et la complicité de Londres !
De toutes façons, vous ne résisterez pas... que ce soit à l'aller ou au retour.

BOAC
prend bien soin de vous.

FAITS DIVERS

En Loire-Atlantique

CINQ FRÈRES SE NOIENT

Cinq enfants d'une même famille sont morts noyés, le 11 novembre, au cours d'une partie de pêche aux moules, sur la côte de Jade.

Un pêcheur de La Plaine-sur-Mer (Loire-Atlantique), M. Michel Boutin, vingt-quatre ans, avait pris la mer en début de matinée sur son bateau, emmenant avec lui les frères Meunier: Jean, vingt-trois ans ; René, vingt-deux ans, marié et père d'un enfant ; Bernard et Pierre, deux jumeaux de dix-neuf ans et Daniel, dix-sept ans. C'est au retour de la pêche que la « plate » — bateau sans quille sur lequel avaient été chargées les moules — coula sous l'effet de la surcharge.

Seul, le pêcheur put s'accrocher à l'amarre d'un bateau proche. Les cinq frères mal-coulé amaillot et leurs corps n'ont pu être repêchés que dans la nuit.

Dans le Calvados

TREIZE JEUNES GENS ARRÊTÉS APRÈS AVOIR TENTÉ DE PRENDRE D'ASSAUT UNE GENDARMERIE

Treize jeunes gens ont été arrêtés dans la soirée du 10 novembre à Dives-sur-Mer (Calvados) pour avoir tenté de prendre d'assaut la gendarmerie où se trouvaient dont de leurs camarades appréhendés.

Ces derniers avaient été emportés dans un fourgon cellulaire et incarcérés après que la gendarmerie eut dû intervenir dans une salle de bal du Bas-Cabourg, où s'étaient produits des incidents.

● *Suites judiciaires d'un accident à la gare Montparnasse.* — M. Marcel Bardeleyre, trente-neuf ans, qui avait, le 14 juillet 1969 sans commandes d'une locomotive électrique, enfoncé un butoir d'arrivée à la gare Montparnasse, à Paris, blessant légèrement huit personnes, vient d'être condamné à 500 francs d'amende par la quatorzième chambre correctionnelle de Paris.

Dans les Yvelines

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE EST INTERROMPUE PAR DES COUPS DE FEU

Un mort, un blessé

La cérémonie du 11 novembre a été interrompue à Perdreauville, près de Mantes, dans les Yvelines, par des coups de feu tirés sur le cortège au moment où, vers 11 h. 40, ce dernier venait de quitter la mairie pour se rendre au monument aux morts.

Atteint à la tête par une décharge de chevrotines, M. Bernard Bréelle, trente-deux ans, agent des P.T.T. et adjoint à la mairie, père de trois enfants, devait succomber quelques heures après à l'hôpital de Mantes. Un jeune homme, M. Christian Lagrolle, dix-sept ans, a été blessé à la hanche.

Les coups de feu avaient été tirés d'une maison occupée par M. Emile Bossu, soixante-trois ans, ancien charcutier et ex-conseiller municipal. Sur les ordres du commandant Bécasson, le gendarme pénétrant quelques instants après dans la maison en premier étage la découvrait, à côté d'un poste de tir vissé derrière un volet, une paire de jumelles et trois douilles de cartouches à chevrotines. Dans le grenier, les gendarmes trouvèrent le corps du meurtrier qui venait de se tirer dans la bouche une balle de 27 long rifle avec une carabine munie d'un silencieux.

M. Bossu, célibataire, avait été appointeur à la mairie pendant deux ans, puis il avait démissionné parce que son traitement n'avait pas été augmenté alors que celui du secrétaire de mairie avait été majoré. Il était sûr, successeur, M. Bréelle, qui a été.

INONDATIONS EN COLOMBIE

Cinq cents morts

Bogota (A.F.P.). — Plus de cinq cents personnes sont mortes ou portées disparues par suite des inondations qui ravagent le nord de la Colombie. Le gouverneur du département de Cesar, se sous la plus affectée, a indiqué que quatre cent soixante personnes au moins ont disparu dans la vallée du rio Magdalena, qui traverse la Colombie du sud au nord.

Un cyclone accompagné de pluies diluviennes a provoqué une crue du rio Magdalena et de cinq autres rivières, emportant des installations et provoquant des glissements de terrain. Plusieurs localités sont entièrement isolées. Leurs habitants sont pour la plupart sans abri et manquent de vivres.

Dans l'Arctique

UN PUITS DE GAZ EST EN FEU

Calgary (A.F.P.). — Un puits de gaz naturel est en feu depuis le 25 octobre sur l'île King-Christian, dans l'Arctique, à plus de 2 700 kilomètres au nord d'Edmonton.

Une colonne de feu de 60 mètres de haut, visible à 200 kilomètres à la ronde, s'élève au-dessus du puits et des flammèches s'échappent des fissures dans un rayon de 300 mètres. Plus de 1 million de mètres cubes de gaz brûleraient de la sorte, quotidiennement, depuis bientôt trois semaines.

SPÉCIAL ÉTUDIANTS
ANGLETERRE
2 SEMAINES : NOËL 70
Prix : 320 Francs.
● Séjour en famille anglaise ;
● 4 leçons et demie de cours collectifs ;
● Audio-visuel ; anglais général ;
● Anglais commercial ; préparation diplômes British Chambers ;
● Activités variées. Club privé.
THE BRITISH EUROPEAN CENTRE
24, rue Saint-Georges, Paris (9e).
Tél. : 285 12-54.

Cet homme revient de 1980. Il vous expliquera comment y aller.

C'est notre conseiller en investissement.

Le conseiller en investissement "Inter Europe Conseil" a une vocation : les problèmes économiques de demain. C'est pour cela qu'il revient de 1980 ... pour vous. Sa formation, sa spécialisation lui ont appris à savoir discerner parmi toutes les opportunités, celles qui peuvent le mieux ajouter la valorisation et la rentabilité à la sécurité d'un capital. C'est donc vraiment l'interlocuteur le plus qualifié pour choisir avec vous le plan d'investissement personnalisé qui convient le mieux à vos objectifs et à vos disponibilités. En toute garantie : Inter Europe Conseil a été créé par la Société Générale, l'Union des Assurances de Paris et Wellington Management Company. C'est la somme inestimable de leurs expériences que notre conseiller en investissement met à votre service. C'est pourquoi votre plus sûr placement est de le consulter. Pour arriver en 1980 en toute sécurité.

INTER EUROPE CONSEIL
Pour recevoir notre documentation, sans engagement de votre part, retourner ce bulletin : 45, bd de Courcelles, Paris (8e) — 2
NOM .....
ADRESSE .....
PROFESSION ..... TÉL. .....

PETITES ANNONCES

(PLACARDS ENCADRES SUR 2 COLONNES : MAJORATION 50 % PAR LIGNE)

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,18
OFFRES D'EMPLOI	10,00	11,96
REPRÉSENTAT. : Demandes	10,00	11,96
Offres	20,00	23,94
COURS ET LEÇONS	10,00	11,96
ENSEIGNEMENT	15,00	17,95

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER :		
Achat - Vente - Location	15,00	17,95
AUTOS - BATEAUX	15,00	17,95
PROPOSITIONS COMMERC.	25,00	29,92
CAPITAUX	30,00	35,85
OCCASIONS	17,00	20,33

OFFRES D'EMPLOI

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs
Recherche :

Cadre Trésorerie

Il assistera le Chef du Service de la Trésorerie
— dans l'application d'une politique de Trésorerie normalisée aux différentes sociétés du groupe ;
— dans la conception des plans de financement et le montage technique des opérations en résultant ;
— dans la définition des lignes de crédit accordé à la clientèle et dans la mission du recouvrement des créances ;
— dans l'analyse des flux financiers comme élément de la politique financière du groupe.

Ce poste s'adresse à des candidats de formation supérieure (HEC, ESC, Licencés en Sciences-Eco, ou équivalent), âgés d'environ 28-32 ans et ayant à leur actif une expérience de plusieurs années acquise dans une banque ou auprès d'un service de trésorerie d'une grande entreprise.

La préférence sera donnée au candidat possédant :
— Une expérience du traitement des opérations de Trésorerie sur ORDIATEUR ;
— Une bonne connaissance de la langue Anglaise.

Adr. C.V. détaillé, références et prétentions sur n° 11.132, SWEBTS, Boîte postale 300-08 PARIS-8e.

FILIALE GROUPE FINANCIER
de 1er PLAN
spécialisé dans le domaine de la PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

CADRE FINANCIER assumant la Direction des services comptables

Formation expertise comptable ou école de commerce supérieure complétée par une expérience approfondie dans le domaine envisagé.

Ce collaborateur sera le responsabilité de la marche de l'ensemble des services comptables et de leur évolution. Il devra adapter les moyens mis à sa disposition aux besoins progressifs de la SFH.

Par son expansion (30 % par an), par ses études de marché et produits immobiliers nouveaux, notre affaire offre des conditions d'évolution pour tout collaborateur valable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 33.298
cabinet leconte, 4, rue André Citroën, PARIS-10e

scat (société de conseils d'automatisme et informatique) — Cimsac
recherche pour renforcer son équipe de Direction

RESPONSABLE DÉPARTEMENT ORGANISATION INFORMATIQUE

● Ce poste conviendrait à un Ingénieur informaticien ayant plusieurs années d'expérience comme ANALYSTE CONCEPTEUR ou CONSEILLER DE GESTION EN INFORMATIQUE.
Référence 28-35.

RESPONSABLE FORMATION

● Ce poste conviendrait à un Informaticien de niveau d'études supérieures ayant plusieurs années d'EXPÉRIENCE PRATIQUE DE L'ANALYSE ET DE LA PROGRAMMATION sur matériels 3e génération ;
— Il est nécessaire d'avoir l'aptitude et le goût de la relation pédagogique.
Référence 29-36.

Envoyer dossier candidature : 11, rue Godefroy-Cavaignac, Paris-11e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE
(industrielle et commerciale)
EN EXPANSION
cherche

CADRE SUPÉRIEUR

Moins de 45 ans - de formation technique (et chimique de préférence), qui :
— préfère les entreprises moyennes, en vue d'y exercer une activité plus directe et plus dynamique d'animation et de développement concret ;
— a déjà prouvé dans situations précédentes sa capacité de remplir des tâches de direction générale et d'animer la direction commerciale ;
— est capable à la fois de traiter des négociations personnelles et d'organiser et de suivre les activités d'autres personnes ou services ;
— combat dans cet ensemble les industries qui fabriquent et utilisent les produits chimiques ;
— anglais nécessaire, allemand souhaité.

Une personne satisfaisant aux conditions ci-dessus se verra offrir une rémunération annuelle pouvant atteindre 100 000 F et si elle se révèle efficace et productrice accédera rapidement à un poste de Directeur général.

Envoyer curriculum vitae, photo, à M. FAUNAT, 4, rue d'Oslo, Paris-18e.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour important département spécialisé transports urbains

DIRECTEUR Services Techniques

Dépassé assurer la gestion de contrôles d'études techniques, tant pour les diverses sociétés du groupe que pour des organismes extérieurs.

Il s'agit d'un poste autonome demandant large initiative et sens des affaires, qui peut convenir à :

ING. DIPL. SUPAERO, ESE ou ÉQUIVALENT

35 ans environ, apt toute formation ; aptitudes économ., recherche opérat., expérience de la gestion de contrôle d'études.

Mise en contact au sein du groupe.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR

Rédac. JN 270 R.

FOSECO
Produits de Fonderie
recherche pour siège PARIS

INGÉNIEUR FONDERIE

attaché à la Direction des Ventes pour :
● Développ. nouv. produits ;
● Assistance technique à la vente.

Ce poste peut convenir à ING. DIPLOMÉ GDE ÉCOLE (M POUL. 1947) ou NIVEAU ÉQUIVALENT

30-35 ans.

Apt acquis en fabrication (ou contrôle fabric.) une bonne expérience pratique métallurgie des fonds.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR

Déplacements fréquents.

Rédac. SO 269 A.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
proche grande Ville Sud-Est
recherche

CHEF SERVICE Entretien Travaux neufs

Ce poste peut convenir à ING. A.M. - IDN ou ÉQUIV.

30-35 ans environ.

Apt expérience entretien industrie fer, contrôl. capable :
● assurer service Électricité et mécanique
● assurer études et réalisations travaux neufs importants.

SITUATION INTÉRESSANTE dans firme dynamique pour candidat méthodique et animateur.

Logement assuré.

Rédac. YG 271 A.

LA CELLOPHANE
recherche pour Dains banlieue Ouest immédiate PARIS

INGÉNIEUR FABRICATION

pour unité première transformation de matières plastiques

Ce poste peut convenir à DIPLOMÉ AM - ÉCOLE STP CHIMIE ou DIPL. ÉQUIVAL. ayant 1 ou 2 ans expérience transformation de mat. plast. (calandrage, extrusion...) ou éventuellement débutant.

Sa formation sera assurée en vue de lui confier responsabilité d'une fabrication.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR pour candidat dynamique.

Rédac. UE 287 A.

REGMA
Reprographie
recherche pour sa usine proximité de DIEPPE

INGÉNIEUR

RESPONSABLE DE LA FABRICATION D'UNE NOUVELLE LIGNE DE PRODUITS

Ce poste peut convenir à JEUNE ING. même débutant DIPLOMÉ ECP - AM - PHYS. et CHIMIE connaissant possibilité sensibilisation papier photo, ou susceptible rapide adaptation.

Une formation lui sera assurée
● dans l'usine
● et par un stage d'information U.S.A.

Il assumera ensuite responsabilité de la fabrication.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR

Anglais indispens. et si possib. Allemand.

Rédac. YL 248 A

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE de distribution de matériels d'équipement
PARIS centre
recherche

CHEF des Services Comptables

Ce poste peut convenir à candidat BF, PRELI ou ÉQUIVALENT

Ayant solide expérience pratique, bonnes connaissances en fiscalité et compétence en informatique, capable assumer responsabilités :
● comptabilité générale,
● comptabilité clients,
● comptabilité fournisseurs,
● trésorerie.

SITUATION INTÉRESSANTE permettant développement de carrière pour candidat ayant qualités marquées d'organisateur et d'animateur.

Réf. DT 275 A

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche pour nouvelle usine 4ne personnes Ville Est France

DIRECTEUR D'USINE

Ce poste peut convenir à INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

35 ans environ

ayant solide expérience production acquise dans industrie impliquant main-d'œuvre importante (expérience direction personnel bénéfice apprécié).

Ce candidat, après formation dans la branche, assurera avec autonomie la direction d'une usine équipée.

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR

pour candidat dynamique et bon animateur.

Réf. AB 273 A

ETAP — CES RECRUTEMENTS SERONT CONDUITS AVEC LA PLUS GRANDE DISCRÉTION PAR — Écrire 4, rue Massenet, PARIS 16e en spécifiant la référence — ETAP

RL
RIOM LABORATOIRES
recherchent pour leur SERVICE RELATIONS MÉDICALES

DOCTEUR EN MÉDECINE

RESPONSABILITÉS :
— Relations publiques
— Courrier médical
— Aide technique à la visite médicale

Adresser C.V. manuscrit détaillé, photo et prét. RIOM LABORATOIRES - B.P. 56 - 92-NANTERRE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UN GROUPE TEXTILE à MULHOUSE (classe coton et synthétique) est conscient de l'importance de LA GESTION dans son entreprise et désire s'adjoindre

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ses responsabilités sont avant tout de :
— Mettre en place un contrôle budgétaire ;
— Définir une politique de stocks et d'approvisionnements ;
— Exploiter les statistiques fournies par le service informatique (produits, clientèle, opérations de vente, stocks, etc) ;

Tout la une situation de premier plan pour un cadre supérieur souhaitant accroître ensuite son niveau de responsabilité.

Ce poste convient à un homme de 25-40 ans H.E.C., E.S.S.E.C., Sup. de Co., si possible I.A.E. ou I.C.G. et ayant une solide expérience de la gestion budgétaire.

Les personnalités intéressées sont priées d'envoyer un courier complet (sa ref. LB 97 R) à Mme Colneau

ALEXANDRE TIC et Cie
16, RUE ROYALE - PARIS 8

GROUPE S.K.F. FRANCE
(SOCIÉTÉ MULTINATIONALE)
offre
A DES JEUNES

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

désirant ou ayant déjà un à deux ans de pratique la possibilité d'acquérir ou de compléter leur expérience dans ses Services

ÉTUDES - PRODUCTION - MÉTHODES

Ces postes sont à pourvoir à PARIS et en province (TOURS)

EN USINE
— pour Atelier de rectification
— le contrôle de fabrication
— le planning
— les méthodes
— le service expérimentation (logiciel électronique)

AU SIÈGE SOCIAL
— pour les Services Méthodes.

La connaissance de l'anglais sera très appréciée.

Dans ces différents postes une formation étalonnée sur un à deux ans sera assurée principalement en atelier au moyen d'études d'application concrètes.

En fonction de leurs résultats et de leurs goûts les intéressés seront orientés vers la gestion de la production ou vers les études.

Adresser C.V. détaillé manuscrit au SERVICE CENTRAL DU PERSONNEL RECRUTEMENT
Ins LL074) - B. P. 72 - 92-CLAMART

1/ un des plus importants Laboratoires pharmaceutiques français
bénéficiant d'un très important Centre de Recherches
souhaite s'adjoindre

UN MÉDECIN

ancien INTERNE ou ancien CHEF DE CLINIQUE

pour lui confier un poste à la Direction de la Recherche Clinique (20 personnes)

Il s'agira pour lui d'être, auprès du Directeur du Département, l'interlocuteur et le Conseiller de ses Médecins chefs d'Études chargés des essais cliniques.

De ce fait, il contribuera pour une large part au développement d'une trentaine de molécules entièrement originales proposées par nos Pharmacologues et nos Chimistes.

Envoyer lettre de candidat man. et C.V. détaillé, photo, à n° 300.379, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur PARIS-2e, qui transmettra.

SODETEG - TAI
17, route de la Reine - (92) BOULOGNE
dans le cadre de son expansion recherche :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1) ayant expérience (3 ou 4 années) hardware pour études systèmes et direction affaires

2) pour travaux software, systèmes temps réel

AGENTS TECHNIQUES AT2 - AT3 - ATP

ayant expérience en hardware et désirés à travailler :
— soit en Laboratoires d'études,
— soit en plateformes d'intégration de systèmes.

NATIONALITÉ FRANÇAISE EXIGÉE

Adresser C.V. détaillé et prétentions à SODETEG - T A I

Filiale d'un Groupe International
cherche : UN JEUNE

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

Pour vente France et Étranger fournitures industrielles à Usines Textiles, Plastiques Métallurgie et Pétrochimie
Nécessite parfait anglais

Rév. cand. man. av. prét. rém. et n° réf. à n° 35.294 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Organisme professionnel patronal offre à un jeune LICENCIÉ DOUÉ EN DROIT un poste de collaborateur du

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Après une période de formation, ce cadre assurera l'information des entreprises adhérentes quant aux réglementations particulières à la profession (alcool, substances vénéneuses, insalubrité, etc). Cette information devra, dans un second temps, s'élargir au cadre du Marché commun. Le poste conviendrait à un homme de 25 à 30 ans, possédant une expérience professionnelle d'un à deux ans. Le poste ménage des possibilités de contacts très diversifiés et assure un salaire de début de l'ordre de 24 000 à 30 000 francs par an en fonction de l'expérience antérieure.

Envoyer C.V., photo rec. et rémunérat. actuelle, sous la référence BA 821 A à :
BERNARD KRIEF Selection®
1, rue Danton Paris 6e
qui garantit le secret aux des candidat.

un très important groupe industriel
vient de nous confier la recherche du

chef du service informatique

de sa principale usine située dans le NORD. (plus de 2 000 personnes).
Il dirige le Centre de Traitement équipé
- d'un IBM 360/25 pour les applications de gestion et d'ordonnancement,
- d'un IBM 1800 pour le "Process Control" de fabrications en continu.
Il est responsable des études spécifiques de l'usine.
Il participe aux études des applications intégrées au niveau de la Société. C'est un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole ou de l'Université, qui à l'expérience du traitement automatique des données en gestion et en applications scientifiques. L'importance de l'entreprise permet d'espérer un développement de carrière dans d'autres régions. (Logement assuré).
Les Personnalités intéressées sont priées d'envoyer un dossier de candidature complet à M. Henry SOULHOL (sous réf. 1374 M) à
ALEXANDRE TIC et Cie
16, RUE ROYALE - PARIS 8

Important Groupe International d'Assurances sur la vie
cherche

RESPONSABLE SERVICE INFORMATIQUE

POUR FILIALES FRANÇAISES

Situation d'avenir. — Ecrire avec C.V. et prétentions à N° 27.550 R, Rédigec 19, rue Lebel
BLEU-PUBLICITÉ (94) VINCENNES, qui transmt

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION (cadre)

Bilingue (Français-Anglais)

— 30 - 35 ans ;
— solide expérience professionnelle ;
— formation de type universitaire, si possible ;
— aptitude à assumer des charges de collaboratrice de direction, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société ;
— ce poste offre d'intéressantes perspectives de développement ;
— lieu de travail : Oriy.

Envoyer C.V. + photo, N° 308.374, RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,50
OFFRES D'EMPLOI	26,00	32,50
REPRÉSENTAT. : Demandes	18,00	22,50
Offres	26,00	32,50
COURS ET LEÇONS	19,00	23,75
ENSEIGNEMENT	25,00	32,50

PETITES ANNONCES

(PLACARDS ENCADRES SUR 2 COLONNES : MAJORATION DE 50 % PAR LIGNE)

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER :		
Achat - Vente - Location	26,00	32,50
AUTOS - BATEAUX	26,00	32,50
PROPOSITIONS COMMERC.	25,00	30,00
CAPITAUX	25,00	30,00
OCCASIONS	17,00	20,25

OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI

IBM

recherche

DIPLOMÉS DES GRANDES ÉCOLES ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

— De nationalité française ;
— Agés de 23 ans maximum ;
— Dégagés des obligations militaires (ou pouvant le faire).

LA CARRIÈRE PROPOSÉE :

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Impliquée :
une importante responsabilité dans notre secteur de VENTE D'ORDINATEURS et de Développement d'Applications.

Permet :
de participer activement à la gestion des Entreprises dans toutes les branches d'activités économiques ;

Débute :
par un programme de formation rémunérée soigneusement ;
— Introduction à l'informatique et aux applications ;
— Formation aux relations humaines ;
— cours sur les machines, langages et systèmes.

Assure :
un perfectionnement personnel et professionnel constant dans le cadre du programme permanent de formation IBM.

Envoyer curriculum vitae sous référence 122

Compagnie IBM France

SERVICE CENTRAL DU RECRUTEMENT
5, rue de Marengo, PARIS (1er).

PHILIPS

propose à

JEUNES DIPLOMÉS

Grandes Ecoles d'ingénieurs
(X, Centrale, Mines...)

Grandes Ecoles Commerciales
(HEC - ESSEC)
Formation Business School appréciée

HOMMES 23-30 ans

plusieurs postes

dans ses services français DE PROMOTION DES VENTES

PREMIÈRE FONCTION :
- action promotionnelle et publicitaire ;
- étude nouvelles techniques de commercialisation ;
- stratégies commerciales ;
- conseils en organisation et gestion.

SECTEUR :
PARIS OU METROPOLE PROVINCIALE
Formation de départ et formation permanente assurées.

Adr. lettre manuscr., C.V. et photo à M. ZARROUK, Direction des Ventes, 50, av. Montaigne, PARIS-8e.
Il sera répondu à toutes candidatures
DISCRÉTION ASSURÉE

INFORMATIQUE

pour mener son expansion recherche :

ORGANISATEURS-INFORMATICIENS

Etudes expérience, expérience de la gestion commerciale et industrielle ou de la gestion de la production.

ANALYSTES D'APPLICATION

pour analyse fonctionnelle et logique.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

pour prendre la responsabilité de groupes de programmation (Assembleur - Cobol).

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

MATÉRIEL : 8 I.B.M. 360-40, DOS et OS

Avantages liaisons : Restaurant d'entreprise
Ecr. C.V. à S.A.M.M., 107, boul. Murat, Paris-16e.

---

un fabricant français d'articles de mode masculine renforçant son service exportation cherche un

inspecteur commercial

chargé d'organiser, d'animer et de contrôler le réseau (détaillants chemisiers indifféremment) sur l'ALLEMAGNE et le BENELUX.
C'est un homme de la vente connaissant parfaitement l'allemand et le marché. Il doit prévoir de nombreux déplacements et avoir résidence dans une ville à l'EST de PARIS.
Envoyer lettre manuscr. C.V. dét. photo et app. dés. (sous la référence 1358 M) à L. de ROQUEFEUIL

ALEXANDRE TIC et Cie
10, RUE ROYALE - PARIS 8e

Importante société filiale internationale siège Paris domaines ÉLECTRIQUE, ÉLECTRONIQUE et TRAVAUX PUBLICS

recherche :

INGÉNIEURS

FORMATION GRANDES ÉCOLES ou équivalent

pour fonctions COMMERCIALES ET TECHNIQUES

Age optimum : 25-35 ans.

1) POUR DEPARTEMENTS ELECTRONIQUE HAUTE TENSION et MOYENNE TENSION
un ingénieur
ayant 3 ans minimum d'expérience

2) POUR DEPARTEMENT ELECTRONIQUE
un ingénieur
ayant 2 ans d'expérience

3) POUR NOUVEAU DEPARTEMENT TRAVAUX PUBLICS
un ingénieur
ayant un minimum de 3 ans d'expérience

Très bonne connaissance de l'anglais indispensable.
Les possibilités de carrière sont exceptionnelles.
Il est prévu des stages de formation dans différents pays d'Europe et aux U.S.A.
Salaire au-dessus de la moyenne + prime de fonction.

Adresser C.V. et photo manuscrits à n° 55 869 CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Nous sommes une jeune entreprise à expansion rapide. Ces dernières années, nous nous sommes développés et comptons aujourd'hui parmi les deux premiers fabricants de

machines d'emballage et d'embouteillage

Le marché français nous offrant de grandes possibilités, nous aimerions fonder prochainement une maison sœur en France. Nous cherchons un

directeur
pour notre succursale

Nous donnons la préférence à une personne qualifiée dans l'industrie d'embouteillage. Dans le cas où vous ne possédiez pas de formation d'ingénieur, des connaissances techniques sont souhaitées. Langue allemande désirée. Nous offrons en plus d'un poste intéressant, un salaire très honorable. Nous vous prions de téléphoner à M. Wolfgang Kettner le 15/11/70. Paris N° 5334 351, pour prendre rendez-vous pour le 16/11/70.

MaX Kettner, Kellereimaschinenfabrik, D - 8000 München 60 Prinzregentenstr. 79. Telefon (0811) 44 21 21 - 25.

Directeur du Personnel et Relations sociales
D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche

COLLABORATRICE CADRE

pour

Études sociales

LE POSTE EXIGE :
— une licence de Sciences Economiques ;
— ou diplôme ou une formation complémentaire de statistique ;
— une expérience aux méthodes de l'informatique ;
— une capacité à faire la synthèse de documents ou d'informations ;
— un esprit de méthode ;
— et le goût du travail.

33 - 35 ans

IIe partie. - Restaurant d'entreprise
Lieu de travail : proche banlieue Ouest Paris.

Adresser C.V. dét., photo et prétentions, n° 55 866, CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

RECHERCHONS
HOMMES
libérés obligations militaires

27 ans minimum, niveau licence sciences ou maths pour les bureaux d'une équipe chargée des études d'informatique de gestion d'un

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES

Formation complémentaire assurée par la Société. Connaissances informatiques souhaitées non exigées.

Ecrire avec photo et curriculum vitae à H.M.P. - Service E.P.O.R.
18, boulevard Chasles, 28-CHARTRES
Téléphone : 21-49-11.

---

sa

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX
Service Time Sharing
(Réf. EC 46.)

— Ils auront la responsabilité de développer et de promouvoir les Services Time Sharing dans un secteur d'activité économique initial.

LES SERVICES CONSISTENT :
- à la mise à disposition des ressources du Control Data 3.300 exploité en Time Sharing ;
- à l'utilisation d'un système interactif très performant (en service depuis deux ans Multiprog) et d'une vaste bibliothèque de programmes d'application.

— Ils seront intégrés dans une équipe jeune et dynamique et travailleront sous l'autorité du Directeur des Ventes avec lequel ils définiront leurs objectifs en terme de chiffre d'affaires.

LES POSTES CONVIENNENT :
à des Ingénieurs commerciaux jeunes et dynamiques, possédant un sens commercial développé, ayant une bonne expérience de la vente de Services informatiques.

Leur rémunération, en fonction des résultats atteints, pourra être de l'ordre de 42 000 F annuels.
Nous leur assurerons la formation spécifique et l'assistance nécessaire.

Adresser C.V. à Secrétariat Général S.I.A.
30, boulevard Soult, — PARIS (14e).

GROUPE PHARMACEUTIQUE INTERNATIONAL

recherche

JURISTE

Homme 25-35 ans.
Nationalité française.
Parfait couramment anglais.
Expérience droit des affaires, droit des sociétés, fiscalité.
Pratique des relations transnationales, de préférence avec les U.S.A.
Sera chargé de toutes questions juridiques (notamment contrats, négociations, coordination avec l'étranger).

Compétence et énergie, alliées au sens des responsabilités et au goût du travail en équipe seront déterminants dans le choix du candidat.

Ecrire avec curriculum vitae à N° 55 851 CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris-1er qui trans.

BRITISH LEYLAND FRANCE
(AUSTIN, MORRIS, JAGUAR, TRIUMPH, ROVER)

recherche

TRÉSORIER

Il dépendra du Directeur Financier et aura la responsabilité de la Trésorerie de la société. Il participera à l'élaboration de la politique de crédit aux concessionnaires et la mettra en application.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance des problèmes juridiques et financiers se rapportant au crédit. Il sera chargé des relations avec les banques. Il établira les prévisions de trésorerie. Il devra de préférence avoir une expérience automobile.

ANGLAIS SOUHAITÉ
Salaire minimum 150 000 F par an plus Leasing Car.
Lieu de travail : SUPER-ARGENTEUIL.
Journée continue (45 h 5 x 9) - Restaurant d'entreprise - 12e mois de salaire.

Les candidats seront adressés leur C.V. manuscrit photographie au SERVICE DU PERSONNEL, 29, rue Claude-Bernard à BEZONS (95).

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour la promotion des Ventes :
— de composants hyperfréquences,
— de composants passifs et actifs haute fréquence,
— de périphériques, de calculateurs,
— d'appareils de mesure.

Bonnes connaissances en l'Anglais nécessaires.

Ce poste peut apporter de larges et rapides perspectives d'évolution de carrière à un candidat compétent et dynamique.

Ecrire avec C.V. détaillé sous réf. 29 à TECHELECTRON TRONIC, Cité des Bruyères, rue Carle-Vernet, 92-SEVRES.

Société conditionnements produits alimentaires leader sur son marché recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

30-35 ans

LES FONCTIONS :

1) POLITIQUE GÉNÉRALE :
— Membre du Comité de Direction chargé de l'élaboration et la politique de l'entreprise ;
— Direction générale par intérim.

2) RESPONSABILITÉS DIRECTES :
— Administration générale (comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion, finances, personnel, juridique) ;
— Elaboration des plans, budgets, bilans de gestion ;
— Contrôle et supervision des mêmes ;
— Gestion commerciale (tarification, contrôle, ordonnancement ventes) ;
— Achats.

L'HOMME :

Formation Grande Ecole
Expérience nécessaire de la gestion et des méthodes au niveau le plus élevé.
Expérience commerciale ou technico-commerciale.
Forte personnalité aimant les responsabilités.

LA RÉMUNÉRATION :

L'homme que nous recherchons est si rare et les responsabilités qui lui seront confiées si importantes que son salaire et son avenir ne dépendront que de lui.

Si vous êtes cet homme, adr. votre CV manuscrit à W.O. SMITH, 10, rue du Colisée, Paris (8e), qui transmettra.

BRITISH LEYLAND FRANCE
(AUSTIN - MORRIS - JAGUAR - TRIUMPH - ROVER)
Recherche

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Il dépendra du Directeur Financier et aura la responsabilité de l'ensemble de la comptabilité générale et analytique.

Le candidat devra avoir une très bonne connaissance des problèmes fiscaux et juridiques. Il devra se préoccuper avoir une expérience dans la branche automobile et être familiarisé avec la comptabilité de type américaine.

Diplôme d'Etudes supérieures comptables ou commerciales souhaité. Anglais exigé.

Salaire annuel minimum : 50 000 F plus Leasing car.

Lieu de travail : SUPER - ARGENTEUIL (zone industrielle). Journée continue (45 h. 5x9). Restaurant d'entreprise. 12e mois de salaire.

Adresser C.V. et photo au Service du Personnel, 30, rue Claude-Bernard, 95-BEZONS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
(1,5m à 1,75m personnes dont 25 % à l'étranger)

recherche

COLLABORATEUR
ATTACHÉ AU CHEF DU
PERSONNEL

Ce collaborateur sera plus particulièrement chargé des études générales ou centrales (individuelles et collectives) pour le personnel travaillant en France et à l'étranger.

La compétence de la partie administrative d'un service du personnel (décision et gestion) est nécessaire et doit être confirmée par quelques années d'expérience.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous réf. 55 838.

cabinet le conte 4, rue André Dubout, PARIS-16e

---

imsco informatique

recherche PARIS

1°) RESPONSABLE SECTEUR COMMERCIAL

PROFIL
Analyste de haut niveau ou Ingénieur Informaticien plusieurs années d'expérience.
MISSION :
- Recrutement d'une équipe d'informaticiens technico-commerciaux.
- Participation à la définition des objectifs de la Société.
- Orientation de l'action commerciale.

Référence 18-37

2°) INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PROFIL :
a) Analyste-Programmeur ayant plusieurs années d'expérience en informatique de gestion.
b) Diplômé H.E.C.-ESSEC-ESCP, etc... ou Ecoles d'Ingénieurs + connaissances en gestion.
MISSION :
Après une formation appropriée, le seront responsables de la vente de travail à façon et assureront la liaison entre les clients et les services techniques.

Référence 19-38

Envoyer dossier candidature, prétentions, photo à SCAT Recrutement, 13, r. Godot-de-Mauroy (9e).

OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI — OFFRES D'EMPLOI

UN GROUPE DE DISTRIBUTION EN GROS DE PRODUITS ALIMENTAIRES
cherche pour LE LANGUEDOC

UN DIRECTEUR DE FILIALE

M-45 ans

Il est responsable devant le Direction générale de la rentabilité et du développement de l'affaire (40 personnes).
— Définition d'une politique de distribution ;
— Gestion d'un budget ;
— Organisation et contrôle des achats, du stockage, de la vente de la livraison, de la comptabilité.

Il connaît la distribution des produits de grande consommation (et possède alimentaire) et, stade gros ou succursaliste et exerce déjà des fonctions de Direction.

Les personnalités intéressées sont priées d'adresser un dossier complet (sous la référence 1403 M) à Hugo M.-C. TESSIER

ALEXANDRE TIC et Cie
10, RUE ROYALE - PARIS 8

PS Conseil

Une Société française de dimension internationale exportant un parc de plus de 800 poids lourds utilitaires recherche pour sa Direction Technique à Paris un

JEUNE INGÉNIEUR
Mécanique Poids lourds

Dépendant du Directeur technique il participera activement à cette Direction qui assume la gestion totale du parc, la maintenance des véhicules et la contrôle des ordres de réparation. Il lui sera également confié des études et des tests sur la rentabilité et les performances techniques des véhicules ainsi que des missions spéciales tant en France qu'à l'étranger. Il s'agit d'un poste dynamique où apparaît qui devra intéresser un candidat : âgé de 25 à 28 ans, diplômé Ingénieur (A. et M., E.M.S.L., I.N.S.A. etc) de préférence sienne mécanicien. Les candidatures d'hybrides ayant quelques pourront être prises en considération. La rémunération annuelle de départ qui est de l'ordre de 48 000 F dépendra de la valeur et de l'expérience du postulant. Les possibilités d'avenir sont très intéressantes au sein de ce groupe en forte expansion.

Adresser C.V. sous référence M 1481 à
PS CONSEIL
8, rue d'Athènes, Paris 9e
Discrétion assurée

SOCIÉTÉ NATIONALE DE SIDÉRURGIE

recherche pour son

Complexe Sidérurgique d'ANNABA
Service Centrale Fluide

INGÉNIEUR
Spécialiste fluide

REF. 910

Diplômé physico-chimie, ayant connaissance en thermique et en traitement des eaux.

CHEF D'EXPLOITATION
REF. 906
Centrale Thermique

Ingénieur mécanicien ou ancien officier mécanicien de la marine, ayant solide expérience des chaudières et d'exploitation de centrale thermique.

CHEF DE QUART
REF. 903
Centrale à oxygène

Expérience de l'exploitation d'une unité de liquéfaction d'air liquide ou de la production et distribution d'oxygène pour aciérie LD (technique Messer).

Rémunération cadre + conditions plus avantages accordés aux cadres techniques.
Logement assuré.

Adr. C.V. détaillé en précisant le poste convoité à :

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DE L'INDUSTRIE EN ALGÉRIE
Service des Recrutements Extérieurs,
4, rue Bailly — PARIS (9e).
Discrétion assurée.
Il sera répondu à toute candidature.

SOCIÉTÉ PROSPECTION PÉTROLIÈRE
au premier plan de ses activités
cherche un JEUNE

INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Intéressé par développement et mise en application d'outillages et matériels nécessaires pour le forage et l'exploitation d'un centre d'études de Pau banlieue sud.

Mécanicien ayant bonnes connaissances en anglais.
Age : 28 à 32 ans.

Envoyer candidature manuscrite, prét. de salaire et numéro de téléphone à N° 55 756 CONTESSE Publ., 30 av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

OFFICE ADMINISTRATIF
recherche

pr étude et créat. d'une banque centrale de données

ANALYSTES et PROGRAMMEURS

Formation supérieure grande école, spécialisé, 3 années d'expérience en informatique de gestion-comm.

Adr. C.V. + photo + prétent. n° 55 795 CONTESSE Publicité, 25, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

2nd Electronique BOULOGNE
CABLEURS (SES) P. 1 AT. 2
TEL : MOL. 07-33.

Société en expansion, 20 h/sem.

RESPONSABLE EXPORT
H.E.C. - I.E.P. - SUP. de CO. Exper. (1 à 2 ans souhaités). ANGLAIS courant + 2e langue exercée.
Dynamisme - Sens marketing.

Ecr. avec C.V. manuscr., photo (réf. J. 8) SOVIGAL, 11, r. Victor-Hugo, BOULOGNE.

Importante Société Internationale
recherche pour PARIS

CHEF COMPTABLE

environ 40 ans, disposant solide expérience acquise en entreprises commerciales.

Ce poste implique :
la responsabilité de la comptabilité générale, y compris bilan et établissement de statistiques,
la connaissance de l'anglais, au moins écrit, est indispensable.

Adresser C.V. manuscrit et photo n/N° 500 507 IRCIE - PRESSE, 40 bis, rue Réaumur, Paris-2e
Discrétion assurée.

SOCIETE
1.000 premières banlieue SUD de PARIS (15 minutes par autoroute)
RECHERCHE
1 COMPTABLE TRES EXPERIMENTE (EE)
pour COMPTABILITE GENER.

Connaissances comptabilité analytique et budgets souhait.

Fluidité d'écriture et dynamisme indispensables. Avantages sociaux - Rest. d'entr. Ecr. C.V. détaillé comportant situat. fam. studes, diplômes et antécédents + V.I. n° 180, (AD. sel Montparnasse (14e).

Importante Fonderie, Alliages légers recrute Centre recherche RESPONSABLE
atelier fusion E.S.F. ou équivalent, écrire n° 6132 à Publ. LICHAU, 16, r. Louvel, PARIS-7e, qui transmettra.

Ecrs. pour ste hydraulique oynam. cherche INGENIEUR mécanicien, s. sous. expér. de type série et connaissance en hydraulique. Formation : ENSAE, ENSMA, ENSTA, Ecol. Cent., E.S.P., Tilder, ENSTA, 32, boulev. Victor, PARIS (15e).

HENKEL FRANCE
Filiale française d'un très important Groupe international de PRODUITS CHIMIQUES recherche pour son usine à BAGNEUX

SECRETAIRE BILINGUE
FRANÇAIS-ALLEMAND
Elle sera la collaboratrice directe d'un Directeur de Division dont elle assurera tout le secrétariat.

Nous recherchons une sténotypiste de classe :
— parfaitement dactylo ;
— possédant une formation secondaire complète ;
— Ayant acquis une expérience dans une grande société.

Nous lui offrons :
— 13 mois de salaire ;
— Avantages sociaux élevés ;
— Restaurant d'entreprise ;
— Horaire : 8 h. 30 11 h. 12 h. 30 17 h. 30.

Ecr. avec C.V. détaillé, en indiquant rémunération actuelle et souhaitée, sous réf. AL 40 au service de Personnel 18, rue Jacques-Dulud, 92-NEUILLY.

Importante Société Internationale recherche pour son usine de Vernon (Eure) :

INGÉNIEUR

ayant une formation électromécanique de très haute précision pour contrôler le remontage (mont. inductrice de moteurs inertiels de haute performance). Ecr. avec C.V. au service du personnel, 10, Laboratoire de recherches électriques et électromécaniques de VERNON (27) VERNON.

TRIGANO VACANCES
rech. pour ses serv. commerc. DACTYLO-FACTURISTES quali. formation comptabilité, se présenter avec certif. et référ. (avec les ancienn. 46-48, rue Mathurin-Moreau, Paris-19e.

ATESMA
8, rue Michel-Ange, Paris-16e, 524-11-11 et 288-09-75.
Pour prévoir :
PREPARAT. STRUCT. AERO. CHAUDRON. sur moteur **CHAUDRON. AERO. P.2 FRAISEURS P.3.**

CIT
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES TELECOMMUNICATIONS
Centre de Villacoublay (Banlieue Sud, près Massy-Palaiseau, 3 lignes de cars jusqu'au établissement.)

recherche pour son centre de programmation, avec notamment la charge de la création du Software pour ses centres de commutation, téléphonique et commutat. des messages à programmes enregistrés :

1) INGENIEURS POSITION II et III
pour assumer la responsabilité de chefs de projets :

2) INGENIEURS POSITION II
ayant au moins 2 ans d'expérience en programmation

Référence LM. 12.

Adresser C.V. détaillé et prétentions, en indiquant la référence au responsable du recrutement CIT, 33, rue Emeriau, Paris-15e.

URGENT. - RECHERCHONS
Secrétaire Sténo-dactylo, jeune dynamique, ayant expérience présente avec C.V. entre 7 h. 30 et 11 h. 30 et 14 h. 30 et 17 h. 30.
GROUPE LENCHENER
55, Champs-Elysées, 1er étage.

FRANCE MARQUE INTERNATIONALE DE SPIRITUEUX
Jeune, par nature, publicité, offre situat. d'avenir à responsable ayant de forte personnalité, possédant le sens des contacts humains et une bonne expér. de la vente. Nécessaire :
— Habiter la région parisienne ;
— Envisager déplacements sur le nouveau du Nord ;
— Avoir une voiture ;
— Plus et commissions ;
— Frais de route ;
— Frais de voiture ;
— Age, position cadre. Age limite : 35 à 45 ans.
Ecr. avec C.V. et photo à agence PUBLICITAS n° 411, 2, Champs-Elysées (8e). Débutants s'abstenir.

Alfred ROSSARD et Jacques ANJORAN, experts comptables, cherch. collaborateurs D.E.C.S. comptat. stat. sociétés, B.P. indiqu. salaire ds R.T.S. expér. nécessaire. Adr. C.V. manuscr. à Financial, 3, r. Lord-Byron (8e).

LABO. CASSENNE
recherchent

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

mont 370/155 cons OS-MVT

Connaissances souhaitées :
— Assembleur 360 ;
— langage évol. PL/1 appréciés.

TELETRAITEMENT
— T.S.D. en T/71 ;
— Terminal ouvert sur 1/71.

Se présenter le 20-11 - 14 h. à 17 h. 30, rue Docteur-Finlay, PARIS-15e, à défaut, téléphoner au 734-31-45 ou 723-33-19.

SNECMA
division
HISPANO-SUIZA

recherche

pour ses différents services
— exploitation industrielle ;
— comptabilité générale ;
— facturation.

COMPTABLES QUALIFIÉS

Rect., avant, sociaux. Se présenter 6, rue du Capitaine-Dumont, BOIS-COLOMBES. Gare Bécon. Bus, immédiate ouv. le lun. après 7 h. 30 à 17 h. 30, et samedi.
DIRECTEUR du PERSONNEL Firestone Groupe Firestone

UN COLLABORATEUR CADRE

Tout niveau de technicité et d'expérience en exploitation sanitaire, rémunération et gestion administrative.

Le poste est essentiellement administratif et administratif demande des qualités d'aisance, et de méthode, sorti de dimension très ouvert.

La situation sera très importante, les avantages sont nets.

Il sera demandé à toutes les candidatures, de préférence manuscrites et accompagnées photo.

LA PLUS ENTIERE DISCRETION EST ASSURÉE

Ecrire à M. ZEID, SPERAR, 10, r. St-Quentin, Paris-10e, q. h.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
GRAND SECTEUR DE L'INFORMATIQUE

recherche

UNE ASSISTANTE EN INFORMATIQUE

Ce poste nécessite connaissance à une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
TRES EXPERIMENTEE
et possédant des notions en informatique ou désirant les acquérir.
Travail varié et responsabilités réelles.

Adresser C.V. et prétentions n° 55 855, CONTESSE Publicité, 30, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra toute réponse assurée.

ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

recherché par importante société industrielle française.

Bonne formation juridique exigée.

Du service juridique le rédiger s'étendra vers le contrôle de gestion.

Envoy. C.V. et préf. à n° 11.068, PUBLIMALLE, 18, r. Volney-2e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Sud Paris
recherche

INGÉNIEUR
ENTRAINÉ

pour organiser et animer le service qualité de ses fabrications mécaniques et électroniques.

Bne expérience des fabrications électroniques et de leur contrôle nécessaires.

ANGLAIS APPRIS

Env. C.V. et préf. à M. Sauret, 6, av. de la Dordogne, Paris-15e.

CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET
(91) VERT-LE-PETIT
recherche

INGÉNIEUR ou LICENCIÉ

ès sciences pour tâche de suivi pour études d'électromécanique et combustion.

Cent. les moteurs du fusée.
Ecrire à l'adresse ci-dessus en envoyant curriculum vitae.

I.F. collaboratrice pour assister bénévolat d'une association européenne. Formation supérieure, ou équivalent. Culture générale, goût et méthode, rédacteur partiellement. Ecr. av. C.V. n° T 16.047, REGIE PRESSE, 143, rue St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

Association rech. informaticien pour travaux réformes du système pour douze mois de réduction d'un coût programmé d'initiation à l'informatique à l'usage des cadres d'entreprise. Adresser curriculum vitae manu. A.I.D.E.P., 28, rue d'Artois, PARIS (8e).

RECHERCHONS DELEGUES COMMERCIAUX ayant contacts avec les collectivités locales. Ecrire S.A.G.I.C., 63, Champs-Elysées, PARIS (8e).

LABO. CASSENNE
recherchent

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

mont 370/155 cons OS-MVT

Connaissances souhaitées :
— Assembleur 360 ;
— langage évol. PL/1 appréciés.

TELETRAITEMENT
— T.S.D. en T/71 ;
— Terminal ouvert sur 1/71.

Se présenter le 20-11 - 14 h. à 17 h. 30, rue Docteur-Finlay, PARIS-15e. A défaut, téléphoner au 734-31-45 ou 723-33-19.

SNECMA
division
HISPANO-SUIZA

recherche

pour ses différents services
— exploitation industrielle ;
— comptabilité générale ;
— facturation.

COMPTABLES QUALIFIÉS

Rect., avant, sociaux. Se présenter 6, rue du Capitaine-Dumont, BOIS-COLOMBES. Gare Bécon. Bus immédiate ouv. le lun. après 7 h. 30 à 17 h. 30, et samedi.
DIRECTEUR du PERSONNEL Firestone Groupe Firestone

UN COLLABORATEUR CADRE

Tout niveau de technicité et d'expérience en exploitation sanitaire, rémunération et gestion administrative.

Le poste est essentiellement administratif et administratif demande des qualités d'aisance, et de méthode, sorti de dimension très ouvert.

La situation sera très importante, les avantages sont nets.

Il sera demandé à toutes les candidatures, de préférence manuscrites et accompagnées photo.

LA PLUS ENTIERE DISCRETION EST ASSURÉE

Ecrire à M. ZEID, SPERAR, 10, r. St-Quentin, Paris-10e, q. h.

UNE TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
GRAND SECTEUR DE L'INFORMATIQUE

recherche

UNE ASSISTANTE EN INFORMATIQUE

Ce poste nécessite connaissance à une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
TRES EXPERIMENTEE
et possédant des notions en informatique ou désirant les acquérir.
Travail varié et responsabilités réelles.

Adresser C.V. et prétentions n° 55 855, CONTESSE Publicité, 30, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.
Réponse toute assurée.

ATTACHÉ AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

recherché par importante société industrielle française.

Bonne formation juridique exigée.

Du service juridique le rédiger s'étendra vers le contrôle de gestion.

Envoy. C.V. et préf. à n° 11.068, PUBLIMALLE, 18, r. Volney-2e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
proche banlieue Sud Paris
recherche

INGÉNIEUR
ENTRAINÉ

pour organiser et animer le service qualité de ses fabrications mécaniques et électroniques.

Bne expérience des fabrications électroniques et de leur contrôle nécessaires.

ANGLAIS APPRIS

Env. C.V. et préf. à M. Sauret, 6, av. de la Dordogne, Paris-15e.

CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET
(91) VERT-LE-PETIT
recherche

INGÉNIEUR ou LICENCIÉ

ès sciences pour tâche de suivi pour études d'électromécanique et combustion.

Cent. les moteurs du fusée.
Ecrire à l'adresse ci-dessus en envoyant curriculum vitae.

I.F. collaboratrice pour assister bénévolat d'une association européenne. Formation supérieure, ou équivalent. Culture générale, goût et méthode, rédacteur partiellement. Ecr. av. C.V. n° T 16.047, REGIE PRESSE, 143, rue St-Honoré, Paris-1er, qui tr.

Important Bureau d'Etudes
INGÉNIEUR-DOCUMENTALISTE
en formation permanente
(H. ou F.) pour exploitation documentation technique.
Envoyer C.V. et prétentions à PUBLISTUDIOS
13, rue des Martyrs, PARIS-9e, qui transmettra.

TED LAPIDUS
Haute Couture rech.
SECRETAIRE DIRECTION
28 ans, bilingue français/anglais, excell. mémoire et présentation. Env. C.V. détaillé et photo : 27, av. Pierre-le-Grande (8e).

Dem. traducteur entre 45 et 55 ans pour cand. parti atelier de moulage plomb. Ecr. n° 4.017, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

Pr fab. études d'abaques, quart. Réaumur. Employée bureau libre ste. Pr. 8-Vx 607-04-26.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE INTERNATIONALE
A CLIENTÈLE INDUSTRIELLE
RECHERCHE
jeune homme, 22 ans, diplômé scolaires militaires, connaissance langues, droit ou sciences économiques, pour cadre commercial Paris. Aménagement nombreux contacts extérieurs.
Téléphoner : 227-97-30, poste 32.

Import. entreprise BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS recherche
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
2e ECHELON
confirmé, sér. référenc. souhaité.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 11.066, CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

KLOCKNER-MOELLER S.A
recherche pour plant
TECHNICIEN SUPERIEUR ELECTRICIEN
Libéré service militaire

Pour service technique, études de schémas, devis et mise en réalisation.

Il devra être sorti de notre enseignement de type technicien technique, particulièrement apte au maniement de documents automatiques et de la distribution de l'énergie basse-tension.

Un sourit très ouvert est souhaité, il devra être capable de s'intégrer à une équipe dynamique.

Un stage hors Paris est à prévoir.

Ecr. avec C.V. et photo à KLOCKNER - MOELLER S.A. Agence PARIS - EST, 4, rue Saint-Nicolas, Paris-12e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ALIMENTAIRE EN PLEINE EXPANSION
recherche
POUR LA DIRECTION COMMERCIALE
CADRE 30 ANS

ayant expérience vente produits de grande consommation, connaissance marketing, nécessaire, de commandement, pour occuper poste comportant d'importantes responsabilités.

Indispensable excellente présentation et dynamisme.

Adresser C.V. et photo à n° 55.845, CONTESSE Publicité, 30, av. Opéra, Paris, qui tr.
Discrétion assurée.

UNE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
de 3.000 personnes, exploitant toutes contractions, recherche pour un jeune cadre, dont l'expérience est incontestable.

recherche
UN INGÉNIEUR DÉBUTANT
A.M. - I.E.G.
E.P.C.I. LIC. PHYS.

LA MISSION :
Etablir un dialogue entre le Manutentionnaire (fabricant) et le Technico-Commercial (décideur).

L'HOMME
Aura les qualités humaines et diplomatie
d'adaptation au sein d'équipe dans un climat d'assistance et de collaboration.

AVANTAGES :
— Conditions intéress. de trav. ;
— Promotion rapide liée à l'efficacité des résultats ;
— Facilité de LOGEMENT ;
— Poste à pourvoir EST PARIS.

Env. C.V., photo et prétentions, en 18, à PUB. LICHAU, s/réf. 46 305, 16, rue de Louvel, Paris (2e), qui transmettra.

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

d'aérosol ou d'un poste équivalent.

— Vous aurez toute la gamme d'une expérience en vente d'aérosols, de préférence dans le domaine de l'entretien ou de l'hygiène.
— Vous avez une bonne connaissance en anglais ;
— Vous avez 30 à 40 ans.

UN POSTE DE
TECHNICO-COMMERCIAL

vous est offert par

PARIS-LABO

SM de vente de produits scientif. et équipement de laboratoires.

Pour un jeune lancé de notre mat. informatisé spectrophotométrie d'émission.

Vous aurez notre réseau de vente ;
— Vous êtes responsable de développement.

Env. C.V., photo et préf. PARIS-LABO
7, r. Cardinal-Lemoine, Paris-5e, qu. tr.

Importante Fonderie, Alliages légers (haut. Centre recherche
RESPONSABLE
atelier coulée E.S.F. ou équivalent. Ecr. m 7.843 à Publ. LICHAU, 16, r. Louvel (7e), q. t.

INDUSTRIE BIOLOGIQUE FRANÇAISE
recherche
PHARMACIEN
pour services fabrications. Cette situation peut convenir à :
— Pharmacien possédant une expérience confirmée en fabrication industrielle ;
— ou à jeune Confrère désireux de faire une carrière intéressante dans l'industrie.
Envoyer C.V. et prétentions à : Service du Personnel
LB.F. 35, quai du Moulin-de-Cage, GENNEVILLIERS (92).
DISCRETION ASSURÉE

TRIGANO VACANCES
CENTRAL SPORTS
recherche pour son magasin
VENDEUSES
jeune homme, 22 ans, diplômé scolaires militaires, connaissance langues, droit ou sciences économiques, pour cadre commercial Paris. Aménagement nombreux contacts extérieurs.
Téléphoner : 227-97-30, poste 32.

Importante entreprise BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
recherche
pour important chantier province de préférence
CONDUCTEUR DE TRAVAUX
2e ECHELON
CONFIRMÉ
expérience souhaitée.
Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 55.848, CONTESSE Publ., 30, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

KLOCKNER-MOELLER S.A
recherche pour plant
TEC

PETITES ANNONCES

L'IMMOBILIER L'IMMOBILIER L'IMMOBILIER L'IMMOBILIER L'IMMOBILIER

APPARTEMENTS (Ventes) APPARTEMENTS (Ventes)

Paris

RUE DU BAC
Bel APPT 85 m², entr., 3 p., cuis., b., de bain, w.-c. (ind.), 80, rue de Grenelle. - Tél. : 548-60-61.

Imm. 62, b. de l., pl libre, 4 p., 75 étages, ex agence, 170-F-m.
Sp. bas 350m², sol 450-F, 3 p., 2 ba., 4 ch. sous. sol 750, 45-48.

MAZARINE, Gérant vend appartement 4 pièces, 78 m², Prix exceptionnel. — 774-70-38.

VAUGIRARD, 4 pièces, confort, calme, clair, 775.000. PAC, 554-41.

Balcon sleep., entr. Observatoire, 4 p., 84,42 ch-trois, 2 ét. duplex 2 ch., bain, ODE. 43-70.

ST-GERMAIN-PRES, Ga Ivs. Appt 3 p., 4 pièces, 125m², st. Calme, soleil, acc. GDE. 43-20.

Place des Peupliers, Bel Imm., refit 3 p., cuis., w.-c. sous. 2e, 3e 4 étage, 3 p. 80 m² MAR. 7-10. Rotaz. droit. RIC. 99-70.

KLEBER, 75, rue Kléber, immeuble 1960, sol + 2 ch. bain, wc., 2e étage, sur rue 4 p. 100 m², Prix 180.000 F + 10.000 C. Tél. 500-29-44, après 19 h. 30 et samedi 14, de 15 à 19 heures.

DAUMESNIL, Bel Imm., ass. tout, 2e ét. centr. Vue jardins. Balc., 3 pces, cuis., w.-c. bas. (Ind. 50.000 F Intér.). 500 F. Bd de Beaulieu. 343-38-46.

XIVe SEVRES
Propriétaire vend directement dans ses Imm. neufs, restaur. avec vues d'ensemble très belle ramon. AV. Boucicaut concierge 13 STUDIOS
Ensoleillement grandeur
Balcs, cuisine équipée, moquette, ch. cabin. s.-d. Vert. Prix exceptionnel. Idéal placement rapidité 10 % de plus-value. Ouv. 10 h 12 et 15 à 19 h. 27, rue Pierre-Lapoye.

NAPAIS Imm. classe (sans ASC), parfait appart. de caract. 3e ét. sur cour, cuis., w.-c. AN., 170-F.

BAIES FRESNES, gare Montparnasse pavill. appartement environ 75 m², très ensoleillé. 2 chbres 16 carrées, 1 réception, cuis., cabin. sanitaire. 170.000 F. Téléphoner au 350-04-81.

BD EXELMANS - XVIe
3 pièces Balcs 35 m² 1er étage. Prix : 140.000 F. ANJ. 10-66.

IV, entre Richelieu Drouot, appart. 200 m² 2 salons, récept. 3 chambres, 2 salles d'eau, w.-c. séparé, gardien, ASC. GEFIC. BAL. 24-80.

Rue de BAC, immeuble XVIIIe, dupl 4 pièces 200 m², soleil, parking. EICHER. BAL. 24-80.

Spécialist. beau 3 pièces cuis., salle bain, w.-c. bassec, 8e ét. ex-centr. 65 m. 500 F. Martin, dect. en droit. RIC. 70-49.

LUXEMBOURG ds bel Imm. ex. 4.ch. IV, 3 p. cuis., b., w.-c. ASC. 10.000 F. Tél. 326-62-00.

ODEON, 90 m², 3 p. bain, ins. chauffage, ascenseur, 1er étage, immeuble caractère. 354-16-36.

NEUILLY CHARLES-DE-GAULLE
1er ét. neuf, calme 1r cabinet vaste réceptn, 3 chbres, 2 bains, w.-c. ch. serv. de 3 lavm. jardin. Div. tem. sm. Imm. ancr. REP. 130, bd Haussmann. ELY. 05-80.

XVIe AUTEUIL (près MÉTRO), PETIT 3 PCES, ent., cuis., w.-c., salle d'eau, état impecc. 2e ét. INTERES. Jeudi, vendr. 15-18 h. 4, VILLA MICHEL-ANGE.

Fontenay s. Bois

7 minutes de Paris

Appartements 2 à 5 pièces
livraison immédiate

1800 F le m²

Ferme et définitif
(boxes compris)

70, rue La Fontaine, Fontenay s. Bois
Résidence Rabelais

Crédit Foncier

Accès très aisé :
autobus 118, 127, 146
autoroute A 3
à proximité immédiate.
R.E.R. à 3 km.

Renseignements et visite de l'appartement témoin sur place tous les jours de 14 h à 18 h.

SAGI 48 bis, rue de Monceau - Paris 8e - tél. : 292.22.11 (P. 33-34)

APPARTEMENTS (Ventes)

Près PARC MONCEAU
Imm. p. de ratio. 6 p., 220 m², salon, s.-à-m., 3 ch., 3 p. bain, cuis., office, chambre service. Bleau. Chaussat Hanovre. 359-83-57 et 340-64-64.

LUXEMBOURG (PRES)
Plein soleil, calme assoc. 2 p. avec et sans jardin. Ste Marie.

9 PIECES 300 M²
grand salon, salle à manger, 3 ch., 3 b., w.-c. off. mag. distr., 2 ch. serv. RIC. 65-37 et 96-46.

TROCADERO
Calme, soleil, vues, belles pièces 4 ch. 2 ch. service. Grande facilité. 3 p. 80 m². MARTIN, Dr droit. RIC. 99-66.

CONDORCET
3 P. env. 65 m². Entrée cuisine, 2 ch., salle bains, toilette, cave. Prix 180.000 F + 10.000 C. Tél. 280-29-44, après 19 h. 30 et samedi 14, de 15 à 19 heures.

29, RUE MAZARINE
SEJOUR + CHAMBRE
Luxueusement équipé, 2e étage, caractère chauffage central, VIE, soleil, vendredi, samedi, 14-18 h.

ESSAIS TV DEVERRIERE 710 ter. Appt 3 p., balcon. ODE. 65-16.

JASMIN
Dans Imm. récent, sur jardin, 125 P., 132 m², 2 p. ch., 2 de serv., salon, étage élevé, vue dégagée, soleil. Entrée ZANNETTACCI. RIC. 69-42.

LE VESINET (Près Gare)
3 p. 65 m², 2 ch., 2 ch. de serv., salon, cuisine, bain, wc., 2e ét. Pal. de ex. excell. jardin. 2 ch. serv. ANJ. 572-36. matin.

XVIe - D.R.T.F.
charmant 2 pièces, étage élevé, vue libre, séjour, cuisine, salle d'eau, appartement environ 23 m², très ensoleillé. 2 pièces 16 carrées, 1 réception, cuisine, cabin. sanitaire. 170.000 F. Téléphoner au 350-04-81.

BD EXELMANS - XVIe
3 pièces Balcs 35 m² 1er étage. Prix : 140.000 F. ANJ. 10-66.

IV, entre Richelieu Drouot, appart. 200 m², 2 salons, récept. 3 chambres, 2 salles d'eau, w.-c. séparé, gardien, ASC. GEFIC. BAL. 24-80.

Rue de BAC, immeuble XVIIIe, dupl 4 pièces 200 m², soleil, parking. EICHER. BAL. 24-80.

Spécialist. beau 3 pièces cuis., salle bain, w.-c. bassec, 8e ét. ex-centr. 65 m. 500 F. Martin, dect. en droit. RIC. 70-49.

LUXEMBOURG ds bel Imm. ex. 4 ch. IV, 3 p. cuis., b., w.-c. ASC. 10.000 F. Tél. 326-62-00.

ODEON, 90 m², 3 p. bain, ins. chauffage, ascenseur, 1er étage, immeuble caractère. 354-16-36.

NEUILLY CHARLES-DE-GAULLE
1er ét. neuf, calme 1r cabinet vaste réceptn, 3 chbres, 2 bains, w.-c. ch. serv. de 3 lavm. jardin. Div. tem. sm. Imm. ancr. REP. 130, bd Haussmann. ELY. 05-80.

XVIe AUTEUIL (près MÉTRO), PETIT 3 PCES, ent., cuis., w.-c., salle d'eau, état impecc. 2e ét. INTERES. Jeudi, vendr. 15-18 h. 4, VILLA MICHEL-ANGE.

XIVe ALESIA
Propriétaire vend directement Cette Imm. immédiate entièrement rénové, neuf 38 LUXUEUX STUDIOS
Tt cft, w.-c., bains, ch. centr. Imm., cuis. équipée, moquette. Extraordinaire pour placement. Pas. 80 % de crédit. 5 ascenseurs. 24 h. sur 24. Ex. 15 à 19 heures, 34, rue Saint-Yves. Agence s'abstenir s.v.p.

Région parisienne

Part. vd près Ste Gaëlles de Pontin, aust ensol., 7e ét., asc., 3 p., cuis., b.h.c., 2 ch., w.-c. Bus, RER. 05-37 et 96-46.

NEUILLY BINEAU, Imm. neuf, magnifique 2 pces calme, sol, dble ex. 1er — 3e étage. Prix 147.000 F. Tél. 10 à 13 h., 16 à 19 h.

NEUILLY-ROLE
dans voie privée,
Salons, verrière, soleil, 4e étage élevé, 3 ch. serv. Petit immeuble 1924.
Grand studio avec cheminée, cuisine, bains, entrée, parquet, stationnement réservé.
4e ét. sans ascenseur.
Ref. 121, Haussmann. ELY 02-85.

Part. vend urgent cause mala. 4 p. appartement neuf, 3 chbres, 2e étage, 75 m², 3 ch. serv. Pleyel-Aubervilliers, dans résidence, ex. excell. Tél. 206-49-43 après midi, 10 à 12 h. 30 sauf le mercredi.

LEVALLOIS
(proche Mairie) calme, clair, soleil, bel immeuble, 3e ét. sur cd 4 p. 81 m², chambre serv. 80 m. de métro, 3 m. 20 ass. Mairie, dect. en droit. RIC. 99-66.

LE VESINET (Près Gare)
3 p. 65 m², 2 ch., 2 ch. de serv., salon, cuisine, bain, wc., 2e ét. Pal. de ex. excell. jardin. 100 m². Séjour. CADRE IM. Tél. 371-27-46.

URGENT COIGNIERES
55 km
Pavill. Solid. Clos sur dépendance Dispo. prec de 11.000 m² comprenant 3 pièces principales de chacun 4 logements individuels.
Avant dépense 50 % ; gdes parts d'origine doivent être prises. Affaire exceptionnelle. Ecrire sous initiales M. 7.000 F. Tél. après midi.

LE CLAIRE ELY 28-07.

Part. vend appartement dans chalet très bien situé. Tél. 350-60-96 ou écrire au journal, 15 bis, rue Scribe, Paris-9e.

SUPER-TIGNES
Part. vend appartement dans chalet très bien situé. Tél. 350-60-96 ou écrire au journal, 15 bis, rue Scribe, Paris-9e.

APPARTEMENTS (Locations)

12e ARRONDISSEMENT
50 mètres Mr BELAIR
Résidence Paris-Bel-Air
MISE EN VENTE SUR PLANS
Terminaison près fin 1972.
Achèvement
PRIX DE LANCEMENT
SANS REVISION
Depuis 2.400 F le m2
CHAMBRES INDIVIDUELLES
STUDIOS
3-4 et 5 PIECES
Jardinet - Balcon - Terrasse
Renseignements : PROFIMA
19, rue Alder (Métro) 723-74-75.

PROPRIETE DOMAINE

PROPRIETAIRE VEND, 15 km Deauville, 1 ha 72 ares surmond. sur bois (pension) 320 m² av. cuis. (excell. st), sau cour, clôtur. Tél. 1/2 h. Prix : 160.000 F. Prix : 35.000 F. Tél. : 225-66-30.

Dall. mais. cent., 6 pièces p. bain, 2e 110 m², 4 ch., 2 ch. serv. 3-5-6 m non-de-porte, sur enclos exceptiéline 286-24-71.

Mo ARGENTINE

Propr. loue dépend. imm. libre en total, sort. 100 m² en 1re-6e ch., 3 pièces et 4e-6e ameubl. Bure bonne nomenr. renseignts. pos. standard 1 ligne. Bail 3-6-9 ou non-de-porte sur enclos exceptiéline 286-24-71.

AV. MATIGNON

Magnifiq. salon, av. 4-5ml simp. 125 m² en total. Construct. 100-demain. Face dom. forêt Marly. Bons terrains à bâtir. Visiter dim. de 10 à 12 h. 1.234, 1.500, 1.540 et 1.542 m². Plans et visite sur place : route de Rueil, FRANK ARTHUR. 722-07-19.

CROISST-SUR-SEINE

Vente s/place, dé 13 à 19 h. 20 et S.C.R.I., 2b, rue Condorcet PARIS9e. Tél. : LABO. 46-26.

AV. MATIGNON

Magnifiq. salon, av. 4-5ml simp. 125 m² en total. Construct. 100-demain. Face dom. forêt Marly. Bons terrains à bâtir. Visiter dim. de 10 à 12 h. 1.234, 1.500, 1.540 et 1.542 m². Plans et visite sur place : route de Rueil, FRANK ARTHUR. 722-07-19.

FONDS DE COMM.

Nous rech. très belle affaire alimentation pour nos clients. Tél. 350-60-96 ou écrire au journal, 15 bis, rue Scribe, Paris-9e.

APPART. (Achat)

Achète cst studio ou 2 pièces Paris tout confort. OPE. 46-96.

Appartements XVIe, VOYEZ « LOGEMENT DU XVIe » POI. 40-27 — PAS. 04-16.

LOCAUX COMM.

RUEIL-MALMAISON
180, avenue Paul-Doumer
BUREAUX OU STANDING
dans immeuble neuf
De 270 m² au 2e étage et 160 m² rez-de-chaussée
BOUTIQUE 50 m² pour commerce libre
Vente s/place, dé 13 à 19 h. 20 et S.C.R.I., 2b, rue Condorcet PARIS9e. Tél. : LABO. 46-26.

AV. MATIGNON

Magnifiq. salon, av. 4-5ml simp. 125 m² en total. Construct. 100-demain. Face dom. forêt Marly. Bons terrains à bâtir. Visiter dim. de 10 à 12 h. 1.234, 1.500, 1.540 et 1.542 m². Plans et visite sur place : route de Rueil, FRANK ARTHUR. 722-07-19.

VILLAS PAVIL.

16-Cloud. Calme. Vue. 8 m av. terr. 10.000 m. 100. ANJ. 572-36 mat.

LE VESINET
Proxi. 40 mn. Montpart 3ième ensoleil. 15 ch. libr. bois. 1.000m. Prix : 190.000 F — 766-05-06.

OSSAY (Orsay) PALAISEAU
LN. - 3 chbr. sur. 1m. 100 m². Prix : 190.000 F — 766-05-06.

Exceptionnel, à vendre, 2 pièces, 13 m², cuisine, bain, ANJ. 92-36 mat.

SANDOU, sur rue, imm. grande villa 4 p. 3 ch. 2 bains, 2 wc. 2 ch. serv. Prix 1.100.000 F. Tél. : ARC. 23-16, mat. bur.

Rochefort, s/l, vue lac, calme Paris. — ROC. B.P. 127-01. Paris.

LA et TIFFEN S.A.R.L. (14, rue Haussmann, Paris 9e) 924-53-33 (lignes 30)
dispose clientèle premier ordre rech. LOCAUX usage bureaux toutes surfaces, tous quartiers
ACHAT OU LOCATION.

14e RUE DES PLANTES,
Rez-de-ch. Facade 7 m. 4 p. cuis. bains, cave. Vue 3 ha. 200.000. T. ELY 02-80.

HILTON

Studio, 16 étages, ex cuis. Bas prix comps. ann. - PAS. 59-11.

92 - MONTROUGE

Sur belle artère, liaisons rapides des portes Orléans et Châtillon.
A CEDER en TTE PROPRIETE suite vision dans nouv. immeuble
EN TOTALITE OU SEPAREM.
11 SIEGE SOCIETE INDUSTR. Constructeurs réc. bon state. Imprimerie 1.000 m. BUREAUX, 1.300 m² ATELIER ANNEX. 200 m² COUR-ENTREPOT.
4.400.000 FRS
21 ENSEMB. MAM. INDUSTR. Très bon état - exploitation. 900 m² ATELIER. 300 m² MAGASINS et LOCX. 400 m² COUR-ENTREPOT.
1.600.000 FRS
Larges posit. stock. et transpt. ACC. FAC. PR TS VEHICULES.
Tx renseigts. exclus. auprès de R.E.F. (37, boul. Haussmann. (2e). - ELY. 12-83.

LOCAT. M. MEUBL.

Prof. ch., sérl. à part., appart. 2 P. (1 ch.), tél. si nec., Paris ou sect. court. Pac. (12, rue de Paris-Est). 700 F. environ. Tél. BAGNEUX. ARC. 51-61.

VERSAILLES (près gare)
A louer sans com., sup. ensoleil. 4 pces, dépend. 1.500 + forfaits (gaz, élect. compris). Tél. de 13 à 19 h. : 950-60-70.

2 P. ch. tél., cuis., bns, loggia. MENILM., 80, rue Mazagran. 50 m². Loyer 1.000 + charges. GELIN. POI. 60-00.

7e BOUL. LUX. 7 PCES en DUPLEX, 4 bns, 3 cr-serv. NOG TEL. 4.000 F. Eclair. IP. Serr. Jaudel. Tél. : LAB. 46-05.

A louer à
PARMAIN
au bord du Forêt, entre PARMAIN et VALMONDOIS : villas neuves, 4 et 5 pièces. Tél. : 266-18-52.

LOCAT. MEUBLÉES

Etudiant, sérl. mètr., ch. grande chambre ou petit studio Paris-Nanterre ou 8e. Tél. 924-52-05.

Suisse(ne) sérieux(se), ccès ferié Marly à partir. Ch. (fr.) 1 ch. (cuis. 1. 2e ét. w.-c. ch. de bonne, garage, téléph., plac. Tél. de 1 h. à 10 h. et 18 h. à 20 h. à MIR. 07-07.

IMM. ou HOT. PAR.

RIVOLI IMPORT. IMMEUBLE 2.500m² dans 3 mois, 12 étgs. Rev. 913.000. Réalis. BAL. 24-80.

ENTRE ETOILE
ET PLACE ETATS-UNIS
Bel Imm. 5 étages s/2 voies, av. magasin, sous sols en duplex, décoré par ed spécialiste paris, rg 4.000.000 P. Intermédt. s'abst. Ecr. D.R. du MAZET. 168-00 Paris (service 30), qui trans.

VIAGERS

LE CENTRE D'ETUDES du VIAGER est à votre disposition pour vous conseiller en réalisn vos contrats. 5, b. St-Germain, 5e. Vélasqu-Ed. EUR. 59-29.

ATRIS. Favil. impecc. 4 p. 11 ch. dépend. 600 m. Loyer Compt. 10.000 P. rente 1.025 F. Insiste 12 ans.

NERMAY. Villa 5 p. 11 ch. dépendances. 1.200 m. occupée. Compr. 40.000 F. rente 1.180 F. Insiste 15 ans.

ETRECHY. Pavillon neuf 3 pièces secs. 11 ch. dépendances, occupé. Compr. 30.000 F. rente 800 F. Insiste 12 ans.

Exclus. PIERRET. WAG. 54-16.

FONDS DE COMM.

Nous rech. très belle affaire alimentation pour nos clients. Tél. 350-60-96 ou écrire au journal, 15 bis, rue Scribe, Paris-9e.

TERRAINS

LA CELLE-ST-CLOUD
Beau terrain 780 m² environ, 25 mètres façade. — MARTIN, 17, rue Duroc-Sèpulvéda, Paris. — 248-99-07.

Part. vd terrain d'agrément 40 m. × 9 m. 30 m. Cadr. Ecl. RE. 9.065 REGIE-PRESSE, 65 bis, rue Réaumur (2e). ne m.

BRETAGNE, SUD-FINISTERE PART. VEND terrain à bâtir 15.000m² partie bois 4m. 70 m. directement sur route de mer, proxim. Cnal. Excep. plan aud. 20 F le m². Ecr. CAUDAL, 27 S. L. ROBERTSOUSEMANT, Tél. (98) 04-01-44.

Rés. DREUX, enorme vue, 3e pal. PARCS à 1ml. Réal. 1.400 à 1.500 m². RARE. 400-38-76.

FOURQUEUX

Magnifiq. site-demain face dom. forêt Marly. Bons terrains à bâtir. Visiter dim. de 10 à 12 h. 1.234, 1.500, 1.540 et 1.542 m². Plans et visite sur place : route de Rueil, FRANK ARTHUR. 722-07-19.

CROISST-SUR-SEINE

Vente s/place, dé 13 à 19 h. 20 et S.C.R.I., 2b, rue Condorcet PARIS9e. Tél. : LABO. 46-26.

FORM. PROFESS.

L'INFORMATIQUE VOUS INTERESSE ?
ETES-VOUS APTE
Séance d'initiatn gratuite ass. ou à rech. d'emploi. Samedi 14 novembre, à 10 h. 1 Mardi 17 novembre, à 17 h.

ECAPA-ENI
Ecole nationale d'informatique, 41, rue de Rennes. LIT. 55-46. Début de session 19 novembre.

REPR. OFFRES

SM INTERNAT. PEINTURES recherche pour secteur DROGUERIE BATIMENT
REPRESENTANT
EXCLUSIF
La connaissn réelle sur ces produits est indispensable. Ecrire sous initiales BRANCHE DROGUERIE BATIMENT, Intérim, Clientèle existante. Situat. in. intéress. pour sérieux de valeur. Réf. C.V. manuel. Ecrire sous initiales sérél. 1.012 Intérim, 5, rue Plaisir, Paris, cedex 15.

Voyages par avions spéciaux
Circuits et séjours dans les meilleurs hôtels
SAFARI au CAMEROUN
Par Jet DC 8 Air-Afrique ou UTA
Voyage au cœur de l'Afrique
où jungle et bêtes sauvages sont rois.
départs : chaque samedi du 5 décembre 70 au 24 avril 71
8 JOURS TOUS FRAIS COMPRIS 3540 F
Renseignements et inscriptions à l'agence de voyages (Lic. 71)
LE TOURISME FRANÇAIS
96, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS 9e - 874.15.43
aux stations de métro : GEORGE V ou OPERA ou MATIGNON ou MONTAIGNE
(3 minutes des agences des voyages grands)

DEMANDES D'EMPLOI DEMANDES D'EMPLOI

Assist. directeur exploitation ch. Service Aviation, responsable gestion matériel, 35 ans, diplômé, connais. techniques et gest. avoir, sens, m. a. exigées, ch. poste, Ecrire sous n° 8.262, « le Monde » Publicité, 55 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE FINANCIER
H. G. Ecs. SCIENT. PO. suivant, technic. maîtrise restitution, mathématiq. équipe, ex. salar. Ecrire sous n° 8.263, « le Monde » Publicité, 55 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

CADRE COMMERCIAL
Cadre comm. Etc. fac de droit, bon. cand. position 3 a. expérienc. ch. secrétariat général ou direction. Ecrire sous n° 8.264, « le Monde » Publicité, 55 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

DIRECTEUR COMMERCIAL
Q. AAL ch. salaat. évolu. dans ent. dynamique. Ecrire sous n° 8.266, « le Monde » Publ.

SECRETAIRE DIRECTION
STENODACTYLO
35 ans, sérieu.
Cherche poste à responsabilités Paris. Libre rapidement.
Ecr. 8.030, « le Monde » Publ.

INGENIEUR MECANICIEN
34 ans, diplômé aéo, école Arts et Métiers, 4 ans exper. bureaux études en construction aéronautique, connaissances informatiques, ch. poste de responsabilité dans bureau d'études ou méthodes. Ecrire sous n° 8.267, « le Monde » Publ.

CADRE ADMINISTRATIF H
34 ans, bac math., lic. droit
ADJOINT DIRECT. ADM. PERSONNEL
dans 1re 1 ans dans très importante société recherche pour Paris et banlieue Nord H Ex. POSTE CHEF DU PERSONNEL ET CONTENTIEUX DU CHEF DU PERSONNEL ET SERVICES GENERAUX.
Pour se rendre utilisn. réalisa. Ecr. ne SAPH. CONTRAST-Pub., 29, av. Opéra, Paris-1er, a. n.

OCCASIONS

POUR DECORATION
sch. beaux meubles 18-19e siècle, armoires, tableaux.
J.-P. DESCHANDL
1a, avenue La Bourdonnais (7e).
551-38-80

MAISON G. FAVRE
sam. meub. de salon, gos lustr. tapis, vitrin. plas. porc., ara. 202, av. Neuilly. SAB. 87-76 92-NEUILLY.

Adapte clas. bibliot. av. br. bibliot. ex. r. de Fg-Montmartre, 1er ét.

ENSEIGNEMENT

Jeune homme ou jeune fille, catégorie, recherché pour sonor. enseignement français en Allemagne. Déjà 1 enfa-lavier. Prévoir salaire. Connaissances d'allemand souhaitées. Ecrire immédiatement
EURO - SPRACH. - SCHULE, 64 Fulda, Allemagne, Bahnhofstrasse 25. Téléphone : poste(ve).

COURS ET LEÇONS

ANGLAIS Prof. diplm. initiat. repère à le conv. Pos. ex à dom. Ec. Dura. (C. r. St-Germain-Boulevard-Lic.).

PROF lettres, expérience, donne cours et organise rattrapage français. Prix classes, anglais 6e, 5e, 4e. Mlle Pilon, 103, rue Lecourbe, PARIS-17e.

Leç. part. math. phys. etc., sur dévoir-cours. Ecole des Mines. Tél. 355-43-45, de midi, sur. 20 h.

Elève H.E.C. S.A.E. donnerait cours part. math. phys. stat., éco. inégaux, tous niveaux. Tél. : 607-49-20.

Profes. d'anal. donne leç. part. Ecrire n. 8.011, « le Monde ».

Leç. alem., lit., rédi., conversat. fréq. interprète. ARC. 37-04.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale PCEM. Rec. 326-62-07.

OFFRES D'EMPLOI

CHEF COMPTABLE
expérimenté B.P., ou équivalent demandé par importante Société de Transports pour filiale de Grenoble. Age 35 à 45 ans.
2 ans 34.397 B.
Editions BLEU Publicité, 17, rue du Docteur-Lemy (16) VINCENNES, ind. transmetteur.

Ecole de français pour étrangers RECHERCHE DIRECTEUR expérience indispensable V. I. P., saint horaire. (191) 60-54-21.

Toute Société (moy. pour 300 activités Outre-Mer (R.C.A.)
CHEF COMPTABLE
très bonne formation théorique et sérieu. pour une entreprise à vocation industrielle de sect. agroalimentaire et présentant des exig. Ecr. Sy. C.V. Intérim, 8 place de la Madeleine, 8e. Tél. 742-48-43.

BLEU Publicité, 17, rue Lamy, 94 — Vincennes, sur 7e.

LABORATOIRE DE RECHERCHES SERVIER (Suresnes)
recherche
ZOOTECHNICIEN
QUALIFIE 30-40 ans
pour planning de commercialisation, calcul et résultats scientifiques et économiques, contrôle des produits pharmacologiques.
Adresser C.V. manuscrit à : Docteur Jean-Pierre SERVIER, 12, rue Charles-Laffitte, 1021 NEUILLY.

IMPORT. MAISON DE GROS banlieue Nord
recherche
SECRETAIRE
bilingue franco-allemand, 25-35 ans, célibataire.
Adresser lettre manuscrite, photo, réf. n° 132, « le Monde » Publ.

Importante maison cuir, HOMME 30-40 ans, chef comptable avec bonne expérience, connaissn. parfait comptabl. ds et fut. mécanisn. Ecr. sous n° 1.303 ou CENDRAL, 16, r. Richepanse, 8e, qui fs transmettre offres.

Importante société textile, spécialiste grande écrie, débutant pr poste de responsable du service contrôle qual., service et travaux neufs. Ecrire sous n° 8.268, « le Monde » Publ.

Jeune Etc. 22 ans.
LICENCIEE ES LETTRES,
en Institut de presse, cherche stage dans PRESSE, EDITION. Ecr. 8.269, « le Monde » Publ.

Femme, secrétaire dactylo-sténo-correspondante ch. situation, se sert, bani, Nord ou ensoleil. Ecrire ds Revue Lib. 055 Guitre, Ecr. 8.270, « le Monde » Publ.

LABORATOIRE DE RECHERCHES SERVIER (Suresnes)
recherche
ZOOTECHNICIEN
QUALIFIE 30-40 ans
pour planning de commercialisation, calcul et résultats scientifiques et économiques, contrôle des produits pharmacologiques.
Adresser C.V. manuscrit à : Docteur Jean-Pierre SERVIER, 12, rue Charles-Laffitte, 1021 NEUILLY.

IMPORT. MAISON DE GROS banlieue Nord
recherche
SECRETAIRE
bilingue franco-allemand, 25-35 ans, célibataire.
Adresser lettre manuscrite, photo, réf. n° 132, « le Monde » Publ.

Importante maison cuir, HOMME 30-40 ans, chef comptable avec bonne expérience, connaissn. parfait comptabl. ds et fut. mécanisn. Ecr. sous n° 1.303 ou CENDRAL, 16, r. Richepanse, 8e, qui fs transmettre offres.

Importante société textile, spécialiste grande écrie, débutant pr poste de responsable du service contrôle qual., service et travaux neufs. Ecrire sous n° 8.268, « le Monde » Publ.

Jeune Etc. 22 ans.
LICENCIEE ES LETTRES,
en Institut de presse, cherche stage dans PRESSE, EDITION. Ecr. 8.269, « le Monde » Publ.

Femme, secrétaire dactylo-sténo-correspondante ch. situation, se sert, bani, Nord ou ensoleil. Ecrire ds Revue Lib. 055 Guitre, Ecr. 8.270, « le Monde » Publ.

INGENIEUR-CHIMISTE
(E.N.S.I.C. Nancy), 32 a., certif. d'aptitude à l'enseignement des entreprises, 7 ans d'exper. en usines, ch. poste de responsa. pers. service autonom. d'action. Très sér. que avec. contact discrétion de sect. Ecr. 7.026, « le Monde ».

CADRE ADMINISTRATIF H
34 ans, bac math., lic. droit
ADJOINT DIRECT. ADM. PERSONNEL
dans 1re 1 ans dans très importante société recherche pour Paris et banlieue Nord H Ex. POSTE CHEF DU PERSONNEL ET CONTENTIEUX DU CHEF DU PERSONNEL ET SERVICES GENERAUX.
Pour se rendre utilisn. réalisa. Ecr. ne SAPH. CONTRAST-Pub., 29, av. Opéra, Paris-1er, a. n.

OCCASIONS

POUR DECORATION
sch. beaux meubles 18-19e siècle, armoires, tableaux.
J.-P. DESCHANDL
1a, avenue La Bourdonnais (7e).
551-38-80

MAISON G. FAVRE
sam. meub. de salon, gos lustr. tapis, vitrin. plas. porc., ara. 202, av. Neuilly. SAB. 87-76 92-NEUILLY.

Adapte clas. bibliot. av. br. bibliot. ex. r. de Fg-Montmartre, 1er ét.

ENSEIGNEMENT

Jeune homme ou jeune fille, catégorie, recherché pour sonor. enseignement français en Allemagne. Déjà 1 enfa-lavier. Prévoir salaire. Connaissances d'allemand souhaitées. Ecrire immédiatement
EURO - SPRACH. - SCHULE, 64 Fulda, Allemagne, Bahnhofstrasse 25. Téléphone : poste(ve).

COURS ET LEÇONS

ANGLAIS Prof. diplm. initiat. repère à le conv. Pos. ex à dom. Ec. Dura. (C. r. St-Germain-Boulevard-Lic.).

PROF lettres, expérience, donne cours et organise rattrapage français. Prix classes, anglais 6e, 5e, 4e. Mlle Pilon, 103, rue Lecourbe, PARIS-17e.

Leç. part. math. phys. etc., sur dévoir-cours. Ecole des Mines. Tél. 355-43-45, de midi, sur. 20 h.

Elève H.E.C. S.A.E. donnerait cours part. math. phys. stat., éco. inégaux, tous niveaux. Tél. : 607-49-20.

Profes. d'anal. donne leç. part. Ecrire n. 8.011, « le Monde ».

Leç. alem., lit., rédi., conversat. fréq. interprète. ARC. 37-04.

MATH.-PHYS. RATTRAPAGE rapide par prof. Terminale PCEM. Rec. 326-62-07.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EXPOSITIONS ET SALONS

UNE DÉLÉGATION COMMERCIALE SOVIÉTIQUE SE REND A LA FOIRE DE CANTON

Canton (A.F.P.). — Une délégation commerciale soviétique était attendue jeudi à Canton, où elle doit rester la foire commerciale. Cette délégation est arrivée lundi à Pékin, où elle retournera après un séjour à Canton.

Les conversations commerciales sino-soviétiques qui se déroulent à Pékin depuis deux mois vont entrer, semble-t-il, dans une phase finale. Les deux parties paraissent sur le point de signer le premier accord commercial annuel entre les deux pays depuis 1967.

Deux diplomates de l'ambassade soviétique à Pékin, MM. Igor Rogatchev et Stanislas Antonov, ainsi que deux autres représentants appartenant à la section commerciale soviétique à Pékin sont également à Canton pour une visite d'une semaine.

DROIT SYNDICAL

La C.F.D.T. estime que la direction des Eaux de Vittel veut licencier un délégué pour délit d'opinion

(De notre correspondant.)

Epinal. — La direction de la société des eaux de Vittel vient de demander le licenciement d'un délégué syndical C.F.D.T., membre du comité d'entreprise, M. Armand Staub, vingt-neuf ans, père de deux enfants, employé à la société depuis 1965. Dans une lettre envoyée aux deux mille sept cents employés de l'entreprise, le président de la société précise ses griefs contre le délégué. On lui reproche une entrave à la liberté du travail lors de la grève de juillet dernier, alors que sa participation à la rédaction et à la distribution de deux tracts. Le premier, intitulé « Après le colonel, rôle de commandant » (diffusé le 16 septembre), apparaît diffamatoire aux yeux de la direction, et le second, « Deux nouvelles victimes » (21 septembre), est considéré comme « incitant à la destruction du matériel et de marchandises ».

Consulté le 9 novembre à bulletins secrets, le comité d'entreprise a refusé le licenciement par six voix contre trois et un nul. La C.F.D.T. et la C.G.T. ont en effet présenté un front unit, alors que la C.G.C. a penché du côté de la direction.

La C.F.D.T. dénonce l'attitude de la direction : « Il s'agit, écrit-elle, d'un délit d'opinion, d'une atteinte à la liberté de pensée. C'est la première fois qu'on demande un licenciement avec de tels motifs ».

Le tribunal de Lille refuse la représentativité à un syndicat autonome chez Peugeot

(De notre correspondant.)

Lille. — Le tribunal de grande instance de Lille vient d'annuler la désignation d'un délégué par le « syndicat autonome Peugeot » de Lille. Ce syndicat, créé récemment, « ne répond pas suffisamment aux critères exigés par l'article 11 du livre 1er du code du travail en ce qui concerne la cotisation, l'ancienneté et l'effectif, et il n'a pas le caractère représentatif au sein de l'entreprise. »

Le 24 octobre 1970, les sections syndicales C.G.T., C.F.D.T. et Force ouvrière avaient saisi le tribunal : ils reprochaient à ce que le syndicat autonome fait gest désigne un délégué syndical, désignation affichée à l'usine de Fives le 20 octobre.

Les attendus du tribunal portent sur les points suivants :

● COTISATIONS : à raison de trois francs par mois, elles ne permettent pas de faire face aux mêmes dépenses nécessitées par les activités les plus élémentaires, lesquelles sont nécessairement proportionnelles à l'importance de l'effectif.

● ANCIENNETÉ : avant de reconnaître un nouveau syndicat, il faut respecter un délai raisonnable, de façon à lui permettre de prendre une part active et réelle à la vie sociale de l'entreprise.

● EFFECTIFS : le tribunal admet que le chiffre de soixante-huit adhérents cotisants est irréaliste. Mais ce chiffre ne représente que trois pour cent de l'ensemble du personnel (deux mille deux cent). Il est « hardi » et trop faible pour être pris en considération, comme un élément sérieux de représentativité.

Le tribunal constate que le syndicat autonome a surtout voulu tester les réactions des autres syndicats, et ce en vue des prochaines élections à l'intérieur de l'entreprise.

● Les compagnies d'assurance ont refusé à leurs sociétés elles-mêmes leurs propres salons. Les leurs coopératives qu'elles avaient fondées à cet effet, dans le cadre du Groupement de l'Air Transport Guarantee Ltd, vont être mises en sommeil. Cette décision a été prise, selon un communiqué des compagnies, en raison de la récente expansion de la capacité d'assurance du marché mondial, qui permet aux compagnies d'obtenir désormais la protection dont elles ont besoin, à part les risques de guerre, à des tarifs acceptables.

Les compagnies avaient projeté d'assurer elles-mêmes 40 % puis, ultérieurement, 20 % seulement de leurs risques. Cette initiative avait été prise à la suite de difficultés d'assurances et notamment les Lloyds, à assurer leurs services.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Chez Rhodiacela, à Besançon LA C.F.D.T. DEVIENT MAJORITAIRE

Aux élections des membres du comité d'entreprise chez Rhodiacela, à Besançon, la C.F.D.T. progresse dans tous les collèges et atteint, au premier tour, 50 % en ellé

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONSTRUCTION AÉRONAUTIQUE

Pour les six premiers mois de 1970

Rolls-Royce a enregistré un déficit de 634 millions de francs

Londres (*A.F.P.*). — La société Rolls-Royce, en graves difficultés financières, a révélé, le 12 novembre, qu'elle avait enregistré une perte de 62 millions de livres (634 millions de francs) au premier semestre de cette année, à comparer avec un bénéfice de 4,5 millions de livres (environ 46 millions de francs) pendant la période correspondante de l'an dernier. Son président, sir Denning Pearson, va être remplacé par lord Cole, qui a abandonné en début de l'année la direction de la firme Unilever.

La compagnie a annoncé, d'autre part, qu'étant données les difficultés financières auxquelles elle se heurte, elle a décidé que les dividendes sur son capital (actions ordinaires) pendant un certain nombre d'années n'en obtiendraient, du coup, l'affaire de Rolls-Royce en Bourse à Londres.

Dans ces conditions, le gouvernement conservateur a décidé de renforcer son aide à Rolls-Royce pour le développement du réacteur destiné à l'avion américain Lockheed Tristar L-1011 de trois cent trente places et dont la mise au point en coûte environ 135 millions de livres (environ 1 400 millions de francs). Cette aide gouvernementale supplémentaire est évaluée à 42 millions de livres. D'après certains experts de la City de Londres, seul d'abord pour fournir une aide temporairement de 18 millions de livres (environ 187 millions de francs).

Des projets vitaux

D'ici deux ans, les actionnaires de Rolls-Royce pourraient, pense les dirigeants de l'entreprise, en remportant de Rolls Royce vendre les compagnies aériennes américaines intéressées pour la fabrication des moteurs du Tristar, avaient choisi à assurer la prospérité de la firme pour les années à venir.

On apprend maintenant à Sir Denning Pearson, le président de Rolls-Royce, de n'avoir pas su évaluer le coût des études du RB-211. Initialement prévu à 75 millions de livres, ils ont, en réalité de deux ans, pratiquement doublé, passant à 145 millions de livres.

Une partie du coût de la firme provient des «erreurs» commises dans la mise au point des usines et filiés de carbone du réacteur. Devant les problèmes techniques soulevés, les ingénieurs de Rolls-Royce ont dû recourir à un matériau plus classique, le titane, et rejeter la fabrication des aubes de turbine en fibre de carbone à plus tard (« le Monde du Économie » du 2 juin).

Pour mettre fin, provisoirement aux difficultés financières de Rolls-Royce, le gouvernement britannique a donc dû faire un pas en arrière et ne pas appliquer sa politique de non-intervention dans l'industrie, annoncée avec éclat il y a quelques jours par le chancelier de l'Échiquier. Mais, comme le font remarquer la plupart des journaux britanniques du 12 novembre qui consacrent une place très importante à cette affaire, le gouvernement ne pouvait se permettre d'abandonner Rolls-Royce au désastre. Seule entreprise européenne capable de lutter d'égal à égal avec ses rivales américaines comme General Electric ou Pratt and Whitney, Rolls-Royce est engagé dans trois de projets vitaux pour la défense britannique et la coopération aéronautique européenne.

Outre la mise au point des moteurs Olympus du Concorde, Rolls-Royce étudie où a mis au point des moteurs dont l'adour pour l'avion d'appui tactique franco-britannique Jaguar et le réacteur du Tornado M.R.A.-75 (avec Rolle Tomour Aircraft) portant en coopération par les Britanniques, les Italiens et les Allemands de l'Ouest.

En outre RB-211, le concurrent de l'Airbus franco-allemand A-300-B, pique fort d'être la différence millions de livres importantes aide financière nécessaire à Rolls-Royce sur le gouvernement britannique, il est en effet peu probable que le gouvernement, tiant donnée la conjoncture actuelle, accorde à la British Aircraft Corporation et à Rolls-Royce les quelque 140 millions de livres dont ces deux sociétés estiment avoir besoin pour poursuivre l'étude du BAC-111.

● *L'usine de Bordeaux-Mérignac de la Société nationale industrielle Aérospatiale a prit la nouvelle raison sociale de Société générale d'entretien et de réparation de matériel aéronautique (SOGERMA) et deviendra* constituée en filiale sous la présidence de M. Cristofoni, qui fut pendant 1969 président-directeur général de la Société pour l'étude et la réalisation d'engins balistiques (SEREB). L'établissement de Bordeaux-Mérignac occupe mille cent personnes.

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

Vers un nouvel abaissement du taux de base des banques

New-York (*A.F.P.*). — Après l'abaissement du taux de l'escompte de la réserve fédérale des États-Unis, intervenu le 4 et 5 et suivi immédiatement de celui de la Banque du Canada de

M. O. EMMINGER : pas de réduction du taux d'escompte allemand.

Francfort (*Ouest*). — La réduction du taux d'escompte aux États-Unis ne crée pas une situation nouvelle a déclaré en substance M. Otmar Emminger, vice-président de la Banque fédérale d'Allemagne, après avoir appris la décision du Conseil de la réserve fédérale américaine.

Il est fort peu probable, a ajouté M. Emminger, qu'une réduction d'un quart de point du taux d'escompte outre-Atlantique entraîne une modification quantitative du taux d'escompte allemand, actuellement de 7 %.

Toutefois, certains milieux financiers estiment que la Banque fédérale d'Allemagne, lors de la prochaine réunion de son conseil, le 17 novembre prochain, pourrait décider d'abaisser le taux lombard (taux des avances sur titres, qui est actuellement de 9 %) ou de réduire le montant des réserves obligatoires que les banques allemandes doivent constituer auprès de l'Institut d'émission et qui bloquent aujourd'hui un virement de 24 milliards de deutschmarks (36 milliards de francs) de liquidité.

● *L'indice des prix de gros en Allemagne fédérale* (base 100 en 1962) a augmenté en octobre de 0,2 % par rapport à septembre, atteignant ainsi de 4,4 % au niveau d'octobre 1970 ; il s'est établi à 106,4. (*A.F.P.*)

LES TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	DOLLARS		DEUTSCHMARKS		FRANCS SUISSES	
15 heures	6	6 1/8	3	3	3	3
1 mois	6 1/2	6 3/4	3	3 1/4	4	4 1/4
3 mois	7 1/4	7 1/2	3 1/2	3 3/4	5 3/4	6
6 mois	7 3/8	7 5/8	3 5/8	3 7/8	6	6 1/8
12 mois	7 7/8	8	3 5/8	3 7/8	6 1/4	6 1/2

Le taux à quarante-huit heures du dollar s'oscillait aux transactions qui seront démontrée le 13 novembre.

En Grande-Bretagne

Le secrétaire général de l'O.C.D.E. aurait conseillé à M. A. Barber de prendre des mesures urgentes contre l'inflation

Londres (*A.F.P., A.P.*). — M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économique, qui avait souligné mardi au cours d'une conférence à l'Institut britannique des affaires étrangères, la gravité de l'inflation britannique, a précédé, mercredi matin, à un échange de vues avec M. Anthony Barber, chancelier de l'Échiquier, auquel il aurait conseillé de prendre des mesures urgentes pour lutter contre la hausse des prix qui risque de compromettre l'équilibre encore fragile de la balance britannique des paiements.

D'autre part, une équipe de quatre experts du Fonds monétaire international est attendue lundi à Londres, où elle doit procéder à un examen de routine des comptes de la Grande-Bretagne. Don n'estime que ces techniciens choisiront dans le sens de M. Van Lennep.

L'une des faiblesses de la politique économique britannique, comme de son côté l'éditorialiste du *Times* de lundi, prévoient de ce qu'elle est tombée sur des considérations trop étroites. M. Roy Jenkins, chancelier de l'Échiquier dans le gouvernement travailliste, par exemple, avait préconisé soit une politique des revenus, soit une politique monétaire, mais jamais les deux à la fois. Le *Times* conseille au gouvernement conservateur une politique globale de lutte contre l'inflation.

Depuis, l'État Puisant en en pleine inflation... (*Après les prix alors plus, et plusieurs centaines de milliers de m de hausse, sont nombreux. Mais, c'est à Montreuil, rue de la Croix-de-Chavaux, que l'on a vu, ces jours-ci, contre vent et marée, une vente de produits diversifiés, sa marque de commerce des basses des affaires.*

"Depuis l'élimination, hier, d'un stand de produits de grande qualité, 200 kilos de bonbons d'enfants, de la marmelade, et plus d'1 hectare de vêtements en fond, cette vente a attiré une foule considérable.

"Le centre-ville est une valeur SÛRE, pour une distribution nouvelle. Ici, pour l'opération CROIX-de-CHAVAUX, offre un pole d'implantation intéressant pour le commerce d'aujourd'hui.

Contact SEMIMO, 889, 15, avenue de la Défense, 92 Montreuil.

En Allemagne fédérale

NOUVEL AFFLUX DE CAPITAUX ÉTRANGERS

Francfort (*A.F.P.*). — Un sérieux à vue à l'étranger de la Banque fédérale d'Allemagne ont augmenté en une semaine de 612 millions de deutschmarks (967 millions de francs), révèle le bilan hebdomadaire de cet établissement arrêté au 6 novembre. La semaine précédente, l'augmentation de ces avoirs avait atteint plus que de 296 millions de deutschmarks.

Cette reprise des entrées de capitaux étrangers en Allemagne fédérale paraît due, une fois encore, à la conséquence de l'endettement des entreprises d'outre-Rhin. — (*A.F.P.*)

En Italie

LE COUT DE LA VIE A AUGMENTÉ DE 5,2 % EN UN AN

Rome (*A.F.P.*). — Le coût de la vie a augmenté, en septembre dernier, de 0,8 % par rapport à août, et de 5,2 % par rapport à septembre 1969.

Les prix de gros et de détail ont augmenté respectivement de 0,6 et de 0,8 % par rapport au mois précédent, et de 3,4 et 4 % par rapport au mois de septembre de l'année dernière.

D'indice du coût de la vie, en Italie, propose différemment de celui du reste de détail sur la composition des deux indices n'est pas la même.]

● *Un nouveau gouverneur à la Banque centrale de Tunisie.* — M. Ali Zouaoui vient d'être nommé gouverneur de la Banque centrale de Tunisie en remplacement de M. Hedi Nouira, premier ministre, apprend-on de source informée.

M. Zouaoui, qui aura rang de ministre, était directeur général de cet institut d'émission depuis 1961. — (*Reuter.*)

● *Recensement en Syrie.* — La population de la Syrie atteint 6 304 000 habitants contre 4 565 000 en 1960, rév've la bulletin de statistiques publié samedi par le bureau central du recensement. Ce chiffre, qui ne tient pas compte des 250 000 Syriens établis au Liban, résulte du recensement général qui vient d'avoir lieu en Syrie et qui a duré cinq mois. — (*A.F.P.*)

● *La compagnie d'assurances aéronautique Guardian* garantit les voyageurs contre les détournements d'avions. En plus du remboursement de tous les frais entraînés par l'incident, elle versera 770 F par jour de retard.

● *La production française d'acier* s'est élevée à 16 900 000 tonnes au cours des dix premiers mois de l'année (+ 7,30 % par rapport à la même période de 1969).

● *L'indice du coût de la vie aux Pays-Bas* (base 100 en 1964) est passé de 134,8 en septembre à 136,1 en octobre, soit une augmentation de 0,2 % — (*A.F.P.*)

Votre fret expédié rapidement, sans problèmes, sans erreurs et sans risques... Utopie ? Non : British European Airways !

C'est à terre, et non en vol, que votre fret court le plus de risques.

C'est avant son chargement et après son déchargement qu'il est à la merci des avaries, des pertes, de l'immobilisation ou des erreurs de direction.

Le seul moyen d'acheminer rapidement vos marchandises en toute sécurité est donc d'aménager des structures entièrement nouvelles pour leur manutention au sol.

Voilà pourquoi BEA implante dans toute l'Europe un réseau de "Cargocentres" conçus sur mesure en fonction des nécessités de chaque marché.

En France, par exemple, vous pouvez maintenant choisir l'aéroport d'où vous souhaitez expédier votre fret : Orly ou Le Bourget. Dans chacun de ces deux aéroports, le personnel aimable et compétent d'un "Cargocentre" BEA est en effet à votre entière disposition.

De plus, BEA vous offre à Londres les services de son "Cargocentre Europe", le plus grand centre cargo du monde, qui vous permet d'effectuer vos expéditions aériennes d'une façon particulièrement économique.

Que la destination de vos marchandises soit Londres ou tout autre point de l'Europe ou du globe, elles bénéficieront dans ce "Cargocentre" des plus récents perfectionnements techniques :
- dispositifs de chargement et de déchargement entièrement mécanisés ;
- convoyeurs roulants automatiques ;
- voyants électroniques lisant les étiquettes et dirigeant le fret vers l'aire qui lui est réservée.

L'automation est donc largement utilisée chaque fois qu'il est possible de remplacer l'homme. Mais l'homme est sans cesse présent pour contrôler le bon fonctionnement du système et parer à toute défaillance des machines.

Vos marchandises sont aussi acheminées avec une rapidité et une sécurité que seul le "Cargocentre Europe" peut vous assurer. Ce qui prouve bien que, lorsque les intérêts de ses clients sont en jeu, BEA, spécialiste du fret aérien, peut avoir des préoccupations très... terre-à-terre !

BEA CARGO vous place en tête en Europe

AU SERVICE DE TOUS LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

DES PÉRIODIQUES INDISPENSABLES

POUR L'ÉTUDIANT COMME POUR LE CHEF D'ENTREPRISE

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX

EXTREME-ORIENT

PROBLEMES ECONOMIQUES

POUR L'HOMME POLITIQUE COMME POUR LE CITOYEN

31, QUAI VOLTAIRE - PARIS 7e - 222-70-00

LA VIE ÉCONOMIQUE

EUROPE

L'opinion suédoise est divisée entre les partisans de l'adhésion à la C.E.E. et ceux de l'association

Comme la Suisse et l'Autriche, la Suède a ouvert le 10 novembre, à Bruxelles, des entretiens avec le conseil des ministres des Six. L'adhésion complète au Marché commun étant exclue pour ces pays neutres et l'association n'étant pas envisagée par les représentants de la C.E.E. pour les pays de haut niveau industriel, on semble donc s'orienter vers un accord commercial spécial dont les contours restent à définir.

Mais c'est finalement l'évolution des négociations entre les Six et les quatre pays candidats qui sera déterminante sur la suite des relations de la Suède avec les pays de la C.E.E.

De notre correspondant

« *La Suède se trouve au seuil de la plus grave décision de politique extérieure qu'elle ait eu à prendre depuis la fin de la seconde guerre* », écrit le journal libéral *Dagens Nyheter*. En 1969, pour répondre au défi du Marché commun, Stockholm créait, avec la Grande-Bretagne comme principale associée, l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.). Deux ans plus tard, les Anglais trahissent à la porte du Marché commun, et, dans leur sillage, les Suédois déposaient une demande d'adhésion. Le général de Gaulle s'opposant à l'entrée de la Grande-Bretagne, la Suède continue de développer son commerce au sein de l'A.E.L.E. Après le nouvel assaut de M. Harold Wilson, elle dépose, en juillet 1967, une nouvelle demande d'adhésion à Bruxelles, mais cette fois, sans en préciser la forme. Celle-ci devait, était-il simplement, une association avec la politique de neutralité. En même temps, à plusieurs reprises, les Suédois faisaient savoir à Bruxelles qu'ils n'excluaient pas l'adhésion complète.

Cependant, le général de Gaulle maintenait son hostilité à l'entrée de la Grande-Bretagne, et les Suédois ne pouvaient pas espérer que leur cas serait examiné avant celui des Britanniques. Une intégration européenne paraissant lointaine, on recherchait donc des options le dossier d'une Union économique nordique (NORDEK). Après deux ans de difficiles négociations, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède parvenaient à un accord, en février dernier. En notant de nouveaux liens avec les voisins, le Danemark et la Norvège, la Suède espérait parvenir à négocier avec Bruxelles, parallèlement avec les deux pays qui avaient fait acte de candidature à la C.E.E. en même temps que la Grande-Bretagne : l'Irlande. Mais, quelques semaines plus tard, les Finlandais se refusaient à signer le traité et l'Union économique nordique était « gelée ». M. Palme, qui avait concentré tous ses efforts sur le NORDEK, entreprit alors, au mois d'avril, la tournée des capitales européennes pour plaider la cause de l'entrée de la Suède dans le Marché commun.

La « compréhension » de Paris

C'est à Paris qu'il rencontra le plus de compréhension pour la position suédoise. Pendant ce temps, en Suède, le débat sur les futures relations de la Suède avec le Marché commun reprenait de plus belle. Il aurait pu dominer la campagne pour les élections du 20 septembre, mais la tradition veut que la politique étrangère ne fasse pas l'objet de polémiques électorales. De n'est qu'au lendemain des élections que l'approche de la réunion du 10 novembre relance le débat.

Au cours de ces dernières semaines, les arguments objectifs et passionnels qui ont tellement animé les opinions ont aujourd'hui assez désorientés et se combinent finalement pas grand-chose aux implications d'une adhésion ou d'une association éventuelle. En revanche, les positions des organisations économiques et des partis politiques sont connues depuis longtemps. Les pays favorables à l'intégration européenne sont naturellement les industriels. Si les quatre pays candidats entrent dans le Marché commun, la part des Dix dans le commerce extérieur de la Suède sera de 70 à 80 %. « *La Suède, qui exporte le cinquième de son produit national brut et 45 % de sa production industrielle, dont les trois quarts vers l'Europe de l'Ouest, ne peut se permettre de rester en dehors d'une future C.E.E. élargie, sous peine d'asphyxie lente* », écrit le directeur de l'association des exportateurs suédois dans le journal conservateur *Svenska Dagbladet*. Les industriels sont soutenus par le parti modéré (ex-conservateur) et les libéraux. Les milieux sociaux-démocrates, assez favorables jusqu'à présent sont maintenant plus sceptiques, depuis la publication des rapports Davignon et Werner, et à la suite de la campagne anti-C.E.E. de l'aile gauche du parti, qui a trouvé un certain écho au sein du mouvement.

Dans le camp tout à fait hostile à toute forme d'intégration européenne, on trouve les communistes, appuyés par les organisations de lutte contre la cherté de la vie et des centristes. Ces mouvements ont formé un groupe de coordination, avec l'intention de tout mettre en œuvre pour faire échec à toute association de la Suède « *au Marché commun du grand capitalisme monopoliste* ».

Quant aux centristes, premier parti de l'opposition bourgeoise, représentant en partie la paysannerie, ils sont divisés en trois parties : hostilité complète, union douanière sans la C.E.E. et une zone de libre-échange nordique, adhésion. Des trois formes de relations possibles, les Suédois estiment que l'adhésion complète apparaît comme la moins plausible après la publication des rapports Davignon et Werner. Cependant, la délégation suédoise à Bruxelles peut très bien l'envisager comme donnée de départ. S'il apparaît vraiment que tous les problèmes, il se révèle qu'elle est incompatible avec la politique de neutralité, il faudra s'orienter vers une autre forme. L'idée de l'association a été rejetée à plusieurs reprises par des ministres de la Communauté et des membres de la commission européenne comme ne convenant pas aux pays industrialisés, et en particulier à la Suède, dont les intérêts commerciaux sont déjà fortement liés à ceux des pays de la C.E.E. et des quatre pays candidats. La solution de l'union douanière aurait l'avantage d'ouvrir les marchés ouest-européens aux Suédois sans avoir l'inconvénient de les intégrer dans le bureaucratie des Communautés à Bruxelles, que la presse hostile se plaît à dépeindre comme kafkaïenne. Si aucune de ces solutions n'est réalisable, la Suède serait, pour les uns, « *isolée et condamnée à une adhésion suicidaire* », pour les autres « *libre de poursuivre la seule ta politique d'égalité sociale et d'expansion économique* ». — N. V.

Espoir pas perdu

En fait, personne ne sait dans quelle mesure la Suède pourrait mener une politique indépendante en dehors de la C.E.E. Aucune étude n'a été faite à ce sujet. L'avenir des relations internationales reste primordial pour les Suédois. Quelle que soit la forme de leur association, elle ne doit pas avoir pour résultat l'édification de nouveaux murs douaniers entre le Danemark et la Norvège, d'une part, la Suède, d'autre part, qui ramènerait la paya à la situation qui naîtrait avant la création de l'A.E.L.E. à la suite de la réunion de la Conférence de Copenhague les 1er et 2 novembre, dans le cadre de la préparation de la prochaine session du Conseil nordique, les premiers ministres danois, norvégien et suédois ont réaffirmé leur volonté de maintenir des contacts étroits au cours des négociations qui s'engagent. En effet, les Suédois n'ont pas encore perdu l'espoir de pouvoir mener des négociations parallèles avec le Danemark et la Norvège. Pour cette raison, l'objectif de la délégation suédoise est d'élever les négociations au niveau du conseil des ministres des Six. En ce qui concerne la tactique à adopter à Bruxelles, la Suède est donc placée en face du dilemme suivant : partir de l'adhésion complète comme donnée de départ dans les discussions afin de négocier avec le conseil des ministres, mais dans ce cas mettre en doute la rigueur de son attachement à la politique de neutralité. Ou bien demander un accord commercial spécial pour satisfaire à l'exigence de neutralité et dans cette hypothèse voir sa demande transmise à la commission européenne et mise sur le même plan que celles de l'Autriche et de la Suisse.

Ainsi, la politique de neutralité est-elle le nœud du problème. Elle a été maintes fois définie comme l'alliance militaire en temps de paix impliquant une neutralité en temps de guerre, mais non une neutralité d'opinion. La déclaration de M. Lunn, mercredi soir à la télévision britannique, déclarant que la Suède ne peut prétendre être neutre quand elle prend position sur des problèmes internationaux compliqués, n'a pas surpris quant à son contenu. On connaît depuis longtemps le peu d'enthousiasme du ministre travailliste des affaires étrangères pour une adhésion suédoise à part entière. M. Lunn faisait allusion à la reconnaissance, par Stockholm, du Vietnam du Nord, à l'accueil de déserteurs américains, à la campagne menée contre le régime des colonels à Athènes, etc. Ce qui a choqué, c'est que M. Lunn, dans la même interview, ait préconisé l'association comme la meilleure forme d'adhésion pour la Suède.

Soutenus par les grandes espérances des uns, en butte à l'hostilité des autres et à l'incertitude de la plus grande partie de l'opinion, le délégation suédoise n'aura pas la tâche facile.

GUY DE FARAMOND.

● *Le groupe suisse Burnier* (cinq mille succursales dans cinquante pays) négocie avec la société bancaire de Genève (investissements de fonds et gestion de portefeuilles) la prise de participation de 51 % du capital de la banque suisse.

● *L'emprunt de Hoechst (Francfort) de 150 millions de marks* (265 millions de francs) a été entièrement souscrit dès le 16 novembre, jour de son lancement. Son taux d'intérêt est de 8,5 %, son rendement effectif de 8,68 %. — (*A.F.P.*)

BOURSE DE NEW YORK

Marché hésitant

L'annonce des règlements de sociétés R. G. Central Motors a provoqué un vif mouvement de hausse (mercredi à Wall Street. Mais l'optimisme initial avec rapidement dissipé devant la montagnes du nouveau conflit ouvert entre le G.M. et l'U.A.W., qui est commun. Beaucoup des opérateurs ont alors procédé à des prises de bénéfices assez importantes de sorte que l'indice Dow Jones, après avoir progressé de 11,37 points à 776,41, en clôture à 775,56, en hausse de 2,12 points. Sans doute faut-il voir aussi dans l'attitude prudente du marché sa réaction de l'échantillonnage relativement faible du tour de l'escompte.

Les affaires se sont encore un peu étoffées : 13 300 000 titres ont changé de mains contre 12 270 000 la veille.

Les transports aériens, les téléphones, les machines et les constructions automatiques ont été soutenus. Les continuants et les produits chimiques sont progressés modérément, de même que les sociétés de construction.

Sur 1 815 valeurs cotées, 890 ont monté et 470 ont baissé ; 282 sont restées stables.

Indices Dow Jones : transports, 123,49 (+ 0,32) ; services publics, 114,93 (+ 0,24).

VALEUR	COURS 10/11	COURS 11/11
Alcoa	54 5/8	55 3/4
A.T.T.	47 1/8	48 1/8
Boeing	14 7/8	14
Chase Manhattan Bank	47 3/8	46 5/8
Du Pont de Nemours	124	125 7/8
Eastman Kodak	96 1/4	95 3/4
Ford	56 7/8	55 5/8
General Electric	97 1/8	99 7/8
General Foods	31 1/4	31 1/2
General Motors	72 1/2	72 7/8
Goodyear	39	39 3/4
I.B.M.	372	367 1/4
I.T.T.	43	44 1/4
Kennecott	35 5/8	35 7/8
Mobil Oil	52 5/8	54 3/8
Pfizer	38	38 5/8
Schlumberger	86 3/8	86
Standard Oil N.J.	89 5/8	90 1/8
Texaco	53 3/4	53 5/8
U.S.I. Inc.	18	16 7/8
Union Carbide	36 1/4	36 1/4
U.S. Steel	30 1/8	30 3/4
Washington	64 7/8	64 3/4
Westinghouse	33	33 7/8

BOURSE DE LONDRES

Reprise de la baisse

Le mouvement de baisse a repris avant au Stock Exchange, d'après Times mises au cours de la séance, à la suite de la récession décrétée de Wall street et au mécontentement de la grève à la General Motors des difficultés financières de Rolls-Royce et aussi de la baisse sensible des titres de Philips.

Baissés de quelques francs d'or. Avec fonds d'État, le marché s'est orienté à la baisse des taux d'intérêt.

OR (ouverture) dollars : 37 32 1/2

VALEUR	CLOTURE 11/11	COURS 12/11
War Loan 3 1/2 %	35 5/8	35 1/2
Bowaters	43	42 1/2
British Petroleum	77 1/2	76 7/8
Shell	76 1/2	74 1/2
Vickers	16 1/2	16 1/2
General Electrical	45 1/2	45 1/2
Courtaulds	21	21 1/4
De Beers	45	45 1/4
Western Holdings	10 1/2	10 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	47 1/2	47 1/2
West Drieffontein	165	165

BOURSE DU BRILLANT

communique

MARCHÉ DU BRILLANT

Prix d'un brillant rond spécimen 1 CARAT

15 septembre 1970 : 16 715 FRANCS + commission 4,96 %

M. GÉRARD JOAILLIERS

8, avenue Montaigne, PARIS (8e) 359-40-36

AFFAIRES

La Compagnie internationale pour l'informatique, Control Data et I.C.L. forment une société d'étude commune

La Compagnie internationale pour l'informatique (C.I.I.), la Control Data Corporation (C.D.C.) et l'International Computer Limited (I.C.L.) viennent de décider de créer en commun une société d'étude. Cette filiale, qui portera le nom d'International Data et dont le siège sera à Bruxelles, sera tour à tour présidée par un représentant qualifié de l'une des trois firmes.

La création d'International Data est, après l'annonce des accords de coopération conclus au mois de juillet entre la C.I.I. et C.D.C., d'une part, la C.I.I. et I.C.L., d'autre part (*le Monde* du 21 juillet 1970), la première manifestation du « club » que les trois constructeurs d'ordinateurs français, anglais et américain entendent mettre sur pied. On sait que de « club » a pour but de favoriser une meilleure compréhension, entre les trois entreprises et de promouvoir ainsi, d'une manière progressive, un rapprochement qui pourra éventuellement aboutir, dans un délai difficile à préciser, à des échanges de participations.

Logiquement, la société commune d'étude a donc pour objectif l'examen en commun d'un certain nombre de problèmes techniques. Au premier rang de ceux-ci, figure pour le moins l'analyse des questions que pose une standardisation des périphériques, hardware ou software, que les trois firmes offrent au projet de lancer sur le marché. Naturellement c'est surtout sur les futurs produits que cet effort de compatibilité portera et les trois fondateurs d'International Data espèrent qu'il leur permettra, progressivement, d'harmoniser leurs politiques techniques et d'échapper à l'influence exercée par les standards retenus par leur plus grand concurrent, IBM.

Mais cette société d'étude — et cette caractéristique paraît bien s'harmoniser avec l'état d'esprit que l'on aimerait voir prévaloir au sein du « club » — ne pourra dénoncer que des recommandations. Chacune des trois entreprises qui délèguera auprès d'elle des représentants de haut niveau demeurera libre de mettre ou non en pratique les suggestions qui seront formulées en commun à Bruxelles. C'est dire l'attention que méritera l'accueil fait à Paris, à Londres et à Minneapolis, siège de la C.D.C., des recommandations de l'International Data. Il constituera en effet un premier test de la bonne volonté des trois firmes dans un domaine où leur désir d'établir entre elles, selon un processus rodé, une collaboration plus poussée. — N. V.

ENERGIE

SHELL ET B.P. RELÈVENT LEURS PRIX AFFICHÉS DU PÉTROLE NIGÉRIAN

Londres (*A.F.P.*). — Shell et British Petroleum vont relever de 20 à 25 cents leur prix affiché du pétrole brut nigérian avec effet rétroactif au 1er septembre dernier, apprend-on dans les milieux pétroliers.

Cette hausse fait suite à celle intervenue en Libye et dans les autres pays d'exportation méditerranéens, à l'exclusion de ceux de l'Algérie, où des négociations sont en cours avec la France sur la fiscalité pétrolière. Le pétrole nigérian offre en effet aux compagnies pétrolières des avantages comparables à ceux du pétrole méditerranéen par rapport à celui embarqué dans le golfe Persique. Ce avantage est particulièrement sensible du fait de sa proximité des centres de consommation européens. Alors que les taux d'affrètement pétroliers atteignent des niveaux records, le coût de son transport est relativement faible. En outre, le pétrole nigérian est très demandé en raison de sa faible teneur en soufre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DES CAISSES D'EPARGNE

LE LIVRET-PORTEFEUILLE

Au 30 septembre 1970, l'actif net s'élève à 573,38 millions de francs. Il est réparti en : actions françaises (58,14 %) ; actions étrangères (3,13 %) ; obligations françaises (31,95 %) ; obligations étrangères (1,15 %) ; liquidités (5,62 %).

Les souscriptions nettes de 104 918 titres enregistrées depuis le début de l'année ont porté le nombre de titres émis à 3 879 690, soit une progression de 30 %.

La valeur liquidative de l'action s'établit, le 30 septembre, 159,81 F, comparé à 157,80 F à la même époque de l'année dernière (0 est rappelé qu'il a été payé le 22 mars 1970 un dividende de 8 F net assorti d'un crédit d'impôt de 4,00 F.

Le montant des produits acquis depuis le début de l'exercice représente 5,14 F net par action contre 4,80 F net pour la période correspondante de l'exercice 1969.

SOCIÉTÉ NOUVELLE FRANCE-OBLIGATIONS

Au 30 septembre 1970, l'actif net s'élève à 1 761,72 millions de francs. Il est réparti en : obligations classiques (62,64 %) ; obligations indexées (12,64 %) ; obligations convertibles et participantes (11,29 %) ; liquidités (13,43 %).

Les souscriptions nettes de 301 655 titres enregistrées depuis le début de l'année ont porté le nombre de titres émis à 4 571 476 soit une progression de 6,9 %.

La valeur liquidative de l'action s'établit, le 29 septembre à 329,31 F comparé à 326,64 F à la dernière session de l'année dernière. Il est rappelé qu'il a été payé le 23 mars 1970 un dividende de 14,16 F net assorti d'un crédit d'impôt de 1,50 F.

Le montant des produits acquis depuis le début de l'exercice représente 14,47 F net par action contre 13,44 F net pour la période correspondante de l'exercice 1969.

FRANCE-GARANTIE

Au 30 septembre 1970, l'actif net s'élève à 605,58 millions de F.

Les souscriptions nettes de 60 654 titres enregistrées depuis le début de l'année ont porté le nombre de titres émis à 1 203 174, soit une progression de 13,4 %.

La valeur liquidative de l'action s'établit, le 30 septembre à 166,90 F comparé à 163,25 F à la même époque de l'année dernière (0 est rappelé qu'il a été payé le 23 mars 1970 un dividende de 11,75 F net assorti d'un crédit d'impôt de 1,60 F.

Le montant des produits acquis depuis le début de l'exercice représente 9,26 F net par action contre 8,52 F pour la période correspondante de l'exercice 1969.

un domaine PRIVÉ de 30 maisons

vendues à prix fermes et définitifs

A moins de 1 km du centre de Gif-sur-Yvette, une charmante petite ville où vous trouverez tous les commerces et services souhaitables.

Chaque maison a son jardin de 300 à 500 m2, et donc une est décalée par rapport à ses voisines. De chez vous, vous ne voyez pas votre voisin et votre voisin ne vous voit pas.

Vous pouvez choisir : les maisons ont 4, 5, 6 ou 8 pièces. Il y a, toujours, au rez-de-chaussée, un porche, une entrée, un vestiaire pour vos invités, une cuisine luxueusement équipée, un garage, un cellier et surtout un séjour double ou triple qui ouvre de plain-pied sur le jardin privé. A l'étage, les chambres (de 12 à 16 m2). Au-dessus, un vaste grenier : salle de jeux des enfants, super-salon-bibliothèque des parents... Livraison en cours.

Itinéraire : A la porte de Chatillon prendre la N 306 en direction de Chatillon, Plessis-Robinson, le Petit Clamart, Bièvres, le Christ de Saclay... Le métro (Ligne de Sceaux) est à 1200 m du domaine et relie Paris en 25 minutes.

4 P.+garage+cellier+jardin : 155 000 F
5 P.+garage+cellier+jardin : 179 000 F
6 P.+garage+cellier+jardin : 223 000 F
8 P.+garage+cellier+jardin : 243 000 F

DOMAINE DE MIREMONT

cériez

Président-Directeur Général : Michel Cériez
153-155 avenue de Neuilly
92-Neuilly-sur-Seine - Tél. 637 52-60

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2 à 6. LA MORT DU GENERAL DE GAULLE

— La cérémonie à Notre-Dame de Paris.
— Les trois anciens premiers ministres du général de Gaulle sont allés à Colombey.
— La longue nuit sous l'Arc de triomphe.
— Les messages et témoignages des personnalités étrangères.

7. HISTOIRE

— Un grand ambassadeur : Charles Corbin.
— La conquête de l'Ethiopie, dernière des guerres coloniales classiques.
— Ben Barka, cinq ans déjà !

8. AMERIQUES

— Le gouvernement chilien amnistie les dirigeants de la gauche révolutionnaire.
— Grève générale de trente-six heures en Argentine.
— Aux Etats-Unis, un accord est intervenu entre General Motors et le syndicat.

9. EUROPE

— La Pologne souhaite une coopération fructueuse avec l'Allemagne fédérale.
— « Le tripartisme allemand », par A. Grosser.

10-11. ASIE

— Une page documents : la nouvelle politique de défense nationale du Japon.
— L'aviation américaine intervient massivement au Laos et au Cambodge.

11. PROCHE-ORIENT

— Des prisonniers politiques ont été libérés en Irak.
— Dans les territoires occupés, les chefs palestiniens ne souhaitent pas la rupture avec le roi Hussein.
— Les avions israéliens seraient équipés d'un missile antiradar.

13. BUDGET

— Les crédits des affaires culturelles.

LE MONDE DES LIVRES
Pages 17 à 24

27. RELIGION

— Le voyage de Paul VI en Extrême-Orient.

28. SPECTACLES

— Le théâtre : « Dom Juan », de Molière; deux soirées Labiche.
— Planchon n'ira pas à Nancy.
— Les variétés : Léo Ferré.

29. REGIONS

— Un Livre blanc sur l'aménagement de Brest.

31. SPORTS

— Tennis : la victoire de Goven au tournoi « open » de Coubertin.
— Football : la France bat la Norvège (3-1).
— Benfica de Lisbonne attire plus de trente mille personnes à Colombes.
— Rugby à XIII : France-Australie à Perpignan.

32. FAITS DIVERS

— Coups de feu sur le cortège du 11 novembre à Nantes : un mort.
— Cinq jeunes gens se noient à Pornic (Loire-Atlantique).

37 à 39. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

— Baisse des taux bancaires aux Etats-Unis.
— La hausse des prix en Italie (5,2 % en un an).
— Londres subventionne Rolls-Royce.

Lire également

Informations pratiques :

Programmes radio, T.V. : météo ; mots croisés 25
Carnet 26
Offres d'emploi ..... 33 à 36
Demandes d'emplois 36
L'immobilier 36

A B C D F G H

DERNIÈRES NOUVELLES

En Grèce

M. ONASSIS dénonce ses engagements d'investissements

(De notre correspondant.)

Athènes. — L'armateur Aristote Onassis a dénoncé jeudi son contrat d'investissements de 600 millions de dollars (3,3 milliards de F) en Grèce devant le Conseil d'Etat. Il demande la révision de ce contrat passé avec l'Etat, apprend-on de source généralement bien informée à Athènes.

C'est en mars dernier que M. Aristote Onassis a signé un accord portant sur des investissements de l'ordre de 600 millions de dollars : construction d'une raffinerie de pétrole, usines d'aluminium, de pétrochimie, centrales électriques principalement. M. Onassis a besoin de trouver au moins 400 millions de dollars sur les 600 prévus. Or, il semble qu'il ait eu du mal à s'assurer les garanties bancaires nécessaires. M. Onassis fait état d'une clause de cet accord qui prévoit que le gouvernement grec fera tout son possible pour l'aider à remplir ses obligations. Le magnat grec, qui, selon différentes informations, commencerait à faire figure de colosse aux pieds d'argile, avait demandé que la Banque de Grèce lui donne une lettre de garantie lui permettant de trouver les capitaux indispensables.

Le ministre de la coordination économique, M. Nicolas Makarezos, qui n'a jamais pleinement approuvé les « conditions » faites à M. Onassis, se serait opposé à de nouvelles facilités et concessions. Il est de notoriété publique que certaines divergences existent entre M. Makarezos, un des trois « chefs historiques » de la « révolution nationale » et ses pairs. Cela peut poser un délicat problème politique. Le poste de second vice-président du conseil serait proposé à M. Nicolas Makarezos, dont le tempérament dynamique ne le porte pas à accepter de jouer les « dessus de cheminée ».

M. GROMYKO REÇU PAR LE PAPE

Selon l'A.F.P., M. André Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique, devait être reçu par le pape Paul VI jeudi après-midi à 18 heures. Le ministre a poursuivi, d'autre part, mercredi ses entretiens avec les autorités italiennes.

DRAME PASSIONNEL A MARSEILLE : DEUX MORTS

(De notre correspondant.)

Marseille. — Deux personnes sont mortes, une troisième a été blessée lors d'une fusillade qui a eu lieu dans la matinée, le 12 novembre, devant un magasin de coiffure, 39, rue Carnot à Avignon.

Il était 9 h. 30. Une voiture de couleur verte venait de s'arrêter contre le trottoir ; elle était occupée par trois frères, MM. Louis, Florent et Michel Mazitelli. Au même instant, un couple arrivait à la hauteur du véhicule. L'homme sortit un revolver et tira. M. Louis Mazitelli fut tué sur le coup et son frère Michel blessé à la jambe. M. Florent Mazitelli ne fut pas atteint.

Un jeune cyclomotoriste, M. Patrice Bernard, quatorze ans, qui passait près de la voiture, reçut une balle perdue. Grièvement blessé, il devait succomber pendant son transfert à l'hôpital. Quant au meurtrier, M. Martinez, domicilié place Pie à Avignon, il réussit à s'enfuir, tandis que sa femme restait sur place et déclarait ne pas être au courant de ses intentions.

Il semble que cet acte soit motivé par des raisons passionnelles.

● *Plusieurs grands journalistes étrangers* — MM. von Agenwick, H. King, C.-L. Sulzberger, D. Schoenbrun — ainsi que M. Jean Marin, directeur de l'A.F.P., participeront au « Club de la presse » de vendredi soir, diffusé sur la première chaîne de télévision à partir de 20 h. 30. Avec J. Sallebert ils évoqueront la place tenue par le général de Gaulle, pendant 30 ans, sur l'échiquier international.

AU TCHAD

Les contacts entre le gouvernement et les rebelles n'ont pas encore abouti

Fort-Lamy (*U.P.I.*). — Depuis plusieurs semaines, au Tchad, des tracts invitant « *les frères égarés à réintégrer leur foyer, où ils seront replacés dans la société* » ont été affichés et distribués un peu partout dans les localités de la brousse. Parallèlement, les autorités de province recevaient des consignes pour tenter un rapprochement avec les rebelles.

A la suite de démarches officielles, quelques rebelles ont accepté de rencontrer les représentants du pouvoir, et l'on confirmait officiellement, mercredi, à Fort-Lamy la venue, il y a deux semaines, de douze chefs rebelles de bandes opérant dans la région de Batha, au centre du pays.

Ces chefs rebelles ont « *discuté franchement avec le président de la République et reconnu son autorité* », indique-t-on de source officielle. Ils ont regagné leur zone « *afin de se concerter* ».

De même source, on affirme qu'il n'y a pas eu d'accord signé ni de cessez-le-feu conclu avec les rebelles. Les autorités se disent cependant optimistes quant à l'issue de « *ces contacts qui seront maintenus jusqu'à l'aboutissement* ».

● *La Grande-Bretagne* fera des « *représentations appropriées* » auprès du gouvernement soviétique au sujet de la collision qui s'est produite lundi soir en Méditerranée orientale entre le porte-avions *Ark Royal* et un destroyer soviétique. Le ministre britannique de la défense, Lord Carrington, a annoncé mercredi l'ouverture d'une enquête officielle sur les circonstances de cet incident.

En Tunisie

LA GRÈVE DE LA FACULTÉ DES LETTRES est désavouée par l'Union générale des étudiants

(*De notre correspondante.*)

Tunis. — Le bureau exécutif de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET) a désavoué mercredi après-midi la grève ordonné par la corporation des étudiants de la faculté des lettres. Le mouvement a cependant été suivi dans cette faculté et partiellement soutenu par celles des sciences et de droit.

Depuis la précédente rentrée universitaire, des étudiants ont, à plusieurs reprises, protesté contre les mesures d'exclusion. Le ministère de l'éducation nationale avait en effet décidé que les étudiants ne pourraient redoubler qu'une seule des deux années du premier cycle supérieur. Cette année, le ministre de l'éducation nationale, M. Ayari, a adopté à la rentrée une attitude formelle et huit cents étudiants se sont vu refuser le droit de se réinscrire à l'université (*le Monde* du 17 octobre).

A cette occasion, l'UGET avait, pour la première fois, soutenu vigoureusement les étudiants par une motion qui dénonçait la sévérité d'une mesure prise en ne tenant pas compte de la baisse de niveau de l'enseignement secondaire et de l'absence d'une orientation au cours de ce cycle. A quoi, M. Ayari avait répondu que « *les dispositions nouvelles étaient équilibrées et pleinement justifiées* » et que « *les fauteurs de troubles ne sauraient trouver place sur le campus et ne sauraient être tolérés en aucune manière* ».

Quelques jours plus tard, on annonçait que grâce à des conversations entre le ministère et la cellule destourienne de l'université, quatre cents étudiants avaient été réintégrés. Mais, mardi après-midi, la corporation des étudiants en lettres, estimant que la réintégration de leurs camarades ne s'était pas faite selon des critères précis, votait une motion ordonnant la grève.

Cette fois, l'UGET a désavoué cette action, considérant que « *cette prise de position du bureau fédéral des lettres ne fait que servir des intérêts personnels et néglige les procédures légales et démocratiques de défense authentique des droits universitaires de l'étudiant* ». — M. P.

A l'O.N.U.

CONTROVERSE SUR LES POUVOIRS DE LA DÉLÉGÉATION D'AFRIQUE DU SUD ET D'AUTRES PAYS

New-York (*A.F.P.*). — La possibilité de la non-reconnaissance des pouvoirs de la délégation sud-africaine a fait l'objet mercredi d'un long débat à l'Assemblée générale, débat qui doit aboutir à un vote vendredi.

La question a été soulevée à l'occasion de l'examen par l'Assemblée du rapport de la commission de vérification des pouvoirs des délégations membres de la vingt-cinquième session. Dix délégations africaines, la Somalie et la République populaire du Congo en tête, ont déposé un amendement stipulant que l'Assemblée adopterait ce rapport, « *sauf en ce qui concerne les pouvoirs délégués par le gouvernement d'Afrique du Sud* ».

A la demande du président de l'Assemblée, M. Edward Hambro, le conseil juridique de l'ONU a soumis à l'Assemblée une interprétation de la charte qui précise que la suspension ou l'exclusion d'un Etat membre ne peut être décidée que sur une recommandation du Conseil de sécurité, ratifiée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers, et seulement si le pays en question a été l'objet de sanctions préventives ou punitives décidées par le Conseil.

Le représentant de la France, M. Kosciusko-Morizet, a annoncé qu'il voterait contre l'amendement africain et s'abstiendrait dans le vote sur le rapport de la commission de vérification des pouvoirs. Cette abstention, a-t-il expliqué, est due au fait que le rapport accepte les pouvoirs qui ont été présentés par la « *République de Chine* » (Formose). Or la France considère que seuls les pouvoirs délégués par la République populaire de Chine sont légitimes.

Au cours du même débat, d'autres objections ont été faites au sujet des pouvoirs de la délégation nationaliste chinoise, notamment par l'Albanie, la Syrie et la Mauritanie, qui ont également mis en cause les pouvoirs de la délégation du Cambodge.

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1970 a été tiré à 516 203 exemplaires.

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1970 a été tiré à 808 872 exemplaires (chiffre rectifié).

A Rome

LE PIRATE DE L'AIR RAFFAELE MINICHIELLO EST CONDAMNÉ A SEPT ANS ET DEMI DE PRISON

Rome (*A.F.P.*). — L'ancien « marine » italo-américain Raffaele Minichiello, vingt et un ans, qui, le 30 octobre 1969, détourna en plein vol un Boeing-707 de la T.W.A. de San-Francisco à Rome, a été condamné mercredi soir par le tribunal de Rome à sept ans et six mois de prison. Le ministère public avait requis le 7 novembre dernier une peine de six ans et cinq mois de prison. Minichiello était accusé d'enlèvement de l'équipage de l'appareil dérouté, de séquestration et d'introduction d'armes de guerre sur le territoire italien.

Minichiello bénéficie toutefois d'une remise de peine de deux ans en raison d'une amnistie générale décrétée après son arrestation en Italie, et il pourra ainsi recouvrer la liberté dans quatre ans et six mois, compte tenu de la période déjà passée en prison.

(PUBLICITÉ)

L'Institut D.R.A.C. ouvrira le 3 janvier 1971 un cours de MANAGEMENT. Le but de ce cours est d'initier les cadres, commerciaux ou non, à la gestion moderne des entreprises. Il s'adresse :

D'une part aux ANCIENS ELEVES d'écoles commerciales.

D'autre part aux ETUDIANTS ayant suivi un premier cycle universitaire, ainsi qu'aux CADRES D'ENTREPRISE désireux de participer utilement aux prises de décision concernant leur entreprise.

Le cours de Management aura lieu à plein temps et durera six mois.

Toute demande de renseignement ou d'inscription doit être adressée directement à l'I.D.R.A.C., 1, rue Francœur, Paris-18e. Tél. 238-23-93 et 238-24-02.

langues en 135 heures
sténo en 30 heures
dactylo en 15 heures
méthodes souples, simples, efficaces, toute l'année sans interruption de 8 heures à 23 heures
196, rue st-honoré paris 1er
508-94.44
cours audio-visuels
AZ

CHEVEUX COMPLÉMENTAIRES
pour l'Homme moderne
CONSULTATIONS GRATUITES sur rendez-vous
FIGARO CLUB
70, rue du Faubourg-Saint-Honoré
265 29-21

TRECA
SOMMIERS MATELAS ENSEMBLES
Très grand choix permanent tous modèles
LIVRAISON DANS LA JOURNEE
CENTRE D'ESSAI
EXPOSITION ET VENTE :
CAPELOU Distributeur
37, AV. DE LA REPUBLIQUE PARIS-XIe
METRO PARMENTIER TEL. : 023.46.35
Ouvert de 9 à 19 h. - Parking assuré

SEJOURS CULTURELS en
ANGLETERRE
Une organisation SPECIALISEE dans les séjours culturels en GRANDE-BRETAGNE vous propose un large éventail de formules soigneusement mises au point.
NOËL
du 23 décembre au 3 janvier
« ... a wonderful English Christmas ... »
— Séjour dans des familles anglaises soigneusement sélectionnées.
— Distractions et excursions nombreuses et variées.
PAQUES
JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE
— Également séjours dans des familles, avec cours, encadrement, activités culturelles et sportives.
ECHANGES
SEJOURS AU PAIR
— Pour jeunes filles à partir de 18 ans
Quel que soit votre problème, écrivez ou téléphonez à :
«ENGLISH HOME HOLIDAYS»
10, rue N.-Dame-des-Victoires, PARIS (2e) — Tél. : 508-98-92 et 236-46-81.

BENEFICIEZ D'UN TAUX D'INTERET MAXIMUM
en ouvrant dès aujourd'hui, un compte bancaire à la
SOBI
13,07 % NET DE TOUS FRAIS
ou
9,80 % NET D'IMPOTS
SOCIÉTÉ DE BANQUE ET D'INVESTISSEMENTS
Inscrite sur la liste des Banques sous le N° LMB 7 (loi du 13 juin 1941)
26, bd d'Italie - MONTE-CARLO (Principauté de Monaco)
Documentation n° 178 MH sans aucun engagement de votre part.

exposition permanente
CHEMINÉES
Haute époque - Louis XIII - Louis XIV - Louis XV - Louis XVI
Directoire - Contemporain - Style Anglais - accessoires de feu
PLAQUES ET INTÉRIEURS EN FONTE
600 modèles (collection unique au monde)
POUYET
depuis 1887
96 rue Saint-Dominique, Paris VIIe 705 84.28 et 705 48.21
Tous les jours de 9 h à 19 h 30. Dimanche de 9 h à 12 h
Parking assuré - métro Ecole Militaire - Documentation 5 f.
POUYET expose au Salon du Feu ouvert à Anvers

Un choix de prêt à porter considérable, à des prix raisonnables.